Archives diocésaines de Quimper et Léon

EVÊCHÉ DE QUIMPER ET LÉON
ARCHIVES
128818

32e Année. Vendredi 5 Janvier 1917. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Librairie Cadic, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Registres de catholicité des réfugiés belges ; Nomination ; Décès.

II. Partie non officielle. — Discours du Pape en réponse aux vœux du Sacré Collège.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; *Kannad* ; Réception du Nouvel An à l'Evêché ; Souvenir Français à Quimper ; Nécrologie ; Le diplôme aux familles ; Les petits Bretons ; Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Au Chœur, Solennité de l'Epiphanie.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 14. — 2e Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol-de-Léon..... du 1er au 8 Janvier.
Saint-Sauveur, Brest ..... du 9 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Registres de catholicité des réfugiés belges. — Le R. P. Kindt, aumônier des réfugiés belges, ayant reçu mission de recueillir et d'enregistrer tous les actes de baptême, de mariage et de décès des sujets belges réfugiés dans nos paroisses, Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien lui faciliter son travail, en lui adressant, au presbytère de Saint-Martin de Brest, le relevé exact et détaillé de tous les actes qu'ils ont inscrits sur leurs registres paroissiaux depuis le mois de Septembre 1914.

Pour l'avenir, ils auront soin de transmettre à la même adresse, au fur et à mesure qu'ils en feront eux-même l'inscription, la copie de tous les actes de catholicité des familles belges.

Quand ils auront fait cette communication, ils se trouveront par là même dispensés de faire parvenir, après la guerre, aux paroisses de Belgique, les notifications des actes de mariages prescrites par le décret « *Ne temere* ».

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé : recteur de Bohars, M. Nédélec, chapelain à Kérinou, Lambézellec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Rogel, Henri, auxiliaire à Plouvien, décédé le 29 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Discours du Pape en réponse aux vœux du Sacré Collège.

Recevant les vœux du Sacré Collège qui lui ont été présentés le 24 Décembre par le cardinal Vannutelli, Sa S. Benoît XV a prononcé l'allocution suivante :

« Une fois encore — et c'est déjà malheureusement la troisième dans la tourmente où se déroute Notre suprême ministère, le doux rite de la solennité de Noël Nous met à même de constater combien étroitement le Sacré Collège est uni à Notre personne.

» Nous trouvons une preuve de cette union dans les encourageantes félicitations que les cardinaux de cette Eglise romaine, toujours mère des délaissés et toujours secourable aux malheureux, ont voulu Nous adresser pour Nos humbles efforts tendant, aussi

longtemps que la paix n'aura pas été restaurée, à adoucir les maux de la guerre.

» Mais louange en soit à Notre Seigneur Jésus-Christ qui, couvrant de sa personne les membres de ceux qui souffrent, inspire, reçoit les œuvres de charité et leur donne toute leur valeur. Mais cette adhésion se manifeste plus clairement encore par l'identité de pensées et d'aspiration que par la bouche de son vénérable doyen aux paroles duquel une longue expérience et un esprit très averti confèrent une valeur spéciale, le Sacré-Collège a déclaré partager avec le Chef de l'Eglise.

» Echo harmonieux du chœur unanime des anges dont les notes si pures ne cessent de résonner avec éclat à travers le fracas des armes et les explosions des haines, votre voix, Monsieur le Cardinal, a répété le souhait propre à Jésus et à la fête de sa Nativité, le souhait de « la pacification des hommes » ; et comme pour ajouter encore de la clarté à la prière jusqu'ici non exaucée, vous n'avez pas oublié de faire des vœux chaleureux pour que, à la recherche de la paix, objet constant de notre désir, il ne manque de la part de personne la condition qui en accompagna l'annonce elle-même dans la grotte de Bethléem : « Paix aux hommes de » bonne volonté ».

» Nous ne Nous lasserons jamais de répéter combien ce vœu Nous agrée et combien Nous semble opportun l'avertissement qui l'accompagne. Nous avons en plusieurs documents de Notre pontificat mentionné la nécessaire condition de la bonne volonté, et, à l'instar de Notre premier prédécesseur (2e Petri, I. 13). Nous estimons qu'il est de Notre devoir d'en réveiller le souvenir par Nos avis adressés indistinctement à tous Nos fils, « *Justum arbitror suscitare vos in commonitione* ». Et comment, en effet, Nos fils pourraient-ils aspirer avec Nous à la paix, à cette paix juste et durable qui doit mettre fin aux horreurs de la guerre présente, si aucun bien conditionnel n'a jamais pu être obtenu sans l'observation de la condition dont il dépend, et le « *pax hominibus bonæ volontatis* » résonne aujourd'hui comme une promesse conditionnelle, ni plus ni moins qu'au moment où il retentit, la première fois, sur le berceau du Rédempteur nouveau-né.

» Plus d'une fois, dans le cours affreux de l'horrible tempête qui enveloppe une si grande partie du monde, en lisant les supplications des mères, des épouses, des pères, des enfants, et en mesurant par le regard et par le cœur les ruines sociales et domestiques de l'immense cataclysme. Nous Nous sommes souvenu des larmes versées par Jésus en présence de Jérusalem pécheresse, incrédule, orgueilleuse. Mais plus que les larmes, si éloquentes par elles-mêmes, les paroles attristées du Rédempteur Nous ont frappé d'effroi : « *Quia si cognovisses et tu... quæ ad pacem tibi nunc autem abscondita sunt oculis tuis... eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* » Oh ! que parmi les concerts angéliques et le doux attrait de l'Enfant pacifique, la terre connaisse maintenant « *quæ ad pacem sibi* » : que, pour mettre un terme à la des-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

truction des peuples, les puissants secondent la voix de ce Sénat éminent ; que les nations considèrent, que, à la lumière de la foi, et moyennant l'assistance de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie, l'Eglise voit, et que, même par une sorte d'intuition, son regard pénètre bien plus loin que les yeux de l'humaine fragilité. Que les adversaires cèdent enfin aux avertissements répétés et aux prières du Père de la famille chrétienne, et qu'ils préparent, par les voies de la justice, l'avènement et l'embrassement de la paix, afin que la parole de l'antique Psalmiste « *justitia et pax osculatæ sunt* » (Ps. LXXXIV, 11) trouvent de nos jours une application nouvelle. Nous Nous sentons encouragé à espérer de voir bien se réaliser ce vœu, — et à cause des souffrances expiatrices des bons, et à cause des saintes invocations de Nos chers fils, des membres du Sacré Collège les premiers de tous.

» Quant à Nous, tranquille sur le sort de l'Eglise à laquelle, parmi les vicissitudes de peines et de joies, la main toute-puissante de Dieu ne fera jamais défaut, c'est avec confiance aussi que Nous arrêtons Nos yeux sur l'avenir des Etats que dans sa miséricorde le Seigneur ne fit point inguérissables.

» Nous arrêtons Nos yeux avec confiance sur vous aussi, Messieurs les Cardinaux, et sur tous ceux qui vous font une digne couronne et qui tous, dans une mesure diverse, participent à l'exercice de cette charité qui a toujours été le partage fortuné et qui spécialement aujourd'hui est la noble tâche de l'Eglise de Rome. S'il vous a plu, dans votre affection de fils, de Nous réconforter par la prière de l'Eglise : « *Dominus conservet eum, et vivificet eum* », il Nous plaît à Notre tour de prier le Père céleste, afin que « *quos dedit mihi non perdam ex eis quemquam* ». Il Nous plaît aussi de le conjurer pour que, reçue au berceau de Jésus, la paix de Dieu qui dépasse tout sens humain garde vos cœurs et vos intelligences ; il Nous plaît enfin de vous réconforter par ce gage de l'amour paternel qui, dans les difficultés de la vie, fortifie le cœur des fils, et que Nous vous présentons en vous accordant avec effusion la Bénédiction apostolique.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Janvier :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à midi.

A 9 heures, messe du « Souvenir Français », allocution de Monseigneur l'Evêque.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Aux offices, quête pour l'Œuvre anti-esclavagiste.

A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 11 : A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 12 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* 8 heures du soir, réunion générale ; les hommes ont leur place réservée ; instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

1er Dimanche après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe de communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. Grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, réunion de l'Archiconfrérie. Procession, recommandations, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la L. P. D. F.

Retraite préparatoire à la communion privée : Lundi, mardi et mercredi, instruction à la sacristie haute à 11 heures et à 4 h. 1/4. Jeudi, à 7 heures, messe de communion.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Janvier :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lundi 8 : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Kannad. — Des avis de réabonnement ont été adressés à toutes les paroisses. MM. les Curés et Recteurs qui ont réglé leur abonnement depuis le mois de Juillet sont priés de tenir cette réclamation pour non avenue, à moins qu'ils ne veuillent dater désormais leur abonnement du mois de Janvier.

S'adresser au Secrétariat de l'Evêché.

Réception du nouvel an à l'Évêché. — Samedi, à 10 heures, comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, Monseigneur a reçu MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs. M. le chanoine Bourlé, doyen du Chapitre de la Cathédrale, a présenté les vœux de tous dans les termes suivants :

MONSEIGNEUR,

Voici que s'achève l'année 1916. Que nous a-t-elle donné ? Beaucoup de peines et de douleurs. A pareil jour, l'an dernier, nous espérions qu'elle verrait se terminer cette affreuse guerre. Hélas ! notre espoir ne s'est pas réalisé. Toujours des combats meurtriers, toujours des morts sans nombre, toujours du sang à flots ! Seigneur ! Quand donc aurez-vous pitié, quand donc laisserez-vous tomber sur nous un regard de miséricorde ? *Domine, quando respicies ?* Ah ! Laissez-nous vous dire, avec le saint roi David : « *Tempus miserendi venit :* Il est temps que vous laissiez agir votre miséricorde ! »

Mais à côté de ces angoisses, de ces tristesses sans nom, il nous est doux de reconnaître que cette année qui finit, nous a apporté aussi quelques consolations et combien grandes ! Vous voici de retour de Rome, Monseigneur, et ce voyage si lointain, si pénible dans la saison si rigoureuse de l'hiver, ne vous a pas trop fatigué. Grâces en soient rendues à Dieu ! Pendant votre séjour à la Ville Eternelle, comme votre cœur d'Evêque et de Père a dû se trouver consolé ! Comme il s'est élancé vers Dieu, comme il s'est répandu devant Lui dans les ferventes prières que vous avez faites dans les divers sanctuaires que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vous avez visités ! Vous nous l'avez dit, le jour de Noël, dans votre admirable causerie, du haut de la chaire de votre Cathédrale : Dans ces prières, surtout à la chapelle de Saint-Yves des Bretons, vous avez eu un souvenir spécial pour votre Chapitre. Permettez-moi, Monseigneur, de vous en remercier, ainsi que de la bonté que vous avez eue de nous le faire savoir par la lettre toute gracieuse que vous avez daigné nous écrire de Rome même.

Puis, vous avez été reçu en audience par le Saint Père. Là encore, bien sûr, vous avez eu de la consolation quand vous avez dit à Pierre que votre diocèse tout entier, et le clergé et les fidèles sont à Lui de tout cœur et pour la vie.

Ensuite, sont venues les fêtes du Consistoire. Vous avez assisté aux magnifiques discours de Benoît XV. Vous avez entendu le Chef de l'Église dans l'un d'eux crier, je dirais, à toute la terre, son amour ardent pour la France, et comme tous ceux qui l'entendaient, vous aussi, vous n'avez pu empêcher de couler de vos yeux des larmes bien douces de joie et d'attendrissement. Enfin, voici qu'a lieu la réception solennelle des nouveaux Cardinaux. Vous accompagniez Monseigneur l'Archevêque de Rennes, qui a la gloire d'être le premier Cardinal breton bretonnant. Je n'en doute pas, vous étiez alors heureux et, en même temps, saintement fier de voir notre Métropolitain créé Prince de l'Église.

Je termine, Monseigneur, en demandant à Dieu : pour vous, qu'il vous comble de ses grâces, qu'il vous accorde les forces nécessaires pour rester de longues années encore à la tête de ce diocèse qui vous vénère et vous aime comme les Bretons savent aimer.

Pour la France, pour ma Patrie, que bientôt prenne fin cette guerre désastreuse qui a déjà fait tant de victimes et accumulé tant de ruines ! Qu'Il nous donne bien vite une paix solide et glorieuse !

Puis avec Benoît XV, avec vous, Monseigneur, avec tout votre clergé, du plus profond du cœur, je dis et je redis : « *Utinam renoventur gesta Dei per Francos !...* »

Monseigneur remercia M. le Doyen des sentiments qu'il venait d'exprimer et dont il appréciait la délicatesse et la sincérité : la confiance et l'attachement de tous ses prêtres sont, pour un Evêque, le meilleur des réconforts, au milieu des difficultés de l'administration. Il connaît le zèle des membres du clergé paroissial, dont un trop grand nombre, hélas ! sont morts à la peine, dans le cours de l'année, et de façon plus soudaine encore, pendant ces derniers jours. Il sait l'activité du personnel enseignant qui se multiplie pour combler les vides et qui a réalisé comme une gageure en gardant ouvertes toutes les écoles, tant primaires que secondaires. Il admire le dévouement des missionnaires qui, sans abandonner le ministère des retraites, trouvent encore moyen de venir en aide aux confrères trop surchargés.

Puis, reprenant et développant, au point de vue spécial du clergé, les souvenirs de son audience pontificale, Sa Grandeur nous fait assister, pour ainsi dire, à cette conversation elle-même, en reproduisant les détails de l'attitude familière du Pape et presque les inflexions de sa voix qui devient plus pressante, lorsqu'il s'agit de la sanctification des prêtres, et des entraves que la guerre est venue fatalement apporter aux œuvres d'apostolat. A ce propos, Monseigneur rectifie une opinion qui tend à se répandre en certains milieux, opposant un Pape à l'autre. Benoît XV condamne les mêmes errements que Pie X et ses directions partent de ce même principe que l'action catholique, pour être durable et féconde, doit se développer dans l'ordre et suivant la hiérarchie, en conformité d'esprit avec ceux qui ont la charge et la grâce de la diriger.

Ce qui importe, avant tout, c'est de donner à l'enfant une mentalité chrétienne, mais il est également nécessaire de grouper et de coordonner les efforts de tous les catholiques, pour travailler au relèvement de notre pays, suivant le programme qui vient d'être si nettement établi, par la corporation des publicistes chrétiens. En attendant que blanchissent, à l'horizon, de splendides moissons, il est de notre devoir de semer, à pleines mains, la confiance, dans la prière et dans le sacrifice.

QUIMPER. — « Souvenir Français. » — La messe de *Requiem* en mémoire des militaires et marins tombés pour le Pays et des victimes du *Suffren* et de l'aviation sera célébrée, le dimanche 7 Janvier, à 9 heures du matin. Monseigneur Duparc prononcera une allocution et donnera l'absoute.

Nécrologie. — 1. M. LÉAL, RENÉ-MARIE. — M. Léal était issu d'une des familles les plus honorables et les plus chrétiennes de Guipavas. Il était le troisième enfant que ses parents donnaient à Dieu, deux de ses sœurs ayant revêtu l'habit des religieuses Augustines. Deux qualités le définissaient : il était la modestie et la bonté même. Partout où il a passé : à Lanriec, à Bannalec, à Saint-Thégonnec, comme vicaire ; à Lannéanou, à Plouvien, comme recteur, il a fait, sans chercher à s'en prévaloir, le plus grand bien. Il s'est toujours attiré la respectueuse et confiante affection de tous ceux qui l'approchaient et le connaissaient.

C'est surtout à Plouvien, dont il a été le recteur pendant vingt-cinq ans, depuis 1892, qu'il a été prêtre modeste, bon, bienfaisant, zélé. Deux missions fructueuses données à sa paroisse, la fondation d'une florissante congrégation d'Enfants de Marie, l'établissement de l'Adoration mensuelle des hommes en union avec Montmartre ; un Cercle rural de jeunes gens ; des Œuvres sociales pour l'avantage matériel et moral de ses paroissiens, etc., tel est le résumé de ce qu'il a créé et maintenu.

Le départ de ses deux vicaires mobilisés l'avait, naturellement, affecté, mais pas abattu ; au contraire, il imprimait un nouvel élan à son dévouement pour ses chers paroissiens. Cette aggravation de ses fatigues, à un âge où ses forces diminuaient, ont fini par venir à bout de sa robuste constitution. Ils sont nombreux, ceux que le fardeau trop lourd du labeur paroissial ont ainsi conduits prématurément à la tombe, victimes obscures de la terrible guerre. M. Léal est tombé, lui aussi, comme un soldat, sur le champ de bataille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il a accepté ses dernières souffrances avec une patience et une piété admirables. Il s'est éteint doucement, dans la soirée du mercredi 20 Décembre.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi suivant. Toute la paroisse y assistait ; la vaste église de Plouvien était comble et elle revoyait la même foule au service d'octave, célébré le jeudi suivant. Quelle éloquence dans cet hommage unanime de la paroisse à la mémoire de son pasteur ! C'est la preuve évidente que son travail y a été fécond et que ses ouailles ont reconnu en lui le bon et fidèle serviteur à qui Dieu a promis le meilleur accueil.

II. Le R. P. HERJEAN. — La *Croix* a publié le dramatique récit suivant de la catastrophe qui vient de coûter la vie à notre compatriote de Crozon, le P. Herjean :

« Le 23 Octobre, arrivait, à l'adresse de Mgr Augouard, un télégramme lui annonçant une nouvelle aussi triste qu'inattendue. Il était libellé en ces termes : « P. Herjean noyé, *Dieta* coulé ». Quelques jours après, une lettre explicative venait confirmer cette nouvelle et donner des détails sur le terrible accident.

Le matin du 21 Octobre, on était venu appeler le R. P. Herjean, supérieur de la mission de Liranga, auprès d'un malade atteint de la maladie du sommeil. Aussitôt, il donna l'ordre de chauffer le petit vapeur, puis partit pour accomplir son ministère, et essayer de sauver ce malheureux s'il en était encore temps. Le village n'était qu'à environ deux heures de la mission, et le trajet se fit sans encombre.

Déjà, le *Dieta* — c'était le nom du petit vapeur — allait accoster, quand il heurta un de ces troncs d'arbres si nombreux sur les rives du fleuve. Le *Dieta*, qui n'était pas lesté, violemment ébranlé par la secousse, s'inclina brusquement : tout l'équipage, pris de panique, se précipita du côté opposé. Il n'en fallut pas davantage pour que ce brusque mouvement fît chavirer le bateau, qui coula à pic, entraînant avec lui tout l'équipage.

Ce fut un sauve-qui-peut général, et chacun ne songea plus qu'à gagner la rive.

Le P. Herjean, très bon nageur, parvint vite à s'accrocher à une branche d'arbre. Se retournant alors, il s'aperçut qu'un de ces hommes était entraîné par le courant, très violent à cet endroit.

N'écoutant que son courage, le bon Père n'hésita pas à se lancer à son secours. Déjà il avait rejoint le malheureux, qui se cramponna désespérément à lui. Mais le Père, gêné dans ses mouvements par la soutane qu'il n'avait pas pris le temps d'enlever, épuisé par la violence du courant, et aussi par l'émotion, disparut dans les eaux ! Son courage avait été au-dessus de ses forces !

A ce moment, deux hommes de l'équipage, voyant le Père en danger, se jetèrent à l'eau pour aller à son secours ; mais il était trop tard, tous les efforts furent vains !... Le brave Père avait donné sa vie pour ses enfants !

On ne peut s'imaginer la terreur et la douleur de ces pauvres

noirs, qui restèrent là longtemps, comme ahuris, sans paroles, les yeux fixés sur les flots qui leur avaient ravi leur Père.

Le corps ne reparut point à la surface.

Il fallut bien se décider à repartir, et désolés, ils revinrent annoncer la triste nouvelle à la mission de Liranga, où ce fut une nouvelle explosion de cris de douleur !

Cependant, il fallait essayer de retrouver le corps. On envoya de tous côtés faire des recherches. Ce ne fut que le soir du quatrième jour qu'on trouva le cadavre retenu au milieu des racines d'un arbre. On le rapporta et on l'inhuma pieusement dans le cimetière de Liranga. Au moins le cher Père reposera-t-il au milieu de ses enfants, pour lesquels il s'est dévoué jusqu'à la mort.

Quel coup ce fut pour notre vénéré Vicaire apostolique ! Affaibli par une terrible fièvre qui le terrasse et le fait souffrir depuis plus de deux mois, ce fut avec une profonde affliction qu'il apprit cette mort si douloureuse à son cœur de Père ! et son état de santé ne fit que s'aggraver.

D'autant que la perte d'un de ses missionnaires vient encore lui créer de nouveaux soucis, dans un moment où le manque de personnel l'avait précédemment obligé à de grands sacrifices !

Quel coup aussi pour la mission de Liranga ! Le P. Herjean en était l'âme ; aussi ne pourra-t-on pas comprendre les regrets qu'il laisse après lui !

Mais si le P. Herjean était l'âme de Liranga au point de vue spirituel, on peut dire que le *Dieta* en était l'élément vital et indispensable ! C'était le *Dieta* qui permettait aux missionnaires d'aller porter les secours de leur ministère le long du Congo, de l'Oubangui et jusque dans les nombreuses rivières qui environnent la mission. Il n'était pas seulement utile, mais il était nécessaire dans ce coin d'Afrique qui, de l'immense vicariat de Mgr Augouard, est peut-être le plus infesté par la mouche tsé-tsé. Aussi peut-on dire que le *Dieta* disparut, c'est le ministère de Liranga ruiné, anéanti. Et c'est aussi une perte matérielle, énorme pour nous, de 25 000 francs. Mais la perte la plus sensible est encore celle du valeureux missionnaire ! »

R. I. P.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Alain Breton, à l'hôpital militaire de Moulins, où il a succombé à la fièvre typhoïde.

Né à Melgven, M. Breton était vicaire à Auvers, dans le diocèse de Seine-et-Oise, lorsque survint la mobilisation. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Le diplôme aux familles. — La *Croix* a inséré au sujet de ce diplôme la note suivante :

La *Croix des Côtes-du-Nord* veut bien nous transmettre une lettre émanée de la présidence de la République, annonçant qu'à la suite des observations faites au sujet du diplôme commémoratif

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des soldats morts au champ d'honneur, des épreuves d'un nouveau modèle ont été mises au tirage.

Nous sommes heureux de cette satisfaction donnée aux protestations dont nous nous étions fait l'écho. Toutes les familles lectrices de la *Croix* demanderont le modèle nouveau, que, du reste, nous ne connaissons pas encore.

Les Petits Bretons de Saint-Michel-en-Priziac, Langonnet (Morbihan). — Une pensée chrétienne et patriotique des plus généreuses a inspiré, en Septembre 1898, la fondation de l'Œuvre des Petits Parisiens de Saint-Michel-en-Priziac, près de l'abbaye de Langonnet.

Les bienfaits de cette Œuvre viennent d'être étendus à la région bretonne, au centre de laquelle elle se trouve, et particulièrement aux deux villes de Lorient et de Brest. Elle pourra ainsi rendre gratuitement de grands services aux amis de l'Enfance abandonnée.

But de l'Œuvre : L'Œuvre a pour but d'enlever à la misère matérielle et morale les enfants sans famille, exposés au vagabondage, et d'en faire de bons Français.

Conditions d'admission : Les conditions pour être reçu dans l'Œuvre sont les suivantes : 1° appartenir, sans qu'il soit nécessaire d'y être né, aux départements de la Bretagne ; 2° être orphelin de père et de mère, et sans ressources (cette condition est absolue et ne souffre aucune exception) ; 3° être âgé de six ou sept ans et n'en avoir pas plus de dix ; 4° n'être atteint d'aucune maladie contagieuse ou infirmité grave.

Les admissions sont faites *uniquement* par le Comité fondateur : aucune exception n'est consentie aux conditions sus énoncées.

Education : L'établissement est dirigé par des ecclésiastiques ayant comme auxiliaires des maîtres laïques choisis et nommés par le Supérieur. Situé au centre de la Bretagne, sur une colline granitique entourée de bois, de landes et de prairies, il réunit toutes les conditions d'hygiène et d'agrément désirables. Il peut contenir 500 enfants.

L'Enseignement comprend, outre une *Ecole* pour les plus petits, les *Cours primaires* ordinaires jusqu'à l'âge de treize ans.

A partir de treize ans, ceux des enfants qui le désirent et le méritent, peuvent être autorisés à rester dans la maison et être admis :

Les uns dans un *Cours supérieur*, où ils sont préparés aux examens du Brevet simple et même supérieur ;

Les autres dans des *Cours professionnels*, tels que l'agriculture, le jardinage, et les métiers usuels de cordonnerie, taillerie, menuiserie, forge, etc.

Le Supérieur, à défaut des parents, tuteurs ou protecteurs, s'efforce de placer les enfants, à leur sortie, dans les conditions les plus avantageuses pour leur avenir.

Nota. — Pendant la durée de leur séjour à Saint-Michel, les enfants peuvent, naturellement, recevoir la visite des membres de leurs familles ; mais ils ne sont pas autorisés à faire des voyages ou à prendre des vacances. Les vacances se prennent dans l'établissement même.

Pièces a fournir : 1° Extrait de naissance ; 2° extrait de baptême (si l'enfant est baptisé) ; 3° certificat médical de vaccination et de bonne santé ; 4° l'acte de consentement du parent, tuteur ou protecteur responsable.

Nota. — Les frais de pension et d'entretien sont à la charge de l'Œuvre. Mais les protecteurs et protectrices des enfants lui rendront un service très apprécié en couvrant les frais d'entrée (voyage, habillement, etc.), portés à la somme de 50 francs.

Toutes les demandes d'admission sont centralisées par *M. l'abbé Questel*, rue de Sèvres, 74, Paris.

Pour le département du Finistère, s'adresser à *M. le chanoine Alf. Le Roy*, directeur diocésain des Œuvres, à Quimper.

Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille *(70, rue Denfert-Rochereau, Paris).* — Ecole de Gouvernantes d'Enfants. — 1° Dans une pensée patriotique, l'Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille, voulant faciliter la formation pour la première éducation des enfants d'un personnel de choix destiné à remplacer les gouvernantes trop souvent recrutées en Allemagne ;

2° Voulant, en même temps, procurer aux jeunes filles de bonne éducation, une carrière qui — tout en leur assurant un emploi rémunérateur tant en France qu'en pays alliés — donnerait à leur activité un but dont la haute portée morale répondrait à leurs légitimes aspirations et leur permettrait d'exercer un véritable apostolat ;

3° Dans cette double pensée, l'Association a ouvert une Ecole pour la Formation de Gouvernantes. Les *conditions d'admission* sont : âge : de 18 à 30 ans, une bonne santé, une bonne éducation, une instruction équivalente au brevet élémentaire ;

4° L'*enseignement* comprendra au minimum 4 mois de cours externes consistant en : instruction religieuse et morale professionnelle, pédagogie, puériculture, méthode des « Jardins d'enfants », langues étrangères, solfège, couture et raccommodage, stage dans une crèche et un cours de jeunes enfants. Les études se termineront par un examen donnant droit au diplôme ;

5° Les cours commenceront les 15 de chaque mois, du 15 Octobre au 15 Février. Les prix des cours sont de 20 fr. par mois. Les élèves n'ayant pas de famille à Paris peuvent loger dans la maison d'accueil (pension : 90 fr. en chambrette, 100 fr. en chambre). Il peut être accordé des bourses et des demi-bourses.

En faisant leur demande d'admission, les candidates sont priées d'y joindre les pièces suivantes : *a)* un certificat médical ; *b)* leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

photographie ; *c)* une note (rédigée par l'aspirante) faisant connaître ses antécédents : études, emplois remplis préalablement, ainsi que la profession des parents ; *d)* le nom et l'adresse d'une ou deux personnes pouvant donner des références.

Nos prêtres soldats.

13 Novembre 1916. — Vous me demandiez si mes « paroissiens » me donnaient quelque satisfaction. En réponse, je vous envoie ce document. Celui qui l'a signé est du diocèse du Mans, de la classe 15, le meilleur qui soit au front.

Il ne faisait même pas partie du groupe de jeunes gens que nous groupons aux jours de repos : il ne s'était pas fait connaître, et nous ne l'avions pas remarqué.

Mon bien cher Papa,
Ma Maman chérie,
Ma chère Jeanne, mon cher petit Jean,

En ce moment, où sur ce champ de bataille la lutte est des plus pénibles, ma pensée est comme toujours toute remplie par vous.

Lorsque vous recevrez ces quelques lignes et que vous les lirez ne tremblez pas, rester courageux et soyez fiers ; car c'est que le Bon Dieu aura voulu rappeler à lui celui qui vous était si cher ; pendant cette terrible lutte sans pitié, mais quoi de plus beau ! que de mourir en combattant sur un champ de bataille et pour sa Patrie.

Pourtant une grande peine m'étreint à la pensée de vous quitter sans avoir pues vous revoir depuis mon départ, vous que j'aimais tant Papa et toi Maman qui m'avez tout prodigué pour que je sois heureux et qui avez toujours été si bon pour moi.

Et toi, ma Jeanne chérie, je compte sur toi pour les consoler et sois toujours bonne et aimante pour eux et sois assuré que jamais je ne t'ai oubliée.

Quant à toi, mon cher Jean, te voilà grand et tu me remplaceras auprès d'eux. Tu tiendras la place de nous deux et reste toujours honnête et obéissant et aies toujours confiance au Bon Dieu.

Ici, dans cette fournaise, c'est un puissant réconfort pour celui qui croit et avec Dieu avec soi on ne craint pas de mourir.

Ma récompense sera belle puisque, je l'espère, le Bon Dieu me gardera à lui et du haut du Ciel je prierai et veillerez sur vous, en attendant l'heureux jour où vous viendrez tous me rejoindre.

Mais, je vous en supplie, n'ayez pas trop de chagrin et donnez l'exemple, car il y en a qui seront plus à plaindre que nous et sans doute beaucoup d'autres mourront encore quoique la victoire soit certaine.

Mon bien cher Papa, ma Maman bien aimée, ma sœur chérie et à toi mon Jean, je vous demande pardon de toutes les peines que j'ai pu vous causer ; soyez assuré que jusqu'à la dernière minute j'aurai pensé à vous et je vous embrasse une dernière fois bien tendrement, de toute la force de mon âme, en attendant de vous retrouver dans le bonheur éternel du ciel.

Vive la France et à Dieu. **André.**

9 Septembre 1916.

(Broyé par un obus, à A., le 16 Octobre 1916.)

Pour copie conforme : **F. Le G...**

N. B. — J'ai scrupuleusement transcrit le texte, l'orthographe et la ponctuation.

10 kilom. de Salonique, le 5-18 Novembre 1916. — Aujourd'hui, dimanche 5 Novembre, notre aumônier a voulu chanter la messe aux intentions du Souverain Pontife, pour le repos des âmes frustrées par l'odieuse loi de Séparation.

Le spectacle n'avait rien de banal.

Au premier plan, le prêtre accomplit les rites de la divine Liturgie. Son aube, trop courte, laisse apercevoir les jambières et les bottes du soldat. Près de lui, un sergent, prêtre-soldat lui aussi, sert pieusement la messe. L'autel est des plus simples : une table légère, adossée à une palissade de bambous.

Par delà cette enceinte, des brebis, blanches et noires, prennent paisiblement leur pâture ; sur elles veillent deux molosses, accroupis, à l'humeur farouche. Le berger, sanglé d'une large ceinture rouge, et enveloppé d'une chape grise, dont la couleur contraste violemment avec le ton sombre de la tunique. Appuyé sur sa houlette, il contemple d'un œil curieux le spectacle étrange qui s'étale sous son regard.

Derrière le troupeau, voici le chemin de fer, où bientôt va passer le train sanitaire ; puis c'est la route, qui met dans la vallée un long ruban blanc. Plus loin encore, le sol semble s'élever, pour présenter parmi de rares arbres, les deux bourgades de Jenikoï et de Groadabor. Enfin, en dernière perspective, la chaîne des monts se dresse, avec ses contreforts tourmentés.

Dans ce cadre majestueux, sous un ciel gris comme celui de notre Bretagne, la cérémonie sainte se déroule. L'assistance, composée d'infirmiers et de malades, est très recueillie. Quelques hospitalisés, assis sur le bord d'une canalisation, tiennent en main le bâton qui leur a servi pour venir jusque là. Leur teint est terreux, mais l'espérance chrétienne resplendit dans leur regard. Il y a là des Français, des Serbes, des Malgaches, des Tonkinois. Le galon d'or des officiers met une lueur brillante parmi les noirs uniformes de nos malades.

Devant l'autel, plusieurs prêtres-soldats ont entonné le *Requiem*. Au terme de la plaintive mélodie des *Kyrie*, la voix du célébrant s'élève : « *Lectio...* »

Instinctivement, je cherche du regard, à l'horizon voisin, la citadelle de l'antique Salonique. Et ma pensée évoque les destinataires de la lettre du grand Apôtre, et je les vois lisant, avec une émotion intense, le passage de saint Paul relatif aux conséquences de la mort.

La mort, c'est le thème développé par notre prédicateur. Elle nous guette à tout instant, sur le champ de bataille comme à l'hôpital. Tenons-nous toujours prêts.

Peu après, le Seigneur descendait sur l'autel, à la parole de son ministre. Et l'on entendait le son clair des clochettes tintinnabulantes, suspendues aux cous des brebis voisines... Elles tintaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore, ces clochettes, au moment où le prêtre se frappait la poitrine, en disant : « *Agnus Dei qui tollis peccata mundi...* »

Hôpital temporaire n° 13. Camp de Zeitenlik, 16 Décembre 1916. — En arrivant dans ce pays, au début d'Août, j'ai été séparé de dix autres prêtres du diocèse ; avec lesquels j'avais voyagé : tous furent affectés au même hôpital ; je restais seul du diocèse ; ce fut pour moi une des journées les plus pénibles de toute la campagne ! Heureusement, un Père Oblat, de Nantes, était dans mon cas. Depuis, on ne se quitte plus, on loge sous la même tente, avec un troisième compagnon : chaque matin, on se répond mutuellement la messe. Dès notre arrivée, nous avons eu le bonheur de célébrer, chaque matin. Mais comme « oratoire » nous n'avons qu'une pauvre « guitoune », creusée à un mètre en terre. Au moyen de deux draps et de toile de tente nous en transformons une partie, chaque matin, en oratoire : c'est dans ce triste réduit que le Dieu des Armées daigne descendre, chaque jour ! dans ce lieu qui nous sert à tous trois, à la fois de réfectoire, de bureau, de salon ! de fumoir et, pour moi, de dortoir, et qui, de plus, est habité, malgré toute notre vigilance par de nombreux rats et souris, sans compter d'autres petites bêtes encore plus nombreuses peut-être ! On est honteux de ne pouvoir recevoir Notre Seigneur plus décemment.

D'autre part, dans l'immense plaine où est situé notre hôpital, se trouve le camp russe : les troupes y séjournent, toujours quelques semaines, avant d'aller au front. Elles nous donnent le bon exemple au point de vue religieux. En effet, chaque soir, elles chantent les prières en commun, l'écho se répète dans toute l'immense plaine : c'est tout à fait grandiose, impressionnant d'entendre tout ce peuple prier, et l'on est pris d'un sentiment d'admiration pour la prière oficielle.

Dans notre hôpital, nous soignons des malades d'au moins une douzaine de nations. Que de langues il faudrait connaître pour se faire entendre de tous ! Nos journées sont trop chargées, car le personnel infirmier est trop restreint, et il y a toujours une bonne demi-douzaine qui gardent le lit. Je sors moi-même de l'hôpital ; j'ai été malade pendant un mois et demi. J'avais succombé uniquement au surmenage. Depuis huit jours, j'ai repris mon service, qui est un peu moins pénible, et maintenant, à la grâce de Dieu.

Y. M.

25 Décembre. — Je tâche de suivre le conseil que vous me donniez, l'année dernière. « Sur mon char, j'imite Philippe, qui convertit l'eunuque de la Reine d'Ethiopie. » Mais mon rôle s'est élargi. Ce n'est plus un char qui m'est confié, c'est tout un convoi. Tel le centurion, je dis à mes conducteurs : « Fais cela, et ils le font ; va là, et ils y vont ».

P. M.

Du front, le 25 Décembre. — Je vous écris près d'un village désolé par la guerre. De tous côtés, des maisons au toit éventré, aux murs troués par les obus et menaçant ruine. Les rues sont

barrées et obstruées de réseaux de fil de fer. C'est lamentable. Pourtant, à l'une des issues du village, une maison à moitié démolie a été transformée en chapelle, par les soins des prêtres-soldats qui passent par là. Un autel de campagne y est installé. Cet autel, formé de quelques planches, est adossé à une cheminée. Il est surmonté d'un grand Christ et de deux statuettes (N.-D. de Lourdes, devenue aussi N.-D. des Tranchées, et la bonne sainte Anne, patronne des Bretons). Ces reliques viennent, sans nul doute, d'une église bombardée, du voisinage. Quelques tableaux d'un Chemin de Croix ornent les murs crevassés. Depuis quelques jours, j'ai le bonheur d'y célébrer la messe.

J.-M. F.

BIBLIOGRAPHIE

Aux bureaux du *Propagateur des Trois « Ave Maria »*, à Blois (L^r-et-Cher).

Les Trois Grands Privilèges de Marie : Puissance, Sagesse, Miséricorde, par le P. Jean-Chrysostome, O. M. C. — Cet ouvrage, de près de 500 pages, est une étude approfondie et magistrale sur la Puissance, la Sagesse et la Miséricorde de Marie, avec des aperçus insoupçonnés par beaucoup, et appuyés sur la saine théologie.

Histoire et Pratique de la Dévotion des Trois « Ave Maria », par le Père Jean-Baptiste. — Opuscule de propagande, illustré, de 32 pages. *Nouvelle édition*, qui *résume* tout ce qui a trait à cette dévotion, aujourd'hui universellement répandue. — Franco : 0,15 ; la douzaine : 1 fr. 50 ; le cent : 10 fr.

La Dévotion aux Trois « Ave Maria », *d'après saint Alphonse de Liguori,* par un Père Rédemptoriste. — Franco : 0,40 cent.

Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria ». Année 1917. — Franco : 0 fr. 30 ; la douzaine : 3 fr. 50 ; le cent : 25 fr.

Petit Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria », *pour enfants de 7 à 14 ans.* — Franco : 0 fr. 20 ; la douzaine : 2 fr. ; le cent : 15 fr.

Un Écolier modèle : Henri Bernèche *(en religion Frère Norbert de Marie),* 1893-1910, par le Père Jean-Baptiste. — Franco : 0 fr. 25 ; la douzaine : 2 fr. 50 ; le cent : 18 fr.

Pour tous ces livres et opuscules, s'adresser à M. le Directeur du Propagateur des Trois « Ave Maria », 14, rue Pierre-de-Blois, à Blois (L^r-et-Cher).

E. POULAIN : **Pourquoi et quand vaincrons-nous ? — Réfutation décisive des Rumeurs infâmes.**

En deux brochures compactes, bien que caviardées, l'auteur s'est proposé, comme il le dit lui-même, d'élever les âmes et de semer la confiance en dissipant les illusions, les préjugés, les rumeurs, dissolvants d'autant plus redoutables que rarement ils se concrétisent, ce qui permettrait de les atteindre directement.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 12 Janvier 1917. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières à Notre Dame de Pontmain ; L'impôt sur le revenu ; Nomination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Quimper : le *Souvenir français* ; Monseigneur à « Saint-Vincent » ; Noces d'or de trois Religieuses ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la guerre du Finistère (11e liste) ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Le Pape et les prisonniers ; Mort du R. P. Cormier ; Mort de M. Allard, à Rouen ; Mort de Mgr Monnier, à Cambrai ; Mgr Paul Nègre, évêque auxiliaire de Viviers ; Guerre et Deuil public au XIVe siècle.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Hilaire et de S. Félix.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Hilaire, et de S. Maur.

Lundi, 15. — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Marcel Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — La Chaire de saint Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Melaine, Evêque, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 20. — SS. Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 21. — 3e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur, Brest ..... du 9 au 18 Janvier.
Carhaix ..... du 19 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières à Notre-Dame de Pontmain. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs les prières à Notre Dame de Pontmain indiquées pour le 17 Janvier, et nous les engageons à y associer les enfants par la récitation d'un chapelet à l'église paroissiale au cours de la journée.

II. L'impôt sur le revenu. — D'importantes modifications ont été apportées à la loi concernant l'impôt sur le revenu : Toute personne dont le revenu imposable dépasse la somme de trois mille francs sera désormais assujettie à l'impôt. De plus, la déclaration, jusqu'ici facultative, devient obligatoire pour les contribuables ; elle doit être produite dans les deux premiers mois de l'année.

La *Semaine religieuse* devant publier prochainement une note explicative sur ce sujet, Nous conseillons aux membres du clergé d'attendre que cette note ait paru pour faire leur déclaration.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé : recteur de Quéménéven, M. Kervella, recteur de Brennilis.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 14 Janvier :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 18 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Samedi 20 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi 12 Janvier :* à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

IIe Dimanche après l'Epiphanie : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. Après vêpres, à 3 heures, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de Services. — Un service anniversaire pour M. Mével, ancien recteur de Leuhan, sera chanté dans cette paroisse, le *lundi 15 Janvier*, à 10 heures, et à Plonévez-Porzay, le *mercredi 17 Janvier*.

— Un service solennel pour M. Rogel sera chanté à Plouvien, le *mardi 16 Janvier*.

Quimper. — **Le *Souvenir Français.*** — La messe du *Souvenir Français*, en mémoire des soldats et marins tombés pour le Pays et des victimes du *Suffren* et de l'aviation, a été célébrée, dimanche, à 9 heures, devant une foule qui emplissait la cathédrale. Dans la nef avaient pris place les autorités civiles et militaires, les Œuvres ambulancières, les sociétés patriotiques, les blessés des hôpitaux, de nombreux soldats de la garnison. Les élèves du Lycée la Tour-d'Auvergne et des écoles, etc., assistaient à la cérémonie. Le catafalque, dressé dans le chœur, était orné de verdure et de drapeaux. Avant l'absoute, Monseigneur prononça une allocution dont nos lecteurs trouveront ici, à défaut du texte *in-extenso*, une large et fidèle analyse.

Monseigneur, interprétant la parole de l'Ecriture, relative aux morts dont « *la mémoire est en bénédiction* », dit que les « morts pour la Patrie » mériteraient cet hommage, et que l'œuvre du *Souvenir Français* a pour but de le leur rendre.

Les tombes que le Comité élève et entretient sur les restes de nos glorieux soldats perpétueront leur mémoire parmi nous.

Malheureusement, pour beaucoup d'entre eux, le monument projeté ne pourra garder que leur nom. Combien ont disparu sans qu'on ait pu retrouver ou distinguer leur corps ! Combien ont péri sur mer, depuis le *Bouvet* en pleine bataille jusqu'au *Suffren* en traversée tranquille ! Leur nom sur le granit empêchera du moins l'oubli de les atteindre et touchera le cœur de leurs parents et de leurs amis en deuil.

D'autres dormiront dans des tombes anonymes. Leurs noms ne sont connus que de Dieu. « Les tombes sans nom sont les plus glorieuses, » a écrit un fier soldat (1). Le sacrifice des victimes qu'on y a couchées lui paraît le plus complet de tous. Il demande à le partager. « Qu'on n'embusque pas mon cadavre à l'arrière... Je veux être un de ces morts anonymes, sur la tombe de qui pourront s'agenouiller, prier et pleurer, toutes les robes de deuil. Et toi, mon Dieu, bénis toutes les tombes ! » Il ne faut pas souhaiter que ce vœu austère s'accomplisse. Les tombes anonymes ne peuvent pas être la règle. Il est bon que le peuple sache où reposent ses défenseurs ensevelis dans leur triomphe. C'est une loi naturelle, venue du cœur de Dieu. Il approuve, dans l'Ecriture, les tombeaux dédiés aux Sauveurs d'Israël.

Ce n'est pas que l'âme ait besoin pour son corps de cette poussière de gloire. Mais la justice veut que le corps ne soit pas exclu de l'hommage rendu à l'homme tout entier.

Quand un de nos aviateurs, après vingt victoires dans sa guerre aérienne, finit par succomber en pleine gloire, les restes mêmes de l'aéroplane qui le portait sont associés à son souvenir, et nos musées militaires voudraient pouvoir les garder comme des reliques, tant ces

(1) Lieutenant Péricard : *Face à Face.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

débris tordus et ensanglantés ont emprunté d'honneur aux prouesses du pilote et du soldat qui furent l'âme de l'appareil.

Il faut honorer le corps en songeant à l'âme, selon la parole du poète chrétien Prudence : « O Terre, reçois et garde dans ton sein maternel cette dépouille que nous te confions. Ce fut le séjour d'une âme créée par l'Auteur de toutes choses. C'est là qu'habitait un esprit animé de la sagesse du Christ. Couvre ce corps que nous déposons dans ton sein. Un jour, Celui qui l'a créé et façonné de ses mains te redemandera son ouvrage. »

C'est donc à l'âme que va notre hommage. Mais, précisément à cause d'elle, nous respectons le corps, et nous avons protesté, en son temps, contre les projets de crémation obligatoire qui menacèrent les restes de nos morts.

Le *Souvenir Français*, à travers le corps, vise l'âme. Ce qu'il veut graver au cœur du peuple, c'est avant tout le souvenir de l'âme du combattant. Car l'âme a été la grande ouvrière du sacrifice héroïque. Elle a donné l'impulsion et entretenu le mouvement dans l'être qui s'immolait. Toute la part sublime de l'acte lui appartient. Sans elle, l'humanité ne monterait jamais assez haut pour atteindre ce sommet du devoir, d'où l'âme domine les biens inférieurs et y renonce, pour suivre l'élan qui vient de Dieu. Quand elle coopère pleinement, et avec conscience chrétienne de son acte, à cet élan, elle a tout le mérite de son complet sacrifice, et elle le fait partager au corps dont elle se sépare. Rien ne manque à sa mémoire pour qu'elle soit en bénédiction au Ciel comme sur la terre : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.*

Sa mémoire est en bénédiction. Que faut-il entendre au juste par cette formule : bénir la mémoire du soldat ? Bénir, c'est *remercier* le soldat, c'est le *glorifier*, et c'est *prier* pour lui.

Bénir, c'est remercier. Béni soit celui qui sauve la France ! La reconnaissance nationale pour les morts de la guerre demeurera toujours au-dessous de leur mérite. S'ils n'avaient pas fait de leur corps un rempart au pays, s'ils n'avaient pas creusé leur tombe, au plus près des lignes ennemies, comme un obstacle infranchissable à la marche des envahisseurs, il aurait bientôt fallu ouvrir, au cœur même de la Patrie française, une autre tombe, où l'on eût jeté pêle mêle, l'honneur, le droit, la vie de la France, avec son indépendance nationale à jamais perdue. *Finis Galliæ !* Bénis soient l'Armée, la Marine, les chefs, les soldats, qui ont donné leur vie pour que vive la France ! Leur mémoire sera en bénédiction.

Bénir, c'est glorifier. Les bienfaits, il faut les entourer de reconnaissance. Les vertus, il faut leur rendre un culte. Dieu lui-même les honore. La haine du mal, l'amour du bien, le dévouement, l'abnégation, la charité, la force de caractère, le sens du devoir, le sacrifice pour l'accomplir, c'étaient là, même en temps de paix, des vertus nécessaires et saintes. Au creuset de la guerre, parce que ces vertus sont accompagnées de souffrance et qu'elles mènent logiquement au danger de mort, parce qu'elles imposent le renoncement non seulement aux plus graves soucis d'affaires mais aux plus chères affections de la vie, parce qu'elle supposent l'amour de Dieu aussi bien que l'amour de la Patrie, avec une indignation généreuse contre l'injustice commise et contre l'outrage fait au Pays, elles atteignent un degré de mérite dont aucune gloire humaine ne pourrait égaler la magnificence. Glorifiez hardiment la souffrance et la vertu. Ce sont elles qui sauvent. Un jour, Dieu fera le total des actes d'héroïsme connus ou ignorés.

Il discernera en eux le ferment de foi chrétienne qui les a portés au maximum de leur valeur. Et il proclamera, bientôt, je l'espère, que, même avant la puissance, la vaillance et le génie militaire, la vertu dans le sacrifice constitue la force invincible, d'où sortiront demain la victoire et la paix. Vous pouvez les glorifier hautement.

Bénir, c'est prier. Dans l'âme humaine, les fautes sont toujours mêlées aux vertus. La guerre est souvent démoralisante, même pour les meilleurs, même dans les tranchées sanglantes. Nous n'avons ni à excuser les fautes, ni à les étaler, ni même à les juger en ce moment. Nous ne parlons qu'au nom de l'affection et de la reconnaissance. C'est pourquoi nous devons prier pour nos soldats.

Bénir, c'est prier. La plus douce et la plus émouvante manière de se souvenir des morts, la plus utile pour eux, la plus consolante pour nous, c'est la prière. Quand nous prions pour eux, nous les sentons vivre avec nous. Ce n'est pas de l'imagination : de même qu'ils doivent, s'ils sont au Ciel, « rayonner sur nous et en nous quelque chose de leur noblesse morale, de leur force et de leur bonté » (1), de même, ils peuvent, s'ils sont au Purgatoire, recevoir comme une part de notre propre vie par les suffrages et les mérites que nous présentons à Dieu en leur faveur.

Les catacombes romaines, qui furent les cimetières de la primitive Eglise, offrent à la science et à la piété des inscriptions funèbres innombrables. Toutes ont un sens de prière. Ces chrétiens, qui venaient de recevoir directement des Apôtres l'Evangile du Christ, trouvaient, pour parler à leurs morts, nos formules d'aujourd'hui. Ils leur souhaitaient le repos sans fin. Ils évoquaient le souvenir de leur faiblesse et de leurs fautes, mais aussi la pensée de leur foi sincère et de leur vertu. Ils parlaient de la rigueur des jugements de Dieu, mais ils affirmaient leur pleine confiance dans son infinie miséricorde. C'était notre catéchisme déjà paraphrasé sur ces murs plus de dix-huit fois séculaires. Le cœur de ces vivants parlait à l'âme des morts le même langage empreint à la fois d'humilité, de fierté, que nous faisons entendre à nos morts très aimés pour leur annoncer que nous prions Dieu de leur accorder un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. C'est le plus populaire de tous les langages, puisque c'est celui des épitaphes.

Les fidèles du *Souvenir Français* s'y associeront, pendant que seront chantées au chœur les formules saintes transmises par la tradition catholique et réservées par l'Eglise à nos offices funèbres : « *Requiem æternam*... Donnez-leur, o mon Dieu, le repos éternel ; et faites luire sur eux la lumière sereine qui ne s'éteindra jamais. *Lux perpetua luceat eis.* »

Sur la tombe des soldats sont associés le Drapeau et la Croix : le Drapeau, qui signifie qu'ils furent de bons Français ; la Croix, qui rappelle le sang de leur sacrifice uni à celui du Christ et rejoignant la grâce et les promesses de leur Baptême.

Dieu fasse que leur glorieuse immolation mérite à la France de garder toujours unis, dans la nouvelle période de son histoire, la Croix et le Drapeau, qui sont si bien faits pour s'entendre !

Sur la terre sanctifiée par de si nobles tombes, comment ces deux étendards pourraient-ils être séparés ? Comment l'injustice et l'ostracisme pourraient-ils tenter de reparaître ?

Le sang des martyrs conquit la liberté de l'Eglise. Il y a eu assez de

---

(1) Mgr Chollet, archev. de Cambrai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sang catholique, de sang baptisé, offert spontanément à la Patrie depuis deux ans, pour que les morts, sauveurs du Pays, obtiennent aux générations qui les suivront la pleine liberté de leur vie religieuse, et des institutions qui la régissent, et des œuvres qui la propagent ou la défendent.

La postérité, appelée, grâce à eux, à jouir de ce bienfait, les glorifiera comme les Libérateurs de la France, et elle leur appliquera, avec une double reconnaissance, l'épitaphe empruntée aux saints Livres : « *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.* Ils ont été aimés de Dieu et des hommes, et leur mémoire est en bénédiction. »

***

— **Monseigneur à « Saint-Vincent ».** — Le 23 Décembre, à son retour de Rome, Monseigneur s'est rendu à « Saint-Vincent » pour l'échange traditionnel des vœux de nouvel An avec ses Petits Séminaristes. Accueilli à la salle des fêtes au chant du cantique breton : *Ni ho salud stereden vor*, harmonisé par M. Mayet et parfaitement exécuté par la chorale qu'il dirige, Monseigneur a entendu la lecture des places des examens trimestriels. Puis un élève de Philosophie, Jean Guillou, se fit l'interprète éloquent de ses camarades et traduisit leurs sentiments en ce petit discours d'une facture achevée et d'une remarquable élévation de pensée :

« MONSEIGNEUR,

» C'est un bonheur bien grand pour les élèves du Petit Séminaire de recevoir la visite de Votre Grandeur, et la marque de paternelle bienveillance que vous leur donnez en venant passer quelques instants parmi eux, leur va droit au cœur. Ils vous en expriment leur reconnaissance et vous prient, Monseigneur, d'agréer aujourd'hui leurs vœux de bonne année. Que le divin Enfant, dont nous allons bientôt célébrer la naissance glorieuse, répande sur vous l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions !

» A nous, Monseigneur, se joignent par la pensée nos camarades si nombreux que la France a appelés à la servir et qui, malgré la distance qui les sépare, sont de cœur avec nous et sont pénétrés pour Votre Grandeur des mêmes sentiments d'affection, de respect et de vénération.

» Bientôt, Monseigneur, plusieurs d'entre nous devront encore quitter la sainte Maison qui les abrite pour suivre leurs aînés dans les casernes et ensuite sur les champs de bataille. Ils tâcheront d'être dignes de leur école « Saint-Vincent », dignes de leurs aînés, dignes du diocèse de Quimper ; fidèles à l'esprit de leur vocation, ils s'efforceront, par leurs bons conseils et leurs bons exemples, de faire respecter autour d'eux et de faire aimer Notre Seigneur Jésus-Christ, Celui à qui est dû tout honneur et toute gloire, Celui dont le secours nous est indispensable pour triompher de nos ennemis.

» Quant aux autres, Monseigneur, ceux que leur âge n'appelle pas encore au secours de la Patrie et qui resteront à « Saint-Vincent », ils continueront, comme par le passé, et plus encore si c'est possible, à prier, à travailler, à offrir à Dieu leurs peines et

leurs sacrifices pour le salut de la France. Plus nos épreuves durent, plus nous comprenons la nécessité de la prière et de la pénitence. Et quand nous voyons nos aînés souffrir du froid dans la boue des tranchées, affronter si vaillamment la mort, tous les jours ; quand nous voyons les maîtres qui nous sont restés s'imposer de gaieté de cœur une tâche des plus laborieuses pour suppléer ceux qui sont partis, nous serions vraiment bien coupables si nous reculions devant l'effort, si nous ne mettions dans notre vie d'écoliers un peu plus d'ardeur et de générosité.

» La guerre a déjà fait de larges brèches dans les rangs du clergé. Il faudra remplacer ceux qui sont tombés ; et comme vous nous le disiez dans votre allocution du jour des Prix, on devra trouver, pour l'immense travail de restauration qui s'imposera après la guerre, des ouvriers à l'âme bien trempée, vaillants et généreux, qui soient à la hauteur de leur tâche et qui se dépensent, sans compter, à raffermir dans notre pays la vie chrétienne, qui seule peut assurer sa force et sa grandeur.

» C'est là aussi, Monseigneur, nous le savons, le vœu de Notre Saint Père le Pape Benoît XV qui, dans une réunion à laquelle vous avez eu le bonheur d'assister, a prononcé ces paroles qui ont réjoui le cœur de tous les bons Français : « *Utinam renoventur gesta Dei per Francos !* » Oui, la France doit rester la Fille aînée de l'Eglise, elle doit rester la nation noble, chevaleresque, qui mette son épée au service du droit, la nation généreuse qui vienne au secours de toutes les misères, et qui, à toutes les bonnes œuvres offre son concours le plus large et le plus empressé.

» Pour répondre au désir de Notre Saint Père le Pape, nous promettons, Monseigneur, de nous efforcer, pendant que nous serons dans cette maison, de donner pleine satisfaction à nos maîtres par notre piété, notre amour du travail, notre docilité, afin de préparer ainsi nos âmes à recevoir les grâces dont elles ont besoin, pour que nous puissions plus tard contribuer un peu à faire aimer Notre Seigneur Jésus-Christ, à étendre son règne sur la terre. Et pour que nos résolutions soient plus efficaces, nous vous prions, Monseigneur, de nous donner votre paternelle bénédiction. »

Le *Bulletin* de Janvier de l'Institution Saint-Vincent résume ainsi la réponse de l'Evêque :

Monseigneur revient de son voyage *ad limina Apostolorum*, il ne peut pas ne pas nous entretenir de Rome et du Pape. Le « compliment » qu'il vient d'entendre lui en fournit tout de suite l'occasion. « Saint-Vincent » a tenu, cette année, comme il y a quatre ans, à écrire à Sa Sainteté une adresse latine. Cette adresse, dit Monseigneur, est comme le compliment ; tous deux sont parfaits, pleins de beaux sentiments fort bien traduits. Il n'y a entre eux qu'une différence : l'un est écrit dans un français académique, l'autre dans un latin cicéronien. Monseigneur puise alors, dans la masse des impressions qu'il a rapportées de Rome, les souvenirs qui se rapportent à son Petit Séminaire. Le Saint-Père lui témoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gna une grande bienveillance pour ses Séminaristes, grands et petits, et ressentit une grande joie à l'entendre dire que, malgré la guerre, le Petit Séminaire était florissant et donnait de belles espérances pour l'avenir... Il nous raconte la visite qu'il fit à un petit séminaire italien, au cours d'une excursion à Subiaco, où l'on admire encore les restes du premier monastère fondé par saint Benoît, le *Protocœnobium*. A un détour du chemin, il se trouva tout à coup en face d'une grande porte grillagée donnant sur une cour, où toute une nuée de petits moines, portant soutane et calotte, prenaient bruyamment leurs ébats. Nous apprenons, à notre grand étonnement, qu'en Italie les petits séminaristes, comme les grands, portent la soutane et même la tonsure. Dès que la bande joyeuse aperçoit Monseigneur, c'est le silence le plus complet, et une course précipitée vers la grille, au grand scandale du vieux moine surveillant. La porte s'ouvre, c'est à savoir qui baisera le premier la main de l'Evêque et recevra sa bénédiction...

Monseigneur nous dit aussi le pèlerinage ému qu'il fit à la Catacombe de Sainte-Domitille, où reposent les corps des saints Nérée et Achillée, et songeant à l'héroïsme de ces jeunes gens de notre âge tombés en martyrs, il nous exhorte à les suivre dans le chemin de la vertu et du sacrifice. « Les temps sont tristes pour l'Eglise et pour la France. Il faut que vous, les jeunes, vous fassiez vos âmes belles et fortes comme les âmes de ceux qui luttent et meurent sur les champs de bataille. Voici que vous allez, pour quelques jours, au repos, à la liberté ; il faut que les vacances soient des vacances de guerre... Reposez-vous, mais surtout reposez vos parents, ils souffrent, ils se sacrifient, ils se ruinent peut-être : prenez part à leurs souffrances, à leurs sacrifices, et sachez leur épargner les moindres dépenses qui ne seraient pas indispensables... Vous voulez être libres : eh bien ! allez librement, spontanément vers la vertu, vers la piété ; c'est ainsi que vous tremperez votre caractère. La guerre vous guette aussi, peut-être ; soyez des hommes, dès maintenant, afin de faire facilement, un jour, tout votre devoir de Français et de chrétien. »

Monseigneur nous recommande aussi tout spécialement d'aimer de plus en plus fortement le Pape, de prier pour lui, et, au besoin, de le défendre contre les méchants qui le calomnient et l'injurient. Le Pape aime la France, il l'aime d'un amour de prédilection, c'est la vérité, et il faut que la voix de la vérité couvre la voix du mensonge.

Ajoutons qu'une adresse latine au Saint-Père, rédigée par un élève de Rhétorique, J.-M. Coadou, a reçu au Vatican le meilleur accueil, et que le Pape, très sensible à cette démarche filiale, a chargé le cardinal Gasparri de transmettre aux Petits Séminaristes de « Saint-Vincent » l'expression de ses félicitations et sa bénédiction apostolique.

— **Noces d'or de trois Religieuses.** — Une fête intime a réuni, le 27 Décembre, les religieuses et les enfants de l'*Adoration perpétuelle* de Quimper autour de trois vénérables jubilaires, Sr Marie-Stanislas, Sr Marie-Saint-Louis et Sr Marie-Germaine, qui célébraient le cinquantenaire de leur entrée dans la vie religieuse. Vraie fête de famille, à laquelle avaient été invités, à titre de parents, M. le chanoine Péron, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, et M. l'abbé Pinvidic, aumônier de la Solitude de Rennes.

Une première messe a été chantée par M. Péron. A la communion, ce fut l'émouvante cérémonie du renouvellement des vœux et de la consécration. Puis, la messe achevée, M. Pinvidic prononça une allocution où il définit le but et le sens de la fête.

Un temps déplorable vint malheureusement contrarier, dans l'après-midi, le désir de promenade des enfants. Elles en furent dédommagées par des chants et par une charmante causerie de M. Pinvidic. Le soir, vers 6 heures, M. Péron prenait à son tour la parole. Il exposa les beautés de la vie religieuse et ses sacrifices ; il célébra les mérites acquis par les jubilaires au cours de cinquante années d'abnégation consacrées au service de jour et de nuit de Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie et à l'éducation des orphelines. La bénédiction du Saint-Sacrement et le *Te Deum* achevèrent ces pieuses cérémonies.

La fête pourtant n'était pas close. Il restait à l'aumônier de l'Adoration M. le chanoine Bargilliat, l'artiste consommé dans l'art de la projection lumineuse, à charmer ses grandes et petites dirigées par l'exposition sur l'écran d'une série de tableaux représentant l'enfance de Jésus.

Fête réussie de tout point et qui a d'autant plus réjoui le cœur des trois jubilaires, que Monseigneur avait eu l'amabilité de s'y associer en adressant, la veille, aux vénérables religieuses sa bénédiction et ses paternelles félicitations.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la Guerre du Finistère. — *11e liste de souscription.* — Fédération Nationale d'Assistance aux Mutilés des Armées de Terre et de Mer (Fédération Barrès, à Paris), 15.000 fr. ; M. le Recteur de Dirinon, 10 fr. ; M. François-Marie Vigouroux, Stangmeur, à Dirinon, 5 fr. ; Mme Lemonnier, à Guilers, 10 fr. ; Pierrick, Marcelle et Annik de la Villemarqué, en souvenir de leur père, le capitaine François de la Villemarqué, mort pour la France, 50 fr. ; Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, en souvenir de sa visite à Penanrun, 100 fr. ; Mme Fauger Dupesseau, à Quimper, 5 fr. ; Abbé Picard, aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, 5 fr. ; Abbé Kervella, recteur de Guiclan, 10 fr. ; Don d'un médecin militaire belge, de Paramé, honoraires pour soins donnés à un civil français, 10 fr. ; Mme Ballet, Quimper, 50 fr. ; Mlle Joséphine Maradour, Quimper, 5 fr. ; Abbé Le Gall, vicaire à Cléden-Poher, 10 fr. ; M. Kérébel, Landerneau, 20 fr. ; M. François du Rusquec, Paris,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

10 fr. ; M. T. de Boisanger, Versailles, 40 fr. ; Mme Fabry, Brest, 50 fr. ; Abbé Pengam, recteur de Plouvorn, 10 fr. ; Don du Conseil municipal de Plouescat, par l'entremise de M. Trémintin, maire, 50 fr. — Total de la 11e liste : 15.450 fr.

Nos prêtres soldats.

Dans la Légion d'honneur. — Nous avons le plaisir d'apprendre la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. l'abbé *Adolphe-Joseph Bellec*, aumônier titulaire territorial à un groupe de brancardiers divisionnaire. Cette nomination est ainsi motivée : « Aumônier d'un groupe de brancardiers divisionnaire depuis le début des hostilités, n'a cessé de faire preuve, en toutes circonstances, notamment au cours des opérations de Juillet à Septembre 1916, d'un zèle et d'une abnégation au-dessus de tout éloge. S'est constamment prodigué, sous des violents bombardements, encourageant par sa présence les blessés et les brancardiers. (A déjà été cité.) »

M. l'abbé Bellec est, on le sait, recteur du Cloître-Pleyben.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Secteur 155, le 26 Décembre 1916. — Voilà le troisième hiver de guerre commencé. Sera-t-il le dernier ? Dieu seul le sait. Au mois d'Août 1914, nous ne pouvions pas prévoir une épreuve si longue, ni si cruelle. Je n'ai pas cependant à me plaindre de mon sort.

En cas d'attaque on relève les blessés ; au repos (!) on est tour à tour bûcherons, terrassiers, chargeurs d'autos, charpentiers, menuisiers, etc., etc. Après la guerre, comme dit la chanson, « on pourra se placer facilement, vu qu'on saura tout faire ».

Si le métier est parfois pénible, nous autres, prêtres, nous avons au moins la consolation de pouvoir assez facilement dire la sainte messe. Avec Notre Seigneur, la croix est moins lourde à porter, et quand on l'a pour compagnon on ne craint aucun danger. C'est notre pauvre Pays que nous plaignons. Comment pourra-t-il se relever après ces terribles épreuves ? C'est très volontiers que nous faisons tous les sacrifices pour aider à son relèvement et à son retour vers Dieu. Vraiment, il n'est pas possible que tant de souffrances aient été endurées, tant de sang versé en pure perte. Dieu sauve la France !

L. K.

26 Décembre. — Pour la troisième fois, je viens de passer la fête de Noël sur le front. Cette année, j'ai eu la consolation de voir un bon nombre de mes soldats s'approcher de la Sainte Table. Une compagnie du bataillon se trouvant un peu en arrière des lignes, à 6 kilomètres environ, dans un château abandonné, mais

assez bien conservé, je m'y suis rendu, sur l'invitation du capitaine pour célébrer la messe de minuit. Un local assez vaste avait été aménagé en chapelle. On y a recueilli, d'ailleurs, les ornements du culte qu'on a pu sauver de l'église du village, littéralement détruite par le bombardement.

J'arrive le dimanche soir. Aussitôt après la soupe, je m'installe dans la chapelle. Les poilus viennent se confesser, et jusqu'à minuit il n'y aura guère de répit. Il faut vous dire qu'aux soldats de la compagnie s'étaient joints quelques artilleurs du voisinage, qui avaient eu connaissance de cette messe de minuit.

Minuit ! c'est l'heure solennelle. La salle est comble, plus de 200 soldats y sont entassés comme ils le peuvent. Les officiers, auxquels on avait apporté des chaises, les refusent pour ne pas occuper plus de place que les poilus. La messe commence, le recueillement de l'assistance est impressionnant. Les chants se succèdent sans interruption. Au dehors, tout autour de nous, le canon tonne sans relâche. A la Communion, ces braves soldats, chrétiens comme il y en a trop peu, malheureusement, viennent recevoir le divin Jésus, avec quelle foi ! quelle piété ! Dieu seul pourrait le dire. La messe est terminée, chacun se retire comme à regret et va rejoindre sa couchette. L'aumônier aussi prend un peu de repos, puis, dès 5 heures, il se remet en route, car il faut penser aux trois compagnies qui sont en ligne et qui veulent aussi, dans la mesure du possible, célébrer la fête de Noël. C'est pour eux que je viens dire la seconde messe à 7 heures et la troisième à 9 heures. Ces messes sont célébrées aussi près que possible des lignes, à 1 kilomètre à peine des Boches.

F. L.

26 Décembre. — Veuillez m'excuser de vous écrire au crayon : je n'ai pas actuellement d'encre sous la main. Je vous écris, d'ailleurs, sur mes genoux, à la lumière tremblotante d'une bougie suspendue à un fil de fer.

Vos souhaits de bonne année me sont parvenus dans un local qui rappelle beaucoup la Crèche de l'Enfant Jésus. Nous logeons dans le grenier d'une écurie. En dessous, les chevaux passent une bonne partie de la nuit à mâcher leur foin et leurs betteraves ; à la hauteur de nos oreilles, à l'extérieur du mur en torchis, des pigeons roucoulent à qui mieux mieux. Notre logis a deux étages : le premier, que j'habite, est si bas, que j'en touche le plafond, même lorsque je suis à genoux. A mes côtés, couche M. B..., vicaire à Saint-M... Dans le fond, quelque part, se trouve M. M..., vicaire à P... Par ci par là, j'entends des confrères de Vannes, de Luçon, de Bayonne. Quelques-uns sont au second étage, ceux-ci ont de l'air et peut-être de la pluie ce soir, car les tuiles du toit semblent se méfier les unes des autres.

27 Décembre. — Après des mois de tribulations et de dangers, passés dans une ambulance du front et dans un groupe de brancardiers divisionnaires, à Verdun et dans la Somme, nous sommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contents d'avoir trouvé un peu de repos et de sécurité dans l'ambulance d'étapes à laquelle nous avons été affectés en raison de notre âge. L'un remplit les fonctions de vaguemestre, l'autre s'occupe de ravitaillement. Nous jouissons d'une assez grande indépendance et nous n'avons qu'à nous féliciter de la bienveillance de nos chefs. En dehors du service, nous avons toute facilité pour nos exercices de piété.

Depuis déjà plusieurs mois, l'ambulance dessert l'hôpital de campagne établi à A., intéressant village de la Marne, en grande partie incendié par les Allemands, en 1914. Du village, quelques maisons seules subsistent ; la plupart, jusqu'au presbytère et à l'église, ont été brûlées. Des baraquements en planches les remplacent. L'église paroissiale a été installée dans un hangar, que des soldats artistes ont orné avec beaucoup de goût.

J.-M. Le B.

27 Décembre 1916. — A en croire certains journaux, ceux-ci seraient nos derniers souhaits de guerre. Tant mieux. Je profite pour les faire aussi étendus que possible, et pour les appuyer d'une fervente prière. La prière d'un soldat au repos depuis deux mois n'a sans doute pas grand poids Là-Haut ; je la renouvellerai quand je serai plus à plaindre : je serai à temps, nous ne serons pas encore au premier de l'An. Que vos prêtres vous reviennent nombreux et que Dieu vous paie en consolations spirituelles tout le sang breton versé pour la France, car si la Bretagne doit en sortir plus chrétienne quel Breton se réjouira plus que vous de cette rénovation ! Dieu vous réserve assez de forces et de santé pour la pousser encore plus avant.

F. Le G.

28 Décembre. — Avant-hier soir, la plupart des camarades « bercés au bruit des mâchoires chevalines » sentaient déjà leurs paupières s'appesantir, et j'ai dû souffler ma bougie avant d'avoir fini ma lettre. Hier, impossible de continuer, car j'ai fait le « boueux », toute la journée, dans les rues du village. Ce matin, après la messe, j'ai quelques instants et je remonte à mon grenier par une échelle glissante, qui a pour piédestal un tas de fumier sur lequel il faut nécessairement passer.

Une retraite pastorale à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister avec une dizaine de confrères du diocèse, et qui nous a été prêchée par un Supérieur de Grand Séminaire, sur l'initiative et sous la présidence effective de Mgr de Llobet, notre aumônier, aura préparé nos âmes à entrer de plus en plus dans la voie tracée par les paroles augustes du Saint Père.

F. P.

28 Décembre 1916. — Les obligations de l'heure présente nous pèsent par leur anomalie autant que par leur durée. Non pas que nous ayons ici particulièrement à souffrir de nos fonctions ou de nos chefs loin de là : mes fonctions me plaisent, si j'ose dire. Tobie fut béni de Dieu pour l'avoir fait avec un dévoûment constant. Je sens, en accomplissant pour nos braves soldats morts des

suites de leurs blessures, loin de la famille qui les attend encore, en accomplissant le devoir de l'ensevelissement et en les conduisant au cimetière, que j'ai comme une mission sacrée. Je dois la remplir dignement, religieusement à cause d'eux, à cause aussi des familles absentes. Mais ces soldats que j'ai déjà conduits à leur dernière demeure ont bien souvent provoqué chez moi les images douloureuses des mères, des épouses, des enfants que ces morts plongent dans le deuil,

Les confrères ici ont un emploi qui leur permet moins d'approcher des âmes, mais combien de misères ils voient passer sous leurs yeux ! Combien d'entre elles, ils le voient, ne trouveront même ici qu'une aide inefficace ! Ces messieurs ont l'avantage de loisirs plus longs qu'ils peuvent consacrer à des promenades, je dirais à des pèlerinages aux villages ou aux sanctuaires que la guerre a ravagés ou détruits. Appelé à conduire au cimetière les morts de l'hôpital, il m'est rarement permis de prendre part aux excursions des amis. Je m'en console, d'ailleurs, sans trop de peine.

Nous vivons ici, par ailleurs, une vie assez monotone dans un pays sans charme et sans poésie. La voix même de nos canons, bien qu'elle repose et rassure, n'y met point la note gaie. Le bombardement musical de nos escadrilles passant au-dessus de nos têtes pour leurs missions hardies et dangereuses, n'arrive point à poétiser le bourbier de la Somme. La grosse voix lointaine des pièces allemandes, le miaulement ou le sifflement des marmites qui passent et vont éclater souvent au loin, quelquefois assez près de l'Hôpital, tout cela n'émeut point trop, mais rend parfois un peu songeur. Nous vivons un peu de confiance. Nos baraques sont de planches bien minces ; tout autour, en avant, en arrière, les obus et les bombes d'avions ont pu tomber : l'hôpital n'est pas visé jusqu'ici. Ce que Dieu garde est bien gardé.

A. Le L.

29 Décembre. — Après avoir repris mon service à l'hôpital, en rentrant de convalescence, j'ai dû me faire hospitaliser dans ce même hôpital au bout de 45 jours de travail, le 25 Octobre dernier et je suis toujours là. Toutefois, ma santé s'est beaucoup améliorée et je vais incessamment me remettre à la besogne.

Vos paroles d'encouragement et vos bons conseils viennent de m'arriver par l'intermédiaire de mon bon Curé. Je prends bonne note de vos directions et de celles que vous nous rapportez de Rome, certain que la haute sagesse de ces directions, avec les grâces que ne manquera pas d'y joindre votre bénédiction, assurera à chacun de nous une vie vraiment sacerdotale.

F. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Pape et les prisonniers.** — On se souvient de l'attention très spéciale avec laquelle Benoît XV avait écouté l'exposé de M. Prat, député de Versailles, sur l'existence de camps où les Allemands empêchent les prisonniers de donner aucune nouvelle à leur famille. Le Souverain Pontife a tenu à s'occuper directement et personnellement de cette question qu'il a prise vivement à cœur. Il a écrit de sa main une lettre à l'Evêque de Paderborn, le priant de ne rien négliger pour dissiper ces obscurités.

L'Evêque de Paderborn, déférant au désir de Sa Sainteté, s'est aussitôt rendu à Berlin, pour s'y enquérir touchant les prisonniers qui, comme il semble résulter du dossier du dévoué député de Versailles, ne jouissent point de la faculté de correspondre avec leur famille. On attend, à Rome, le résultat des informations que, avec son empressement et son zèle attestés par son organisation pour les recherches des disparus, l'Evêque de Paderborn recueille présentement.

— **Mort du R. P. Cormier.** — Le R. P. Cormier, maître général de l'ordre de Saint Dominique jusqu'en Août dernier, est décédé à Rome, le 17 Décembre. Ce même jour, avait lieu à l'église Sainte Marie de la Minerve, diverses cérémonies à l'occasion du septième anniversaire de l'approbation de l'Ordre par le pape Honorius III. Il est mort, à l'heure où s'achevait la messe solennelle, célébrée par le cardinal Boggiani, dominicain.

CAMBRAI. — **Mort de Mgr Monnier.** — *La Croix* annonce la mort du vénéré et regretté Mgr Henri Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai et doyen d'âge de l'épiscopat français. Il avait 96 ans. Cette mort date déjà de deux ou trois semaines. Mgr Charost, évêque de Lille, eut d'abord la permission d'assister aux funérailles, mais, au dernier moment, les Allemands trouvèrent un prétexte pour l'empêcher de partir.

VIVIERS. — **Mgr Paul Nègre, évêque auxiliaire de Viviers.** — M. l'abbé Paul Nègre, supérieur du Grand Séminaire de Mende, vient d'être nommé, au Consistoire du 7 Décembre, auxiliaire de Mgr Bonnet, évêque de Viviers, avec le titre d'évêque titulaire de Cybistra.

Mgr Paul Nègre est cousin germain de l'Archevêque de Tours et originaire, comme lui, de Saint-Bonnet-de-Chirac, où il est né en 1853. Nommé professeur au Grand Séminaire de Mende, il succéda comme supérieur à son cousin, promu au siège épiscopal de Tulle.

ROUEN. — **Mort de M. Allard.** — M. Paul Allard, l'éminent historien et directeur de la *Revue des Questions historiques*, est mort à Rouen, ces jours derniers.

L'auteur des *Persécutions de l'Eglise au quatrième siècle*, de *Julien l'Apostat* et de tant d'importants ouvrages relatifs aux premières luttes et aux premiers progrès du christianisme, est et restera une autorité, même aux yeux des savants non chrétiens, en France et hors de France.

A tous ces mérites s'ajoutaient les vertus et la dignité d'une vie admirablement chrétienne, une foi profonde et tous les trésors d'une âme très élevée.

Guerre et Deuil Public au XIV^e^ Siècle. — On lit dans l'histoire du Languedoc qu'après la bataille de Poitiers (1356), qui fut un désastre pour la France, les Etats du Languedoc décidèrent que durant la prison du Roi « homme, ni femme, par un an, si le roi n'était avant délivré, ne porteraient or, ni argent, ni perles, ni vair, ni gris, ni robes, ni chaperons découpés, ni autres cointises (ornements dont on se pare pour plaire) quelconques et qu'aucuns ménestrels jongleurs ne joueraient de leur métier ».

Ce deuil rigoureux au milieu des souffrances nationales montre que nos ancêtres avaient le sens délicat des convenances.

Qu'est-ce que le désastre de 1356 en comparaison des horreurs et des deuils qui affligent la France en 1914-16 ? Où est donc le patriotisme de ceux et de celles qui s'obstinent aux modes indécentes ou aux amusements risqués ?

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6^e^).

Luttes de l'Eglise et Luttes de la Patrie, troisième série des *Luttes présentes de l'Eglise*. Août 1914-Décembre 1915, par YVES DE LA BRIÈRE. 1 vol. in 8 écu (XV-401 pp) : **4** fr. ; *franco*, **4** fr. **50.**

A un titre plus spécial encore que les deux premières séries des *Luttes présentes de l'Eglise*, ce recueil des *Luttes de l'Eglise* et des *Luttes de la Patrie* durant les années 1914 et 1915, devra figurer dans la bibliothèque de quiconque prend un sérieux intérêt aux grandes questions contemporaines de politique religieuse, de droit naturel et de droit international, et, plus particulièrement, dans toutes les bibliothèques d'œuvres de jeunesse, de cercles d'études, d'établissements d'éducation catholique, de communautés ecclésiastiques et religieuses.

La compétence théologique, l'exactitude et la documentation historiques, la lucidité du langage et le souci délicat de l'équité en toutes choses sont des qualités précieuses qui, déjà, ont valu aux pages réunies dans le présent volume les approbations et les sympathies les plus enviables.

Plusieurs chapitres sont consacrés à l'étude de problèmes d'ordre philosophique, tels que : la guerre et la doctrine catholique, le droit chrétien de la guerre, la vertu providentielle de la guerre, la rémunération providentielle des épreuves de la guerre, les espérances de salut pour l'âme des soldats tombés au champ d'honneur, les droits et devoirs internationaux des Etats neutres, les droits et devoirs de la souveraineté légitime D'autres chapitres commentent ou expliquent différentes péripéties de l'histoire religieuse de notre époque : l'avènement de Benoît XV, la première encyclique de Benoît XV,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le conflit entre le cardinal Mercier et les autorités allemandes, l'élection du nouveau *Pape noir* (le T. R. P. Ledochowski), la charité chrétienne et française en temps de guerre, la propagande des catholiques français et des catholiques allemands chez les catholiques des pays neutres, les différentes déclarations et interventions de Benoît XV en faveur de la paix; en faveur des prisonniers ou autres victimes de guerre, en faveur des garanties de l'indépendance pontificale.

Vient de paraître :

Collection « Guerre et Doctrine », n° 7. Chan. B. GAUDEAU : *Le devoir chrétien de l'or. Souscrivez pour la Patrie! Le péché de l'or qui se refuse !* — In 8° 48 pp. Bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Vaneau, Paris-VII°. — Prix : franco, 1 fr.

« Vous exposez les motifs doctrinaux de ce devoir, écrit le Card. Amette à l'auteur, avec la clarté et l'autorité qui distinguent vos paroles et vos écrits. « Émouvant appel, démonstration lumineuse qui instruit, réconforte et stimule. Vues sociales, neuves et profondes, sur la « théologie de l'or ». Opuscule à répandre en ce moment à profusion dans tous les milieux.

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

82e ANNÉE. Vendredi 19 Janvier 1917. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. *Communications de l'Evêché :* Une indulgence pour les écoles ; Qui peut payer doit payer.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Pétition contre le projet de loi sur les Orphelins de la Guerre ; Réponse du cardinal Gasparri aux petits Séminaristes de Saint-Vincent ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Morlaix; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : « Dieu attend » ; Émouvant appel du cardinal Mercier ; M. de Lamarzelle, Grand'Croix de Saint-Grégoire le Grand ; Alger ; Constantine.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Janvier. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Agnès.
A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Agnès.
Lundi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-Double. Blanc.
Mercredi, 24. — S. Timothée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 26. — S. Polycarpe, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 28. — 4e Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carhaix ..... du 19 au 23 Janvier.
Saint-Mathieu de Quimper ..... du 24 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Une indulgence pour les écoles. — Monseigneur à obtenu du Saint-Siège, pour les élèves de toutes les écoles du diocèse, une *indulgence de 300 jours*, applicable aux âmes du Purgatoire, à gagner une fois par jour, par la pieuse récitation du *Sub tuum præsidium*.

II. Qui peut payer doit payer. — Le *Bulletin religieux* du diocèse de Rouen a publié un communiqué officiel ainsi conçu :

« Nous croyons devoir attirer l'attention de MM. les Curés et, en général, des prêtres chargés du ministère de la confession, sur un point de morale que quelques fidèles seraient, nous dit-on, tentés d'oublier trop facilement.

» On sait que, vu les circonstances actuelles, des dispositions législatives ont été prises en faveur des locataires qui bénéficient d'un moratorium pour le payement de leur loyer.

» Cette mesure, inspirée par une louable pensée d'équité, tend à être tranformée en un déplorable abus par certains locataires qui, parfaitement à même d'acquitter le prix de leur loyer, s'abritent derrière la loi pour refuser de le faire, au moins, quant à présent.

» Une telle manière d'agir lèse, quelquefois très gravement, les intérêts des propriétaires qui ont, eux aussi, des droits à sauvegarder, des charges à supporter, des obligations à remplir.

» Elle blesse la vertu de justice — sinon la légalité.

» La conscience, ici, est plus exigeante que la loi ; et elle oblige à se libérer vis-à-vis de leurs propriétaires les locataires qui le peuvent sans grave inconvénient, à plus forte raison ceux qui ont pour le faire toute facilité pécuniaire.

» MM. les Confesseurs s'inspireront, dans leur direction, des principes de justice que nous venons de rappeler. »

Nous partageons absolument l'avis contenu dans ces lignes, et faisons à nos prêtres la même recommandation.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 21 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 25 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 26 : à 10 heures, service et messe de *Requiem*, pour Bernard Gayon, 20 ans, mort au champ d'honneur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIIe Dimanche après l'Epiphanie :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures. Réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
8 heures, service anniversaire pour Marie-Jeanne Le Stum.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France. Salut.

Adoration. — Du mercredi 24 au mercredi 31 Janvier, a lieu à Saint-Mathieu, l'*Adoration* du Saint-Sacrement, et en même temps le Triduum de Saint-François de Sales.

Chaque jour, le Saint-Sacrement sera exposé après la messe de 6 heures, et restera sur l'autel toute la journée. Le soir, à 8 heures, instruction par M. A. Le Roy, et bénédiction.

Les fidèles sont instamment invités à venir prier pour la paroisse spécialement, pour les soldats français qui défendent le pays, pour les victimes de la guerre et pour la victoire prochaine de la France.

Tous voudront gagner l'indulgence plénière, attachée à l'Adoration.

Nécrologie. — I. M. ROGEL HENRI-YVES. — La même *Semaine religieuse* qui insérait la notice nécrologique du regretté M. Léal, recteur de Plouvien, annonçait aussi la mort de son vicaire auxiliaire, M. Rogel. Il est tombé le 29 Décembre, victime, lui aussi, de son ardeur au travail paroissial.

Né à Plouhinec le 5 Juillet 1860 et ordonné prêtre le 10 Août 1886, M. Rogel avait puisé, au foyer d'une famille profondément chrétienne, des goûts de piété sincère et le désir du sacerdoce. Il en emportait, comme des qualités traditionnelles, cette franche cordialité et cette bonté d'âme qui rendaient son commerce si facile et en même temps si sûr. Rien ne le rendait heureux, son devoir accompli, comme d'y ajouter la satisfaction du service rendu à quelque confrère.

Ainsi fut-il pendant ses vingt années de vicariat à Goulien et à Plourin-Morlaix.

A Plouvien, où la mobilisation des deux vicaires l'avait fait appeler comme auxiliaire, il semble qu'un zèle encore accru l'ait appliqué à une tâche devenue trop lourde. Bientôt, la maladie mettait en échec son dévouement, mais la fièvre, en interrompant son travail, ne pouvait détourner le cours de ses pieuses préoccupations, et c'était de malades à visiter, de confessions à entendre et de mourants à administrer qu'il s'entretenait encore sur son lit de mort, quand déjà le délire indiquait sa fin prochaine.

Il a voulu reposer au milieu des siens, dans ce vieux cimetière de Plouhinec, où ses deux amis, MM. Guillou et Pichavant, l'ont précédé de quelques années à peine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un service solennel a été chanté pour lui, mardi dernier, à Plouvien.

— II. **Mort du R. P. Yves Le Cam, O. M. I.** — Le R. P. Coquil, missionnaire Oblat dans l'île de Ceylan, vient de nous écrire qu'il a la douleur de nous annoncer la mort d'un des vétérans missionnaires dans ce pays, le Père Yves Le Cam, originaire du Cloître-Pleyben, où il compte encore plusieurs parents du côté maternel.

Le P. Le Cam, nous dit-il, est mort pour ainsi dire les armes à la main, après une bien courte maladie de moins de quinze jours. Déjà âgé de 84 ans, dont 57 passés à Ceylan, sans retour en Europe, il avait continué jusqu'à ces derniers temps à travailler sans relâche dans une des plus populeuses Missions du diocèse de Colombo, la Mission de Saint-François Xavier, à Bambalapitiya. Comme il n'avait pas les embarras de l'administration temporelle, confiée au R. P. Milliner, un autre Breton du Finistère, le Père Le Cam s'en dédommageait en faisant de longues séances quotidiennes au saint tribunal, et quand arrivait le moment de fournir les statistiques annuelles à l'archevêché, il n'avait jamais moins de quinze mille confessions à son actif.

Les chrétiens de Sainte-Marie (Négombo), où il a tant travaillé ces quinze dernières années, ont si bien apprécié son zèle, qu'ils ont insisté auprès de S. G. Mgr l'Archevêque pour leur obtenir du gouverneur de l'île la faveur d'être autorisés à l'enterrer dans leur église même. On attend le résultat de cette démarche avec l'espoir de voir la faveur accordée.

R. I. P.

Pétition contre le projet de loi sur les Orphelins de la Guerre. — Les lecteurs de la *Croix* n'auront pas été sans remarquer que les premiers articles et notes de M. Jean Guiraud dans ce journal, dont il est devenu le rédacteur en chef, ont eu pour objet *le Projet de loi sur les Pupilles de la Nation*.

C'est qu'en effet, il n'est pas de question plus grave et plus urgente pour les catholiques.

Ce projet, voté par le Sénat, va être incessamment soumis aux délibérations de la Chambre des Députés : et le rapporteur de la Commission vient justement d'en proposer l'adoption pure et simple, ce qui aurait pour effet de transformer le projet en loi définitive.

Cela, il ne faut pas que les catholiques le permettent. Cette loi, en effet, si elle n'est profondément modifiée dans plusieurs de ses dispositions, mettra gravement en péril les droits des familles et la liberté des consciences chrétiennes. Elle deviendra, aux mains de l'Etat, un instrument d'oppression, un moyen très sûr et très efficace pour soumettre au régime athée de ses écoles officielles tous les petits orphelins.

C'est pourquoi, dans toute la France, a été organisé un vaste

mouvement de pétitions destiné à faire entendre aux représentants du pays, d'une voix d'autant plus claire et plus impressionnante que le nombre de pétitions sera plus grand, les vœux et les légitimes exigences des familles catholiques.

Le diocèse de Quimper a participé à ce mouvement. A deux reprises, au mois de Juin et au mois de Décembre 1916, la *Semaine religieuse* a instamment recommandé aux populations si chrétiennes de nos paroisses de s'y intéresser. Beaucoup de paroisses ont répondu à l'appel qui leur était adressé. Les listes ont circulé très activement ; elles sont revenues, chargées de noms. Les résultats pour la seule région de Cornouailles nous ont été communiqués et peuvent être indiqués ici : aux 2 805 signatures de mères de famille, femmes ou veuves de mobilisés, recueillies au mois de Juin, sont venues s'en ajouter 2.864 autres : au total, près de 6 000 pétitions, qui ont été ou seront déposées sur le Bureau de la Chambre, avec les 250.000 qui y ont déjà été apportées par M. Grousseau.

En nous transmettant ces résultats, on a soin de faire remarquer qu'ils sont loin d'être complets, que plusieurs paroisses annoncent l'envoi de leurs listes remplies de noms, ou demandent de nouvelles feuilles pour recueillir d'autres signatures.

Le mouvement, d'ailleurs, ne doit pas s'arrêter. Le pétitionnement reste ouvert, et demeure opportun tant que la loi n'est pas encore votée. Qu'on se hâte, pourtant, car elle ne peut manquer de venir prochainement en discussion.

A. C.

QUIMPER. — **Réponse du cardinal Gasparri aux Petits Séminaristes de « Saint-Vincent ».** — Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une adresse latine composée par un élève de « Saint-Vincent », avait été confiée à Monseigneur, pour être remise au Saint-Père. Voici l'original latin de la réponse du cardinal Gasparri, ainsi que l'élégante traduction qui en a été faite par un des destinataires de l'élogieuse épître :

A Sa Grandeur Monseigneur Adolphe-M. Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA — Dal Vaticano, 8 Dicembre 1916.

ILL^me^ AC REV^me^ DOMINE,

Redditæ Seminarii tui minoris alumnorum litteræ mirum quam gratæ Pontifici extiterunt.

Per eas siquidem adulescentes luculentissime ostenderunt non modo tam arcto in suis animis fœdere fidem pietatemque vinciri ut summum, quo Christi Vicarium colunt, obsequium, amori in Patrem suavissimo non obstet, verum etiam se, iugi vocationem sanctam memoria prosequutos, enixis viribus adlaborare ut, ad virtutem iam a teneris annis informati, digne aliquando sacerdotali ministerio perfungantur.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Uti autem se tanta filiorum pietate fultum sentiens haud parvum Pontifex expertus est dolorum levamen, quibus nunc temporis cum immani bello tum improborum perversitate premitur, ita Pastoris oculis tam lætam Apostolorum Segetem complexus non potuit quin maximam lætitiam caperet, certamque simul spem iniret eos delato sibi muneri, augentibusque in dies necessitatibus non defuturos, labentemque in animis hominum fidem opere vernoque excitatam confirmaturos. Quam ob rem Sanctitas Sua, tibi Seminariique Moderatoribus ac doctoribus de sollerti studio, quo in fingendis adulescentium mentibus animum haud frustra, Deo favente, contenditis : alumnos vero ex animo cohortatus ne industriam operamque vestram unquam in posterum fallant, neve Deum precibus fatigare cessent ut optatam tandem fractis exitiali bello populis pacem largiatur, Apostolicam eisdem Benedictionem paternæ simul Suæ benevolentiæ testem ac vocationis, pietatis, disciplinæque munimen peramanter impertitur.

Ipse autem, opportunam occasionem nactus, existimationis maximæ in te meæ sensus lubens aperio, meque Amplitudini tuæ profiteor *Addictissimum* P. Card. GASPARRI.

« Du Vatican, le 8 Décembre 1916.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

» Ill.me et Rév.me Seigneur,

» La lettre des élèves de votre petit Séminaire a été remise au Souverain Pontife, et je ne saurais vous exprimer le plaisir qu'il a éprouvé à la lire.

» Cette lettre prouve de la façon la plus claire que, dans le cœur de ces jeunes gens, la foi et la piété filiale sont étroitement unies. Le respect très profond qu'ils professent pour le Vicaire du Christ ne les empêche pas de l'aimer comme un Père de l'amour le plus tendre. Toujours préoccupés de leur vocation sainte, façonnés à la vertu dès leurs plus jeunes années, ils travaillent de toutes leurs forces à remplir dignement, un jour, le ministère sacerdotal.

» Le Souverain Pontife a été réconforté par ce magnifique témoignage de piété filiale, et il en a ressenti une grande consolation au milieu des peines accablantes que lui causent cette guerre atroce et les attaques injustes dont il est l'objet de la part des méchants. A la pensée d'une si belle moisson d'apôtres, son cœur de Pasteur n'a pu se défendre d'une joie très vive. Il a conçu l'espoir que ces jeunes gens seront un jour à la hauteur de leur tâche, même au milieu de difficultés sans cesse croissantes, et que, par leurs actes et par leurs paroles, ils sauront ranimer et affermir dans les âmes une foi qui chancelle. C'est pourquoi Sa Sainteté vous félicite vous-même, ainsi que les directeurs et les professeurs de votre petit Séminaire, du zèle intelligent avec lequel vous vous consacrez, et non sans succès, grâce à Dieu, à l'éducation de ces jeunes gens. Quant aux élèves, le Saint-Père les exhorte de tout

son cœur à n'oublier jamais dans l'avenir les soins que vous leur prodiguez et la peine que vous vous imposez pour eux. Il leur demande d'importuner Dieu sans cesse de leurs prières, pour qu'il donne enfin aux peuples accablés par une guerre funeste une paix tant désirée. Il leur accorde très affectueusement la Bénédiction Apostolique, pour qu'elle leur soit un témoignage de Sa paternelle bienveillance et qu'elle les aide à persévérer dans leur vocation, dans leur piété et dans leur bon esprit.

» Pour moi, Monseigneur, je profite avec plaisir de cette bonne occasion pour vous exprimer mes sentiments de très haute considération, et je me dis de Votre Grandeur

le très dévoué serviteur

» P. Cardinal GASPARRI. »

Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête patronale de l'Œuvre, le lundi 29 Janvier, sera, dans chaque paroisse, l'occasion d'une réunion spéciale des associés. Le directeur paroissial, en annonçant cette réunion solennelle, rappellera l'indulgence plénière que tous les membres de l'Œuvre peuvent gagner, ce jour-là ou l'un des jours de l'octave. Il insistera aussi sur l'immense bienfait des cinq indulgences plénières accordées pour chaque mois, par les Souverains Pontifes.

L'envoi des cotisations recueillies pendant le cours de l'année se joint d'habitude, comme pour la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance, à l'envoi des autres recettes diocésaines.

S'il y avait, parmi les collecteurs et dizainières, des retardataires, ils profiteront de la réunion du 29 Janvier pour effectuer leurs derniers versements et les faire parvenir immédiatement au Directeur diocésain de l'Œuvre.

MORLAIX. — **Généreux don des Noëlistes.** — Monseigneur a eu l'agréable surprise de recevoir, de la dévouée présidente de la section morlaisienne des Noëlistes, la lettre suivante :

« Morlaix, le 14 Janvier 1917.

» MONSEIGNEUR,

» Les Noëlistes de Morlaix m'ont priée d'être leur interprète près de Votre Grandeur, pour la prier d'agréer leurs vœux très respectueux pour 1917.

» Nous avons été émues, Monseigneur, par le grand nombre de prêtres et de séminaristes finistériens déjà tombés au champ d'honneur. Aussi, l'Œuvre des Vocations sacerdotales nous a semblé une excellente « Œuvre de guerre ». Donner à l'Eglise un prêtre de plus, c'est réserver à la France des grâces nombreuses, et pour que, dans notre cher diocèse, un nouvel ouvrier puisse travailler à la vigne du Maître, nous vous adressons, Monseigneur, un mandat de 300 francs. Nous comptons, chaque année, renouveler cette offrande...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous vous prions, Monseigneur, de bien vouloir agréer l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre filial respect.

» Anne Boissais, *présidente du Comité Noëliste,*
» rue des Bouchers, Morlaix. »

Monseigneur a aussitôt répondu à cette gracieuse initiative dans les termes suivants :

15 Janvier 1917.

Mademoiselle la Présidente,

Les Noëlistes de Morlaix me font parvenir un *Noël* bien touchant. Depuis la guerre, elles adoptaient des orphelins. Elles adoptent aujourd'hui un séminariste. C'est la plus haute des charités, puisqu'elle doit fournir au sacerdoce un apôtre de plus. L'apostolat prenait déjà chez vous les formes les plus variées. Celle que vous inaugurez, en ce mois de Janvier 1917, me semble la plus parfaite. Elle aura pour récompense, je l'espère, le recrutement plus étendu des vaillantes et pieuses Noëlistes et le succès croissant des Œuvres auxquelles elles se dévouent.

Je vous remercie et je vous bénis ainsi que toutes vos compagnes, et je vous assure, Mademoiselle, de ma paternelle et respectueuse reconnaissance.

† Adolphe,
Év. de Quimper et de Léon.

Pour les prêtres soldats de France. — Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris a reçu un Indult dont voici la teneur, précédée de la supplique qui l'a motivé :

« Beatissime Pater,

» Can. Georgius Bruley des Varannes Capellanus titularis in exercitu gallico ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus implorat pro sacerdotibus in eodem exercitu militantibus facultates :

» 1° Celebrandi Missam absque ministro quando hic reperiri nequeat ;

» 2° Adhibendi candelas stearicas quando candelæ ex cera pura haud facile provideri possint.

» Et Deus...

» Sanctissimus Dominus Noster Benedictus Papa XV his precibus ab infrascripto Cardinali Sacræ Rituum Congregationi Pro-Præfecto relatis, attentis expositis, præsentibus circumstantiis iisque perdurantibus, benigne annuere pro gratia dignatus est ; servatis ceteris servandis. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

» Die 16 Decembris 1916.

» † A. Card. Vico Ep. Portuen,
» Pro-Præfectus.
» Alexander Verde, S. R. C. Secretarius. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Minden, 11 Décembre 1916. — Monseigneur, les trois prêtres de votre diocèse, prisonniers à Minden, offrent à Votre Grandeur, à l'occasion du nouvel An, leurs meilleurs souhaits de « Bonne Année ». Ils unissent leurs prières aux prières de tous vos diocésains, pour demander à Dieu qu'Il vous comble de ses grâces et qu'Il vous accorde, en particulier, la santé nécessaire pour continuer à faire face à tous les besoins de votre diocèse.

Kerhervé, Seité, Abhervé-Guéguen.

21 Décembre. — Depuis bientôt trois mois, je suis en détachement au ..e d'Infanterie, dans un petit poste chargé de faire les évacuations du régiment. Je puis dire que je passe ici mes plus beaux jours de guerre ; deux charmants confrères partagent ma tente ; nous avons toute facilité pour nos exercices de piété, pour la sainte messe, que nous célébrons dans un petit abri que nous avons fait nous-mêmes ; nous pouvons réciter un peu de bréviaire et, chaque soir, nous faisons la prière en commun.

Nous vivons avec les musiciens, les cuisiniers, les tailleurs, les cordonniers du régiment. Tous ne sont pas religieux, mais tous ont pour nous le plus grand respect. Pour la Toussaint, nous avons confessé et communié un grand nombre d'entre eux, notre messe du dimanche est assez bien suivie.

Les évacuations sont rendues pénibles par les pluies continuelles de cette saison : notre petite rivière devient un véritable torrent, capable d'emporter voitures, chevaux, mulets, hommes, et le cas s'est malheureusement présenté. Il nous faut traverser les gués, au moins dix fois, pour nous rendre de l'infirmerie régimentaire à l'ambulance. On hésite parfois, mais on s'arme de courage, on ferme les yeux, on entre dans l'eau jusqu'aux genoux, et l'on continue son chemin.

F. G.

22 Décembre. — C'est l'heure où les bergers valaques quittent leurs froides montagnes, pour chercher, dans la plaine avoisinant la mer, un climat plus doux. Devant eux, en longues théories, descendent leurs troupeaux. Parfois, à une croisée de chemins, à une bifurcation, les brebis s'arrêtent hésitantes... Soudain, retentit la voix du pasteur, et le troupeau reprend sa marche paisible.

Jour et nuit, le voyage se poursuit. Il faut parfois, en pleine obscurité, franchir une rivière. Une chaussée court d'une rive à l'autre, où l'eau est moins profonde. C'est là que le troupeau s'engage. A ce moment critique, des bêlements multipliés révèlent son inquiétude. Mais le berger est là. Il sait donner à sa voix toutes sortes d'intonations, les unes très douces, d'autres d'une rudesse étrange. A sa suite, les brebis s'enfoncent dans l'eau ; leurs cris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peu à peu s'affaiblissent et c'est bientôt, sur l'autre rive, le silence complet, indice d'une parfaite sécurité.

Cette image du pasteur guidant son troupeau évoque, Monseigneur, au souvenir de vos prêtres d'Orient, la figure du tendre Pasteur de nos âmes, de celui qui, aujourd'hui, au diocèse de Quimper, tient la houlette de saint Corentin. Et pour lui, au début de ce nouvel An, nous faisons monter vers le « Pasteur éternel », la prière de la Sainte Eglise : « *Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra!* » *Stet et pascat in fortitudine tua, in sublimitate nominis tui!* »

Oui, Monseigneur, que Dieu vous donne une santé vigoureuse, qui vous permette de tenir victorieusement, de toujours protéger votre troupeau contre la morsure du chacal et du loup! Et nous, sûrement conduits par votre main vers les régions sereines de la vie surnaturelle, nous pourrons chanter avec le psalmiste :

« *Etiamsi ambulavero in medio umbre mortis non timebo mala, quoniam tu mecum es : Virgo tua et locutus tum ipsa me consolata sunt.* »

Ici, la saison des pluies bat son plein. La température est fraîche, sans être froide. L'hiver, s'il faut en croire les anciens, sera de courte durée, et le printemps commencera vers la fin de Janvier. Aux alentours, les monts sont couverts de neige, depuis déjà un mois, et les rayons de l'aurore naissante illuminent fréquemment, le matin, la cime blanche de l'Olympe. H. P.

29 Décembre. — Non certes, ici du moins, nous n'avons rien du martyr — je parle de moi. Dans un rôle peu guerrier et très effacé, chargé de trier les blessés qui nous venaient du Nord de la Somme, qui désormais, d'ailleurs, ne nous arrivent qu'en petit nombre, les Français ayant à peu près évacué cette région, et les Anglais, qui se soignent entre eux, ayant pris possession du secteur, ce qui, sans doute, amènera notre départ à bref délai ; assis devant un cahier où j'écris noms, matricules, diagnostics des soldats souffrants qu'on fait défiler vite, devant moi ; logé aux heures de repos, désormais nombreuses, en des baraques ou sortes de granges en bois où je suis presque à l'abri ; connaissant certes la boue de la Somme, blanche ou jaunâtre, épaisse, collante, au delà de toute imagination, mais n'y vivant pas comme le combattant des tranchées ; voyant toutes les douleurs et toutes les souffrances, les plus atroces, mais hélas ! rien de plus ; oui, je suis très loin du martyr, et ne figure pas et ne risque pas de figurer, au moins pour le moment, dans le Livre d'Or que vous avez présenté au Saint Père, des prêtres de Quimper à qui leur bravoure, leur mépris du danger, leurs blessures ont mérité de magnifiques citations à l'ordre des armées. En retour, nous avons des avantages inappréciables : nous disons la messe, désormais du moins, nous pouvons réciter l'office et même, étant de service, nous livrer à des lectures, lorsque nous avons des livres.

Tout de même, nous avons connu les catacombes où reposent

les corps des martyrs ou du moins quelque chose qui m'a rappelé mon pèlerinage d'autrefois à Saint-Callixte : en Octobre, je célébrais la messe en des souterrains, aussi humides, aussi sombres, aussi obscurs que les Catacombes romaines ; désormais, c'est une grange qui nous sert de chapelle ; mais je garderai toujours le souvenir de mes messes souterraines.

Nous ne vivons pas dans le feu des tranchées. Tout de même, je n'oublierai pas les bombardements, terribles, de Novembre. Je crois que l'ennemi ne nous a pas visés, à peu près toutes les bombes ou obus ayant éclaté au dehors de l'hôpital, à côté, mais pas dedans. En général, les bombes ont été lancées sur les dépôts de munitions ou sur de grosses pièces, et les gros obus ont recherché les gares ou voies ferrées derrière nous : pourtant, la nuit surtout, des obus éclatant à peu de distance, c'était quelque chose de lugubre et qui, au début, malgré moi, me donnait le frisson.

Ici, la vie religieuse, malheureusement, en dehors des salles où sont soignés les grands blessés, n'est pas ce qu'elle est aux premières lignes : pas de confréries, pas de rosaire vivant ; la vie religieuse est peu intense, en dehors des prêtres, assez nombreux, infirmiers dans l'hôpital. Tout de même, j'ai eu le bonheur de rencontrer quelques âmes d'élite, instruites et pieuses, élevées en spiritualité et pleines de l'amour du bon Dieu. Nous avons pour compagnons des gens du Centre ou du Midi : ce ne sont pas pour la plupart de fervents chrétiens, ni même de gros chrétiens ; pourtant, certaines âmes, égarées en ce milieu, ont la délicatesse, la pureté et l'élévation de mes âmes, si bonnes, de « Saint-Vincent » : j'ai confiance que ces âmes-là, encore isolées, seront le bon grain qui germera et qui produira, en quantité immense, de splendides épis dorés.

Vous avez prié pour nous à Saint-Louis des Français, à Saint-Yves des Bretons ; vous vous adressez sans cesse à la bonne Grand' Mère d'Auray ou de la Palue, toujours à notre intention. Nous aussi, nous avons fait et refait un grand pèlerinage : nous avons visité le sanctuaire de N-D. de Brebières, nous avons, sautant par-dessus des pans de murs, pénétré dans la basilique ; nous nous sommes agenouillés sur les débris de marbre, entre le maître-autel brisé, et là, songeant à la foule des Picards qui priaient autrefois en ce lieu, j'ai uni ma prière à la leur, à la vôtre aussi Notre Dame d'Albert et la puissante sainte Anne, du haut du Ciel, béniront votre ministère et vous accorderont santé et grâces pour de longues années. C'est le souhait du plus humble de vos prêtres, qui compte en retour sur une bénédiction de votre part. Y. P.

31 Décembre. — Nous avons eu le bonheur de passer les fêtes de Noël au repos. Elles ont été très suivies et très consolantes.

Officiers et soldats ont montré de la bonne volonté ; beaucoup ont tenu à fêter la Noël en chrétiens, en se confessant et en communiant.

Dans les éléments que nous avons reçus au régiment depuis quelques mois, il y en a de très bons venus du Nord, de la Mayenne,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'Aveyron. Ajoutés aux quelques Bretons qui restent, cela fait un très fort noyau de bons catholiques pratiquants, assistant régulièrement aux offices du dimanche et aux différents exercices du soir.

Dans chaque bataillon du régiment, il y a des prêtres et des séminaristes qui m'aident beaucoup dans mon ministère auprès des soldats ; ils jouissent de l'estime et de la sympathie de tous et font le plus grand bien.

Le moral du régiment est bon. A entendre causer les soldats, il semblerait qu'il n'en soit pas ainsi. Ils ont tellement à souffrir, leur vie est tellement dure qu'il ne faut pas s'étonner de les entendre se plaindre et demander la paix à grands cris. Et pourtant, ils comprennent qu'elle n'est pas encore possible, et tout ce qu'on leur demande de faire, ils le font courageusement. Ils sont admirables. S'ils supportaient toutes leurs misères en esprit de foi, ce serait parfait.

Dans le moment, nous sommes en ligne, nous occupons une partie de notre ancien secteur, celui de V., mais il est bien plus tranquille qu'il y a quinze jours et moins bombardé ; par suite, nous n'avons presque pas de pertes.

K.

1er Janvier 1917. — Tout comme l'an dernier, c'est du fond des que je vous adresse, au nom des marins bretons et au mien, tous nos vœux les plus chers. Nous les faisons aussi grands que vos désirs et souhaitons de tout cœur qu'ils soient exaucés. Le tout est « appuyé » d'une prière fervente que la bonne sainte Anne est chargée de transmettre à Notre Seigneur. Votre Grandeur estimera avec nous que la requête des matelots bretons ne peut être en des mains plus sûres.

Au cours du mois de Décembre, un service funèbre solennel a été célébré, à bord des deux bateaux amiraux de l'escadre, à la mémoire des victimes d'Athènes ; nous y avons joint le souvenir des disparus du *Suffren*, dont la perte « corps et biens » venait de nous être communiquée. Les états-majors des deux divisions et les marins du bord se sont associés au pieux hommage que nous donnions aux vaillants camarades tombés au champ d'honneur.

Seul aumônier d'escadre depuis Septembre, je n'ai pu, à mon grand regret, accompagner nos braves marins d'Athènes. L'arrivée d'un nouveau confrère m'a permis de renouveler une démarche que l'amiral a pleinement agréée. Les compagnies de débarquement auront désormais leur aumônier. Les équipages en seront très heureux.

Nous continuons à vivre dans l'attente des jours glorieux que l'on dit très prochains. « Tenons-nous prêts, » nous a répété, hier encore, notre nouveau chef... Les épreuves récentes, quelque pénibles qu'elles soient, n'ont nullement entamé le moral de nos hommes. Les fréquents exercices du jour, les dures veilles de la nuit, les patrouilles incessantes, dans une mer toujours démontée, les trouvent toujours « parés ». Leur bonne humeur et leur entrain

habituels triomphent de tous les « cafards » et de toutes les fatigues.

Les chefs peuvent, à bon droit, compter sur de tels équipages, à l'heure marquée pour le combat, tous feront leur devoir avec joie et jusqu'au bout.

Les officiers et marins auxquels j'ai eu le plaisir de communiquer la carte que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser de Rome, ont été très touchés de la paternelle bonté de Benoît XV. Ils vous sont très reconnaissants de la bénédiction spéciale que le T. S. Père, par votre entremise, a daigné transmettre à l'armée navale et particulièrement aux « Bretons » qui la composent. Ils m'ont bien recommandé de vous en exprimer tous leurs remerciments ; nous y joignons, Monseigneur, d'un commun accord, l'expression de notre très respectueux et très filial attachement à la personne auguste du Pape, Vicaire de Jésus-Christ.

Les fêtes de Noël ont été bien suivies. Elles ont débuté par une messe de communion, à laquelle bon nombre d'officiers et de matelots ont pris part, voulant ainsi donner à Notre Seigneur, comme hommage de leur reconnaissance, la garantie la plus assurée de leur foi et le témoignage le plus éclatant de leur amour.

La cérémonie solennelle a revêtu, cette année, une splendeur inaccoutumée. Notre vieil harmonium a dû céder la place à un magnifique orchestre dont les sons mélodieux, alternant avec les voix mâles des chanteurs et les prières des assistants, ont dû réjouir et toucher le cœur de Dieu. Qu'il daigne agréer nos faibles hommages et bénir, en nous, la France dont nous tenons ici la place.

L. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

« *Dieu attend* ». — Mgr l'Evêque de Vannes vient de recevoir du card. Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, l'élogieuse lettre suivante :

« Le Vatican, 30 Décembre 1916.

» MONSEIGNEUR,

» Le Saint-Père a reçu avec une paternelle bienveillance l'hommage que vous lui avez fait de votre bel ouvrage intitulé : *Dieu attend*.

» Le Souverain Pontife vous félicite vivement d'avoir, avec tout votre cœur de pasteur et d'apôtre, tiré de la terrible guerre qui ensanglante le monde des enseignements si substantiels et si salutaires.

» A travers vos pages lumineuses, c'est toute la doctrine catholique qui se projette sur les événements contemporains. Combien il est désirable que les âmes chrétiennes méditent ces grandes leçons et les appliquent dans la ferveur de la prière et dans l'exercice du sacrifice et de la réparation !

» Le Saint-Père se plaît en même temps à vous exprimer toute sa satisfaction pour les autres écrits que vous avez trouvé le temps

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de composer au milieu d'un ministère des plus actifs et des plus féconds. Il ne doute pas que le clergé et les fidèles ne trouvent une direction claire et pratique dans vos précieuses publications.

» En souhaitant à ces ouvrages tout le succès qu'ils méritent, le Saint-Père vous envoie avec effusion la Bénédiction apostolique, à Vous, à votre clergé et à vos fidèles.

» Avec mes remerciements personnels pour l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments tout dévoués en Notre Seigneur.

» P. Card. GASPARRI. »

Emouvant appel du cardinal Mercier. — Un haut personnage d'une nation alliée, dont le nom ne peut malheureusement être publié, mais que nous connaissons personnellement, a reçu de S. Em. le cardinal Mercier une émouvante lettre, dont voici un extrait :

« ...Priez pour notre chère Belgique ; *elle souffre comme elle n'a jamais souffert.* Ces déportations odieuses, ce dépeuplement de nos foyers, les angoisses de ceux qui, jusqu'à présent, ont été épargnés, ont amené un état général de dépression que nous n'avions pas connu jusqu'à cette heure. Il y a, dans les âmes, de la douleur, de la terreur, de la haine.

» Quelques déportés « par erreur » sont revenus ; ils disent que les traitements qu'ils ont eu à subir là-bas dépassent en horreur tout ce que l'on peut imaginer : la faim, le froid, l'épuisement calculé afin de pouvoir annoncer au monde que l'on n'a pris que les chômeurs « volontaires ». Nous sommes tous emprisonnés ici, mais *si les neutres savaient le traitement que l'on nous inflige, je crois qu'ils ne se borneraient pas à des protestations verbales ; sinon, il faudrait désespérer de la charité fraternelle, de l'humanité...*

» *P.-S.* — Quand je parle ci-dessus de « dépression », *ne croyez pas que ce mot soit synonyme de découragement.* Bien rares sont les Belges qui voudraient la paix pour être délivrés de leur maux. On demeure tenace. On ne veut qu'une paix signée avec fierté, durable, réparatrice. »

M. de Lamarzelle, Grand'Croix de Saint-Grégoire le Grand. — Le Saint-Père vient de conférer à M. le sénateur de Lamarzelle, la dignité de grand'croix dans l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, l'une des plus hautes que le Saint-Siège accorde aux laïques.

Tous les catholiques de France applaudiront à cette nomination, qui est la juste récompense des services que M. de Lamarzelle n'a cessé de rendre à la cause de l'Eglise.

ALGER. — **Le nouvel Archevêque.** — M. Leynaud, curé de Sousse, en Tunisie, vient d'être nommé archevêque d'Alger, en remplacement de Mgr Combes, archevêque de Carthage et d'Alger, démissionnaire pour le siège d'Alger.

Le nouvel Archevêque d'Alger est né en 1865, au diocèse de Viviers ; il est curé de Sousse depuis 1901.

CONSTANTINE. — **Le nouvel Evêque.** — M. le chanoine François Bessière, curé de Sidi-bel-Abbès, au diocèse d'Oran, est nommé évêque de Constantine. M. le chanoine Bessière, né en 1869, ordonné prêtre en 1892, est curé de Sidi-bel-Abbès et vicaire forain depuis 1906.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — *Letouzey et Ané, rue de Vaugirard, 82.* — *Sommaire.* — L. GLORIEUX : Le Pape au Congrès. — E. GRISELLE : Bourdaloue. — E. BOURGINE : Le principe et la politique des nationalités. — E. VACANDARD : Chronique d'histoire ecclésiastique.

Consultation et Renseignements. — A. VILLIEN : Soldat permissionnaire et abstinence.

Tribune libre et documents. — S. S. le Pape BENOIT XV, cardinal AMETTE, cardinal MERCIER, Evêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, TRÉPOF, G. VANNEUFVILLE : Autour de la guerre, 1° Le Code du droit canonique et les violations des lois internationales ; 2° Le Pape et la France ; 3° Les déportations en Belgique ; 4° Constantinople et les détroits ; 5° La plus haute autorité morale. A travers les périodiques. Notes bibliographiques.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

L'Idée révolutionnaire et les Utopies modernes, par le R. P. TAMISIER, S. J. — In-12., 3 fr. 50.

Cet ouvrage, dont le titre seul dit suffisamment l'actualité, dénote une profonde connaissance du monde contemporain. Le style en est vibrant et plein de vie. On y trouvera la doctrine des maîtres de la Révolution depuis Rousseau jusqu'à M. Buisson, exposée avec une grande exactitude et réfutée avec une vigueur qui n'exclut pas la courtoisie. Les titres des chapitres donnent déjà une idée de l'intérêt du livre : I. Ce qu'est l'idée révolutionnaire. — II. L'idée révolutionnaire et la République. — III. L'idée révolutionnaire et la sécularisation de l'Etat. — IV. L'idée révolutionnaire et la laïcisation de l'école. — V. L'idée révolutionnaire et la laïcisation de la morale. — VI. La laïcisation en face des droits de l'Eglise et de la Famille., etc.

Prières du jeune catholique d'action, par M. l'abbé Ch.-J. ALLEAUME, chanoine honoraire de Rouen, supérieur de l'Ecole Fénelon d'Elbeuf. — 1 vol. in-32, cadres rouges., 1 fr., *franco,* 1 fr. 10.

Ces prières, publiées en grande partie dans la *Revue de la Jeunesse,* sont aujourd'hui éditées en volume, sur la demande de nombreux directeurs d'œuvres, et présentées par Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. Elles expriment, en une langue captivante, les pensées chères aux âmes soucieuses de faire œuvre utile autour d'elles.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA SITUATION FINANCIÈRE DES ALLIÉS A LA FIN DE 1916 ET LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

A la fin de 1916, l'or possédé par les banques d'émission de la France et de ses Alliés, outre les encaisses privées, était évalué à plus de 13 milliards de francs, tandis que l'or de la Banque d'Allemagne ne dépassait guère 3 milliards de francs.

Notre supériorité financière doit nous inspirer confiance, et plus nous l'augmentons, plus nous rendons la situation de l'ennemi intenable

Après avoir pourvu à nos besoins et à la continuation de nos affaires, nous devons mettre toutes nos ressources à la disposition du Pays pour lequel tant d'héroïsme se manifeste tous les jours.

C'est par l'achat de *Bons de la Défense Nationale* que l'argent libre entre actuellement dans le Trésor de guerre.

Ces *Bons* s'obtiennent dans tous les bureaux de la Banque de France, des autres banques et de la Poste, chez les Notaires, les Percepteurs, etc....

Il existe des *Bons* de 5 fr., 20 fr., 100 fr , 500 fr., 1 000 fr., etc.... Leur échéance est de 3 mois, 6 mois ou un an. Les premiers rapportent 4 °/₀, les autres 5 °/₀. Ils sont exempts d'impôts. Sauf pour les *Bons* de 5 fr. et de 20 fr., l'intérêt est payé au moment même où l'on achète le *Bon*.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**; *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 26 Janvier 1917. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Contre l'alcoolisme.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Lesneven ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Nos missionnaires.

III. — *Chronique générale :* Les Causes du Bienheureux Cottolengo et du Vénérable Garicoïts ; Lettre de S. Em. le cardinal Gasparri au cardinal Mercier ; Société Générale d'Education et d'Enseignement ; Le nécrologe des missions catholiques.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Janvier. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Agnès.
A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 2. — PURIFICATION DE LA B. VIERGE MARIE. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 4. — Septuagésime. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu de Quimper . . . . du 24 au 31 Janvier.
Saint-Melaine . . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Contre l'Alcoolisme. — *La Ligue Nationale contre l'alcoolisme*, dont *la Croix-Blanche* est la branche catholique, lance en ce moment, par toute la France, un vaste pétitionnement pour obtenir des Pouvoirs publics la suppression de l'alcool de bouche.

Nous avons eu trop souvent l'occasion de montrer au clergé et aux fidèles de Notre diocèse les affreux ravages et les mortels dangers de l'alcoolisme, pour avoir besoin d'insister à nouveau sur ce triste sujet. Jamais, d'ailleurs, la nécessité de combattre l'horrible fléau n'est apparu plus évidente ni plus urgente qu'au cours de cette guerre.

C'est donc un devoir pour tous de participer activement à ce pétitionnement et de contribuer ainsi à créer un mouvement d'opinion qui devienne rapidement assez fort pour renverser toutes les barrières et briser toutes les résistances.

Demander les feuilles de pétition à la *Ligue Nationale contre l'Alcoolisme*, 147, boulevard Saint-Germain, Paris (VII^e^).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi 31 : confession des enfants de la Communion privée.

Jeudi 1^er^ Février : à 7 heures, messe de communion pour les enfants. Confessions du 1^er^ vendredi. A 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 2 : Fête de la Purification de la Sainte Vierge. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures, grand'messe, précédée de la bénédiction solennelle des cierges, et procession. Il n'y a pas de messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 jusqu'après les vêpres.

De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IV^e^ Dimanche après l'Epiphanie :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; messe de communion à 7 heures et grand'messe à 10 heures.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

L'Adoration, à Saint-Mathieu, *du mercredi 24 Janvier au mercredi 31 :* chaque jour, à partir de 6 h. 1/2, le Saint-Sacrement est exposé ; chaque soir, à 8 heures, instruction par M. le chanoine Alfred Le Roy ; prières pour la France, bénédiction.

Dimanche : de 3 à 4 heures, heure sainte, prières pour la France, bénédiction.

Lundi 29 Janvier, fête de saint François de Sales : messe à 8 heures, allocution par M. le chanoine Le Roy, directeur de l'Œuvre de Saint-François de Sales. Le soir, à 8 heures, panégyrique du Saint.

Mercredi soir : 8 heures, clôture de l'Adoration.

Confession des enfants : 1° *lundi,* ceux qui n'ont pas communié ; 2° *mardi,* communion privée ; 3° *mercredi,* enfants des trois communions solennelles : le matin, les filles : 10 heures, écoles chrétiennes ; 11 heures, écoles communales ; le soir, les garçons : école chrétienne, à 3 heures ; école communale, à 4 heures.

Messe de communion, le mercredi et le jeudi, à 7 heures.

1^er^ vendredi du mois : le jeudi, confession le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Le *vendredi, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge :* 1° 6 heures, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré Cœur ; 2° 7 heures, deuxième messe ; 3° 8 heures, bénédiction des cierges, procession, grand'messe, suivie du Salut, à l'occasion de la réunion des mères de famille associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Gloanec, ancien principal de Lesneven, sera chanté à Guipavas, le 7 *Février prochain,* à 10 heures.

Lesneven. — **Retraite bretonne.** — Une retraite bretonne pour les femmes sera prêchée à Lesneven, du 11 au 17 Février prochain. Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'annoncer cette retraite du haut de la chaire.

Nos prêtres soldats.

Citations. — Le soldat-brancardier *Martin Armand,* du 45^e^ d'infanterie : « A fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement aux combats du 11 Décembre 1916, se portant en avant de nos lignes pour relever les blessés et enterrer les morts. » — (Ordre de la Brigade. 23 Décembre 1916.)

Le colonel Marty, commandant
la 8^e^ brigade d'Infanterie.

Le soldat Martin A., qui remplit l'office d'aumônier au 45^e^, déjà titulaire de deux autres citations, est M. l'abbé Martin, vicaire à Plouvorn.

— Le soldat-brancardier-aumônier bénévole *Keramoal François-Ernest,* du 19^e^ régiment d'Infanterie : « Modèle de courage et de dévouement. Depuis le début de la campagne, toujours prêt à se porter aux points les plus dangereux de la ligne, pour apporter aux hommes, avec les secours matériels, les exhortations les plus chaudes et les plus patriotiques. » — (Ordre de la Division. 13 Janvier 1917.)

de Lavilléon.

Le soldat Keramoal est M. l'abbé Keramoal, vicaire à Douarnenez.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Extraits de correspondance.
(Suite.)

29 Décembre 1916. — Au repos en ce moment, nous avons quelques loisirs et tout au moins nous avons la possibilité de célébrer la sainte messe. Bien plus, le dimanche, nous assurons le service religieux dans les paroisses des environs.

Mais pendant deux mois, d'Octobre à la mi-Décembre, quelle vie de fatigues et de dangers nous avons menée dans la Somme !

Nous étions chargés de l'assainissement du champ de bataille, à savoir l'identification et l'inhumation des cadavres

Chaque matin, pour arriver au jour sur les lieux, on partait vers 5 h. 1/2; on rentrait le soir sous la tente, vers 6 heures, harassé de fatigue. La nature de la besogne nous obligeait à ne travailler que le jour et dans des endroits stratégiques ordinairement battus par le feu de l'artillerie ennemie.

Nos exercices de piété ont été nécessairement réduits au strict minimum, impossibilité complète de dire la messe ou de l'entendre une seule fois, pas un jour de répit.

Nous n'avions pas d'eau pour boire, ni même pour nous laver. Les rares fois que nous avons fait notre toilette, nous nous sommes servis de l'eau bourbeuse que nous trouvions dans les trous d'obus.

En songeant aux privations de toutes sortes que nous eûmes à endurer, je me trouve maintenant parfaitement heureux.

Nos vies, grâce à Dieu, ont été gardées et nos santés préservées.

Si nous n'avons pas pu accomplir de ministère auprès des blessés, comme en Champagne, notre passage dans le régiment où nous étions en subsistance, à l'occasion de ce travail, n'a pas été sans résultat.

F. J.

2 Janvier 1917. — Après mon congé de convalescence, j'ai été nommé d'office caporal et affecté au groupe de brancardiers de la Division. C'est en cette qualité que j'ai pris part à la dernière action à V. J'en suis heureusement sorti indemne. Nos combattants ont été admirables et ont fait de la bonne besogne, malgré le mauvais état du terrain. L'aumônier du ..e zouaves, le Père B , a été blessé grièvement, deux jours après l'attaque : je crois qu'aujourd'hui on espère le sauver.

Nous avons été relevés le 23 Décembre, et nous avons ainsi pu célébrer, en bons chrétiens et en prêtres, les fêtes de Noël. Au repos, nous avons toutes facilités pour dire la sainte messe, mais il n'en est pas de même quand nous sommes en ligne : neuf jours consécutifs sans pouvoir monter au saint autel ! C'est notre plus grand sacrifice !

J. B.

5 Janvier 1917. — C'est un isolé qui vient vous offrir ses meilleurs vœux de nouvel An, en les accompagnant de ses meilleures prières.

Vous avez su, Monseigneur, la fermeture de l'Hôpital 16, d'abord (collège de garçons), puis de tous les hôpitaux de M. Après un séjour au Dépôt, la Direction du Service de Santé m'a envoyé ici surveiller quelques convalescents, dans un petit hôpital bénévole.

Mes convalescents me donnent fort peu de besogne, et il me reste beaucoup de temps pour la prière et le travail. Je tâche de le bien employer et de faire de cette période de solitude une période de bonne retraite.

Mais que Dieu nous rende au plus tôt à notre ministère !... Nous savons bien les difficultés qui nous attendent, nous savons quelle œuvre longue et difficile ce sera de rétablir *l'ordre chrétien* dans nos paroisses, après une pareille tourmente, et de faire rayonner de nouveau *la paix chrétienne* sur tant d'âmes désorientées, mais nous savons aussi que nous aurons le secours du Maître et les directions de notre Evêque, et nous y mettrons généreusement tout notre effort. En attendant, nous n'avons rien de mieux à faire que de préparer cet avenir, en sanctifiant les épreuves présentes.

H. C.

Le Théâtre de l'Evangile, par Emile Rochard. — Le ***Théâtre de l'Evangile*** que E. Rochard vient d'extraire de son beau livre, *Jésus selon les Evangiles* (couronné par l'Académie Française), réalise le vœu que formait Mgr Chapon en 1914, lorsque le poète lui apporta le drame de la *Passion :*

« Ces sortes de spectacle, écrivait Sa Gr. Mgr l'Evêque de Nice, sont un genre *d'Apostolat* merveilleusement approprié aux besoins actuels des âmes, et qui a déjà produit des résultats, bien au delà des Eglises. »

Le *Théâtre de l'Evangile* est toute la vie de Jésus concentrée en quatre drames : 1° le berceau de Jésus ; 2° la vie publique ; 3° la Passion ; 4° la Résurrection.

Ces quatre drames, tout en respectant l'Evangile, sont de véritables pièces de théâtre ; à cet égard, la plus précieuse des références est la lettre du Cardinal Amette à l'auteur, en date du 22 Juillet 1916 :

« *A Monsieur Émile Rochard,*

» Monsieur,

» Le censeur, très compétent, auquel j'ai confié l'examen de votre pièce, *Le Berceau de Jésus,* m'en fait un rapport très élogieux.

» C'est, dit-il, l'œuvre d'un véritable poète et d'un chrétien inspiré par la foi.

» *Le texte des saints Evangiles y est placé en une vive lumière, qui en fait éclater le caractère sublime. La mise en scène qui dénote l'expérience du théâtre est propre à donner au spectateur une profonde impression religieuse.*

» Je suis donc heureux *d'encourager* et de *bénir* cette œuvre qui pourra contribuer à faire mieux connaître et aimer davantage les mystères de notre sainte religion.

» Veuillez agréer... » † Léon-Adolphe,

» *Cardinal Amette, Archevêque de Paris.* »

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Encouragé par une si haute approbation, le *Bon Théâtre* de Paris a décidé de donner en représentation le premier drame de l'œuvre de M. Rochard : *Le Berceau de Jésus.*

Nos Missionnaires.

Deux lettres du R. P. Abgrall, Provicaire apostolique au Tonkin méridional.

Thuân Nghiâ, le 8 Novembre 1916.

BIEN CHÈRE SŒUR,

Trois semaines de confessions... et de migraines. Retraite des grandes personnes du village de Thuân Nghiâ, Toussaint et fête des Morts, puis retraite des enfants. Plus de 1.000 communions à l'occasion des fêtes. Et il n'y avait pas les chrétiens du haut, le vicaire annamite faisant les fêtes dans les chrétientés des montagnes, qui dépendent aussi de ma paroisse. Il n'y avait pas non plus les enfants de ce village, qu'il m'a fallu remettre à plus tard, pour ne pas être débordé; et je viens de leur donner une retraite qui s'est clôturée aujourd'hui : 220 enfants de communion, rien que dans le village de Thuân Nghiâ. Cela pousse bien ici ; les petites pâquerettes bretonnes ne viennent pas plus drues dans les gazons.

Voici, pour t'en donner une idée :

Il y a cinq jours, je portais le viatique à la plus vieille du village, plus de 80 ans. Comme cortège, dans le sentier étroit et tortueux qui conduit à la maison de la malade, le long chapelet des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, récitant de toute leur voix la prière accoutumée : un long acte de contrition, touchant de paroles et d'intonation, à faire pleurer des pierres, qui fait penser au « *Domine non sum dignus* » du centenier : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit ».

Devant la maison, sur deux rangs, le bon vieux mari de la malade, son fils, ses gendres et les plus grands des petits-enfants, à genoux par terre, les mains jointes, dans leurs plus beaux habits, pour faire les honneurs de la maison à l'Hôte qui vient la visiter. A l'intérieur, on avait installé comme une petite chapelle : des tentures, des images, un petit autel avec un Crucifix, des cierges allumés et des fleurs encore humides de la rosée du matin. Un peu à l'écart, sur une natte, à genoux, les mains jointes, également dans ses plus beaux habits, la vieille malade, soutenue et portée, pour ainsi dire, dans les bras de sa fille aînée, agenouillée derrière elle. A côté, à genoux, un des petits-fils, un beau jeune homme, a récité ou plutôt chanté de sa plus belle voix les actes de la communion, pendant que tout le cortège, à mesure qu'il arrive, s'agenouille par terre devant la maison, trop petite pour contenir tout le monde, en continuant la prière si touchante.

Quand je vois ces choses, cela me prend à la gorge, et la voix

ne sort plus, ce sont les larmes qui sortent ; et je me rappelle le jour déjà si lointain où je portai le viatique à notre sainte mère, et ce fut elle, la vaillante, qui eut à me consoler : « *Ne ouelit ket, va mabik,* Ne pleurez pas, mon enfant ».

Ce n'est pas seulement en Bretagne qu'on voit de belles choses.

Mais ce n'est pas ce que je voulais te dire.

Donc, la bonne vieille a plus de 80 ans. Son bon vieux mari porte allègrement ses 85 ans... et son titre d'ancien maire. On l'appelle : « Monsieur le *vieil* ancien Maire », pour le distinguer de son fils, qui a été longtemps maire aussi, et qu'on appelle « le *jeune* ancien Maire », quoiqu'il soit déjà plusieurs fois grand-père. Les deux bons vieux ont eu treize enfants (la douzaine de Landivisiau). Cinq seulement ont grandi jusqu'au mariage, et l'aîné de ces cinq est mort jeune, n'ayant encore qu'un enfant ; mais les quatre autres ont pris leur revanche.

Le *jeune ancien* maire, seul fils survivant, a douze enfants en vie, dont quatre mariés lui ont donné déjà dix enfants, ce qui ne l'empêche pas d'avoir lui-même une fille qui n'a pas encore deux ans, et qui a des neveux et nièces plus âgés qu'elle de six et huit ans ; en sorte que les deux bons vieux voient naître, dans un pêle-mêle charmant, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

L'aînée des filles a eu aussi sa douzaine de Landivisiau, dont huit en vie, et est aussi plusieurs fois grand'mère. La seconde a sept en vie, sur neuf, et n'a pas encore dit son dernier mot. La dernière n'a pas atteint ses trente ans, et n'a encore que trois enfants en vie, mais ne restera pas au-dessous de ses frères et sœurs. Bref, actuellement en vie, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, avec beaux-enfants et beaux-petits-enfants, le nombre va au chiffre de 63. Quand partout en France ce sera comme cela, gare aux Boches !

Et tout cela est très chrétien et... très clérical. Quand on a entrepris la construction de l'église de Thuân Nghiâ, *Monsieur le jeune ancien Maire,* qui était maire depuis dix ans, a donné sa démission pour être plus libre, et, pendant huit ans qu'ont duré les travaux, il s'en est occupé jour et nuit : achetant les matériaux, fixant les journées de prestation, louant, surveillant et payant les ouvriers, cherchant des ressources, tenant la comptabilité, et toujours là où il y avait un coup de main à donner.

Deux de ses fils sont de la « *Maison de Dieu* », l'un déjà catéchiste, et l'autre chez moi, comme l'enfant de la maison, étudiant pour aller plus tard au Petit-Séminaire. L'aîné des fils, père d'une charmante petite famille, et l'un de ses frères, grand jeune homme, sont mes meilleurs chantres de tribune. Ces jours derniers, il s'agissait de nommer un nouveau maire ; il a été question de choisir l'aîné, et cela lui arrivera comme à son grand-père et à son père, quand il aura un peu plus d'âge, et Monsieur le Maire se fera, sans doute, un honneur de rester chantre.

Celui qu'on a nommé n'est pas moins charmant : riche, fort lettré chinois, aimable pour tous et aimé de tous, il est tous les matins

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la messe, fait sa visite au Saint-Sacrement tous les soirs, et communie, plusieurs fois la semaine. Jeune encore, il a sept enfants en vie, dont le dernier n'a guère plus d'un an. Deux des fils sont de la « *Maison de Dieu* », l'un que je viens d'envoyer au Petit-Séminaire, et l'autre qui est chez moi depuis mon arrivée ici, et qui se prépare à suivre son frère. En attendant, c'est la plus fine voix de rossignol de ma tribune. L'aîné des fils est également un de mes chanteurs.

Ce sont peut-être les deux meilleures familles du village, l'une et l'autre de la parenté du Bienheureux Khoa, prêtre martyr du village, et dont le corps est ici. Mais bien d'autres suivent de près. Par exemple, le chef de la paroisse, comme qui dirait le président du conseil de fabrique, en France : le plus riche du village et de toute la région. Lui aussi est, tous les jours, à la messe, et fait sa visite au Saint-Sacrement, tous les soirs. Sept enfants en vie, dont le dernier ne marche pas encore. L'aîné vient de se marier ; l'aînée vient d'être fiancée. Ici, on se marie jeune, et c'est ce qui préserve la jeunesse. Là aussi, on verra bientôt enfants, petits-enfants pousser pêle-mêle, et c'est un charme.

« Lakit en hon liorzou bep bloaz kalz a vleuniou,
Ha da guntuil anezho kalz a rugaligou.

» Mettez dans nos jardins chaque année beaucoup de fleurs,
Et donnez pour les cueillir beaucoup de petits enfants. »

Les femmes, bien entendu, ne sont pas moins ferventes. Moins libres le matin, à cause des petits, elles ne peuvent pas venir si souvent à la messe, mais tous les jours, dans la soirée, on voit *Madame la Cheffesse de paroisse,* ainsi que *Madame la Mairesse,* et d'autres, venir à l'église, leur petit dernier sur le bras, et l'avant-dernier se traînant à la jupe de la maman. Encore une fois, ce n'est pas seulement en Bretagne que l'on voit de jolies choses.

Ces braves gens empêcheront leur vieux missionnaire de mourir content, tant il aura de chagrin de les quitter.

Puisque je suis au chapitre de mes chrétiens, j'y reviendrai. Cela te distraira, et moi aussi, du cauchemar de la guerre.

Mon frère, dans sa dernière lettre, me dit qu'il est inquiet, parce qu'on se battait terriblement dans la Somme, où Auguste était en première ligne, ces jours ; et Jean-François aussi serait bien exposé. Que Dieu les garde, les chers enfants, et épargne à leur pauvre mère et à nous tous de nouvelles douleurs ! J'ai bien hâte d'avoir une nouvelle lettre.

Quand donc finira-t-elle, cette guerre affreuse ? Si, du moins, elle pétrit la race et lui redonne la simplicité et la pureté de mœurs, avec la foi de mes chrétiens d'ici.

Kenavo, c'hoar vras.

BREUR BIHAN.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les causes du Bienheureux Cottolengo et du vénérable Garicoïts.** — Le dimanche 16 Décembre 1916, lecture a été donnée des Décrets décidant la béatification du vénérable Cottolengo, et déclarant l'héroïcité des vertus pratiquées par le vénérable Garicoïts. A cette occasion, le Saint Père a prononcé le discours suivant :

« Lorsqu'un père voit la joie rayonner sur la front d'un de ses fils, il en éprouve lui-même une bien vive satisfaction, et celle-ci augmente davantage si la joie d'un des fils de ce père est partagée par les autres enfants. C'est ce qui Nous arrive à Nous-même en ce moment. On vient de Nous dire la joie et la reconnaissance des enfants du vénérable Cottolengo pour l'acte par lequel Nous avons déclaré tout à l'heure que rien ne s'oppose plus à la béatification du fondateur de la Petite Maison de la Divine Providence à Turin. C'est un de vos fils qui n'a pu cacher la joie de son cœur. Mais en même temps on Nous a dit aussi la reconnaissance des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, pour la proclamation de l'héroïcité des vertus du fondateur de la Congrégation de Bétharram.

» Ce sont d'autres de nos fils qui ont presque autant de motifs de se réjouir que leurs frères aînés. Pourrions-Nous ne pas joindre nos prières à celles de Nos enfants qui, dans la joie de leurs cœurs, remercient le bon Dieu de pouvoir aujourd'hui écrire une belle page dans la vie de leurs fondateurs, ainsi que dans l'histoire de leurs Congrégations ?

» Mais la joie des chrétiens n'a point sa source sur la terre, et ce n'est pas à la terre qu'elle doit s'attacher. Aussi devons-Nous penser qu'il y a certainement une bonne leçon à tirer de la joie des enfants du vénérable Cottolengo et de ceux du vénérable Garicoïts.

» Nous avons déjà dit autrefois que la charité envers le prochain dont le vénérable Cottolengo s'est toujours inspiré a été une condamnation éloquente de l'égoïsme, qui de nos jours domine dans le monde. Aujourd'hui, c'est l'amour de Dieu que Nous devons apprendre à l'école du vénérable Garicoïts, et c'est encore tout particulièrement dans son caractère d'opposition aux maximes du monde qu'Il Nous faut étudier la leçon, qui Nous vient de l'exemple du vénérable fondateur de Bétharram.

» Personne n'ignore que ce qu'il y a le plus à reprocher à la société moderne, c'est le manque de respect envers l'autorité : l'esprit d'insubordination, hélas ! ne se glisse que trop souvent dans les familles, et parfois il arrive aussi à pénétrer dans l'armée et dans le clergé lui-même. Il y aurait donc à souhaiter de pouvoir apporter remède à cet état de choses ; mais Nous pensons que, pour cela, on ne pourrait mieux faire que suivre les exemples du vénérable Garicoïts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Il suffit d'avoir jeté un regard sur les pages de la vie de cet admirable serviteur de Dieu pour comprendre que l'obéissance a été sa vertu principale, celle qui nous permet de saisir mieux son caractère.

« N'allez pas croire que, pour témoigner de l'obéissance de Michel Garicoïts, une revue minutieuse soit nécessaire sur tous les devoirs qu'il a toujours parfaitement remplis. Le fondateur et premier supérieur de la Congrégation de Bétharram, dans son âge mûr, n'a certainement pas démenti la docilité, aussi prompte que joyeuse, par laquelle il s'était rendu, d'abord dans son foyer domestique, aux désirs de sa mère, et puis, pendant les années des études, à ceux de ses supérieurs aux Séminaires d'Aire et d'Ax : le P. Garicoïts, devait en tout temps apprendre à ses confrères l'obéissance bien plus par l'exemple que par la parole.

» Mais ce qui Nous frappe davantage, ce n'est pas l'accomplissement constant et parfait de tous les devoirs du P. Garicoïts, c'est la conduite qu'il observa dans les moments difficiles, où il parut avoir un différend avec son évêque. Rien ne pouvait l'empêcher de soumettre à l'évêque sa manière d'envisager une affaire très importante pour sa Congrégation. Mais lorsque l'évêque de Bayonne ne voulut pas se rendre à l'avis du P. Garicoïts, est-ce que celui-ci ne s'empressa pas de se ranger du côté de son supérieur ? Il le fit même avec tant d'élan, que lorsque plus tard l'affaire fut portée en Cour de Rome et que le P. Garicoïts eut gain de cause, ses amis d'un côté et ses adversaires de l'autre, ne comprenant pas trop ce que suppose l'héroïcité des vertus, parurent s'étonner de son obéissance. En effet, puisqu'il ne s'agissait pas de vérité dogmatique. Il avait pu garder au fond de son cœur la persuasion que la mesure disciplinaire imposée par l'évêque n'était pas la meilleure ; mais il n'avait posé aucun acte, il avait même défendu toute critique contre la décision de l'évêque, et tout en acceptant, pour sa vie privée et publique, ce que le bon Dieu paraissait alors permettre, il s'en remettait d'avance à ce que Notre Seigneur aurait manifesté plus clairement dans l'avenir.

» Nous n'insistons pas davantage sur le récit des faits. Ce que Nous venons de rappeler suffit pour Nous faire comprendre quel était le respect dont le P. Garicoïts entourait l'autorité. Il faut ne pas oublier les circonstances dans lesquelles se trouvait le serviteur de Dieu ; car l'obéissance ne pèse pas lorsqu'il s'agit de faire ce qui est agréable ; le P. Garicoïts, au contraire, en obéissant à l'évêque de Bayonne, allait lui-même contre la réalisation de ses désirs : l'obéissance ne pèse pas lorsqu'on espère de pouvoir en tirer un avantage ou un profit matériel ; mais le P. Garicoïts ne voyait que trop combien la mesure disciplinaire imposée par l'évêque de Bayonne aurait retardé le développement de son cher Institut. Et cependant il ne vacillait pas, il obéissait...

» On a proclamé aujourd'hui l'héroïcité des vertus du vénérable Garicoïts. Peut-être croira-t-on que Notre discours sur l'héroïsme de son obéissance a le but de justifier le décret que l'on vient de

publier. Notre but va au delà. Nous tenons à dire que le vénérable Garicoïts, par son obéissance héroïque, cherchait à corriger le principal défaut de son époque, le manque de respect à l'égard de l'autorité. Ceux qui l'ont connu de son vivant ont pu bénéficier directement de sa leçon : est-ce que celle-ci serait inutile pour ceux qui sont venus après lui ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, Nous remercions le bon Dieu de Nous avoir choisi comme instrument de sa Providence pour rappeler aux fidèles, par la proclamation des vertus héroïques du vénérable Garicoïts que, dans la vie chrétienne, rien n'importe autant que le respect à l'autorité. Pour le vénérable Garicoïts, ce respect à l'autorité s'inspirait de son amour pour Dieu. C'est parce que dans les supérieurs il voyait les représentants de Dieu, qu'il leur obéissait de bon gré. Nous n'avons qu'à lire les pages de sa vie, il suffit de rappeler les phrases qui lui étaient habituelles pour ne pas en douter.

» Mais ce n'est pas le seul point sur lequel il faut Nous arrêter, Nos chers Fils ; de ses exemples, il y a encore une autre leçon à tirer.

» Le vénérable Cottolengo — Nous l'avons rappelé même aujourd'hui — par sa charité envers le prochain visait à la réprobation de l'égoïsme, qui fait tant de ravages dans la société de nos jours ; et pourquoi ne pas dire que le vénérable Garicoïts par son obéissance visait, à son tour, à rétablir les droits de Dieu qui est l'autorité suprême ? On pensera peut-être que ceci équivalait à prêcher l'amour de Dieu ; mais rien ne pourrait confirmer davantage notre pensée que la joie des chrétiens n'a pas sa source sur la terre, et que ce n'est pas à la terre qu'elle doit s'attacher.

» Aujourd'hui, les enfants du vénérable Cottolengo, ainsi que ceux du vénérable Garicoïts, sont dans la joie : Nous venons de voir qu'elle est fort légitime : Nous même Nous voulons y avoir la part que chaque père se réserve dans la joie de ses fils ; mais Nous souhaitons à nos fils de ne pas oublier les leçons qu'ils doivent tirer de l'événement qui est aujourd'hui la cause de leur joie.

» Cependant, Notre recommandation ne se borne pas seulement aux enfants du vénérable Cottolengo, ni à ceux du vénérable Garicoïts ; elle s'adresse aux fidèles du monde entier, parce que c'est dans tout le monde que Nous voudrions voir répandus l'amour de Dieu et la charité envers le prochain.

» En ce moment, il Nous est facile de deviner que ce sont surtout les admirateurs du vénérable Cottolengo et du vénérable Garicoïts qui se sont donné rendez-vous dans la maison de leur père ; ah ! que le cri de ce père arrive à leur cœur, pour accroître leur zèle dans la propagation de l'amour de Dieu et de la charité envers le prochain ! Mais Nous voulons Nous adresser tout particulièrement aux enfants de la France catholique, dont Nous avons le plaisir en ce moment de saluer ici de nombreux représentants. Chers Fils, vous allez regagner bientôt votre pays ; portez donc à vos frères l'assurance de Notre amour, ainsi que de Notre intérêt pour votre Patrie ; mais n'oubliez pas de dire à tous que Nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avons tenu à proclamer devant vous l'héroïcité des vertus du vénérable Garicoïts, parce que Nous souhaitons que la France, par l'exemple de son illustre fils, puisse enfin comprendre qu'il n'y a pas de vie chrétienne sans amour de Dieu, et que l'amour de Dieu n'a point de base plus solide que le respect à l'autorité.

» C'est surtout de la bénédiction du bon Dieu que Nous attendons la réalisation de Notre souhait ; aussi est-ce avec l'effusion du plus tendre amour que Nous implorons de très abondantes bénédictions sur les Eminentissimes cardinaux, sur les évêques et sur les prélats, ainsi que sur le clergé et les fidèles, qui, dans un moment si solennel dont Nous allons garder un bien doux souvenir, forment Notre joie et Notre couronne. »

Lettre de S. Em. le cardinal Gasparri au cardinal Mercier. — Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a envoyé au cardinal Mercier une lettre que l'archevêque de Malines a fait lire en chaire dans les églises.

Cette lettre est écrite en italien ; voici la traduction officielle de l'archevêché de Malines :

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ
N° 23.026

« Vatican, 29 Novembre 1916

» EMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

» Le Saint Pape a reçu la lettre de Votre Eminence, en date du 12 courant, et les documents qui y étaient joints concernant les déportations de Belges en Allemagne. L'auguste Pontife, dans le cœur paternel de qui toutes les douleurs du bien-aimé peuple belge retentissent profondément, m'a donné l'ordre de faire savoir à Votre Eminence qu'il s'intéresse vivement à vos populations durement éprouvées. Il s'est déjà entremis auprès du gouvernement impérial allemand en leur faveur et il fera ce qui est en son pouvoir afin qu'un terme soit mis aux déportations et que ceux qui ont déjà été transportés loin de leur patrie rentrent bientôt au sein de leur famille affligée.

» Sa Sainteté a aussi voulu me confier l'agréable mission de transmettre à Votre Eminence et aux fidèles de son diocèse une bénédiction toute particulière. En même temps, je suis heureux de renouveler à Votre Eminence les sentiments de profonde vénération avec lesquels je vous baise humblement les pieds.

» De Votre Eminence, l'humble et dévoué serviteur.

» *Signé :* P. card. GASPARRI. »

Société Générale d'Education et d'Enseignement *(14 bis, rue d'Assas).* — Monseigneur vient de recevoir la lettre suivante :

« Paris, le 11 Janvier 1917.

» MONSEIGNEUR,

» Il y aura, cette année même, un demi-siècle, que la *Société Générale d'Education* se consacre à l'organisation et à la défense de l'éducation et de l'enseignement chrétien. L'Episcopat lui a prodigué ses encouragements et son appui, auxquels elle s'efforce de répondre par son dévoûment. Elle offre à nos écoles libres les conseils pédagogiques de ses comités, les consultations de ses jurisconsultes et des secours matériels, qu'elle voudrait pouvoir augmenter chaque année.

» La guerre, si elle a forcément diminué nos ressources, n'a pas restreint le champ de notre activité et de nos besoins, ni ralenti nos travaux.

» Aujourd'hui, nous adressons un appel à tous nos amis, les pressant de nous mettre en mesure d'encourager effectivement, à côté des anciennes écoles, les fondations nouvelles qui tendent à se multiplier, et particulièrement celles qui visent la fondation du personnel enseignant.

» Nous demandons à Votre Grandeur de vouloir bien nous donner un nouveau gage de sa bienveillance en faisant publier cet appel dans la *Semaine religieuse* de son diocèse, et en encourageant notre œuvre par sa souscription personnelle.

» Nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

» *Le président :* Colonel KELLER.

» *Les vice-présidents :* Baron Léon DE CROUSAZ-CRÉTET ; G. DE LAMARZELLE ; Comte E. DE LAS-CASES ; DELOM DE MÉZERAC.

» *Le secrétaire :* Fénelon GIBON. »

Le nécrologe des Missions catholiques. — Les *Missions catholiques* ont publié, dans leur dernier numéro de l'année 1916, la liste des missionnaires qui ont succombé au cours de l'année précédente. Cette liste comprend *cent quatre-vingt-quinze noms,* dont dix d'évêques et cent quatre-vingt-cinq de prêtres.

Des 10 évêques, 3 étaient Français : NN. SS. Dunand, du diocèse de Moutiers ; Kleiner, du diocèse de Metz (né en 1841), et Baslé, du diocèse de Rennes, tous trois des Missions étrangères de Paris. 3 étaient Anglais, 1 Belge, 1 Espagnol, 1 Canadien, 1 Allemand. Mgr Kleiner avait commencé il y a plus de cinquante ans, en 1865, à évangéliser le Mayssour (Inde).

Les 185 prêtres se répartissent comme suit au point de vue de la nationalité : 90 Français, 5 Alsaciens du diocèse de Strasbourg (dont 1 né Français), et 2 Lorrains du diocèse de Metz (dont 1 né Français) ; 19 Italiens, 13 Irlandais, 11 Espagnols, 10 Hollandais, 8 Allemands, 7 Anglais, 7 Belges, 5 Américains des Etats-Unis, 3 Portugais, 2 Luxembourgeois, 2 Canadiens, 1 Brésilien.

Les 90 Français appartenaient aux diocèses ci-après : Nantes, 6 ; Lyon, 4 ; Saint-Brieuc, 3 ; Quimper, 3 ; Rodez, 3 ; Le Puy, 3 ;

Archives diocésaines Quimper et Léon

Saint-Claude, 3 ; Carcassonne, 2 ; Dijon, 2 ; Vannes, 2 ; Rennes, 2 ; Marseille, 2 ; Mende, 2 ; Laval, 1 ; Viviers, 1 ; Clermont, 1 ; Nevers, 1 ; Bayeux, 1 ; Soissons, 1 ; Séez, 1 ; Albi, 1 ; Rouen, 1 ; Poitiers, 1 ; Angers, 1 ; Grenoble, 1 ; Autun, 1 ; Besançon, 1 ; Basse-Terre (Guadeloupe), 1. Pour les 38 autres, le diocèse d'origine n'est pas indiqué

Leur doyen d'âge et d'apostolat était le R. P. Plan, des Oblats de Marie-Immaculée, né en 1833, dans le diocèse de Rennes, missionnaire au Canada depuis 1858.

Les familles religieuses dont ils faisaient partie étaient les suivantes : Missions étrangères de Paris, 20 ; Pères du Saint-Esprit, 18 ; Oblats de Marie-Immaculée, 14 ; Compagnie de Jésus, 12 ; Lazaristes, 7 ; Maristes, 6 ; Pères Blancs, 5 ; Missions africaines de Lyon, 3 ; Sacrés-Cœurs de Picpus, 2 ; Assomptionistes, 1 ; Salésiens, 1 ; Bénédictins, 1.

Des 2 Lorrains de Metz, l'un était Lazariste et l'autre Oblat de Marie ; des 5 Alsaciens de Strasbourg, 2 appartenaient aux Missions étrangères de Paris, 1 à la Congrégation du Saint-Esprit, 1 aux Missions africaines de Lyon, 1 aux Pères Blancs.

On voit que, comme toujours, les fils de France forment, à eux seuls, la moitié du noble contingent d'apôtres tombés en travaillant, sur les points les plus reculés du globe, à l'extension du règne de Dieu.

Puisse cette charité apostolique appeler les bénédictions et le salut sur le pays qui donne ainsi, pour la propagation de l'Evangile, les meilleurs de ses enfants, et dont les soldats, sur d'autres champs de bataille, luttent aussi pour conserver au monde la civilisation chrétienne !

BIBLIOGRAPHIE

Victor LECOFFRE, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

L'Eglise, par A.-D. SERTILLANGES, professeur à l'Institut catholique de Paris. 2 vol. in-12. Prix : 8 fr.

Pour indiquer la portée de cet ouvrage, il suffira sans doute d'en marquer le plan. L'auteur en est connu et n'entend pas préjuger du verdict que pourra porter le lecteur.

La nature du sentiment religieux, sa nécessité et sa permanence, son caractère social, la forme qu'il prend dans le christianisme catholique et ce qu'il exige en conséquence comme organe adapté à son heureux développement humain : telles sont les questions préalables.

Les caractères généraux de l'Eglise en ressortent. Celle-ci se construit, sous les yeux du lecteur, comme par une sorte de nécessité La mysticité qui en est le centre est décrite avec une variété d'aperçus qu'imposait le but apologétique et utilitaire. Ses attitudes à l'égard de toute la vie font l'objet d'analyses d'une ampleur également voulue par les faits. Les religions dissidentes, les morales séparées, la civilisation matérielle ou intellectuelle, l'art, la vie sociale, la vie politique nationale ou internationale sont passées en revue. Netteté des solutions, largeur compréhensive sont ici la recherche.

Puis l'*Ordre divin de l'Eglise* montre ses rouages en connexion avec son but essentiel, avec son moteur central qui est l'Esprit du Christ travaillant la terre. Le tout se fait voir cohérent, dit l'auteur, « de la cohérence de Dieu, dont la vie trinitaire a son reflet dans l'Eglise ; cohérent de la cohérence de l'homme éternel par qui Dieu entend relier à sa propre éternité tout ce qui passe. »

E. BOUQUEREL : **Les Journées eucharistiques personnelles et collectives**, brochure de 60 pages ; 0,15, « à la Clochette », 25, rue Nicolo, Paris.

TOLRA et SIMONET, éditeurs, 23, rue d'Assas, Paris.

La France au pied du Saint-Sacrement, par Mgr de SÉGUR. — 1 vol. in-18. Prix : 0 fr. 40 ; 25 exempl. franco 7 fr. ; 100 exempl. franco 27 fr.

Au moment où de tous côtés on s'apprête à organiser magnifiquement le *Congrès Eucharistique de Lourdes* nous croyons utile de rappeler à tous : prêtres et laïques dévoués à Jésus-Hostie, que le grand Apôtre de l'Eucharistie au XIXe siècle, Mgr de Ségur, de sainte mémoire, a écrit cet opuscule admirable : *La France au pied du Saint-Sacrement.* Il y relate d'une façon saisissante tous les miracles eucharistiques qui ont éclaté en France.

POUR LA GUERRE

Fortifions sans relâche notre action Financière.

Les mesures concertées chez les Alliés témoignent de leur volonté de poursuivre la guerre avec énergie et résolution, forts de leurs droits.

C'est surtout la mise en œuvre de toutes les forces et de tous les moyens d'action des puissances de l'Entente qui se fait encore plus active.

Nous devons tous y participer dans un commun esprit de solidarité et de patriotisme, en utilisant notamment les disponibilités créées par le détachement des coupons de Janvier, à l'achat de *Bons de la Défense Nationale* qui facilitent la Trésorerie de l'Etat et lui permettent d'assumer les lourdes charges de la guerre, tout en maintenant intact le bon renom de notre Crédit.

Ces *Bons* sont de 100 fr., 500 fr., 1 000 fr. et au-dessus, et rapportent 4 % à échéance de 3 mois et et 5 % à échéance de 6 mois ou un an.

L'intérêt est payable d'avance. C'est pourquoi, en achetant un *Bon* de 100 fr. on n'a à verser que 95 fr. si on le prend à échéance d'un an, 97 fr. 50 s'il est à échéance de 6 mois, et 99 fr s'il est remboursable dans 3 mois.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

LE SANG

Il n'est peut-être pas de mot qui revienne plus souvent dans la conversation entre gens de toute condition, de toute classe (surtout par les temps qui courent), que le mot sang. Cependant, je ne crois pas me tromper de beaucoup en affirmant que, parmi ceux qui le profèrent ainsi, il ne doit pas y en avoir beaucoup à savoir exactement ce qu'il signifie.

Or, le sang c'est tout simplement la vie, qu'il véhicule, qu'il alimente — on pourrait même dire qu'il **incarne**, puisqu'il n'est autre chose que de la chair fluide. C'est le sang, en effet, qui distribue également à toutes les cellules, à tous les tissus, à tous les organes, dont chacun en prend pour son grade, les éléments nécessaires et suffisants à leur existence et à leur fonctionnement. C'est encore le sang qui fait les frais du mécanisme respiratoire, dont il est le rouage essentiel, et la désinfection de l'organisme, dont il se charge de détruire les résidus encombrants et nocifs, les poisons.

On a dit avec raison de l'urine qu'elle peut être considérée comme le miroir de l'économie. Cette métaphore pourrait s'appliquer beaucoup plus justement encore au sang, attendu qu'il représente les profits, tandis que l'urine représente les pertes. En réalité, l'urine n'est pas autre chose que le reliquat de la filtration du sang à travers les reins, par où s'éliminent les impuretés.

Qu'est-ce donc au juste que le sang ? Quelle est la composition d'un liquide appelé à remplir des fonctions complexes ? C'est un bouillon, à la fois alcalin et salé, au sein duquel flottent d'innombrables corpuscules ou globules blancs (leucocytes) et rouges (hématies), et dont le volume équivaut à peu près au treizième du poids total du corps humain. C'est-à-dire qu'un homme pesant 78 kilogs promène avec lui quelque chose comme 6 litres de sang, dont un peu plus de la moitié seulement est à l'état liquide.

Mais ce n'est pas cette partie qui joue le rôle le plus important, dévolu aux globules, lesquels sont à l'état solide. Ce sont les globules rouges qui, par l'intermédiaire du fer et du manganèse sous la forme colloïdale qu'ils contiennent, fixent à l'état d'oxyhémoglobine l'oxygène de l'air recueilli par eux au niveau des poumons et, par conséquent, alimentent les combustions vitales. Aux globules blancs ou leucocytes, 625 fois moins nombreux que les globules rouges, incombe la mission de préparer et de faciliter la nutrition, de combattre les microbes envahisseurs et de sécréter les antitoxines.

Il va de soi que plus les globules, les globules rouges en particulier, sont nombreux et de bon aloi, plus il y a de chances pour que la vie soit intense et pour que la résistance à la maladie atteigne le maximum. Par le fait, à l'état normal, un millimètre cube de sang doit renfermer 5 millions de globules rouges, ce qui fait 30.000 milliards (3 plus 10 zéros) pour les 6 litres de l'individu de 78 kilogs précité. L'énormité seule de ces chiffres montre que la richesse du sang doit être exposée à des fluctuations formidables, dont point n'est besoin de souligner les conséquences.

Heureusement, lorsque la teneur du sang en globules vient à baisser, rien n'est plus facile que d'en remettre. L'opothérapie sanguine n'avait pas d'autre but, lorsqu'elle a créé le GLOBÉOL. LE GLOBÉOL est, en effet, de la quintessence de vrai sang. Il introduit dans le torrent circulatoire **des globules rouges et des leucocytes** flambants neufs, avec leur oxyhémoglobine active, leurs sels métalliques, leurs oxydases, leurs anticorps, leurs ferments vivants, toutes leurs énergies mystérieuses. C'est comme si l'on buvait un verre de sang frais, à ceci près que le GLOBÉOL n'est jamais écœurant et qu'il est toujours assimilable.

On devine, sans avoir fait de la physiologie, ce qui doit s'ensuivre.

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon de GLOBÉOL, franco 6 fr. 50 ; la cure intégrale (4 flacons), franco 24 francs.

32e Année. Vendredi 2 Février 1917. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Rédaction

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1917 ; La Journée nationale des Tuberculeux anciens militaires ; Pèlerinage des Agriculteurs à Montmartre ; Décès.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Les « Bretons de Paris » ; Ligue Patriotique des Françaises ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Réformes nécessaires (à suivre) ; Nos missionnaires (fin).

IV. — Chronique générale : La Propagande française chez les neutres : Lettre de l'Evêque de Bayonne à l'Archevêque de Tarragone.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Février. — Septuagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. André Corsini.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. André.

Lundi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 6. — S. Tite, Evêque, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine . . . . . du 1er au 8 Février.
Trégourez . . . . . du 9 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1917.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mercredi..	25	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
	Jeudi	26	Irvillac	Le Tréhou. — Tréflévénez.
	Vendredi..	27	Ploudiry. — Loc-Eguiner....	La Martyre.
	Samedi ...	28	La Roche. — Lanneuffret....	Plouédern.— Trémaouézan.
	Dimanche.	29	Saint-Thonan. — Kersaint...	La Forêt. — Saint-Divy.
	Lundi	30	Ploudaniel.....	Saint-Méen. — Trégarantec.
	Mardi.....	1	Le Folgoat. — Lanarvily.	
	Mercredi..	2	Lesneven. — Kernouès	Collège Saint-François.
	Jeudi	3	Plouider. — Goulven.....	Plounéour-Trez.*
	Vendredi..	4	Kerlouan	Guissény.* — St-Frégant.
	Samedi ...	5	Plouguerneau.	
	Dimanche.	6	Lannilis. — Tréglonou	Landéda.
	Lundi	7	Kernilis. — Loc-Brévalaire ..	Plouvien.*
	Mardi.....	8	Plabennec. — Le Drennec.	
	Mercredi..	9	Landerneau.....	Penecran.
	Jeudi	10	Dirinon.....	Saint-Urbain.
	Vendredi..	11	Daoulas.....	Logonna-Daoulas.*— L'Hôpital-Camfrout.
	Samedi ...	12	Hanvec.- Rumengol.- St-Eloy.	
MAI	Vendredi..	18	Guipavas	Le Relecq-Kerhuon.
	Samedi ...	19	Adoration. — Pensionnat du Pilier-Rouge	Paroisse du Pilier-Rouge.
	Dimanche.	20	La Retraite.	
	Lundi	21	Saint-Michel	Saint-Marc.
	Mardi.....	22	Les Carmes.....	Collège du Bon-Secours.
	Mercredi..	23	Les Pupilles de la Marine ...	Lambézellec.
	Jeudi	24	Saint-Louis.	
	Vendredi..	25	Recouvrance	N.-D. de Kerbonne.
	Samedi ...	26	Saint-Martin.	
	Dimanche.	27	Gouesnou.....	Bourg-Blanc.* — Coatméal.
	Lundi	28	Plouguin. — Tréouergat.....	Ploudalmézeau.* — Lampaul-Ploudalmézeau.
	Mardi.....	29	Saint-Pabu.....	Landunvez.
	Mercredi..	30	Porspoder. — Lanildut.	Plourin. — Brélès.
	Jeudi	31	Plouarzel.— Lampaul-Plouarzl	Ploumoguer.* — Lambert.
JUIN	Vendredi..	1	Le Conquet. — Trébabu.....	Plougonvelin.*
	Samedi ...	2	Plouzané. — Loc-Maria.....	Saint-Pierre-Quilbignon.
	Lundi	4	Guilers.	
	Mardi.....	5	Saint-Renan	Lanrivoaré.
	Mercredi..	6	Milizac. — Guipronvel.....	Bohars.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

II. La Journée nationale des Tuberculeux anciens militaires. — Une journée de quête est annoncée pour le dimanche 4 Février prochain, en faveur des anciens militaires tuberculeux. Nous nous faisons un devoir de recommander à tous les fidèles de Notre diocèse de contribuer, dans toute la mesure de leurs moyens, à la pleine réussite de cette journée de charité. Qu'ils n'hésitent pas à ouvrir largement leur cœur et leur bourse pour secourir efficacement ces nouvelles victimes de la guerre, ni à prêter généreusement leur concours aux organisateurs de cette Journée.

III. Pèlerinage des Agriculteurs à Montmartre. — *Le Comité d'organisation des Délégués de la France agricole au Sacré Cœur de Montmartre*, s'inspirant des pèlerinages déjà accomplis à la Basilique, par les Syndicats de Champagne et plusieurs groupes agricoles des départements voisins de Paris,

Considérant qu'une grande manifestation nationale des Agriculteurs de tous les diocèses de France doit être organisée et réalisée *en reconnaissance au Sacré-Cœur après la victoire*,

Jugeant que cet acte de foi religieux devait être précédé d'une démarche solennelle de *prière et de pénitence*,

A décidé de préparer, pour le dimanche 25 Février 1917, un nombreux pèlerinage d'Agriculteurs à Montmartre.

Voici le programme :

1° Adoration nocturne, du 24 au 25, avec messe de communion générale ; 2° à 8 heures, rapport sur la préparation d'une grande manifestation nationale après la victoire ; 3° à 9 h. 1/2, grand'messe, présidée par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris ; le sermon sera donné par Mgr Gibier, évêque de Versailles.

La distance, et les nécessités de leur travail, empêcheront nos Agriculteurs de se rendre au Sanctuaire National ; mais nos paroisses sont invitées à s'unir, ce jour-là, aux pèlerins, en organisant des communions de nos Agriculteurs à cette intention spéciale.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Sann, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, décédé le 28 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Février : **LE TRIOMPHE DANS LA CRISE PRÉSENTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

Si quelque chose a paru nettement dans cette guerre, c'est la nécessité pour un pays, qui ne veut pas succomber par désespoir,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lâcheté ou frivolité, d'organiser et de défendre avec un soin jaloux sa vie morale dès le temps de paix.

C'est pourquoi tous les esprits sérieux sont résolus à ne plus laisser gâcher en France nos trésors spirituels.

Mais il faut être logique.

Peut-on vouloir la santé publique et combattre les Facultés de médecine ? vouloir le progrès des sciences et fermer les écoles ?

On ne peut vouloir davantage le progrès de la vie morale en France et, en même temps, combattre l'Eglise, qui est justement l'institution préposée à notre vie morale, et qui a d'ailleurs si merveilleusement fait ses preuves.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JANVIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour le triomphe de l'Eglise dans la crise actuelle.

Résolution apostolique : Je demanderai à Dieu *et aux hommes, avec la plus extrême énergie,* le triomphe de l'Eglise dans cette crise.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 4 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, messe de communion des hommes.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures du soir, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Jeudi 8 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem,* pour Henri Albert, soldat du 118e d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 13 Novembre 1916.

Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi :* le Saint-Sacrement est exposé toute la journée ; le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; allocution, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Dimanche de la Septuagésime : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; messe et communion générale des jeunes filles à 7 heures ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'Archiconfrérie ; procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 4 Février,* réunion de la Congrégation des Dames : à 8 heures, messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Lundi 5 Février,* à 8 heures, réunion de la Congrégation des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Avis de service. — Le grand service pour M. le Recteur de Saint-Pierre aura lieu, à Saint-Pierre, *mardi 6 Février,* à 10 heures, et à Saint-Pol de Léon, *mercredi 7,* à 10 heures.

Les « Bretons de Paris ». — En nous envoyant les cotisations recueillies parmi les « Bretons de Paris » pour la Propagation de la Foi, M. l'abbé Kervennic ajoute des détails intéressants sur l'Œuvre dont il est toujours l'actif aumônier :

« Nous traversons une époque d'épreuves telle que nous n'en avons jamais vue. Bien plus, nous venons de perdre notre cher et précieux trésorier, le généreux et dévoué baron de Kertanguy, le grand soutien de notre Œuvre des Bretons, depuis que je suis devenu leur aumônier. C'est lui qui a été l'initiateur et le promoteur de l'Œuvre, telle qu'elle est organisée, avec le concours des Sœurs et avec le secours de la Société « La Bretagne ». Celle-ci existait, il est vrai, auparavant, mais ne s'occupait que de l'entretien de quelques petits orphelins. Grâce au génie organisateur de M. le baron de Kertanguy et des statuts qu'il a créés, de concert avec M. le comte de Châteaubriant, de pieuse mémoire, sous la haute direction de Son Eminence le cardinal Richard, si dévoué pour nos Bretons, ses compatriotes, notre Œuvre n'a pas cessé de se développer et de prospérer d'année en année, jusqu'à cette terrible crise, où elle est devenue une ressource inattendue pour les orphelins de la guerre, même en les diocèses de Bretagne. Toute cette bienfaisance temporelle et spirituelle doit être attribuée, pour une bonne partie, à notre regretté Trésorier.

» Vous devez comprendre combien nous avons à déplorer sa perte. Dieu seul peut nous aider à combler ce vide qu'il laisse au milieu de nous. Enfin, ne laissons pas que d'espérer.

» Je dois vous dire que nous sommes loin de nous décourager ; tout marche avec le même zèle qu'auparavant. Notre ministère semble aussi fructueux que jamais. Le concours des Sœurs est toujours aussi actif et aussi précieux. Les comités nous montrent la même sympathie et la même générosité. Nous continuerons donc à bénir le Bon Dieu de la bonne volonté de tous et de l'assistance qu'il ne cesse de nous prodiguer. Puisse l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, malgré l'interruption momentanée, retrouver les ressources nécessaires pour poursuivre ses charitables secours ! Tels sont nos souhaits, au début de cette nouvelle année, si inquiétante pour toutes les bonnes œuvres. Nous redoublerons nos prières à cet effet.

» Tout en adressant au Ciel ces vœux si chers, nous nous croyons obligés d'en adresser d'autres pour les intérêts temporels et spirituels de votre diocèse et de son vénéré Pasteur. Nous n'ignorons pas, en effet, toute la sympathie que nous avons toujours trouvée en votre pieux Evêque et en ses fidèles diocésains. Aussi désirons-nous y répondre avec toute la reconnaissance dont nous sommes capables. Daigne surtout le Ciel couronner, par une prompte victoire suivie d'une honorable paix, les efforts héroïques de nos soldats, valeureux au-dessus de tous, dans cette guerre meurtrière. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue Patriotique des Françaises *(368, rue Saint-Honoré, Paris).* — La Ligue Patriotique des Françaises, désireuse d'être utile à MM. les Curés du diocèse de Quimper, a l'honneur de les informer que des services spéciaux fonctionnent au Secrétariat Central, 368, rue Saint-Honoré, Paris, pour la visite aux blessés, la recherche des militaires disparus et les enquêtes relatives aux familles du Nord et de la Belgique, restées en territoire envahi ou dispersées par l'invasion.

Pour la visite aux blessés, il est nécessaire d'indiquer *les nom* et *prénoms du soldat, l'hôpital et la ville où il se trouve soigné.*

Un membre de la Ligue, dans la ville mentionnée, ira voir le blessé et en donnera des nouvelles à la famille.

Pour les militaires disparus, il est nécessaire de donner les *nom, prénoms, classe, régiment (compagnie, batterie ou peloton), numéros matricules, bureaux de recrutement,* et enfin *le lieu, la date* et, si possible, *les circonstances de la disparition.*

Le service ayant obtenu des renseignements précis sur le sort des soldats disparus pendant la première année de la guerre, il ne faut pas se laisser rebuter, si la date de la disparition est déjà ancienne.

Pour les civils recherchés, prière de donner les *noms, prénoms* et *adresse exacte* avant la guerre ; s'il s'agit d'une femme mariée, ajouter son nom de famille avant son mariage.

Pour les recherches, soit de militaires, soit de civils, prière de dire quelles sont les démarches directes déjà effectuées auprès d'œuvres ou d'associations et mettre sur les enveloppes la mention : « *Service des Recherches* ». *Les Services de la Ligue sont gratuits.*

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

21 Janvier 1917. — Nous avons la neige en abondance, sur les hauteurs que nous occupons ; elle transforme le paysage en paysage suisse. Ce n'est pas désagréable, mais on se demande ce qui arrivera à la fonte, et quelle horrible boue va nous donner le dégel.

Personnellement, je vis dans un ermitage, et ce n'est pas sans plaisir que je lisais, ces jours derniers, l'histoire du premier solitaire. Ce n'est pas un corbeau qui me ravitaille, c'est presque la seule différence.

Pas loin de moi, se trouve un bataillon du ..e au repos, et ce sont les meilleurs fidèles de la petite chapelle rustique, construite à l'intention des soldats, dans mon village en bois. Les lignes sont assez loin, et hier, pour m'en approcher en compagnie de l'abbé F., il m'a fallu entreprendre un véritable voyage. Le temps était légèrement brumeux, si bien qu'il ne nous a pas été nécessaire de nous servir des boyaux, ce qui est toujours désagréable, car on ne peut admirer la nature, seule distraction pendant ces interminables courses.

Le secteur est très calme. Peu de tués, peu de blessés, moins de pieds gelés que l'on ne pourrait craindre. Leur nombre augmentera, vraisemblablement, après la fonte de la neige. H. B.

21 Janvier. — Je viens, un peu tardivement, vous offrir mes vœux pour l'année en cours. Je me trouvais en ligne, au premier jour de l'An, dans cette fameuse région où, il y aura bientôt un an, les Allemands nous attaquèrent. On se croirait dans un paysage lunaire ; on ne peut, je crois, imaginer rien de plus terrible ni de plus chaotique que le terrain de notre secteur. Nous sommes actuellement au repos, près d'une ambulance de blessés graves ; c'est à leur chevet que je passe mes journées. J'ai eu la consolation de pouvoir confesser et communier plusieurs centaines de ces blessés ; jusqu'à ce jour, pas un seul n'est allé devant le Bon Dieu sans avoir reçu les derniers sacrements.

Mes chasseurs bretons continuent à me donner toute satisfaction au point de vue religieux ; malheureusement, leur nombre diminue ; je ne revois plus ceux d'entre eux qui sont évacués pour blessures ou maladies.

Pour mon petit groupe de cavaliers, pour mes chers blessés de l'ambulance et leur aumônier de passage, je vous demande, Monseigneur, votre paternelle bénédiction. J.-M. M.

22 Janvier. — Après trois jours de voyage, je suis arrivé ici, jeudi soir, en excellente santé, et j'y ai reçu un très cordial accueil de la part des officiers du G. B. C. A ce groupe, nous sommes en ce moment trois aumôniers : deux titulaires et un volontaire. Le Directeur du Service de Santé vient de décider, sur notre demande, qu'on nous séparerait et que l'on affecterait, à chacun de nous, un centre distinct d'opérations. J'ai bien hâte que l'ordre arrive. J'ai visité l'ambulance, et j'y ai trouvé deux Bretons : l'un de Plourin-Morlaix et l'autre de Camaret. Leur joie a été bien grande en me voyant, et celui de Plourin, en m'entendant lui parler en breton, s'est mis immédiatement à pleurer à chaudes larmes.

J'ai assisté aussi à la messe militaire, hier matin ; 80 soldats environ s'y trouvaient. Les habitants du pays, quoique sur la réserve, sont très polis à notre endroit. Ils ont chanté, dimanche, à la fin de la grand'messe paroissiale, le cantique « Reine de France, priez pour nous ! » L. Le R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉFORMES NÉCESSAIRES

C'est un programme d'action en même temps que d'études que la *Corporation de Publicistes chrétiens*, vient de soumettre au public catholique en prévision des réparations de l'après-guerre. Ce programme a, dès sa publication, attiré l'attention, et de nombreuses félicitations ont prouvé à ses auteurs l'utilité et l'opportunité de leur travail. Nos lecteurs ne manqueront pas de reconnaître qu'il y a dans ce document un sens véritablement social, doublé d'un grand sens chrétien.

En Droit international public

Les alliances qui ont sauvé le monde de la barbarie seront maintenues. La France sera défendue contre l'espionnage, le commerce et la propagande corruptrice de l'Allemagne.

Il n'y a point de raison valable de ne point rétablir les relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il y a les plus fortes et les plus pressantes raisons de les reprendre. La France ne peut être absente là où les influences de ses ennemis peuvent lui nuire en la calomniant ; elle ne peut ignorer, ni les services que lui a rendus le Saint-Siège pendant la guerre, ni l'ambition qu'ont d'autres nations d'hériter du titre et du rôle de protectrice des chrétiens d'Orient, qu'elle abandonnerait en prolongeant son erreur, ni le fait que des millions de Français relèvent spirituellement de l'Eglise dont le chef visible habite Rome, ni la puissance de conseil et de pacification que le Pape exerce dans le monde entier par la hiérarchie et par les fidèles, ni le respect dont il jouit, même dans les pays où la religion catholique n'est pas dominante, par l'ancienneté et la majesté de son pouvoir moral.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que la France nomme un ambassadeur près le Saint-Siège, et qu'elle cesse enfin d'être absente de Rome.

En Droit constitutionnel

Dans l'ordre politique constitutionnel proprement dit, il est essentiel de laisser chacun exprimer ses préférences. Mais, quelles que soient les opinions quant à la forme du gouvernement, lesquelles sont toutes représentées parmi nous, il nous apparaît à tous que trois réformes s'imposent.

Le pouvoir de l'exécutif doit être augmenté. Le chef de l'Etat doit avoir, notamment, le droit de dissoudre seul une des Chambres, car il est puéril de demander à une Chambre élue d'en dissoudre une autre également élue.

Un certain nombre de ministres, les essentiels, doivent être soustraits à la coutume parlementaire française qui les fait tomber avec les autres. S'ils ne durent pas, ils ne peuvent rien. Ainsi des ministres de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, des finances. Responsables devant le chef de l'Etat, ils pourraient être choisis en dehors des Chambres.

Les libertés françaises, appauvries et menacées, n'ont aucune

protection dans le régime politique organisé par les lois de 1875. Elles doivent en avoir une. Qu'un corps politique indépendant, et dont les membres seront inamovibles, puisse décider de la conformité des lois avec les principes premiers de la justice et ceux de la Constitution. Alors chacun se sentira maître de quelque chose, d'un bien de l'âme ou d'un bien matériel.

Ce serait le moyen de rendre la faveur populaire aux Chambres, qui ne souffrent de rien tant que de l'excès de leur pouvoir.

Il est grandement désirable qu'une limite soit posée à l'initiative des lois, devenue banale ; qu'en tout cas aucune loi ne soit proposée sans avoir été préparée par le Conseil d'Etat. On éviterait la malfaçon dont se plaignent tous les hommes appelés à appliquer les lois ou à les expliquer, et beaucoup de ceux qui doivent les subir.

Le scrutin d'arrondissement étant condamné par tous les hommes sensés, même parmi ceux qui en profitent, il est souhaitable qu'il soit remplacé par quelque système moins barbare, en attendant que, dans une France décentralisée, professionnellement organisée, les députés élus puissent se dire les représentants des intérêts, du travail, des autorités sociales et de la haute culture française.

Ces idées générales et ces réformes seraient sans efficacité, si l'opinion publique n'était instruite et entretenue à l'effet de les réclamer et défendre, et de soutenir le Gouvernement, toutes les fois qu'il agit pour le bien commun. Tous les Français, et principalement tous les chefs de famille doivent se préoccuper de contribuer à l'amélioration de la politique française. Ils y contribueront efficacement s'ils s'inspirent, avant tout, de l'intérêt national. Ils s'efforceront de chasser la politique de parti de tous les domaines où elle s'est installée ; ils aideront le Gouvernement dans tous les cas où il agit conformément au bien de tous, dans tous les cas également, et qui sont nombreux, où il n'ose agir dans l'intérêt national, parce qu'il a peur des représentants de certains intérêts particuliers.

Ce sera un des premiers bienfaits de l'union sacrée.

En Droit administratif et en Droit civil

Du maintien de cette union sacrée dépend l'avenir de notre pays. Etant donné que les esprits, en France, sont divisés sur des questions fondamentales, elle n'est possible que dans le respect de la liberté de chacun.

I. *Liberté religieuse.* — La justice veut que les Pouvoirs publics reconnaissent loyalement le fait religieux, et respectent la foi, le culte, les églises, les écoles, les œuvres charitables ou sociales des catholiques. Ils ne sauraient persévérer dans une attitude d'hostilité qui a nui gravement à la paix et à la concorde parmi les citoyens, a causé des ruines et des souffrances sans nombre, et répandu à l'étranger une idée si fausse et si fâcheuse de la France qu'il a fallu, pendant la guerre, et avec l'assentiment du Gouvernement, organiser une propagande pour la combattre.

Les catholiques ne prétendent point avoir été, dans la guerre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les seuls braves, les seuls disciplinés, les seuls charitables. A peu d'exceptions près, la France a fait magnifiquement son devoir. Mais aucun esprit sérieux ne peut nier qu'ils n'aient donné un bel exemple de courage, d'union, de générosité, ne se souvenant point, en face de l'ennemi, de la persécution longue et cruelle dont ils ont été l'objet. Ils estiment que la paix intérieure n'est pas seulement un bien auquel ils ont droit et qu'ils ont toujours désiré, mais une nécessité nationale, que comprendra tout Français patriote, et la condition première du relèvement du pays.

La justice veut donc que les Pouvoirs publics, après entente avec le Saint-Siège, reviennent sur les conséquences des lois qui ont dépouillé l'Église de France, les ordres religieux et les œuvres, comme il a été fait au commencement du XIXe siècle, lorsque l'Etat se résolut à rétablir la concorde française. Il ne nous appartient pas de préjuger quoi que ce soit des accords qui pourront intervenir à ce sujet. Mais nous sommes assurés que ce qui sera réglé par le Pape et le Gouvernement sera accepté immédiatement et définitivement par tous les catholiques.

La justice veut l'établissement d'un statut légal, qui, reconnaissant la hiérarchie, assure aux diocèses représentés par l'évêque, aux paroisses représentées par le curé, la libre jouissance et disposition des biens immobiliers nécessaires au culte, aux séminaires, au logement des évêques et des curés, aux écoles chrétiennes, aux patronages, ainsi que des biens mobiliers destinés à l'entretien de ces divers services. Les fondations doivent être libres, afin que l'intercession perpétuelle réclamée par les mourants ne soit pas gênée, et que la charité créatrice, multipliant ses œuvres, adoucisse la condition des souffrants et des pauvres, et décharge l'Etat de plusieurs services publics qu'il entretient à grands frais et sans une pleine efficacité, car il n'atteint que les corps, et n'a pas le pouvoir de consolation.

La justice veut que les associations régulières, de toute nature, puissent librement posséder. La liberté d'association n'existe pas sans liberté de patrimoine. Ce droit à la propriété n'est point une concession de l'Etat, mais une suite naturelle de l'association régulièrement constituée, laquelle pourra recevoir et administrer, sans autorisation, ses biens de toute espèce, lorsque les conditions générales pour la validité des donations ou des legs auront été observées.

(A suivre.)

Nos Missionnaires.

Deux lettres du R. P. Abgrall, Provicaire apostolique au Tonkin méridional *(fin)*.

Thuân-Nghia, 1er Décembre 1916.

BIEN CHER BREUR BRAS,

Temps sombre, grosse écriture, larges lignes ; c'est que je crains encore mes vilaines migraines.

Je reprends mes bonnes habitudes : je recommence à écrire le 1er et le 15 de chaque mois, approximativement, en sorte que si je suis torpillé, vous le remarquerez. Toi, on te respecte ; les Boches ont des égards pour les chanoines.

J'ai reçu le bon de 5 francs, dont tu remercieras bien la bonne Supérieure de Kerfeunteun. Son aumône n'ira pas, comme elle le désirait, aux enfants de la Sainte-Enfance, qui ne manquent de rien en ce temps d'abondance, mais à l'église de Dong-Huân, à deux heures et demie d'ici, où j'établis une succursale. Avec cela, j'aurai une des huit colonnes principales, du meilleur bois de construction du pays et de tout l'univers. Et ce sera devant Dieu une prière pour la donatrice, une prière en *bois de fer*, à laquelle viendra s'appuyer la prière de *Tad koz da zul* (grand-père le dimanche), le si joli chant du bon M. Guillou :

« Me a glasko va filler ;
Rak ma ven divezat, e peleac'h e c'hellin
Ed ar prôn, ar zarmon, mont d'arpa va c'hein
Ha diskuiza va divesker ?

« Il faut que je me hâte d'aller chercher mon pilier,
Car si je suis en retard, où pourrai-je,
Pendant le prône, le sermon, appuyer mon vieux dos
Et reposer mes jambes lasses ? »

La maison d'habitation, achetée à trois heures de là, a demandé beaucoup de réparations, et les dépenses ont dépassé mon devis (quoique je ne sois pas architecte). On se mettra à l'église après la moisson ; car on est en pleine moisson ; les chrétiens sont très occupés, et les curés n'ont rien à faire ; les bonnes gens n'ont pas même le temps d'être malades. La moisson est magnifique par ici. Il faut voir comme il passe du riz devant mon presbytère ! Aucun village n'en a autant.

Commencé, il y a moins de deux cents ans, par quatre ou cinq familles en barques, sans maison, sans un pouce de terre, c'est maintenant, malgré tous les essaims partis, l'un des plus gros villages et le plus riche des alentours. C'est, du reste, le cas de la plupart de nos chrétientés. N'ayant pas ce qui ruine les païens, le jeu, l'opium, les procès et les mangeailles de leurs sacrifices, mais ayant le travail et la bénédiction du Bon Dieu, nos chrétiens sont en général plus à l'aise. Il y a même de jolies fortunes pour le pays. Un de mes chrétiens pourrait lutter presque avec le plus gros julot de Lampaul. C'est un arrière-petit-neveu du Bienheureux Khoa ; très brave homme et très fervent chrétien.

C'était, dimanche, la solennité de nos martyrs, béatifiés en 1900, du nombre desquels est le Bienheureux Khoa. La fête est du 24 Novembre, mais la solennité est transférée, *sede fixâ*, au dernier dimanche après la Pentecôte. Avant la messe, procession au tombeau du Bienheureux : la croix, le prêtre, la foule récitant les litanies des Saints, en annamite. Point de tambours, ni grosses-caisses, ni drapeaux, contrairement aux us et coutumes si chers. J'avais donné mes ordres, et ici les chrétiens obéissent toujours, quitte à prendre leur revanche, et ils n'y ont pas manqué. Les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

trois grosses-caisses du village n'ont pas quitté leur place, mais elles ont tonné pendant toute la procession ; les drapeaux n'ont pas été portés, mais ils étaient tous plantés sur deux rangs devant la petite chapelle qui abrite le tombeau du Bienheureux ; et tout plein de petits drapeaux flottaient jusque dans les arbres de l'enclos ; et quand on y fut arrivé, ce furent des pétards à n'en plus finir. En sorte que chacun en eut pour son goût, et les chrétiens et le pasteur. Devant la tombe, chant du *Sanctorum meritis* et de l'oraison du Bienheureux, puis une prière annamite au Martyr, récitée par la foule, avec cinq *Pater* et cinq *Ave*. Et on est rentré comme on était venu ; sermon, grand'messe ; le soir, Salut. La veille et le jour, après la prière du soir, tout le monde est allé par groupes, jusqu'à une heure très avancée de la nuit, prier devant le tombeau ; tout l'enclos était illuminé par quantité de lanternes en papier de toutes formes et de toutes couleurs, que les Annamites sont très habiles à fabriquer. Toute la journée, ce fut le rendez-vous des enfants, de leurs courtes prières et de leurs longs jeux, et ceux-ci comme celles-là ont dû faire bien plaisir à leur vieux tonton, pour un grand nombre, car le Bienheureux avait six frères, qui ont laissé une nombreuse postérité.

Voici, maintenant, pour t'apprendre comment on gagne les indulgences *toties quoties* du jour des Morts : j'étais au confessionnal, et je voyais,... car ici on n'est pas enfermé dans des boîtes, comme les malheureux confesseurs et pénitents d'Occident ; une petite cloison en bois, surmontée d'une croix ; au milieu, une grille avec un voile, le prêtre d'un côté, le pénitent de l'autre ; on est vu de tout le monde, et on peut voir de même. Je voyais donc trois petites filles de 4 à 5 ans, qui entraient par une des portes donnant sur le bas-côté, traversaient l'église de toute la vitesse de leurs petites jambes, sortaient par l'autre porte, passaient devant la façade, entraient de nouveau, sortaient de nouveau, toujours au pas accéléré. Au bout de quelques tours, à bout d'haleine, elles se prosternaient au milieu de l'église, la tête dans les mains, avec une dévotion qui n'avait d'égale que leur fatigue, faisaient même peut-être un petit somme, puis recommençaient. Cela dura longtemps, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, elles vinrent s'asseoir dehors sur le gazon, tout près de la fenêtre qui touche à mon confessionnal, et je les entendais faire, avec des petits cailloux, le total des indulgences qu'elles avaient gagnées.

Les graves théologiens diront : elles n'ont rien gagné, les petites espiègles ; mais Notre Seigneur, qui connaît mieux les enfants et les aimait tant, est certainement d'un autre avis ; et la piété naissante de ces petites filles n'aura pas été sans profit pour *an Anaoun kez* (les pauvres âmes des trépassés), peut-être pour les âmes de quelques pauvres poilus, tombés sous la mitraille avec la même simplicité.

Je t'aime de même, avec la simplicité d'un

BREUR BIHAN

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA PROPAGANDE FRANÇAISE CHEZ LES NEUTRES. — **Lettre de l'Evêque de Bayonne à l'Archevêque de Tarragone.** — On lit dans le *Gaulois* :

« En sa qualité d'évêque de la frontière, Mgr Gieure, évêque de Bayonne, vient d'adresser une lettre à Mgr Lopez y Pelaez, archevêque de Tarragone, pour le féliciter des belles et fermes paroles que ce prélat a prononcées concernant la France.

Nous nous faisons un devoir d'en reproduire une notable partie :

« Une presse bien connue, écrit Mgr Gieure, affirmait perfidement que le haut clergé espagnol était germanophile, et elle en triomphait. Chez nous, les journaux défavorables à la religion écrivaient, en généralisant, que les catholiques du monde entier étaient ennemis de la France, et ils incriminaient les catholiques.

» Vous avez élevé la voix et déclaré que les hauts dignitaires de l'Eglise en Espagne ne sont pas germanophiles. Une partie du bas clergé espagnol s'était laissé gagner à la cause de nos ennemis ; nous en savons quelque chose sur la frontière. On ne se contentait pas de prier en public pour le triomphe des armes allemandes ; en chaire, on vilipendait la France.

» Vous, Excellence, vous manifestez le regret qu'une partie du bas clergé, en Espagne, ait accepté les idées germanophiles et vous défendez au clergé sous vos ordres de faire des manifestations contre la France et d'exprimer, au sujet de la guerre, des idées germanophiles, devenant ainsi l'instrument d'une propagande germanophile et belligérante.

» ... Oh ! je sais bien les reproches que l'on nous adresse. Nous sommes la nation impie, frivole.

» Parmi nos accusateurs, il en est de sincères. Ceux-là ignorent la France ou ne la connaissent que par les feuilles amies de l'Allemagne. D'autres feignent l'indignation, affectent un zèle outré, indiscret. On sait qu'ils obéissent à leurs passions politiques. La religion n'est pas le premier de leurs soucis. Elle est le prétexte, et, plus souvent, une arme de guerre dans leurs mains.

» Aux uns et aux autres vous dites : « Il est faux que la France » soit l'ennemie de notre religion. »

» Et combien vous avez raison ! Sans doute, nous avons eu la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Sans doute, des lois ont affligé et blessé les catholiques.

» Mais la France a-t-elle cessé d'être catholique ? Les catholiques se sont-ils humblement résignés à la défaite ? Y a-t-il en France, à cette heure, un prêtre, un séminaire de moins ? Les presbytères sont-ils restés fermés ? Les écoles chrétiennes n'ont-elles pas été rouvertes ? Nos églises ne regorgent-elles pas de monde, plus encore qu'avant la séparation ? Nos œuvres ne sont-elles pas floris-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

santes ? Les Missions étrangères reçoivent-elles moins d'aumônes, comptent-elles moins d'aspirants ? La France est-elle moins attachée au Saint-Siège ? Les sentiments religieux de nos soldats n'arrachent-ils pas des cris d'admiration à l'armée anglaise ?

» En un mot, l'Eglise de France paraît-elle, au sortir de l'épreuve, abaissée, humiliée, asservie ? Les catholiques de France, clergé et fidèles, n'ont-ils pas fait leur devoir, tout leur devoir ?

» La réponse est sur toutes les lèvres ; et c'est là, tout le procès.

» La nation *frivole* et *impie* montre au monde, sur les champs de bataille, ses légions de héros et de croyants.

» Les Papes, qui voient de haut et ne forment pas leur jugement sur des manifestations éphémères ou des crises passagères, sont toujours restés fidèles à la France et l'ont toujours aimée, sans jamais désespérer d'elle. »

L'Evêque de Bayonne cite ensuite les insignes marques d'affection que Léon XIII, Pie X et Benoit XV ont données à la France :

« J'aime la France tout court, » a répondu Benoit XV à quelqu'un qui voulait faire des distinctions et des séparations.

» Et vous, Excellence, alors qu'un doute pénible planait chez nous sur les sympathies de l'Espagne catholique, hardiment vous avez dit : « Je ne puis cacher mon amour pour la France ». Ce cri échappé du cœur d'un prélat illustre a été entendu dans notre pays avec une émotion sincère et accueilli avec une gratitude infinie. Soyez-en bénie ! »

Mgr Gieure s'élève ensuite très vivement contre ceux « que hante le rêve étrange d'un César luthérien », et il rappelle les paroles de Mgr Freppel en 1870 : « La Prusse prépondérante en Europe, ce serait le saint Empire romain retourné contre la France et contre l'Eglise. »

Non moins extraordinaire ni moins dangereuse est la prétention de quelques catholiques espagnols, concitoyens du grand Balmès, qui attendent de l'Allemagne de Luther, de Kant et de Haeckel on ne sait quel rajeunissement du catholicisme.

Mgr l'Evêque de Bayonne manifeste enfin sa sincère sympathie pour l'Espagne et formule le vœu que les catholiques des deux pays échangent leurs vues, mettent leurs efforts en commun, pour servir mieux les intérêts de la religion dans le monde.

La très belle lettre de Mgr Gieure causera certaine[illegible] leure impression en Espagne. Elle constitue, en outre, un ment remarquable dont la diffusion serait fort utile à la propagande française à l'étranger.

F. G.

BIBLIOGRAPHIE

I. Cantiques à Notre-Dame de la Prière, publiés par les *Annales* des Chapelains de la Basilique :

1° *Le Laudate du Départ* (2 éditions) ; 2° *Mais Priez avec nous...* (12 éditions) ; 3° *Mais Priez, mes Enfants...* (4 éditions) ; 4° *Espoir ! Espoir !* (pro-

pagé à plus de 100.000 exemplaires) ; 5° *Qu'Elle est Belle ! Qu'Elle est Belle !* (4 éditions) ; 6° *Divine Messagère...* (7 éditions) ; 7° *Vierge Rayonnante...* (2 éditions) ; 8° *Ton peuple suppliant...* (4 éditions) ; 9° *Mère du Crucifix !...* (4 éditions).

Paroles et mélodie, impression très soignée sur beau papier — 0 fr. 10 l'exemplaire. (Vu les frais d'envoi, il est désirable que les commandes ne soient pas inférieures à six cantiques, assortis ou non.) Remises par nombre. Le prix de l'accompagnement varie suivant les numéros, de 1 fr. à 2 fr.

S'adresser à M. le Supérieur des Chapelains de Pontmain (par Landivy, Mayenne) — ou à M. l'abbé J. Gandon, maître de Chapelle de la Cathédrale de Laval.

II. Cantiques en cours de publication. — 10° *In hoc signo vinces ;* 11° *Station à l'Eglise Paroissiale ;* 12° *Station à la Grange ;* 13° *Station à la Colonne de l'Apparition ;* 14° *Station à la Basilique ;* 15° *Station au Calvaire du Parc ;* 16° *Station à la Croix de Jérusalem ;* 17° *Ave, maris stella ;* 18° *Merci, Céleste Mère ;* 19° *Adieux à Notre-Dame de la Prière ;* 20° *Le Laudate du Retour.* — Mêmes conditions.

Œuvres Musicales déjà publiées : **A l'Autel de Jeanne d'Arc.** (Trente cantiques français et motets latins à la Bienheureuse — paroles de Mgr Vié, évêque de Monaco, précédemment vicaire général d'Orléans — musique de M. le chanoine Laurent, maître de Chapelle de la cathédrale d'Orléans, et de M. l'abbé Joseph Gandon, maître de chapelle de la cathédrale de Laval). — Prix : 2 francs ; franco, 2 fr. 20.

Le Marial de Notre-Dame d'Avénières. — Prix : 0 fr. 20 ; franco, 0 fr. 25.

O Mère si Bonne ! (à Notre-Dame d'Avénières, propagé à plus de 20.000 exemplaires.) — Prix : 0 fr. 10.

Le Sens de la Vie et de la Mort, d'après la Bible, par G. Bontoux, chanoine titulaire, directeur au Grand Séminaire de Gap. Avec une Lettre de S. G. Mgr l'Evêque de Gap. Un joli volume in-8 couronne. Broché : 1 fr. 10. — Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Au milieu des angoisses de l'heure présente, la sagesse humaine se trouve courte, suivant l'expression de Bossuet, et l'Auteur seul de la vie peut nous en faire comprendre le véritable sens et nous dire le pourquoi des innombrables épreuves dont elle est traversée.

C'est ce qu'a pensé M. le chanoine Bontoux, et son petit livre, où il parle peu lui-même, est d'une suprême éloquence de cette éloquence qui emporte la conviction et la persuasion, parce qu'il est, d'un bout à l'autre, le texte même de l'Ecriture, au langage à la fois imagé, ferme et vigoureux.

Vient de paraître : **La Repopulation de la France,** par E. Faure. — Cette brochure — et cela en marque bien la haute valeur — est honorée d'une Lettre-Préface de S. E. le Cardinal de Reims et des approbations de Nos Seigneurs Izart et Gieure. Brochure d'une grande opportunité, documentée et à la fois très populaire. Prix, franco, 60 cent., envoyés d'avance, en timbres ou mandats, à M. Ernest Chapes, « Lourdes-Edition », Lourdes.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles; exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e ANNÉE. Vendredi 9 Février 1917. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. J. Le Sann, le R. P. Gille ; Brest : A la mémoire des victimes du *Suffren* et du *Gaulois ;* Nos prêtres-soldats (suite) ; Réformes nécessaires (fin) ; Réveil d'Anticléricalisme ; *La Correspondance des Œuvres ;* Mission Catholique Suisse ; Avis aux personnes ayant des parents ou amis en Belgique occupée.

III. — Chronique générale : Rome : Le Pape et les prisonniers de guerre en Turquie ; Reims : la Messe de Minuit du cardinal Luçon ; Londres : La foi du peuple ; Etats-Unis : Une réponse de Lincoln.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de l'Apparition de l'Immaculée à Lourdes.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'Apparition.
Lundi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.
Mardi, 13. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 14. — S. Valentin, Prêtre et Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 15. — SS. Faustin et Jovite, Martyrs. Simple. Rouge.
Vendredi, 16. — De la Férie. Violet.
Samedi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 18. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégourez	du 9 au 11 Février.
Penmarc'h	du 12 au 16 —
Ile-Molène	du 17 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, M. Kerbiriou, recteur de Botsorhel ;

Recteur de Botsorhel, M. Cléac'h, vicaire à Roscoff.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 11 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 14 : Fête de la Relique des Trois Gouttes de Sang : toute la journée, exposition de la Relique.

Jeudi 15 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 17 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime :* messes à 6, 7, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures. Elles seront suivies des prières pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Nécrologie. — M. LE SANN, Jacques, *Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.* — La paroisse de Saint-Pierre, si éprouvée depuis quelques années, vient de faire une perte particulièrement douloureuse dans la personne de son recteur, M. l'abbé Le Sann, pieusement décédé le dimanche 28 Janvier.

Né à Saint-Pol de Léon en 1861, M. Jacques Le Sann avait fait ses études au Petit Séminaire de sa ville natale. Ordonné prêtre en 1885, il exerça pendant deux ans les fonctions de surveillant au collège Stanislas, à Paris. Nommé vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix en 1887, puis recteur de Garlan en 1905, il avait quitté cette dernière paroisse pour celle de Saint-Pierre, au mois de Janvier 1913.

Les paroissiens de Saint-Pierre espéraient garder longtemps à leur tête ce pasteur dont le zèle était servi par la bonté la plus accueillante et qui n'avait d'autres ennemis que les ennemis mêmes

de Dieu. Ces derniers ne craignirent pas d'attrister, par des mesures odieusement vexatoires, sur lesquelles ce n'est pas le moment de revenir et que les honnêtes gens de tous les partis ont hautement condamnées, les derniers jours du bon Recteur dont la santé donnait depuis longtemps des inquiétudes. Bien qu'il se refusât à croire à la méchanceté et à la mauvaise foi de certains tyranneaux, M. Le Sann dut plusieurs fois se rendre à l'évidence, et cette pénible constatation ne fut peut-être pas étrangère à l'aggravation du mal dont il souffrait.

Au début de Janvier, son état parut s'améliorer et en le voyant, toujours vaillant et oublieux de lui-même, célébrer encore sa messe le samedi 27 Janvier, ses paroissiens ne s'attendaient pas à apprendre sa mort le lendemain. A 8 heures du matin, après avoir reçu les derniers sacrements, M. Le Sann rendait son âme à Dieu et allait recevoir la récompense promise à ceux qui sont doux, qui passent comme leur Maître en faisant le bien et qui ont souffert persécution pour la justice.

Les obsèques de M. le Recteur de Saint-Pierre ont eu lieu mardi matin. En dépit de la rare inclémence de la température et bien que ce fût l'heure même où se célébrait à Saint-Louis le service solennel pour les victimes du *Suffren,* très nombreux étaient les paroissiens qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur pasteur. Plusieurs chanoines, une trentaine de prêtres assistaient à la cérémonie. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Péron, chapelain de Sainte-Anne.

Le deuil était conduit par M. le chanoine Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, frère du défunt, M. l'abbé Pol Aubert, son neveu, et M. l'abbé Normant, vicaire à Saint-Pierre. La messe fut chantée par M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur, et l'absoute donnée par M. le chanoine Martin, curé de N.-D. du Mont-Carmel. Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers la gare, l'inhumation devant avoir lieu le lendemain à Saint-Pol de Léon. (*Echo paroissial* de Brest.)

— Le R. P. GILLE, *ancien Supérieur Général des Prêtres de l'Immaculée-Conception.* — Le diocèse de Rennes vient de voir disparaître un prêtre de la plus haute valeur intellectuelle et morale en la personne du R. P. Gille. Ce n'était pas un inconnu pour notre diocèse. Quimper doit principalement à son zèle la fondation de l'Ecole Saint-Yves.

Né à Saint-Hilaire du Harcouet, le 20 Mai 1838, le Père Gille enseigna d'abord la Philosophie au Grand Séminaire de Rennes. Professeur, puis Supérieur de la célèbre Institution Saint-Vincent, il ne tarda pas à y révéler les qualités d'un maître et d'un organisateur consommés. Aussi, lorsque la Congrégation des Prêtres de l'Immaculée-Conception crut le moment venu d'avoir à elle une école où elle utiliserait ses jeunes recrues et les maîtres qu'elle avait formés pour l'enseignement, songea-t-elle au P. Gille pour diriger la construction de l'établissement dont Quimper avait été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

choisi pour être le siège. « A mi-coteau sur l'éminence du Creac'h-Lan, écrit la *Semaine religieuse* de Rennes, on vit bientôt s'élever une école dont la distribution intérieure faisait bien connaître l'expérience de celui qui prêtait son concours à l'architecte. Le bon Mgr Valleau, au jour de l'inauguration, se plaisait à rappeler les courses nombreuses du P. Gille entre la maison hospitalière de M. le chanoine Rossi et le chantier de Saint-Yves. Ce fut une fête bien chère au cœur du P. Gille que cette ouverture de l'école. Pendant cinq ans, il suivit avec joie les développements graduels de Saint-Yves et aima à venir apporter l'encouragement de sa présence et de ses conseils à ceux de ses confrères qui travaillaient à former de fervents chrétiens et de bons Français, dans leurs élèves. »

Rentré à Rennes, le P. Gille se vit appeler par ses confrères à la direction de leur Congrégation. Mais l'heure de la retraite venait bientôt pour lui. Il consacra ses dernières années à la prédication, et c'est en apôtre, zélé jusqu'au bout, qu'il est tombé, au retour d'une retraite prêchée à des religieuses, réconforté par la paternelle bénédiction que Son Em. le cardinal Dubourg avait voulu lui apporter, malgré les fatigues de son voyage à Rome.

De nombreuses prières s'élèveront du diocèse de Quimper et s'associeront à celles du diocèse de Rennes tout entier pour obtenir sans délai au P. Gille le repos des bienheureux que son zèle lui a mérité.

BREST. — **A la mémoire des victimes du *Suffren* et du *Gaulois*.** — Un service religieux pour les victimes du *Suffren* et du *Gaulois* a été célébré à Saint-Louis, le mardi 30 Janvier.

Une assistance nombreuse et recueillie est venue rendre hommage à la mémoire de ces serviteurs de la France qui sont morts dans l'accomplissement de leur devoir.

Aux places réservées, on remarquait : M. le vice-amiral Pivet, préfet maritime, gouverneur de la place de Brest ; MM. les contre-amiraux Aubry et Morier, major général ; Duval, médecin général, directeur du service de santé ; Tissier, directeur du génie maritime ; Gaïc, contrôleur général de la marine ; Brizard, sous-préfet de Brest ; V.-K. Kestell-Cornish, consul de S. M. Britannique ; le colonel Géniteau, commandant la subdivision du Finistère ; Guilmard, procureur de la République ; les capitaines de vaisseau Lahalle, de Villeneuve, Barthes ; Ely-Labastire, vice-président de la Croix-Rouge, etc... Dans la nef étaient réunies également des délégations de marins et de soldats, avec les familles des victimes.

La messe a été chantée par M. l'abbé Kervran, aumônier de l'hôpital militaire, assisté de MM. Guillermit, vicaire à Saint-Louis, et Le Grand, vicaire aux Carmes.

Les grandes orgues, tenues par M. Guillermit, maître de chapelle à Saint-Louis, ont exécuté à l'Offertoire la *Marche funèbre* de Chopin. La Palestrina, sous la direction de M. l'abbé Le Berre, vicaire à Saint-Louis, a chanté le *Pie Jesu*, de Jumel, et le cantique de Bach, ***Jésus est bon***.

M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, est monté en chaire avant le *Libera* et a prononcé un magnifique discours où il a glorifié, en un langage d'une haute élévation patriotique, les vaillantes victimes de ces deux grands drames de guerre navale.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Alain Kérandel*, brancardier au 216e : « S'est fait remarquer, pendant les journées du 26 au 29 Octobre 1916, durant lesquelles il a recherché, en plein jour, sous le feu, et ramené au poste de secours ses camarades blessés. » — (Ordre de la Division) Troisième citation.

François Falc'hun : « Caporal d'une grande bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Blessé pour la deuxième fois, le 22 Septembre 1916. — (Ordre de la Brigade.)

Jean-Louis Déniel, soldat infirmier : « A fait preuve de dévouement et de sang-froid, dans les circonstances les plus critiques, depuis le début de la campagne, et en particulier pendant les journées des 17 et 18 Septembre 1916, aux combats de Deniécourt. » — (Ordre du Régiment.)

Eugène Marrec, sergent à la 11e Cie du 71e d'Infanterie : « Sous-officier de renseignements très brave, s'est exposé, le 25 Novembre 1916, sous un bombardement violent, pour repérer des batteries de tranchées, a reconnu tout seul un poste avancé, nivelé par les minenwerfer. Déjà cité. » — (Ordre de la Brigade.)

J.-M. Auffret, téléphoniste à S. E. M. de l'Artillerie du C. A. A. : « D'un dévouement et d'un courage à toute épreuve, toujours prêt pour les missions périlleuses. A rendu les meilleurs services dans l'organisation du réseau S. A. L., dans le camp retranché de Salonique et sur les fronts de Doiran et de Monastir. » — (Ordre du Régiment.)

Ces cinq soldats sont séminaristes de Quimper.

RÉFORMES NÉCESSAIRES

(FIN.)

EN DROIT ADMINISTRATIF ET EN DROIT CIVIL

II. *Famille.* — Toutes les lois qui portent atteinte, directement ou indirectement, au mariage légitime et indissoluble base de toute société, doivent être corrigées. Celles qui règlent les successions doivent élargir notablement la liberté testamentaire.

Les Pouvoirs Publics doivent mettre un terme à la propagande de la débauche et à la pornographie, qui n'ont pas droit de cité, ayant pour fin la destruction même de la cité.

Des peines sévères doivent frapper tous ceux qui répandent, par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelque moyen que ce soit, la doctrine perverse et mortelle de la restriction volontaire de la natalité, et la répression des pratiques abortives doit être poursuivie sans aucun ménagement pour les personnes. Les familles nombreuses doivent être honorées et aidées.

L'obtention de la qualité de Français doit être considérée comme une faveur singulière, et pour laquelle de justes garanties sont exigées.

Il importe de déshabituer, dès à présent, certains Français, de cette dangereuse idée que l'Etat les fera vivre, quand ils auront cessé de travailler le moins possible. L'Etat, écrasé sous le poids de ses dettes anciennes, et des dettes nouvelles causées par la guerre, ne peut multiplier les rentes qu'en ruinant le travail. Toute idée de progrès est liée à l'idée de l'effort. La famille française doit être avertie, par tout moyen, qu'elle doit compter avant tout sur son travail, sur son épargne, sur sa prévoyance, sur l'effort personnel, hors de quoi il n'y a que hâblerie et ruine.

III. *Enseignement.* — Il faut, pour une grande France, des esprits clairs, patriotes, respectueux, hauts d'honneur, et pourvus des notions morales qui commandent une vie utile et noble.

Le droit d'éducation appartient essentiellement aux parents, et l'Etat ne peut les gêner dans leur liberté première de choisir telle ou telle école ; il doit même les aider, quelle que soit l'école qu'ils choisissent, ainsi qu'il va être dit.

De ces principes découlent les conséquences suivantes :

1° L'Etat, qui n'a point, parmi ses attributions essentielles, le droit d'enseigner, et qui est supposé ne l'exercer que pour suppléer à la négligence ou à l'impuissance d'un certain nombre, doit maintenir, dans les programmes des écoles primaires qu'il établit, les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, fondement de toute morale fixe et sanctionnée, c'est-à-dire utile aux fins de l'homme et à celles de la Société.

Il doit y ajouter, comme un minimum, l'explication du Décalogue, synthèse du droit naturel, hors duquel il n'existe ni civilisation véritable, ni principe de progrès, afin que pas un Français ne puisse, malgré lui, si pauvre et dénué soit-il, être privé, en outre, des règles élémentaires d'une vie honnête.

C'est là une obligation de l'Etat, qui lui est imposée par la seule raison, et lors même qu'il n'est pas chrétien. Renan lui-même a écrit : « Les dix paroles de Iahvé sont, pour toutes les nations, et seront durant tous les siècles, les « Commandements de Dieu ». (*Histoire du Peuple d'Israël*, tome II, page 402.)

2° Il doit alléger les programmes de l'enseignement primaire élémentaire, leur donner un caractère plus pratique et professionnel, y introduire une décentralisation rationnelle, en faisant une place particulière à l'histoire locale, à la géographie locale, à l'agriculture, à l'industrie, aux institutions économiques et sociales propres à chaque région.

3° Il doit, avec un soin nouveau, faire pénétrer et entretenir dans tous les jeunes cœurs l'amour de la Patrie, faire aimer la

France par l'enseignement de l'Histoire de France, faire connaître et honorer nos souvenirs militaires, en particulier les souvenirs de la Grande Guerre, et montrer la nécessité de maintenir, jusque sur le terrain économique et industriel, surtout au regard de l'Allemagne, l'indépendance de notre pays.

4° Tout père de famille sincère et de bonne foi, pourvu qu'il respecte la loi naturelle, a l'imprescriptible droit de donner à ses enfants l'éducation de son choix. L'Etat est tenu de lui accorder toutes les libertés et toutes les facilités nécessaires à l'exercice de ce droit. Par suite, en pratique, les pères de famille seront autorisés à s'unir pour édifier une école conforme à leurs sentiments. Soit pour la construction, soit pour l'entretien de cette école, l'Etat sera obligé de fournir les fonds, proportionnellement au nombre des élèves.

Les programmes des écoles libres sont libres.

5° La privation du droit d'enseigner, dont les membres des congrégations religieuses ont été frappés, est une injustice en soi. Cette injustice est devenue plus criante aujourd'hui, et ne doit pas survivre à la guerre. Tous les Français ayant supporté ensemble cette terrible épreuve, doivent jouir des mêmes droits dans la patrie gardée par tous. Il faut ajouter qu'après la guerre, alors que toutes les professions n'auront plus, à leur service, qu'un nombre d'hommes très diminué, l'intérêt public exige qu'il soit fait appel à tous pour reconstituer la France, et spécialement pour assurer à l'enseignement populaire les maîtres très compétents, très dévoués et très patriotes, qu'il a momentanément perdus. Les dispositions légales privant certaines catégories de citoyens français du droit d'enseigner, en raison de leur foi et de leur vocation, doivent donc être immédiatement rapportées.

IV. *Législation du travail.* — Nous considérons que la législation du travail doit s'inspirer, principalement, des idées suivantes :

1° Le travail étant un acte humain, procédant d'une volonté libre, ne constitue pas un simple objet de louage. La dignité de l'homme et la charité étendent, au delà du salaire proprement dit, les obligations de conscience du patron. Cette idée, très féconde en conséquences et favorable à la paix publique, n'a pas sa place dans les textes. Elle les domine.

2° Il faut faire une grande France rurale, la vocation économique du pays, d'après le sol et l'histoire, étant d'abord agricole.

3° Il faut, non pas créer arbitrairement une organisation générale ouvrière, mais la provoquer et l'encourager, en adoptant peu à peu les initiatives heureuses des groupements professionnels.

4° Il faut relever le métier par l'organisation de l'apprentissage, par l'éducation de la probité, par les dignités corporatives et par toute mesure tendant à assurer, dans les familles, la continuité professionnelle.

5° Il faut que la législation et l'effort de tous les bons Français tendent à ramener l'ouvrière mariée au milieu de ses enfants, dans la maison assainie et embellie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6° Il faut que soient favorisées, non seulement la propriété corporative, mais l'accession des ouvriers à la propriété individuelle dans les entreprises industrielles.

Que tous les hommes de cœur et de bon sens veuillent bien étudier ces idées, s'en pénétrer, et les répandre.

Réveil d'Anticléricalisme. — L'Anticléricalisme que l'on croyait répudié depuis la proclamation solennelle de l'Union sacrée, vient de refaire sa réapparition à la Chambre, au cours de la discussion du projet de loi sur les exemptés et réformés. Le sectarisme bien connu du socialiste Sixte-Quenin a décidé la majorité des députés à enlever, d'un trait de plume, aux prêtres des classes postérieures à 1905, le droit d'être affectés aux formations sanitaires.

Ce droit, inscrit dans les deux lois militaires de 1889 et de 1905, avait été reconnu jusqu'ici par les divers ministres de la Guerre qui se sont succédé depuis la déclaration de guerre. Un avis du Conseil d'Etat avait même, le 3 Février 1916, confirmé cette interprétation.

Nos députés ne se sont pas laissé arrêter par ces considérations de justice. Ils ne se sont pas demandé davantage si les prêtres visés par l'amendement n'étaient pas dans le cas de ces spécialistes dont on réclame si impérieusement l'affectation aux établissements de l'industrie, loin des dangers des champs de bataille. Quant aux innombrables exemples d'héroïsme donnés par les prêtres brancardiers, infirmiers et aumôniers, quant aux deux mille victimes que le clergé compte déjà dans ses rangs, ce sont des titres au respect dont l'anticléricalisme parlementaire ne se souciait guère ; à moins, toutefois, que ce ne fût pour tâcher d'en infirmer l'effet qu'ils se ralliaient à une proposition dont l'intention évidente était de laisser entendre qu'une notable partie du clergé mobilisé s'était embusquée, hors du danger, dans des postes de tout repos.

Le vote qui a été émis, samedi, est bien un acte de guerre religieuse, et nul ne s'y est mépris, ni à la Chambre, ni dans le pays. M. Grousseau en a fort éloquemment fait l'observation, et c'est avec raison qu'il a protesté contre cette injustice doublée d'une lourde maladresse. La conséquence la plus certaine, en effet, de cette démonstration anticléricale, à supposer même que le Sénat en fasse justice, sera de ruiner d'un coup les résultats de la propagande française dans les milieux catholiques de l'Etranger, en un moment où la sympathie active des neutres nous serait si précieuse.

Reconnaissons, d'ailleurs, que le ministre de la guerre, le général Lyautey, s'est opposé très nettement à la proposition Sixte-Quenin. La Chambre, en passant outre, a bien prouvé qu'elle avait encore beaucoup de choses à apprendre des leçons de la guerre, et d'abord cette vérité que diviser peut être un moyen de régner, mais pas un moyen de vaincre.

UNE REVUE PRATIQUE DE DOCUMENTATION CHARITABLE ET SOCIALE : ***La Correspondance des Œuvres*** *(Société de Saint-Vincent de Paul)*. — Les Ecclésiastiques, les Directeurs de Patronages, les Religieuses, les hommes d'Œuvres, sont fréquemment sollicités de donner des renseignements sur les Œuvres de guerre, des conseils et des avis sur les multiples questions se rattachant à l'assistance de guerre et aux règlements nouveaux.

S'ils ne peuvent répondre, c'est une influence diminuée, parfois perdue.

Tout au contraire, s'ils donnent l'adresse de l'Œuvre utile, l'éclaircissement sur le secours auquel on a droit avec la marche à suivre, les pièces à produire, s'ils peuvent démêler un cas délicat, procurer à de pauvres inexpérimentés un conseil éclairé venant d'un professionnel, d'un homme de loi, combien leur action se fortifie et s'étend, combien leur influence morale et religieuse est susceptible de rayonner, précédée par ces services rendus avec intelligence et compétence !

Mais, comment se tenir au courant de toutes les transformations subies par les Œuvres et la réglementation ?

Il faudrait suivre jour à jour les décisions ministérielles, dépouiller quotidiennement le *Journal officiel*, etc., etc...

Ce labeur ardu, la ***Correspondance des Œuvres*** l'entreprend pour ses abonnés et leur en communique chaque quinzaine les résultats.

En outre, elle met à leur disposition un service gratuit de *consultations par écrit* sur les sujets traités dans la Revue. De nombreux spécialistes ont bien voulu lui apporter le concours de leur compétence et déjà donné plus de *huit cents* consultations, depuis moins d'un an et demi, sur les questions les plus diverses.

Aussi, la ***Correspondance*** paraît-elle devoir être l'auxiliaire précieux des Secrétariats populaires et œuvres analogues, ainsi que de toute personne à laquelle sa situation permet d'exercer une influence sociale et morale. Elle compte notamment dans ses abonnés de nombreux membres du clergé qui trouvent dans la ***Correspondance*** et dans ses *consultations* le moyen de répandre aide et conseils autour d'eux, dans les paroisses urbaines et rurales, dans les œuvres de patronage, d'assistance et d'action sociale.

Envoi de n° spécimen sur demande.

Paraît deux fois par mois sur 16 pages. Abonnement 6 francs par an. Réductions pour un ou deux abonnements supplémentaires destinés à permettre le découpage et le classement des articles en dossiers ou en fiches, 6, rue de Furstenberg, Paris (VI°).

Publications annexes de la Correspondance des Œuvres. — Sous presse, deux tracts courts de vulgarisation alimentaire : **La cuisson sans feu** par la marmite norvégienne, confectionnée à domicile sans dépense : **Se nourrir mieux en dépensant moins**, conseils d'alimentation rationnelle : 0 fr. 35 les 25, franco ; 1 fr. 15 les 100, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MISSION CATHOLIQUE SUISSE. — **L'effort charitable de deux années.** — Depuis deux ans déjà, la *Mission catholique suisse* poursuit sans relâche son effort charitable en faveur des prisonniers de guerre, en même temps qu'elle travaille à la recherche des disparus. Au moment où commence pour elle une troisième année d'activité, il nous a paru bon de jeter un regard en arrière et de mettre en lumière, au moyen de quelques chiffres et de quelques faits, quelques-uns des résultats qu'elle a obtenus :

Réservant pour un prochain numéro la publication de nos comptes pour l'année 1916, nous nous contenterons de donner aujourd'hui un aperçu d'ensemble sur la marche générale de nos principaux services.

La Mission, on s'en souvient, eut des débuts très modestes. Fondée en 1914 et née de la rencontre heureuse de deux initiatives, celle de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, et celle de M. Hoffmann, directeur du Département politique et à cette époque président de la Confédération helvétique, elle se borna d'abord à assurer la visite des camps de prisonniers français et belges retenus en Allemagne. Sur ce service, qui est demeuré le plus original et le plus important de ses moyens d'action, la Mission en vit d'autres se greffer, au fur et à mesure des circonstances et des besoins. Nous comptons maintenant, groupés sous le titre général de *Mission catholique suisse* et administrés par notre comité, cinq grands services différents : *la visite des camps, la recherche des disparus, le service des livres, le service des vivres et vêtements*, dit section de Genève, et *le service du secours religieux et moral aux internés.*

Longtemps, ces services fonctionnèrent sans qu'il nous vint à l'esprit de noter au jour le jour, dans des statistiques diverses, le mouvement toujours croissant de notre activité. Nous pensions alors, comme beaucoup d'autres, que la durée de notre effort serait brève et nous ne croyions pas qu'il dût se prolonger autant ni prendre une telle extension. Quand nous avons créé ce Bulletin mensuel il y a une année, en Février 1916, le désir de renseigner le public exactement sur ce que nous faisions, nous détermina à noter régulièrement le nombre des demandes que nous recevions et celui des informations que nous fournissions.

Seule, notre statistique du mouvement de la correspondance est assez ancienne, puisqu'elle remonte au mois de Mai 1915. Depuis cette époque, jusqu'au 1er Janvier 1917, nous avons reçu : *86.388* lettres et nous en avons expédié *120 872*, soit au total : *297.266* lettres expédiées ou reçues.

Pour la période de Janvier 1915 à Mai 1915, nous estimons approximativement à 45.000 le chiffre des lettres expédiées ou reçues, en sorte que nous pouvons dire que la Mission, depuis sa création jusqu'au 1er Janvier 1917, a connu un mouvement de correspondance qui peut être évalué à 250.000 lettres expédiées ou reçues. C'est une moyenne d'un peu plus de 10.000 lettres expédiées ou reçues chaque mois.

Sur le nombre des camps visités par M. l'abbé Dévaud, au cours des deux années écoulées, nous sommes en mesure, grâce aux notes prises par notre délégué, de fournir des chiffres absolument précis. En 1915, il a visité 179 camps ou hôpitaux et en 1916 il en a vu 105, à savoir : 19 camps d'officiers, 43 camps de soldats et hôpitaux, soit au total : 284 visites. Commencées dans les premiers jours de 1915, interrompues quelques mois au début de 1916, reprises en Juillet dernier et poursuivies presque sans interruption jusqu'à la mi-Décembre 1916, ces visites représentent, de la part de notre dévoué délégué, un labeur considérable. Nous savons, par de nombreux témoignages, tout le bien qu'elles ont fait, tant à ceux qui les ont reçues, qu'aux familles qui ont eu, grâce à M. l'abbé Dévaud, des nouvelles des leurs.

Ce n'est que dans le numéro de Juin 1916 de ce Bulletin que nous avons commencé de publier, sous cette rubrique : *notre activité, ses résultats,* le chiffre des demandes de recherches et des enquêtes spéciales qui nous sont adressées chaque mois et celui des renseignements que nous avons fournis aux familles, dans le même laps de temps. Pour n'aller que du 15 Mai 1916 à fin Décembre de la même année, cette statistique n'en est pas moins singulièrement intéressante et révélatrice de la somme d'efforts réalisés par la Mission, en faveur des disparus qu'elle recherche et de leurs familles qu'elle informe.

En effet, du 15 Mai 1916 au 31 Décembre de la même année, il nous a été confié 29.764 affaires et nous sommes parvenus à fournir 10.293 renseignements. Si l'on s'en tenait à ces deux chiffres, et si beaucoup des renseignements fournis ne regardaient pas des recherches ou des enquêtes antérieures à cette statistique, nous serions arrivés à donner un renseignement contre trois demandes reçues, autrement dit, à faire aboutir une affaire sur trois. A cause de ces recherches et demandes antérieures, il faut abaisser cette proportion et la réduire, approximativement, à une moyenne plus modeste. Nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en affirmant que nous sommes parvenus à donner une réponse à nos correspondants au moins une fois sur cinq.

Dans ce chiffre de 10.293 renseignements, fournis du 15 Mai 1916 au 31 Décembre, les résultats de l'affichage des listes de disparus dans les camps par les soins de notre bureau correspondant de Paderborn, figurent pour un nombre de 3.848. Le reste, soit 6445 résultats, provient des interrogatoires de témoins dans les camps, des enquêtes spéciales faites par l'intermédiaire de la *Croix-Rouge* de Francfort, des renseignements tirés des listes en notre possession, des réponses obtenues du front d'Orient par l'intermédiaire de *l'office provisoire* du Vatican, et des réponses du Ministère de la guerre belge.

Depuis que l'affichage des listes est organisé (Mars 1914), nous avons fait passer sous les yeux des prisonniers, 230 listes de disparus.

Nous sommes redevables au Saint-Siège de la plupart des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

renseignements que nous avons obtenus de Serbie, de Bulgarie et de Turquie, ainsi que des listes importantes de militaires français inhumés dans la région de Virton, de Namur et de Givel-Fumay.

Il importe de noter enfin que tous les renseignements pouvant fournir une indication utile sur le sort d'un disparu, que reçoit la *Mission catholique suisse*, sont transmis non seulement aux familles intéressées ou aux agences qui leur servent d'intermédiaire, mais encore au bureau de renseignement aux familles établi au Ministère de la guerre, à Paris.

Le service des livres et celui des vivres et vêtements ont également pris, au cours de ces deux années, un notable développement. Nous nous réservons de donner, sur ces deux services, des détails circonstanciés dans l'un de nos prochains numéros.

Quant au service du secours religieux et moral aux internés, un chiffre suffira à faire connaître à nos lecteurs ce que nous avons fait. Il nous a déjà coûté, en subventions diverses pour le culte et en frais pour les conférences, dont la série se poursuit, suivant le programme que nous avons publié, près de 5 000 francs, sans parler des dépenses que nous avons consenties, pour les livres et les bibliothèques.

Nous continuerons, aussi longtemps qu'il le faudra, la tâche que nous avons entreprise. Nos charges sont lourdes, mais notre bonne volonté demeure. Les encouragements qui nous sont prodigués, les concours généreux qui nous sont accordés, et l'esprit catholique et charitable dont nous sommes animés nous font un devoir de travailler, avec une ardeur toujours égale, au soulagement des maux de la guerre. Ce devoir, nous sommes résolus à le remplir en 1917, comme nous l'avons fait depuis deux ans, tout en formant le souhait qu'il nous soit donné bientôt de consacrer notre activité aux grandes besognes de reconstruction qui s'imposeront à tous au lendemain de la guerre.

(*Bulletin mensuel* de la Mission Catholique Suisse.)

Avis aux personnes ayant des parents ou amis en Belgique occupée. — CORRESPONDANCES, RENSEIGNEMENTS, DOCUMENTATION. — Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs le service établi par M. de Dorlodot, à Folkestone (Angleterre), et fonctionnant depuis Novembre 1914.

M. de Dorlodot a réuni, pour un très grand nombre de communes des provinces de Namur, de Luxembourg et de l'arrondissement de Charleroi (province de Hainaut), des renseignements précis sur les événements qui s'y sont déroulés depuis l'occupation allemande, notamment : listes des civils fusillés et des propriétaires de maisons incendiées en Août 1914 ; indication des naissances, mariages et décès survenus depuis le début des hostilités, etc., etc.

On peut aussi s'adresser à M. de Dorlodot, pour tous messages à envoyer dans les régions ci-dessus indiquées.

Nous attirons l'attention de MM. les Curés sur cette Œuvre, dont les services sont absolument gratuits, et nous les prions de bien vouloir l'indiquer aux parents des membres des Communautés religieuses françaises établies en Belgique, ainsi qu'aux réfugiés belges résidant actuellement dans leurs paroisses.

Adresser les demandes de renseignements (en franchise postale) comme suit :

Armée Belge. *Service militaire.*
M. de Dorlodot
4, Priory Gardens
Angleterre. *Folkestone.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Pape et les prisonniers de guerre en Turquie.** — L'*Osservatore Romano* publie une intéressante correspondance de Constantinople, où l'on voit que, comme l'année dernière à pareille époque, S. Exc. Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, envoya pour la Noël des cadeaux aux prisonniers de guerre dans les divers camps où ils se trouvent internés, à Afioum-Kara-Hissar, à Castamonni, à Bouzanti et à Amanus.

« Les prisonniers accueillirent ces cadeaux avec joie, et avec reconnaissance pour l'auguste donateur, et ceux qui, parmi eux, étaient catholiques se montrèrent, comme toujours, heureux et fiers de voir que le Saint-Père daignait attester par quelques souvenirs à leurs compagnons ses souveraines sollicitudes. »

Le délégué apostolique eut à cœur d'assurer le service religieux pour la fête de Noël ; afin de parer à l'absence éventuelle des aumôniers, il envoya M. l'abbé Americ David au camp d'Afioum-Kara-Hissar, le missionnaire apostolique R. P. Wohfarstatter, qui parle bien l'Anglais, au camp de Rozanti, et le Bénédictin R. P. Edile Munding, au camp d'Amanus, situé entre Alep et Adana. La correspondance de l'*Osservatore Romano* donne des détails circonstanciés pour la célébration de la Noël au camp d'Afioum-Kara-Hissar. Le commandant du camp facilita la préparation de la chapelle ; les prisonniers l'ornèrent avec un empressement touchant. La veille de Noël, ceux qui le désirèrent purent se confesser. Le jour même de la fête, deux cérémonies distinctes eurent lieu pour les officiers et pour les soldats qui résident en deux localités différentes, un peu distantes l'une de l'autre. L'attitude des uns et des autres fut des plus édifiantes. Un soldat en uniforme servit la messe ; des prières en français furent récitées, alternées avec des chants exécutés par les soldats anglais. A l'Evangile, le célébrant fit une allocution en français, qui fut aussitôt traduite en anglais.

Les dons du Saint-Père furent distribués, à la suite des cérémonies religieuses, à tous les prisonniers sans distinction, et plusieurs d'entre eux prirent la parole pour exprimer la reconnaissance de tous envers le Souverain Pontife.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REIMS. — **La Messe de Minuit du Cardinal Luçon.** — Dans une lettre écrite à Mgr d'Angers, Son Em. le Cardinal Luçon raconte ainsi sa Messe de Minuit : « Voilà deux ans et demi que nous n'entendons plus de cloches. Je n'ai pas fait d'office pontifical depuis l'Assomption 1914. Je n'ai point fait la consécration des Saintes-Huiles, je ne pourrais point les faire parvenir à mes paroisses, qui sont presque toutes occupées par l'ennemi. Nous faisons les offices dans une salle rectangulaire, éclairée d'un seul côté ; la fenêtre du fond a été crevée par les obus, et est fermée avec des planches. Pas de Messes de Minuit dans les églises paroissiales, toutes dévastées, excepté Saint-Maurice et Sainte-Geneviève. J'y ai assisté encore cette année dans une cave, à 30 marches sous terre. C'était une messe de soldats. Que c'était impressionnant de voir ces hommes, qui tous les jours bravent la mort, rassemblés au nombre de 6 à 800 dans ce souterrain, chantant le *Credo* des Francs, dont ils sont les descendants, de ces Francs qui, il y a 1420 ans, à pareille date, à pareille heure, recevaient le baptême dans notre Cathédrale, illuminée de mille feux. Aujourd'hui, celle-ci est démantelée, ouverte à tous les vents, profanée. Et c'est sous terre que les descendants des soldats de Clovis et le successeur de saint Remi, sont réduits à célébrer l'anniversaire du baptême de la France, et de la naissance du Christ. Pourquoi ? Parce que les descendants des vaincus de Tolbiac ont osé lancer des bombes incendiaires sur le sanctuaire de notre baptistère national. A la communion, un bon nombre de ces braves, avec leurs bottes ou leurs guêtres blanchies par la boue crayeuse de notre sol de Champagne, sont montés vers la Sainte Table. Et tout le temps de l'office c'étaient eux qui chantaient le *Credo* du baptême national : *Il est né le divin Enfant, Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* C'était à la fois triste et beau, pauvre et grand. Jamais je n'oublierai ces messes militaires, chantées par des soldats, sous les voûtes de nos caves de Champagne, qu'on n'aurait jamais cru destinées à abriter spectacle si émouvant. Les fêtes religieuses sont les seules que les circonstances nous permettent ; elles n'en sont que plus touchantes. »

LONDRES. — **La foi du peuple.** — L'idée de la prière pour les morts se développe singulièrement parmi les protestants anglais. Le grand cœur de cette nation se révèle à ce trait nouveau, et qui la rapproche encore de la France. Voici, en effet, ce qu'on peut voir, aujourd'hui, dans la plupart des rues de Londres.

Sur la façade des maisons, surtout de quelque maison pauvre ou modeste, on a placé une petite niche en bois. Dans la niche, il y a un crucifix, et au-dessous, ou à côté, une liste des soldats de la rue, qui sont au front, ou qui sont morts, avec l'inscription : « Priez pour eux ! » *(Bureau cath. de Presse.)*

ÉTATS-UNIS. — **Une réponse de Lincoln.** — « On prie beaucoup, entend-on répéter souvent, et l'on n'est pas exaucé. » Un mot du célèbre Lincoln répond à cette objection et à une autre de même genre qui court les rues.

« On prie de tous côtés ; à quel peuple Dieu accordera-t-il la victoire ? »

Et voici une réponse qui mérite réflexion :

A l'une des heures les plus sombres de la guerre civile aux Etats-Unis, un personnage qui soupirait après le triomphe des Etats du Nord, demande à Lincoln : « Croyez-vous que Dieu soit de notre côté ? » — « Je ne sais pas, répliqua-t-il, et je n'y ai jamais songé ; mais je suis très préoccupé de savoir si nous sommes du côté de Dieu. »

Voilà un mot profond et assez juste pour faire réfléchir ceux-là surtout qui tiennent en leurs mains, dans quelque mesure, les destinées de leur nation.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° du 1er Février). — *Sommaire.* — F. GIRERD : L'Espagne pendant la guerre, p. 193. — L. GLORIEUX : Le Pape au Congrès, p. 214. — L. DÉSERS : Un mot d'ordre. Confiance, Patience, Vaillance, p. 233. — Ch. CALIPPE : « Prières efficaces » et porte-bonheur, p. 241. *Tribune libre et documents.* — Cardinal DUBOIS, J. DE NARFON, chefs d'Etat, M. BARRÈS : Autour de la guerre : 1° Le paiement des loyers et la conscience ; 2° La proposition allemande de paix ; 3° La note du président Wilson ; 4° Le souci de l'humanité entière, p. 254. — D. SERVANT : Esprit faussé, p. 282. A travers les périodiques. Notes bibliographiques.

L'Almanach des Bretons, par le Père BONTEMPS, 128 pages, illustré. Prix : 0 fr. 25 ; franco : 0 fr. 35.

Le plus complet des almanachs concernant la Bretagne, à la gloire de laquelle il est entièrement consacré. Il contient bien, comme tout almanach qui se respecte, le calendrier, les foires et marchés des cinq départements bretons, la hauteur journalière des marées, les indications agricoles, mais il sort de la banalité de ces sortes de publications par son esprit régionaliste breton, ses beaux articles sur les choses de Bretagne qu'il faudrait tous citer. Il fera la joie des familles par ses chansons de guerre inédites de Théodore Botrel, Léon Durocher, Pierre de Portgamp, ses proverbes (texte breton et français), ses devinettes, ses belles charades, ses recettes bretonnes. C'est un bon livre *que l'on pourra envoyer à tous nos braves marins et à nos vaillants soldats* qui penseront au pays en le lisant.

L'Almanach des Bretons se trouve à Saint-Brieuc, chez Mme Gallais, rue du Chapitre ; à Dinan, chez M. Guais, 13, rue de Brest ; à Loudéac, chez Mme Radenac ; à Guingamp, chez Mme Robin ; à Lannion, chez M. Le Morvan, rue des Capucins ; à Tréguier, chez Mme Rémond.

POUR L'AME DES ENFANTS. — **Le Livre de Piété de l'Enfance,** par FIDELIS — 3e édition, augmentée d'une petite bibliothèque religieuse pour enfants, avec *Imprimatur* de Sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque de Blois, et deux belles lettres, à l'auteur, de Nos Seigneurs les Evêques de Vannes et de Beauvais.

Franco, l'unité : 0 fr. 40 (étranger : 0 fr. 50) ; — la douzaine : 4 francs (étranger : 5 francs) ; — le cent : 30 francs (étranger : 32 fr. 50).

Aux bureaux des Trois *Ave Maria*, à Blois (Loir-et-Cher).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Vient de paraître : **Législation provisoire des Œuvres de guerre, par Auguste Rivet, avocat à la Cour de Lyon, professeur à la Faculté catholique de droit.**

Commentaire pratique et texte intégral de la loi, du décret et de la circulaire ministérielle des 30 Mai, 18 et 25 Septembre 1916, telles sont les deux parties de ce précieux ouvrage, qui sera le guide constant de tous les directeurs, administrateurs, et comptables des œuvres — petites ou importantes — soumises à la nouvelle réglementation. — Un vol. in-16 allongé (18 × 10) de 166 pages. Prix, 2 francs ; port en sus, 0 fr. 10. (Editions de la *Revue d'Organisation et de Défense religieuse.)*

Avis. — ***Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.***

SAVON blanc de Marseille. 52 fr. la caisse de 50 kilos. 95 fr. les 100 kilos. Ce savon est de beaucoup meilleur marché que la majorité des marques courantes et rend à peu près les mêmes services. Contre remboursement mandat *(port dû)* à la Savonnerie de la Providence, rue Saint-Fargeau, 62, Paris.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

92e Année. Vendredi 16 Février 1917. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mandement pour le saint Temps du Carême ; Prière à réciter tous les jours du Carême au Salut du Saint-Sacrement ; Musée religieux de Kerjean ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. René Gorgeu ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Les preuves médicales du miracle.

III. — Chronique générale : Le développement du catholicisme en Chine depuis le commencement de la guerre.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Février. — Dimanche de la Quinquagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Siméon, Evêque et Martyr.
Lundi, 19. — De la Férie. Violet.
Mardi, 20. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 21. — Les Cendres. Violet.
Jeudi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 25. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile-Molène . . . . . du 17 au 19 Février.
Riec. . . . . du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement pour le saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous demandons aux fidèles d'accepter de bon cœur les gênes de toute nature que la guerre prolongée leur impose, et Nous leur rappelons l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 3 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Cette année, en raison des difficultés créées par la guerre, le Souverain Pontife a permis l'usage de la viande et du poisson au même repas, pendant tout le Carême.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter les aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article 5. — En vertu d'un Indult en date du 25 Novembre 1916, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 25 Novembre 1916, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône, même légère, y suppléeront en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

---

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 10. — La quête pour le Denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 11. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 12. — L'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre doit être établie dans toutes les paroisses sans exception. MM. les Curés et Recteurs voudront bien

veiller à la création des Comités, là où ils n'existent pas encore. Ils provoqueront de nouvelles adhésions à l'Œuvre, feront recueillir les souscriptions des adhérents, et annonceront à temps la quête spéciale du dimanche des Rameaux.

Art. 13. — Nous demandons à Nos diocésains de redoubler de dévotion pour Dom Michel Le Nobletz. C'est par la confiance dans les Saints, les prières qu'on leur adresse, les miracles qu'on obtient d'eux, que l'on peut hâter l'heure de leur Béatification.

Nous recommandons également à leurs prières, le Procès de reconnaissance du culte de saint Jean Discalcéat et la Cause du Vénérable P. Maunoir.

Art. 14. — En vertu d'une entente entre les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques de France, Nous ordonnons que des prières spéciales soient faites, pour la France, dans toutes les paroisses et chapelles de Notre diocèse, à partir du premier dimanche de Carême jusqu'au Mercredi-Saint inclusivement.

Elles consisteront en un Salut du Très Saint-Sacrement, auquel, après le motet d'ouverture, on récitera un chapelet, puis la prière indiquée ci-après, pour préciser et rappeler le but de la cérémonie ; ensuite, on chantera le psaume *Miserere*, une antienne à la Sainte Vierge, la prière pour le Pape et le *Tantum ergo*.

Nous souhaiterions que ces prières fussent faites tous les jours. Dans les paroisses où il sera impossible de les faire le soir, Nous autorisons à les faire après la messe du matin, en les réduisant au besoin au *Tantum ergo*, et à la prière indiquée ci-après.

Nous invitons les fidèles à faire la Sainte Communion, une fois par semaine, à la même intention.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contreseing du Secrétaire général de Notre Evêché, ce dimanche 11 Février 1917, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE

A RÉCITER TOUS LES JOURS DU CARÊME
au Salut du Saint-Sacrement.

O Jésus, présent dans cette Sainte Hostie, nous voici prosternés à vos pieds, pour implorer la miséricorde de votre Sacré Cœur en faveur de la France, notre patrie.

Elle passe par une dure et longue épreuve, elle est à une heure d'une exceptionnelle gravité.

O Christ, ami des Francs, daignez agréer les sanglants holocaustes de tant de généreuses victimes ; soyez touché des souffrances de nos blessés, des fatigues de nos soldats. Ayez pitié de l'angoisse des mères, des larmes des veuves et des orphelins. Bénissez les efforts de ceux qui luttent si courageusement, et accordez-nous le bienfait d'une paix juste et durable.

Nous avons péché : nous le reconnaissons humblement ; nous vous faisons amende honorable pour toutes les fautes privées et publiques par lesquelles nous avons offensé votre souveraineté et votre amour.

Nous vous promettons, pour l'avenir, d'accomplir tous vos commandements et ceux de votre Eglise, de sanctifier le dimanche par l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe, d'être fidèles à la Communion pascale, d'observer les saintes lois du Mariage, de donner à nos enfants une éducation chrétienne. Nous travaillerons par tous les moyens en notre pouvoir à la restauration de votre règne dans notre chère Patrie.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ;
Cœur immaculé de Marie, priez pour nous ;
Saint Michel, priez pour nous ;
Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous ;
Saints et Saintes de France, priez pour nous.

II. Musée religieux de Kerjean. — La Société « des Amis de Kerjean » Nous a exprimé le désir d'être autorisée à réunir, dans la chapelle de la vieille demeure seigneuriale, les débris et souvenirs d'art religieux, qu'on n'a pas cru pouvoir garder dans les églises et chapelles paroissiales, et qui trouveraient à Kerjean un asile honorable et une sauvegarde contre les risques de destruction prochaine ou d'accaparement par des étrangers.

Nous engageons Messieurs les Curés et Recteurs à se prêter à ce désir. Mais nous les prions de vouloir bien se conformer à la règle suivante :

Il s'agit exclusivement des objets déjà mis hors d'usage, totalement inutilisés soit pour l'ameublement ou la décoration des édifices religieux, soit pour le service du culte ou la dévotion des fidèles.

Il est donc absolument interdit de rien céder de tout ce qui se trouve actuellement dans nos églises, nos chapelles, nos sacristies : autels, statues, vitraux, boiseries, tentures, bannières, croix, vases sacrés, ornements et vêtements liturgiques, etc.

Quant aux objets qui ne sont pas compris dans cette interdiction, aucun déplacement ne pourra en être fait sans Notre assentiment. Les listes détaillées des objets à recueillir devront Nous être soumises par MM. les représentants de la « Société des Amis de Kerjean » ; et leur enlèvement ne pourra avoir lieu avant que Nous ayons donné Notre autorisation.

Dans tous les cas, il est entendu que les objets cédés demeureront la propriété des paroisses ou églises d'où ils proviennent, et ne seront confiés au Musée de Kerjean qu'à titre de dépôt.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé René Gorgeu, décédé le 9 Février courant.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 18 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures. — Prières des Quarante-Heures : après la première messe, ce jour et les deux jours suivants, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement jusqu'après les vêpres.

Lundi et mardi : grand'messe à 9 heures, et vêpres à 4 heures.

Mercredi : bénédiction et imposition des cendres avant la première messe. A 10 heures, bénédiction solennelle des cendres, grand'messe.

Jeudi 8 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe de communion. La grand' messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures. Réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Les *Quarante-Heures :* dimanche, lundi et mardi. Le Saint-Sacrement sera exposé, les trois jours, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, chantées le dimanche à 3 heures, les autres jours à 4 heures, suivies de prières pour la France. — Indulgence plénière, à condition de venir adorer le Saint-Sacrement pendant quelque temps et de prier aux intentions du Souverain Pontife.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres à la messe de 6 heures et de 7 heures. Office solennel à 8 heures et bénédiction des Cendres.

L'après-midi, de 2 à 4 heures, M le Recteur sera, à la sacristie, à la disposition des personnes qui auraient besoin de dispenses pour le Carême.

Vendredi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le grand service d'octave pour M. l'abbé Gorgeu sera chanté à Pont-Croix, le *jeudi 22 Février*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé E. Duval, professeur de Philosophie, sera célébré à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper, le *vendredi 23 Février*, à 10 h. 30.

Nécrologie. — M. René-Louis-Sébastien GORGEU. — Né à Pont-Croix, le 16 Janvier 1867, René Gorgeu entra de bonne heure au Petit-Séminaire, avec le vif désir de devenir prêtre, à l'exemple d'un de ses frères, M. Jean-François Gorgeu. Il était le seul externe de la maison ; c'était un privilège, que nous enviions quelquefois, mais qu'il devait, hélas ! au pitoyable état de sa santé. Maigre, souffreteux, il était tenu aux plus grands ménagements, et devait rester à l'écart des jeux bruyants, des exercices violents auxquels se livraient avec un entrain endiablé ses jeunes camarades. Tout doucement, à l'aide de mille précautions journalières, il put suivre toutes ses classes et achever ses études. Il entra aussitôt au Grand Séminaire de Quimper, au mois d'Octobre 1887.

Le 10 Août 1891, il était ordonné prêtre, et voyait ainsi heureusement réalisé, après en avoir désespéré secrètement plus d'une fois, son rêve le plus cher.

Sa santé demeurait chétive, et aucun de ses amis n'eût osé lui prédire un long apostolat. Cependant, sa carrière sacerdotale s'est prolongée vingt-cinq ans, entrecoupée, il est vrai, de périodes de maladie qui le conduisirent parfois aux portes de la mort.

En 1892, il fut nommé vicaire à Locquénolé, en 1897, vicaire à Pluguffan, et enfin le 30 Avril 1910, recteur de Tréflévénez.

Dans tous les postes que lui assigna la Providence, il travailla avec tout son courage et sa bonne volonté, et eut à cœur de remplir fidèlement son devoir. Nature simple, droite, affectueuse, il gagna facilement l'estime et la confiance des populations parmi lesquelles il exerça son ministère. Les treize années qu'il passa à

Pluguffan représentent la plus longue et la meilleure période de son activité : il y dépensa son zèle à faire prospérer les écoles chrétiennes, à préparer pour le Petit-Séminaire de Pont-Croix des élèves qu'il destinait au sacerdoce, à assurer la marche régulière d'une caisse rurale qu'il rendit florissante.

Après quatre ans de rectorat à Tréflévénez, la maladie le contraignit d'abandonner son poste, le 17 Mars 1914. Il se retira alors chez les Dames Augustines Hospitalières de Pont-l'Abbé. Sa vie n'y fut plus qu'un lent déclin de tout son être et une longue agonie, Dieu voulant, sans doute, le détacher complètement de toutes les choses d'ici-bas et lui faire accueillir la mort comme une amie compatissante, qui vient nous délivrer de nos peines et nous introduire dans la pleine et véritable vie. Le 6 Février, une dernière crise survint, et trois jours après, le malade, après avoir reçu les derniers sacrements, rendit son âme à Dieu.

A. C.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Thalamot Jean-Marie,* brigadier-infirmier, aumônier : 1° à la Marne, 1914 : « N'a pas craint de retourner, sous un feu violent de l'ennemi, donner ses soins aux blessés ; s'est adjoint un camarade pour transporter, sous le feu, deux kilomètres durant, un sergent ambulancier grièvement blessé ; actif et toujours sur la brèche. »

2° Décembre 1916 : « Revenu à sa demande sur le front, a pris part aux ravitaillements sous le feu, aux positions de batterie ; en sa qualité de prêtre, s'est prodigué pour donner ses soins à tous les blessés et assurer leur transport aux postes de secours. »

M. Thalamot est vicaire à Ergué-Armel.

Les preuves médicales du miracle. — La *Croix* reçoit de son correspondant romain l'intéressante analyse suivante d'une conférence faite au Séminaire Français, par le Dr Le Bec, en présence de LL. EE. les cardinaux Vico, Granito Pignatelli di Belmonte, Billot et Gasquet.

« Les preuves médicales du miracle » : on pourrait chicaner M. le Dr Le Bec sur ce titre de son livre, qui fut aussi celui de sa conférence d'hier, au Séminaire Français. Mais il faudrait vraiment, pour lui faire cette querelle, avoir mauvais caractère. Le conférencier explique avec une clarté lumineuse le but qu'il se propose, et il vous met en présence des phénomènes extraordinaires que constituent certaines guérisons, il les confronte avec les lois physiologiques certaines et qu'aucune loi actuellement inconnue ne saurait contredire. Et il constate que ces guérisons extraordinaires restent inexplicables par les lois physiologiques ; qu'au contraire, étant donné les lois physiologiques, ces guérisons ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devaient pas se produire : que certaines d'entre elles ne pouvaient même se vérifier en aucune façon, et que les autres ne pouvaient se produire avec la rapidité instantanée ou quasi instantanée qu'elles ont présentée. Sans doute, quand on veut reconnaître le facteur transcendant qui est intervenu pour produire un effet *au-dessus, à l'encontre,* ou *en dehors de la nature,* un raisonnement est nécessaire qui relève de la philosophie, et non plus spécifiquement de la médecine, au sens strict du mot. Mais de cette philosophie toute proche de la médecine, un médecin muni d'idées générales et doué de bon sens doit être aussi capable que personne.

M. le Dr Le Bec s'était proposé, toutefois, de se cantonner dans le domaine purement médical. C'est par leur côté cliniquement observable qu'il a étudié les guérisons miraculeuses ; il a examiné, comme il s'exprime en son livre, « les modifications des phénomènes vitaux qui se produisent » en ces guérisons, se limitant ainsi à ce qu'il a appelé, d'une expression hardie, mais justifiée : *la physiologie du surnaturel.*

Il a d'ailleurs rempli son programme de la façon la plus intéressante. Ecartant — conformément aux exigences de la médecine moderne, et aussi aux prescriptions de Benoît XV sur l'examen des miracles, — tous les phénomènes qui se rapportent à l'hystérie, il a choisi quelques exemples caractéristiques de lésions organiques ou de plaies miraculeusement guéries. Il est de ces guérisons, a-t-il dit, qui ont exigé l'apport soudain, dans l'organisme, d'éléments qui ne s'y trouvaient point. C'est le cas de la « guérison subite d'une fracture », totale, ancienne, avec plaie purulente, telle qu'elle s'est vérifiée en Pierre de Rudder, le 7 Avril 1875, à Oostaker. On y a vu se ressouder instantanément les deux parties du tibia, brisé depuis plus de huit ans, et dont les extrémités étaient complètement nécrosées ; à ne considérer que le « cal » qui s'est formé alors avec une si extraordinaire rapidité, il faut bien reconnaître qu'il a exigé le dépôt subit d'au moins 5 grammes de phosphate : or, la quantité de phosphate de chaux pur, contenu dans le sérum sanguin, est évaluée par Schmidt à 1 gr. 60, par Becquerel et Redier à 1 gr. 47.

Il est d'autres guérisons miraculeuses, qui ne requièrent point l'introduction d'éléments, inexistants auparavant, dans l'organisme. C'est le cas de certaines plaies étendues : tel l'ulcère que Joachine Dehaut, de Gesves (Belgique), portait à la jambe droite, et qui mesurait 32 centimètres de haut sur 15 de large. Si l'on n'observe en cette plaie que les conditions qui lui étaient communes avec une plaie saine — et cette plaie avait dégénéré en ulcère chronique, d'aspect gangréneux et d'odeur infecte, — elle ne pouvait guérir que par la lente formation d'un tissu cicatriciel, c'est-à-dire par la multiplication progressive des cellules, de la périphérie au centre de la plaie : le 15 Septembre 1878, elle fut guérie, au contraire, d'une façon instantanée, dans un bain à la piscine de Lourdes.

En une troisième catégorie de guérisons miraculeuses, on assiste à la « disparition totale d'une substance vivante existante » : c'est

le cas des cancers, dont M. le Dr Le Bec montra deux exemples caractéristiques. René Clément guérit, à 80 ans, en 1913, d'un cancroïde à la face, qui avait apparu dix ans auparavant, et qui, après une opération, avait récidivé, « formant une tumeur végétante, saillante, atteignant presque le volume d'un œuf de poule, à base de quatre centimètres de longueur » : le second jour d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, cette tumeur disparut, sauf un petit noyau de la grosseur d'une noisette, qui était resté dans l'épaisseur de la lèvre supérieure, et qui s'élimina à son tour, quarante-huit heures après. Le second exemple est celui de Catherine Lapeyre, guérie à Toulouse, d'un cancer récidivé à la langue. Ici, le mal avait envahi les ganglions du cou, et la malade présentait les signes de l'infection du sang par les toxines du cancer. En Juin 1889, la guérison fut complète et immédiate à la fin de la neuvaine, durant laquelle la malade se lava, chaque jour, avec de l'eau de Lourdes. Dans le premier cas, la guérison implique la disparition des cellules nocives ; dans le second, elle implique de plus la soudaine désintoxication de l'organisme avec élimination des cellules cancéreuses qui s'étaient disséminées dans le sang.

Ayant classé de la sorte trois types de guérisons miraculeuses, M. le Dr Le Bec les situa dans la classification traditionnelle des miracles, usitée en théologie. Tous les phénomènes de la vie, d'après la découverte moderne, se résumant et se synthétisant dans la vie de la cellule, les trois grandes espèces de miracles, *au-dessus de la nature, à l'encontre de la nature et en dehors de la nature,* sont représentées, la première « par un retour total à la vie cellulaire » : telle, la résurrection des morts ; la seconde « par la persistance de la vie cellulaire » en des conditions qui, suivant les lois connues de la physiologie, auraient dû entraîner la destruction des cellules vivantes et donc de l'organisme : telle la préservation des enfants dans la fournaise ; la troisième « par la formation instantanée d'un tissu nouveau », moyennant « l'intensification de la vie cellulaire locale » : c'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les guérisons miraculeuses qui font l'objet de l'étude sur les « preuves médicales du miracle ». Or, toutes ces guérisons sortent de l'orbite des lois physiologiques certaines, au moins sur un point capital : elles se sont passées d'un facteur dont la médecine ni la chirurgie ne peuvent jamais faire abstraction dans leurs cures les plus magnifiques : le facteur Temps. Encore faut-il que les affections soient curables : songez ici aux deux cas de cancer examinés dans sa conférence par M. le Dr Le Bec, cancers vieux, l'un de dix ans, l'autre de neuf ans, récidivés, et dont le second s'aggravait de la généralisation du mal, démontrée par la cachexie et la teinte cireuse de la malade.

On devine que le savant conférencier a fait toucher du doigt, par l'analyse du processus physiologique en des guérisons naturelles analogues — pour les fractures ou pour les plaies, — la nécessité inéluctable de ce facteur Temps, dont s'affranchit, dans ses interventions directes, l'auteur des lois physiologiques aux-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelles, seul, il ne saurait être assujetti. C'est ce qu'exprimait avec une remarquable clarté S. Em. le cardinal Granito di Belmonte dans sa belle lettre à M. le Dr Le Bec, au sujet du livre dont la conférence d'hier fut un très vivant résumé quand il disait : « Vous vous êtes efforcé de prouver qu'aucune loi physiologique ne peut expliquer les phénomènes observés ; que l'absence du temps nécessaire à la formation des cellules qui constituent nos tissus rend impossible l'évolution de ces éléments, et qu'aucune force naturelle ne peut suppléer à cette absence de ce facteur Temps ». Bien qu'il se soit défendu de posséder aucune compétence en matière théologique, en ajoutant, il est vrai, qu'il avait trouvé, pour se prémunir de toute erreur, un guide sûr en son ami, Mgr Boudinhon, la parole de M. le Dr Le Bec a été vivement goûtée, comme le R. P. Le Floch le prévoyait en son délicat discours de présentation, en ce milieu de forte culture théologique qu'est le Séminaire Français, où les esprits se nourrissent de la doctrine de saint Thomas et des ouvrages du cardinal Billot.

« Il est à souhaiter, écrit le cardinal Granito di Belmonte dans la lettre citée plus haut, que les médecins chrétiens orientent leurs travaux vers l'étude de ces guérisons surnaturelles... », et qu'à l'instar de M. le Dr Le Bec ils en « étudient les phénomènes extraordinaires, en se plaçant sur le terrain de la clinique, qui est le leur ». Tel fut aussi le souhait que formula S. S. Benoît XV, après avoir entendu le savant chirurgien de l'Hôpital Saint-Joseph, dans une audience dont celui-ci garde le plus cher souvenir.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le développement du catholicisme en Chine depuis le commencement de la guerre. — On pouvait craindre que les terribles événements dont souffrent actuellement la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, n'eussent un funeste contre-coup sur le développement des missions d'Extrême-Orient. Quasi tous les missionnaires de Chine sont originaires d'un de ces quatre pays ; beaucoup d'entre eux, appelés en Europe, ou mobilisés dans les troupes coloniales de Chine, ont dû abandonner leurs postes apostoliques. Les nombreux et florissants vicariats confiés à la Société des Missions étrangères ont été particulièrement éprouvés, leurs prêtres venant très jeunes en Chine, et, par conséquent, se trouvant, en grand nombre, soumis aux obligations du service militaire. Telle mission a perdu un tiers et plus de ses ouvriers européens. Que cette mesure ait été désastreuse pour l'influence française en Chine, on n'en saurait douter ; dans les provinces de l'intérieur, si efficacement travaillées par les Allemands, les missionnaires étaient souvent les seuls représentants de la France, et leur départ laisse le champ libre à nos ennemis. Mais c'est évidemment l'œuvre apostolique qui a dû le plus souffrir de cette

pénurie d'ouvriers. Comment les missionnaires, restés au poste, et chargés d'un nombre considérablement accru de chrétiens, pourraient-ils s'occuper de l'instruction, toujours longue et pénible, des catéchumènes ; comment auraient-ils les loisirs de rechercher, d'attirer à eux les païens, dont la conquête est presque toujours le fruit de persévérants efforts ? Il fallait donc s'attendre à une diminution considérable dans les chiffres des fidèles et des catéchumènes. Ajoutez à cela que les ressources si abondantes dues jadis à la générosité de la France, de la Belgique, de l'Allemagne catholique, sont taries en tout ou en partie, et que les subsides dus à la charité des Etats-Unis sont bien loin de combler le déficit. Orphelinats, écoles, catéchuménats, toutes ces œuvres, sans lesquelles la formation chrétienne des néophytes est impossible, ont durement souffert de cette diminution de leurs ressources, et de ce chef encore on pouvait s'attendre à des résultats moins consolants.

C'est donc avec une joyeuse surprise que l'on constate que fort peu de missions catholiques accusent une diminution dans le nombre de leurs chrétiens ; presque toutes ont une augmentation, moins considérable qu'en temps normal, mais appréciable cependant. Deux vicariats seulement, ceux de Tchen-ting et Tientsin, au Tcheli, accusent une diminution de 593 et 86 fidèles. Il est vrai que les chiffres de la province du Se-tchoan pour cette année n'ont pas été encore donnés, et c'est dans cette province que la guerre a le plus désorganisé les œuvres, ses trois vicariats étant confiés aux Missions étrangères de Paris.

C'est dans le vicariat apostolique de Pé-king que l'augmentation du nombre des baptisés est la plus forte : 11.259. En 1915, elle était de 36.407. Le Kiang-nan, qui vient ensuite, présente une augmentation de 6.804, contre 7.849 en 1915. L'augmentation totale pour la Chine est, cette année, de 76.497 baptisés, contre 135.568 l'année dernière. Donc, en dépit des terribles épreuves que plusieurs vicariats connaissent depuis deux ans, l'œuvre apostolique progresse, plus lentement il est vrai, mais elle progresse. Et ce résultat est tout à l'honneur des vétérans qui, pour remplacer les jeunes partis à l'appel de la patrie, ont accepté des charges bien lourdes, à l'honneur aussi des prêtres indigènes qui ont dû, en bien des camps, suffire seuls à la tâche.

La province de Chine qui représente le plus beau chiffre de baptisés est le Tcheli. Ses six vicariats apostoliques ont 500.694 fidèles ; celui de Péking 204 861 à lui seul. Le Kiang-sou vient ensuite avec 175.621 chrétiens, puis le Chan-tong, avec plus de 137.000, le Se-tchoan avec plus de 125.000.

Près de 2 millions de Chinois baptisés, plus d'un million de catéchumènes, voilà le résultat des efforts des 2.380 évêques et prêtres qui travaillent en ce moment à l'évangélisation de la Chine. Il leur fait honneur. Et il donne en même temps une idée du labeur qu'ils doivent fournir.

D'après les statistiques que je reproduis, il y a actuellement en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chine un prêtre pour 179.193 habitants, un pour 768 chrétiens. Espérons qu'après la guerre actuelle, le nombre accru des missionnaires permettra de constater, chaque année, une augmentation plus consolante du nombre des fidèles. Actuellement, on trouve en Chine un baptême pour 234 habitants. Et dans toutes les provinces de bonnes espérances se manifestent.

A la superbe moisson qui jaunit, que Dieu envoie de nombreux moissonneurs !

BIBLIOGRAPHIE

Les Semailles, revue illustrée d'Instruction Religieuse. — Cette publication mensuelle comprend :

Un article de fond sur une vérité dogmatique ou morale ; Une chronique religieuse ; Des pages choisies de la Sainte Ecriture, avec un commentaire ; Des « pensées » et « pages choisies » à méditer et à répandre ; Une brève étude sur quelque point de liturgie ; La biographie d'un Saint du Mois ; Un catéchisme à l'usage des Petits.... et des Grands ; Une « variété » et des sujets de concours, etc., etc.

L'abonnement annuel, est de **2 fr. 50** ; Remises à partir de dix abonnements, et aux Bulletins paroissiaux.

Le Royaume de Dieu. Discours prononcé en l'église de Sainte-Madeleine, à Paris, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du Roi des Belges, par le P. Th. Hénusse, S. J., aumônier de l'armée belge. In-8 : **1 fr.**

Il est difficile de résumer mieux, en quelques pages, en quelques phrases éloquentes, malgré leur concision, la doctrine de l'Evangile sur le Royaume de Dieu et les applications pratiques de cette doctrine.

Conclusion : celui-là triomphe du plus grand obstacle qui sait donner sa vie. On entrevoit tout ce que l'orateur a pu tirer de cette pensée et comment le simple exposé de la parole divine évoque constamment l'image du roi Albert ; comment le souvenir de ce qu'il a fait apparaît comme l'illustre confirmation de la doctrine évangélique. Vraiment la lecture de ces pages est fortifiante.

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La Femme Française pendant la Guerre, par la Comtesse de Courson. — In-8e écu : **1 fr. 25.**

L'auteur de cette brochure de guerre se propose de montrer, sous une forme simple et succincte, accessible à tous, comment pendant un conflit, sans exemple dans l'histoire, la Femme française, prise dans son ensemble, s'est élevée à la hauteur des austères devoirs que lui impose une épreuve sans précédent. La Comtesse de Courson passe en revue les Parisiennes et les Paysannes, les Œuvres de guerre, la Croix-Rouge, les dévouements individuels, les religieuses, les mères et les veuves.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

LES PRODUITS AGRICOLES ET LA TRÉSORERIE

L'agriculture, dont le relèvement importe plus que jamais à la vie nationale, va recevoir de précieux encouragements (primes à certaines cultures, primes à la motoculture, etc...) Ces encouragements donneront lieu à des paiements du Trésor et s'entretiendront en partie par l'émission des *Bons de la Défense Nationale*.

Toutes les fois que nous payons du pain, de la viande, du sucre, des légumes ou d'autres produits agricoles, pensons que l'achat des *Bons de la Défense Nationale* favorise l'approvisionnement en ces denrées pour nous et pour tout le Pays.

Si nous avions besoin d'argent avant l'échéance de ces *Bons*, nous pourrions les faire escompter par la Banque de France dès qu'ils auraient moins de 3 mois à courir, ou qu'à les déposer en garantie d'avances, quelle que soit leur échéance, ou à les céder à une Caisse de Crédit Agricole.

Ces *Bons* portent intérêt à 5 °/. quand ils sont à un an ou à 6 mois ; à 4 °/. quand ils sont à 3 mois.

Le public les trouve en coupures de 5 fr., 20 fr., 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., etc., dans les banques, dans les bureaux de poste, à tous les guichets, du Trésor, chez les agents de change et les notaires.

SAVON blanc de Marseille. **52** fr. la caisse de 50 kilos. **95** fr. les **100** kilos. Ce savon est de beaucoup meilleur marché que la majorité des marques courantes et rend à peu près les mêmes services. Contre remboursement mandat *(port dû)* à la Savonnerie de la Providence, rue Saint Fargeau, 62, Paris.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**
3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Sciatique.

La sciatique est le type de la névrite, c'est-à-dire de l'inflammation d'un nerf ou d'un faisceau nerveux. Comme elle siège de préférence sur les nerfs poplités qui sont deux branches « s'arborisant » le long de la cuisse et de la jambe du **plexus sciatique**, elle en a pris le nom. C'est par millions que se chiffrent les infortunés qui en souffrent, et chacun de nous en connaît certainement plusieurs dans son entourage, s'il n'est pas lui-même un de ces martyrs.

Le mot **martyrs** n'est pas trop fort, car il n'est pas de supplice plus atroce qu'une crise de sciatique. Cela vous prend brusquement, telle une colique, à la suite d'un coup de froid, d'un excès de table, d'une grande fatigue, d'une grande colère ou d'une peur, parfois sans prétexte et alors, pendant de longues heures, quand ce n'est pas pendant de longues journées et d'interminables nuits, c'est comme si une meute de chiens enragés vous rongeait la chair vive avec des dents de fer rouge. Puis, après les alternatives d'exaspération et d'accalmie, cela s'en va comme c'était venu, sauf à repiquer de plus belle dans huit jours ou dans trois mois. Et vous en avez pour des années, sinon pour la vie entière.

La sciatique a tantôt une cause mécanique, lorsque le nerf est comprimé par l'hypertrophie ou la congestion des tissus voisins, tantôt une cause biochimique lorsque ses terminaisons baignent dans un sang vicié.

Quand un nerf est pincé, écrasé par des masses relativemnet rigides, il n'en mène pas large (c'est le cas de le dire), et doit subir dans sa sensibilité et même dans sa structure, les fâcheuses conséquences de cet aplatissement. C'est ce qui arrive quand il y a un fibrome, un kyste ou un lipome, bref, une tumeur quelconque à la clef.

Lorsque le nerf sciatique est arrosé, non plus par du sang pur et frais, mais par un liquide corrompu, chargé de substances irritantes ou toxiques, et surtout d'acide urique, il s'enflamme et s'altère. Les veines qui irriguent et nourrissent le nerf se trouvent dans sa paroi. Elles se transforment en varices sous l'influence du sang, épaissi par l'acide urique, et compriment de ce fait le nerf sciatique qui souffre et s'enflamme.

Il se passe alors quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans la goutte, et c'est pour cela que la névralgie sciatique s'appelle aussi « **goutte sciatique** ».

Par le fait ces deux supplices sont dus à l'envahissement du sang par des déchets de combustions défectueuses, et, en particulier, par l'acide urique et ses dérivés.

D'où cette conclusion que ceux qui souffrent de la sciatique ou la redoutent sont des arthritiques qui ont d'autant plus d'intérêt à prévenir la surproduction d'acide urique, qu'il n'existe contre la sciatique que des palliatifs tels que narcotiques, calmants, révulsifs, etc. Moins ils auront d'acide urique dans le torrent circulatoire, plus ils auront de chances d'esquiver les affres de la sciatique ou, tout au moins, de voir les crises s'espacer, se ralentir et s'atténuer.

Or, personne aujourd'hui n'a le droit de l'ignorer, l'URODONAL dissout l'acide urique comme l'eau chaude dissout le sucre, et il est trente-sept fois plus actif que la lithine. (Commun. Acad. des Sciences).

Quand on a sous la main un remède à la fois préventif et curatif, si simple et si radical, et, par-dessus le marché, absolument inoffensif, ce serait tout de même trop bête de s'entêter à vouloir souffrir « jusqu'à la gauche » les pires tourments.

Docteur BLÉNARD.

*N. B. — On trouve l'***URODONAL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 6 fr. 50. Les 5 flacons (cure de saignée urique) 18 fr.*

82e Année. Vendredi 23 Février 1917. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le saint Temps du Carême 1917 ; Date de la Communion solennelle ; Prédicateurs de Carême ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Kerfeunteun ; Catéchismes et *Ordo*.

III. — *Chronique générale :* L'amendement Sixte-Quenin sur le service des ecclésiastiques ; La Société bibliographique et Son Em. le Cardinal Gasparri.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Février. — 1er Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

Lundi, 26. — De la Férie. Violet.

Mardi, 27. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 28. — S. Ruellin, Evêque, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 1er Mars. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 2. — S. Joevin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 4. — 2e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Riec	du 20 au 25 Février.
Le Ponthou et Botmeur	du 26 au 28 —
Lanhouarneau	du 1er au 3 Mars.
Rumengol	du 4 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1917.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — C'est au retour de Notre voyage aux tombeaux des Saints Apôtres que Nous vous adressons, cette année, Notre Lettre Pastorale de Carême ; et Nous sommes certain de vous être utile autant qu'agréable, en donnant pour sujet à cette Lettre, Nos impressions romaines et le récit de Notre audience pontificale.

Un séjour à Rome est toujours émouvant. En temps de guerre, il le devient plus encore, autant par les souvenirs qu'évoquent tour à tour la Rome païenne et la Rome chrétienne que par les leçons et les grâces que Dieu y attache pour les chrétiens d'aujourd'hui comme pour ceux des siècles précédents.

Mais les impressions ressenties dans la Ville Eternelle ne sauraient faire oublier à l'Evêque-pèlerin sa Patrie en armes et son diocèse en deuil. Pendant toute Notre absence, Nous vous sommes demeuré uni par l'affection et par la prière. Nous vous portions dans Notre âme à travers tous les sanctuaires que Nous avons revus et aux pieds du Souverain Pontife que Nous voyions pour la première fois.

Vous le savez, Nos très chers Frères, c'est le devoir de Notre charge qui Nous ramenait à Rome. La visite *ad limina* Nous est imposée, tous les cinq ans, par les lois très sages de l'Eglise. L'Eglise veut que les chefs des diocèses aillent, à intervalles réguliers, retremper leur foi et leur zèle dans le contact avec les reliques des Saints Apôtres et dans le cœur à cœur avec le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Même si cette loi ne Nous en avait pas fait un devoir, comment n'aurions-Nous pas désiré aller enfin vers le Pontife, qui a assumé le gouvernement de l'Eglise, dans

les circonstances peut-être les plus tragiques dont l'Histoire fasse mention, et qui, au milieu de si terribles épreuves, en présence des peuples divisés entre eux et défiants à son égard, n'a pas cessé, depuis le premier jour, de porter sans faiblir l'accablant fardeau de ses responsabilités, de faire face à toutes les difficultés, de venir en aide à toutes les souffrances, et de faire entendre la parole de Dieu aux nations et à leurs chefs, avec une autorité, une loyauté, et une bonté, dignes des anciens âges ?

Tout l'univers a retenti, depuis deux ans, des attaques dirigées contre sa personne et contre ses actes par des adversaires systématiques. Nous aimons à penser que ces attaques n'ont ébranlé, à aucun moment, votre pleine et filiale confiance en lui. Ce que vous allez entendre vous mettra encore plus profondément au cœur, Nous l'espérons, les sentiments de reconnaissance et de fidélité que vous avez toujours professés envers le Saint Siège, et que Nous avons exprimés, en votre nom, au Pape Benoît XV.

C'est de Notre entretien avec lui, au sujet de Notre diocèse, que Nous voulons d'abord vous parler.

II. — Notre audience Nous fut accordée, trois jours après Notre arrivée, le 24 Novembre, à la même date et à la même heure que huit ans plus tôt, lors de Notre première visite *ad limina*.

Vous connaissez déjà le nouveau Pape, Nos très chers Frères. Tous les journaux ont reproduit ses traits. Ils sont populaires dans le monde entier. Une taille modeste, une physionomie ascétique, un air grave, un regard qui s'anime et s'éclaire en suivant la pensée, une simplicité aimable avec une courtoisie de gentilhomme. On n'a aucune peine à l'aimer autant qu'on le vénère. Il s'exprimait avec Nous en français. Nous avons admiré l'aisance et la clarté de sa parole toujours doctrinale et toujours pratique, son expérience des affaires et des hommes, la largeur de ses vues, la note très surnaturelle qui les caractérise. Nous avons été ému surtout de son grand cœur.

C'est par le cœur que l'autorité des Papes acquiert toute sa puissance. Les textes évangéliques sur lesquels est fondée cette autorité : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... Je te donnerai les clefs du royaume des cieux... » sont des textes sacrés, qui ne doivent jamais sortir de la mémoire d'aucun prêtre, d'aucun fidèle. Mais ils ont besoin d'être complétés par la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parole qui réclame des Papes l'amour du Christ et de son Eglise : « Pierre, m'aimes-tu ?... Pais mes agneaux... Pais mes brebis. » Leur juridiction sans limite, leur infaillibilité certaine, l'assistance divine assurée à tous leurs actes, les grâces, les lumières, les forces qu'ils reçoivent, leur sont données d'en Haut pour qu'ils aiment Notre Seigneur dans son Eglise, et que, l'aimant, ils la gouvernent avec sagesse, et, au besoin, se sacrifient pour elle jusqu'au martyre, comme l'ont fait les Pontifes des trois premiers siècles et tant d'autres après eux.

C'est pourquoi tous les pontificats qui font époque dans les annales catholiques traduisent en acte l'ardente parole de saint Pierre : « Seigneur, vous savez que je vous aime ». Les Papes qui furent vos contemporains ont admirablement rempli ce programme. Vous avez suivi de près et pour ainsi dire vécu leur histoire. Vous pouvez leur rendre ce témoignage. Nous faisions, pour Notre part, cette réflexion, dans la crypte avoisinant la Confession de saint Pierre, en jetant les yeux sur l'épitaphe du dernier d'entre eux, si éloquente dans sa simplicité : « *Pius PP X — Pauper et dives — Mitis et humilis corde — Rei catholicæ vindex fortis — Omnia in Christo instaurare satagens — Pie obiit die XX Augusti 1914.* — Pie X, Pape — Pauvre et riche — Doux et humble de cœur — Défenseur intrépide de la religion catholique — Appliqué à tout restaurer dans le Christ — Mort pieusement le 20 Août 1914 ». Est-ce que toute son âme paternelle et dévouée ne revit pas dans cette inscription, et ne serait-on pas tenté déjà, en lui accordant les suffrages qu'il attend de ses fils, de le prier à son tour pour l'Eglise qu'il a aimée et pour la France qu'il a bénie !

Le cœur de Benoît XV ne démentira pas celui de ses augustes prédécesseurs. Des esprits faux et passionnés ont paru croire que, en sa personne, montait sur la Chaire de Saint Pierre un simple homme d'Etat, jugeant de très haut les événements humains, habile à rédiger des appels classiques à la paix, pratiquant, d'ailleurs, une charité diplomatique, intelligence supérieure mais cœur sans amour. Pour Nous, Nos très chers Frères, c'est son cœur que Nous avons d'abord senti battre.

III. — A peine étions-Nous en sa présence, que le Saint Père Nous parlait de vous, non pas sur le ton froid d'un maître qui se fait rendre des comptes, mais avec le chaud

intérêt d'un Père qui s'occupe des souffrances de ses fils. Vous étiez tous présents à sa pensée, vous, vos soldats, vos marins, vos foyers attristés par l'absence quand ce n'est pas par le deuil, vos travaux à la fois plus difficiles et plus nécessaires qu'au temps de paix, vos vertus qui grandissent à proportion de vos peines, et l'illustration renaissante de votre Bretagne croyante et combattante, portée à une hauteur qu'elle n'avait pas atteinte dans le passé et que n'aurait pu égaler la Rome antique elle-même. C'est encore sur vous et sur vos familles qu'il pleurait, quand il parcourait sous Nos yeux, au Livre d'Or de notre clergé décimé par la mort et glorifié par les décorations militaires, la liste déjà longue des victimes entraînées de l'autel au champ de bataille et du champ de bataille au Ciel ; ou qu'il apprenait de Nous le nombre croissant des zélés pasteurs de nos villes et de nos campagnes, succombant à la fatigue de leur apostolat solitaire et laissant trop tôt sur leur sillon la tâche inachevée. Il ne s'attristait pas sans espérance. Il savait, aussi bien que Nous, que les familles fécondes en soldats sont également fécondes en prêtres, et que vous vous feriez gloire de donner encore à Dieu des vocations bretonnes, pour que jamais, en Cornouaille, en Léon, en Tréguier, les ouvriers ne manquent à la moisson des âmes. Il vous comblait de ses bénédictions et vous enveloppait de ses prières.

Une inquiétude pourtant lui montait au cœur, Nos très chers Frères. Il voit tous les dangers de la situation actuelle pour les âmes. Peut-être, ces dangers viennent-ils moins pour elles du petit nombre des prêtres laissés à leur poste, que de la tentation, pour les volontés faibles, d'oublier la gravité de l'épreuve, de renoncer à l'esprit de mortification, d'employer à des joies malsaines ou déplacées des ressources que leur origine devrait rendre sacrées, et de se soustraire ainsi, misérablement, à la loi du travail en même temps qu'à celle de l'économie. Ce malheur, s'il s'étendait, serait plus douloureux que la guerre elle-même. Le Pape Nous a répété, plusieurs fois, au cours de notre conversation : « Prêchez la prière, la pénitence. Renoncer au sacrifice, c'est renoncer aux grâces de Dieu. » Il a exprimé l'espoir que votre dévotion pour le Sacré Cœur prendrait un nouvel élan pendant cette guerre et qu'elle aurait pour résultat de mieux faire comprendre aux âmes chrétiennes le sens de la douleur et la loi de l'effort.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Son visage s'est éclairé d'une joie profonde, quand Nous lui avons affirmé que, en immense majorité, vous demeurez fidèles à votre foi, aux vertus qu'elle exige, aux pratiques qu'elle impose, et que vos prières, vos communions et celles de vos enfants, vos pèlerinages aux sanctuaires de la Sainte Vierge et de sainte Anne, se poursuivent avec une ferveur et une confiance que rien ne lasse, malgré la longueur imprévue de notre épreuve.

IV. — Le tableau de vos Œuvres, dont l'Union Catholique doit toujours être le centre, l'a ému aussi vivement que celui de votre vie religieuse. Il Nous a chargé de vous en féliciter. Et il ne distinguait pas entre ces Œuvres. Il mettait sur le même rang, dans son estime, celles du temps de guerre et celles du temps de paix, souhaitant à celles-là le même esprit de foi qui anime celles-ci, et vous exhortant à sanctifier de plus en plus l'amour de la Patrie par l'amour de Dieu, car ces deux amours sont inséparables dans l'âme catholique.

Il eût fallu l'entretenir de chacune de ces Œuvres. Elles le méritaient toutes. Nous n'y pouvions songer. Comment, pourtant, faire un choix parmi elles ? Le Pontife Nous épargna cet embarras, en Nous interrogeant lui-même sur l'Œuvre des Orphelins.

Qu'est-il advenu du projet de loi sur les Pupilles de la Nation ? Le droit de la mère est-il suffisamment respecté ? L'éducation chrétienne de l'enfant n'est-elle pas compromise ? Le prêtre, l'instituteur catholique ont-ils leur place dans les comités prévus par le législateur ? Hélas ! Nos très chers Frères, toutes ces questions graves sont encore en suspens. Peut-être, à l'heure où cette Lettre vous parviendra, une solution sera-t-elle intervenue. Mais laquelle ? Le mieux que l'on puisse espérer, c'est que nos députés catholiques, achevant l'œuvre si bien commencée par nos sénateurs, amendent, à la Chambre, les textes inquiétants votés par le Sénat. Vos pétitions, quoiqu'elles aient été trop peu nombreuses, auront certainement contribué à préparer ce résultat désirable. Nous vous engageons à les multiplier encore, aussi longtemps qu'un vote définitif n'aura pas fixé le sort de la loi.

Quelle que soit l'issue des prochains débats, la bienfaisance officielle ne pourra jamais porter complètement remède à toutes les détresses connues. L'*Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre* ajoutera son modeste concours

à celui des associations publiques et viendra en aide aux familles, dans la proportion où votre charité lui en fournira les moyens. Elle a déjà beaucoup fait pour obtenir à plusieurs centaines d'enfants des subventions du « *Secours National* ». Le Pape, qui a envoyé à ce Comité parisien une somme de quarante mille francs, a été heureux de savoir que les enfants catholiques ne sont pas oubliés dans la répartition des fonds versés par la charité française. Il vous recommande de vous rallier à Notre Œuvre diocésaine et de collaborer avec Nous au maintien et à l'entretien des Orphelins dans leurs familles, à leur éducation religieuse, et à leur formation professionnelle.

Cette question se lie intimement à celle de l'Enseignement chrétien. Vous savez ce qu'en pense le Saint-Siège. Des instructions formelles et réitérées vous l'ont, maintes fois, clairement rappelé. Vous êtes obligés en conscience de vous conformer à ces directions précises. Votre propre salut en dépend aussi bien que celui de vos enfants. Le salut de la Patrie elle-même y est directement intéressé. Nous ne manquerons pas une occasion de vous inculquer sur ce point vos très graves devoirs.

V. — L'éloignement momentané de nos prêtres les plus jeunes et les plus actifs a arrêté presque partout le fonctionnement et le développement de nos belles Œuvres de persévérance. Nous avons pu, cependant, donner au Pape l'assurance que ces Œuvres ne sont pas mortes, mais simplement suspendues, et que quelques groupes de Jeunesse Catholique, en particulier ceux de la région de Brest, ont pu se maintenir et manifester encore leur activité.

Le Saint Père attache à cette action des jeunes une très haute importance. Il l'entoure, en Italie, de sa constante sollicitude. Elle est assurément aussi nécessaire en France. Il conviendra de l'orienter d'abord vers l'étude de la Religion, pour diminuer le péril croissant de l'ignorance en cette matière, et de la pousser à l'apostolat catholique sous toutes ses formes. Elle ne devra pourtant pas se détacher de l'action sociale sagement comprise, car l'Eglise l'approuve et la recommande.

Laissez-Nous, Nos très chers Frères, vous faire connaître ici, avec plus de précision, un détail de Notre conversation avec Sa Sainteté. Vous y trouverez un renseignement utile sur sa façon de comprendre et de vouloir l'action sociale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On a raconté que le fondateur de l'ancien « Sillon », dont vous connaissez l'âme sincèrement catholique, s'étant présenté au Souverain Pontife, aurait été encouragé par lui à reprendre son action religieuse et sociale. Plusieurs de ses amis étaient portés à en conclure que les directions du Saint-Siège, en ce qui concerne le « Sillon », allaient être modifiées. Leurs propos, tels qu'on les rapportait, tendaient à le faire croire.

Nous avons répété au Saint Père ces propos, dont l'écho était déjà venu jusqu'à lui. Il Nous répondit nettement : « J'ai reçu M. Sangnier avec bienveillance. Je lui ai dit : « Je maintiens tous les jugements et toutes les décisions » de mon Prédécesseur. Mais ces décisions ne vous privent » pas du droit de faire des Œuvres catholiques, pourvu » que vous les fassiez en union avec les Evêques et sous » leur direction. » A plusieurs reprises, le Souverain Pontife Nous renouvela, dans les mêmes termes, cette indication très claire : « Ils doivent agir sous la direction des Evêques ». C'est exactement ce qu'avait dit le Pape Pie X, à la fin de sa Lettre sur le « Sillon », quand il autorisait la création de « Sillons » diocésains sous la direction épiscopale. Rien n'est donc changé dans l'attitude du Pape à l'égard de l'action religieuse et sociale ni dans la ligne de conduite tracée aux fidèles qui se dévouent à ce grand apostolat.

VI. — Nous avons évoqué alors, devant le Pape, la mémoire toujours chère et respectée de notre ancien député du Léon, M. le comte de Mun.

« Ah ! dit-il, il appartenait donc à votre diocèse par son mandat ? Vous avez fait une grande perte, et la France aussi, en le perdant. C'était un vrai catholique. Qu'est devenue son Œuvre des Cercles ?

— » Très Saint Père, elle a été éprouvée par la guerre. Nous espérons qu'après la paix elle pourra se développer et porter, comme jadis, les fruits de vie chrétienne, d'union sociale, de justice et de charité, que souhaitait son généreux fondateur. Les membres des Cercles ont toujours été, avec les sociétaires de Saint-Vincent de Paul, nos catholiques les plus fidèles et les plus dévoués. C'est parmi eux que se sont formés un grand nombre de nos hommes d'Œuvres. Leur influence se fait sentir encore dans nos milieux de zèle les plus éclairés et les plus actifs. »

C'est à ce moment, que Nous avons appelé l'attention du Saint Père sur tout ce mouvement des Syndicats agricoles auquel M. de Mun s'intéressait si vivement, sur les hommes de cœur qui l'ont dirigé et que la guerre a fauchés en plein héroïsme, sur l'énergie avec laquelle les survivants ont su prouver la vitalité de leur chrétienne entreprise, en créant une œuvre de rééducation pour les « Mutilés de l'Agriculture ». Les ouvriers de la terre ne sont pas moins dignes de sympathie que leurs frères de l'industrie. Les uns et les autres travaillent à la solution du problème humain posé dans l'Evangile, celui de la multiplication des pains. L'industrie attire dans les villes un nombre chaque jour grossissant d'ouvriers laborieux. Mais c'est la terre qui fournit le pain. Puisse la Campagne retrouver, à l'heure prochaine de la paix, pour la culture de son sol toujours fécond, les paysans énergiques qui l'ont fièrement défendu, et qui veulent être fidèles à la plus ancienne et la plus moralisatrice des professions humaines, celle que la Bible a vénérée et que Notre Seigneur a bénie entre toutes !

Le Pape, approuvant ce que Nous disions, Nous demanda :

— « Votre diocèse a-t-il perdu d'autres *représentants* catholiques ?

— » Plusieurs, Très Saint Père. Quand nous serons appelés à les remplacer, Notre désir est que les électeurs catholiques de toute opinion s'unissent sur le terrain religieux pour assurer le succès du bon candidat qui aura le plus de chances de réussir.

— » Rien de plus sage, dit le Pape. Que Dieu vous vienne en aide ! » *(A suivre.)*

II. Date de la Communion solennelle. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs combien il est nécessaire de prolonger la durée des catéchismes au cours d'une même année et, par conséquent, de retarder le plus possible dans les paroisses du diocèse la date de la Première Communion solennelle. Nous défendons, d'une manière générale, d'ouvrir la Retraite préparatoire à la Communion avant l'expiration du temps pascal fixée cette année *au 22 Avril.*

III. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la Paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté le serment.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Betrom, ancien recteur de Lababan, décédé le 15 Février ;

M. Celton, Corentin, vicaire à Lesneven, décédé le 19 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières recommandées, ouverture de la station du Carême, sermon par M. Le Bayon, missionnaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : instruction, bénédiction.

Mardi et *Jeudi :* instruction française, bénédiction.

Mercredi : instruction bretonne ; confession des enfants de la communion privée, et communion le lendemain.

Vendredi : 1er vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, prières recommandées, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : Confession des garçons du grand catéchisme.

N. B. — Tous les jours, pendant le Carême, prières spéciales pour la paix, à 8 heures du soir, sauf le 1er vendredi, où elles auront lieu à 5 heures, et les dimanches après les vêpres.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche du Carême :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'Apostolat de la Prière, de l'exposé de l'intention du mois, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. Le soir, à 8 heures, et tous

les jours, pendant le Carême, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : 7 heures, messe pour la France recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : 1° *lundi*, les enfants qui n'ont pas communié ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi*, les enfants de la 1re, 2e et 3e communions solennelles. Les *filles*, le matin : école chrétienne, à 10 heures ; communale, à 11 heures. Les *garçons*, le soir : école chrétienne, à 3 heures ; école communale, à 4 heures. Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : confessions le jeudi matin ; l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Le *vendredi :* 1° 6 heures, à l'autel du Sacré Cœur, réunion, messe et communion des Bretons associés ; 2° à 7 heures, deuxième messe ; 3° à 8 heures, réunion, messe et communion des mères de famille, associées du Sacré Cœur, allocution, bénédiction ; 4° toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Les prédications bretonnes du Carême, du 3e au 4e dimanche du Carême, seront faites par M. l'abbé Rosec. Les prédications françaises, du 4e dimanche à la fête de Pâques, par le R. P. Robert, missionnaire apostolique de la résidence de Poitiers.

Nos Orphelins de la Guerre. — Le 2 Janvier dernier, le « Secours National » nous prévenait que les subventions qu'il accordait à nos orphelins prenaient fin au 30 Novembre 1916, et que l'absence absolue de disponibilités le forçait à suspendre tout secours, jusqu'à ce que de nouvelles ressources lui permettent de continuer son œuvre si féconde et qui a été en particulier si bienfaisante pour notre diocèse.

L'Œuvre diocésaine des Orphelins lui exprime sa plus vive reconnaissance pour l'appui généreux qu'il lui a donné. Nous devons ces larges aumônes à l'intervention très dévouée de l'Œuvre « la Bretagne », que nous remercions de tout cœur. C'est par elle que nous sont parvenues les mensualités dont la somme totale est montée, en faveur de 924 orphelins de notre Œuvre, à 47.701 francs.

Nous croyons utile de placer sous les yeux des lecteurs de la *Semaine religieuse*, avec le nombre des orphelins secourus, le tableau des paroisses qui ont établi les dossiers strictement exigés par le « Secours National » pour l'attribution des secours.

Argol, 6 ; Audierne, 3 ; Botsorhel, 15 ; Brasparts, 20 ; Brest, 8 ; Brest (Saint-Louis), 10 ; Briec, 36 ; Camaret, 14 ; Cléden-Poher, 21 ; Clohars-Carnoët, 5 ; Coatméal, 5 ; Collorec, 4 ; Commana 12 ; Crozon, 24 ; Le Conquet, 12 ; Daoulas, 3 ; Ergué-Armel, 11 ; Ergué-Gabéric, 16 ; Esquibien, 7 ; La Forêt, 2 ; Garlan, 4 ; Goulven, 3 ; Gouesnou, 4 ; Guilligomarc'h, 2 ; Guilvinec, 53 ; Guimiliau, 3 ; Guipavas, 1 ; Guiclan, 4 ; Huelgoat, 10 ; Ile-de-Batz, 3 ; Ile-Molène, 1 ; Irvillac, 7 ; Le Juch, 7 ; Kerfeunteun, 1 ; Kernilis, 5 ; Lambézellec, 4 ; Lampaul-Plouarzel, 26 ; Lampaul-Guimiliau, 5 ; Landerneau, 44 ; Landivisiau, 20 ; Landudal, 4 ; Landunvez, 9 ; Lanriec, 1 ; Loc-Eguiner, 4 ; Logonna-Daoulas, 8 ; Locmélar, 2 ; Mespaul, 11 ; Moëlan, 2 ; Penmarc'h, 22 ; Plogoff, 21 ; Plouarzel, 9 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plouénan, 15 ; Plouescat, 23 ; Plougasnou, 20 ; Plou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

goulm, 9 ; Plougourvest, 6 ; Plounévez-Lochrist, 6 ; Plouhinec, 33 ; Plozévet, 20 ; Pont-Croix, 10 ; Pont-l'Abbé, 5 ; Pouldreuzic, 9 ; Quimper, 92 ; Rosnoën, 9 ; Saint-Divy, 3 ; Saint-Eloi, 4 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Saint-Pol de Léon, 45 ; Saint-Thégonnec, 16 ; Saint-Evarzec, 15 ; Saint-Yvi, 15 ; Saint-Thonan, 10 ; Sibiril, 2 ; Taulé, 8 ; Treffiagat, 24 ; Trémaouézan, 6 ; Tréflévénez, 6 ; Tréflez, 5.

L'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ne peut pas, avec ses ressources restreintes, suppléer à ces subventions mensuelles qui lui venaient du « Secours National ». Elle décide cependant, en raison des circonstances pénibles du temps actuel, d'accorder aux familles des *deux mille orphelins* dont elle a réuni les dossiers, un secours momentané, qu'elle s'efforcera de renouveler si ses ressources le lui permettent, et qui sera calculé d'après la règle suivante : 5 fr. pour un enfant ; 9 fr. pour deux enfants, et 3 fr. par enfant en plus.

Le Comité se réserve d'accorder, comme par le passé, des secours à des besoins exceptionnels qu'il appréciera sur preuves fournies par MM. les Curés et Recteurs, et il les prie d'adresser tous les renseignements à l'appui de leurs demandes au Secrétaire spécial chargé de chaque arrondissement :

Pour *Quimper*, à M. A. de Couesnongle, au Kergos ;
Pour *Brest*, à M. le chanoine Alfred Le Roy ;
Pour *Châteaulin*, à M. Corre, maison Jeanne-d'Arc, rue Astor ;
Pour *Morlaix*, à M. Guivarc'h, libraire, rue Keréon ;
Pour *Quimperlé*, à M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet.

Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Tous les jeudis du Carême, messes à la chapelle, à 6 h. 1/2 et 7 heures. Trois confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, à partir de 5 h. 1/2 jusqu'à 7 heures.

Tous les dimanches du Carême, vêpres à 3 heures.

Catéchismes, cantiques et *Ordo*. — En égard à la hausse élevée des papiers, particulièrement des papiers destinés à l'impression des revues, livres, etc., jusqu'à nouvel ordre, l'Imprimerie de l'Evêché se trouve dans l'obligation de majorer de 0,05 par exemplaire le prix des éditions diocésaines.

A partir du 1er Mars, le prix des catéchismes breton et français sera donc de 0,35 centimes au lieu de 0,30 ; du cantique breton 0,45 au lieu de 0,40 ; du cantique français 0,20 au lieu de 0,15.

Ces prix sont ceux de la vente au détail.

Quant à l'*Ordo*, qui depuis 1908 comporte 32 pages de texte compact de plus qu'antérieurement, le prix de l'exemplaire sera à l'avenir de 1 fr. 50.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'amendement Sixte-Quenin sur le service des ecclésiastiques. — Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, a adressé à M. de Lamarzelle, sénateur, la lettre suivante :

« Paris, le 6 Février 1917.

» Monsieur et très honoré Collègue,

» Je ne doute pas que vous n'interveniez au Sénat, comme M. Grousseau l'a fait à la Chambre, au sujet du triste amendement Sixte-Quenin.

» Vous ne sauriez trop insister sur le terrible préjudice que l'adoption de l'article voté par la Chambre portera à notre cause auprès de tous les peuples.

» Vous connaissez assez le patriotisme et le courage de nos prêtres, le Sénat les connaît assez pour ne pas penser qu'il s'agisse pour eux de sauvegarder leur vie, d'ailleurs si souvent exposée dans le service des brancardiers.

» Si la loi est votée telle quelle, ils feront leur devoir partout où ils seront envoyés.

» Il s'agit de ce qui apparaîtra au dehors comme l'*intention* du Parlement français. On y verra un retour offensif du vieil esprit qui nous a fait si sévèrement juger.

» Ces jours-ci mêmes je recevais, coup sur coup, deux lettres d'un publiciste très distingué, de religion protestante, revenu depuis peu des Etats-Unis ; il me priait instamment de travailler à l'organisation d'une mission catholique ecclésiastique, épiscopale même, pour ce grand pays, dont les meilleurs éléments unissent à l'esprit des affaires un esprit, un mysticisme religieux si prononcés. Il avait constaté qu'aux yeux des Américains nous étions le peuple sans croyances ; et cette opinion arrêtait le mouvement vers nous d'une très grande partie de la société.

» Aussi, le soir même du vote de la Chambre, ce publiciste m'écrivit une lettre désolée, paraphrasant la parole de Talleyrand : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute », et ajoutant : « Malheureusement, ces fautes-là, c'est la France qui les expie ! »

» Vous savez quels efforts a faits le Comité de propagande que j'ai eu l'honneur de fonder, et dont vous êtes membre, pour ramener l'opinion des classes conservatrices et religieuses à notre bien-aimé pays.

» Même si la disposition qui concerne les ecclésiastiques affectés par la loi de 1889 au service sanitaire est votée, nous continuerons notre œuvre, mais dans quelles conditions !

» Nous serons dans la situation d'hommes qu'on invite à porter une charge et qui le veulent, mais à qui, au préalable, on a cassé les bras.

» Dites-le bien au Sénat ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Société bibliographique et Son Em. le Cardinal Gasparri. — La Société bibliographique, qu'on pourrait appeler Société des belles et bonnes lettres de France, éditrice, vulgarisatrice de science vraie, de littérature saine, d'histoire exacte, a eu, pendant les années de paix, un rôle excellent ; elle a, pendant la guerre, un grand rôle. Dès la fin de 1914, elle a entrepris d'envoyer gratuitement des livres à nos combattants sur le front de guerre, aux blessés dans les hôpitaux et ambulances, aux prisonniers en Allemagne, aux marins de nos flottes, à nos alliés de l'armée belge. Le nombre des livres ainsi distribués, non pas au hasard, n'importe quoi allant à n'importe qui, mais avec une charité qui discerne et qui mesure, s'élevait, au 31 Janvier dernier, à 119.000. Aujourd'hui, les prisonniers internés en Suisse s'adressent à elle et lui demandent de fonder, dans chaque lieu d'internement, une bibliothèque. On a commencé de le faire. En outre, M. Geoffroy de Grandmaison, président de la Société, continuant l'œuvre du comte Albert de Mun, s'est préoccupé de recruter, de signaler au choix des autorités, d'aider ensuite, les aumôniers militaires. Il est devenu directeur du bureau des aumôniers volontaires, et, comme tel, rend aux familles chrétiennes de France, et même aux autres, le plus beau service qui puisse leur être rendu.

Ces explications étaient nécessaires. Elles font mieux comprendre la lettre très pleine de pensées et d'indications, très « française » également, que le cardinal Gasparri, au nom de Benoît XV, vient de répondre à M. de Grandmaison :

« 2 Janvier 1917.

» Monsieur le Président,

» Je tiens tout d'abord à vous remercier vivement de l'aimable mission que vous avez bien voulu me donner, me chargeant de déposer aux pieds du Saint-Père une adresse filiale si noble dans sa forme et si consolante dans sa substance.

» Cette lettre, qui rend bien les sentiments du Souverain Pontife à l'égard de la Fille aînée de l'Eglise, comme elle rend bien aussi votre reconnaissance émue et respectueuse envers le Père commun, a beaucoup moins réjoui le cœur de Sa Sainteté pour ce qu'elle Lui apporte d'hommage filial et reconnaissant envers Son Auguste Personne, que pour ce qu'elle Lui découvre d'activité et de dévouement charitable de la part de la Société Bibliographique, à l'égard de tous ces chers enfants, qui souffrent pour leur patrie dans la tranchée ou dans l'exil.

» Vos efforts, Monsieur le Président, et les efforts de vos collègues pour répandre les bonnes lectures au milieu des soldats, qui représentent aujourd'hui une si grande partie de la jeunesse française, sont quelque chose de plus qu'une bonne action : ils sont à eux seuls une belle victoire remportée sur le matérialisme et sur le mal dans l'intérêt des âmes et pour la gloire de l'Eglise catholique, et vous pouvez être fiers de rendre à votre noble pays, au milieu de la lutte, un service dont la portée va bien au delà des contingences actuelles.

» C'est vous dire, Monsieur le Président, avec quelle reconnaissance et quelle bonté toute particulière le Souverain Pontife bénit votre œuvre et tous ceux qui la soutiennent de quelque façon que ce soit.

» Mais en bénissant et en remerciant tous ces généreux bienfaiteurs qui se sont dévoués avec vous à une tâche si magnifique, la pensée attendrie du Père va surtout à ces ardents et courageux aumôniers militaires qui, ne comptant plus les sacrifices, sont heureux de porter aussi, par cette voie des bonnes lectures, la lumière spirituelle et le réconfort de la piété dans bien des âmes à qui le danger et la souffrance semblent avoir rendu la passion de Dieu et l'amour de la religion.

» Avec les sentiments reconnaissants et la bénédiction paternelle de l'auguste Pontife, veuillez agréer aussi, Monsieur le Président, mes félicitations pour votre belle œuvre, et croyez-moi toujours bien vôtre, avec l'assurance de mon entier dévouement.

» Pierre, *cardinal Gasparri.* »

La Société bibliographique, pour continuer et développer son œuvre, a besoin d'être soutenue. Nos 19.000 internés de Suisse, je le sais, et leurs demandes de livres sont pour elle, en ce moment, une cause de vive sollicitude. Je recommande l'œuvre, aussi ardemment que je puis le faire, aux lecteurs de l'*Echo de Paris*. Qu'ils envoient des livres et des souscriptions à M. de Grandmaison, 5, rue Saint-Simon, à Paris. La lumière, quelle aumône ! On le devine encore mieux dans le temps où nous sommes !

René Bazin,
de l'Académie française.

(Echo de Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

II[e] Retraite du Pèlerinage national à Lourdes. — Instructions et Conférences données à Lourdes, du 20 au 24 Août 1916, par le T. R. P. Emmanuel Bailly, Directeur général de l'Association de Notre-Dame de Salut — Paris, Maison de la Bonne Presse.

On sait avec quelle ferveur émue furent suivis les exercices de la retraite du Pèlerinage national à Lourdes, au mois d'Août dernier. Trois fois par jour les pèlerins, par milliers, se pressaient autour de la chaire.

Le T. R. P. Emmanuel Bailly, qui prêchait la retraite, n'avait point écrit ses instructions ni ses conférences. Mais tant de personnes en ont demandé l'impression, qu'il s'est rendu à leur désir et qu'il s'est efforcé de les reproduire dans leur simplicité.

En les lisant aujourd'hui, ceux qui les ont entendues à Lourdes revivront leurs pieuses émotions, et tous y trouveront charme et grand profit.

Toute la retraite a pour objet le règne de Jésus-Christ. Comment Jésus-Christ doit-il régner dans l'individu, au foyer, dans la vie sociale, à l'école ?

Le prédicateur parlait à Lourdes, dans la Basilique de la Vierge : il étudie ces grandes questions à la lumière des mystères du Rosaire, depuis l'humble *fiat* de l'Annonciation, jusqu'au couronnement de notre Mère du Ciel.

Le règne de Jésus-Christ a des ennemis ; le T. R. P. Bailly les dénonce avec une éloquente vigueur : dans les idées et dans les mœurs, dans la vie individuelle comme dans la vie sociale et dans l'enseignement, ces ennemis se rallient tous autour du laïcisme païen. C'est de la domination de ce laï-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cisme que nous devons nous affranchir, pour revenir à la vérité sans diminution et à la foi agissante. Le monde a besoin de vrais saints et de vraies saintes.

A la grotte de Lourdes, le prédicateur a, en terminant, ce beau cri d'espérance :

« Jetez-vous dans les bras de la Sainte Vierge, comme des enfants éperdus d'amour. Vous y trouverez Jésus. »

Les instructions et les conférences du T. R. P. Emmanuel Bailly sont d'une sûre et forte lumière, qui ne craint pas d'éclairer les ténèbres ; elles hâteront dans les âmes qui s'en nourriront l'arrivée du règne de Jésus-Christ. CH. B.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Les quinze Mystères de la bienheureuse Vierge Marie, Rosaire pour ce temps et pour après, par Jacques DEBOUT (abbé Roblot). — 1 vol. in-16 grand jésus : 2 fr.

Ces pages, riches de théologie, de visions et d'art, sont un poème en prose dont chaque mystère est comme un vitrail. Il est instructif et poignant pour les âmes qui ont besoin de force et de consolation.

Pour Assurer la Reprise rapide des Affaires.

L'armée de l'épargne doit assurer aux combattants lors de leur retour dans leurs foyers, après la victoire, une reprise rapide de la vie économique.

Le Parlement vient de prouver la sollicitude de la France entière pour les régions envahies en votant la loi des dommages de guerre, loi de solidarité nationale, manifestation de confiance absolue dans l'avenir du pays tout entier.

Il faut que tous les Français facilitent au Gouvernement sa tâche de réorganisation nationale en lui procurant des ressources immédiates pour armer puissamment nos soldats, afin de hâter la victoire et, par là même, la reprise des affaires

Acheter des *Bons de la Défense Nationale*, c'est contribuer à l'œuvre de réorganisation nationale dont les conséquences seront heureuses pour tous les Français.

Tous les bureaux de poste délivrent ces *Bons* qui se négocient, s'escomptent, et on peut dire qu'un *Bon* est un placement temporaire de premier ordre.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e ANNÉE. Vendredi 2 Mars 1917. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le saint Temps du Carême 1917 (suite) ; Les nouvelles semailles ; Pèlerinage des jeunes soldats de la classe 18 ; Avis ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Prédicateurs de Carême ; Nécrologie : M. Corentin Celton ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; La Neuvaine de la Grâce.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Mars. — 2e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoires de S. Casimir et de S. Lucius.

A vêpres, mémoire de S. Casimir.

Lundi, 5. — De la Férie. Violet.

Mardi, 6. — Stes Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Mercredi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 11. — 3e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rumengol	du 4 au 6 Mars.
Garlan	du 7 au 9 —
Roscoff	du 10 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1917 *(suite)*.

VII. — Vous voyez, Nos très chers Frères, que le Pape Benoît XV reçoit les Evêques avec la bonté et la familiarité d'un Père, et qu'il les autorise à porter l'entretien, avec lui, sur tous les sujets utiles. Aucune de nos questions ne lui a paru prématurée. Il faut prévoir, dès maintenant, l'œuvre catholique du temps de paix, pour que, au moment où reprendra la vie normale de la France, une direction générale de notre action soit déjà prévue.

Comme souvenir de cette audience privée, Benoît XV a daigné, quelques jours après, Nous donner, par écrit, sa bénédiction, et la rédiger de sa propre main, au bas de la gravure qui le représente écrivant à son bureau, dans l'attitude même où Nous l'avons vu. Cette bénédiction ne s'arrête pas à Notre personne. Aucun de vous n'y est oublié. En voici les termes :

« *Venerabili fratri Adulpho Episcopo Corisopitensi pera*
» *manter impertimus benedictionem apostolicam, Deum op*
» *timum maximum enixé exorantes ut clerum, fideles, ac*
» *præsertim familias religiosas diœcesium Corisopiten. et*
» *Leonen. ditare dignetur benedictionibus suis. — Ex œdibus*
» *Vaticanis, die 6ª Decembris 1916. Benedictus PP. XV.* —
» A Notre Vénérable Frère Adolphe, évêque de Quimper,
» Nous accordons affectueusement la bénédiction aposto-
» lique, en priant de tout cœur le Dieu très bon et très
» grand d'enrichir de ses bénédictions le clergé, les fidè-
» les et spécialement les congrégations religieuses du dio-
» cèse de Quimper et de Léon. — Du palais du Vatican,
» le 6 Décembre 1916. Benoît XV, Pape. »

Soyons-lui reconnaissants de cette bénédiction paternelle, Nos très chers Frères, et plus encore de l'affection qu'il a vouée à la France. Elle a éclaté maintes fois, au cours de Notre entrevue, pendant que Nous lui parlions de Notre Pays et de sa situation actuelle dans le monde. Mais ses sentiments à notre égard ont été exprimés avec plus de force et de chaleur peut-être dans les audiences publiques auxquelles Nous avons assisté, et c'est dans cette affirmation solennelle de ses sympathies pour notre Patrie que nous allons trouver l'expression officielle et loyale de sa pensée sur la France catholique.

VIII. — Pas un moment, pendant ces journées inoubliables, la France n'a été absente de l'esprit et du cœur du Pape.

Nous le constatons, d'ailleurs, sans y mettre aucune espèce de vanité nationale. Assez de motifs nous prêchent à tous l'humilité et la crainte de Dieu.

Mais il nous est doux de voir le Père commun des fidèles distinguer encore, au milieu de tant de nations rivales, celle qui dut son droit d'aînesse à sa foi sans mélange d'erreur et à son dévouement au Pape, et qui devint, du même coup, royaume de France et royaume de Marie.

Nous croyons, avec le Pape, que ce passé, toujours plein de vie dans nos cœurs, permet au Français d'aujourd'hui, même après les fautes à jamais regrettables de son pays, de garder sa fierté de patriote et de catholique, avec l'espoir d'un lent retour national à la sagesse chrétienne.

Si froidement qu'on l'étudie, le rôle actuel de la France paraîtra très grand dans l'histoire. Il faut le dire, parce que c'est la vérité.

En réalité, elle livre présentement bataille pour la Justice autant que pour ses intérêts les plus vitaux. Elle se dévoue en même temps pour la liberté du monde, et la Providence a voulu que le Catholicisme lui-même soit intéressé à son triomphe, car la victoire de ses ennemis serait incontestablement la plus grave des menaces pour l'avenir du catholicisme en Europe.

En outre, sans prétendre jeter un voile sur des péchés publics et privés, encore trop nombreux, et dont nous souffrons cruellement, Nous avons le droit de dire que la France poursuit sa tâche redoutable et glorieuse, avec une profusion de vertus éclatantes qui émerveilleront la postérité, et de vertus humbles et cachées qui doivent ravir le regard des Anges.

Enfin, tandis que sa vigueur militaire s'affirme magnifiquement sur tous les fronts, sa prière monte, sa charité s'épanouit, sa pénitence devient plus profonde, son apostolat s'enhardit à l'intérieur comme à l'extérieur ; et il n'y

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à pas un point de son sol où ce progrès ne soit sensible, ni un point de la chrétienté où ses fils et ses filles n'entourent la Croix du Christ et ne contribuent à fonder ou à affermir son règne.

Voilà pourquoi le Pape, honorant le passé de la France, ému de son présent rédempteur, plein d'espoir dans son avenir, a donné spontanément à notre Patrie un témoignage d'affection et de confiance dont l'accent de tendresse nous a tous remués jusqu'au fond du cœur.

Une des joies de Notre Pèlerinage sera d'avoir assisté à cette manifestation de sympathie paternelle. Nous étions, dans une certaine mesure, préparés à cette émotion. Le Pape, pour remplacer deux Cardinaux français décédés, ne venait-il pas d'en choisir trois nouveaux, et d'augmenter ainsi l'importance de la représentation française dans le Sacré Collège ? Et Nous voyions nos trois Archevêques de Rennes, de Rouen et de Lyon, entourés de vénération par la société romaine, tandis que leurs Evêques suffragants, accourus de France pour leur faire une escorte d'honneur, se sentaient eux-mêmes enveloppés d'une cordialité touchante, qui ne s'arrêtait pas à leur personne ou à leur dignité, mais remontait visiblement à leur Patrie.

Nous savions bien que la parole du Pape allait accentuer encore cette impression et rendre plus vive Notre joie. Elle dépassa Notre attente. L'Histoire devra enregistrer l'hommage public rendu à la France et à ses fils par le Pontife, quand il remit à nos Cardinaux la barrette, devant une assistance ardemment sympathique, où presque toutes les nations alliées avaient leurs représentants. Ce qu'elle ne pourra pas rendre, c'est l'élan avec lequel l'auguste Vieillard, semblant grandir à mesure qu'il parlait, se soulevait peu à peu au-dessus du trône où il était assis, pour jeter à l'assemblée frémissante, d'une voix que l'émotion rendait plus pénétrante, le cri d'admiration affectueuse, où l'on sentait vibrer la pensée de nos sacrifices d'aujourd'hui mêlée aux grands souvenirs des siècles écoulés : « Pourquoi ne pas dire, s'écriait le Pape, qu'en » témoignant de la bienveillance à Nos trois Fils de France, » Nous avons voulu affirmer que, dans Notre poitrine, » brûle, toujours vive, une flamme d'amour pour la Patrie » de Clovis, de saint Louis, de Jeanne d'Arc ?... Oh ! qu'il » passe donc par Notre trône, l'hymne de gratitude que » la France catholique fait aujourd'hui monter vers le » Seigneur pour l'heureux sort qui lui échoit ! Nous Nous

» réjouissons d'avoir fortifié ses liens avec le Saint Siège, » dans la chère confiance de voir réaliser le vœu que Nous » formulions naguère : *Utinam renoventur Gesta Dei per* » *Francos !* »

Les hymnes que nous chanterons après la victoire, Nos très chers Frères, quand Strasbourg et Metz uniront leur *Te Deum* à celui de nos cathédrales, rejoindront dans nos mémoires cet hymne jailli de l'âme du Pape à l'honneur de la France chrétienne.

IX. — Si Nous avons insisté sur cette grande scène historique, ce n'est pas pour vous convaincre plus intimement des sentiments du Pape pour notre Nation. Après tant d'actes plus éloquents que tous les discours, quand sa main prodigue avait répandu en France, en Belgique, en Pologne des aumônes princières, quand sa royale influence nous avait obtenu l'échange des grands blessés et des internés civils, l'hospitalisation des convalescents en Suisse, la liste des disparus, la grâce de plusieurs condamnés à mort et la fermeture de plusieurs camps de représailles, quand son cœur de Pontife avait tant fait pour le secours spirituel et pour la consolation des prisonniers, pouvait-il être besoin, même si ses démarches s'étaient souvent heurtées en vain à la dureté de cœur germanique, d'insister pour prouver qu'il nous aime et que sa main tendue n'est pas de celles que les peuples ont le droit de repousser quand elle s'offre ?

Si Nous avons cependant insisté, Nos très chers Frères, c'est pour votre réconfort, afin de vous montrer la grande place que la France occupe encore dans la Ville Eternelle et dans le monde catholique, et de vous inviter à tirer de ce fait les leçons et les résolutions qu'il comporte.

Noblesse oblige. Pour que l'affection qui nous est témoignée soit de plus en plus justifiée, nous avons à faire toute une réforme intérieure. Pour les nations comme pour les hommes, la vraie dignité vient du dedans. Par le dedans, Nous entendons les âmes, la vie morale de la nation. Vous auriez fortifié le pouvoir, créé une armée, une marine de premier ordre, supprimé l'esprit de parti, équilibré les classes sociales, établi une certaine paix religieuse, remis l'ordre dans les finances, développé la vie économique, vous n'auriez rien fait de durable, si vous n'aviez réformé les âmes. Mais ce travail de réforme est au-dessus des forces de la France, si elle n'y emploie que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses énergies naturelles. Elle a besoin de Notre Seigneur Jésus-Christ pour cette œuvre. Il est l'unique Sauveur. Allez-vous, sans l'Evangile, engager la lutte contre la stérilité volontaire des familles, la lutte si nécessaire et trop longtemps retardée contre l'alcoolisme, la lutte contre les vices qui rongent depuis tant d'années le corps social tout entier ? Même avec des lois sages et pratiques, vous n'y suffirez pas. Il s'agit de transformer les âmes. Les âmes ne se transforment pas sans Dieu. Rendez à Dieu sa place dans la vie et dans la loi !

Mais, Nos très chers Frères, aucun chrétien n'a le droit d'attendre le retour de Dieu dans la loi, pour travailler de toutes ses forces à son amélioration personnelle. On dit, et Nous croyons, qu'une élite morale se forme dans le Pays, parmi les jeunes et même parmi leurs aînés déjà mûrs, et que cette élite progresse de jour en jour. La masse populaire suit-elle ce mouvement ? Même dans cette Bretagne, où la foi ardente n'est pas le privilège de rares fidèles mais le partage du peuple chrétien presque entier, ce mouvement réformateur est-il en voie de croissance ? Nous n'oserions pas l'affirmer. Ce serait pourtant aux catholiques pratiquants à donner en tout cet exemple. Le temps présent le réclame. Celui de demain l'exigera. Nous marchons vers des devoirs d'abnégation et de renoncement, que la vertu chrétienne seule permettra de pleinement accomplir. Nous Nous demandons si tous les croyants voient assez clairement ce que le Ciel attend d'eux, quand il les invite, par la voix du Pontife suprême, à renouveler « les Gestes de Dieu par les Francs ». Les Gestes de Dieu ne sont pas seulement les nobles batailles pour la Justice. Dieu opère par la vertu de chaque jour plus que par les armes. Ce qu'il attend surtout de vous, avant et après la victoire, c'est que vous conformiez en tout votre vie personnelle, et bientôt la vie nationale, aux lois de l'Evangile et de l'Eglise.

Benoît XV, quelques jours après le Consistoire public, prenait encore la parole, en français cette fois, pour la proclamation de l'héroïcité des vertus d'un prêtre des Basses-Pyrénées, le Vénérable Garicoïts, supérieur général des Pères de Bétharram, et, à cette occasion, il disait à ses auditeurs : « Nous souhaitons que la France, par » l'exemple de son illustre fils, puisse enfin comprendre » qu'il n'y a pas de vie chrétienne sans amour de Dieu ». Voilà le ressort qui peut seul déterminer l'effort moral

auquel vous conviait le Pape, par les avis qu'il chargeait votre Evêque, en son audience privée, de vous transmettre en son nom, comme par le souhait, pour nous plein de gloire et d'espérance, qu'il adressait à la France entière dans son audience publique. *(A suivre.)*

II. Les nouvelles semailles. — Dans un appel adressé au Peuple Français, le Ministre de l'Agriculture invite les habitants des campagnes à redoubler d'efforts « pour tirer de notre admirable sol toutes les ressources qu'il peut contenir ».

Cet appel vise d'une manière générale tous les genres de cultures alimentaires, mais spécialement la culture du blé.

Il dit : « En semant partout où vous le pourrez, autant que vous le pourrez, songez que vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale. Songez que les semailles du printemps 1917 préparent la moisson de la victoire. »

Nous serons heureux de voir Nos prêtres faire écho en chaire à cet appel patriotique, et Nous leur demandons, quand ils traverseront les villages de leurs paroisses, d'insister auprès des fermiers et des fermières, pour que toutes les terres disponibles soient ensemencées de nouveau là où le trop rude hiver a empêché la germination des premières semences.

Cet effort est urgent, afin que le pain ne manque ni à ceux qui combattent, ni à ceux qui travaillent à l'arrière, sous la protection de leurs armes. La France doit essayer de se nourrir par ses propres moyens. Les achats de blé qu'elle devrait faire à l'étranger aggraveraient la situation de ses finances. Le développement de la guerre sous-marine risque, d'ailleurs, de rendre ces achats plus coûteux et moins sûrs qu'autrefois. C'est donc sur le blé de France qu'il faut compter avant tout, et notre sol breton, bien cultivé, peut en fournir en abondance.

Sur les semailles et sur la moisson, nous appellerons les bénédictions de Dieu. Il peut seul assurer au blé qui lève la croissance et la maturité, en accordant à nos sillons sa pluie et son soleil dans la mesure opportune.

Nous le supplierons de hâter en même temps la moisson de gloire et de paix qui s'annonce sur nos champs de bataille, et que préparent avec tant de courage et de persévérance, les armées de la France et de ses Alliés.

Cette note devra être lue et commentée en chaire.

Quimper, le 25 Février 1917.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Pèlerinage des jeunes soldats de la classe 18. — Nous avons l'intention de convoquer bientôt les jeunes conscrits de la classe 18 à un pèlerinage, que Nous présiderons Nous-mêmes, dans nos deux grands sanctuaires de Rumengol et du Folgoat. Les dates et le programme de ce pèlerinage seront indiqués par la *Semaine religieuse*, dans son prochain numéro.

IV. Avis. — Nous serons reconnaissant à MM. les Professeurs de nos maisons d'éducation de venir en aide, pendant les vacances de Pâques, au clergé des paroisses, comme ils l'ont déjà fait si généreusement, l'année dernière. Mais Nous leur demandons de ne prendre eux-mêmes aucun engagement, Nous réservant de leur donner les autorisations nécessaires, en tenant compte des besoins éventuels des paroisses.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jaouen, ancien recteur de Plougourvest, décédé le 24 Février ;

M. Jean d'Hervais, séminariste, de Lennon, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 4 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la station par M. Le Bayon, missionnaire apostolique, prières publiques, bénédiction.

A 8 heures, sermon breton, bénédiction.

Mardi et Jeudi : à 8 heures du soir, sermon français de la Station.

Mercredi, à la même heure, sermon breton, par M. Omnès, aumônier de l'Asile.

Vendredi : à 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix, prières publiques.

N. B. — Tous les soirs, à la même heure, prières publiques demandées par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

IIe Dimanche du Carême : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 Réunion, messe et communion générale des jeunes filles, associées du S. C., à 7 heures ; grand'messe, à 10 heures.

Vêpres, à 3 heures. Réunion de l'Archiconfrérie ; procession, recommandations, quête, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour la France. Les enfants de toutes les écoles y sont spécialement invités.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 4 Mars*, réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le *jeudi 8 Mars*, à 10 heures, sera chanté, à Moelan, un service solennel pour M. Le Bras, ancien aumônier de l'hospice de Quimperlé.

— *Le même jour*, à Plonéis, sera célébré un service pour M. Celton, vicaire à Lesneven.

Prédicateurs de Carême :

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. Le Bayon, missionnaire ; Station bretonne : M. Omnès, aumônier de l'Asile Saint-Athanase.

Brest. — *Saint-Louis.* — Station française : le R. P. Renard ; Station bretonne : M. l'abbé Gouchen.

— *Saint-Martin.* — M. Travert, missionnaire.

— *N.-D. du Carmel.* — M. Thomas, aumônier du Lycée.

— *Saint-Sauveur.* — Le R. P. Orain.

Landerneau. — Station française : M. Bouvier, missionnaire ; Station bretonne : M. l'abbé Hily.

Saint-Marc. — Station française : M. Tromeur, aumônier de la Retraite ; Station bretonne : M. Laurent Goret, vicaire à Lanmeur.

Morlaix. — *Saint-Mathieu.* — le R. P. Gin.

Nécrologie. — M. Corentin CELTON, *Vicaire à Lesneven.* — Le décès de M. Celton a déjà été annoncé par la *Semaine religieuse*. Les obsèques, célébrées le mardi 20 Février, ont été, comme on l'attendait, un grand hommage de reconnaissance sympathique au prêtre aimé qui venait de disparaître. Trente prêtres, environ, assistaient à la cérémonie. Dans le deuil, conduit par le frère, la sœur du défunt et par MM. les vicaires ses collègues, toutes les familles de la paroisse, ou peu s'en faut, étaient représentées. M. Celton ne comptait que des amis.

Il le méritait bien, d'ailleurs. L'homme attirait sans effort par la vertu naturelle de son clair regard, de sa parole loyale et de son cœur généreux, jointe à une certaine rondeur de manières qui désarmait toute velléité de résistance. Le prêtre — un témoignage autorisé l'a dit — était plein de foi et de zèle.

La carrière fut très unie : vicaire à Plougasnou de 1896 à 1901, et depuis 1901 à Lesneven, où une Providence attentionnée le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plaça près du bon Curé qui l'avait connu enfant à Plonéis. Ici et là, il donna ses soins de prédilection à l'apostolat des hommes et des jeunes gens, et Dieu seul sait le bien qu'il leur fit, notamment à Lesneven.

La Société de Secours mutuels périclitait. M. Celton, en s'y intéressant, sut développer sa prospérité matérielle et lui infuser la sève religieuse qui lui manquait. A côté d'elle, et pour une bonne part avec les mêmes éléments, il fonda, sous la haute direction du pasteur, l'archiconfrérie de Saint-Michel et la Congrégation des Hommes du Sacré-Cœur. Réunions périodiques, « pardons » annuels entretenaient la ferveur des groupes, que la guerre a sans doute dispersés, mais sans les étouffer. Au Patronage des jeunes, M. Celton secondait efficacement le zèle de son premier collègue, en tout ce qui touchait à l'organisation matérielle : spectacles dramatiques, projections lumineuses, gymnastique, etc... Les directeurs de ce genre d'œuvres savent ce qu'a d'absorbant et d'ingrat le souci, indispensable pourtant, de ces accessoires.

Survint la guerre. M. Celton partit l'un des premiers. Il fit d'abord un assez long stage d'infirmier à la gare de Quimper, où l'on n'a pas encore oublié son dévouement. Rappelé à Nantes, il y fut employé à d'humbles travaux que relevait son esprit surnaturel. A l'hôpital de Saint-Pol de Léon, enfin, il dépensa les derniers restes de sa vie militaire, apprécié de ses chefs autant que de ses malades. Ces fatigues successives ne purent que développer le mal qui devait l'emporter. Il fut déclaré bientôt hors d'état de servir et versé d'office dans un hôpital de tuberculeux. Au bout de quelques semaines, il passait à la réforme.

Lorsqu'il revint à Lesneven, il était déjà bien compromis, et cependant rempli d'espoir de guérison ; tant il est vrai que même les plus clairvoyants sont sujets à l'illusion ! Le mal fit des progrès rapides. Deux hémorrhagies consécutives, à intervalles rapprochés, et une fièvre ardente s'en mêlant le conduisirent à bout de forces. Il demanda et reçut les derniers sacrements. Puis, le dimanche matin 18 Février, à des amis qui le visitaient, il disait : « Voici venu le grand jour », *dies magna, dies natalis*. Quelques heures après, il rendait le dernier soupir, tout doucement, dans une suprême invocation à Celle qu'on n'invoque jamais en vain.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Kerlidou Jean-Louis :* « Brancardier modèle, s'est montré comme toujours plein de courage et de sang-froid dans la relève des blessés, sans souci des bombardements, pendant la période du 15 Décembre 1916 au 3 Janvier 1917. » — (Ordre du Service de Santé, groupement D. E.)

M. Kerlidou est clerc tonsuré du diocèse de Quimper et vient d'être versé dans l'infanterie. Les blessés n'y gagneront rien.

La Neuvaine de la Grâce. — Qu'appelle-t-on la *Neuvaine de la Grâce ?*

C'est une neuvaine de prières en l'honneur de saint François-Xavier.

Elle se fait principalement du 4 au 12 Mars, jour anniversaire de la canonisation de saint François-Xavier.

Le 22 Mars 1904, Sa Sainteté Pie X, élargissant des concessions antérieures, a accordé à tous ceux qui feraient la neuvaine de la grâce, soit en public, soit en particulier, les indulgences suivantes, qu'on peut gagner, deux fois chaque année, à n'importe quelle époque, et qui sont applicables aux âmes du Purgatoire :

1° 300 jours, pour chaque jour de la neuvaine, si l'on récite avec piété, d'un cœur contrit, la prière ci-dessous ; ou, si on ne l'a pas, cinq fois le *Notre Père*, le *Je vous salue Marie*, et *Gloire soit au Père ;*

2° Indulgence plénière si, après cette neuvaine, dans les huit jours qui suivent, on se confesse, on communie et on prie aux intentions du Souverain Pontife.

Prière a saint François-Xavier. — « Saint François-Xavier, très aimable et plein de charité, avec vous j'adore respectueusement la Majesté divine, et, parce que je me réjouis vivement des dons singuliers de la grâce dont elle vous a favorisé en cette vie, et de la gloire qu'elle vous a accordée après votre mort, je lui rends grâce et je vous prie de tout mon cœur de vouloir bien, par votre efficace intercession, m'obtenir la grâce principale de vivre pieusement et de mourir saintement. En outre, je vous demande de m'obtenir *(ici, exprimer la grâce que l'on désire)*... Mais si la grâce que je vous demande humblement ne contribue point à la gloire de Dieu et au plus grand bien de mon âme, je vous prie, obtenez-moi ce qui est plus utile à l'un et à l'autre. »

(Notre Père..., Je vous salue Marie..., Gloire soit au Père...)

Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Service au 20 Février 1917. — Modifications à partir du 5 Mars. — A partir du 20 Février 1917, les trains suivants seront supprimés : entre Vannes et Auray, train 435 (départ de Vannes à 19 h. 31, arrivée à Auray à 20 h. 06) ; entre Auray et Lorient et vice-versa, trains CK (départ d'Auray à 20 h. 48, arrivée à Lorient à 21 h. 39) et DH (départ de Lorient à 7 h. 21, arrivée à Auray à 8 h. 14).

En outre, les modifications suivantes seront réalisées à partir du 5 Mars : le train express BL partant de Quimper à 18 h. 02 ne prendra plus sans conditions de parcours les voyageurs à destination de Concarneau qui disposent du train omnibus DK partant de Quimper à 20 h. 08 et qui, à Rosporden, a une correspondance immédiate pour Concarneau.

Le train AL, partant actuellement de Paris à 21 h. 06 pour arriver à Nantes à 3 h. 23 et à Quimper à 8 h. 08, partira de Paris à 19 h. 00, il arrivera à Nantes à 2 h. 37 et à Quimper à 8 h 07.

Le train BL, partant actuellement de Quimper à 18 h. 02 et de Nantes à 23 h. 10 pour arriver à Paris à 7 h. 15, partira de Quimper à 17 h. 50, de Nantes à 23 h. 25 et arrivera à Paris à 8 h. 04.

Comme conséquence des modifications apportées au train direct BL, certains trains omnibus seront légèrement retouchés, savoir :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Entre NANTES et ANGERS. Le train partant actuellement de Nantes à 21 h. 22 sera avancé à 21 h. 12.

2° Entre LANDERNEAU et QUIMPER. Le train partant de Landerneau à 14 h. 54 arrivera à Quimper à 17 h. 00 au lieu de 17 h. 11.

3° Entre QUIMPER et PONT-L'ABBÉ. Le train partant actuellement de Quimper à 15 h. 00 sera avancé à 14 h. 46 ; celui qui part de Pont-l'Abbé à 16 h. 33 sera avancé à 16 h. 10.

4° Entre QUIMPER et DOUARNENEZ. Le train partant actuellement de Quimper à 14 h. 55 sera avancé à 14 h. 26 ; celui qui part de Douarnenez à 16 h. 40 sera avancé à 16 h. 17.

En outre, les conditions d'admission dans les trains directs seront remaniées et le minimum de parcours exigé sera relevé en principe à 250 kilomètres sur le réseau et à 200 kilomètres dans le train lui-même.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Contre les RHUMES, TOUX, BRONCHITES GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 9 Mars 1917. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le saint Temps du Carême 1917 (fin) ; Pèlerinages de la classe 18.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Le mois consacré à saint Joseph ; Retraites de conscrits de la classe 18, à Lesneven ; Le programme des publicistes chrétiens : lettre de Mgr Duparc ; Le Pèlerinage des Agriculteurs à Montmartre ; Les Sociétés de préparation militaire.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire du suivant *(au Propre diocésain)* et de S. Grégoire Ier, Pape et Docteur.

Lundi, 12. — S. Pol, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 13. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 14. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 15. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 16. — De la Férie. Violet.

Samedi, 17. — S. Patrice, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Roscoff . . . . . du 10 au 14 Mars.
Dirinon . . . . . du 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de son voyage *ad limina*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1917 *(fin)*.

X. — Nous ne vous étonnerons pas, Nos très chers Frères, en vous rappelant que le Pape ne parle pas seulement à la France. Il est dit de lui que sa parole suffit à éclairer le monde entier. *Os orbi sufficiens.*

Le monde n'est pas ordinairement disposé à l'entendre. Les peuples lui refusent tout rôle international. Or, voici au contraire que, depuis deux ans, ils semblent vouloir Lui imposer ce rôle, et ils se scandalisent quand le Pape ne parle pas assez tôt à leur gré, ou quand il parle sur un ton qui ne les satisfait pas.

Le monde, pendant cette guerre, attendait du Pape une sentence. Et certes, il y avait lieu à une sentence, en présence des horreurs commises chaque jour. Nous en avons entendu le récit, à Rome même, des lèvres de Monseigneur Deploige, Président de l'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain, témoin, pendant plusieurs mois, du martyre de la vieille cité brabançonne. Les Ministres de Belgique et d'Angleterre auprès du Vatican, des Cardinaux parfaitement renseignés, des religieux et des religieuses, des personnes du monde, témoignaient tour à tour devant Nous des violations barbares et préméditées du droit des gens, par suite desquelles des populations innocentes et désarmées, dans les pays envahis ou dans les villes lointaines et paisibles, étaient les premières et les plus douloureuses victimes de méthodes de guerre à jamais flétries par la conscience universelle.

Mais le Juge établi sur la Chaire de Saint Pierre avait porté son jugement, sur la plupart de ces faits, depuis longtemps. Il avait « dit le droit », réprouvé le crime, compati aux souffrances des victimes, honoré leur vertu, secouru leur misère, signalé à la charité mondiale leur malheur, et indiqué le remède éventuel aux guerres futures.

Sa parole avait été publiqûe. Or, ses détracteurs, ou l'interprétaient avec mauvaise foi, ou niaient hardiment

qu'il eût parlé, le dénonçant comme un magistrat infidèle et presque comme un complice des bourreaux.

Le Pape n'a pas souci de la calomnie. Mais il a souci du Droit. Il résolut de parler une fois de plus. Il le fit, en des termes qui mériteraient d'être gravés sur le marbre, dans ce Consistoire pour la nomination des nouveaux Cardinaux, où il annonçait la promulgation prochaine du Droit Canonique. Il y faisait remarquer que « l'habitude d'obéir aux lois est un gage de prospérité » pour les peuples. Il signalait, à propos des événements actuels, « les » excès et les désastres auxquels peuvent conduire la vio» lation et le mépris des lois qui règlent les rapports entre » les Etats. » Enfin, il énumérait les faits monstrueux qui sont aujourd'hui les conséquences d'un pareil désordre : « Le traitement indigne infligé aux choses sacrées, et » aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique » dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de » par le droit des gens ; — les nombreux citoyens pacifi» ques, même de l'âge le plus jeune, qui sont éloignés de » leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de » leurs épouses et de leurs enfants ; — les villes ouvertes » et les populations sans défense exposées aux incursions » aériennes ; — enfin, partout, sur mer et sur terre, les » horreurs sans nom qui accablent l'esprit d'un ineffable » déchirement. » Et il frappait de nouveau de réprobation « toutes les iniquités commises en cette guerre, partout » où elles se font et quels qu'en soient les auteurs. » Qu'aurait-il pu ajouter à une sentence si formelle ?

Le monde ne se trompe pas, Nos très chers Frères, en invitant aujourd'hui la Papauté à exercer sur les peuples une sorte de magistrature internationale. C'est bien la fonction des Papes : veiller sur la grande famille des peuples, les bénir et prier pour eux, leur rappeler les lois de l'Evangile, éclairer ainsi et diriger leur conscience. Pourquoi les peuples ne sont-ils plus assez sages pour accepter cette direction salutaire ?

Auront-ils, du moins, la loyauté, après avoir réclamé du Pape son jugement, de l'appeler aux conférences pour la paix ?

XI. — Il est vrai, ce Souverain, par suite du malheur des temps, s'est vu dépouiller de son domaine temporel. Dans la réalité, il n'y a plus d'Etat pontifical. Mais il reste une Puissance pontificale, auprès de laquelle se font re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

présenter les Etats, même les plus considérables et les moins catholiques du monde. Cette Puissance ne serait pas déplacée dans la salle du Congrès, auprès des diplomates envoyés par les Monarchies, les Empires et les Républiques.

Nous ignorons le sort temporel que Dieu lui réserve dans les siècles futurs. L'heure ne semble pas venue, où ceux qui gouvernent le monde paraîtraient disposés à lui rendre le patrimoine que lui avaient constitué les siècles. Cependant, le fait même de la guerre a mis en relief la situation anormale à laquelle il est maintenant réduit, pour ses rapports réguliers avec les Puissances étrangères, malgré l'application bienveillante de la « loi des garanties ».

Le Pape n'est pas seul à sentir les difficultés d'une situation que pourrait aggraver encore un changement toujours possible dans l'orientation de la politique intérieure de l'Italie. Les catholiques du monde entier s'associent aux légitimes revendications de leur Chef, et attendent de la Providence de Dieu, et de la justice des hommes autant que de leur prudence, les garanties de pleine et manifeste indépendance qui sont dues au Vicaire de Jésus-Christ, et qui lui manquent aujourd'hui.

Cependant, si le Pape devait être longtemps encore privé de ces garanties, soyez sans crainte pour lui. Il n'en poursuivra pas moins sa mission. Il fait cette expérience depuis quarante-six ans. Il l'avait déjà faite aux premiers siècles. Rien ne le découragera. Même si l'épreuve semblait devoir, quelque jour, le déraciner du sol romain, pour le jeter comme une épave aux rives d'une terre étrangère, l'exil n'arrêterait pas plus son œuvre spirituelle que n'a pu le faire la prison d'aujourd'hui. Jetez les yeux autour de vous. L'astre pontifical monte et resplendit dans la persécution, tandis que les autres pâlissent au milieu même de leurs succès.

Mais l'état de persécution ne peut être normal. L'Eglise n'est pas faite pour d'éternelles catacombes. Sa mission veut qu'elle agisse au grand jour, et que la société, qui vit de ses bienfaits, reconnaisse son indépendance et facilite son apostolat.

XII. — Tous les Papes et tous les Saints, tous les fidèles de tous les lieux et de tous les temps, ont souffert, ont prié, ont agi pour préparer ce résultat, aussi bien les Saints de France et de Bretagne, et leurs innombrables

fils spirituels, dont nous sommes les descendants et les continuateurs, que les Apôtres les plus fameux des grands siècles de l'Eglise. Les saint Louis et les saint Yves, par des églises bâties en leur honneur, sont associés, dans la Ville Eternelle, au triomphe des saint Pierre et des saint Paul, parce que leur œuvre fut commune. C'est vraiment par l'union des Pontifes et des fidèles que l'Eglise a pris racine dans le monde entier et qu'elle a duré.

C'est par la même union que l'œuvre se poursuit à l'heure actuelle, et, de cette union, nos églises de villages, même en ruines, nos cathédrales, même mutilées par la guerre, parlent aussi éloquemment que les Basiliques romaines, car, dans les unes et les autres, les catholiques et leur Chef ne font qu'un. Constamment, le Pape bénit l'Eglise. Constamment, l'Eglise prie pour le Pape. Les mourants de nos champs de bataille y pensent comme y ont pensé nos martyrs. C'est la Communion des Saints sous un de ses aspects les plus réconfortants.

Cette pensée Nous remplissait l'âme, tandis que Nous renouvelions, auprès des postulateurs et des avocats de nos Causes de Béatification, les démarches utiles pour hâter la sentence de la Congrégation des Rites en faveur de saint Jean Discalcéat, du Vénérable Dom Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. La charité du premier au service des pauvres et des malades, le dévouement de nos deux grands missionnaires pour le salut des âmes dans notre diocèse, sont des épisodes très beaux de l'Histoire générale de l'Eglise, et n'ont pas peu contribué à entretenir, dans les cœurs bretons, cette foi profonde en Notre Seigneur et en son Vicaire, qui s'est manifestée de nos jours avec autant d'éclat que dans les temps anciens, puisqu'elle est allée jusqu'au témoignage du sang, versé pour la Cause pontificale.

Nous Nous disions, en quittant Rome : Dans Notre lointain diocèse, Nous vivrons encore avec le Pape, et Nous collaborerons à son œuvre. Tout catholique, en suivant avec docilité ses directions, peut aider au triomphe de l'Eglise. Le concours qu'il lui donne a le droit de prendre les formes les plus variées. Il sera toujours utile dans la mesure où il sera docile. Quel qu'il soit, homme de génie ou obscur serviteur de Dieu, c'est par cette docilité que son action devient féconde.

XIII. — Notre première étape sur la voie du retour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous conduisit dans une cité où cette leçon Nous était donnée par l'Histoire. Nous avions prié, à Rome, sur la tombe de sainte Catherine de Sienne, et Nous sommes allé, dans sa ville natale, semblable aujourd'hui à ce qu'elle fut au Moyen-Age, visiter la maison d'artisan, pieusement conservée, où s'écoula la plus grande partie de sa vie. Or, avant de mourir à trente-trois ans, cette tertiaire de l'Ordre de saint Dominique, dont le temps fut tout entier partagé entre la prière et la souffrance, n'est sortie de son recueillement que pour rétablir parmi ses concitoyens la paix sans cesse troublée, et pour ramener à Rome le dernier Pape d'Avignon, et lutter avec lui contre le schisme qui allait, pendant cinquante ans, désoler l'Eglise Romaine. Quel plus touchant exemple d'union entre la Papauté et une humble servante de Jésus-Christ !

Le lendemain, Florence, au milieu de tant de chefs-d'œuvre, Nous émouvait surtout par le souvenir des deux puissants génies dont elle fut le berceau : Dante, qui, sans respecter toujours les Papes, exalta magnifiquement la Papauté, et Michel Ange, qui, pour elle, éleva à Dieu et à saint Pierre la Basilique dont l'immensité et l'harmonie chantent à la fois la gloire du Christ et de son Vicaire. Ainsi, le génie chrétien sert la Papauté, comme il puise en elle ses inspirations.

Bologne, encore toute pleine de la mémoire de Benoît XIV et de Benoît XV, Nous montra, — non loin du tombeau de saint Dominique, l'ardent soldat de la Papauté contre l'hérésie, — le corps de sainte Catherine, l'illustre Clarisse, dans son monastère antique. Conservée sans corruption depuis quatre cents ans, la Sainte est encore assise, enveloppée de sa chape d'or, sur son trône de pourpre, et les pèlerins peuvent baiser sa main très pure, que le temps a noircie en la respectant. Or, cette contemplative a passé sa vie tout entière en prière pour son pays, pour l'Eglise et pour le Pape.

La même pensée Nous suivit à la cathédrale de Turin, où, dans un reliquaire monumental, Nous avons vénéré, sans le voir, le Saint Suaire sur lequel le Christ, en ressuscitant, a imprimé les traits de son visage, symbole de la ressemblance qu'il imprime dans l'âme de chaque fidèle aussi bien que de chaque Pape, afin que l'un et l'autre se sentent pleinement unis à leur commun Maître et Sauveur.

Enfin, Nous arrivions de Rome à Paris, à l'heure même où se tenait solennellement, dans la chapelle des Carmes,

à l'Institut Catholique, la séance d'ouverture de la Cause de Béatification des deux cent treize Serviteurs de Dieu connus sous le nom de « Martyrs de Septembre », et Nous tenions à y assister, parce que quatre prêtres originaires de notre diocèse figurent parmi ces grandes victimes. Ces martyrs, Evêques ou prêtres, et avec eux quelques laïques, sont morts pour n'avoir pas voulu prêter un serment schismatique condamné par le Pape. Leur mort, pour l'union avec Rome, a sauvé l'Eglise de France; en y maintenant la pureté de la foi, la sainteté de la discipline et les droits de la Hiérarchie. Elle a préparé et mérité le Concordat.

Vous le voyez, Nos très chers Frères, l'union persévérante entre le Pape, le Clergé et les fidèles, est le signe de la vie vraiment catholique et la sauvegarde de sa fécondité.

Nous Nous retrouvions au milieu de vous, deux jours après, pour célébrer, avec tout le diocèse, la fête solennelle du premier Evêque de Quimper.

Quand Nous traversions vos rangs, au chant du *Pange solemnes*, chaque mot de l'hymne sacré Nous ramenait à l'âme une pensée romaine, et Nous Nous répétions que Notre ministère auprès de vous emprunte sa grandeur et son efficacité à Notre union avec le Saint Siège, et que, pour continuer parmi vous la mission de saint Corentin et de saint Pol, Nous devons comme eux, et comme saint Pierre avant eux, aimer du même cœur Notre Seigneur et vos âmes. « Pierre, m'aimes-tu ? » — « Seigneur, vous savez que je vous aime. » — « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

(Suit le Dispositif publié dans la *Semaine religieuse* du 16 Février.)

II. Pèlerinages de la classe 18. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, Monseigneur l'Evêque présidera les deux pèlerinages auxquels il convoque les jeunes conscrits de la classe 18 et leurs familles :

1° Le *dimanche 18 Mars*, pèlerinage à NOTRE-DAME DE RUMENGOL.

Les heures des trains forcent à condenser le programme. A 11 heures, grand'messe célébrée par M. le chanoine Alfred Le Roy. Instruction par Monseigneur l'Evêque. Après la grand'messe, prières nationales pour la France, devant le Saint-Sacrement exposé. Récitation du chapelet, chant du *Miserere*, prière au Sacré Cœur et bénédiction.

Départ de Quimper à 8 h. 27, arrivée à Quimerc'h à 9 h. 38. Départ de Quimerc'h à 15 h. 52, arrivée à Quimper à 17 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° Le *lundi 26 Mars* (fête transférée de l'Annonciation), pèlerinage à NOTRE-DAME DU FOLGOET.

A 10 h. 1/2, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Alfred Le Roy, sermon breton par M. l'abbé Moënner. De 1 heure à 2 heures, adoration. A 2 heures, vêpres, instruction par Monseigneur l'Evêque, prières nationales pour la France.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ces pèlerinages à toutes les messes de dimanche prochain, et veiller à l'organisation des groupes paroissiaux de pèlerins.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Mars 1917 : LA FAMILLE SAINTE ET NOMBREUSE.

Une famille nombreuse a toute chance d'être sainte : les parents doivent travailler, se dévouer et donner à leurs enfants une éducation simple, pratique, vigoureuse. Les enfants s'aiment, s'aident, se surveillent. Nulle place pour l'égoïsme et les compagnies de hasard, ruine de toute jeunesse.

Chrétiens, ayez donc une nombreuse famille.

On pourrait dire aussi : Pour être nombreuse la famille doit être sainte, car, sans l'amour de Dieu, comment se décider aux vertus que suppose une grande famille ?

Vous, qui, pour le pays, voulez des familles nombreuses, faites aimer Dieu.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : J'affirmerai devant Dieu — *et les hommes* — ma volonté de *connaître* et d'accomplir mes devoirs de famille.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 11 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station, prières publiques, bénédiction du Saint-Sacrement.

A la Messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour l'Œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, des hommes.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mardi et *Jeudi :* à 8 heures, sermon français de la Station.

Mercredi : à la même heure, sermon breton.

Vendredi : exercice public du Chemin de la Croix.

Tous les soirs : prières recommandées par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, pour le triomphe final de nos armes.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — III[e] *Dimanche du Carême :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Après vêpres : à 3 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite pascale bretonne, prêchée par M. l'abbé Rosec. Ouverture, dimanche prochain, à 8 heures du soir. Chaque jour, à la même heure, instruction. — Messe de communion, samedi, à 6 heures et dimanche à 7 heures. Les Pâques sont ouvertes, à Saint-Mathieu, à partir de cette semaine.

Le mois consacré à saint Joseph. — Après les deux noms à jamais bénis de Jésus et de Marie, il en est un autre qui leur est inséparablement uni : celui du Père nourricier de son Fils unique, du Patriarche qui fut choisi entre tous pour être l'Epoux vierge de la Vierge des vierges, à qui Jésus a obéi comme à son Père, et Marie comme à son Epoux. Aujourd'hui, Nazareth c'est l'Eglise catholique, dont Joseph est le Patron, comme il fut le chef de la Sainte Famille. Autrefois, il protégea avec une attention admirable et le zèle le plus saint le trésor dont Dieu lui avait confié la garde. Du haut du ciel il ne sauvegarde pas avec moins de vigilance et de dévouement l'Eglise de Jésus-Christ. Il est aussi le soutien, le défenseur et le père aimant de tous ceux qui espèrent en lui et qui ont recours à sa puissante intercession.

Durant ce mois de Mars, nous recourrons donc avec la plus entière confiance à saint Joseph. Nous lui confierons nos besoins, nos deuils, nos désolations, nos espérances. Nous lui parlerons de l'Eglise, de la France, de nous-mêmes, de ceux que nous aimons, de nos héroïques soldats, qu'ils combattent sur le front ou qu'ils gémissent dans les hôpitaux, de nos frères, de nos amis, de tous ces défenseurs de la patrie qui nous tiennent de si près. Saint Joseph a ressenti toutes les épreuves, celles du cœur, celles du travail et de la gêne, celle de la privation de Dieu pendant les trois jours qu'il chercha Jésus resté dans le Temple. Il aura compassion de nous, de ceux que nous lui recommanderons, pendant la vie et à l'heure de la mort.

LESNEVEN. — **Retraites de conscrits de la classe 18.** — Du *mardi* soir *20 Mars*, au *samedi* matin *24 :* pour les cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven et Plabennec ;

Du *lundi* soir *26 Mars* au *vendredi* matin *30 :* pour les cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé et tout le haut Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le programme des publicistes chrétiens. — Au sujet de ce remarquable programme d'action catholique que la *Semaine* a publié, Monseigneur vient d'adresser à M. René Bazin la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 19 Février 1917.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'apporte, bien tardivement, mon suffrage au programme des *Réformes nécessaires* dressé par la Corporation des Publicistes chrétiens.

Je l'avais déjà signalé à mes prêtres, dans mon allocution du nouvel an, comme un événement à noter, parmi les faits du jour importants et heureux ; et, depuis, notre *Semaine religieuse* en a publié le texte *in extenso*.

Mon témoignage n'ajoutera rien à celui des trente évêques qui vous ont hautement approuvé. Ce sera surtout un acte de reconnaissance.

Au moment où déjà on se préoccupe généreusement de réparer en France les ruines matérielles accumulées par la guerre, vous cherchez comment il serait possible de remédier aux ruines morales qui l'ont dévastée bien avant la catastrophe actuelle. Vous avez raison. Cette œuvre est encore plus pressante que l'autre, quoiqu'elle doive s'accomplir plus lentement qu'elle.

Mais une action dans ce sens ne peut s'engager sans programme. Le vôtre plaira « à tous les hommes de cœur et de bon sens ». Est-il pourtant aussi complet que l'eussent souhaité bien des catholiques ? Sans songer à le critiquer, des amis judicieux ont pu vous y signaler des traits, où la plume d'un théologien eût sans doute apporté plus de netteté et de plénitude. Mais il semble bien que, sur les points essentiels, vous avez formulé les revendications opportunes et proposé, à ceux qui veulent se dévouer au relèvement de la France, les lignes principales de l'œuvre à entreprendre.

Vous avez, en termes équivalents, rattaché ce programme au principe chrétien. On ne doit pas légiférer contre Dieu. On ne peut pas non plus bâtir sans lui. Dans la vie publique comme dans la vie privée, il est le seul Maître et Sauveur, *Non est in alio aliquo salus*. C'est bien l'idée mère de votre plan de réformes. Voilà ce dont vous remercieront les catholiques.

Aucun d'eux ne suppose que votre projet puisse aboutir sans organisation et sans effort. Vous avez demandé vous-même à vos confrères de s'en faire les apôtres. Il faut que l'idée fasse son chemin dans les esprits sages, qu'elle soit exposée, discutée, défendue, qu'elle s'impose aux hommes de valeur et pénètre peu à peu jusque dans l'âme populaire. Même après l'épreuve qui a labouré si profondément la bonne terre de France, ce travail de semeur sera dur, et demandera à être poursuivi avec ensemble et persévérance. Ni les idées encore régnantes, ni la situation politique, ni les circonstances économiques ne préparent à cette culture intellectuelle et morale une saison pleinement propice. Mais tous ceux qui aiment la France et l'Eglise prieront, se mortifieront, parleront, écriront, se dévoueront à l'œuvre commune pour le salut du pays. Une action éclairée, humble et patiente, obtient de bons résultats quand Dieu veut bien donner l'accroissement aux germes que nous déposons dans les âmes.

Je félicite la Corporation des Publicistes chrétiens de l'initiative qu'elle a prise, et je lui souhaite l'entier succès qu'elle mérite.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon très respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et deLéon .

Le Pèlerinage des Agriculteurs à Montmartre. — Ils étaient 400 à l'adoration nocturne du 24 au 25 Février. Notre diocèse y était représenté par 7 paroissiens de Ploudalmézeau et 2 de Plouguin. Nous savons, en outre, que des propriétaires et agriculteurs du diocèse, se trouvant à Paris, ont pris part à cette manifestation religieuse des Agriculteurs Catholiques de France.

Dans nos paroisses, le dimanche 25 Février, beaucoup d'agriculteurs, membres de la Confrérie des Hommes du Sacré-Cœur, se sont unis par la communion et l'adoration aux délégués de Montmartre. Le succès de l'acte national ainsi accompli encouragera à organiser des groupements de pèlerins, pour la journée annuelle d'hommages de la *Terre de France au Sacré-Cœur*. Et, de plus, l'assemblée que présidait le Cardinal de Paris a décidé de proposer à tous les évêques, que chaque diocèse prenne successivement un dimanche pour une communion générale de tous les agriculteurs. Le premier diocèse qui a rempli, le 4 Mars, sa tâche d'hommage au Sacré-Cœur a été le diocèse de Mgr Le Senne, évêque de Beauvais.

Les Sociétés de préparation militaire. — La Fédération des Patronages Catholiques encourage toutes les œuvres qui lui sont affiliées à réclamer la reconnaissance officielle de leurs sociétés de préparation militaire. Suivant les promesses faites au Parlement, nous avons l'assurance que les heures de convocations et d'exercices ne pourront apporter aucun obstacle à l'exemple d'assiduité aux offices religieux que donnent nos jeunes gens. C'est donc avec plaisir que nous avons appris que la Société « Arzellis », de Ploudalmézeau, a reçu une pièce ministérielle consacrant son existence. Les jeunes membres d' « Arzellis » se plaisent à constater que cette pièce ministérielle porte la date du 25 Février, jour où ses délégués étaient au Sacré-Cœur de Montmartre, et qu'elle leur est parvenue le premier jour du mois de saint Joseph, patron du Patronage de Ploudalnézeau.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

R. P. Pierre OLIVAINT, de la Compagnie de Jésus : **Pensées.** p. 69. — Prix : 1 franc.

Du *Journal des Retraites et des Lettres* du P. Olivaint est sorti, comme un mémorial de son centenaire, ce petit volume de *Pensées*. On y sent battre le cœur d'un vaillant apôtre de Jésus-Christ. Puisse cet opuscule aviver dans le cœur de qui le lira, avec la haine du *moi humain*, l'amour du *divin Maître !*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTRE ACTION FINANCIÈRE
LES BONS ET OBLIGATIONS
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Bons et Obligations de la Défense Nationale offrent à tous le moyen d'apporter une collaboration patriotique.

Les *Bons* constituent un placement temporaire très avantageux à 3 mois, 6 mois ou un an.

La reprise de l'émission des *Obligations de la Défense Nationale*, suspendue au moment du dernier Emprunt, offre un excellent placement de plus longue durée.

Ces Obligations, émises à 97 fr. 10 par 5 frs d'intérêt annuel, seront remboursées au pair, c'est-à-dire à 100, de 1920 à 1925.

Enfin, le Ministre des Finances vient de créer un nouveau type d'Obligations qui réunit à la fois les avantages des Bons et des Obligations.

Ces *Obligations-Bons* seront émises au pair, à dater du 1er Mars : elles sont d'une durée de cinq ans et produisent un intérêt de 5 °/. payable d'avance semestriellement.

Toutefois, le porteur a le droit d'en demander le remboursement dès la fin de la première année et ensuite tous les six mois.

S'il les conserve jusqu'à leur échéance, il bénéficiera à ce moment d'une prime de 2.50 °/., c'est-à-dire, de 6 mois d'intérêts supplémentaires.

Ces valeurs sont exemptes d'impôts et en coupures de 100 frs, 500 frs, 1.000 frs et au-dessus.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins de consommation courante

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 16 Mars 1917. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Démission.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Carême.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Journée de prières à Plomeur ; Retraites de conscrits à Lesneven ; Pèlerinages de la classe 18 au Folgoët et à Morlaix ; Nos agriculteurs à Montmartre ; Le clergé de la classe 89 ; Pétition contre le projet de loi sur les Orphelins ; Le cardinal Mercier ; Lettre de S. M. le roi d'Espagne à Mgr Baudrillart.

IV. — Chronique générale : Rome : le prochain Consistoire ; Nomination du nouvel évêque d'Arras ; La cause de Bernadette ; Les drapeaux alliés à Paray-le-Monial ; Le duc de Norfolk.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Mars. — 4e Dimanche du Carême. Semi-double Blanc.

A la messe, mémoire de S. Cyrille.

Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de S. Cyrille.

Lundi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la B. V. M., Confesseur. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 20. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 22. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 23. — De la Férie. Violet.

Samedi, 24. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 25. — DIMANCHE DE LA PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Dirinon	du 15 au 18 Mars.
Lannédern	du 19 au 21 —
Plobannalec.	du 22 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision de Monseigneur :

M. Fily, chapelain du Guervénan (Plougonven), a été nommé aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest.

Démission. — A la date du 12 Mars, Monseigneur a accepté la démission de M. Ollivier, recteur d'Irvillac.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE CARÊME

Une pente douloureuse nous pousse au mal. Les païens l'avaient éprouvé comme nous : *Nitimur in vetitum*. Nous avons horreur de tout ce qui nous gêne, nous repoussons tout ce qui nous contrarie. Ainsi en est-il des exigences salutaires de la mortification, contre lesquelles proteste notre nature déchue.

Peu à peu la discipline ecclésiastique, au regard du Carême, autrefois si sévère, en même temps si bienfaisante, s'est relâchée. La loi du jeûne, celle de l'abstinence ont subi de profondes atteintes. Les mauvaises récoltes, des maladies contagieuses qui menaçaient de se propager, la santé publique que l'on prétend affaiblie (on y prend peine) ont été les motifs les plus souvent invoqués pour justifier ces adoucissements.

Le plus décisif et le plus commun, mais on ne l'avouera pas, a été l'amour du plaisir, l'amoindrissement de la foi, l'aversion pour le sacrifice, le culte de sa propre personne. En présence des causes raisonnables, peut-être aussi de celles qui le sont moins, ou ne le sont pas du tout, par pitié pour tant de chrétiens tièdes ou froids, Mère compatissante, l'Eglise a fait des concessions, qui avec les années, sont devenues plus larges.

Elles n'ont pas suffi. Les saturnales du Mardi-Gras ont été prolongées et n'ont plus gardé de retenue. On a imaginé la Mi-Carême, qui a bien dépassé les vingt-quatre heures. Les divertissements n'ont plus cessé ; c'est à peine si, même en dehors des saucissonniers, la Semaine Sainte a été respectée. Le Carême impromptu est la règle générale.

Cependant, il est une loi que l'on n'abrogera pas : c'est celle de la Pénitence. Le législateur qui l'a portée n'a rien à redouter d'un vote hostile ou d'un changement de gouvernement.

Elle tient, elle s'impose à tous ; on peut la violer, mais la sanction ne se fera pas attendre. Pour les individus, la méconnaître, c'est, ici-bas, souvent nuire à sa santé qu'une légère diète protège ; pour l'autre vie, c'est prendre des billets de Purgatoire pour une

station qui peut être longue, à moins qu'il n'arrive pis encore. L'expiation, si elle ne se fait pas ici, se fera ailleurs.

Si le mépris de cette loi s'étend à des foules, le châtiment frappera ces foules ; la multitude pâtira pour tous ; sans que, pour cela, les plus coupables échappent aux suites de leur désobéissance. Nous n'insisterons pas.

Mais, par une conséquence de la guerre qui nous afflige, il résulte que le Carême nous étreint par une volonté plus dure que celle de l'Eglise. Les lois économiques sont des lois de fer, on ne peut s'y soustraire. Successivement, tous les produits naturels, les plus indispensables, comme ceux dont on s'est fait une nécessité, diminuent ou font défaut. Si l'on peut s'en procurer aujourd'hui, on craint pour demain.

Aurons-nous assez de blé pour attendre la récolte prochaine ? Le pain sera-t-il rationné ? et la viande, le sucre, le café, le lait ? Taxera-t-on toutes les denrées les unes après les autres : ce qui risque de les faire disparaître ? Et dans un hiver si rigoureux, où prendre du charbon, du pétrole ?

Quelle ironie des choses ! Combien ne pourront se ravitailler, même en y mettant les plus gros prix ! Quel carême pour beaucoup qui n'en savaient même pas le nom, et qui dépassera largement la quarantaine de l'Eglise ! Ni le cinéma, ni le théâtre, ni la mode, ni l'alcool, que le monde entier dénonce comme un fléau aussi funeste que la guerre, et qui reste *tabou* ; défense d'y toucher ! ne nous dédommageront de ce qui nous manque.

Les chrétiens savent ce qu'ils ont à faire. Soumis non seulement aux prescriptions de l'Église, mais à ses paternelles et incessantes invitations, ils assisteront plus fidèlement aux offices religieux. Là où les prières publiques ne comptent plus que peu de personnes, ou même ont dû cesser, faute d'assistants, elles reprendront avec plus d'ardeur et seront plus ferventes. L'esprit de sacrifice inspirera des privations, des aumônes, des actes de charité. L'abstinence et le jeûne seront observés en conformité avec les préceptes si atténués de l'Eglise.

Prêtons l'oreille aux paroles que Dieu a mises sur les lèvres de son prophète et que nous entendons le mercredi des cendres. Dieu est toujours le même, et ses promesses ne trompent pas. Voici ce que dit le Seigneur : « Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements. Convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche en miséricorde. Qui sait s'il ne tournera point sur nous un regard favorable, s'il ne nous pardonnera point, et si, après nous avoir affligés, il ne nous comblera pas de ses bénédictions ! Le Seigneur s'est ému en faveur de son héritage, il a pardonné à son peuple. »

Pourquoi la nation française, jadis si ferme dans sa foi, toujours si dévouée pour les œuvres de Dieu, n'entendrait-elle pas ce langage ? Qui la retiendrait d'y répondre par une franche et courageuse obéissance ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 18 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la Station, prières publiques, bénédiction.

A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

Lundi 19, fête de saint Joseph : la messe de 8 heures a lieu à l'autel du Saint.

Ce même jour et les deux jours suivants, retraite des jeunes filles par le P. Prédicateur, à la chapelle : messe à 5 h. 1/2, suivie d'une première instruction, deuxième instruction à 2 heures, dernière à 5 heures.

Mardi et *Jeudi :* à 8 heures du soir, instruction générale, prières et bénédiction.

Mercredi : le soir, à 8 heures, instruction bretonne.

Vendredi : exercice du Chemin de la Croix, à 8 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *IV^e^ Dimanche du Carême :* 7 heures, messe et communion générale des Bretons.

Messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Station française : dimanche : à toutes les messes, le R. P. Robert adresse une allocution à la population, pour exposer le plan de son Carême.

I. *Retraite des jeunes filles :* ouverture, dimanche, à 8 heures du soir. Les cinq premiers jours de la semaine, instruction, le matin, après la messe de 8 heures, et le soir aussi à 8 heures, avec bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : instruction à 8 heures du matin.

Dimanche : 7 heures, messe et communion générale.

II. Les enfants qui ont fait la communion privée et solennelle, auront une instruction, *lundi, mardi* et *mercredi*, à 4 h. 1/4.

Confessions : 1° *lundi*, les enfants qui n'ont pas fait de communion ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi*, les enfants de la 1^re^, 2^e^ et 3^e^ communion solennelle. Les filles, le matin : 10 heures, écoles chrétiennes ; 11 heures, écoles communales ; — les garçons, le soir : 3 heures, écoles chrétiennes ; 4 heures, écoles communales.

Messe de communion pascale : 7 heures, *mercredi*, pour les enfants de la communion privée ; *jeudi*, pour ceux de la communion solennelle.

III. *Mardi* et *jeudi :* pour l'instruction du soir, tous les fidèles sont admis et invités.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 21 Mars :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Séac'h, recteur de Dirinon, aura lieu dans cette paroisse, le mardi *27 Mars*, à *10 heures*.

Plomeur. — **Journée de prières.** — Une journée de prières, pour la France et les soldats, aura lieu à N.-D. de Tréminou, dimanche 25 Mars. La procession partira du bourg à 9 h. 1/2. Grand'messe à N.-D. de Tréminou, à 10 h. 1/2, sermon. A l'issue de la messe, bénédiction du Saint-Sacrement, prières pour la France, les soldats et la paix.

Lesneven. — **Retraites de conscrits de la classe 18.** — Dans son dernier numéro, la *Semaine religieuse* a parlé de ces deux retraites, qui s'ouvriront à Lesneven, le *mardi* soir *20 Mars*, et le *lundi* soir *26 Mars*. MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien les annoncer, du haut de la chaire, à leurs paroissiens, et de recommander aux intéressés de retenir leurs places à l'avance ; car, au cas d'encombrement, les derniers arrivants ne pourraient être admis. Les conscrits sont instamment invités à se conformer aux dates indiquées pour les différents cantons, à moins de raison grave, et cela pour éviter une trop grande affluence à l'une ou l'autre retraite.

Pèlerinages de la classe 18. — I. Le Folgoet. — Le pèlerinage de la classe 18 à Notre-Dame du Folgoët aura lieu *le dimanche 25 Mars*, pour permettre à Monseigneur de présider celui des jeunes conscrits de la région morlaisienne, à *la Salette*, le lundi 26 Mars.

II. Morlaix *(La Salette)*. — Le lundi 26 Mars, fête transférée de l'Annonciation, pèlerinage des jeunes gens de la classe 18, à la chapelle de Notre-Dame de la Salette, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper.

A 8 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe ; à 1 h. 1/2, chapelet, vêpres, consécration des jeunes gens à Notre-Dame de la Salette, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les jeunes gens trouveront à déjeuner et à dîner, dans la maison des retraites de la Salette.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer ce pèlerinage à toutes les messes du dimanche 18 Mars.

Nos agriculteurs à Montmartre. — La *Semaine religieuse* a déjà brièvement parlé de ce pèlerinage auquel ont pris part, au nom des cultivateurs, les délégués des associations rurales de France. L'*Office central* des œuvres agricoles de notre diocèse y était représenté par M. Pierre de Calan, qui a résumé ainsi ses impressions de cette pieuse visite au sanctuaire national du Sacré Cœur :

« J'ai reçu avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance la mission de représenter notre union des syndicats du Finistère à la cérémonie de Montmartre. J'ai écrit directement à M. Thomas, de Plougastel, pour lui dire que la mission serait remplie ; mais, au sortir de la Basilique, je veux aussi vous redire combien la pensée d'Augustin de Boisanger et de tous ceux qui ont vécu de la même vie et des mêmes espoirs que lui, de tous ceux qui sont morts du même héroïque sacrifice, combien cette pensée m'a été présente pendant cette nuit d'adoration et aux réunions de ce matin.

» Nous étions 400 à cette nuit d'adoration, représentant 46 départements, et j'ai eu la joie d'y retrouver un groupe de nos braves

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Léonards, une délégation de 9 cultivateurs de Ploudalmézeau, venus tout exprès pour cette cérémonie, et que je me suis fait un plaisir de piloter. — Comme autres représentants de la Bretagne, il y avait M. de Laubier, et, venus avec l'abbé Thomas, de Nantes, d'assez nombreux membres de l'Union des caisses rurales qui tenait aujourd'hui son assemblée générale.

» Mgr Gibier présidait la réunion des agriculteurs de ce matin, où l'on a décidé que, dans chaque diocèse, un dimanche chaque année serait spécialement consacré à une journée de prières et de communions pour les agriculteurs. On établira un roulement, de manière que « cette consigne sacrée » se transmette d'une façon ininterrompue dans toute la France.

» En somme, je suis revenu content de cette première tentative d'union de prières entre tous les agriculteurs, entre tous les syndiqués de France. J'ai toujours désiré voir ainsi la confrérie à côté de la corporation. Cela me rappelle des échanges d'idées autrefois avec Augustin. Pardonnez-moi s'il me semble encore que je lui écris aujourd'hui.

» P. DE CALAN. »

Le clergé de la classe 89. — Tous les prêtres mobilisés de la classe 1889 — 700 à 800 — ont été appelés dans leur service de santé dès le premier jour de la mobilisation en 1914, alors que presque tous leurs camarades de la même classe n'étaient appelés que *huit mois après* le début des hostilités.

Depuis lors, les ouvriers de la classe de 1889 ont été retirés de l'armée et mobilisés dans les usines de guerre.

De plus, les paysans et agriculteurs de la même classe, d'après la nouvelle loi, vont rentrer dans leurs foyers.

Resteront seuls ou presque seuls à l'armée, dans le service de santé, les curés *soi-disant privilégiés de la classe 1889*.

On leur a octroyé treize jours de congé réglementaire pour avoir été mobilisés dès le 2 Août 1914. Mais, ce congé expiré, il leur faut regagner le front ou leurs services sanitaires.

Singulier privilège, n'est-ce pas ? que l'affectation des ecclésiastiques au « *service de santé* ».

Privilège d'être mobilisés *huit mois* avant leurs camarades de la classe 1889 !

Privilège de faire un service très dur, de nuit et de jour, auprès des blessés, grands et petits.

Privilège de voir rentrer ces camarades, ouvriers et agriculteurs, dans leurs usines ou leurs foyers agricoles, tandis qu'eux continuent et continueront *jusqu'après la fin de la guerre* leur pénible travail dans le service de santé pour tous les malades !

Vous pouvez nous enlever ce privilège, peuvent-ils dire, mais non pas au nom de l'*égalité*, puisque presque tout est *inégalité* entre nos camarades et nous, et à notre détriment, sans que nous ayons songé à nous en plaindre.

Pétition contre le projet de loi sur les Orphelins. — Les pétitions contre certaines dispositions du projet de loi sur les Pupilles de la Nation continuent d'affluer. Elles atteignent aujourd'hui le chiffre de 7.925. Mais il reste encore des listes en circulation ; quelques autres dont le renvoi a été annoncé ne sont point encore parvenues. Il convient pourtant de se hâter, la discussion devant la Chambre pouvant venir d'un moment à l'autre. Les personnes qui ont bien voulu se charger de recueillir ces pétitions sont priées d'adresser leurs listes, *avant Pâques*, à Mme de Couesnongle, présidente régionale de la Ligue Patriotique, à Quimper.

Le cardinal Mercier. — Sous le titre : *Lettres, Mandements, Protestations au Primat de Belgique pendant l'occupation allemande*, le *XXe Siècle*, de Bruxelles, journal qui, depuis deux ans, paraît au Havre et à Paris, publie une édition populaire des écrits et des discours de S. Em. le cardinal Mercier condamnant les crimes de l'Allemagne contre la noble nation des Belges.

Le cardinal de Malines était déjà universellement estimé et aimé avant la guerre. Mais son attitude a été si noble, sa parole s'est élevée à diverses reprises si majestueuse et si touchante à la fois, que sa grande figure, on peut dire, émerge au-dessus de toutes autres à l'horizon.

Aussi, ne saurions-nous assez louer le *XXe Siècle* d'avoir publié une édition populaire des œuvres de guerre du primat de Belgique auxquelles, du reste, on a joint quelques autres documents de ses frères dans l'épiscopat. Nous souhaitons à cette publication une très large diffusion.

M. le baron de Broqueville, président du Conseil belge, a donné son approbation la plus complète. On peut se procurer le volume au prix de *un franc* (port en plus), aux bureaux du *XXe Siècle*, à Paris, 33, rue Jean-Jacques Rousseau.

Lettre de S. M. le roi d'Espagne à Mgr Baudrillart. — Mgr Baudrillart ayant offert à S. M. le roi d'Espagne un exemplaire relié des *Lettres du duc de Bourgogne au roi Philippe V*, Sa Majesté a daigné lui faire apporter par son chapelain, Mgr Palmer, la lettre suivante :

« Madrid, 7 Décembre 1916.

» MONSEIGNEUR,

» C'est avec un véritable plaisir que j'ai reçu votre aimable lettre, ainsi que l'exemplaire richement relié des *Lettres du duc de Bourgogne au roi Philippe V*, que vous avez eu la si délicate attention de me dédier.

» Je ne saurais comment vous prier de vouloir bien me pardonner le retard que j'ai mis à vous transmettre l'expression de ma reconnaissance profonde et sincère pour cet hommage précieux auquel j'ai été si sensible et que j'apprécie en toute sa valeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Vous avez comblé votre bonté en exprimant par votre charmante missive vos sentiments de sympathie à l'égard de l'Espagne. Je vous en suis très reconnaissant, et c'est de tout cœur que je partage vos vœux en ce qui se réfère aux solides raisons qui existent et auxquelles vous faites allusion dans votre ouvrage, pour resserrer les liens d'amitié et d'union fraternelle entre l'Espagne et votre héroïque nation.

» J'ai parcouru les pages de votre beau livre pleines d'intérêt, et je tiens à vous adresser mes félicitations enthousiastes pour la publication de cet ouvrage.

» Veuillez agréer, cher Monsieur Baudrillart, l'assurance de mes sentiments de respect et d'amitié dévouée.

» ALFONSO, REY. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le prochain Consistoire.** — Le Consistoire annoncé se tiendra le jeudi 22 Mars courant. Il se limitera à cette seule journée, à la différence des grands Consistoires qui exigent deux jours, savoir le lundi pour le Consistoire secret, et le jeudi pour le Consistoire public.

Le Consistoire du 22 Mars comportera surtout des préconisations épiscopales.

Nomination du nouvel évêque d'Arras. — Le Souverain Pontife a nommé, pour succéder à Mgr Lobbedey sur le siège épiscopal d'Arras, Mgr Julien, curé-archiprêtre du Havre.

Né en 1856 et ordonné prêtre en 1881, Mgr Julien a été supérieur du collège Saint-Joseph, du Havre, auquel il a donné un développement remarquable. Depuis 1911, il est curé-archiprêtre de Notre-Dame.

Mgr Julien sera préconisé dans un prochain Consistoire, qui aura lieu avant Pâques.

La cause de Bernadette. — Au cours de la réunion d'une Congrégation particulière des Rites tenue au Vatican le 27 Février, on s'est assuré, conformément au décret d'Urbain VIII, que la vénérable Marie-Bernadette Soubirous, des Sœurs de la Charité de Nevers, n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun culte. Cette enquête préalable entre, avec l'examen des écrits, dans les conditions préliminaires de la cause, dont la phase décisive commencera avec l'examen des vertus héroïques pratiquées par la voyante de Lourdes, notamment durant les dernières années de sa courte existence qu'elle passa au couvent de Nevers.

Les drapeaux alliés à Paray-le-Monial. — Dès le début de la guerre, des mains pieuses placèrent le drapeau français dans la chapelle des manifestations du Sacré-Cœur, à la Visitation

de Paray-le-Monial. Mgr Deploige y porta, le 20 Avril 1915, le drapeau belge que le Pape avait béni le 10 Avril précédent, en faisant des vœux pour la restauration de la Belgique. D'autres drapeaux alliés prendront place, le 19 Mars, à côté des drapeaux français et belge, notamment le drapeau anglais bénit par Benoît XV, qu'apportera le cardinal Bourne, archevêque de Westminster et primat d'Angleterre ; le drapeau roumain, qui sera offert par le prince Ghika, de Bucarest, et que le Souverain Pontife a déjà bénit ; le drapeau italien qui, de Milan, où il a été bénit, sera apporté à Paray par Mgr Pini, aumônier de la Fédération des Etudiants catholiques italiens auteurs de cette démarche. Ils entendent rendre ainsi hommage à Notre Seigneur Jésus-Christ comme au divin Fondateur de la civilisation qui est en jeu dans la guerre des nations.

Le duc de Norfolk. — Le duc de Norfolk, premier pair d'Angleterre, chef des catholiques du Royaume-Uni, vient de mourir à la suite d'une maladie survenue récemment et qui, après bien des alternatives, ne laissait plus d'espoir. Il était âgé de 69 ans.

Chef de la maison Howard, dont l'ancienneté remonte au XIIe siècle, quinzième duc de Norfolk, il portait aussi les titres de comte de Surrey et de comte d'Arundel, et de maréchal héréditaire. Il avait été envoyé en mission spéciale auprès de Léon XIII en 1887. Ministre des Postes et Télégraphes au moment de la guerre du Transvaal, il avait donné sa démission pour prendre du service à l'armée.

Le défunt laisse quatre enfants, dont le comte d'Arundel, âgé de 9 ans, qui devient duc de Norfolk, et trois filles.

Le duc de Norfolk s'occupait avec activité de toutes les œuvres catholiques du Royaume-Uni ; il a rendu les plus grands services au moment du Congrès eucharistique de Londres.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

DIEU ATTEND, leçons de guerre, par Mgr GOURAUD, Évêque de Vannes. — Table : Dieu attend. Les appels de Dieu au siècle dernier. Les appels de la Guerre. La loi de l'expiation. Le châtiment. La réparation. Les victimes réparatrices. Les âmes éprouvées. L'épreuve bienfaisante. L'épreuve de la France. Les interventions divines. La prière. La prière pour la victoire. La prière publique. La prière des enfants. Prière et sacrifice. Les délais divins. Les gages d'espérance : 1° Le Sacré Cœur ; 2° Notre-Dame de France ; 3° Jeanne d'Arc. Conclusion. La réponse de la France. — 1 vol. in-8° couronne (160 pages) : 2 fr. ; *franco*, 2 fr. 25.

Nous avons déjà inséré l'élogieuse lettre du Cardinal Secrétaire d'État à Monseigneur Gouraud, au sujet de ce livre, qui a reçu dans la Presse religieuse le meilleur accueil, témoins ces notes bibliographiques extraites de la *Croix* du 15 Décembre :

« Voici un volume plein de doctrine, d'utilité pratique et de patriotisme vraiment chrétien et surnaturel. Ce ne sont pas les considérations ou les phrases vagues et banales de beaucoup de discours et articles parus sur les leçons de la guerre, c'est un enseignement substantiel et élevé, fortifiant et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

consolant tout ensemble. On sent que l'Evêque écrit avec l'esprit du Pasteur et de l'Apôtre qui est sans cesse préoccupé d'observer ce que Bossuet appelle la première loi de la chaire : l'utilité des fidèles. Puisse-t-il être répandu par milliers dans toute la France ! »

Du même auteur (en vente à la même librairie) :

L'Education dans la famille, 1 vol. in-8° couronne (171 pages) : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 25.

Pour l'Action Catholique. 1 vol. in-8° couronne (410 pages) : 3 fr. 50; *franco*, 3 fr. 75.

Chemin de Croix, à l'usage des Religieuses, 2e *édition*. In-16 raisin : 0 fr. 30.

Petit Directoire à l'usage des Maitresses d'écoles et des Pensionnats catholiques. In-16 : 0 fr. 40.

Le Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort et ses Familles religieuses, par Mgr LAVEILLE, vicaire général de Meaux. — Un volume grand in-8° splendidement illustré. Maison Alfred Mame et Fils, à Tours, et Pierre Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris. — Edition de luxe, 7 fr. 50 ; ordinaire, 5 fr.

Les héros des guerres de Vendée marchaient au combat en chantant les cantiques du bienheureux Grignion de Montfort. C'est à l'esprit de foi dont le saint missionnaire, fondateur de trois familles religieuses, a pétri nos provinces de l'Ouest que nos modernes Vendéens doivent la vaillance qui les signale sur les champs de bataille de la guerre actuelle.

On conçoit, dès lors, l'à-propos de cette nouvelle biographie illustrée, que le distingué Vicaire général de Meaux, deux fois lauréat de l'Académie française, a voulu adapter aux besoins des Cercles militaires et Salles d'hôpital, aussi bien qu'à ceux des Groupements ecclésiastiques, des Collèges catholiques et des Œuvres paroissiales.

Successivement deux princes de l'Eglise ont noté d'un mot expressif la valeur de l'ouvrage : « J'ai lu votre livre presque d'un seul trait, lui a écrit le Cardinal Luçon, et sans en interrompre la lecture par aucun autre travail. » « Je me hâte, ajoute le Cardinal Billot, de vous offrir mes plus sincères félicitations pour cet excellent travail de vulgarisation. »

Sous le couvert de telles autorités, le livre ne peut manquer de faire son chemin.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le Crédit Foncier de France, qui depuis la guerre n'avait plus fait appel à l'épargne nationale, vient d'être autorisé par les Pouvoirs publics à émettre un nouvel emprunt de 600 millions.

L'objet du Crédit Foncier, on le sait, est de dispenser le Crédit immobilier en France aux conditions les plus favorables pour les emprunteurs. Le crédit dont il jouit et que révèle sa circulation d'obligations qui voisine avec 5 milliards, lui permet de se procurer au moyen d'émissions publiques, les fonds qu'il prête ensuite aux propriétaires d'immeubles ainsi qu'aux départements et aux communes, sans autre rémunération qu'une commission de quelques centimes, toujours inférieure à la limite maxima de 0,60 0/0 fixée par ses statuts.

En fait, la Société est au crédit immobilier ce que la Banque de France est au crédit mobilier. Le montant des prêts que le Crédit Foncier a consentis depuis l'origine de sa fondation s'élève à plus de 11 milliards 1/2.

En regard, les obligations émises ne s'élèvent au 31 Décembre 1916 qu'à 4 milliards 1/2. En y ajoutant le montant du nouvel emprunt, dont la moitié, aux termes des conditions de l'emprunt, pourra être libérée, on trouve que le montant des prêts dépassera encore de plus de 300 millions le montant des obligations en circulation.

Le capital social et les réserves, dont le total atteint le chiffre sans précédent de plus de 627 millions, sont affectés à la sûreté de ces titres.

Il est superflu d'insister sur les conditions de sécurité que présentent pour les souscripteurs des titres qui bénéficient de telles garanties.

LES VALEURS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ceux qui, l'automne dernier, ont apporté patriotiquement au Pays le produit de leurs épargnes en souscrivant au 2me Grand Emprunt de la Défense Nationale recueillent à présent le fruit de leur placement.

Le coupon n° 1 du certificat provisoire est en paiement depuis le 16 Février à raison de 1 fr. 25 net par 100 frs de capital nominal.

Les coupons nos 2, 3, 4 arriveront à échéance respectivement les 16 Mai, 16 Août et 16 Novembre de l'année courante.

Le porteur du certificat peut donc les toucher immédiatement, sans formalité, ni frais, et sans aucune retenue d'impôt aux guichets du Trésor, dans tous les bureaux de poste, à la Banque de France, etc....

Les mêmes guichets délivrent des *Bons* et de *nouvelles Obligations 5 %* émises au pair, à échéance de 5 ans, mais avec faculté pour le porteur d'en demander le remboursement après un an et ensuite tous les six mois.

Si au contraire, le porteur les conserve jusqu'à leur dernière échéance, il bénéficie à ce moment d'une prime de six mois d'intérêts supplémentaires c'est-à-dire, qu'ayant prêté 100 frs par exemple, il reçoit 102 frs 50 : le placement ressort alors à 5 fr. 58 %.

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Société anonyme au capital de 30.000.000 de francs.

Siège social : 29, rue de Londres, PARIS (IXe).

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les Actionnaires sont informés qu'il est procédé depuis le 5 Mars courant, à une répartition de 50 francs nets d'impôt par action actuellement existante contre remise du coupon n° 16, simultanément avec la mise en souscription de 150.000 actions nouvelles de 100 francs émises au pair, avec droit de préférence pour les Actionnaires à titre irréductible et à titre réductible.

Pour tous renseignements de détail, s'adresser soit au **Siège social**, soit aux Etablissements de crédit de Paris, ainsi qu'à leurs agences et succursales.

L'insertion stipulée par la loi du 30 Janvier 1907 a paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, n° du 26 Février 1917. Toutes les règles prescrites par les textes relatifs aux émissions de valeurs mobilières et notamment par la loi du 31 Mai 1916 ont été observées.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS
de **300** fr. 5 1/2 avec LOTS
rapportant **16** fr. **50** d'intérêt par an.

PRIX d'ÉMISSION : 285 francs.

Les Souscriptions sont reçues :

1° Pour les **Titres** non **libérés : 20** fr. en souscrivant — **25** fr. à la répartition, le surplus en 9 versements échelonnés sur 3 ans ;

2° Pour les **Titres libérés : 50** fr. en souscrivant — **230.40** à la répartition **6 tirages par an** pour **2.470.000** fr. de lots.

DONT 1 DE 500.000 ET 5 DE 250.000

Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 24 MARS 1917

A PARIS : **AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**
et dans les principales Sociétés de Crédit.

Dans les Départements : Chez MM. les **TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX** / Chez MM. les **RECEVEURS PARTICULIERS** des **FINANCES** ou dans les **Agences** et **Succursales** des Sociétés.

Les souscriptions sont reçues et l'attribution des titres faite sans distinction en obligations foncières ou communales.

On peut souscrire par correspondance pour 5 titres et plus.

Notice insérée au *Bull. des Ann. légales et obligat.* du 26 Février 1917.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de **TROUETTE-PERRET** (1 à 2 à chaque repas)

Flacon : 2f50 toutes *Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 23 Mars 1917. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Binage; Enseignement libre ; Un appel du R. P. Janvier ; Avis ; Décès ; Modification de l'heure légale.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Ecole primaire libre.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. Y. Le Goff ; Quimper : Œuvre de Saint-Vincent de Paul, Œuvre de N.-D. de Salut, Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Plogonnec ; Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la guerre du Finistère (12e liste) ; A propos de la revue *Lourdes*, et Neuvaine et Trentains Grégoriennes ; La France rurale religieuse.

IV. — Chronique générale : Rome : S. S. Benoît XV et la visite des prisonniers de guerre ; Le Pape et les déportations belges ; Don du Saint-Père aux Polonais de la Lithuanie ; Mort de la Supérieure générale des Petites Sœurs des Pauvres.

V. — Variétés : Gesta Dei per Francos.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Mars. — DIMANCHE DE LA PASSION. Semi-double. Violet.

Vêpres du suivant transféré, mémoire du précédent.

Lundi, 26. — ANNONCIATION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 27. — S. Jean Damascène, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Jean Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — De la férie. Violet.

Vendredi, 30. — Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 31. — De la férie.

Dimanche, 1er Avril. — LES RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Santec	du 26 au 28 Mars.
Motreff	du 29 au 31 —
Goulien	du 1er au 3 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Binage. — Pour répondre au désir, que Nous ont exprimé plusieurs chefs de paroisse, Nous avons demandé à Rome un Indult Nous permettant d'autoriser le binage les jours de fêtes d'obligation supprimées par le Concordat, quand elles arrivent sur semaine. Plusieurs de ces fêtes, en effet, n'ont pas cessé, dans certaines paroisses, d'être célébrées comme autrefois par la masse des fidèles.

En vertu de l'Indult obtenu le 22 Février 1917, Nous autorisons, pour cette année, MM. les Curés et Recteurs à recourir au binage les jours que voici : le lundi et le mardi de Pâques, le lundi de la Pentecôte ; le jour des fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Immaculée Conception et de S. Etienne.

Toutefois, on ne pourra user de cette autorisation que moyennant les conditions suivantes : 1° que la paroisse, dans son ensemble, soit encore fidèle à l'observation de ces fêtes ; 2° qu'il n'y ait aucun prêtre disponible pour la célébration de la seconde messe. On se conformera, par ailleurs, à toutes les conditions de cérémonies, d'honoraire..., etc., prescrites en cas de binage.

Pour couper court, en outre, à des hésitations, Nous déclarons que le binage est autorisé dans les deux cas suivants susceptibles de se rencontrer fréquemment dans les paroisses :

1° Un Curé ou Recteur, pour procurer aux fidèles, *un jour de Pardon*, une messe d'usage en pareille circonstance, peut avoir recours à un prêtre d'une paroisse voisine, qui aura déjà dû dire la messe dans sa propre paroisse ;

2° Un Curé ou Recteur, pour procurer *une messe de règle* à ses paroissiens, un jour où le binage est autorisé, peut avoir recours à un Aumônier ou Chapelain déjà tenu à dire la messe dans sa chapelle.

II. Enseignement libre. — Les groupes agricoles scolaires. — Pour répondre à l'appel du Ministre de l'Instruction publique invitant la jeunesse scolaire à former des équipes agricoles, la Société générale d'Education et d'Enseignement vient d'étudier les conditions pratiques dans lesquelles les écoles libres pourraient concourir à l'effort proposé.

Après s'être éclairée des avis les plus compétents, elle a reconnu :

« 1° Que dans les milieux ruraux, les enfants des écoles étaient très généralement associés par leurs parents eux-

mêmes aux travaux des champs et rendaient ainsi les services les plus certains et les meilleurs que l'on pût attendre d'eux.

» Cependant, pour quelques travaux faciles, comme la fenaison, la cueillette des fruits, la vendange et dans quelques cas particuliers, des équipes conduites par les maîtres pourraient être mises à la disposition des propriétaires ou cultivateurs.

» 2° Que dans les centres industriels ou urbains, il convient de porter principalement sur la culture maraîchère l'effort demandé aux élèves des écoles, en la limitant à ses formes les plus simples : la culture des pommes de terre et des haricots sera la plus pratique.

» En conséquence, il y aura intérêt, partout où ce sera possible, à créer des jardins scolaires dans des terrains fournis par les municipalités ou par des particuliers. Les grands élèves les cultiveront sous la direction de leurs maîtres. Les établissements d'enseignement secondaire peuvent aussi bien que les écoles primaires apporter leur concours à ces travaux.

» L'Enseignement libre doit tenir à honneur de ne pas rester en dehors de l'effort demandé par le Gouvernement dans l'intérêt de la défense nationale. Quelque restreints que puissent être les résultats obtenus par la main-d'œuvre enfantine, nos écoliers voudront y avoir leur part, et il est juste de tout mettre en œuvre pour leur en donner les moyens.

» Il s'agit donc, le plus tôt possible : 1° de trouver des terrains ; 2° d'acquérir des outils et des semences dont le prix pourra être prélevé sur les petits bénéfices de l'exploitation ; 3° d'organiser le travail très simplement sous une direction compétente. »

La Société générale d'Education et d'Enseignement engage vivement ses amis à prêter leur appui à cette œuvre patriotique.

III. Un appel du R. P. Janvier. — Du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, le R. P. Janvier a de nouveau rappelé aux fidèles que le patriotisme, et par conséquent, la religion, car le patriotisme est une vertu, leur font un devoir de coopérer à la défense nationale en portant leur or à la Banque de France.

« L'année dernière, à pareille époque, je faisais un appel à votre zèle et je vous invitais à offrir votre or à la Banque de France.

» Vous avez répondu, je le sais, avec un grand empressement. A Paris et dans tout le pays, on a versé des sommes considérables, à la suite de mes modestes paroles.

» Je ne crains pas de renouveler cet appel aujourd'hui. Apportez vos derniers louis au Trésor public.

» C'est une question de patriotisme, parce que nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avons besoin de toutes les forces françaises pour préparer la victoire, et l'or en est incontestablement une.

» C'est un devoir de générosité, que vraiment nous n'avons pas un mérite extraordinaire à remplir, pendant que toute une génération répand son sang avec tant de prodigalité.

» C'est une question de religion aussi, parce que Notre Seigneur veut que nous aimions notre patrie et que nous fassions pour son salut tous les sacrifices. Il est mort pour la sienne.

» Messieurs, s'il reste un peu d'or au fond de vos bourses, ne le laissez pas « dormir », faites-le produire pour la France. En même temps, il fructifiera pour vous, et vous en recueillerez, après la guerre, tous les intérêts. »

Monseigneur l'Evêque s'associe à cet appel et prie Messieurs les Curés et Recteurs de vouloir bien le lire en chaire.

IV. Avis. — MM. les Ecclésiastiques qui sont atteints par la loi prescrivant la révision des exemptés et réformés doivent Nous informer, sans retard, des résultats de ce nouvel examen.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Le Goff, Yves-Marie, vicaire de Guimaëc, auxiliaire à Plougonven, décédé le 16 Mars, et M. Lichou, Charles, recteur de Santec, décédé le 17 Mars.

VI. Modification de l'heure légale. — MM. les Curés et Recteurs devront adopter, dans leurs paroisses, l'heure établie officiellement pour la France, à partir du 25 Mars. Ils restent libres, d'ailleurs, de fixer leurs offices aux heures qu'ils jugeront les plus convenables pour leurs paroissiens.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'ÉCOLE PRIMAIRE LIBRE

Commentant, dans l'*Echo de Paris*, le programme des Publicistes chrétiens au sujet de l'école libre, M. René Bazin publie un important article dont voici la partie centrale :

Les écoles libres ne sont que l'affirmation, par les pères et les mères de famille, d'un droit auquel l'Etat ne peut contredire. Il doit les favoriser, au contraire, et les aider pécuniairement, — comme le font plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, l'Angleterre, la Hollande, certains Etats des Etats-Unis, — et notamment par des subventions annuelles proportionnées au nombre des élèves de

chaque école. Il le doit, pour cette raison, que le bien général dont il est le promoteur et le gardien, demande que les enfants soient bien instruits, selon le choix des parents, et que beaucoup de ceux-ci, beaucoup d'associations et de groupements, seraient et sont, en réalité, dans l'impossibilité de remplir un si grand devoir, n'ayant point les ressources suffisantes pour bâtir, entretenir le logement et payer les maîtres. C'est là le fondement de son obligation. Mais on peut faire observer encore qu'il serait contraint à de nouvelles dépenses, s'il n'existait point d'écoles libres et que l'éducation de tous les enfants fût à sa charge. Qu'il dépense donc, en favorisant la conscience et la liberté des hommes, ce qu'il devrait dépenser s'il violait cette conscience et cette liberté.

Les écoles libres ainsi multipliées et subventionnées, permettraient aux familles catholiques de toutes les régions de France — ce qui n'est pas aujourd'hui — d'élever leurs enfants selon les commandements formels de la conscience chrétienne.

Dans les autres écoles, soit libres, soit de l'Etat, les familles non catholiques, usant de ce même droit, feraient élever leurs enfants, et ceux-ci instruits des quelques vérités essentielles que j'ai énumérées, auraient tous, du moins, ce qui a manqué à beaucoup de leurs aînés : les éléments d'une morale efficace et ces notions de Dieu, de l'âme, de la vie et de la mort, qui forment le fonds commun de l'humanité civilisée. Ainsi la liberté serait sauvegardée, et une plus grande harmonie préparée entre les Français.

Sans doute, il se trouvera encore un certain nombre de parents, mal instruits de leurs devoirs de catholiques, ou faibles et cédant à des considérations d'un ordre tout humain, qui confieront leurs enfants à l'école publique, même s'ils ont près d'eux, et faites à leur intention, des écoles religieuses. Ces parents auront tort. Leurs enfants trouveront du moins, dans l'école publique renouvelée et aérée, quelques principes solides qui n'y sont point enseignés aujourd'hui, et le mal sera moindre, à beaucoup près, pour les âmes, pour la France, que celui dont nous sommes, depuis longtemps, témoins.

Je viens de parler de l'école libre en général. Je voudrais maintenant dire comment nous comprenons l'école libre catholique, quelle physionomie nous souhaiterions qu'elle eût, quelles âmes elle doit former. L'école libre, pour nous, est celle où Dieu est tout à fait chez lui. On doit l'y voir ou l'y deviner partout : dans les paroles du maître, dans les livres, dans le respect de l'autorité, dans la joie habituelle, dans le sourire des petits et des petites. Qu'on y apprenne à lire, à écrire, à compter, nous le demandons : mais que, avant toute chose, on apprenne aux écoliers à vivre selon l'enseignement de Jésus-Christ et de l'Eglise ; à ne point mentir, à être sobres, de bonnes mœurs et de bonne intention, charitables, loyaux, patriotes... et le reste, car la liste serait longue. Si l'école chrétienne ne fait pas des chrétiens, elle n'a pas de raison d'être. Une institutrice laïque, femme éminente et de clair esprit, on va le voir, jugeait devant moi, il y a peu de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

temps, la valeur éducative de l'enseignement, tel qu'il est donné aujourd'hui dans les écoles primaires publiques.

J'ai noté les termes mêmes dont elle se servait : « J'applaudis de tout cœur au projet de réforme que vous proposez, pour l'éducation des enfants. Oui, l'idée de Dieu et les préceptes du Décalogue devraient en être la base ; c'est une lacune que je déplore chaque jour davantage dans notre pseudo-éducation. Que deviennent nos pauvres leçons de morale ? Hélas ! je suis à même de le constater. Nos pédagogues modernes parlent du beau, du bien, du vrai, de l'altruisme : vains mots, bien vides et bien abstraits surtout pour des enfants. Les histoires touchantes qu'on leur raconte les intéressent sur le moment ; mais après, qu'en reste-t-il ? Un vague souvenir qui s'efface bientôt. Non ! Tout cela n'influe en rien sur le caractère et les habitudes de l'enfant. Chez presque tous les enfants c'est l'intérêt et l'égoïsme qui dominent. Amenez un enfant, par les moyens ordinaires, à faire un petit sacrifice, un renoncement quelconque, même une simple concession, très souvent, s'il le fait, ce sera de mauvaise grâce, par contrainte, ayant horreur de tout ce qui le gêne. Dites-lui, au contraire, que Dieu le voit, qu'il compte ses bonnes actions pour l'en récompenser : l'enfant vaincra ses répugnances, et le fera de bon cœur. Que de natures on parviendrait ainsi à redresser ou à transformer ! Une réforme s'impose donc en faveur de l'idée religieuse. » Paroles d'une parfaite justesse, où pas un père, pas une mère, n'hésitera à reconnaître le témoignage même de l'expérience. Mais l'école primaire catholique possède, précisément, et pleinement, ce moyen de formation. Elle est, elle doit être, l'école d'où l'on sort tout armé d'une morale rigoureuse et complète, et d'une foi qui la fonde, la sanctionne et l'explique.

La pleine liberté du programme, que nous avons inscrite parmi les réformes nécessaires, pour les écoles libres, ne doit pas seulement permettre à l'école catholique de choisir les méthodes et les livres qui conviennent à l'enseignement du dogme, de la morale, de l'histoire, des lettres, des sciences. D'autres entraves doivent tomber, d'autres progrès sont souhaitables. Point de règlements établis à Paris, dans un bureau de ministère, pour toute la France ; mais le droit de tenir compte des faits, des régions, des caractères, et d'adapter l'éducation à la variété des territoires et des races dont la France est formée. Pour qu'il aime plus fortement la France, il faut que chaque enfant sache quelle place tient sa province dans l'histoire du pays, les services qu'elle a rendus, les hommes qu'elle a donnés pour la gloire commune. Il faut apprendre à ce mousse de Bretagne, à cette petite Béarnaise, à ce petit Bourguignon, qu'il est de bonne famille, et qu'il y eut avant lui, vivant là où il vit, des hommes et des femmes de sa race, dont on parle encore avec honneur. Et quand il aura treize ans, il faudra encore que ce petit Français s'en aille au chef-lieu de la région, avec les enfants de son âge les mieux préparés, non pas les forts en thème, sans doute, mais les forts en calcul, en lecture et en ronde, et subisse un exa-

men de fin d'études, devant des professeurs de l'enseignement libre, car le droit de décerner les diplômes est la conséquence logique de la liberté de l'enseignement. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la Station, prières publiques, bénédiction. Après les vêpres, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre, instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne à la Cathédrale ; sermon, prières, bénédiction.

Lundi 26, et les deux jours suivants, retraite des femmes, à la chapelle : instruction à 9 heures, 2 heures et 5 heures.

Les mêmes jours, petite retraite des enfants de la communion privée : messe à 7 heures, instruction à 11 et à 4 heures. Communion générale le jeudi.

Mardi et *jeudi :* sermon français de la Station, à 8 heures. Le *mercredi*, à la même heure, sermon breton.

Vendredi : à 8 heures, Chemin de la Croix, prières publiques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles, clôture de leur retraite.

Avant vêpres, à 2 h. 1/2, à la sacristie, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière. *Après vêpres*, à l'église, réunion de tous les associés : prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite pascale des mères de famille : le R. Père, à toutes les messes, adressera un mot à tous les fidèles.

Le *soir*, à 8 heures, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : deux instructions par jour, l'une, le matin, immédiatement après la messe de 8 heures, l'autre, le soir, à 8 heures, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le samedi, une seule instruction, le matin.

Le *dimanche des Rameaux :* à 7 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille, clôture de leur retraite.

N. B. — Deux jours de la semaine, *mardi* et *jeudi*, l'instruction du soir est pour tous les fidèles de la paroisse.

Petite retraite préparatoire à la communion privée : *lundi, mardi* et *mercredi*, instruction, le matin, à 11 heures, et le soir, à 4 h. 1/4, à la sacristie haute.

Jeudi, à 7 heures, communion de ces petits enfants. Les parents, surtout les pères et mères, sont invités à communier avec eux.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 26 Mars*, fête de la Congrégation des Dames : à 8 heures, messe, instruction par M. Le Bayon, acte de Consécration et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Un grand service sera chanté à PLOUGONVEN, *le mercredi 28 Mars*, à 10 heures, pour M. Le Goff, vicaire auxiliaire.

— Le service de huitaine pour M. Lichou sera chanté à SANTEC, le *samedi 24 Mars*, et à TRÉGARANTEC, le *jeudi 29 courant*.

Nécrologie. — M. LE GOFF, YVES. — Originaire de Saint-Derrien, M. Le Goff était né le 26 Mars 1886. Il entra tout jeune au collège de Lesneven, où il fit toutes ses études, se préparant, selon son plus grand désir, à entrer au Grand Séminaire et à devenir prêtre. Pendant les années passées au collège, il jouissait d'une bonne santé, et ses parents ne se doutaient pas qu'un mal terrible, qui fait tant de victimes, devait l'emporter jeune encore, avant qu'il eût atteint sa 31e année.

Ordonné prêtre en 1911, il fut, la même année, nommé vicaire à Guimaëc. Déjà le mal auquel il devait succomber l'avait extrêmement affaibli, lorsqu'il fut nommé vicaire auxiliaire à Plougonven, le 15 Mars de l'année 1915. Malgré son désir et son dévouement, ses forces ne lui permirent pas d'affronter toutes les fatigues d'une paroisse si étendue ; mais comme à Guimaëc, il ne se plaignait jamais, toujours prêt à faire ce qui lui était possible. Il sut, en peu de temps, se faire estimer et aimer de tous ceux qui l'ont connu. Doux et affable, il attirait naturellement la sympathie, d'autant mieux qu'il était d'une humilité remarquable ; et l'on peut dire qu'il ne laisse après lui que des regrets. Au milieu des occupations de son ministère, il trouvait encore, chaque jour, un peu de temps qu'il consacrait à la formation de jeunes élèves auxquels il enseignait les premiers rudiments de la langue latine. Et, chose touchante, ces enfants, reconnaissants, venaient chaque jour, pendant sa maladie, demander des nouvelles de sa santé. Sa piété profonde et sa régularité auraient pu servir de modèle aux bons séminaristes. Ses derniers moments ont été, pour ceux qui l'entouraient, un grand sujet d'édification. Acceptant sans se plaindre les peines et les souffrances que Dieu lui envoyait, et se rendant bien compte que sa fin approchait, il demanda lui-même les derniers sacrements. Le dénouement ne devait cependant se produire que le lendemain matin ; et lorsque M. Le Goff sentit enfin que le dernier moment était venu, prenant le Crucifix, il le baisa à plusieurs reprises en disant : « Mon Dieu, je vous rends mon âme ; j'espère que vous serez miséricordieux pour moi ». Il mourait quelques minutes après, répondant jusqu'à son dernier souffle aux prières des agonisants.

Ce bon serviteur aura reçu de Dieu la récompense et le repos éternels.

R. I. P. A. R.

QUIMPER. — **Œuvre de Saint-Vincent de Paul.** — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames, aura lieu le lundi

26 Mars, à 1 h. 1/2, salle Autrou, place Teul-al-Laër. Elle sera exposée, le dimanche 25 Mars, de 9 h. 1/2 le matin, à 6 heures du soir. Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance, chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale, ou à la salle même, samedi 24.

— **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — La messe annuelle de l'œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de saint Joseph, aura lieu, à Saint-Mathieu, le mercredi 28 Mars, à 8 heures. Instruction et bénédiction. — Indulgence plénière.

— **Œuvre diocésaine des Orphelins de la guerre.** — Pour se conformer aux prescriptions de la loi de 1916, MM. les Curés et Recteurs sont priés de s'adresser à M. André de Couesnongle, à Quimper, président du Bureau, pour lui demander les cartes de quêteurs et de quêteuses, signées par lui, et légalisées valables pendant trois mois, et des carnets à souche.

PLOGONNEC. — **Pèlerinage de pénitence.** — *Vendredi 30 Mars*, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à l'occasion du prochain départ de la classe 18, aura lieu un pèlerinage de pénitence, à la chapelle de Notre-Dame de Lorette, en Plogonnec. A 8 h. 1/2, départ de la procession du bourg ; durant le trajet, prières et cantiques ; à 10 heures, à la chapelle de Notre-Dame de Lorette, grand'messe, instruction, prières pour la France et les Alliés, surtout pour les soldats du pays, vivants et défunts, et pour la prompte conclusion d'une paix glorieuse et durable ; ensuite, départ de la procession pour le bourg, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Association de Secours aux Cultivateurs mutilés de la guerre du Finistère. — *12e Liste de souscription.* — M. l'abbé Pallier, recteur de Kernouës, 5 fr. ; M. l'abbé Lanchés, vicaire du Relecq-Kerhuon, 5 ; M. Izenic, notaire à Landerneau, 20 ; Sœur Anna du Rusquec, Fille de la Charité, Paris, 100 ; Société d'encouragement aux œuvres agricoles du Finistère, par M. Pierre de Calan, trésorier, 300 ; M. Jean Trellu, de Briec, soldat, pour ses camarades mutilés, 5 ; M. Pierre Trellu, à Garnilis, Briec, 5 ; M. Olivier de Calan, en souvenir de son père, le vicomte Joseph de Calan, maire de Sibiril, mort pour la France, 100 ; Mlle Yvonne Bigot, Quimper, 25 ; Mlle Esther Le Forestier de Quillien, 5 ; Mme Keronanton, Landerneau, 10 ; Anonyme de Crozon, par M. l'abbé Fertil, 50 ; M. l'abbé Fertil, Crozon, 10 ; M. le Recteur de Kersaint-Plabennec, 10 ; Mme du Penhoat, rue Royale, Quimper, 10 ; Mme Henri de Dieuleveult, 20 ; M. l'abbé Guézennec, recteur de Pencran, 5 ; M. l'abbé Nihouarn, recteur de Plouarzel, 10. — Montant de la 12e liste : 695 fr. — Total général à ce jour : 41.259 fr. 50.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos de la revue « Lourdes », publiée à Velledieu (Vaucluse). — Le *Bulletin du diocèse d'Avignon* publie les deux notes suivantes :

« Depuis quelque temps, il nous arrive de nombreuses lettres où l'on nous demande si cette revue a l'approbation de l'autorité diocésaine.

» Le directeur, qui signe sous le pseudonyme de « Pierre Prat », est un simple laïque. Déjà nous avons dû lui adresser des remontrances au sujet de la « firme » de ses « Publications » qui pouvait donner lieu à quelque équivoque. Il nous répondit en protestant de sa soumission.

» Mais, depuis, divers correspondants nous ont écrit pour nous dénoncer le caractère étrange de la revue « Lourdes », et notamment le numéro de Décembre dernier, où il est question de prophéties bizarres, de visions diverses, d'une statuette de la « Vierge » qui pleure » : « toutes choses capables, nous écrit-on, de troubler les âmes simples, et que l'on pourrait croire approuvées par » l'autorité diocésaine d'Avignon ».

» Nous tenons à déclarer ici que la revue « Lourdes » est sans relation aucune avec notre Archevêché, et que nous n'avons accrédité aucun de nos prêtres pour participer à sa rédaction ou en contrôler quoi que ce soit. »

Neuvaines et Trentains Grégoriens. — « Plusieurs fois, déjà, l'autorité diocésaine a signalé et condamné les « Neuvaines et Trentains Grégoriens » (Saint-Jude-Monclar, Avignon, Vaucluse).

» Plus souvent encore, on nous a écrit, de divers diocèses de France, pour nous demander ce que nous en pensions. Notre réponse a toujours été la même : nous condamnons la chose, et nous en blâmons le promoteur qui ne dit pas même la messe. »

La France rurale religieuse. — On sait qu'au récent pèlerinage des agriculteurs français à Montmartre, le discours de circonstance fut prononcé par Mgr Gibier, évêque de Versailles. Nos lecteurs seront heureux de trouver ici un important passage de ce discours :

Reconstruisez une grande France rurale *religieuse !* Que voulez-vous que deviennent nos campagnes sans religion ? C'est à l'école de l'Evangile que l'homme des champs apprend à être résigné, honnête, content de son sort, et qu'il se sent fier du travail qui durcit ses mains et de la sueur qui perle son front. C'est au pied du Crucifix, quand elle aperçoit les blessures de son Sauveur, que la ménagère la plus déshéritée des biens d'ici-bas peut encore sourire à travers ses larmes. C'est dans nos églises que l'âme du peuple, inondée de lumière surnaturelle, pousse des moissons d'or, parce que c'est là qu'elle reçoit la plus autorisée, la plus haute, la plus bienfaisante culture intellectuelle et morale qui soit au monde.

Hélas ! autant la religion élève, assainit et transfigure nos populations rurales, autant l'absence de religion les déprime, les corrompt et les animalise. Les décors trompeurs de la civilisation donnent aux peuples des villes une apparence de correction et un simulacre de dignité. Dans nos campagnes, rien d'artificiel ne vient cacher la nature, et la nature paysanne, délivrée de Dieu, affranchie de tout frein moral supérieur, fait peur et fait pitié. *Imaginez une France rurale athée :* toutes les idées spiritualistes abolies et tous les appétits débridés comme des fauves à la chaîne rompue ; la domination abjecte des sens sur l'esprit et les âmes embourbées dans le plus épais matérialisme ; la stérilité des ménages ou des enfants élevés à la diable, sans foi ni loi ; nul respect des supériorités, car une fois coupé le lien qui rattache les choses terrestres au pôle du ciel, une fois Dieu supprimé, à qui voulez-vous qu'on obéisse ? — Ajoutez à cela le dimanche profané par le travail du matin et la débauche du soir ; les santés souvent flétries ou même ruinées par l'alcoolisme et par le vice ; des villages aigris, divisés, sans aucune joie de vivre. Non, après le grand faubourg de ville sans religion, je ne connais rien de plus triste, rien de plus laid, rien de plus à plaindre que nos villages déchristianisés ; et mon âme est pleine de courroux, non pas contre nos populations rurales dont je respecte la dignité et les souffrances, mais contre les doctrines impies et malfaisantes qui ont ravagé l'âme populaire et qui, en dépeuplant le ciel, ont démoralisé et désenchanté la terre !

Agriculteurs catholiques, je vous adresse le tragique signal que jette la télégraphie sans fil en faveur des navires en perdition sur le vaste Océan : *Sauvez les âmes en péril !* Sauvez cette immense clientèle agricole qui vous entoure, qui vous regarde, qui pleure pour avoir une âme et pour qu'on lui rende un Dieu, et qui réclame de vous inconsciemment un peu d'azur, un rayon d'idéal, une goutte de rosée divine !

***Femmes* de nos campagnes, châtelaines, fermières, humbles ménagères, vous pouvez beaucoup, j'allais dire que vous pouvez tout pour le relèvement moral et religieux de nos villages ! Non, vous ne pouvez pas tout.**

Vous, *hommes*, vous êtes les chefs ! Par la parole, vous semez les idées. Par l'exemple, vous formez les mœurs. Par le vote, vous faites les législateurs, vous faites les lois. Un peuple vaut ce que valent les hommes qui le composent.

Vous surtout, *grands propriétaires et grands agriculteurs*, vous qui avez le prestige de la naissance, de la richesse, de l'éducation et le don de l'indépendance, allez au secours de nos populations rurales par la parole, par la presse, par les services rendus, par les œuvres du zèle, de la charité et de la justice, par la pratique d'une foi courageuse et communicative. Si la tradition religieuse n'avait pas été brisée, une vertu ordinaire suffirait pour la continuer et la soutenir ; mais, pour la renouer et la revivifier, il faut plus que cela : des actes, de grands exemples, de nobles efforts, d'éclatants témoignages de désintéressement, des sacrifices ! Encore plus de vertu et plus de dévouement, et votre influence renaîtra, et cette multitude qui vous écoutait d'abord sans vous croire, vous suivra bientôt sans vous discuter. Vivez le vrai christianisme, le christianisme intégral, et vous le rendrez à ceux qui l'ont perdu et vous l'inoculerez à ceux mêmes qui le repoussent. Semez l'Evangile dans les malheurs publics, dans le sang et les larmes de ce siècle épouvanté ! La terre est ingrate, le vent violent, les épines sans nombre. Qu'importe ! La bonne semence germera tôt ou tard, et si vous ne voyez pas la moisson, vous aurez du moins l'immense mérite et la joie austère de l'avoir préparée !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **S. S. Benoît XV et la visite des prisonniers de guerre.** — La *Liberté de Fribourg* rend compte de l'audience accordée par le Saint-Père à M. l'abbé Dévaud, le délégué du Saint-Siège pour la visite des prisonniers de guerre :

« Dès que M. l'abbé Dévaud fut introduit dans la « bibliothèque » où le Souverain Pontife donne ses audiences particulières, le Pape le remercia gracieusement du dévouement avec lequel il remplissait sa mission auprès des prisonniers. Le Cardinal Secrétaire d'Etat avait à plusieurs reprises informé le Saint-Père des particularités de cet intéressant ministère, et c'était en pleine connaissance de cause que le Pape — comme il le souligna lui-même — en exprimait au zélé professeur de Fribourg sa paternelle satisfaction.

» Puis le Pontife posa tout de suite à M. l'abbé Dévaud toute une série de questions qui, à elles seules, suffiraient à manifester l'ardent intérêt avec lequel il se préoccupe du sort des prisonniers.

» A une question du Saint-Père, M. l'abbé Dévaud put répondre que les uns et les autres avaient, en effet, la liberté de suivre les cérémonies religieuses, et que, par suite, dans les camps de prisonniers, le service religieux était normalement organisé. C'était très librement aussi que les officiers et soldats français participaient ou non aux exercices et cérémonies du culte, mais il n'en était que plus intéressant de remarquer que la proportion de ceux qui remplissaient ainsi tous les devoirs de la vie chrétienne était des plus encourageantes.

» Après s'être informé de l'état moral, du genre de vie des prisonniers, des relations entre les prêtres prisonniers et le clergé allemand : « Combien je voudrais, continua S. S. Benoît XV, alléger leurs souffrances plus encore que je ne l'ai pu faire jusqu'ici ! Car les peines des prisonniers sont vraiment mes peines à moi-même, et je puis dire que je les ressens personnellement. »

» En formulant ces réflexions, S. S. Benoît XV avait eu un accent d'émotion profonde qui frappa vivement son interlocuteur comme il avait frappé aussi, au cours d'une conversation sur le même sujet — on l'a noté ici — S. G. Mgr Bardel, évêque de Séez : « M'autorisez-vous, Très Saint Père, demanda-t-il, à redire aux » prisonniers français votre paternel intérêt et à leur dire que » c'est en votre nom que je viens les visiter ? » — « Je vous prie » instamment de le faire, repartit le Pape. S. Em. le cardinal Gasparri vous remettra, d'ailleurs, une lettre qui consacrera d'une » façon officielle le mandat que je vous donne à leur égard. Dites-» leur bien que je pense toujours à eux, que je désire leur être » utile dans l'avenir plus encore, s'il se peut, que je ne l'ai été » dans le passé ; que je saisirai toutes les occasions qui me per-» mettront de leur témoigner effectivement mon dévouement. »

» Le Saint-Père, après avoir envisagé les différents obstacles susceptibles de nuire à son projet d'hospitalisation en Suisse des

pères de famille de trois enfants captifs depuis plus de dix-huit mois (un projet qui lui est très cher), montra un grand espoir de réussir.

« Après les blessés et les malades, expliqua-t-il à M. l'abbé » Dévaud, cette catégorie est à mes yeux la plus intéressante de » toutes. Nous sommes en face d'hommes qui ont rempli, avant la » guerre, au sein de leur famille, tout leur devoir en élevant des » enfants. »

» Visiblement, S. S. Benoît XV venait de toucher le point qui lui tient le plus à cœur dans son programme de charité. Il ne se désintéresse pas cependant du reste des prisonniers, ni de l'œuvre — toujours si poignante — de la recherche des disparus. Il chargea M. l'abbé Dévaud de transmettre à la Mission catholique de Fribourg — qui travaille en si parfait accord avec l' « Office pour la recherche des disparus » institué à la Secrétairerie d'Etat — l'expression de sa haute satisfaction et sa bénédiction. »

Le Pape et les déportations belges. — Une dépêche de Zurich annonce que, grâce à l'intervention du Saint-Siège, le gouvernement allemand a suspendu la déportation des Belges et que, sur 60.000 Belges déportés, 13.000 ont déjà été renvoyés dans leur patrie.

Don du Saint-Père aux Polonais de la Lithuanie. — Le Saint-Père a fait envoyer 20.000 francs pour des secours à distribuer aux infortunés Polonais de cette vaste contrée de la côte orientale de la mer Baltique, peuplée de plus de quatre millions d'habitants.

Rennes. — **Mort de la Supérieure Générale des Petites Sœurs des Pauvres.** — La Révérende Mère Marguerite de Saint-Augustin, Supérieure générale des Petites Sœurs des Pauvres, a rendu pieusement son âme à Dieu, le mardi 6 Mars. Les obsèques de la regrettée défunte ont eu lieu à la Tour Saint-Joseph, au diocèse de Rennes, le samedi. Elles ont été présidées par M. le vicaire général Gayet, délégué de Son Eminence le Cardinal Archevêque.

VARIÉTÉS

« Gesta Dei per Francos. » — Sous ce titre, et à l'occasion de la fête de saint Remy, Mlle Carla Cadorna, fille du généralissime italien, a publié dans les journaux de la Société éditrice *(Corriere d'Italia)*, un article dont tout lecteur français goûtera la fraternelle délicatesse.

Elle y redit d'abord l'histoire du grand apôtre de France, et comment Clovis, « encore païen, crut si fermement au Christ prêché par l'évêque Remy, qu'il l'invoqua contre les Germains, mettant ceux-ci en déroute dans la célèbre bataille de Tolbiac, comme autrefois Constantin avait vaincu Maxence au signe de la croix ».

Puis l'auteur continue :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Quand Remy voulut sceller par le rite chrétien les sentiments du roi franc, celui-ci hésita : Qu'aurait pensé son peuple ? Le choix de ce peuple l'avait fait roi, et Clovis ne voulait pas devenir chrétien sans son consentement.

» C'est alors que se manifesta cette âme française, chrétienne par instinct et par volonté, avant même de l'être par la réception du sacrement, et, d'une seule voix, tout ce peuple s'écria : « Roi » pieux, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à » suivre le Dieu immortel que prêche Remy, » tant la splendeur de Dieu avait brillé à travers la sainteté de Remy, qui, en présence de la reine Clotilde, déjà chrétienne et déjà sainte, baptisa Clovis avec 3.000 soldats, la nuit de Noël 496, en prononçant les paroles mémorables : « Baisse la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as » brûlé, brûle ce que tu as adoré ».

» Les plus belles pages d'un peuple se répètent dans son histoire quand les événements nous révèlent non seulement le fait historique, mais l'âme toujours neuve et toujours renaissante de la nation.

» Comme l'observe Baronius, dans ses *Annales Ecclésiastiques*, tandis que les principats des Goths, Vandales, Hérules, Alains, Gépides, dévastèrent et disparurent comme la foudre, les Francs, entés sur le grand arbre chrétien, « voient le sol de leur origine, » heureusement fécondé, s'assimiler la terre qui l'environne ».

» Et maintenant, de Reims martyrisée, témoin de toutes les gloires chrétiennes et franques, et de toutes les régions violées de la France, on entend le peuple répéter les paroles que Clovis prononça et qu'il réalisa : « Je ne puis supporter que les Goths occu- » pent la belle terre de France ; chassons-les-en, parce qu'elle » nous appartient ».

» Ces paroles, le peuple de France les répète et les réalise à son tour, avec toute l'ardeur et la ténacité de son patriotisme.

» En notre belle Italie aussi, saint Remy a son sanctuaire : en un coin de paradis, sur le lac Majeur, sur la colline de Pallanza, où la nature et l'art se sont embrassés, une minuscule chapelle, joyau d'art, est dédiée à saint Remy ; et ses élégantes ogives me font penser aux splendeurs gothiques de l'antique et glorieuse Reims.

» Carla CADORNA.

» *Pallanza, 30 Septembre.* »

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'on n'a pas oublié le retentissement considérable qu'eurent en France et à l'étranger, les Conférences données à Notre-Dame de Paris, au cours des Carêmes 1915 et 1916, par le R. P. JANVIER, l'éloquent Dominicain, dont tous se plaisent à reconnaître la hauteur de vues et l'autorité. Poursuivant le développement logique de son programme, l'éminent orateur aborde cette année « La Prudence chrétienne ». Comme on le verra par l'intitulé des Conférences ou des Instructions de la Retraite pascale, le P. Janvier traitera des sujets de brûlante actualité. Aussi nous ne doutons pas que les Conférences de cette année obtiennent un succès au moins égal à celui des années précédentes.

CONFÉRENCES DU DIMANCHE. — 1re conférence, La Prudence humaine ; 2e conférence, Les qualités inséparables de la Prudence humaine ; 3e conférence, La Prudence chrétienne ; 4e conférence, La Prudence domestique ; 5e conférence, La Prudence dans le gouvernement des peuples ; 6e conférence, La Prudence dans le gouvernement des âmes.

RETRAITE PASCALE. — *Les Vices contraires à la Prudence :* 1re instruction, Lundi-Saint : L'Imprudence ; 2e instruction, Mardi-Saint : La Négligence ; 3e instruction, Mercredi-Saint : La Prudence de la chair ; 4e instruction, Jeudi-Saint : L'Astuce ; 5e instruction, Vendredi-Saint : La sollicitude des biens temporels ; 6e instruction, allocution pour la communion générale du jour de Pâques : La Prudence de Jésus-Christ dans l'Institution de l'Eucharistie.

ABONNEMENTS. — France : les six fascicules de chaque Dimanche et la Retraite pascale, **2 fr. 25** ; Etranger (U. P.) : les six fascicules de chaque Dimanche et la Retraite pascale, **2 fr. 50**.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Vient de paraître : **Introduction à l'étude du Merveilleux et du Miracle,** par Joseph DE TONQUÉDEC. 1 vol. in-8 écu (XVI-461 pp.). — **5** francs ; *franco,* **5** fr. **50**.

L'auteur de cet ouvrage s'adresse à l'homme de bonne foi, dépourvu de croyances religieuses positives. Il s'efforce de jalonner pour lui la méthode d'étude qui convient à un sujet âprement discuté jusqu'en ces dernières années, et prodigieusement complexe. Celui qui aura bien voulu suivre cette méthode jusqu'au bout, se trouvera, on l'espère, en mesure de voir ce qu'il importe de voir en cette passionnante et troublante question du merveilleux. On voudrait surtout qu'il fût rendu capable d'apercevoir cet « argument du miracle » qui est l'un des titres de la vraie religion.

Revue du Clergé Français (n° du 15 Mars 1917). — *Sommaire.* — P. BATIFFOL : S. Augustin et la confession du comte Marcellinus. — L. GLORIEUX : Le Pape du Congrès (fin). — E. VACANDARD : Chronique d'Histoire ecclésiastique. — *Tribune libre et documents.* GROUSSAU, DE LAMARZELLE, DE LA JAILLE, R. BAZIN : Autour de la Guerre. Toujours la guerre aux prêtres. — Revue mensuelle du monde catholique. E. TERRASSE : Le Clergé et la guerre, etc. — Notes bibliographiques. — *Librairie Letouzey et Ané, rue de Vaugirard, 82, Paris.*

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Abus des Purgatifs.

Qu'une bonne « purge » soit utile dans certains cas graves et prudents — pour juguler, par exemple, une infection commençante, couper court à une crise d'urémie, prévenir les conséquences fâcheuses d'un empoisonnement accidentel — c'est l'évidence même.

Il n'en est pas moins vrai que l'abus des purgatifs est un danger. Un danger d'autant plus grave que l'abus est plus répandu. Combien de braves gens, en effet, qui ne « fonctionnent » plus que sur commande, ne sauraient se passer de leur pilule quotidienne ! Ceux-là, les pauvres, sans s'en douter, s'intoxiquent à jet continu.

Le travail digestif est, en effet, tout à la fois mécanique et chimique. Il faut que l'intestin se contracte pour expulser les résidus alimentaires, en même temps que les sécrétions glandulaires préparent et facilitent l'expulsion. Que l'un quelconque de ces deux « services » vienne à chômer, et rien ne va plus. C'est la constipation, dont on n'a raison qu'à la condition de rétablir la fonction suspendue.

Les purgatifs n'ont pas d'autre rôle. Malheureusement, pour peu qu'ils soient énergiques (et leur efficacité dépend de leur énergie) ils s'en acquittent **trop bien** en ce sens que l'hypersécrétion qu'ils provoquent risque de dégénérer en catarrhe, et les contractions en contractures. Sans compter que leur action corrosive irrite les muqueuses et les met à vif, ouvrant ainsi la porte aux innombrables microbes pathogènes qui grouillent à faire frémir tout le long du tube digestif.

Si donc l'on abuse des purgatifs, non seulement on ne guérit pas la constipation, mais on l'aggrave d'une inflammation catarrhale qui n'est autre chose que l'amorce d'une entérite artificielle, et l'on risque de déchaîner les pires complications.

Il faut pourtant vider l'intestin d'autorité, quand il se refuse à se vider tout seul, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie.

Est-ce donc possible d'exciter d'une part les sécrétions glandulaires, d'autre part, les contractions de l'intestin, ce qu'on appelle les mouvements péristaltiques, sans brutaliser cet organe si vulnérable, sans forcer les nerfs, sans froisser les tissus ?

Oui, c'est possible, puisqu'on signale des guérisons spontanées, auxquels cas les fonctions se réveillent toutes seules, pendant que l'intestin secoue sa torpeur **proprio motu**.

A l'état normal, les sécrétions glandulaires se réamorcent automatiquement, pour ainsi dire, en vertu d'une sorte de siphonnage. Quant aux mouvements péristaltiques, ils sont tous sous la dépendance des réflexes provoqués tour à tour par le contact de la bile et par le boursouflement des **excreta** distendant et chatouillant les muqueuses.

Imaginez un médicament qui contienne non seulement de la bile, mais encore les extraits totaux de toutes les glandes intestinales, le tout associé à une substance neutre, gélatineuse, foisonnante, avide d'eau, telle que la gélose, qui, aussitôt introduite dans l'intestin, n'aura rien de plus pressé que de se gonfler et de faire éponge. Il est évident que les tuniques intestinales vont recommencer à se contracter, en même temps que les glandes vont recommencer à sécréter, comme si elles n'avaient (ce qui est la vérité) que ça à faire. Ce sera positivement une rééducation de l'intestin, définitivement relevé du péché de paresse.

Ce médicament existe : **c'est le JUBOL, le merveilleux rééducateur de l'intestin** qui a fait le tour du monde, avec un succès chaque jour grandissant. C'est le laxatif le plus employé à l'heure actuelle.

D. DAURIAN.

N. B. — On trouve le JUBOL *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. La boîte, franco 5 frs. ; la cure intégrale (6 boîtes), franco, 27 frs.*

82e Année. Vendredi 30 Mars 1917. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Rome; Lettre aux soldats et marins, à l'occasion des Pâques; Pour les Orphelins de la Guerre; Décès.

II. Partie non officielle. — La Procession des Rameaux.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires; Nécrologie: M. Ch. Lichou et M. Y.-F. Roudaut; Pèlerinages des jeunes conscrits; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Avril. — Dimanche des Rameaux. **Semi-double. Violet.**

A vêpres, mémoire de S. François de Paule, Confesseur.

Lundi, 2. — De la Férie. Violet.

Mardi, 3. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 4. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 5. — JEUDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 6. — VENDREDI-SAINT. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 7. — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe.

Dimanche, 8. — DIMANCHE DE PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. du 1er au 2 Avril.
Hôpital de Quimper . . . . . du 3 au 4 —

Pas d'exposition, les 5, 6 et 7 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — En réponse à l'hommage de sa dernière Lettre pastorale, Monseigneur a reçu du cardinal Gasparri la Lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA — Dal Vaticano, 16 Mars 1917.

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père a daigné agréer avec une paternelle bienveillance l'hommage de la Lettre pastorale que je me suis empressé de Lui présenter de la part de Votre Grandeur.

Votre zèle apostolique vous a inspiré la bienfaisante pensée de communiquer les impressions recueillies durant votre récent séjour au Séminaire français, dans la Ville éternelle et aux pieds du Souverain Pontife, et de mettre ainsi les âmes de vos chers diocésains en contact plus intime avec le Vicaire de Jésus-Christ, afin de contribuer à fortifier leurs sentiments de confiante obéissance envers Lui.

Le Saint Père Se plaît à vous en exprimer Son auguste satisfaction et, de grand cœur, Il vous accorde à vous-même, au clergé, aux fidèles de votre diocèse, la Bénédiction Apostolique.

Je vous remercie personnellement pour l'exemplaire de votre Lettre que vous m'avez gracieusement adressé, et vous prie, Monseigneur, de recevoir l'expression de mes sentiments dévoués, en Notre Seigneur.

P. card. GASPARRI.

A Sa Grandeur Monseigneur Adolphe Duparc, évêque de Quimper.

II. Lettre aux soldats et marins, à l'occasion des Pâques (1).

MES CHERS AMIS,

Au moment où je vous adresse cette Lettre du temps de Pâque, nos conscrits de la classe 18 se préparent, par des pèlerinages et des retraites, à rejoindre les casernes et les camps d'instruction qui les attendent. J'ai prié avec eux pour vous : et, en leur nom, au retour de Rumengol, à la la veille des réunions du Folgoët et de la Salette, j'apporte à

(1) Nous avons fait adresser à MM. les Doyens un certain nombre d'exemplaires ; s'il n'est pas suffisant, MM. les Recteurs voudront bien s'adresser directement au Secrétariat de l'Evêché.

votre courage et à votre endurance l'hommage de leur jeune bravoure.

J'ajoute à cet hommage ma bénédiction.

La bénédiction d'un Evêque, aux soldats et aux marins de son diocèse, en temps de guerre, renferme à la fois un éloge et un remerciement, un souhait et une exhortation.

L'éloge et le remerciement qui vous viennent de la France entière sont assurément sans prix, et vous devez en être fiers. Je viens vous parler au nom d'une autorité plus haute encore, celle de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mieux qu'aucun de nous, mieux que vos chefs eux-mêmes, il connaît la valeur de vos sacrifices prolongés. Il saura les utiliser pour le salut de la Patrie. A la récompense naturelle que méritent vos efforts, il ajoutera abondamment, j'en suis sûr, la récompense surnaturelle due à l'esprit de foi qui anime votre héroïsme chrétien, et j'espère que cette double récompense s'appliquera aussi à vos familles, dont l'ardeur à la prière et au travail égale votre dévouement militaire.

En vous remerciant, je souhaite avec vous la victoire et la paix. L'ennemi a beau faire, elles s'annoncent l'une et l'autre. Les grands résultats déjà obtenus, les préparatifs nouveaux auxquels vous participez, ne permettent plus de douter que, du côté des hommes, tout soit prévu pour le succès final. Du côté de Dieu, rien ne manquera non plus. Vos parents, vos amis, tous les catholiques fervents multiplient pour vous les pénitences et les prières. C'est un assaut d'ordre spirituel, aussi plein d'élan que l'assaut de vos armes, et qui finira par entraîner la volonté divine, déjà nettement favorable à nos vœux.

Pour compléter ce souhait, je dois vous exhorter à la résistance généreuse jusqu'au bout, et jusqu'au bout à la pleine fidélité à vos devoirs religieux.

La résistance jusqu'au bout. Aucun de nous n'aime la guerre. Nous souffrons tous de vos souffrances personnelles et de la gêne de vos familles. Mais les chefs de l'Etat nous déclarent, et tous les bons Français pensent comme eux, que la paix ne peut être juste, féconde et durable, qu'après le châtiment de l'agresseur, la réparation des injustices commises, l'établissement des garanties nécessaires pour l'avenir. Le grand effort doit se poursuivre jusqu'à ce que ce résultat soit assuré. Ainsi seulement les sacrifices déjà consentis porteront enfin leurs fruits.

La fidélité à Dieu hâtera cette heure, attendue depuis trois ans bientôt. Soyez aussi bons chrétiens que bons soldats. Remplissez vos devoirs religieux comme si vous étiez dans vos paroisses. Le sacrement de Pénitence fait retrouver aux âmes leur pureté, et les arme contre l'alcoolisme et la débauche. L'Eucharistie soutient le courage, affermit la confiance, fortifie la volonté. Méditez, dans vos âmes bretonnes, la pa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

role douce et pressante de Notre Seigneur Jésus-Christ : « Veillez et priez... Si vous ne mangez la chair du Christ et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous... Soyez prêts, car le Fils de l'Homme viendra au moment où vous y penserez le moins. »

C'est la dernière fois, je l'espère, que j'aurai l'occasion de vous rappeler les Pâques du temps de guerre.

Puissiez-vous, l'année prochaine, les recevoir, avec vos familles, dans vos églises paroissiales, et y chanter tous ensemble le *Te Deum* de la Victoire.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 19 Mars 1917, en la fête de S. Joseph.

III. Pour les Orphelins de la Guerre. — Monseigneur a reçu la communication suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Le Comité de la *Journée des Orphelins de la Guerre,* dans lequel les représentants des œuvres religieuses figurent pour un quart des membres, se permet de faire appel au bienveillant concours de Votre Grandeur, pour l'aider à continuer son action.

» Notre Comité a décidé, à l'exemple des autres *Journées,* de répandre, sous une forme plus artistique, l'insigne qui a obtenu, plus que les autres, la faveur du public, pendant la *Journée* du 1er Novembre. Nous espérons que les paroisses et les œuvres qui ont bénéficié des subventions du Comité, voudront bien, avec l'autorisation de Votre Grandeur, nous aider dans ce nouvel effort. Nous nous sommes toujours efforcés de faire la part égale entre tous les orphelins de France, et la *Semaine religieuse* de Paris voulait bien, récemment, louer notre esprit de parfaite équité. Aussi osons-nous espérer, Monseigneur, que Votre Grandeur appuiera, avec la même bienveillance que S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, notre démarche auprès de Messieurs les Curés de votre diocèse.

» Nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien agréer déjà l'expression de nos sentiments reconnaissants et notre très profond respect.

» Pour le Comité d'Attribution :

» *Le Secrétaire général,* — *Le Président,*
» F. LAVIGNON. — P. APPELL. »

Monseigneur invite MM. les Curés et Recteurs à recommander cette initiative du Comité d'Attribution aux personnes et aux œuvres qui ont travaillé à assurer le succès des *Journées des Orphelins,* et à la favoriser eux-mêmes par les moyens en leur pouvoir.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Roudaut Yves-François-Marie, prêtre instituteur à Saint-Martin de Brest, décédé le 24 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Procession des Rameaux.

Cette cérémonie, pleine d'un lyrisme qui revêt une si admirable forme dramatique, est évidemment empruntée au récitatif sacré chanté pour la translation de l'Arche à la montagne de Sion, et que l'on trouve dans le XXVIIIe psaume. Tandis que la procession gravit la montagne, le chœur demande : « Qui montera sur la montagne du Seigneur ? Qui s'arrêtera dans son sanctuaire ? » Un autre chœur répond : « Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur, qui n'a pas reçu son âme en vain, qui n'a jamais été parjure. » Alors, le premier chœur, trouvant la porte du tabernacle fermée, reprend : « Ouvrez-vous, ô portes ! Ouvrez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera ! » Tout le reste du dialogue biblique est presque identique au dialogue du dimanche des Rameaux. De sorte que l'Eglise, avec ce génie profondément catholique qui lui est propre, rappelle en même temps l'entrée du Christ à Jérusalem et la translation de l'Arche, qui était la figure du Christ, sur la montagne de Sion, en même temps, les souvenirs de l'Ancien Testament aux souvenirs du Nouveau, de manière à renouer ensemble tous les âges dans une cérémonie qui a, à la fois, un sens historique, un sens prophétique et un sens profondément symbolique, car le triomphe du Christ entrant à Jérusalem est l'image du triomphe éternel qui attend le chrétien fidèle dans l'autre vie, et ces palmes qui se flétrissent si vite sont le symbole des palmes immortelles qui fleurissent au ciel et sur lesquelles le temps n'a plus de prise.

Il est un autre caractère, une autre face de ce magnifique symbolisme de l'Eglise catholique qu'il faut étudier pour avoir une intelligence complète des fêtes et des cérémonies du culte. Ainsi, dans cette belle fête du dimanche des Rameaux, nous retrouvons comme un reflet de la victoire définitive de l'Eglise après les persécutions des siècles de martyrs. Ces chants glorieux, ces palmes triomphales figurent à la fois le triomphe du Sauveur à Jérusalem et le triomphe du christianisme dans l'empire romain. Il prenait ainsi possession de l'espace, de la lumière, de l'empire et des nations. Il se montrait en plein jour, il marchait dans sa gloire et dans sa liberté.

On appelait autrefois le dimanche des Rameaux *Pâques fleuries,* doux et poétique nom motivé par l'usage où l'on était de porter des fleurs à la procession. Cette fête est une de celles qui sont entrées le plus profondément dans les mœurs. Ceux qui oublient le catholicisme pendant le reste de l'année s'en souviennent ce jour-là. Le rameau bénit a sa place marquée dans les plus humbles comme dans les plus magnifiques demeures. Attaché au-dessus du lit des vivants, il leur rappelle, chaque soir, le triomphateur paci-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fique qui a donné tout son sang pour conquérir nos âmes à l'immortalité. Quand la mort est venue frapper à la porte d'une maison, le rameau bénit de l'année apparaît encore à côté de la croix, sur le corps de celui qui n'est plus, comme un fragment de la couronne du ciel que le Christ lui réserve dans un monde meilleur.

La procession triomphale des Rameaux est contemporaine de l'affranchissement et du triomphe de l'Eglise sous Constantin, et elle est en même temps l'image de la commémoration annuelle. A Constantinople, l'empereur ne manquait jamais d'y assister ; on lui réservait l'honneur de distribuer lui-même, aux premiers dignitaires de l'empire, les palmes qu'on portait à la procession. Cet usage remonte à une aussi haute antiquité en Occident. L'ancien calendrier romain, en usage au IVe siècle, selon Martène, mentionne ces cérémonies. Quelques oraisons du Sacramentaire de saint Grégoire ne permettent pas de douter qu'elles fussent observées dans toutes les Eglises d'Occident, vers la fin du Ve siècle.

Un souvenir historique plein d'intérêt se rattache à l'hymne *Gloria, laus et honor tibi sit Rex, Christe,* qu'on chante au retour de procession. Cet hymne fut composé par Théodulphe, évêque d'Orléans, vers 818. Voici dans quelles circonstances. Louis le Débonnaire, qui soupçonnait cet évêque d'avoir pris part à la conspiration de Bernard d'Italie, l'avait fait enfermer dans les prisons d'Angers. Le prisonnier, ayant appris que le roi viendrait à Angers pour la fête des Rameaux, composa cette belle ode chrétienne et la fit chanter par des enfants au moment où la procession, suivie par l'empereur, passait devant la prison. Louis le Débonnaire, touché de ce chant, qui sortait de la demeure de la captivité pour louer le Christ, ordonna non seulement que Théodulphe fût mis en liberté, mais qu'il fût rétabli sur son siège.

Depuis ce temps, l'hymne de Théodulphe a été chanté dans tout le monde chrétien. Disons aussi que c'était la coutume de porter solennellement à la procession, après la bénédiction des rameaux, les Evangiles posés sur un riche coussin environnés de cierges. Ce triomphe de la parole écrite du Christ était une belle image du Verbe éternel. Dans d'autres endroits, on portait le Saint-Sacrement lui-même, pour retracer d'une manière plus frappante encore, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus vivante, le triomphe du Christ.

La procession est la seule partie du dimanche des Rameaux qui soit consacrée à l'expression de la joie. Dès que cette cérémonie est terminée, le sentiment de la douleur prend le dessus, et répand une teinte de tristesse sur tout le reste de l'office. Le Christ a triomphé, le peuple a crié sur son passage : *Hosanna au Fils de David !* Mais combien peu durera ce triomphe et quels périls menacent l'humble triomphateur !

La belle Epître de saint Paul qui rappelle « que le Christ s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix » ; la Passion selon saint Matthieu, qui fait assister les chrétiens à la mort de Celui au triomphe duquel ils viennent d'assister, ramènent les esprits vers

ces douloureuses pensées. Le deuil de l'Eglise, un moment suspendu, recommence. Le rayon qui a éclairé un instant les ombres s'éteint, et les ténèbres vont paraître plus profondes encore. « Ce n'est pas sans raison, dit saint Bernard, que l'Eglise agit ainsi, elle nous montre par là qu'il ne faut pas s'assurer vainement sur les joies du siècle, qui sont bientôt terminées par la tristesse qui leur succède, et que, pour ne pas être au nombre des insensés que la prospérité aveugle et conduit aux abimes, il faut suivre le conseil du Sage, qui nous avertit de nous souvenir des mauvais jours au milieu des plus heureux jours de notre vie.

(Etudes sur la Semaine Sainte.) ALFRED NETTEMENT.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 1er Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8 heures et 8 h. 1/2, grand'messe à 9 h. 1/2, précédée de la bénédiction des Rameaux et de la procession : messe basse à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la Station, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, sermon breton de la Passion, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi*, l'instruction, à 8 heures, est réservée aux hommes.

Mercredi, jeudi et *vendredi :* à 4 heures, chant de l'office des Ténèbres.

Jeudi-Saint : à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand'messe, bénédiction des Saintes Huiles. A 2 heures, cérémonie du lavement des pieds. A 8 heures, Heure Sainte, instruction.

Vendredi-Saint : office à 9 h. 1/2, quête pour les Lieux-Saints. A 3 heures, Chemin de la Croix. A 8 heures, sermon français de la Passion, bénédiction de la vraie Croix.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe.

Le soir, après 8 heures, confession des hommes, seuls.

Dimanche de Pâques : communion générale des hommes, à 7 heures. Grand'messe pontificale. Après les vêpres, clôture de la Station de Carême.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux :* messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures moins un quart et 11 h. 1/2.

A 7 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille ; clôture de leur retraite.

A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, grand'messe.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. Procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Associés de la Confrérie des Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite pascale des hommes : 1° dimanche des Rameaux, à 8 heures du soir, instruction par le R. P. Robert, bénédiction du Saint-Sacrement ; 2° lundi, mardi et mercredi, chaque soir, à 8 heures, réunion pour les hommes, seuls, Salut.

Nous invitons instamment tous les hommes qui ne sont pas au front à bien préparer leurs Pâques et à prier pour ceux qui combattent pour la France.

Le *Jeudi-Saint :* à 8 heures, office solennel. A 7 heures, on donnera la sainte communion aux personnes qui ne pourraient pas rester à jeun. — Le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soir, à 8 heures, Heure Sainte pour tous les fidèles, prêchée par R. P. Prédicateur du Carême.

Le *Vendredi-Saint* : office solennel à 8 heures. Chemin de la Croix en commun, à 3 heures.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi-Saint, 2 Avril :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Nécrologie. — I. M. CHARLES LICHOU, *Recteur de Santec.* — Dans la nuit du samedi au 4e dimanche du Carême, Dieu a rappelé à lui M. le Recteur de Santec. La mort a été brusque. Dans la journée, le bon Recteur avait vaqué à ses occupations ordinaires.

Mais depuis longtemps, il souffrait, dans la région du cœur, d'un malaise, qui prenait parfois des proportions inquiétantes. Le mal s'aggrava surtout, il y a deux ans, par suite du surcroit de fatigue que lui imposa le départ de son vicaire. La prudence conseillait des ménagements. Le zélé pasteur ne changea rien à son train de vie. Catéchismes journaliers, fréquentes visites aux malades, assiduité matinale au confessionnal, même quand sa messe était tardive, sur aucun point, il ne voulut se relâcher.

Et cependant, on a pu le constater, le bon Recteur était sans illusion sur son état. La crise qui l'a emporté a été de courte durée. Elle ne lui laissa que le temps de prendre ses dernières dispositions et de renouveler une dernière fois l'offrande de sa vie au divin Maître.

Prêtre humble et modeste, qui faisait sans bruit l'œuvre de Dieu, notre confrère avait, en outre, et à un degré peu ordinaire, les qualités qui gagnent promptement les cœurs. Partout où il exerça le ministère, à Bohars, dont il fut le vicaire, pendant dix-huit ans, à Lanarvily, qui fut son premier poste de recteur, aussi bien qu'à Santec, M. Lichou sut toujours se faire universellement aimer. Il était si bon, si bienveillant, il faisait à tous, même aux heures où il souffrait le plus, un si cordial accueil ! A-t-il jamais, je ne dis pas rebuté, mais seulement quelque peu froissé personne !

Cette mansuétude, qui faisait le fond de sa nature, il ne s'en départait pas, en chaire. Homme de devoir, il ne taisait pas ce qu'il fallait dire. Mais, avec saint François de Sales, il pensait que « l'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre », et lorsqu'il avait à réprimander, il y mettait une telle bénignité, qu'il touchait les cœurs, sans jamais blesser. Aussi, ce bon prêtre laisse-t-il une mémoire vénérée et bénie dans toutes les paroisses qu'il a évangélisées, comme auprès de tous ceux qui l'ont connu.

— II. M. ROUDAUT, *Prêtre Instituteur à Saint-Martin de Brest.* — Dimanche, 25 Mars, ont eu lieu, à Plouguerneau, les obsèques de M. Roudaut (Yves-François-Marie), ancien directeur de l'école libre de Saint-Martin de Brest, né à Plouguerneau en 1887.

Il appartenait à une famille remarquable entre toutes par le nombre de ses membres qui se sont donnés à Dieu dans l'état ecclésiastique ou dans les congrégations religieuses. Il fut enfant

de chœur, ainsi qu'un grand nombre de ses confrères dans le sacerdoce. Il était doué d'une voix souple et harmonieuse, et l'on n'a pas encore oublié, après vingt ans, l'effet produit lorsqu'il inaugura, à Plouguerneau, le chant des Leçons du premier nocturne de Noël, importé de Solesmes ; il le fit avec une précision, une aisance et une âme à rendre jalouse une schola de séminaristes. On eût dit qu'il comprenait déjà le latin, qu'il n'avait pas encore commencé à étudier. On se rappelle aussi avec quelle perfection, quel recueillement profond, quelle tenue pieuse, édifiante, malheureusement trop rare chez les enfants de chœur, il remplissait les fonctions de servant de messe. Personne ne fut donc surpris en apprenant qu'il se destinait à l'état ecclésiastique.

Il reçut les premières leçons de latin d'un des vicaires de la paroisse, fit ses études secondaires au collège de Lesneven, et entra au Grand Séminaire de Quimper, où bientôt on lui confia le soin de la sacristie. Peu après, il fut, avec ses confrères, violemment chassé de cette Maison, et il se dépensa sans compter, rendant, par son activité, des services inappréciables au Séminaire et à ses confrères, durant les jours et les nuits qui précédèrent cette douloureuse expulsion.

Il n'était encore que diacre lorsqu'il fut nommé instituteur à l'école de Saint-Martin de Brest, et au bout de deux ans, quelques mois après son ordination sacerdotale (1912), il prenait la direction de cette importante maison. Il avait montré de l'autorité, de la distinction, de la science pédagogique, du goût classique, un sens profondément chrétien dans l'enseignement des matières dont il fut chargé, et ce jeune directeur semblait appelé à accentuer de plus en plus la prospérité de l'école dont il avait assumé la charge et pris la responsabilité. Il était prêtre avant tout, et il avait une vue très haute et très complète de son devoir. Il sentait toute l'importance de sa fonction pour la formation des enfants qui lui étaient confiés ; et la confiance que lui montraient les parents prouvait la valeur du maître et de l'éducateur.

Il aimait cette vie d'instituteur ; pourquoi faut-il qu'elle soit si fatigante ? On avait cru qu'il aurait fourni une longue carrière : il semblait jouir d'une bonne santé ; mais Dieu a voulu, sans doute, hâter la récompense de son généreux serviteur.

La guerre survint, et l'arrachant à ses fonctions, rappela sous les drapeaux l'ancien sous-officier. Les neuf mois qu'il passa aux tranchées ruinèrent sa santé. Il dut être réformé. Après quelques mois passés dans sa famille, il se retira pour un temps sous le toit si accueillant d'un ancien vicaire de Plouguerneau, dont il avait, comme tous les séminaristes, fréquemment expérimenté l'affection plus que paternelle. Etait-ce bien le repos qu'il y cherchait ? Le repos ! il ne savait et ne voulait pas s'y condamner. L'inaction absolue lui eût paru un suicide, et devant faire le sacrifice de sa vie, il aima mieux la donner en se dépensant pour les âmes, risquât-il de hâter de quelques semaines la mort qu'il sentait venir avec une rapidité que n'eût pas laissé entrevoir sa constitution

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jadis vigoureuse. Réfractaire aux conseils de prudence des médecins, il confessa et remplit diverses fonctions du ministère jusqu'à ce que l'épuisement de ses forces vint le condamner au repos absolu.

Depuis quelques mois, M. Roudaut luttait courageusement contre la maladie. Lorsqu'il eut perdu tout espoir de recouvrer la santé, il fit généreusement le sacrifice de sa vie, et se prépara à paraître devant Dieu. Désireux de mourir dans sa famille, il rentra à Plouguerneau, et ne s'occupa plus que de son éternité. Il avait interdit à ceux dont il avait été, malgré sa jeunesse, le guide apprécié et le directeur religieusement écouté, toute correspondance, marque d'attachement et autre démarche qui eût été de nature à le détourner de l'unique affaire dont il voulût désormais s'occuper, se préparer à paraître devant Dieu. Et la consigne qu'il avait imposée fut fidèlement exécutée. Quoi qu'il en coûtât à nombre de personnes, on obéit à son désir qu'on savait si impérieux ; et l'on s'abstint de lui témoigner directement l'attachement plein de vénération qu'il avait su conquérir.

M. Roudaut n'a passé que quelques mois à Carantec ; cependant, tous ceux qui l'ont approché ont apprécié son zèle, son ardeur pour le bien des âmes, et admiré son dévouement, son abnégation, son assiduité au saint tribunal ; l'on se plaignait seulement de l'indiscrétion de nombreuses personnes qui assiégeaient son confessionnal, sans songer qu'on venait soi-même de commettre la même faute, et de chercher auprès de lui la direction que, par pitié pour sa santé, on eût voulu voir les autres s'abstenir de lui demander. Le groupe relativement important de personnes qui sont venues de Carantec assister à ses funérailles manifestait en quelle estime et en quelle affection elles le tenaient. Lui-même, nous le savons, le leur rendait, tout en se gardant de laisser voir ni même deviner ses sentiments.

Il craignait d'être longtemps, pour ceux qui l'entouraient de leurs soins, une cause de fatigues et d'embarras, et souhaitait, pour cette raison, que son état de langueur ne se prolongeât point. Dieu ne lui a pas refusé cette satisfaction ; il a pu se lever jusqu'à la veille de sa mort, et quelques heures à peine avant de rendre le dernier soupir, il avait reçu l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Notre Seigneur a reçu son âme le samedi, jour consacré à sa sainte Mère, la veille de son Annonciation, pour assurer au mourant la protection spéciale de cette Bienheureuse Vierge ; et nous aimons à espérer que le Vénérable Michel Le Nobletz, à l'ermitage duquel il servit fréquemment la messe, durant ses vacances de séminariste, lui aura réservé l'accueil le plus favorable.

R. I. P.

Pèlerinages des jeunes conscrits. — Les trois pèlerinages auxquels viennent de prendre part les conscrits de la classe 18 ont été fort inégalement favorisés par le temps. Tandis qu'à Rumengol, le 18 Mars, un gai soleil de printemps souriait à l'ardente jeunesse accourue de tous côtés, au Folgoat, le 25, et surtout

à la Salette, le 26, l'hiver reparaissait avec ses violentes bourrasques et ses âpres rigueurs. Mais nos jeunes Bretons sont intrépides ; ils ne se laissèrent arrêter ni par les intempéries, ni par les longues distances, ni par l'absence des moyens habituels de locomotion. Ils vinrent très nomberux à ces trois sanctuaires préférés de la Cornouaille, du Léon et du Trégnier, et partout montrèrent le même esprit de foi et la même piété.

A ces jeunes gens beaucoup de parents s'étaient joints, voulant confier à la Mère compatissante de Jésus leur tristesse et leurs inquiétudes, et recommander à sa maternelle protection ces chers enfants, que la Patrie réclame, mais que la tendresse et l'affection voudraient retenir au foyer.

Et cette foule de pèlerins, pénétrés des mêmes pensées et des mêmes émotions, suivirent avec recueillement et avec piété les offices religieux de la journée, en s'y associant par le chant et par la prière. M. l'abbé Moënner, au Folgoat, M. l'abbé Kervella, à la Salette, par de belles et touchantes instructions bretonnes, surent raviver encore ces sentiments d'ardente piété et d'inaltérable confiance en Jésus et en sa divine Mère.

Monseigneur avait tenu à présider lui-même ces pieux pèlerinages. Sa Grandeur ne manqua pas de faire entendre aux enfants qui vont quitter leur famille et aux parents qui, le cœur gros, vont les voir partir, ses sages conseils et ses paternelles exhortations.

La *Semaine religieuse* publiera, dans son prochain numéro, un résumé de son allocution.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

22 Février 1917. — Nos déplacements successifs, et le froid intense qui a, du reste, également sévi en Bretagne, ont occasionné un peu de retard dans ma correspondance.

Nous devons remercier la Providence d'avoir permis que nous fussions relevés de notre secteur juste au moment où la température devenait par trop inclémente. Logés dans des granges spacieuses, il est vrai, mais garnies de bonne paille fraîche, nos braves soldats ont pu se reposer des fatigues de leur séjour un peu prolongé aux tranchées.

Cette période de repos est l'occasion pour l'aumônier de grouper chaque jour ses chers paroissiens, de les instruire sur notre sainte religion et de leur parler de tout ce qui serait de nature à entretenir ou développer leur piété et leur ardeur patriotique.

Hélas ! cette fois, je ne suis pas bien servi par les circonstances. Tout un bataillon se trouve isolé dans un village qui ne possède pas d'église. Là, pas de réunions du soir. Je dois me contenter de quelques visites dans la semaine, et surtout le samedi pour annoncer la messe du lendemain. J'ai établi ma résidence dans un autre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

village où se trouve la plus grosse fraction du régiment. Là, nous avons la joie de constater que nos réunions sont de plus en plus fréquentées. Le prêtre-brancardier du bataillon s'occupe des chants et il s'y entend bien ; il a formé des chœurs à plusieurs voix avec le concours des soldats et des enfants du village. Une ou deux fois par semaine, nous chantons des cantiques bretons ; ce sont, en effet, les Bretons qui viennent le plus assidûment aux réunions. En plus des causeries du soir, nous avons l'intention de faire nos prédications du dimanche sur les fins dernières. Ce sont les sujets qui conviennent en ce temps du Carême. A l'approche du temps pascal, nous ferons en sorte, si les circonstances le permettent, d'avoir une petite retraite.

Grâces à Dieu ! Notre dévotion du Rosaire vivant progresse toujours, mais lentement ; nous n'avons pas encore pu remplacer les 56 pertes que nous ont occasionnées les combats de Novembre. Notre confrérie compte, en ce moment, 223 membres (au lieu de 252, fin Octobre).

Une autre dévotion qui croît également peu à peu, c'est la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Chaque semaine, nous enregistrons de nouvelles consécrations au Sacré Cœur de Jésus. J. F.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

62e ANNÉE. Vendredi 6 Avril 1917. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Comptabilité paroissiale.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Ordination ; Enseignement libre ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Allocution de Monseigneur l'Evêque aux jeunes gens de la classe 18 et à leurs familles ; Institution Saint-Vincent ; Lesneven : Retraites de Conscrits ; Un communiqué de la *Semaine religieuse* de Poitiers ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — La Liturgie grecque des Funérailles.

V. — Bibliographie bretonne.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Avril. — RÉSURRECTION DE N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Lundi, 9. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 10. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 15. — QUASIMODO.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest.		8 Avril.
Communauté de la Norgard	du 9 au 10	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas . . .	du 11 au 12	—
Hôpital de Quimperlé.	du 13 au 14	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Comptabilité paroissiale. — Dans toutes les paroisses, le Conseil paroissial devra être convoqué en séance ordinaire, le dimanche de Quasimodo, pour l'examen du Compte de 1916 et l'établissement du Budget de 1918.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de se conformer très exactement aux indications qui leur sont données pour l'expédition des pièces de comptabilité : les pièces doivent être adressées *sous enveloppe fermée,* comme une lettre ordinaire non recommandée, à *M. le Vicaire général,* sans désignation de personne, dans *le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Il faut y joindre un timbre pour la réponse. — On doit éviter de mettre, sous le même pli, des correspondances se rapportant à un autre objet, ou demandant une prompte réponse ; toute communication de ce genre doit faire l'objet d'un envoi séparé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Avril 1917 : **LES ŒUVRES DE CHARITÉ EN TEMPS DE GUERRE**

Quels sont ceux que doivent soulager et aider ces œuvres de charité ? Tous ceux d'abord qui souffrent à l'avant : soldats des tranchées, marins de nos flottes ; ce sont tous ceux que vient accabler le poids de l'invasion étrangère, et qui pleurent au delà des lignes ennemies ; ce sont tous ceux qu'enserrent les liens de l'interminable captivité ; ce sont encore, au milieu de nous, tous ceux et toutes celles dont le bonheur a été broyé par la tempête : Français chassés de leurs provinces occupées par l'envahisseur, pauvres veuves dont le mari est enseveli dans les cimetières indéfinis du front, vieux parents privés de leurs fils, petits enfants sans père.

Il y aura ensuite les crises de l'après-guerre auxquelles il faudra porter remède.

A toutes ces indigences et à toutes ces infortunes, c'est la charité, la charité surtout, parce qu'elle est la grande force d'union, qui devra apporter secours et consolations. Elle est le précepte du Seigneur. A défaut de toute autre considération, cela suffirait pour nous rendre chères les œuvres de charité relatives aux victimes de la guerre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 8 Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale), et midi. A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français, clôture de la Station de Carême, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Ce jour et les deux jours suivants, après la bénédiction du Saint-Sacrement, procession à l'intérieur de la cathédrale, au chant de *O filii et filiæ.*

Lundi de Pâques : offices aux mêmes heures que la veille ; il n'y a pas de messe de midi.

Mardi de Pâques : comme la veille.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi-Saint :* 3 heures, Chemin de la Croix, prêché par le R. P. Robert. A 8 heures, sermon sur la Passion de N. S. J.-C.

Samedi-Saint : 8 heures du matin, office solennel. — Confession le matin, l'après-midi à partir de 2 heures. Le soir, à 6 heures et après 8 heures, les hommes sont confessés les premiers.

Dimanche de Pâques : 1re messe à 6 heures. A 7 heures, messe et communion générale des hommes. A 8 heures, messe des enfants. Messes à 9 heures et à 11 h. 1/2. La grand'messe solennelle à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures ; dernière instruction du P. prédicateur, bénédiction du Saint-Sacrement. — Immédiatement après vêpres, confessions.

Lundi de Pâques : messes à 6 heures et à 7 heures. La grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, prières pour la France.

Mardi de Pâques : offices aux mêmes heures. A 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

N. B. — Toute cette semaine, confession le matin et l'après-midi, à partir de 2 heures.

Ordination. — Monseigneur l'Evêque fera, lundi prochain, 9 Avril, dans la chapelle du Grand Séminaire, une Ordination particulière en faveur des séminaristes appelés sous les drapeaux. L'Ordination commencera à 8 heures, et comprendra 4 minorés et 7 tonsurés. Nous recommandons très instamment les ordinands aux prières de tous les fidèles du diocèse.

Enseignement libre. — Nous supplions MM. les Curés et Recteurs, MM. les Directeurs et MMlles les Directrices de rechercher, pour nous les signaler, les jeunes gens et jeunes filles susceptibles d'être employés pour l'enseignement ou la surveillance. L'appel de la classe 1918, va, en effet, créer de nombreux vides et accroître encore les difficultés. Il y aura à envisager des fermetures de classes ou d'écoles si l'on ne nous vient pas en aide, et le recrutement ne peut être assuré que si tous les principaux intéressés veulent bien, chacun dans son rayon, prendre la peine de s'en préoccuper d'un point de vue général et diocésain.

Aux renseignements ordinaires (âge, diplôme, etc.) qui nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seraient fournis, prière d'ajouter, pour ce qui concerne les jeunes filles, si nous pourrions compter sur elles, le cas échéant, pour des classes de garçons.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Toutes les Œuvres fondées pour secourir les orphelins de la guerre se sont préoccupées de prévenir un abus qui tournerait au détriment des vrais nécessiteux ; c'est l'abus des *doubles emplois*.

Le *Secours National*, aidé par l'Office central des Œuvres de Bienfaisance, a pu exercer sur ce sujet un contrôle efficace, et plusieurs de nos orphelins que nous lui avons présentés ont été écartés parce qu'ils étaient secourus par d'autres œuvres : l'Œuvre des Orphelins de la Mer, celle de l'Adoption familiale, certaines Mutualités syndicales, la Fraternité Américaine, etc.

Le Bureau diocésain attire sur ce point l'attention de MM. les Curés et Recteurs, et de leurs Comités locaux. Qu'ils signalent les enfants qui reçoivent déjà des secours. Qu'ils s'abstiennent de leur distribuer ceux que le Comité diocésain les charge de remettre, s'ils découvrent que des secours ont été reçus d'autre part.

Nos subventions iront alors plus sûrement à des besoins réels, sans crainte de gaspillages.

***

Par arrêté ministériel en date du 15 Mars 1917, notifié le 3 Avril, l'*Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre* a été autorisée dans les conditions prévues par la loi du 30 Mai et le décret des 18 et 25 Septembre 1916.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

aux Jeunes Gens de la Classe 18 et à leurs Familles.

Invenerunt illum in Templo.
Ils retrouvèrent leur Fils dans le Temple.
(S. Luc, II, 46.)

Mes Frères,

Cette allocution aux conscrits de la classe 18 s'adresse aussi à leurs familles.

Vous connaissez la scène de l'Evangile à laquelle est emprunté le texte que je viens de citer. Elle évoque le souvenir des angoisses de saint Joseph et de la Sainte Vierge, perdant leur divin Fils encore adolescent, sur la route de Jérusalem à Nazareth, et le retrouvant enfin dans le Temple.

J'ai pensé que les parents qui m'écoutent sont sur le point de voir leur échapper pour quelque temps leurs fils, et qu'ils feront bien de demander aux deux chefs de la Sainte Famille la grâce de retrouver toujours leurs jeunes soldats dans la compagnie de Dieu, au temple. Et j'ai pensé aussi que leurs fils ont de grandes résolutions à prendre devant les saints autels avant d'entrer dans leur carrière de danger et

de gloire, et qu'ils feront bien de demander à Notre Seigneur la grâce de remplir leur mission patriotique avec les sentiments religieux qu'il a prêchés au monde.

C'est pourquoi je dois m'adresser aux parents comme aux jeunes gens.

Aux parents je parlerai brièvement.

Où ferez-vous vos adieux à vos fils, parents chrétiens ? Ni à table, ni en route, ni dans quelque gare banale. Il n'y a qu'une maison de famille où l'on peut pleurer sans faiblesse, parce que la prière y transfigure le sacrifice : c'est l'église paroissiale, demeure plus sainte encore que le Temple où Jésus fut conduit par Marie et Joseph. Dans l'église, vos enfants ont été formés à leurs devoirs envers la Patrie aussi bien qu'à leurs obligations envers Dieu. C'est de l'église, après une bonne communion faite en même temps que vous, qu'il convient de les envoyer au dévouement, et, nous l'espérons, à la victoire.

Ne vous laissez pas abattre par la pensée de leur départ. La séparation est un glaive de douleur. Vous le ressentirez comme Marie et Joseph. Mais vous n'aurez pas comme eux à demander autour de vous ce que sont devenus vos fils. Ils ne se seront pas égarés. Vous saurez qu'ils sont présents au poste que la discipline leur aura marqué, à la peine et à l'honneur. Vous en souffrirez. Vous en serez pourtant fiers. Ne pouvant pas vous offrir personnellement à Dieu et à la Patrie sur les champs de bataille, vous leur offrez ce que vous avez de plus cher. C'est la participation la plus haute au sacrifice expiatoire et rédempteur offert par la nation tout entière. Au Christ qui vint sauver le monde vous donnez chrétiennement vos fils qui vont contribuer au salut de la France.

Après leur départ, votre affection leur demeurera plus fidèle encore et plus présente qu'au foyer domestique. Vous les chercherez, à l'exemple du Père et de la Mère incomparables dont je vous traduis les leçons. C'est le cœur qui cherche les absents. Vous leur écrirez. Vous leur donnerez les avis dont ils ont toujours besoin, et qui, venant de vous, toucheront plus sûrement leur conscience à travers leur piété filiale. Vous leur ferez connaître les nouvelles du pays par vos journaux catholiques.

Cherchez-les surtout par la prière. C'est la meilleure façon d'atteindre ceux qu'on aime et de les sauvegarder. Vous pourrez dire à la sainte Mère de Dieu et à son virginal Epoux : « Votre Fils était Dieu. Et pourtant vous craigniez pour lui ! Que ne devons-nous pas craindre pour les nôtres, encore sans expérience et sans force, et bientôt exposés à tant de dangers graves pour leur âme et pour leur corps ! Souvenez-vous de votre propre angoisse, et veillez avec nous sur nos soldats. »

Ainsi, mes Frères, quand vous aurez le cœur gonflé d'inquiétude, vous irez reprendre confiance, sous le regard de Dieu et de ses Saints, dans vos églises, et l'âme des absents vous y rejoindra, malgré la distance, par une prière semblable à la vôtre.

Chers jeunes gens, c'est en effet votre église paroissiale qui sera le vrai rendez-vous de vos âmes et de celles de vos familles. Combien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de fois, sur la ligne de feu, vous entendrez, par la pensée, chanter au dedans de vous les cloches bénies de vos chapelles, évoquant vos souvenirs d'enfance, la mémoire de vos morts, les devoirs de la grande guerre, l'espérance de la victoire prochaine, et tout ce passé de notre Bretagne, qui est une si belle prédication de fidélité à Dieu et à la Patrie ! Et, aux heures tragiques, vous songerez que la paroisse tout entière, agenouillée devant Notre Seigneur Jésus-Christ, lui demande de vous soutenir dans vos fatigues, et de vous ramener vainqueurs à l'église où vous avez fait votre première veillée des armes.

Mais il ne vous suffirait pas d'être présents dans le Temple par la pensée. Vous avez reçu la foi catholique, et vous voulez, dans toutes les circonstances de votre vie, être fidèles à la loi de Dieu. Vous ne quittez pas vos paroisses comme des enfants prodigues, pour secouer le joug de devoirs sacrés et vous livrer follement à vos passions. Vous partez, au contraire, pour une vie de renoncement qu'il faudra porter parfois jusqu'à l'héroïsme. La Religion seule vous soutiendra à cette hauteur. Je dis : la Religion, envisagée non seulement dans son esprit, mais dans toutes ses pratiques, prière quotidienne, confession, communion, et messe du dimanche, hors le cas d'impossibilité. Nous ne serons plus là pour contrôler votre conduite et vous rappeler vos obligations. Mais votre conscience parlera. Vous n'êtes plus des enfants. Agissez en hommes. Est-ce que la démarche de Notre Seigneur, quittant un jour sa famille, pour s'en aller de lui-même au Temple, ne renferme pas une leçon pour la jeunesse de tous les siècles ? Ce n'est pas surtout pour satisfaire ses parents qu'il faut fréquenter l'église. C'est pour remplir un devoir personnel, qui s'impose à tout catholique, dès que la raison et la volonté sont assez formées pour que l'âme comprenne ses obligations de conscience. Vous êtes à l'âge où les jeunes gens savent qu'ils doivent une entière obéissance aux commandements de Dieu et de l'Eglise. Agissez en hommes. Assistez à la messe le dimanche et les jours de fête gardée.

Beaucoup disent : en temps de paix, à la caserne, c'est déjà difficile : que sera-ce en temps de guerre ! — Jeunes gens, d'où viendrait la difficulté plus grande en temps de guerre ? Du défaut de prêtres ? du manque d'églises ? des règlements militaires ? de l'opposition des camarades ?

Le *prêtre*, vous savez bien que vous le trouverez partout, et toujours au premier rang dans la formation à laquelle il appartient, prêt à vous édifier et à vous entraîner par son exemple aussi bien qu'à vous consoler, à vous absoudre, à vous communier. Il vous invitera à des cérémonies, intimes ou solennelles, aussi émouvantes que celles de vos Pardons de Bretagne.

Parfois, peut-être, il ne pourra vous rassembler que dans quelque église déjà dévastée par la guerre. Entrez-y avec respect, jeunes gens. Le Temple de Jérusalem connut, comme les nôtres, des blessures de guerre, après lesquelles il fallut le restaurer de fond en comble. Il n'en fut que plus digne de recevoir la visite du Messie. Les sanctuaires ruinés par la bataille sont vénérables comme des martyrs. Bénissez intérieurement le Ciel d'avoir épargné à notre province une

si douloureuse épreuve. Priez Notre Seigneur de faciliter la résurrection des églises détruites. Animez votre courage à la pensée que vous allez, à votre tour, délivrer bientôt les paroisses qui sont encore aux mains de l'ennemi. — Et, croyez-moi, voici une réflexion bonne à faire en pénétrant dans ces ruines : un édifice spirituel a été bâti en vous par le Saint-Esprit : demandez-vous si ce temple intérieur a été respecté en vous par le démon, qui fait la guerre à votre âme comme les Allemands font la guerre à votre pays, et si, dans cette œuvre de destruction, vous n'avez pas été vous-même le complice de l'envahisseur. Réparez les brèches. Relevez le sanctuaire. Rétablissez-y la vertu. Faites-y règner le Maître, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais, le plus souvent, le prêtre n'aura pas d'église à vous offrir. C'est sous bois, ou directement sous le ciel, ou même sous terre, dans une tranchée ou dans une cave, que vous devrez vous réunir autour de lui ! N'importe. L'autel chrétien y sera dressé. Cela suffit. Le culte catholique n'est pas, comme celui d'Israël, emprisonné dans les murs d'un temple unique. Nous pouvons offrir partout le sacrifice de la messe. Il y a cent vingt ans, vos pères y ont assisté dans des chaumières, sur les landes, dans des grottes, ou sur des barques en plein océan. En y assistant, demain, sur le champ de bataille ou dans le voisinage, vous vous inspirerez des sentiments de vos aïeux, et, vous associant au sacrifice de Notre Seigneur, vous l'offrirez, avec le prêtre, pour le salut de la France.

Ayant rempli ce devoir, votre âme sera en sécurité, même quand la vie de votre corps sera en péril.

Qui pourrait vous détourner de remplir ce devoir ? Vos *chefs ?* Combien d'entre eux, parmi les plus illustres, seront les premiers à vous en donner l'exemple ! Ceux mêmes qui ne pratiquent pas la Religion lui rendent pourtant justice, et reconnaissent que, dans les âmes croyantes, elle est le ressort le plus puissant du Patriotisme, comme les Allemands, de leur côté, ont signalé en elle l'âme de notre résistance nationale, pour s'excuser d'avoir fusillé tant de prêtres.

Vos *camarades ?* Il s'en trouvera, sans doute, d'indifférents ou d'hostiles à l'égard de vos croyances et de vos pratiques. Mais vous ne les offensez pas en allant à la messe. Laissez-les plaisanter, et continuez à prier pour eux. Leur âme n'est pas toujours aussi éloignée de la vôtre qu'elle le paraît. Qui sait si l'allure franche de votre piété ne les gagnera pas à la cause de Dieu ? Ceux dont ils se moquent sont surtout les catholiques timides, qui ont peur d'être vus à genoux dans un confessionnal ou à la Sainte Table. Même isolés dans un régiment sans foi, il serait indigne de vous de céder au respect humain. Mais vous ne serez pas isolés. Avec tant de compagnons d'armes, qui ont la même foi que vous, vous vous sentirez forts, autour de l'autel, où Dieu vous attend pour vous bénir, vous instruire, et vous nourrir du Pain eucharistique qui prépare les braves à tous les sacrifices.

Non, ce ne seront ni vos chefs ni vos camarades qui vous détourneront du Temple.

Jeunes gens, il n'y a que le *vice* ou l'*incrédulité* qui puissent vous faire renoncer à vos habitudes chrétiennes. Mais les familles qui ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

formé votre jeunesse vous ont-elles jamais donné ces leçons de dépravation et d'erreur ?

A ceux qui tenteraient de vous entraîner dans la voie de la perdition, contentez-vous de répondre par la grande parole qu'adressait si simplement et si filialement Notre Seigneur à saint Joseph et à la Sainte Vierge, quand ils le retrouvèrent dans le Temple : « *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse* : Je dois m'occuper des affaires de mon Père ».

Il voulait dire : « Mon Père qui est dans les cieux m'a donné une mission à remplir. Avant même d'avoir à consoler par ma présence mes parents de la terre, je me dois à ma vocation, qui est de sauver le monde par mes souffrances. »

Vous aussi, jeunes gens, vous devez vous consacrer aux affaires de votre Père qui est dans les cieux. Dieu d'abord ! D'abord donc l'observance intégrale de la loi divine. Ce programme comprend tous nos devoirs religieux et tous nos devoirs d'état. Mais vous n'y trouverez pas de place libre pour les péchés qui dégradent et qui tuent. Mes enfants, pour bien servir Dieu, il vous faut avoir l'âme toujours haute, la conscience toujours pure, la volonté toujours ferme, le cœur toujours généreux. Et j'ajoute : le corps toujours fidèle aux règles de la tempérance et de la chasteté, car c'est par elles que le corps participe lui-même à la santé de l'âme, et que les deux parties de l'être humain, la matière et l'esprit, associées dans une harmonie parfaite, deviennent capables des plus hauts exploits pour les nobles causes. Godefroy de Bouillon disait : « Si nos mains ont été fortes, c'est qu'elles étaient pures ».

Vous allez donc vous occuper des « affaires de Dieu ».

En ce moment, pour nous, Français, l'une des grandes affaires de Dieu, c'est le salut de la France.

La Patrie est une œuvre de Dieu, et ses droits sont sanctionnés par lui. En la défendant, vous lui obéissez. Affaire de Dieu.

De plus, elle a une vocation historique, en ce moment reniée par ses chefs, mais encore affirmée et servie par une élite croyante toute dévouée à l'Eglise. En aidant la France à vaincre, vous l'aidez aussi à expier ses fautes, à se réorganiser dans la vérité et la justice, et vous pouvez contribuer pour votre part à la ramener peu à peu à ses traditions de fidélité chrétienne, ce qui sera faire réussir une grande affaire de Dieu.

En outre, les intérêts spirituels et temporels de vos familles sont ici en jeu aussi bien que la vie de la France. De ces intérêts aussi, Dieu fait sa propre affaire, et il vous la confie pour que vous souteniez la cause de vos familles avec un sentiment religieux.

Enfin, c'est notre ferme espoir que votre entrée en guerre va concourir efficacement au châtiment final du Peuple qui a menti à Dieu et au monde, et au relèvement des nationalités qu'il a voulu supprimer.

Vous regarderez donc toute votre vie nouvelle comme une véritable « Affaire de Dieu ».

J'entre sur le terrain pratique. La vie de demain, le camp d'instruction, la discipline, les exercices, les marches : affaire de Dieu,

— que vous traiterez *chrétiennement*, sans y mêler ni le blasphème, ni les chansons obscènes, ni les paroles grossières, ni les lectures immorales ou impies, ni les actes indignes de vous, — mais que vous traiterez aussi *joyeusement*, selon l'exemple donné par vos jeunes aînés à leurs compagnons d'armes plus âgés, qui leur ont rendu ce témoignage : « Les jeunes sont pétris d'une autre pâte que nous : ils sont sérieux, et quand même très gais, d'une gaieté franche, naturelle, honnête ».

Puis la vie d'après-demain, dans la tranchée, sous tous les temps, au centre de tous les dangers, avec la consigne de souffrir en silence. Un étudiant, promu capitaine, disait à ses hommes : « Nous sommes les *moines* de couvents nomades, dont la règle est l'honneur, et notre honneur à nous, c'est de souffrir et d'être perpétuellement vainqueurs de notre souffrance ». Ne trouvez-vous pas que la vie militaire ainsi comprise devient vraiment une affaire de Dieu ?

Alors, quelque jour, l'élan de l'assaut, peut-être le sacrifice du sang libérateur, et, à coup sûr, la victoire, fruit du sacrifice, affaire de Dieu au suprême degré, où la Providence vous soutiendra, mais où elle comptera sur toute votre âme pour que votre bravoure devienne de l'héroïsme chrétien, un *geste de Dieu*.

Puissent vos mains triomphantes ramener ensuite dans le Temple le Drapeau de la France portant inscrits dans ses plis de nouveaux noms de victoires ! Ce jour-là, vous pourrez dire au Sacré Cœur : « Nous pensions à toi en combattant sous notre étendard. Il t'appartient. Il est rouge de notre sang, c'est le sang de la France. Par nos mains, c'est la France qui te le donne. Imprime ton image et ton nom parmi les souvenirs de la grande guerre, où tu as combattu pour nous ! »

Quand sonnera enfin pour la Patrie l'heure de retrouver la soumission à Dieu, la paix entre les citoyens, l'amour du devoir, le respect des droits de chacun, le dévouement au bien public, dont la France a si longtemps vécu ? C'est en s'éloignant de Dieu et de son temple qu'elle les a perdus. C'est en revenant vers eux qu'elle pourra les retrouver.

Jadis, à quelques années d'intervalle, la France a été consacrée à la Sainte Vierge par Louis XIII et à saint Joseph par Louis XIV.

Quelle joie et quelle fierté pour nous, si, grâce à eux, répondant aux appels prolongés de la bonté divine, la Nation, pénitente et purifiée, à travers des épreuves qui sont à la fois sa rançon et sa gloire, rentrait un jour, avec ses hommes d'Etat et ses hommes de guerre, fière de ses lois refaites et de ses frontières agrandies, dans les cathédrales bâties par nos ancêtres, et y portait, en même temps que la prière pour ses morts pleins de gloire, l'action de grâces pour ses victoires et la promesse de sa fidélité au Sacré Cœur que nous invoquons pour elle !

INSTITUTION SAINT-VINCENT. — Baccalauréats. — *Session extraordinaire de Mars : classe 1918.*

Philosophie. 3 élèves présentés, 3 reçus : Emile Favennec, de Quimperlé ; Jean Le Daré, de Lannilis (mention Assez Bien) ; Noël Person, de Pleyben (mention Assez Bien).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rhétorique. 4 élèves présentés, 3 reçus : Mathieu Bescond, de Landéda ; Jean-Louis Jacq, de Pluguffan (mention Assez Bien) ; Xavier Trellu, de Tréboul (mention Assez Bien).

LESNEVEN. — **Retraites de Conscrits.** — *Première Retraite (du 20 au 24 Mars 1917)* : 32 paroisses, 204 retraitants : Plouguin, 18 ; Plabennec, 17 ; Ploumoguer, 14 ; Plounéour-Trez, 13 ; Plouvien, 11 ; Bourg-Blanc, 11 ; Ploudaniel, 9 ; Brélès, 9 ; Milizac, 9 ; Lannilis, 8 ; Ploudalmézeau, 8 ; Kernilis, 7 ; Goulven, 6 ; Lesneven, 6 ; Guissény, 6 ; Saint-Méen, 4 ; Gouesnou, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Plouider, 4 ; Kernoués, 4 ; Tréglonou, 3 ; Landéda, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Coat-Méal, 3 ; Guilers, 3 ; Kerlouan, 3 ; Lanarvily, 3 ; Le Drennec, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Plouarzel, 1.

Deuxième Retraite (du 26 au 30 Mars 1917) : 26 paroisses, 103 retraitants : Guipavas, 12 ; Plounéventer, 9 ; Plouédern, 8 ; Plouzévédé, 6 ; Saint-Derrien, 6 ; Saint-Servais, 6 ; Plouvorn, 5 ; Plougastel-Daoulas, 4 ; Plougoulm, 4 ; Plougar, 4 ; Cléder, 4 ; Saint-Pol de Léon, 4 ; Tréflez, 4 ; La Martyre, 3 ; Bodilis, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Plouescat, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Roscoff, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Plougourvest, 1 ; Landerneau, 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1.

Un communiqué de la *Semaine religieuse* de Poitiers. — Mise au point officielle d'une question qui est l'objet de conversations et de questions dans toute la France :

« Depuis quelque temps, on parle beaucoup de notre jeune diocésaine, Claire Ferchaud, des Rinfilières (Deux-Sèvres).

» Un mot est nécessaire afin que les appréciations des fidèles ne s'égarent pas à ce sujet.

» Il est vrai qu'une commission d'enquête a été nommée pour interroger cette jeune fille sur les faveurs surnaturelles dont elle aurait été l'objet.

» Les examinateurs étudient avec toute la prudence et l'attention désirables ; mais, jusqu'à présent, ils n'ont formulé aucune conclusion.

» En conséquence, tout ce qui a été raconté ou publié sur le fait de « Loublande » doit être tenu pour suspect ou prématuré.

» Toutefois, dans les graves circonstances que nous traversons, la prière demeure, pour les catholiques français, une arme très efficace qui nous obtiendra la victoire.

» Daigne le Sacré Cœur se souvenir du peuple qu'il a choisi pour se manifester au monde et auquel il n'a jamais cessé de témoigner sa prédilection !

» † LOUIS, *Evêque de Poitiers.* »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

7 Mars 1917. — Dans l'immense steppe où nos tentes sont établies, l'hiver n'est plus, les pluies sont passées, c'est le printemps, ou plutôt... c'est l'été. Nous sommes, en effet, au pays des contrastes, dans la région des choses violentes et heurtées. Les extrêmes se touchent dans ces contrées étranges. Tandis qu'ici le soleil darde ses traits de feu, là-bas, sur les montagnes qui se profilent à l'horizon, la neige demeure, et l'Olympe conserve toujours au front sa blanche couronne. Hier soir, aux bords du Galiko, une armée de grenouilles lançait éperdûment dans les airs des cris essoufflés ; ces batraciens annonçaient à leur façon la saison nouvelle. J'ai vu, ce matin, la première sauterelle ; mouches et moustiques ne tarderont guère, sans doute ; ils peuvent venir, on les attend de pied ferme.

Je vous adresse, ci-jointes, quelques notes sur la façon dont les popes de ce pays enterrent leurs morts. Si leur liturgie à cet égard est longue et solennelle — elle ne tient pas moins de cent pages au Rituel — combien peu, d'autre part, ils honorent leurs défunts ! Les tombes, au cimetière, s'éparpillent au petit bonheur. Ce sont des amas de terre informes. Quelques-unes sont garnies d'une mince croix de pierre ou de bois. La plupart présentent à leur extrémité une ou plusieurs bouteilles vides, ou bien encore un tesson d'argile, une plaque de métal, où les proches du défunt font parfois brûler de l'encens.

Quel contraste avec le cimetière voisin, où dorment, bien rangés, au pied de leur croix de bois, les vaillants tombés pour la Patrie ! Il y a là des Français, des Serbes, des Tonkinois. Leurs tombes s'alignent militairement. Plusieurs sont encadrées d'un treillis de verts roseaux. On sent ici toute la différence qui sépare le goût occidental du sans-gêne et du laisser-aller des peuples d'Orient.

Nous attendons d'un jour à l'autre la médaille des épidémies décernée à M. Quéré, vicaire à Plougonven, et le texte de la citation dont il a été honoré.

Nous faisons de notre mieux pour nous préparer, en cette Sainte Quarantaine, à célébrer dignement le « *Sacramentum Passionis Christi* » et les fêtes pascales.

H. P.

11 Mars 1917. — Faut-il vous dire que nous avons eu aujourd'hui l'Evêque de Meaux à notre « popote » ? Vous ouvrez de grands yeux... C'est tout de même vrai... Monseigneur Marbeau a mangé à notre table, goûté « à la boule » et « au pinard », partagé le modeste menu d'une table d'officiers très heureux de posséder quelques instants cette belle figure de chef.

Monseigneur a d'abord présidé notre messe militaire... Grande affluence de capotes bleues... Dans une magistrale improvisation,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Evêque a rappelé aux héros du passé et aux vainqueurs de demain les devoirs du soldat et du chrétien ; du soldat qui ne sait ni la peur, ni le danger, mais ne connaît que le devoir ; du chrétien qui puise dans la prière, la messe et la communion, le courage et l'esprit du sacrifice. Puis il a donné à tous nos soldats une petite image et une croix que nos poilus se disputaient les uns aux autres, à la sortie de la messe.

A l'issue de la cérémonie, la foule des poilus faisait la haie, saluant au passage le « héros » de Meaux, qui s'est distingué aux circonstances critiques de la Marne. Monseigneur répondait à leur salut par un doux sourire et en bénissant ces vaillants de demain qui, dans un élan sublime, apporteront à la nation une assurance de paix dans la victoire.

Monseigneur n'a eu garde d'oublier, dans son allocution vibrante de patriotisme, les faits et gestes du beau régiment breton, breton parmi les bretons, vaillant parmi les vaillants. D'une voix émue il a rappelé la belle citation à l'Ordre de l'Armée qu'ont value au 19e, ses attaques d'Ovilliers-la-Boisselle, ses luttes précédentes à Messin, Chaumont, Saint-Quentin, Lenharrée, ses brillants exploits de Sapigneul, ses succès de Vaux : en termes éloquents, il a rendu hommage à cette pléiade de héros bretons qui dorment leur dernier sommeil dans les plaines de Champagne et de Verdun.

Monseigneur a présidé ensuite notre table : sa soutane violette tranchait un peu sur nos tuniques bleu-horizon et, pour la première fois, j'en suis sûr, ce mariage de couleurs se faisait sur le front. Pas de protocole ni d'étiquette, une franche gaieté, une grande simplicité de prélat au milieu de ses enfants préférés. Pendant le déjeuner, M. le chef de musique nous régale d'un concert de cors de chasse, de binious et de bombardes, que Monseigneur vient saluer et féliciter à la fenêtre. Avec cette bonté charmante qui l'a fait aimer de tous, Monseigneur nous dit son bonheur de vivre cette journée au milieu de vrais « poilus » du front. Il nous présente son anneau pastoral, simple anneau d'aluminium, mais hommage précieux d'un « poilu » : on se le passe de main en main et on se félicite de voir ce prélat de l'Eglise rendre un si touchant témoignage au modeste talent de l'ouvrier du front.

Excellente journée ! Monseigneur était heureux... et nous encore plus... Nous lui disons au revoir, mais pas adieu. J. C.

La Liturgie grecque des Funérailles.

Dans la Liturgie grecque, comme dans la nôtre, le rite des obsèques se développe en trois phases distinctes : l'enlief, la station à l'église, la sépulture.

Réunis à la demeure mortuaire, les prêtres invoquent le Seigneur en des formules consacrées ; ils récitent les hymnes *Sanctus Deus...*, *Sanctissima Trinitas...*, et disent le *Pater noster*... Leur

prière va ensuite à la Mère de Dieu, et voici en quels termes ils supplient la Théotoke :

« Vierge, seule pure et immaculée, toi qui virginalement enfantas un Dieu, intercède pour le salut de l'âme de ton serviteur ! »

Une antienne est chantée : c'est le premier verset du *Ps. Miserere mei Deus...* (1) ; on entonne le cantique *Sanctus Deus*, puis on prend le chemin de l'église.

En tête du cortège marchent les prêtres et le diacre ; chacun des prêtres porte un lampadaire, le diacre tient l'encensoir (2). En seconde ligne voici le défunt. Il repose sur une civière, sans cercueil ; un long voile s'étend sur ses vêtements, et lui couvre le visage. Parents et amis suivent la dépouille mortelle. Dans les pauvres hameaux qui nous avoisinent, le nombre en est d'ordinaire fort restreint ; il se réduit parfois au chiffre de cinq ou six !

Parvenu à l'église, le corps est placé dans le *Narthex*, et l'on chante deux psaumes : *Qui habitat in adjutorio...*, *Beati immaculati...* (3). Ce dernier cantique est divisé en trois péricopes, et chacun des versets est suivi d'un *Alleluia*. La deuxième section s'ouvre par les mots : *Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me*, et comme la première, elle est suivie d'un refrain : « Oui, tu es la résurrection, la vie et le repos » (4) ! La troisième section du psaume se clôt sur une reprise du v. 12 : *Benedictus es, Domine, doce me justificationes tuas.*

Nous entendons alors une série d'ardentes supplications : c'est le défunt qui s'adresse au Seigneur, en des strophes sorties d'un refrain identique : *Benedictus es Domine, doce me.*

Puis l'invocation s'abrite sous un autre patronage ; à dix reprises elle met en scène la Vierge Théotoke :

« (Vierge) bienheureuse et auguste, qui enfantas un Dieu dans la chair ! Oui, le genre humain a trouvé le salut. Puissions-nous, par ton entremise, trouver le Paradis, Théotoke pure et bénie ! »

J'ai traduit la première de ces oraisons ; les autres sont de la même manière. Mais ce n'est là qu'un intermède. La liturgie funèbre va maintenant faire résonner à nos oreilles des paroles qui comptent parmi les plus consolantes de nos Livres Saints : il s'agit des Béatitudes évangéliques. La scène est pathétique. Ce sont les fidèles qui, d'abord, interviennent :

« Dans ton royaume, souviens-toi de nous, Seigneur ! »

Puis, c'est le Christ qui répond :

« Heureux les pauvres en esprit... » etc..., etc...

Et voici qu'après la cinquième Béatitude, le défunt prie lui-même :

« Dans ton royaume, souviens-toi de moi, Seigneur ! »

Les autres Béatitudes retentissent comme des cris d'allégresse

(1) Premier point de contact avec la liturgie latine de l'enterrement.
(2) Quand le prêtre est seul, il porte lui-même l'encensoir.
(3) Le *Beati immaculati* figure, chez nous, au rite de l'enterrement des enfants.
(4) Cf. dans la liturgie latine : *Ego sum resurrectio et vita. Requiem æternam.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parmi les invocations du trépassé ou des assistants : « Heureux les cœurs purs ! — Heureux les pacificateurs ! — Heureux ceux qui sont persécutés ! — Bienheureux serez-vous alors ! — Réjouissez-vous et exultez ! »

Le drame se poursuit par une double louange, à la Trinité et à la Théotoke. La prière à la Vierge est à remarquer :

« Comment tu distilles le lait de tes mamelles, ô Vierge, comment tu nourris le trophée de la création, il l'a su, Celui qui, selon l'Ecriture, fit jaillir l'eau de la pierre, qui abreuva son peuple de torrents d'eau ! »

Ici se placent une Epître (1. *Thess.*, IV, 12-16), et un Evangile (*Jean*, V, 24-30) (1), séparés par un Trait : *Beatas quem elegisti et suscepisti, Domine.*

L'Evangile terminé, tous les prêtres présents disent à voix haute : « O Dieu des esprits et de toute chair ! » ; puis, à tour de rôle, chacun dit à voix basse : « Oui, Tu es la résurrection, la vie et le repos ! », et cette formule est reprise à haute voix par le plus digne des prêtres.

On passe alors à la cérémonie du baiser. Ce rite s'accompagne d'une série de strophes funèbres ; il évoque, par sa forme, la cérémonie du baiser de la Croix, au jour du Vendredi-Saint.

Deux fois encore on invoque la Reine du Ciel. La première de ces prières s'adresse directement au Christ, mais elle ne change pas de qualité pour autant, elle reste un *Théotokion :*

« Par l'intercession de Celle qui t'a enfanté, ô Christ, de tes Martyrs, Apôtres, Prophètes, Iérarques, Bienheureux et Justes, et de tous les Saints, mets au repos ton serviteur, parti de ce monde ! »

Puis ce sont les prières suprêmes, les souhaits à l'intention du défunt :

« Christ, notre Dieu véridique, ressuscité des morts, — par l'intercession de ta Mère tout immaculée, des saints Apôtres glorieux et dignes de toute louange, de nos Pères augustes et théophores (2), et de tous les Saints, place dans les tentes des Justes, l'âme de ton serviteur sortie de ce monde, fais-la reposer au sein d'Abraham, range-la au nombre des Justes, et aie pitié de nous, toi qui es bon, toi qui aimes les hommes ! »

« Eternelle (soit ou sera) ta mémoire, ô notre frère, toi qui es digne de félicité et d'un perpétuel souvenir ! »

La cérémonie à l'église est close, et le cortège s'ébranle. Au chant des hymnes accoutumés, on accède au cimetière (3). Le cadavre est déposé sur l'amoncellement de terre qui avoisine la

(1) Voir l'épître *In die obitus defuncti*, et l'évangile *In commemoratione omnium Fidelium Defunctorum.*

(2) Quels sont ces Pères ? Les principaux sont mentionnés dans la Prière contre les insomnies : « ...Nos Saints Pères et Didascale œcuméniques, Basile le Grand, Grégoire le Théologien, Jean Chrysostome, Athanase, Cyrille, Nicolas de Myre, Spiridon le Thaumaturge..., nos Pères Augustes et Théophores, Antoine, Euthime, Sabba le sanctifié, Théodose, le premier cénobite, Onuphre, Arsène, Athanase d'Athos... »

(3) *Sanctus Deus..., Sanctissima Trinitas..., Pater noster...*

fosse. Le pope prend alors un peu de poussière, il y mêle de la salive, et répand le tout, en forme de croix, sur le corps du défunt ; il dit à ce moment :

Domini est terra et plenitudo ejus,
Orbis terrarum et universi qui habitant in eo (1).

Il verse ensuite sur le cadavre de la cire fondue prise à un cierge, ou bien de la cendre de l'encensoir. Puis le cadavre est placé au tombeau et recouvert de deux planches et de terre. On récite les Tropaires, et la cérémonie prend fin.

Tel est le rite des funérailles, comme il est prévu au Rituel des Grecs. Quelques rites locaux sont à signaler. A Arapli, notre paroisse, le prêtre, au cimetière, pose sur la bouche du défunt un petit caillou plat qui supporte une croix de bois. Il verse aussi sur le cadavre, au moyen d'une bouteille, du vin, rouge ou blanc. Puis il passe aux assistants la bouteille avec ce qu'elle peut encore contenir. Plusieurs y boivent, et prennent ensuite une tranche de pain offerte par l'un des parents du défunt (2).

Un esprit superficiel s'étonnera peut-être de la diversité des rites et des prières dans la même Eglise ; mais un catholique ne pourra qu'admirer l'immense variété des richesses de l'Epouse du Christ reflétant dans sa Liturgie l'emphase prolixe des peuples orientaux et la concision sévère du génie latin, pour louer, dans de multiples langages et avec de multiples formules, l'Une et indivisible Trinité.

(1) Chez nous, le psaume entier est chanté à l'enterrement d'un enfant. Ici, le premier verset est une allusion manifeste à la sentence de *Gen.* III. *Memento quia pulvis es et in pulverem « reverteris ».*

(2) Ce rite du vin et du pain consommés sur la tombe, sorte de communion avec le défunt, ne serait-il pas un vestige de l'antique repas funèbre en usage chez les païens ?

Bibliographie bretonne.

Nous rappelons à nos lecteurs, aux approches du mois de Mai, le MIS MARI AN ENE DEVOT de M. le Recteur de Saint-Ségal. L'auteur nous communique la belle lettre que Monseigneur l'Evêque a bien voulu lui adresser au sujet de son livre :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 26 Avril 1916.

Cher Monsieur le Recteur,

Je viens enfin de parcourir votre **Mois de Marie.** *Il trouvera dans tous les cœurs bretons un facile accès. Vous y avez mis une doctrine sûre, illustrée de faits historiques souvent contemporains. Je suis convaincu que cette note populaire aidera à la diffusion du pieux volume. Vous aurez une fois de plus fait aimer et servir la Sainte Vierge dont vous êtes depuis longtemps l'apôtre. J'espère qu'elle vous récompensera en rendant votre ministère fécond et qu'elle protègera les bons soldats de votre paroisse au milieu des dangers qu'ils affrontent si courageusement.*

Je vous bénis, ainsi que vos lecteurs, en vous assurant de mon paternel dévouement en Notre Seigneur

† *ADOLPHE, Ev. de Quimper.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mis Mari an Ene devot se vend chez **M. Lajat, imprimeur, 31, rue des Fontaines, à Morlaix, et dans toutes les librairies catholiques du diocèse : 1 fr. 25 l'exemplaire, 12 fr. la douzaine et 100 fr. le cent.**

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° 1er Avril). — *Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail.* — *Sommaire.* — E. MANGENOT : Cause du martyre des victimes de Septembre. — Bsse D'YVOIRE : Ernest Naville. Sa vie et sa pensée. — F. GIRERD : Une grande mystique du XVIIe siècle.

Consultations et renseignements. — A. VILLIEN : A propos du secret de la confession.

Tribune libre et documents. — Cardinal AMETTE : Episcopat français. — J. DE NARFON : Autour de la guerre, 1° La Providence ; 2° Prière pour la France ; 3° Les Allemands, nos évêques et le Saint-Siège. — P. BATIFFOL : Pour l'Irlande. — R LUQUET : Pour l'amitié franco-irlandaise. — A travers les périodiques. — Notes bibliographiques.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

32e ANNÉE. Vendredi 13 Avril 1917. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; Approvisionnements et cultures ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. Noël Jézéquel ; La Station du Carême à Quimper ; Un jubilé sacerdotal à Morlaix ; Le Diplôme aux familles des soldats morts pour la Patrie.

III. — Chronique générale : Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, contre les Barbares.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Avril. — Dimanche de Quasimodo. Double-majeur. Blanc.

A vêpres, mémoire du suivant. *(Au Propre.)*

Lundi, 16. — S. Paterne, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi 17. — S. Anicet Ier, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi, 18. — De la Férie. Blanc.

Jeudi, 19. — De la Férie. Blanc.

Vendredi, 20. — De la Férie. Blanc.

Samedi, 21. — S. Anselme, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — 2e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	du 15 au 16 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix	du 17 au 18 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	du 20 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la Communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire* : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Dans toutes les paroisses où existent *des écoles libres*, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau.

4° En raison des circonstances actuelles, il convient de renoncer, cette année, aux décorations extérieures et aux cavalcades destinées à faire honneur à l'Evêque lorsqu'il se présente dans chaque paroisse. On devra s'en tenir simplement au rite prescrit par le Pontifical, tel qu'il est expliqué dans la petite brochure spécialement éditée à cette fin sous le titre : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1). L'Evêque sera reçu à quelque distance de l'église, comme de coutume, et conduit processionnellement jusqu'à l'entrée.

5° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

(1) Nouvelle édition 1912 : En vente chez M. Salaun, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

b) Le Cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

6° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs devront *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule cité plus haut, et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* (1) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

7° Il arrive souvent qu'après la distribution des billets de Confirmation, parfois même au cours de la cérémonie, un enfant n'ayant pas de billet s'adresse, pour en obtenir un, à l'un des prêtres présents, et que celui-ci, se contentant de lui demander son nom, lui délivre un billet, sans avoir toujours eu le temps ou le moyen de s'assurer que l'enfant est admis à la Confirmation.

Pour éviter les erreurs qui peuvent en résulter, il est nécessaire que la liste exacte des confirmands soit dressée, et contrôlée par le clergé de la paroisse, au plus tard la veille de la Confirmation ; et qu'après la distribution générale des billets, on n'en délivre à aucun enfant, sans avoir vérifié que son nom est inscrit sur cette liste.

II. Approvisionnements et cultures. — Nous recommandons à nos cultivateurs de faciliter, dans toute la mesure où ils le peuvent, les approvisionnements en blé, dont le pays ne peut pas se passer.

De divers côtés, on leur conseille de développer certaines cultures, comme celle des petits pois, et de ne pas négliger le blé noir.

Nous leur transmettons volontiers ces avis, et nous prions nos prêtres de vouloir bien s'en faire l'écho en chaire.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Noël Jézéquel, mort le 26 Mars des suites de blessures reçues le 24.

(1) Et laissent après eux tous les objets qui les embarrassent, livres, chapeaux, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 15 Avril :* Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Jeudi 19 : à 8 heures du soir, prières publiques, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi :* Confessions, le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures. Les hommes ont leur côté réservé.

Dimanche de Quasimodo : Messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 heures 1/2. — A 7 heures, messe de communion, grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement : procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 15 Avril,* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de services. — *Jeudi 19 Avril,* à Plovan, sera chanté le service de M. Jézéquel, vicaire.

— Le service anniversaire de M. le chanoine Godec, ancien curé de la paroisse, sera chanté à Plouescat, le *lundi 23 Avril,* à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. le chanoine Monfort, ancien curé des Carmes de Brest, sera chanté à N.-D. des Carmes de Pont-l'Abbé, le *mardi 24 Avril,* à 10 h. 1/2.

Nécrologie. — M. JÉZÉQUEL (Noel). — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Noël Jézéquel. Il a été atteint, le 24, par un obus tombé sur son ambulance, et a succombé le 26 Mars.

Il est mort dans les sentiments les plus édifiants, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

Il a été l'objet de la citation suivante :

« *Jézéquel Noël-Laurent,* soldat de 2e classe, ambulance 2/61 : « Bon infirmier, courageux et dévoué, a été très grièvement blessé, » en service, au cours du bombardement de l'ambulance 2/61, le » 24 Mars 1917. »

Né à Plouguin, le 25 Décembre 1879, et ordonné le 25 Juillet 1905, M. Jézéquel avait été nommé vicaire à Plovan, le 2 Février 1909.

Quimper. — **La Station du Carême.** — 1. *A Saint-Corentin.* — Belle Station de Carême sous tous rapports, par le nombre des assistants aux instructions, par l'éloquence du prédicateur et par le fruit produit dans les âmes, nous n'en doutons pas.

M. Le Bayon est un orateur de grande vigueur. La netteté de sa parole, le discernement des sujets à traiter, la clarté de l'exposition, tout contribue à captiver l'intérêt et à saisir les esprits. Il a une manière toute personnelle de présenter la vérité, qui plaît par son originalité et par sa simplicité, en même temps qu'elle subjugue par sa logique et par sa force.

Les paroissiens de Saint-Corentin ont goûté cette parole chaude et cette doctrine élevée. Ils l'ont prouvé par leur assiduité et leur attention aux réunions de chaque semaine. L'impression générale a été excellente, et il faut espérer que la semence, jetée aussi abondamment dans les âmes, pendant ces quelques semaines de prédication, lèvera et donnera une riche moisson de vertus chrétiennes dans la paroisse.

En bon architecte qui veut une construction solide et durable, M. Le Bayon a d'abord bien disposé la base de ses instructions. Il a mis en garde contre les assauts et les périls ; puis il a bien établi les moyens de défense :

1° La base : prix de l'âme et vie chrétienne. C'est bien là, en effet, la réalité. Vouloir bâtir sur d'autres fondements, c'est construire sur le sable et aboutir à des catastrophes, catastrophes morales et catastrophes matérielles ;

2° Les périls : le péché mortel en général, le scandale, le respect humain et le libéralisme pratique en particulier ; puis la destruction de la famille par le divorce et la mauvaise éducation des enfants, la ruine de la Patrie et la perte de la société par l'abus du mariage et la limitation criminelle des enfants ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3° Les remèdes : la pensée de la mort, du jugement et de l'enfer. — L'Eucharistie, la Passion et la victoire de Jésus-Christ.

Outre les instructions générales, qui se sont déroulées dans le cadre indiqué, le prédicateur avait été invité à donner quelques conseils d'ordre spécial à chaque catégorie de paroissiens : jeunes filles, femmes mariées, hommes et jeunes gens. Et il a donné les trois instructions aux unes et aux autres, pendant les trois jours qui leur étaient consacrés. Personne ne s'en est plaint, au contraire.

Nous le répétons, belle Station, dont les fruits resteront.

Le dimanche de Pâques, affluence considérable à la Sainte Table, à toutes les messes. A la grand'messe, suivie de la bénédiction papale, et aux vêpres, la cathédrale était comble, l'assistance très recueillie.

Après le sermon de clôture du P. Le Bayon, sur la Résurrection, Monseigneur, dans une courte allocution, fit l'éloge, en termes délicats, du prédicateur, et lui dit la reconnaissance de tous. Puis il conclut en exhortant les fidèles à supporter courageusement et sans plainte toutes les épreuves de la terrible guerre, à s'abandonner aveuglément entre les mains de Dieu, à faire confiance absolue à la France jusqu'aux plus généreux sacrifices, en vue de la victoire qui s'annonce déjà. Après une bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, se déroula la procession à l'intérieur de l'église, aux accents triomphants de l'hymne : *O Filii, o filiæ... Alleluia, Alleluia.* Et ce furent les derniers échos de la plus grande fête que célèbre l'Eglise.

II. *Saint-Mathieu.* — C'est par la *Station bretonne* que s'est ouvert le Carême, le troisième dimanche. M. l'abbé Rosec, vicaire de la paroisse, mobilisé, exposa à la population bretonne les vérités dont elle a le plus besoin pour garder intacte sa foi chrétienne : l'importance du salut, la communion, la sainte messe, le rôle du prêtre, puis les devoirs du père et de la mère. L'auditoire était assez nombreux ; on le sentait saisi par la clarté de la doctrine et l'émotion contenue qui s'en dégageait.

La *Station française* a été prêchée par le R. P. Robert, de la résidence de Poitiers. On a pu le définir d'un mot : « C'est une âme apostolique ». Et tous ont constaté, avec le pasteur de la paroisse, combien l'expression était juste. Nulle aspiration à l'éloquence grandiloquente ; éclairer les intelligences, toucher les cœurs, fortifier les volontés, tel était visiblement le but poursuivi.

Le quatrième dimanche du Carême, le Père parla successivement aux messes de 9 heures, de 10 heures et de 11 h. 1/2, et prit ainsi contact avec tous les fidèles.

Les quatre premiers jours de la semaine, comme besogne supplémentaire, le P. Robert prêcha une petite retraite aux enfants de la communion privée et des communions solennelles. Tous goûtèrent les leçons si bien mises à leur portée, et y ont trouvé une bonne préparation à la retraite annuelle.

Le travail essentiel de cette quatrième semaine était la formation spirituelle des jeunes filles : horreur non seulement du péché grave, mais de la moindre imperfection ; amour de la pureté, dévouement, initiation à la vie, à tous ses dangers, mais aussi à ses côtés sublimes ; et le bon Père, dans cette retraite, comme dans les suivantes, emprunte aux événements actuels les exemples qui rendent palpable la grandeur des âmes vraiment chrétiennes. Assistance très nombreuse, et communion générale très belle : il faut plaindre les jeunes filles qui n'ont pas saisi cette occasion unique de se grandir, même au point de vue uniquement humain.

La semaine de la Passion vit la première communion privée d'une quarantaine de petits enfants. Leur place était bien sous la protection des mères de famille. Le Père fut, si possible, encore plus persuasif, plus touchant. L'influence de l'épouse sur son mari, le caractère quasi ineffaçable qu'elle imprime sur ses enfants, quand elle remplit tout son devoir, la sanctification personnelle qu'elle communique à son âme, quand elle se laisse guider par le Christ, tout cela fut simplement rendu.

Enfin, le dimanche des Rameaux, s'ouvrit la *retraite des hommes.* Etant donnée la guerre, ils étaient assez nombreux, et l'on vit bien que le P. Robert aimait bien ce genre d'auditoire. Le langage devint plus ferme, plus austère. La fidélité à Dieu implique le dévouement à la famille, et le sacrifice de la vie à la France, s'il le faut. Comme la guerre actuelle a mis en merveilleux relief la force incomparable que les sociétés trouvent dans le Christianisme !

Le Jeudi-Saint, l'Heure Sainte fut pour tous les paroissiens, comme aussi, le sermon de la Passion, le Vendredi-Saint.

Le dimanche de Pâques, communion générale des hommes, et d'après le nombre, quelques retours à Dieu.

Après les vêpres, ce fut la dernière instruction du Père, et ses ultimes recommandations. *Amour au Cœur de Jésus !* Cette dévotion, déjà ancrée dans la paroisse, mais restée *individuelle* et simplement personnelle, le P. Robert la voudrait *familiale.* Le père ou la mère, c'est-à-dire le chef du ménage, s'inscrirait à ce titre, consacrerait tous les siens au Sacré Cœur, mettrait son foyer sous la protection du Sacré Cœur. Et cette belle idée fut redite sous toutes les formes, avec toute la persuasion dont cette âme apostolique était capable.

Nombreuses furent les formules de Consécration distribuées, et sans nul doute, aussi nombreuses seront les familles où le Christ règnera en maître de tous les cœurs.

Merci, Père, pour tout le bien accompli !

MORLAIX. — **Un Jubilé sacerdotal.** — Le 16 Mars dernier, on célébrait, à l'Institution Saint-Joseph, pensionnat des Ursulines de Morlaix, le jubilé sacerdotal du Révérend Père L'Hévéder, de la Compagnie de Jésus.

Le diocèse connaît trop bien le Père L'Hévéder, pour qu'il soit besoin de rappeler ici son dévouement, le zèle inlassable et fruc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tueux d'une carrière de cinquante années. Aussi bien dans les paroisses de Bretagne que dans les collèges et communautés de France ou d'Angleterre, le bon Père a enseigné, a prêché, semé partout la parole divine, accompagnée de l'exemple, plus entraînant encore..... Ajoutons que, depuis la guerre, le Père L'Hévéder — presque mobilisé — remplit les fonctions d'aumônier aux Ursulines de Morlaix, ce qui ne l'empêche pas de prêter son concours pour des retraites ou prédications, avec une activité capable de faire oublier l'âge d'un vétéran du sacerdoce.

A cause de la tristesse des événements, le Père refusa absolument toute solennité publique.

Mais les maîtresses et les élèves de l'Institution Saint-Joseph tenaient à profiter de cette circonstance pour prouver au Père L'Hévéder leur respect et leur gratitude.

Le Diplôme aux familles des soldats morts pour la Patrie. — L'*Echo de Paris* publie la note suivante qui promet enfin satisfaction aux plaintes trop justifiées des familles et de la Presse concernant l'image indécente qui figure sur ce souvenir.

M. Coppier, l'auteur du diplôme accordé aux familles des soldats morts pour la Patrie, a bien voulu nous écrire et nous informer des résolutions que le Gouvernement a prises en vue de corriger l'image qui orne ce beau souvenir.

Il paraît qu'il existe un premier croquis de Rude, où le jeune homme n'est pas nu comme à l'Arc de Triomphe, mais habillé d'une « légère draperie ». Le 2 Décembre de l'année dernière, le Conseil des ministres décida que le diplôme serait modifié conformément à ce croquis. Des artistes célèbres furent consultés : M. Bonnat, M. Rodin donnèrent leur assentiment... « Mais, dit notre correspondant, quelqu'un fit de l'obstruction et proposa diverses solutions provisoires qui ne satisfirent personne. Finalement, le Conseil des ministres prit une nouvelle décision, le 6 Mars, imposant la modification au diplôme arrêtée le 2 Décembre 1916. A dater de ce jour, tous les diplômes à délivrer portent cette modification légère. Il est entendu que toutes les familles qui auraient un scrupule à mettre en place d'honneur l'Hommage de la Nation qu'elles ont reçu, pourront le renvoyer sans frais pour qu'il soit échangé contre le nouveau modèle. » Et c'est, ainsi, parfaitement bien.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, contre les Barbares. — Les protestations désormais célèbres du cardinal Mercier et des Evêques belges ont eu, chez nous, un retentissement mérité. De leur côté, les pasteurs de nos diocèses occupés ne sont pas demeurés muets devant les crimes des Barbares. Malgré leur vigilance et la sévérité de leur censure, les Allemands n'ont pas pu empêcher leur voix de passer à travers le rideau de leurs

armées. Mgr Quillet, évêque de Limoges, a reçu, par un intermédiaire qu'il n'a pas voulu désigner, le texte d'un document solennel, accablant, adressé par l'archevêque de Cambrai, Mgr Chollet, au général commandant d'étapes, en le priant de le transmettre aux autorités compétentes. Modéré dans sa forme, ferme dans ses revendications et précis dans les faits qu'il dénonce, ce document constitue un terrible réquisitoire contre les bourreaux des malheureuses contrées séparées depuis deux ans du reste de la France.

L'Allemagne, leur dit Mgr Chollet, s'est fait honneur d'apposer sa signature au bas des conventions arrêtées à La Haye pour déterminer les relations entre les belligérants et les régions occupées par leurs armées. Comment a-t-elle observé l'article qui l'obligeait à assurer la vie publique et la bonne marche des affaires ?

« La région française du Nord, écrit l'Evêque, est une des plus prospères, grâce à l'activité de son commerce et de son industrie. Qu'on visite nos usines : elles sont arrêtées ; leurs matières premières, leurs produits manufacturés ont été enlevés. Il en est qui offrent le spectacle lamentable de murs éventrés. Les machines elles-mêmes ont disparu ; et notre industrie est non seulement paralysée, mais radicalement détruite.

» Le commerce, lui aussi, a grandement souffert. Le plus grand nombre de marchandises de toutes sortes ont été emportées. La convention de La Haye prévoit bien des réquisitions, mais, stipule-t-elle, « elle n'auront lieu que pour les besoins de l'armée d'occu» pation ». Pour ne citer qu'un exemple, est-ce donc à raison de ces besoins qu'on a levé, dans tel magasin, des chaussures de femmes, et ailleurs des voitures d'enfants ? N'est-ce pas encore porter une grave atteinte au commerce et en rendre l'exercice impossible que de lui enlever, parce qu'ils sont en cuivre ou en autre métal, ses poids et ses mesures ?... »

Les conventions de La Haye demandent que l'on respecte le tempérament national des populations soumises à l'occupation. L'Allemagne s'est-elle conformée à cette règle ? Elle n'a fait que froisser le sentiment et les mœurs des habitants du Nord, et elle a créé contre elle des haines qui ne s'effaceront pas.

« Qu'on permette ce langage, s'écrie Mgr Chollet, à un ministre de la paix, ouvrier de la fraternité entre les hommes et entre les peuples : il est bien à craindre que cette haine ne soit beaucoup plus cultivée de ce côté-ci de la ligne de feu par les mesures administratives auxquelles nous sommes soumis, et qu'elle ne vive malheureusement beaucoup plus longtemps, et plus acerbe, dans l'âme des pays occupés.

» C'est surtout dans l'amour de leur toit et dans le juste sentiment de son inviolabilité que nos populations se sont trouvées trop souvent blessées. La convention de La Haye garantit « l'honneur » et les droits de la famille ». Cet honneur et ces droits consistent aux yeux du Français, à être maître chez lui, à pouvoir jouir paisiblement et sans partage de l'intimité de son foyer. Sans doute, il sait que l'armée nationale a le droit de réclamer, pour ses offi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ciers et pour ses soldats, place dans sa maison quand les nécessités militaires le veulent. Il ouvre alors volontiers sa porte. Quand c'est l'armée ennemie qui vient frapper à cette porte et demande du logement, il sait qu'il doit ce logement dans les mêmes conditions matérielles qu'aux membres de l'armée nationale, et il l'accorde. Il faut reconnaître que, sur ce point, le plus souvent, il ne rencontre pas d'exigences excessives. Mais quand il voit l'ennemi de son pays entrer chez lui en maître et en propriétaire, quand il assiste à la prise de possession de sa maison, qu'il y est d'autorité relégué dans le coin dont on veut bien, par grâce, lui laisser la jouissance ; quand il voit cet ennemi s'installer dans sa chambre, dans celle de sa femme et de ses enfants, et ne pas se contenter de celle qui était réservée aux officiers et aux soldats de son pays ; quand il s'entend même, ô humiliation ! comme cela s'est fait, ordonner de quitter sa maison pour la laisser tout entière à la disposition de ses hôtes nouveaux, cela, il ne peut comprendre que ce puisse être le respect des droits de la famille promis par les traités. Il le subit en silence, parce que la force le lui impose à défaut du droit, et il songe avec mélancolie et regret aux paladins dont l'antique Germanie était justement fière, qui s'armaient pour la défense de ces faibles et de ces petits, de ces femmes et de ces enfants aujourd'hui bannis de chez eux. On souffrira que du milieu de ce silence une voix s'élève qui traduise tant de douleurs et signale des dissentiments qu'elle fait germer pour de trop longues années. »

Les *réquisitions de services,* poursuit l'Evêque, sont strictement réglementées dans les conventions internationales. Les travaux que l'on est en droit de réclamer des habitants ne doivent avoir « aucun rapport avec les opérations de la guerre » : « Or, depuis plus d'un an, des jeunes gens ont été levés, soustraits à leur famille, enfermés dans une caserne, et sont, chaque jour, sous la surveillance de soldats armés, conduits et forcés au travail ; depuis plusieurs mois, d'autres ont été convoqués et, chose très grave, emmenés vers la ligne de feu, loin de leur localité, et soumis, en plein **danger**, à de vrais travaux qui sont bien loin de n'avoir « aucun » rapport avec les opérations de la guerre contre leur patrie ». Les lois de leur pays réservent ces traitements aux condamnés de droit commun dans les bagnes ou les prisons, et aux mauvais soldats dans les compagnies de discipline ; et il n'est pas possible qu'ils ne soient directement opposés aux stipulations de La Haye.

» Parlerai-je des *sanctions* mises par l'autorité occupante à ses décrets et règlements ? Il est un principe de droit naturel qui veut que tout homme soit réputé innocent tant que sa culpabilité ne soit pas prouvée avec certitude. Un autre principe réclame une proportion entre la faute et la peine, et rejette les peines exorbitantes pour des fautes légères. S'il était possible de lire les livres d'écrou des prisons, je pourrais y souligner des noms de détenus dont tout le tort fut d'avoir été des suspects ; de vieux prêtres, contre lesquels la moindre charge ne put être relevée ; de femmes honorables et entourées de la vénération de tous, soumises à la peine que le droit ne réserve qu'aux malfaiteurs.

» Et si j'en avais le loisir, je pourrais, d'autre part, rapporter ici le texte d'affiches ou de jugements où de très légères infractions furent menacées ou punies d'emprisonnements très longs et d'amendes très lourdes.

» Parlerai-je des *otages ?* Il se fait très souvent des embarquements de troupes en gare de X... Il arriva un jour que le hasard fit concorder un départ avec un bombardement opéré par les aviateurs. Aussitôt, l'autorité locale décide qu'à l'avenir, quand auront lieu les embarquements des troupes, des otages, pris dans la population civile, bien innocente cependant, devront se trouver à la gare. De fait, des otages furent levés pendant quelque temps. Bientôt on renonça à la mesure. A Y..., je ne sais quel dommage ou risque est couru par la voie du chemin de fer. Aussitôt, un groupe d'hommes est mis sous les verrous pour de longues semaines, jusqu'à ce qu'une enquête ait établi qu'il était impossible de découvrir la moindre solidarité entre la population d'Y... et les auteurs de ce fait. Voilà donc des non-belligérants, auxquels les traités garantissent la vie et la liberté, et qui sont mis en prison ou en péril de mort sans la moindre faute de leur part et sans la moindre solidarité avec la faute d'autrui. En droit, l'innocence se présume et la faute doit se prouver ; ici, en fait, c'est la culpabilité qui est présumée *a priori*, et l'innocence qui doit se prouver. Et, cependant, la convention de La Haye dit formellement et très équitablement « qu'aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne » pourra être édictée contre les populations à raison de faits indi» viduels dont elles ne pourraient être considérées comme solidai» rement responsables ».

Les propriétés privées n'ont pas été plus respectées que les personnes. Tout a été pillé : les usines, les fabriques, les maisons de commerce, les fermes, et ce qui est plus odieux, les matières premières, comme le cuivre et les métaux, ont été transformés en engins de mort contre les compatriotes de leurs propriétaires.

La vie religieuse du diocèse a connu les mêmes obstacles et les mêmes injustices. Toute communication supprimée entre l'Evêque et les diverses parties de son diocèse, le recrutement du clergé et les ordinations mêmes rendus impossibles, et ce qui est plus douloureux, les relations interrompues avec Rome, tout cela en violation flagrante des conventions de La Haye, telle est la situation qui a été faite à l'archidiocèse de Cambrai. Le cœur de l'Evêque en souffre profondément, mais il n'a pas voulu se dérober au devoir de la protestation que lui dictait sa conscience.

« Ces pages, écrit Mgr Chollet, en terminant, ont été écrites sous le regard de Dieu. Leur auteur n'y a apporté qu'une passion, celle de la vérité, de la justice, dans le calme de la pensée et de la modération du langage. Il a confiance que l'autorité allemande voudra leur prêter attention et prendre toutes ses mesures pour rétablir dans nos pays occupés « l'ordre et la vie publics », cet ordre et cette vie qui résident, non dans la ruine ou la stagnation, mais dans la conservation et dans la libre marche des organismes sociaux. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette magnifique et éloquente protestation restera comme une page d'Histoire : c'est une grande figure d'Evêque qui se dresse devant le spectre hideux d'une Allemagne parjure à ses engagements et étrangère à tout sentiment d'honneur et d'honnêteté.

LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les nouvelles *Obligations de la Défense Nationale* auxquelles le public a fait, dès leur apparition, un accueil si favorable, sont émises au pair. Elles produisent un intérêt de 5 %, exempt d'impôt, et payable d'avance.

L'acheteur d'une obligation de 100 frs, par exemple, n'a donc à verser que 97 fr. 50, la différence constituant le montant de son premier coupon, les autres lui étant payés ensuite de six mois en six mois.

Dès la fin de la première année et ensuite tous les six mois, le porteur de ce titre peut en réclamer le remboursement. S'il le conserve, au contraire, jusqu'à son échéance, soit cinq ans, il bénéficie d'une prime de 2 fr. 50 par 100 fr., le remboursement des *obligations* de 100 fr. s'effectuant à ce moment à 102 fr. 50, celles de 500 fr. à 512 fr. 50, celles de 1.000 fr. à 1.025. Dans ce cas, l'intérêt ressort à 5 fr. 58 %.

Ces *nouvelles obligations* constituent, on le voit, des bons automatiquement renouvelables, complétant les facilités de placement qu'offrent les *Bons de la Défense Nationale* plus particulièrement désignés pour l'emploi temporaire de nos disponibilités à 3 mois ou 6 mois d'échéance.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 20 Avril 1917. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.
Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois de Marie ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocese :* Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de services ; La Station du Carême à Saint-Mathieu de Morlaix ; Epilogue du naufrage du *Diata* et de la mort du P. Herjean ; A propos des Neuvaines et Trentains Grégoriens ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Chronique générale : Le Pape et la guerre ; les pères de trois enfants ; L'Institut rend hommage au cardinal Mercier ; Un portrait du cardinal Mercier.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Avril. — 2me Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire des SS. Soter et Caius.
A vêpres, mémoires du suivant et des SS. Soter et Caius.
Lundi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 25. — SOLENNITÉ DE S. JOSEPH, ÉPOUX DE LA B. V. MARIE, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Jeudi, 26. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 27. — De l'Octave de saint Joseph. Semi-double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 29. — 3me Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	du 20 au 22 Avril.
Pouldergat	23 —
Plougonven	du 24 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois de Marie. — A l'occasion du Mois de Marie, nous demandons à Nos diocésains de réciter le chapelet en commun, pendant le mois tout entier, aux exercices du matin ou du soir.

Ils offriront cette prière aux intentions de la France et des peuples alliés, pour hâter la victoire définitive et la paix.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi, 25....	Plougastel-Daoulas.....	Loperhet.
Jeudi, 26.....	.....	Le Tréhou. — Tréflévénez.
Vendredi, 27....	Ploudiry. — Loc-Eguiner....	La Martyre.
Samedi, 28.....	La Roche. — Lanneuffret....	Plouédern. — Trémaouézan.
Dimanche, 29...	Saint-Thonan. — Kersaint....	La Forêt. — Saint-Divy.

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur, jusqu'au samedi 12 Mai inclusivement.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Recteur d'Irvillac, M. Guillou, recteur de Lanarvily ;
Recteur de Lanarvily, M. Ollivier, recteur d'Irvillac.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Tanneau, recteur de Querrien, décédé le 11 Avril ;
Et M. Lavanant, curé de Sizun, décédé le 16 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 22 Avril:*
Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
A 6 heures, à la chapelle, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François ; à 4 heures, instruction et bénédiction.
A 3 heures, à la cathédrale, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement, chant du *Te Deum* pour la clôture de la Pâque.
Il n'y a pas de réunion, le soir.
Mercredi 25 : à 9 heures, procession de Saint-Marc, à la chapelle.
Jeudi 26 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIe Dimanche après Pâques :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A la messe de 7 heures, communion clôturant la Pâque ; la grand'messe à 10 heures.
Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France, du chant du *Te Deum* et de la bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la L. P. D. F.
Mercredi : départ de la procession, à 7 heures ; messe à la chapelle de Saint-Marc. Il n'y a pas de messe de 8 heures.
Catéchismes aux jours et heures ordinaires.

Ordination. — Monseigneur l'Evêque doit conférer la prêtrise à M. Abolivier, en l'église de Saint-Martin de Brest, le samedi 21 Avril. De là, Sa Grandeur se rendra directement à Saint-Brieuc pour la fête patronale.

Avis de services. — Le *lundi 23 Avril,* à 10 heures, sera chanté à QUERRIEN, le service d'octave de M. Tanneau.

— Le service d'octave de M. Lavanant sera chanté à SIZUN, le *mardi 24 Avril,* et à LANMEUR, le *jeudi 26*.

SAINT-MATHIEU DE MORLAIX. — **Station du Carême.** — La Station du Carême, qui a été prêchée à Saint-Mathieu de Morlaix par le R. P. Gyn, de l'Ordre des Frères mineurs, supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne, a obtenu le plus beau succès. Elle était conçue d'après un plan très simple : le prédicateur s'est proposé, en effet, pendant les quatre semaines de la Station, de dégager, pour l'édification des fidèles et le bien de leurs âmes, le contenu de l'Evangile des Béatitudes : aussi bien, c'est là tout le programme de la vie chrétienne ; et il n'est aucune circonstance, aucune considération d'actualité qui ne doive s'accorder à ces principes que Notre Seigneur posa dès le début de son ministère public.

Dès la première semaine, l'orateur parlait du « Sens du bonheur » ; et, s'en prenant à la conception matérialiste ou rationaliste qui réduit le bonheur à la satisfaction des intérêts et des appétits, il explique, par des exemples actuels et saisissants, le sens de la maxime : « *Beati pauperes spiritu* », et que l'homme doit être seulement le coopérateur de la Providence et son économe dans l'administration et l'utilisation des choses créées. Une seconde conférence expose que le seul moyen d'acquérir le bonheur est d'obtenir la possession de Dieu et la jouissance du Ciel par la vertu faite de patience, de renoncement et de souffrances. Et une troisième instruction, traitant du « Devoir chrétien », montre que c'est la pratique de ce devoir qui maintient l'idéal moral en rappelant les droits de la vertu, en fondant l'autorité familiale, en imposant même aux mœurs publiques.

La seconde série de conférences fut le développement du texte de la béatitude : « *Beati mites* ». Traitant d'abord de la douceur, le P. Gyn la définit : une maîtrise qu'on exerce sur soi-même afin de se soumettre à la patience et de pratiquer la bonté. « Il la distingue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ainsi de l'insensibilité, de l'insouciance et de l'indifférence, pour la rattacher à la charité comme à son principe et à sa source. C'est, d'ailleurs, à cette vertu de charité que, dans une deuxième conférence, il demande la « valeur de nos actes » ; exigeant évidemment de la pratique des fidèles les œuvres, sans quoi notre foi est une foi morte, mais condamnant ceux qui se contentent de formules et de phrases toutes faites sans se préoccuper de les vivifier par l'intention du cœur. Et c'est encore au nom de la charité chrétienne que, dans une troisième conférence, le prédicateur dénonce et fustige ceux qui se laissent aller à la déplorable habitude des « jugements téméraires », s'érigeant ainsi en juges de leurs frères, alors qu'ils devraient exercer surtout leur censure sur eux-mêmes.

La troisième série de conférences fut le commentaire du « *Beati mundo corde* » ; et l'orateur prend occasion de ce texte pour parler du « péché » : il découvre dans le péché la raison de cet aveuglement de l'esprit, de cette méconnaissance de Dieu et de ses droits, qui est le grand mal de notre époque ; il ramène, d'ailleurs, la multitude des péchés à un petit nombre de causes : l'intérêt temporel, qui nous détourne des réalités surnaturelles ; les passions, qui nous troublent et nous jettent hors de l'ordre ; l'orgueil, qui rejette l'enseignement de Dieu et de son Eglise. Dans une deuxième instruction, il enseigne au fidèle que sa grande préoccupation doit être d'assurer « l'honneur » de sa vie ; non pas l'honneur tel qu'on l'entend dans le langage du Code mondain, mais cet honneur chrétien qui est le vrai guide vers la gloire céleste et qui suit toujours le chemin de la pureté. Puis, rappelant qu'il peut y avoir un désordre social et que celui-ci est encore plus redoutable et chargé de plus graves conséquences que le péché individuel, le prédicateur consacre une troisième conférence à « la Providence et à la France » : il évoque le souvenir de cette Histoire qui fut celle de « la geste de Dieu », et demande que le peuple français reprenne son rôle d'agent de la Providence et d'apôtre de la civilisation chrétienne, pour que Dieu continue à protéger la France.

Le dimanche des Rameaux, en cette commémoration du triomphe du Roi pacifique, le prédicateur commenta : « *Beati pacifici* ». Notre Seigneur est bien le prince de la paix qui a tout réconcilié sur la terre et dans les cieux, par son sang et par sa mort. Toutefois, Il n'aurait pas béni les pacifistes : lorsque Pie X et Benoît XV gémissaient sur les maux de la guerre, ils remplissaient leur devoir de chefs de l'Eglise, qui est mère et qui souffre des maux dont souffrent ses enfants. Mais quand il s'agit de réparer l'injustice, l'Eglise est la première à bénir les drapeaux et les épées... Le Jeudi-Saint, le P. Gyn donnait un sermon sur l'Eucharistie ; le festin des adieux que Jésus sert à ses Apôtres nous rappelle bien ces derniers repas de nos familles aux jours de la mobilisation, avant les cruelles séparations momentanées, souvent hélas ! définitives. Notre Seigneur, plus puissant que les hommes, veut bien cependant adoucir l'épreuve en demeurant avec les siens... Le sermon de la Passion, approprié de même aux circonstances, fut le

commentaire du texte : « *Beati qui lugent* », combien riche en applications douloureuses, et consolantes cependant !... Et enfin, le jour de Pâques, au sermon de clôture, le P. Gyn donna la dernière parole du Sermon sur la Montagne : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice », parole qui prêche la résignation et la soumission à l'épreuve envoyée par Dieu ; mais aussi l'invincible espérance, car nous savons que Dieu, qui est Justice, ne saurait permettre que la justice fût longtemps outragée ou méconnue.....

Telle fut cette station du Carême qui, nous n'en doutons pas, laissera une impression profonde et qui a déjà donné de magnifiques résultats. Ces hautes vérités, en effet, exposées en un langage limpide et clair, servies par une dialectique serrée et puissante, données, enfin, par un orateur à la parole toute chaude d'un zèle enflammé pour le salut des âmes, ont attiré et retenu de très nombreux fidèles au pied de la chaire de Saint-Mathieu. Dès la seconde semaine, il y avait foule dans l'église, qui s'est trouvée trop étroite, les derniers jours. Outre les conférences régulières du dimanche, du mardi et du vendredi de chaque semaine, le P. Gyn prêcha encore une retraite pour les dames et les jeunes filles, et une retraite des hommes, qui furent suivies par de nombreux fidèles venus de tous les quartiers de la ville. Le nombre des communions pascales que nous avons eu la joie d'enregistrer donne la mesure du bien fait en ces quelques semaines. C'est de cet apostolat si bien couronné de succès que M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, a tenu à remercier le Père prédicateur, devant la très nombreuse assistance d'hommes qui remplissait l'église à la messe de communion du jour de Pâques ; ce bien fait aux âmes sera aussi sa récompense, car c'est là, évidemment, le seul succès qu'il ambitionne pour ses prédications : maintenir et conduire toujours plus nombreux les fidèles dans la voie du salut.....

Epilogue du naufrage du *Diata* et de la mort du P. Herjean. — Nous avons raconté le naufrage de la chaloupe à vapeur *Diata*, et la mort tragique du vaillant P. Herjean, si regretté dans sa mission. Cette mort a eu des suites non moins tragiques qui firent une grande impression sur les indigènes. La *Croix* publie à ce sujet les curieux détails suivants :

Dès la nouvelle du naufrage, les noirs, avec un grand nombre de pirogues, sillonnèrent le fleuve, en quête du cadavre du pauvre Père. Un blanc de la rive belge avait même promis un beau cadeau à ceux qui rapporteraient la dépouille mortelle du malheureux naufragé.

Au bout de quatre jours, le corps fut enfin rencontré sur la rive belge, par une pirogue montée malheureusement par deux mauvais chrétiens retombés dans la polygamie. En reconnaissant le corps, l'un de ces noirs s'écria : « Tiens ! voilà le P. Herjean ! Il nous a fait assez de reproches pendant sa vie ; il n'a qu'à rester dans l'eau maintenant. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils passèrent outre et retournèrent dans leur village. Le soir même, ces deux noirs tombèrent malades et, le lendemain, l'un mourut à 7 heures et l'autre à midi. Le village fut atterré et ne put s'empêcher de voir là un châtiment du Ciel.

Peu de temps après, quatre autres noirs rencontrèrent le corps du Père et le recueillirent pieusement dans leur pirogue. Ils s'empressèrent de le porter au poste belge, où le blanc leur offrit 100 francs comme récompense. Pour des noirs, c'était une fortune. Ils refusèrent noblement, en disant que s'ils acceptaient ils auraient l'air de vendre leur Père !

A la mission de Liranga, les noirs refusèrent également le petit cadeau que leur offrit le Fr. Théogène. Pour toute récompense, ils demandaient qu'on plaçât dans leur village un catéchiste pour les instruire de la religion.

Désintéressement touchant qui console de la défection des malheureux polygames.

A propos des Neuvaines et Trentains Grégoriens. — En vue de dissiper une confusion qui s'est produite dans l'esprit de certains lecteurs, nous faisons remarquer que la condamnation reproduite dans la *Semaine religieuse* du 23 Mars 1917 contre les « Neuvaines et Trentains Grégoriens » ne vise aucunement la dévotion générale dite des « Trentains Grégoriens », dévotion formellement approuvée par le Saint-Siège ; mais qu'elle frappe exclusivement une Œuvre particulière établie au diocèse d'Avignon, sous le titre spécial « Neuvaines et Trentains Grégoriens ». C'est de cette Œuvre-là que Mgr l'Archevêque d'Avignon a écrit : « Nous condamnons la chose, et nous blâmons le promoteur, qui ne dit même pas la messe ».

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

1er Avril 1917. — Me voici de nouveau au front et plus près de la ligne de feu que je n'ai jamais été. Défense absolue de préciser l'endroit. Mais pour parvenir jusqu'aux ruines que nous habitons, j'ai dû traverser plusieurs localités dont quelques maisons à peine demeuraient debout. Presque tous les arbres le long de la route sont sciés, car le mot d'ordre est le même dans toutes les armées boches. Du fait de cette destruction systématique, je me trouve dans l'impossibilité de dire la messe jusqu'à ce que j'aie obtenu un autel portatif, dont je n'avais nullement prévu la nécessité.

Pour le moment, je partage la cagna d'un aimable capitaine et de son sous-lieutenant. Entente tout à fait cordiale. On loge dans un coin non écroulé d'une maison en ruines, sur un coteau d'où l'œil embrasse un large espace de dévastations barbares. Mais ici-

près, les canons grondent le châtiment, et, malgré le mauvais temps et l'état déplorable des routes, ils sont abondamment pourvus.

Force m'est de me mettre tout de bon à l'équitation. Hier, pour venir ici, j'ai suivi, au pas, le fourgon de ravitaillement. Ce matin, j'ai essayé du trot, dans l'espoir de gagner une église où j'eus la possibilité de dire la messe. Hélas ! j'avais dû partir trop tard. Rien à tenter, demain, sinon une courte promenade. Mais mardi et mercredi, j'espère être à même de faire la course : mon bon Ange est spécialement chargé de veiller à ce que la chevauchée se passe sans accident.

A. L.

9 Avril 1917. — L'*Alleluia* vous fut annoncé par les cloches de Quimper revenues de Rome. Heureuses les cloches de Quimper ! Les nôtres ne sont pas revenues : on ne revient pas de Berlin. Que c'est triste une fête de Pâques sans cloche !

Nous venons cependant de célébrer aussi dignement que possible la fête de la Résurrection. Nulle part ailleurs on ne comprend aussi bien le sens de ce mot : « Résurrection ». Les Boches ont oublié de jeter l'église par terre. Dans cette église et ce village, ils avaient parqué les civils de trois pays voisins dont il ne reste que trois séries de petits tas de cendre noire, enfermée dans un carré de cendre rose, cendre des charpentes et cendre des murs de briques. Moins d'une heure après leur départ, ils firent donner le canon pendant cinq heures ! J'aime mieux Néron assistant à l'incendie de Rome, d'autant plus qu'il en eut pour son déplacement. Ici, l'église n'a pas pris feu. Décidément, les artilleurs boches ne valent pas leurs pionniers : au besoin, j'accorderai que leurs obus ne valent pas leurs pétards et leurs mines.

L'église épargnée fut bien remplie pour la grand'messe d'hier ; l'annonce d'une messe en musique, avec violon, flûte et chœurs, attire toujours les gens qui sont habitués à passer les dimanches sur les grand'routes.

Je suis allé à H..., les tuyaux d'orgues non plus ne sont pas revenus de Berlin. Napoléon III doit être soulagé : sa prison est bel et bien par terre et pour toujours. Des blocs de soixante mètres cubes ont été projetés à cent mètres. Joli résultat pour une mine : le canal obstrué, les routes inondées, le château en miettes !

On a parlé de désert, et quelques-uns prétendaient que les Boches se vantaient. Je ne crois pas, car enfin, dans un désert, il reste toujours la terre. Comme ici alors ; mais tout ce qui fait la vie d'un pays a disparu ; plus un homme ou une femme jeune, plus une voiture, plus un cheval, plus une vache, plus un chien ou un chat : mangés ! C'est bien le pays où l'on ne peut pas vivre, c'est même le pays où l'on ne peut pas cultiver.

Inutile de vous dire qu'après cela il ne fait pas beau être Boche. Il serait exagéré de dire : « Ça vaut ! c'est à payer sa place » ! Dans quelques semaines, peut-être ; quand le printemps aura commencé ailleurs que dans les almanachs. A quelque chose malheur est bon : dans les décombres, à défaut de toits, on trouve du moins de quoi se chauffer entre deux averses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mon feu s'est éteint, ma bougie ne vaut rien ; il est onze heures dix, mes voisins ronflent, et demain, à cinq heures, il faut que je sois à l'église ; personne ne viendra, sans doute, interrompre mon bréviaire, mais il convient de faire honneur à sa situation même apposée sur une affiche.

Le retour de Babylone sera autre chose que de l'Histoire ancienne.

F. L. G.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Pape et la guerre. — Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, vient de faire au *Daily Telegraph* les déclarations suivantes :

« Le Vatican a gardé une attitude de réserve et de neutralité absolue, bien supérieure à ce que le mot de neutralité signifie d'ordinaire. Cette dernière se limite généralement à la passivité, tandis que la passivité du Pape respire la plus profonde affection pour tous ses enfants des deux côtés de la ligne de feu.

» Je dois déclarer fortement que les marques d'un profond intérêt pour les nations de l'Entente abondent néanmoins... Dans toutes les occasions, le Saint-Père n'a rien négligé pour mitiger les horreurs de la guerre, pour améliorer le triste sort des prisonniers de guerre et pour obtenir quelque adoucissement au sort de la Belgique. L'organisation du ravitaillement de ce malheureux pays a été le résultat d'importantes négociations dont le Vatican a pris l'initiative, négociations fort épineuses du fait que l'Angleterre insistait pour que l'Allemagne s'engageât à ne pas torpiller les navires transportant ces secours. Après bien des difficultés, le Vatican obtint enfin cette garantie.

» Une autre importante concession due à l'initiative pontificale fut l'internement en Suisse des hommes qui avaient été prisonniers plus de dix-huit mois, et qui étaient pères de trois enfants ou plus. On vient de terminer la discussion du *modus operandi*, car cette importante concession n'est, aux yeux du Pape, qu'un degré vers une plus radicale — la mise en complète liberté de ces prisonniers, — mais il n'a pu réussir à l'obtenir jusqu'ici.

» Aussi, à l'initiative du Vatican et au labeur obstiné de **Mgr Dolci**, délégué apostolique à Constantinople, doit être attribuée la convention pour l'échange des prisonniers de guerre. Cette convention a été étendue aux prisonniers français. Il est vrai que quelques difficultés techniques doivent encore être aplanies avant qu'elle puisse être appliquée ; mais elle est acceptée en principe par tous les pays intéressés.

» Les derniers rapports reçus induisent le Vatican à espérer que son insistance à obtenir la cessation des déportations de France et de Belgique arrivera à son but, et que les malheureux déportés seront rendus à leurs foyers par l'Allemagne. Nul centre ne connaît mieux toutes les souffrances engendrées par la guerre que le Vatican, qui s'occupe maintenant fiévreusement de faire passer de la nourriture aux pays dévastés du Liban et de la Syrie, où nombre de gens meurent littéralement de faim. Le gouvernement turc vient d'autoriser Mgr Dolci à ravitailler ces régions, surtout par navires espagnols. Et tout ceci ne forme qu'une petite part de l'œuvre entreprise par le Souverain Pontife.

» Pour que l'action du Pape soit correctement jugée, il faut bien se souvenir que, en sa qualité de Père commun de tous, le Pape est tenu à la plus grande impartialité, afin que sa médiation puisse s'exercer avec fruit au moment opportun. Elle peut se développer encore plus extensive et plus effective dans l'avenir, peut-être dans un avenir très proche, comme nous l'espérons. »

Les pères de trois enfants. — A propos de l'internement en Suisse des pères de trois enfants prisonniers depuis dix-huit mois, dont il a été question ci-dessus, l'*Osservatore Romano* publie la note suivante :

« Le président de la « Fraternelle des régions occupées » de la ville de Neuchâtel a fait un accueil chaleureux aux cent premiers pères de famille rentrés d'Allemagne. La « Fraternelle » rappelle avec reconnaissance la grande part prise par le Souverain Pontife dans la réalisation du projet. Elle envoie à Sa Sainteté, au nom des pères de famille rapatriés, l'hommage de son fidèle attachement en même temps que ses respectueux remerciements, et implore pour eux, pour leurs femmes et leurs enfants, comme aussi pour la « Fraternelle », la bénédiction apostolique.

» Le télégramme du président de la « Fraternelle des régions occupées », qui confirmait et complétait la brève nouvelle reçue hier, ne pouvait qu'agréer vivement au Souverain Pontife. Tout récemment encore, en recevant l'abbé Devaux, Sa Sainteté disait au délégué du gouvernement fédéral suisse pour la visite des prisonniers français en Allemagne, avec quelle satisfaction il verrait ce commencement de réalisation d'un projet qui lui tient à cœur entre tous, et Benoît XV exprimait la confiance que le gouvernement suisse, avec sa largeur de vues si souvent éprouvée depuis le début de la guerre, trouverait le moyen de surmonter les difficultés qui retardent encore l'internement en Suisse de tous les prisonniers pères de trois enfants et captifs depuis dix-huit mois. « Cette catégorie, avait déclaré le Saint-Père, est, à mes yeux, » après les blessés et les malades, la plus intéressante de toutes. » Nous sommes en face d'hommes qui, avant la guerre, ont rempli » leur devoir au sein de leur famille, en élevant des enfants. La » famille, avait ajouté le Pontife, est le fondement de la société. » Elle représente l'avenir de la nation, et on ne saurait trop la » protéger et la favoriser. » Aussi le Pape s'était-il empressé d'adopter l'idée que lui avait soumise, au cours d'une importante audience, l'an dernier, le président de la « Fraternelle des régions occupées », et s'était-il employé activement à obtenir l'adhésion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du gouvernement allemand au profit des prisonniers français et du gouvernement français au profit des prisonniers allemands, et avait-il sans tarder sollicité du gouvernement fédéral suisse d'étendre à ces nouveaux bénéficiaires de l'intervention pontificale la cordiale hospitalité que celui-ci avait assurée aux blessés et malades. »

L'Institut rend hommage au cardinal Mercier. — A l'unanimité, l'Académie des sciences morales et politiques a attribué le *Prix François-Joseph Audiffred* (actes de dévouement), de la valeur de 15.000 francs, au cardinal Mercier, archevêque de Malines, primat de Belgique. Elle l'a fait en ces termes :

« En décernant ce prix au cardinal Mercier, l'Académie a voulu honorer son patriotisme élevé, son respect du droit, son zèle pour la justice, sa fermeté devant l'oppression, sa commisération et son dévouement pour les pauvres et pour les opprimés. Elle a voulu, aussi, rendre hommage en sa personne, à une nation qui, à tant de titres, est si chère à la France. »

Un portrait du cardinal Mercier.

Tous nos lecteurs et tous les bons Français connaissent le rôle admirable qu'a joué le Cardinal Mercier en Belgique. L'Histoire relatera son dévouement, son courage et son patriotisme réconfortants. Déjà, la Presse en a publié des exemples et elle a montré, en même temps que les gestes, les traits augustes du Pontife.

Parmi tant de portraits, nous signalons celui que vient d'éditer la Ligue pour le relèvement du culte en Belgique. Ce portrait est artistique et vrai. Il est mis en vente par les soins de Mlle de Lasteyrie, membre du Comité de l'Œuvre, 72, rue de Lille, à Paris (7e), au prix de 1 franc.

Les amis de la Belgique se feront un honneur de se le procurer : ce sera acquérir un beau souvenir et en même temps contribuer à une bonne œuvre. En effet, les fonds ramassés par la Ligue sont destinés à rétablir la célébration des saints offices dans des chapelles provisoires, au milieu des ruines, dès le jour où l'ennemi quittera le sol de la malheureuse Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

PREUVES MÉDICALES DU MIRACLE

ÉTUDE CLINIQUE, PAR LE DOCTEUR LE BEC

Cet ouvrage est dû à l'inspiration de Son Eminence le Cardinal Granito di Belmonte, qui en a accepté la dédicace, à la suite d'un discours prononcé par l'auteur au congrès eucharistique de Lourdes en Juillet 1914.

L'auteur étudie les guérisons miraculeuses d'une manière qui n'a jamais été employée, en se plaçant sur le terrain exclusivement médical et physiologique. Il commence par exposer quels sont les phénomènes physiologiques qui se passent dans les guérisons médicales naturelles. Il montre que ces phénomènes n'ont pas pu s'accomplir ; et pour quelles raisons physiologiques ils n'ont pas pu avoir lieu. On est donc logiquement obligé d'admettre l'intervention d'une force surnaturelle.

Ce travail a été soumis à la censure ecclésiastique à Rome, parce qu'il touche à quelques points de théologie. Il a été approuvé.

L'auteur a eu l'honneur de déposer lui-même cet ouvrage aux pieds du Saint-Père, qui a daigné lui demander de longues explications.

Le livre comprend huit chapitres : Chapitre I, Exposé du sujet et généralités sur les guérisons surnaturelles ; Ch. II, Physiologie du surnaturel médicat ; Ch. III, Le Facteur Temps ; Ch. IV, Le témoignage, sa valeur ; Ch. V, Agents intermédiaires ; Ch. VI, Forces naturelles inconnues, leur valeur ; Ch. VII, Objections et adversaires ; Ch. VIII, Conclusions.

Il se termine par onze observations détaillées de guérisons surnaturelles.

Cet ouvrage, exact au point de vue médical et théologique, est écrit dans un style clair pouvant être facilement compris par des personnes qui n'ont pas fait d'études médicales ou religieuses. Il contient plusieurs photogravures et radiographies.

En vente chez l'éditeur Mme Vve TARDY-PIGELET et FILS, 15, *rue Joyeuse*, BOURGES (Cher), *et dans toutes les librairies : prix*, 3 fr. 50, *franco*, 3 fr. 80.

Revue du Clergé Français (1er du 15 Avril). — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail. 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — M. RICHARD : Panégyrique de saint Thomas d'Aquin. — R. AIGRAIN : Trois lauréats du prix Goncourt. — MM. HENRI BARBUSSE, E. LENOBLE : Chronique philosophique.

Tribune libre et Documents. — Mgr CHOLLET : Autour de la guerre. Sur le traitement imposé aux habitants des pays occupés en France. — Mgr LANDRIEUX : La Paroisse. — F. CREVASSU : La Pologne d'hier et de demain. — J. WOGUE : Les Ingénieuses.

Revue mensuelle du Monde catholique. — E. TERRASSE : La guerre et le clergé. — Notes bibliographiques.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Benoît XV et le conflit européen, par G. ARNAUD D'AGNEL, docteur en Théologie et en Philosophie, aumônier du Lycée de Marseille. — Deux volumes in-12, 7 fr.

On ne le sait que trop : Des critiques ont été formulées ; on a été jusqu'à blâmer ouvertement l'attitude du Pape dans la guerre actuelle ; et, récemment encore, un grand journal, qui souvent fait preuve de plus de modération, a donné à ces critiques une forme précise. Il y a là une erreur et une injustice. Pour s'en convaincre — et sur cette question nombre de catholiques ont eux-mêmes besoin de s'instruire — il suffira de lire ces deux intéressants volumes : ils sont, nous ne dirons pas un plaidoyer, car le Pape n'a nullement besoin qu'on plaide pour lui, mais la démonstration la plus nette de l'injustice des critiques formulées. A la lumière de l'Evangile, à la lumière de l'histoire, le lecteur impartial, quelques préjugés qu'il ait pu garder jusqu'ici, reconnaîtra son erreur. On a vite jugé lorsque l'on ne prend point la peine d'interroger les faits. Eh bien ! les faits, les documents, les objections, l'auteur les examine, les analyse sans se dérober à aucune difficulté, sans recourir à aucun subterfuge ; et sa démonstration est victorieuse.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Le Projet de loi sur les Orphelins de la Guerre et les Pupilles de la Nation, *la Loi sur les Œuvres de Guerre, textes et Commentaires* par Jean GUIRAUD, professeur à l'Université de Besançon, président de l'Union des Associations de Chefs de Famille. — 1 brochure in-8 écu (92 pages). L'unité : 1 fr. 25 ; 10 ex. : 10 francs ; 50 ex. : 40 francs.

La brochure de M. Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, donne avec le texte de la loi un commentaire de chacun de ses articles, que l'auteur a présenté sous forme de demandes et de réponses, avec une simplicité qui en rend la lecture facile même aux moins initiés. Des études spéciales mettent en lumière les dispositions les plus odieuses ou les plus perfides.

Cette brochure sera de la plus grande utilité à quiconque veut se faire une idée de cette question si controversée, aux prêtres qui ont la mission de protéger l'âme des enfants et surtout des orphelins contre les dangers qui la menacent, aux familles qui ont le souci de leur indépendance, enfin à tous ceux qui s'occupent activement des pétitionnements qui se poursuivent dans la France entière contre ce projet de loi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR HATER « LA PAIX DANS LA VICTOIRE »

Notre effort Financier.

Rien ne pourrait mieux renforcer notre volonté de vaincre, ni nous confirmer davantage dans notre certitude de la Victoire que l'élan généreux et le noble désintéressement avec lequel les Etats-Unis viennent revendiquer leur place à nos côtés.

La mise en œuvre, à notre profit, des énormes ressources financières des Etats-Unis procurera sans doute à l'Etat d'inappréciables facilités pour nos paiements à l'Etranger ; mais c'est à nous qu'il incombe, notamment par l'achat d'*Obligations de la Défense Nationale*, de fortifier la Trésorerie et de développer ses moyens d'action à l'intérieur. Ces Obligations 5 °/. exemptes d'impôt et émises au pair, à 5 ans d'échéance, avec coupons trimestriels payables d'avance, offrent cet avantage d'être remboursables au gré du porteur, à la fin de la première année et ensuite tous les six mois.

Si le porteur les conserve, jusqu'à leur échéance, il bénéficie à ce moment de six mois d'intérêts supplémentaires, soit 2.50 par 100 francs de capital nominal.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen et petit format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Veuve J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

« FONDS-SAINTE-TRINITÉ »

RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE

Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la premiere habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arome sans égal en fait le régal des gourmets.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 27 Avril 1917. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nominations ; Décès ; Avis de réception.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Nécrologie : M. François-Marie Billant ; Brest : M. François Lidou ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Soldats français libérés ; Le Saint-Siège et les déportations belges.

V. — Variétés : Martyr et savant.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Avril. — 3me Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de S. Pierre, Martyr, et de l'Octave de S. Joseph.

Au chœur, solennité de S. Joseph.

Lundi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2me classe. Rouge.

Mercredi, 2. — Octave de S. Joseph. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2me classe. Rouge.

Vendredi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 5. — S. Pie V, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 6. — 4me Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougonven	du 24 au 30 Avril.
Kersaint-Plabennec.	du 1er au 3 Mai.
Sibiril.	du 4 au 7 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 30...	Ploudaniel.....	Saint-Méen. — Trégarantec.
Mai.		
Mardi, 1er...	Le Folgoat. — Kernouès. — Lanarvily.	
Mercredi, 2.	Lesneven. — Loc-Brévalaire.....	Collège Saint-François.
Jeudi, 3....	Plouider. — Goulven.....	Plounéour-Trez.
Vendredi, 4.	Kerlouan.....	Guissény. — Saint-Frégant.
Samedi, 5...	Plouguerneau.	
Dimanche, 6.	Lannilis. — Tréglonou	Landéda.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Sizun, M. Gadon, recteur de Lopérec ;

Recteur de Santec, M. Boulc'h, recteur du Tréhou ;

Recteur du Tréhou, M. Normant, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Recteur de Querrien, M. Marc, recteur de Plogoff ;

Recteur de Plogoff, M. Le Gall, recteur de Sainte-Sève ;

Recteur de Henvic, M. Ollivier, recteur de Tréouergat, — en remplacement de M. Le Jeune, démissionnaire pour cause de santé ;

Vicaire auxiliaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Branellec, auxiliaire à Henvic.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Billant François-Marie, vicaire à Garlan, mort au champ d'honneur, au mois d'Août 1914.

IV. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Le Faou, Hôpital-Camfrout, Lampaul-Ploudalmézeau, Locunolé, Lothey, Plourin-Ploudalmézeau, Pont-Croix, Rosporden, Saint-Renan.

II. *Orphelins de la Guerre :* Baye, Guiclan, Hôpital-Camfrout, Kernouès, Lampaul-Plouarzel, Lambert, Landivisiau, Lanriec, Lothey, Plomodiern, Plouézoc'h, Plouyé, Plovan, Le Relecq, Riec, Saint-Cadou, Saint-Rivoal, Scrignac.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS. — ***Toutes les correspondances concernant la rédaction de la*** **Semaine religieuse** ***devront être, désormais et jusqu'à nouvel avis, adressées à M. le Secrétaire de l'Evêché.***

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 29 Avril :*** Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 30 : à 8 heures du soir, ouverture des exercices du Mois de Marie, instruction, bénédiction.

Tous les jours, à 8 heures du soir, exercices du Mois de Marie : lecture ou instruction, chant de cantiques, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après Pâques :* avant vêpres, à la sacristie, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière. Après vêpres, à l'église, réunion des associés ; exposé de l'intention du mois, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. Le soir, à 8 heures, s'ouvre le Mois de Marie, par une instruction et la bénédiction du Saint-Sacrement. Chaque jour, à la même heure : 1° cantique ; 2° chapelet ; 3° lecture ; 4° prières pour la France ; 5° bénédiction du Saint-Sacrement, et 6° cantique final. Le dimanche, le Mois de Marie aura lieu immédiatement après vêpres.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Jeudi, Invention de la Sainte Croix : indulgence plénière à gagner dans la paroisse, à condition : 1° de faire la sainte communion ; 2° de réciter, devant le monument commémoratif de la Mission, *Pater, Ave, Gloria Patri.*

Confession des enfants : 1° lundi, des petits enfants qui n'ont pas encore communié ; 2° mardi, des enfants qui ont fait la communion privée, mais ne sont pas en âge de faire la communion solennelle. Mercredi, à 7 heures, messe de communion.

1er Vendredi du mois : confessions le jeudi matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Vendredi : 1° à 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion, messe et communion générale des Bretons associés du Sacré-Cœur ; 2° à 7 heures, deuxième messe ; 3° à 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré-Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Avis de service. — Un service sera chanté à Saint-Urbain, le *lundi 7 Mai,* à 10 heures, pour M. l'abbé François-Marie Billant, vicaire à Garlan, mort au champ d'honneur.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse pour 1916 — tableau des recettes par paroisses — est actuellement à l'impression et sera envoyé, comme d'habitude, avec les *Annales* de Mai. Il a été présenté à l'approbation épiscopale par le rapport qui suit :

Monseigneur,

C'est la troisième fois, depuis le commencement de la guerre, que nous avons à vous exposer la situation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, en vous présentant le compte des aumônes

Archives diocés in de Quimper et Léon

recueillies pendant l'année 1916. Il nous est doux, au milieu de tant d'autres tristesses angoissantes, d'apporter à votre cœur d'Evêque la joie de constater que « l'œuvre catholique par excellence » non seulement se maintient florissante parmi vos diocésains, mais encore a réalisé de sensibles progrès.

Les recettes se sont élevées à *130.895 fr. 95 c.*, chiffre supérieur de *4.958 fr. 95 c.* à celui de l'année dernière, qui était de *125.937 francs*. L'augmentation devait être plus considérable encore, si quelques paroisses n'avaient omis de nous transmettre leurs cotisations. Quant aux versements partiels effectués en retard, nous avons pu les faire figurer au présent compte, en regrettant qu'ils ne soient pas venus à temps pour compléter et arrondir notre envoi au Conseil central de l'Œuvre, au lieu de former un reliquat en caisse (relativement élevé) qui aurait pu être utilisé, un an plus tôt, au profit des missions nécessiteuses — et le nombre en est grand !

Nous n'en sommes pas moins heureux des résultats obtenus, très consolants dans les circonstances présentes et pleins de promesses pour l'avenir. L'augmentation signalée porte également (proportions gardées) sur nos trois principales sources de recettes. Les dons particuliers, sans donner un total beaucoup plus considérable, ont été sensiblement plus nombreux, spécialement ceux de 200 francs, que les statuts appellent « fondations », assurant au bienfaiteur, à perpétuité, le titre de membre de l'Œuvre avec les privilèges et indulgences qui y sont attachés.

Les ressources « extraordinaires », par leur nature même et leur origine, sont toujours aléatoires et variables. Aussi, nous enregistrons avec une joie plus vive les progrès réalisés dans les paroisses, comme dans nos établissements d'instruction, écoles, pensionnats, séminaires et collèges. Ceux-ci rivalisent de générosité en faveur des missions lointaines, et la plupart mériteraient ici une mention spéciale. Ne pouvant les nommer tous, nous nous contentons de décerner un prix « d'excellence » qui, cette année, revient sans conteste à l'Institution Notre-Dame du Kréisker, de Saint-Pol de Léon.

Nous voudrions trouver la même émulation et la même unanimité généreuse dans toutes les régions — sinon dans toutes les paroisses — du diocèse, et voir disparaître peu à peu les différences, trop considérables, que l'on rencontre, d'un archiprêtré ou même d'un doyenné à l'autre, entre le chiffre des aumônes recueillies. Nous ne croyons pas la chose impossible, comptant sur le zèle des prêtres et la bonne volonté des fidèles. L'Œuvre sera plus appréciée à mesure qu'elle sera mieux connue, grâces aux instructions faites à propos et à la lecture suivie des *Annales*, régulièrement distribuées par le soin des chefs de dizaines. Ce point est important : rien ne plaide plus éloquemment la cause des missions que le récit des travaux des ouvriers apostoliques. Les *Annales* sont lues dans les familles, nous le savons, avec autant d'intérêt que d'édification ; mais on se plaint parfois de ne les recevoir que d'une façon très intermittente. On nous pardonnera d'insister sur ce point, en demandant une plus grande exactitude à l'avenir. Nous nous permettons de signaler encore, en la déplorant, une tendance à préférer les *Annales* françaises, alors que l'édition bretonne serait, croyons-nous, mieux comprise et lue avec plus d'intérêt, à cause des lettres de missionnaires de notre pays que nous y insérons, chaque fois qu'on veut bien nous les communiquer.

Le compte rendu général n'ayant pu être publié depuis trois ans, nous ne savons pas quel rang nous occupons parmi les diocèses de

France et du monde catholique. Pour les paroisses de notre diocèse, nous publions ci-après, comme d'habitude, la liste de celles qui ont donné la plus forte moyenne proportionnellement au nombre de leurs habitants.

(Suit une liste de 62 paroisses, en tête desquelles viennent Kersaint-Plabennec et l'île de Sein, avec une recette moyenne de 0 fr. 84 c. par habitant.)

Plusieurs autres paroisses, sans atteindre cette moyenne, méritent d'être citées pour le chiffre relativement élevé de leurs aumônes, ou pour l'augmentation obtenue cette année (15 dans la première catégorie, 17 dans la seconde).

En sollicitant, Monseigneur, vos précieux encouragements et votre paternelle bénédiction pour tous ceux qui, prêtres ou fidèles, contribuent par leurs prières, leur zèle et leurs aumônes, au succès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, nous vous prions d'agréer les sentiments de profond respect avec lesquels nous sommes,

de Votre Grandeur,

les très humbles serviteurs et fils,

J.-M. PILVEN,
Chan. hon., Trésorier.

L. ROSPARS,
Chanoine, Directeur.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 6 Avril 1917.

Chers Messieurs,

Votre Rapport est aussi intéressant que les Annales de la Propagation de la Foi, *dont vous avez raison de recommander la lecture.*

Je souhaite qu'en en prenant connaissance, le clergé et les fidèles y puisent un nouveau zèle pour la grande Œuvre à laquelle vous vous dévouez.

Les progrès qu'elle ne cesse pas de faire dans le diocèse toucheront grièvement le Cœur de Notre Seigneur, réjouiront la Sainte Eglise, et prouveront au monde que notre pays demeure aussi remarquable par son esprit d'apostolat et de charité que par sa valeur militaire.

Je bénis de tout cœur les Directeurs et les membres de l'Association, et je vous prie de partager avec eux l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† *ADOLPHE,*
Evêque de Quimper et de Léon.

En donnant son approbation au compte rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y apposer le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

N. B. — Le 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, les prêtres peuvent ajouter, à la messe, l'oraison pour la Propagation de la Foi. Indulgence plénière pour les associés.

Nécrologie. — M. BILLANT (François-Marie). — On ne lira pas sans émotion la communication suivante, faite à la *Semaine religieuse*, par M. le Recteur de Saint-Urbain :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« J'ai la douleur de vous faire part du décès de M. l'abbé François-Marie Billant, de Saint-Urbain, vicaire à Garlan, mobilisé dès le début de la guerre.

» Les parents de ce jeune prêtre n'ayant pas reçu de ses nouvelles depuis le 27 Août 1914, se trouvaient très inquiets et se demandaient s'il ne lui était pas arrivé malheur. Voici en quels termes le curé de Sailly, village de la Somme délivré par nos troupes, vient de leur annoncer la triste nouvelle de la mort :

« Comme vous l'avez pensé, je n'ai jamais reçu votre lettre. » D'ailleurs, à partir du 10 Août 1914, je n'ai plus reçu aucune » lettre de France, et c'est une des choses qui m'ont le plus coûté. » Je viens de consulter ma liste, et j'y trouve cette indication : » *François Billant, nº 1.635*. C'est donc bien le cher prêtre sur le » sort duquel vous voulez être fixés. Comme j'ai pris les noms » sur les médailles des soldats tués et enterrés à Sailly, la mort de » ce confrère est absolument certaine.

» Il m'est impossible de vous dire où il est enterré ; car je n'ai » pas pu m'occuper des morts ; on ne me l'aurait d'ailleurs pas » permis ; on m'a laissé sur les bras, pendant trois jours, 580 » blessés, sans pain, sans viande, sans médicaments, sans méde- » cins. Ce que je sais, c'est que les chefs ont été enterrés les pre- » miers, et les soldats à côté d'eux. Toutes les tombes ont été très » bien entretenues, et nous avions placé au pied de chacune d'elles » une grande croix en bois, avec une inscription. Hélas ! tout a » disparu. Sailly est bouleversé ; les ruines elles-mêmes sont ensevelies. C'est à peine si l'on peut distinguer l'emplacement du village.

» Après la bataille du mois d'Août 1914 et aux jours anniversaires, j'ai chanté un service solennel auquel toute la paroisse a » assisté, et nous sommes allés en procession aux principales » tombes.

» On m'a dit que M. l'abbé Billant avait été blessé au presbytère. C'est possible, car on s'est battu pendant trois heures sous » mes fenêtres ; de l'une d'elles j'ai suivi tout le temps la bataille, » et je me rappelle très bien avoir, de cette fenêtre, donné l'absolution à un soldat tombé juste en face de moi. Il est resté couché, appuyé sur le bras gauche, environ une demi-heure ; puis » il s'est affaissé. Etait-ce lui ? je ne puis le dire. En tout cas, » espérons que le bon Dieu, tenant compte de ses vertus et de sa » mort pour la Patrie, l'aura reçu auprès de Lui... »

Né à Saint-Urbain le 25 Février 1885, ordonné prêtre le 25 Juillet 1913, M. Billant fut nommé vicaire à Garlan le 2 Août 1913. Un an plus tard, jour pour jour, il quittait cette paroisse pour obéir à son ordre de mobilisation. On ne devait plus l'y revoir. Mais déjà sa piété et son zèle sacerdotal lui avaient conquis l'estime et l'affection des fidèles ; tout faisait prévoir qu'il aurait exercé là un ministère très fructueux. Une mort obscure et glorieuse à la fois a brusquement interrompu sa carrière à peine commencée, et a changé en tristesses et en regrets toutes ces espérances.

R. I. P.

BREST. — **M. François Lidou**, *président général de l'U. C.* — Le 22 Avril, est mort, à Brest, à l'âge de 62 ans, M. François Lidou, commis principal de la Marine, président général de l'U. C. Dans les articles qui ont signalé, dans la *Semaine religieuse*, les étapes du mouvement catholique à Brest, il fallait toujours, pour lui éviter une peine, taire son nom : il aimait qu'on reportât sur les autres tout le mérite du bien dont il avait inspiré l'idée ou qu'il avait encouragé ; mais ces articles suffiraient pour lui composer une biographie d'une éloquence saisissante. Ce qu'ils ne pouvaient dire, mais que nous ne pouvons plus taire, c'est l'admirable esprit de foi qui l'animait, son dévouement à toutes les misères, son zèle pour la gloire de Dieu et de l'Eglise, sa soumission toute filiale à l'autorité du Pape et des Evêques. Il n'était indifférent à aucune des manifestations de l'activité religieuse, et faisait partie toujours comme président, ou du moins comme conseiller très écouté, de toutes les organisations religieuses de sa paroisse de Saint-Martin. La Bonne Presse, les Œuvres eucharistiques trouvèrent dans sa famille des propagateurs hardis et jamais découragés. Dans ces derniers temps, il donna surtout ses soins au « Secrétariat populaire » ; il avait l'occasion de rendre aux malheureux d'importants services, entrait dans les conseils de famille des orphelins, faisait pour les veuves les démarches pénibles dans les bureaux des Administrations.

L'Œuvre des Délégués de quartier était devenue, grâce à lui, l'importante Union Catholique, dont il fut vraiment le fondateur, et dont les diverses sections le choisirent pour président général. Il avait été le président des « Soirées familiales », qui furent un essai très heureux de bon théâtre. La belle dignité de sa vie chrétienne et la fermeté de sa foi lui assuraient partout une autorité incontestée ; il avait élevé — et de quelle admirable façon ! — de nombreux enfants qu'il associa de bonne heure à son apostolat ; sa maison était un centre d'action religieuse intense ; tout le monde y travaillait à la diffusion du règne de Jésus-Christ.

Les dernières années de sa vie furent attristées par de dures épreuves : son fils Auguste, jeune prêtre d'un rare mérite, disparut en Belgique, au début de la guerre ; le troisième fils, Joseph, un des fondateurs et président du Syndicat des Apprentis catholiques de l'Arsenal, fut tué peu de temps après. Le père chrétien était déjà gravement malade : il garda le lit pendant trois ans, et sa vie ne fut plus qu'un long et cruel martyre : tous ceux qui le virent de près purent mesurer à quelle profondeur la foi avait pénétré dans son âme : sa patience fut vraiment héroïque ; il communiait fréquemment et priait sans cesse, s'intéressant toujours aux Œuvres que fondait ou dirigeait sous ses yeux son gendre Paul Larvor, secrétaire général de la J. C.

Les lettres et les visites de ses deux fils, François, le vaillant président de la J. C., et Charles, étaient ses grandes joies.

Sa mort est un deuil pour les catholiques brestois, dont il était le chef. Le souvenir de ses leçons et de ses exemples conservera aux Œuvres catholiques l'impulsion qu'il leur avait donnée.

P. A.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

Citation. — *M. Cadiou,* professeur à Saint-Vincent, sous-lieutenant au 19e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre de la Division dans les termes suivants : « Officier de renseignements, s'acquitte de ses fonctions avec un zèle et une compétence dignes des plus grands éloges. Dans un secteur d'attaque, durant dix jours (Avril 1917) n'a cessé de provoquer, de recueillir et de contrôler les observations qui ont renseigné le commandement avec précision et exactitude ; aux heures les plus critiques du combat, a fait preuve d'un courage qui n'a d'égal que sa sérénité et sa modestie. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Soldats français libérés. — Les soldats français Saint-Péron, Giraudet et Calvarin, qui avaient été condamnés à la prison par les Turcs, furent libérés vers la fin de l'an dernier, sur l'intercession du Souverain Pontife. Ils durent cependant rester à bord à Constantinople, n'ayant point été autorisés à être rapatriés. Mgr Dolci, délégué apostolique, les combla d'attentions et voulut même qu'ils fussent ses hôtes au palais de la délégation durant les fêtes de Noël. Le Saint-Siège fit de nouvelles instances, et les trois prisonniers obtinrent de rentrer dans leur pays. Ils furent l'objet de toutes les sollicitudes de Mgr Valfré di Bonzo quand ils passèrent par Vienne. Arrivés en Suisse, ils expédièrent au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, la dépêche suivante : « Nous prions Votre Eminence d'exprimer notre vive gratitude et de présenter nos respectueux hommages à Sa Sainteté, grâce à qui nous aurons le bonheur, dans quelques heures, de revoir nos familles. Que Votre Eminence veuille elle-même agréer nos remerciements pour les sollicitudes qu'elle nous a manifestées, et assurer NN. SS. Dolci et Valfré de notre profonde reconnaissance pour leurs démarches en notre faveur. — Saint-Péron, Giraudet, Calvarin. »

Le Saint-Siège et les déportations belges. — Le cardinal secrétaire d'Etat a envoyé la communication suivante officielle à S. Exc. M. Van den Heuvel, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège :

« Le soussigné cardinal secrétaire d'Etat s'empresse de communiquer à Votre Excellence la note suivante, que le comte Hertling, président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères auprès du royaume de Bavière, vient d'envoyer à Mgr Aversa, nonce apostolique à Munich :

« En réponse à votre très estimée note du 24 du mois passé, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les instances du Saint-Siège pour une solution satisfaisante de la question des ouvriers belges n'est pas restée sans succès. Suivant des informations sûrement dignes de confiance que j'ai reçues récemment de Berlin, les autorités compétentes sont disposées tout d'abord à s'abstenir d'ultérieures déportations forcées des ouvriers de Belgique en Allemagne et à laisser retourner en leur patrie tous ceux qui, par suite d'erreurs possibles, furent injustement déportés. Je me félicite d'une façon toute particulière que l'on ait, en l'espèce, correspondu au désir de Sa Sainteté le Pape, désir que Votre Excellence m'a exprimé à plusieurs reprises et que je me suis empressé de représenter très chaleureusement aux autorités de l'Empire. »

VARIÉTÉS

Martyr et savant. — Si les martyrs de Septembre 1792 sont un jour canonisés, l'un d'eux pourra être choisi par les aéronautes comme leur saint patron. Il s'agit de l'abbé Charles Carnus, prêtre du diocèse de Rodez, massacré à Saint-Firmin pour avoir refusé de prêter à la Constitution civile du clergé un serment schismatique.

L'abbé Carnus était professeur de philosophie au collège de Rodez, lorsqu'on commença à parler des ballons, des *montgolfières,* comme on disait alors. Enthousiasmé pour la science nouvelle, et persuadé qu'un jour on découvrirait « des moyens sûrs de diriger à volonté les nouveaux navires volants », il résolut d'imiter l'ascension faite l'année précédente par Pilâtre de Rozier, et le 6 Août 1784, après avoir fait des conférences pour se procurer les ressources nécessaires, il montait en montgolfière, en compagnie d'un autre prêtre, l'abbé Louchet, professeur, lui aussi, au collège de Rodez. Lui-même va nous décrire son ascension, par une lettre écrite dans ce style enthousiaste et facilement attendri qui fut celui du XVIIIe siècle finissant :

« A 8 heures 17 du matin, tous les préparatifs étant faits, une bolte avertit que le feu allait commencer. Bientôt on vit la montgolfière se soulever, s'arrondir et se débarrasser, avec la plus grande facilité, du crochet qui la tenait suspendue. Son développement fut si rapide que vous auriez dit, Monsieur, qu'elle sortait toute gonflée d'une large ouverture souterraine. L'air était calme, le ciel sans nuages, le soleil très ardent. Nos combustibles et nos instruments sont mis dans la galerie, mon compagnon de voyage est à son poste ; je prends le mien, et à 8 heures 28 minutes, je fais lâcher les cordes...

» Aux acclamations qui avaient signalé notre départ succède un silence général. Les spectateurs, partagés entre la crainte et l'admiration, l'œil fixe, le corps immobile, contemplent avidement la superbe machine qui s'élève presque verticalement, avec assez de rapidité, et de la manière la plus pompeuse. Des femmes, des hommes s'évanouissent ; d'autres lèvent les mains au ciel, d'autres fondent en larmes ; tous pâlissent à la vue de notre ardent foyer...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une botte de paille, imbibée d'esprit de vin, accélère la vitesse de notre ascension.

» Je dis alors : « Que je suis bien, mon cher ami ! Comment » vous trouvez-vous ? — Le mieux du monde. — Que ne pouvons- » nous dépêcher un courrier vers la terre. » — Aussitôt, je jetai une grande feuille de papier sur laquelle j'avais écrit ces mots : « Tout va bien à bord de la *Ville-de-Rodez* ». — Le laconique message fut accueilli avec transport.

» Notre élévation, à 8 heures 32 minutes, était au moins de mille toises au-dessus du niveau de la mer. Une flamme très vive et très claire, de 18 à 20 pieds de hauteur, nous fit monter encore de plus de 400 toises.

» J'ai souvent réfléchi sur les ouvrages de la nature ; leur magnificence m'a toujours rempli d'admiration. Dans ce moment délicieux, que la nature était belle ! Qu'elle était grande ! De quel éclat enchanteur elle brillait ! De quelle éblouissante majesté elle étonnait mon imagination ! *Jamais l'homme ne m'avait paru un être si excellent !* Son dernier triomphe sur les éléments me rappelait tous les autres. Mon compagnon était animé des mêmes sentiments. Notre reconnaissance égalant notre ravissement, nous fîmes retentir les airs du nom des mortels à jamais célèbres qui viennent d'en frayer la route à leurs semblables ; nous criâmes plus d'une fois : « Vive Montgolfier ! Vive Pilâtre ! Vivent ceux qui ont du » courage et de la constance !... »

Peu après, le vent diminuant, la montgolfière est portée doucement sur la cime d'un chêne. L'abbé Carnus descend, mais son compagnon n'ayant pu le faire assez vite, est emporté à une hauteur de quinze cents pieds, pour redescendre, à sept mille toises du point de départ, dans une prairie dépendant de la Chartreuse de Rodez. Il s'élance hors de la galerie et s'efforce de retenir la machine. « Enfin, parurent plusieurs paysans qui n'osaient approcher. Il leur cria, en un jargon qui n'était ni français ni patois, de venir à son secours. Mais il était à leurs yeux un vrai magicien, qu'un monstre énorme, soumis et docile, portait à travers les airs. Il leur fallut du temps pour se résoudre à manier les cordes pendantes au globe ; ils semblaient craindre que, s'ils y touchaient, le monstre ne les dévorât. — Huit ou dix minutes après la descente de M. Louchet, j'arrivai, presque hors d'haleine, et je le félicitai, en souriant, d'avoir si bien choisi le lieu de son débarquement. »

L'année suivante, 15 Juin 1785, Pilâtre de Rozier devait périr dans une ascension toute semblable ; l'abbé Carnus avait donc fait cette expérience au péril de sa vie. Huit ans plus tard, l'auteur de cette lettre inspirée par une foi presque naïve au progrès et à la science humaine, signait de son sang le témoignage de sa foi catholique. Dira-t-on encore que la science et la foi sont incompatibles, ou que le clergé est l'ennemi de la science ?

(Semaine religieuse de Blois.)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme — Capital : **500** Millions

Assemblée générale annuelle du 29 Mars 1917.

Les actionnaires de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE se sont réunis le 29 Mars 1917 en Assemblée Générale, sous la présidence de Monsieur Guernaut, Président du Conseil d'Administration.

Le Rapport déclare que le Conseil, tout en préparant la Société Générale à remplir le rôle qui sera dévolu aux Etablissements de Crédit dans la nouvelle organisation économique qui suivra la victoire, s'est particulièrement consacré à fournir à la Défense Nationale la plus large participation possible qui se chiffre par la somme considérable de près de **4 Milliards** aux titres divers d'Emprunts, Bons et Obligations de la Défense, Ventes et Prêts de titres de pays neutres. D'autre part, la progression constante du chiffre d'escompte ainsi que l'apurement progressif des engagements moratoriés attestent la reprise des affaires et la renaissance du crédit que la Société Générale s'efforce de favoriser par tous les moyens en son pouvoir.

Après avoir indiqué les affaires auxquelles la Société Générale a prêté son concours, soit sous forme de placement d'obligations, soit comme participant à la formation ou l'augmentation du capital, le Rapport constate que la réorganisation des affaires dont la guerre a entravé le développement se poursuit d'une manière favorable. C'est ainsi que la Barcelona Traction and Power Company se trouve aujourd'hui dans une situation très améliorée permettant d'espérer que les prévisions des fondateurs seront bientôt réalisées. Quant à la Brazil Railway, sa réorganisation, entreprise par les Comités d'Obligataires constitués sous les auspices de l'Office National, est également très avancée et autorise à croire que l'affaire, d'ici peu de temps, pourra, sous une direction nouvelle, reprendre son cours normal.

Enfin, le Rapport mentionne la fondation récente de la Banque du Chili qui, reprenant l'actif de l'ancienne Banque de la République, facilitera aux commerçants et industriels français les relations avec ce pays.

Le Conseil signale à l'attention des Actionnaires le labeur incessant de tout le Personnel et la bonne volonté dont il donne des preuves multiples malgré la charge progressivement plus lourde qui lui incombe Ce dévouement constant a été reconnu par toutes les améliorations et avantages qu'il était possible d'accorder. Une fois de plus le Conseil salue la mémoire de ceux qui sont tombés glorieusement pour le salut du pays.

Sur le produit net de l'exercice, qui s'est élevé à Fr. 10.771.000, le Conseil a proposé de prélever 10 millions pour servir aux actions un intérêt de 4 °/₀, soit 10 fr. par action. Un acompte de 4 fr. ayant été déjà payé, le solde de 6 fr. serait distribué à partir du 2 Juillet, sous déduction de l'impôt, soit net Fr. 5,54.

Les Censeurs-Commissaires se sont entièrement associés aux conclusions du Conseil, donnant notamment leur pleine adhésion à la proposition ayant pour objet une répartition de 4 °/₀.

Cette résolution comportant également l'approbation des comptes a été votée par l'Assemblée à l'unanimité moins cinq Actionnaires.

L'Assemblée a, en outre, renouvelé les pouvoirs des Administrateurs sortants, MM. Crozier, Defontaine et de Sesseval le ; elle a réélu Censeur pour trois ans, M. Lavallée et nommé Commissaires pour l'exercice 1917, MM. Lavallée, Cornélis de Witt et Desroys du Roure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand on est fatigué.

Qui dit surmenage, dit nécessairement intoxication, la fatigue sous toutes ses formes se soldant toujours par une production de poisons organiques qui se déversent et s'accumulent dans le torrent circulatoire.

Par le fait, que vous vous soyez éreinté à la chasse, à fendre du bois, ou tout au contraire à travailler de « tête », comme l'on dit à faire des chiffres, ou des vers, à compulser des dossiers, à préparer un examen, les symptômes et les sensations sont les mêmes (courbatures, accablement, fièvre, malaise, bouche amère, urines chargées, langue sale, etc.) — comme si vous inauguriez une maladie.

Le surmenage suppose toujours une flamblée, des suroxydations, une forte dépense de forces, partant une perte de substance, une dégradation des tissus, dont le résultat obligatoire est un excès de cendres, suies, déchets, **exoreta** : voilà le sang empoisonné.

La seule différence à cet égard, entre le surmenage physique et le surmenage intellectuel, c'est que, dans le premier cas, l'on brûle de la pulpe musculaire et, dans le second de la substance nerveuse.

C'est également le cas du surmenage moral, consécutif aux émotions violentes, aux grands chagrins, même à l'abus des plaisirs.

Tout le monde sait que la viande du gibier forcé est immangeable parce qu'elle est saturée de ces poisons qu'on pourrait appeler de l' « esssence de fatigue ».

Il en est de même de la viande des bêtes qui ont beaucoup souffert avant de mourir, des bêtes torturées, par exemple, et aussi de celle des animaux tués — tous les chasseurs de cerfs et de chevreuils vous le diront — pendant la saison de repeuplement.

Inutile d'ajouter que, comme il n'y a pas deux physiologies, l'homme loge à la même enseigne, à ceci près que, sauf de rares exceptions sa chair ne se mange pas.

Quel que soit le genre, quelle qu'ait été la cause de la fatigue subie, elle aboutit à un empoisonnement du sang.

Il n'y a qu'un remède, c'est de changer de sang, je veux dire de se refaire du sang neuf, frais et pur.

Nul n'ignore aujourd'hui que rien n'est plus facile, puisque nous avons le GLOBÉOL, qui n'est autre chose que de la quintessence de sang vivant, complet et parfait, meilleur même, à un certain point de vue, que nature, puisqu'il a été préalablement l'objet d'une sélection judicieuse.

Une cure de GLOBÉOL équivaut, en fin de compte, à une cure de grand air et de repos (également recommandée pour la rénovation du sang appauvri ou vicié), avec cet avantage qu'on le fait chez soi, sans quitter ses affaires.

Le GLOBEOL est à la fatigue (quelle qu'elle soit) ce que l'URODONAL est au rhumatisme, la FILUDINE à la fièvre.

Le GLOBEOL est donc le tonique par excellence, le fortifiant, le régénérateur sans rival du sang, et par conséquent de l'organisme tout entier. Il doit être pris par tous chaque jour, partout, mais surtout dans nos pays où la chaleur anémie si vite les constitutions les plus robustes.

Il a fait l'objet d'une communication retentissante à l'Académie de médecine, où il fut présenté par le docteur Noé, ancien chef de laboratoire de la faculté de médecine de Paris. Préparé suivant des procédés spéciaux dans ces merveilleux et immenses laboratoires de l'URODONAL (qui couvrent 6.000 mètres carrés), le GLOBÉOL présente toutes les garanties scientifiques Aussi a-t-il été approuvé par les conseils supérieurs d'hygiène de tous les pays, et il est en vente dans le monde entier.

Docteur BLÉNARD.

N. B. — On trouve le GLOBÉOL dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, (8 pilules avant le repas de midi), franco 6 frs. 50 ; la cure intégrale, (4 flacons), franco 24 francs.

32e ANNÉE. Vendredi 4 Mai 1917. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête de Jeanne d'Arc ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Orante ou la Vierge qui prie.

III. — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Retraite à Lesneven ; Nécrologie : M. O. Lavanant, curé-doyen de Sizun, M. J. Tanneau, recteur de Querrien ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Le Pardon de Saint-Brieuc.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Mai. — IVe Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de S. Jean devant la Porte latine.
A vêpres, mémoire du suivant et de S. Jean.

Lundi, 7. — S. Stanislas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 8. — Apparition de S. Michel Archange. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 11. — Translation des Reliques des SS. Corentin et Paul. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 12. — S. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 13. — Ve Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sibiril	du 4 au 7 Mai.
Spézet	du 8 au 12 —
Pluguffan	du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête de Jeanne d'Arc. — La Fête de Jeanne d'Arc sera solennisée dans la France entière, le dimanche 20 Mai.

Elle sera précédée d'une Neuvaine de prières s'ouvrant le samedi 12.

Au Salut quotidien, l'invocation *Beata Johanna, ora pro nobis*, sera répétée trois fois, et suivie de l'oraison liturgique de la Bienheureuse et de l'invocation à tous les Saints de France inscrits au Propre national : *Sancte Michaël ; Sancte Martine ; Sancte Remigi ; Sancte Vincenti ; Sancte Joannes-Baptista ; Sancte Ludovice ; Sancta Genovefa ; Sancta Clotildis ; Beate Joannes-Maria, ora pro nobis.*

Nous demandons aux fidèles de communier, en grand nombre, pour la France, à cette occasion, et de donner à la fête un caractère aussi national que religieux.

Les circonstances que nous traversons ne Nous semblent pas autoriser les illuminations.

Mais Nous croyons que la présence du drapeau français, flottant à nos maisons, traduirait bien nos sentiments de confiance en Dieu, de reconnaissance et d'espérance patriotique en Jeanne d'Arc. Et Nous demandons qu'on donne une solennité toute spéciale au Triduum national, proposé par l'éminent Evêque d'Orléans, dans la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ D'ORLÉANS — Orléans, le 25 Avril 1917.

MONSEIGNEUR,

J'eus l'honneur de soumettre, l'an passé, à Votre Grandeur, du consentement de Nos Em^ssimes Cardinaux, un projet de Triduum national à la B^se Jeanne d'Arc, lors de sa fête liturgique. Je me permets de vous exprimer la même idée, sous le même patronage : date, 18, 19, 20 Mai prochain.

Fasse la Bonté divine, pitoyable à nos prières et à tant de sacrifices, que ce soit la dernière de nos supplications à la « Sainte de la Patrie », pour obtenir la Victoire, dans le triomphe de l'Honneur et du Droit.

Je prie Votre Grandeur d'agréer l'hommage de mes sincères et fraternels respects. † STANISLAS, *Év. d'Orléans.*

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 7.....	Kernilis.....	Plouvien.
Mardi, 8.....	Plabennec. — Le Drennec.	
Mercredi, 9..	Landerneau.....	Pencran.
Jeudi, 10.....	Dirinon.....	Saint-Urbain.
Vendredi, 11.	Daoulas.....	Logonna-Daoulas. — L'Hôpital-Camfrout.
Samedi, 12...	Hanvec. — Rumengol. — S^t-Eloy.	

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé recteur de Loperhet, M. Omnès, aumônier de l'Asile Saint-Athanase.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Orante ou la Vierge qui prie.

Au commencement de ce mois de Marie, je vous proposerai de choisir le drapeau à l'ombre duquel nous nous engagerons tous ensemble à le vivre saintement. Nous y voulons broder, avec infiniment de tendresse, l'image de la Vierge. Mais quelle image ?

Je vous le dirai sans plus tarder. Ce sera l'*Orante*, ou l'image de la Vierge qui prie. Elle fut l'image des premiers siècles chrétiens, qui ont été des siècles de batailles et des siècles de martyrs. Elle sera aussi, pour ce mois de Marie, la nôtre.

Notre collaboration à l'œuvre de la victoire ne doit pas être uniquement négative et passive. Elle ne doit pas être non plus, comme pour ceux qui n'ont pas la foi, simplement bornée aux horizons naturels.

Supporter sans lamentations la gêne passagère et les réelles souffrances que la guerre a introduites dans nos existences journalières, nous l'avons fait, certes, et nous continuerons à le faire aussi généreusement que ceux qui le font le plus. On nous a demandé notre or ? Nous l'avons donné. Notre collaboration aux œuvres de guerre ? Nous ne l'avons refusée à aucune. Nous avons fait mieux encore, puisque nous en avons suscité qui sont promptement devenues, grâce à nos généreuses initiatives, des œuvres nationales. Nous n'avons été inférieurs, dans l'ordre du sacrifice, à personne. Demain, et toujours, il en ira de même. Avec une générosité qui ne voudra pas se démentir, et les mères, et les épouses et les fiancées offriront encore à la patrie ce qu'elles ont de plus cher au monde... Est-il possible de concevoir, au monde, un plus noble et plus total sacrifice ! Et toutefois serait-il encore insuffisant, s'il ne s'y ajoutait cet autre holocauste qui est le sacrifice de la prière. Il faut prier.

Comme nous l'avons senti vivement au début des hostilités, cette nécessité de la prière ! Toute la France à ce moment-là, qui ne s'en souvient ! s'est précipitée à genoux. Ceux-là seulement se sont relevés, qui partaient au front de bataille, pour vaincre ou mourir, et c'est en murmurant une dernière oraison que tant de héros sont tombés, toujours en union de prières avec ceux qui, dans les églises, ne se lassaient pas de supplier. Qu'elles furent splendides, alors, les grandes manifestations de foi auxquelles nous avons assisté !

Oui, nous avons prié, et nous voulons continuer à le faire, sans même nous arrêter à nous demander pourquoi nous n'avons pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore été pleinement exaucés. Les desseins de Dieu ne sont-ils pas, toujours, des desseins de miséricorde ? Loin de nous la pensée de vouloir discuter avec lui le mystère de leur réalisation dans le temps. Mais parce qu'il importe grandement de ne jamais nous décourager dans la prière, et aussi d'apprendre à prier mieux encore que nous l'avons fait jusqu'ici, voici que nous voulons, pendant ce mois de Mai, demander, à celle qui fut le modèle le plus accompli de la prière, les encouragements dont nous avons le plus pressant besoin. Et c'est pour cela, enfin, que nous la voulons d'abord considérer en l'image qui nous la représente dans l'action de la prière.

Elle prie, cette bonne Mère ! parce que sa puissance, qui est très grande, n'est toutefois qu'une *puissance d'intercession*. C'est une puissance indirecte, une puissance intermédiaire et participée, qui proclame et glorifie, bien loin de lui faire échec, la puissance de Celui-là seul qui doit être dit et qui est, en toute vérité, le Tout-Puissant.

Elle est donc, à cause de cela, le modèle achevé de tous les orants. Elle l'a été de tout temps. Elle l'est plus particulièrement de nos jours. « Elle offre, observe le cardinal Newmann, le modèle sublime de la prière à une génération qui nie expressément, complètement, le pouvoir de la prière, et pose en principe que des lois fatales gouvernent l'univers, qu'il ne peut exister de communication directe entre le Ciel et la terre, que Dieu ne peut visiter ce monde, son ouvrage, et que l'homme ne peut influencer les décrets de sa Providence. »

La Vierge Marie, l'Orante ou la Vierge qui prie, est vraiment l'*omnipotentia supplex*, l'omnipotence qui supplie. Et je ne veux pas dire l'omnipotence *à genoux*, parce que sa chère image d'Orante me la fait voir *debout*, comme elle l'est en réalité, étant celle qui, même au Calvaire et quand agonisait son divin Fils, est toujours restée debout, quoique infiniment douloureuse : *Stabat Mater dolorosa !* Sa douleur a été pleine de vaillance et c'était encore, pour elle, une forme d'oraison.

Ses mains ne se lassèrent jamais de traduire efficacement l'intensité victorieuse de sa prière. Elles n'eurent pas besoin, comme celles de Moïse au cours de la rude bataille, d'être soutenues par l'aide de qui que ce soit. Elles demeurèrent toujours tendues vers le Ciel, très haut, comme un espoir indéfectible, comme un drapeau.

Elles le sont encore aujourd'hui. Elles nous invitent à la prière. Elles nous appellent à la victoire. Elles nous la donneront, si du moins nous savons comprendre leurs pressantes invites.

Il faut prier.

Voilà ce que nous dit la pieuse et vénérable image qui est celle de l'Orante ou de la Vierge qui prie. Elle sera, pendant le mois de Mai, notre signe de ralliement.

Abbé Broussolle.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour le mois de Mai 1917 : **LES CONGRÉGATIONS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE**

« Quand une personne du monde me demande ce qu'il faut faire pour se sauver, je ne sais rien lui conseiller de plus utile ni de plus sûr que d'entrer dans une Congrégation de la Très Sainte Vierge ». Ainsi parle saint Alphonse de Liguori. De fait, une congréganiste acquiert un droit aux bienfaits de la puissante Mère de Dieu, trouve l'occasion d'entretenir et de développer ses connaissances religieuses et reçoit une excitation à toutes les bonnes œuvres. Aussi, depuis le seizième siècle où les Jésuites les répandirent, les Congrégations ont été des foyers importants de vie catholique, un centre où s'élabore l'élite chrétienne.

Résolution apostolique. — Etudier et faire connaître l'utilité des Congrégations de la Très Sainte Vierge.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 6 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, sermon.

Lundi 7 : pèlerinage, à N.-D. de Loc-Maria, de la Fraternité du Tiers-Ordre : messe à 5 h. 1/2, instruction, bénédiction.

Mardi 8 : service et messe de *Requiem*, à 9 h 1/2, pour Michel Le Naour, de la rue de Concarneau soldat au 118e d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 14 Septembre 1914.

Confession des petits enfants.

Mercredi 9 : à 4 h. 3/4, ouverture de la retraite des enfants, à la chapelle.

Dimanche 13 : communion solennelle des enfants, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale des associés du Sacré Cœur. Les hommes ont leur place réservée en face de la chaire ; instruction, bénédiction du Saint-Sacrement, prières pour la France.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

IVe Dimanche après Pâques : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 Réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré Cœur, à 7 heures ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures. Réunion de l'Archiconfrérie : procession, recommandations, quête, prières pour la France, Mois de Marie, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la L. P. D. F.

Tous les soirs : à 8 heures, réunion du Mois de Marie, prières pour la France, bénédiction.

Retraite des enfants préparatoire à la communion solennelle, prêchée par M. le chanoine Alfred Le Roy : ouverture, *mercredi*, à 5 heures. On donne les places. Instruction, prières pour la France, Mois de Marie et Salut.

Chaque jour : 7 heures, messe, instruction ; 9 heures, confession des garçons ; 11 heures, conférence ; 1 h. 1/2, chapelet ; 2 h. 1/2, confession des filles ; 5 heures, dernière instruction, prières du Mois de Marie, Salut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Mai :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— *Lundi 7 Mai :* fête patronale des Mères chrétiennes. A 8 heures, sainte messe ; à 5 heures, instruction et bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Retraite à Lesneven. — Une retraite bretonne, pour les femmes, s'ouvrira à Lesneven, le 20 Mai au soir, pour se terminer le 26 au matin. MM. les Curés et Recteurs voudront bien l'annoncer et la recommander au prône, les deux dimanches précédents, 6 et 13 Mai.

Nécrologie. — I. M. LAVANANT, *Curé-Doyen de Sizun.* — Il y a une quinzaine de jours, s'éteignait, à la suite d'une douloureuse maladie, supportée avec une admirable résignation, un confrère, dont on peut dire que la vie a été un modèle de vertus, et dont la mémoire restera en bénédiction parmi tous ceux qui l'ont connu.

Sous un extérieur modeste, M. Lavanant cachait une âme d'élite. Aménité de caractère, égalité d'humeur, délicatesse exquise, dévouement sans réserve, ce bon prêtre avait tout reçu de ce qui peut conquérir la sympathie et nouer de solides amitiés. Elles ne lui ont pas manqué. Nombreux sont les confrères qui lui ont voué, toute sa vie, en même temps qu'un profond attachement, une très vive affection.

Le retrouver, passer avec lui quelques heures, était pour eux une fête. Il était d'un commerce si agréable ! Sa conversation, qui n'avait rien de banal, était vivante, pétillante d'esprit. De sa lecture, qui était considérable, il avait retenu des traits sans nombre, dont il émaillait ses causeries et qui leur donnaient un puissant intérêt. Louis Veuillot était son auteur favori. En toute occasion, il en appelait au témoignage de ce maître, dont volontiers il citait des pages entières, et chez qui, plus encore que le génie du penseur et l'incomparable talent de l'écrivain, il admirait la fermeté des principes et la fière intransigeance du catholique.

A toutes ces qualités, qui lui formaient une physionomie si attachante, M. Lavanant joignait les plus belles vertus sacerdotales. Il était prêtre, dans toute l'acception du mot. Rien de plus édifiant que sa vie, toute imprégnée d'un grand esprit surnaturel, qu'il puisait et alimentait à sa seule source, les exercices de piété.

Ame intérieure avant tout, très adonné à l'oraison, mortifié au delà de ses forces, notre confrère a laissé l'impression d'un saint prêtre, partout où l'appela la confiance de son Evêque : à Crozon, où son influence fut des plus heureuses et ne contribua pas peu au revirement dont la paroisse se félicite encore ; à Quimperlé, dont les religieuses Ursulines apprécièrent au plus haut point ses conseils et sa direction, et même à Sizun, où, pourtant, son zèle se heurta à des contradictions et lui valut des déboires, dont il souffrit extrêmement.

Le Saint-Sacrement n'aura pas connu de visiteur plus assidu et

plus fervent. Toute sa vie, il consacra à ces visites deux longues heures par jour. Le matin, dès 5 heures, il était à l'église, et le soir, il y revenait encore, même quand sa journée avait été prise par des courses épuisantes. Avec quelle ferveur il priait alors ! On en pouvait juger, à son attitude pleine d'humilité et à son profond recueillement. Ainsi que bon nombre de personnes en ont témoigné, à le voir à ces heures-là, on se sentait irrésistiblement porté à aimer davantage l'Hôte divin de nos tabernacles.

Sa piété envers Marie allait de pair avec son attrait pour l'Eucharistie. Enfant de Lanmeur, il avait pour la douce Patronne du Tréguier, Notre-Dame de Kernitron, un culte vraiment filial. Il en parlait souvent, et toujours dans des termes et avec des accents où se révélait la tendresse de son amour. Il aimait à lui faire hommage de toutes les grâces qu'il avait reçues. En toutes circonstances, il avait recours à elle, et c'est, sans doute, sous son regard maternel, qu'il composa, au terme de ses études au Petit-Séminaire de Pont-Croix, ce beau panégyrique, que ses condisciples n'ont pas oublié, et qui obtint les honneurs d'une lecture publique, au pèlerinage de Notre-Dame de Confort.

Cette notice serait incomplète, si elle ne rappelait, à l'éloge de ce bon prêtre, ce qui fut, au témoignage de tous ses amis, sa vertu préférée et comme le trait distinctif de sa physionomie, je veux dire son grand esprit de charité.

Quand il s'agissait du prochain, il s'était fait de bonne heure une loi de ne jamais laisser échapper un mot, qui pût, même de loin, porter la moindre atteinte à sa réputation. Sur ce point, il imposait à son esprit non moins qu'à sa langue une étroite et sévère discipline. Aucun de ceux qui l'ont fréquenté ne pourrait évoquer une seule circonstance, où il se soit départi de la plus rigoureuse réserve à cet égard. Plus d'une fois, nous l'avons entendu rappeler à ce sujet la consigne de saint Augustin, qu'un ancien curé d'Elliant, M. Guizonarn, avait fait inscrire, en lettres bien voyantes, sur le mur de sa salle à manger :

« *Mar teuz aman, drouk-prezeger,*
Prenn da c'henou, pe stenn d'ar ger. »

Toutes ses conversations étaient réglées par cette loi. Et non seulement il ne se permettait pas de l'enfreindre lui-même, mais, sans jamais prétendre faire la leçon à personne, il excellait encore à changer adroitement le cours de l'entretien, dès qu'il voyait poindre le moindre risque pour la vertu, dont il avait fait la loi de sa vie.

Nous aimons à penser que de telles vertus ont déjà reçu leur récompense, et que le Dieu, dont la miséricorde surpasse la justice, aura fait bon accueil à son fidèle serviteur. En tout cas, ses nombreux amis ne l'oublieront pas. Souvent, bien souvent, sur les ailes de la prière, leur pensée s'envolera jusqu'au champ de Kernitron, où ce bon et saint prêtre a voulu dormir son dernier sommeil, sous le regard de la douce Mère, qu'il a tant aimée.

L. T.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. TANNEAU. *Recteur de Querrien.* — Né à Plomeur, le 4 Janvier 1851, M. Tanneau fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix ; il devait entrer au Grand Séminaire, l'année même de la guerre, et comme la Maison ne s'ouvrit pas, il faisait, de temps en temps, le voyage de Quimper, pour en contempler les abords et pour voir les mobilisés à l'exercice sous la direction d'un de ses condisciples. Ordonné prêtre le 27 Mars 1875, M. Tanneau était déjà précepteur dans une famille de Ploudalmézeau, où son souvenir ne s'est pas effacé. Pendant près de douze ans, il remplit les fonctions de vicaire à Lambézellec. On l'appelait familièrement « le prêtre au sac noir » : c'était un hommage à son zèle et à sa régularité.

Recteur de Dinéault, le 18 Août 1891, M. Tanneau fut transféré à Querrien, le 20 Juillet 1896. Il remplaçait son frère, qui fut recteur de 1878 à 1896. Ainsi, pendant de longues années, la paroisse de Querrien reçut l'empreinte de deux frères également pieux et dévoués, qui s'attachèrent à y établir comme un esprit de famille, venant discrètement en aide aux nécessiteux, distribuant de larges aumônes à toutes les Œuvres et spécialement aux écoles. La bonté de M. Tanneau était connue de tous ; elle ne l'empêchait de faire entendre, énergiquement, la vérité. Sa parole était recherchée dans les missions, et son assiduité au confessionnal en faisait un « bon ouvrier ». Sous des apparences robustes, il n'avait qu'une santé précaire, dont les fatigues et les angoisses de la guerre ont fini par avoir raison, malgré le dévouement de son auxiliaire. La mort ne l'a pas surpris, bien que son état ne se soit pas progressivement aggravé : le matin même, il était à l'église, suivant son habitude, à l'Angelus, et confessa jusqu'à 9 h. 1/2. La crise qui l'emporta ne se déclara que vers 7 heures du soir : il expirait à 7 h. 1/2, ayant reçu les derniers sacrements avec l'Indulgence de la Bonne Mort. Ce fut un deuil pour la paroisse entière, et l'église était comble le jour de ses obsèques, auxquelles assistaient, malgré la difficulté des communications, un grand nombre de prêtres.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

Citation. — M. *Madec François*, sous-lieutenant à la 27e batterie du 235e d'Artillerie : « Belle conduite au feu. Le 22 Avril 1917, la batterie étant bombardée par des obus de gros calibre, et deux hommes d'une batterie voisine venant d'être blessés, dont l'un très grièvement, n'a pas hésité à se porter près d'eux pour les secourir, faisant ainsi preuve d'un mépris complet du danger. »

M. l'abbé Madec est professeur à Saint-Pol.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Front anglais, 20 Avril 1917. — Il semble que nos canons ont multiplié les nuages et tué le printemps. A part le jour de Pâques, qui fut vraiment « *a glorious day* », et les deux derniers jours de la semaine dernière, nous sommes éprouvés par la neige, la grêle, la pluie et un vent soufflant parfois en tempête.

Et notre situation n'est pas des plus brillantes en pareille occurrence. Car nous avons quitté nos ruines pour venir cantonner en pleine campagne. Grâce à Dieu, le départ s'est effectué par temps à peu près sec. J'ai fait l'étape à cheval, piquant, malgré moi, un galop à travers champs, sur une bête dont je n'étais pas absolument maître. Toutefois, je crois avoir fait bonne figure, le premier moment d'émotion passé. L'installation, dans une immense plaine, fut des plus curieuses : l'alignement des batteries, le parquement des chevaux et le dressement des tentes. Pour ma part, j'en ai une petite à moi seul, en triangle sur une longue barre supportée par deux piquets d'un mètre seulement environ. Tout autour, je creusai une petite tranchée, et j'installai mes couvertures sur un excellent imperméable qui me défend de l'humidité du sol.

La première nuit fut idyllique. De ma couchette, tel Booz jadis, je contemplai les étoiles en récitant prières du soir et chapelet. Le réveille-matin fut menaçant : une demi-douzaine d'obus sifflant par-dessus, pour éclater à 3 ou 500 mètres au delà !

Impossible de dire la messe, les bourgs voisins sont des monceaux de ruines et, dans la ville la plus proche, pas une seule maison intacte, pas un civil ! Navrant !...

Heureusement, l'aumônier anglais est venu à mon secours. Il me signala un caveau encore debout, près de l'église écroulée, à quelques cents mètres d'ici, en me proposant un autel portatif. J'acceptai avec joie, et me rendis aussitôt préparer la petite chapelle dans laquelle on avait déposé les statues non brisées de l'église paroissiale : deux anges adorateurs, une Vierge couronnée avec l'Enfant-Jésus, saint François-Xavier et saint Antoine de Padoue.

Aujourd'hui, nous avons un peu joui du soleil, beaucoup de la sécheresse. La terre se durcit rapidement. Je rentre d'un nouveau pèlerinage aux ruines de la ville voisine !... Là encore, les gros canons ennemis essaient — sans résultat, heureusement — d'entraver les opérations. Les obus qui nous ont été épargnés, ces jours derniers, les ont menacés, ce matin. Mais quelle débauche d'artillerie il faut pour cela ! Chaque soir, je m'endors au bruit d'un carillon infernal d'une cinquantaine de grosses pièces qui me secouent, parfois, sur le sol à même lequel je repose. A. L.

Le Pardon de Saint-Brieuc. — Favorisé par un beau soleil de printemps, le Pardon de Saint-Brieuc a été rehaussé de la présence de S. E. le cardinal Dubourg ; tous les Evêques de Bretagne étaient venus pour l'entourer, en témoignage de filiale vénération et pour honorer, en sa personne, la pourpre cardinalice.

Aussi la fête avait-elle attiré à Saint-Brieuc une foule très nombreuse, qui formait double haie tout le long du chemin quand, à 9 h. 1/4, le cortège se rendit de l'évêché à la cathédrale, pour la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

messe pontificale chantée par Monseigneur de Vannes. La cathédrale débordait littéralement de monde, puisqu'un grand nombre de personnes durent demeurer sous le porche et jusque sur la place, pendant toute la durée de la cérémonie. L'édifice était magnifiquement décoré, et sur les murs du chœur s'étalaient, en grosses lettres, les principales strophes du « *Te Deum* », chant de reconnaissance de l'épiscopat, du clergé et des fidèles bretons pour l'honneur fait par le Souverain Pontife à la Bretagne tout entière dans cette élévation au cardinalat de son vénéré métropolitain. Cérémonies et chants furent parfaitement exécutés. Après l'Evangile, Mgr Baudrillart prit la parole : Adaptant l'histoire de Saint-Brieuc aux événements de la guerre et louant la Bretagne des vertus que lui a données la religion prêchée par nos Saints bretons, il en tira des leçons opportunes, vigoureusement données.

Le soir, à travers les rues de la cité, décorées et pavoisées malgré les deuils qui attristent de si nombreux foyers, la procession se rendit de la Cathédrale à l'oratoire de la Fontaine de Saint-Brieuc, au milieu d'une foule immense et profondément respectueuse. Les mères présentaient avec bonheur leurs petits enfants à la bénédiction des Evêques et du Cardinal, qui était revêtu de la *cappa magna* rouge à longue traîne.

Au retour de la procession, après la bénédiction du Saint-Sacrement, dans les jardins de l'évêché, littéralement envahis, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, Mgr Baudrillart et Son Eminence le Cardinal prirent successivement la parole et se firent acclamer par cet auditoire sympathique, conquis d'avance et si visiblement heureux d'avoir fêté dignement saint Brieuc et d'avoir revu, dans tout l'éclat de la pourpre romaine, le Cardinal breton qui a laissé, dans la ville où s'écoulèrent les années de son sacerdoce, des souvenirs que le temps, qui efface tout, n'a eu que la puissance de rajeunir.

BIBLIOGRAPHIE

Les Douleurs qui espèrent. *Souvenirs et réflexions*, par l'abbé Félix Klein, Aumônier de l'Ambulance américaine. — Un volume in-16, prix 3 fr. 50. — Librairie Académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — 4e éd. revue.

Trois éditions épuisées en un mois attestent le succès de ce nouveau livre de l'abbé Klein. Il ne faut s'étonner ni de cet empressement du public, ni du bon accueil de la presse. A toutes les classes de lecteurs doivent plaire les rares exemples d'héroïsme religieux et patriotique que l'auteur a vus de ses yeux et dont il avait déjà donné de si beaux traits dans « la Guerre vue d'une Ambulance ». Il y ajoute, cette fois, à l'adresse des esprits troublés par le fléau terrible qui ravage le monde, des réflexions personnelles et profondes sur l'existence du mal, sur l'expiation, le sacrifice, les bienfaits de la douleur, les perspectives de la vie future. Mais ces pages pleines de foi, de réconfort, de pitié consolante, conviendront surtout aux plus malheureuses victimes de la guerre, à celles qui pleurent un fils, un époux, un père, un fiancé.

Le *Correspondant* rappelle le succès des parties qu'il en publia ; et la *Revue des Deux-Mondes* conclut ainsi son appréciation : « Beau livre d'un prêtre, d'un penseur et d'un écrivain ».

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Abbé Saussey : **Aux Eoolières**, causeries éducatives. — In-12, de xxi-324 pages. Prix : 3 francs.

Excellent livre, dédié aux écolières de France, à qui il prêche l'idéal vrai, le courage méthodique et la prudence avertie. Nul doute qu'un tel livre ne contribue puissamment par ses Conseils pratiques à faire du bien aux jeunes générations et par là à préparer l'avenir.

J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris (VIe).

La Très Sainte Royauté du Cœur adorable de N. S. J.-C., par Mgr L. A Lenfant, Evêque de Digne. — In-16 : 2 fr. 50.

Indépendamment des mérites habituels de l'auteur, qui ont fait couronner ses livres par l'Académie française, celui-ci présente un intérêt exceptionnel : 1° Il est le complément nécessaire des 10 volumes : « Richesse du Cœur » ; 2° Le sujet est traité sous forme de conférences données au Canada où elles réunissaient, chaque dimanche, plus de dix mille auditeurs, leur faisant aimer, à la fois, le Sacré-Cœur et la France ; Enfin, 3°, elles répondent à un besoin général. De toutes parts, se propage l'intronisation au Sacré-Cœur, c'est-à-dire la proclamation de sa Royauté dans les familles, les œuvres, les diocèses, les nations. Mais quelle est cette royauté ? quels sont ses moyens d'action ? ses triomphes ? On le lira avec charme et profit dans ces conférences.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : **Ely-Labastire, Brest.** — Téléphone **427.**

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

L'Emprunt de la Ville de Paris est réalisé en obligations de 500 francs, remboursables au pair dans cinq ans, rapportant un intérêt de 5,50 °/₀, net de tous impôts présents, et émises à 495 francs. A ce prix d'émission, le rendement net annuel de 27 fr. 50 par obligation correspond à 5,55 1/2 °/₀. Mais il convient de tenir compte aussi que, dans cinq ans, le porteur bénéficiera d'une prime de 5 francs par obligation, puisque son titre sera remboursé à 500 francs. En tenant compte de cette prime, le rendement annuel de l'obligation nouvelle ressort à 5,72 °/₀.

Des cinquièmes d'obligation ont été créés en certaine quantité ; ils donnent droit au cinquième des avantages réservés à l'obligation entière et ils sont émis à 99 francs, avec remboursement à 100 francs dans cinq ans.

C'est le 24 Mai prochain qu'aura lieu la souscription publique aux obligations nouvelles, pour laquelle il devra être versé, en souscrivant, 50 francs par obligation et 10 francs par cinquième, le solde de 445 francs et de 89 francs respectivement devant être payé du 15 au 30 Juin prochain. Les obligations nouvelles, point important à noter, jouiront du droit de préférence pour toute souscription aux emprunts à long terme, qui seraient émis par la Ville de Paris avant le 15 Juin 1922.

Les souscriptions seront reçues dans les banques et établissements autorisés par la Ville de Paris.

Banque de l'Union Parisienne.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la **Banque de l'Union Parisienne**, qui s'est tenue le 19 Avril courant, a approuvé les comptes de l'exercice 1916, et décidé la répartition d'un dividende de 6 °/₀.

Ce dividende de 6 °/₀, soit Frs 30 par action, sera mis en paiement en deux fois, soit :

Frs **15**, à partir du 30 Juin 1917,
et Frs **15**, à partir du 31 Décembre 1917,
sous déduction des impôts.

L'Assemblée a réélu, pour six ans, M. Philippe VERNES, administrateur sortant, et a confirmé la nomination comme Administrateur, faite par le Conseil d'Administration, de M. Max BOUCARD.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de règlage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 11 Mai 1917. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Consécration des soldats catholiques au Sacré Cœur ; Processions des Rogations ; Quête pour les Facultés catholiques de l'Ouest ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nominations ;

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Victimes des pirates ; Saint-Michel de Brest ; Un Evêque français ; Le Vatican et la Guerre.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Mai. — Ve Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Brieuc.
A vêpres, mémoire de S. Brieuc et de S. Boniface.
Lundi, 14. — *Rogations.* De la férie. Violet.
Mardi, 15. — *Rogations.* S. Jean-Baptiste de la Salle. Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 16. — *Rogations et Vigile de l'Ascension.* S. Ubald, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 17. — ASCENSION. Double de 1re classe. Blanc.
A vêpres, mémoire du suivant.
Vendredi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 19. — S. Yves, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 20. — Dans l'Octave de l'Ascension. — Solennité de Jeanne d'Arc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pluguffan	du 13 au 15 Mai.
Saint-Nic	du 16 au 18 —
Landéda	du 19 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Consécration des Soldats catholiques au Sacré Cœur. — L'Œuvre du Sacré-Cœur de Montmartre Nous a fait part du projet d'unir, dans un même hommage de fidélité, d'amour et de confiance envers le Divin Cœur de N. S. Jésus-Christ, tous les soldats catholiques des armées alliées, en leur demandant de participer à un acte collectif de consécration, le 15 Juin, jour de la fête du Sacré Cœur. Cette consécration aurait lieu par groupes, dans les réunions que pourront convoquer les aumôniers, ce jour-là.

Nous sommes heureux de donner Notre adhésion à ce projet, et Nous recommandons à Nos prêtres qui sont aux armées de s'employer, autant qu'ils le pourront, à le réaliser parmi les soldats qui les entourent.

Nous demandons également aux familles de s'y intéresser. Elles peuvent le faire de deux manières : en engageant par lettres leurs soldats à accomplir cet acte de consécration, si bien fait pour attirer sur eux et sur leur pays la protection divine ; et en s'unissant elles-mêmes, le 15 Juin, par la pensée et par la prière, aux soldats qui se consacreront au Sacré Cœur.

II. Processions des Rogations. — Nous exhortons instamment les fidèles à assister nombreux aux prières et aux processions qui se feront dans leurs paroisses aux trois jours des Rogations. Ils n'ignorent pas qu'en ordonnant ces supplications solennelles, l'Eglise s'est proposé un double but : elle veut implorer d'abord la miséricorde de Dieu offensé par les péchés des hommes ; elle veut en même temps attirer les bénédictions du Ciel sur les moissons et les fruits de la terre.

Quand donc fût-il plus nécessaire et plus urgent de prier à ces intentions ? Unissons donc nos voix et nos prières à celles de l'Eglise, notre Mère ; demandons à Dieu de mettre prochainement un terme à l'horrible fléau de la guerre. Supplions-le de répandre ses bénédictions sur nos campagnes, en ce moment éprouvées par une sécheresse persistante, de faire fructifier les semences confiées à la terre et de nous accorder un temps favorable pour les futures récoltes.

III. Quête pour les Facultés catholiques de l'Ouest, *le jour de l'Ascension.* — Nous recommandons au zèle des Pasteurs et à la charité des fidèles, l'Institut Catholique d'Angers, dont la note suivante, destinée à être lue en chaire, fait ressortir l'importance et montre les besoins.

« L'Eglise, qui a reçu de Notre Seigneur la mission d'enseigner la vérité à toutes les nations, a toujours entretenu à grands frais des écoles, des collèges et des universités, pour la formation intellectuelle de ses enfants.

» Nos diocèses de l'Ouest, qui ont leurs écoles et leurs collèges particuliers, ont fondé, à Angers, une Université catholique régionale. Cette Université comprend des Facultés de théologie, de droit, des lettres, des sciences, et des écoles supérieures d'agriculture et de commerce.

» L'enseignement y est gratuit comme dans les Facultés de l'Etat. C'est pour cela que nous sollicitons votre charité. En donnant avec générosité, vous assurez la vie d'une institution importante de l'Eglise de France, établie par vos évêques pour la conservation de la foi et pour les progrès de la science catholique dans nos diocèses. »

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Vendredi, 18.	Guipavas.....	Le Relecq-Kerhuon.
Samedi, 19...	Adoration. — Pensionnat du Pilier-Rouge.	Paroisse du Pilier-Rouge.
Dimanche, 20.	La Retraite.	

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur l'Evêque dans la seconde partie de la tournée pastorale.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Locronan, M. Rolland, vicaire au Conquet, en remplacement de M. Kernéis, démissionnaire pour cause de santé ;

Vicaire auxiliaire à Ploudalmézeau, M. Le Pemp, vicaire à Guilligomarc'h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 13 Mai, V^e^ dimanche après Pâques :*** messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, communion des enfants.

A 2 heures, procession à N.-D. de Loc-Maria. Au retour, rénovation des vœux du Baptême et consécration à la Sainte Vierge.

Il n'y a pas de réunion, à 8 heures.

Lundi 14 : à 7 heures, service et messe pour les parents défunts des communiants, imposition des scapulaires.

A 9 heures, procession des Rogations, à Saint-Mathieu.

A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, instruction, bénédiction.

Mardi 15 : à 9 heures, procession des Rogations, à Kerfeunteun.

Mercredi 16 : veille de l'Ascension (ni jeûne ni abstinence). A 9 heures, procession des Rogations, à N.-D. de Loc-Maria.

Jeudi 17, Ascension de N. S. J.-C. : offices aux mêmes heures que le di-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manche. Quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes du diocèse.

A 8 heures, sermon.

Vendredi 18 : à 8 heures du soir, ce jour et les suivants, jusqu'à la Pentecôte, au Mois de Marie, neuvaine au Saint-Esprit.

Dimanche 20, dimanche dans l'octave de l'Ascension : solennité de Jeanne d'Arc. A 8 heures du soir, panégyrique de la Bienheureuse.

Tous les jours, neuvaine à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, le soir, au Mois de Marie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *V^e^ Dimanche après Pâques :* messe à 6 heures, 6 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe de Communion des enfants ; la grand'messe à 10 heures, avec instruction par M. le chanoine Le Roy.

A 2 heures, chapelet. Les vêpres, à 3 heures, suivies de la rénovation des vœux du Baptême, de la procession et de la consécration à la Sainte Vierge ; prières pour la France, bénédiction.

Lundi : après la messe de 6 heures, à l'intérieur de l'église, procession des Rogations. A 7 heures, service solennel pour les parents des enfants, surtout pour ceux qui sont morts à la guerre. Distribution des cachets de Première Communion, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance, à laquelle assistent les petits enfants de Saint-Mathieu.

Mardi : à 7 heures, la procession des Rogations part pour Loc-Maria.

Mercredi : à la même heure, pour Kerfeunteun.

Confessions, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Jeudi, fête de l'Ascension : messe à 6 heures, 8 heures et 11 h. 1/2. Messe de communion à 7 heures ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres seront chantées le soir, à 8 heures.

Neuvaine en l'honneur de la B. Jeanne d'Arc et *Mois de Marie :* après l'instruction de 5 heures, vendredi et samedi prochain ; dimanche, après vêpres ; et le reste de la semaine, à 8 heures du soir.

Victimes des Pirates. — Les Allemands viennent de renouveler l'exploit qui a été supprimé dans la *Semaine religieuse* du 13 Avril et publié, le lendemain, par tous les journaux. On ne lira pas sans émotion la lettre suivante de M. le Recteur de l'Ile de Sein, datée du 3 Mai.

Je m'empresse de communiquer à Votre Grandeur la douloureuse nouvelle qui angoisse cruellement, depuis ce matin, la paisible population de l'Ile de Sein.

Vers 8 heures, un bateau — patron Jean Guillou — pêchait, par un beau temps, à un mille environ au delà du phare d'Armen. Il voit tout d'un coup émerger, près de lui, un sous-marin allemand qui, sans le moindre avertissement, brise d'un coup de canon le petit canot rattaché au bateau ilien. Les bandits tirent ensuite des coups de fusils sur les malheureux pêcheurs épouvantés, qui essaient, vainement, hélas ! de s'abriter à l'avant de leur barque.

Les misérables visaient uniquement au meurtre, et, pour accomplir plus rapidement et plus atrocement leur forfait, ils ont canonné le bateau inoffensif un peu au-dessus de la ligne de flottaison, puis, ils ont disparu en plongée.

L'équipage d'un autre bateau de l'Ile, qui se trouvait dans ces parages, a remarqué l'horrible attentat. Il se dirige le plus vite possible au secours de ses compatriotes. Le spectacle qui s'offre à leur regard est affreux. Trois morts, deux blessés, dont un grièvement : il a la jambe droite brisée. Un seul a pu sortir, comme par miracle, indemne de ce carnage.

Deux heures après, le même sous-marin a coulé un bateau camarétois, qui pêchait à trois milles au Sud de notre Ile. Sans l'intervention d'un officier — je tiens ce détail du patron du bateau en question — les pauvres Camarétois subissaient le même sort que mes malheureux paroissiens. L'officier avait-il la conscience bourrelée de remords ? Toujours est-il que, cette fois, il s'est montré plus humain. Il a crié aux marins de Camaret de se retirer à l'arrière, puis il a obligé ses hommes à frapper le bateau à l'avant. Celui-ci reçoit cinq coups de canon et coule presque immédiatement. Les pêcheurs camarétois ont pu regagner le port de l'Ile, grâce à leur petit canot et à l'intervention du bateau de sauvetage qui s'est porté à leur secours.

Les victimes de l'Ile sont : deux pères de famille, qui laissent dix orphelins, et un jeune homme de dix-huit ans.

Monseigneur l'Evêque s'est empressé de faire parvenir aux familles ses vives condoléances et de remettre un secours immédiat pour les pauvres orphelins.

Saint-Michel de Brest. — Ce fut une belle cérémonie que la fête secondaire de saint Michel, coïncidant avec la fête annuelle de la Jeunesse Catholique, et rehaussée par l'inauguration d'un magnifique reliquaire.

Dès le matin, à la messe de 7 heures, les communions, très nombreuses, avaient fait bien augurer de la journée pour la plus grande gloire de Dieu. Après les vêpres, où nous remarquâmes le *Magnificat* chanté par deux chœurs, retentit l'hymne de la J. C. : une voix bien timbrée demande, en quelques couplets pleins d'élan, quelle doit être l'attitude de la J. C. Le groupe des jeunes catholiques répond avec enthousiasme : « Arrière ! l'indigne mollesse ! Debout ! En avant, toujours mieux ! », affirmant par là sa volonté arrêtée de vivre en chrétiens sans peur et sans reproche.

Au moment de l'allocution de circonstance, les émotions qui ont secoué l'auditoire ont fait comprendre au prédicateur, combien sa parole et ses mouvements oratoires ont produit une impression profonde et durable, dans la thèse qu'il exposa sur l'esprit d'un jeune catholique, fait de force et de charité.

Mais voici que la famille s'accroît par l'enrôlement de nouveaux adhérents. Cette jeunesse pieuse reçoit les insignes de sa dignité nouvelle. Alors, dans une marche triomphale, se déroule la procession, avec le déploiement habituel de drapeaux et de bannières. Comme innovation, nous avons spécialement remarqué un gentil groupe d'une centaine d'enfants portant fièrement chacun le drapeau national orné de l'image du Sacré Cœur. La châsse à laquelle a été confiée la garde des précieuses reliques ayant été bénite, est portée à tour de rôle par quatre jeunes gens. Cette œuvre d'art provient d'une des plus fameuses orfèvreries de France. Est-il rien de trop beau pour glorifier, après Dieu, la grâce et la force d'âme de nos saints et de nos martyrs ?

Cette glorification reçut encore plus d'éclat par l'exécution de cantiques appropriés, accompagnés par un organiste de grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon

talent. Et l'émotion fut à son comble par la consécration de la J. C. à saint Michel, si grave et si empoignante.

Un doux recueillement y succéda. Dans le tableau de verdure exquise et de lumières resplendissantes, le Saint-Sacrement s'offrit à nos hommages d'adoration et répandit sur nos têtes inclinées ses bénédictions. Pour terminer, il y eut un souvenir à la Madone dont c'est le mois d'honneur, et enfin un *De profundis* pour rappeler, selon la Communion des Saints, devant Dieu et les hommes, d'une façon particulière, les membres de la J. C. morts au champ d'honneur et leurs parents.

Un Evêque Français

Nos lecteurs ont appris la promotion de notre éminent compatriote, Mgr de Guébriant, à l'archevêché de Canton. On ne lira pas sans intérêt les extraits suivants de l'*Echo de Chine* sur le rôle du Prélat et sa prise de possession.

Un visage aux traits fins, qu'encadre une barbe à peine grisonnante, des yeux très doux d'apôtre, telle est la physionomie de Mgr de Guébriant, du prélat hier encore évêque du Kientchang et qui rejoint Canton, la grande cité commerçante chinoise. Porteur de l'un des plus beaux noms de France, admirablement doué, Mgr de Guébriant aurait pu prétendre à jouer un rôle important dans la société moderne ; il a préféré aux honneurs, aux vanités mondaines, le rude apostolat qu'est celui du missionnaire. Depuis des années, il exerçait son ministère dans les régions lointaines de la Chine du Nord, aux confins du Thibet, quand la confiance de ses pairs et celle du Saint-Siège l'appelèrent à la dignité d'évêque. Il accepta, parce que cette élévation devenait à ses yeux un moyen plus efficace pour lui permettre d'agir en faveur du catholicisme et de l'intérêt national, que nos religieux défendent également avec un zèle jamais ralenti.

Quand on s'entretient avec Mgr de Guébriant, on devine quel attachement profond il ressent pour ces lointaines populations du Kientchang, pour lesquelles les épreuves de toutes sortes sont coutumières. Il semblerait, parfois, que le Prélat revoit en imagination les territoires qui lui sont devenus familiers, et alors son regard devient d'une douceur particulière. Aussi comprend-on l'émoi réel qui s'est emparé des fidèles, en voyant leur pasteur s'éloigner. Et, fait digne d'être signalé, ce départ du chef du diocèse affligea non seulement les natifs catholiques, mais aussi les autres, les boudhistes, les mahométans et, sans doute, certains ressortissants du Grand Lama. En l'honneur de l'Evêque français, unis dans une commune admiration, chrétiens et païens s'employèrent d'un même cœur afin de manifester l'unanimité de leurs regrets et de leur respectueuse sympathie. Pour cela, on eut recours aux rites très anciens d'un cérémonial adopté, jadis, quand la population désirait témoigner sa reconnaissance à un haut personnage, lorsque ses talents et ses vertus faisaient de ce dignitaire un « bienfaiteur public ».

Ces rites paraissaient d'ailleurs oubliés, la coutume considérée comme désuète, car en Chine, aussi bien que dans les autres pays, d'ailleurs, rares sont les hommes qui méritent d'être considérés ainsi que des bienfaiteurs, de bons et loyaux serviteurs de la chose publique.

En outre, ces humbles habitants du lointain Kientchang décidèrent secrètement d'offrir à leur Evêque un souvenir durable, et ils eurent la délicate pensée de se cotiser pour fournir ainsi la valeur représentée par l'achat d'une chape.

Cet ornement sacerdotal présente cette particularité que les habiles brodeurs qui tracèrent en relief et avec du fil d'or les noms et les attributs, trouvèrent le moyen d'inscrire ainsi plus de 500 noms, ceux des donateurs. On pourrait croire que ces inscriptions multiples ont transformé la chape en une sorte de panneau réclame ; les personnes qui ont pu la voir affirment qu'il n'en est rien. L'habileté des artistes en broderie fut assez grande pour faire un véritable petit chef-d'œuvre de patience et de bon goût.

Enfin, lorsque le jour de départ fut venu, il y eut grande affluence autour de l'évêché et sur les chemins environnants. Les chrétiens manifestaient un réel chagrin et les autres habitants témoignaient d'une déférence empressée. En bordure du chemin que devait suivre leur Evêque, les indigènes avaient aligné les petites tables sur lesquelles étaient placées des images saintes et des pancartes où se lisaient des caractères représentant des souhaits de bon et heureux voyage, des regrets aussi, sans doute. Les petites tables se multipliaient, car l'Evêque s'arrêtait un instant devant chacune d'elles, afin d'adresser aux divers groupes de fidèles quelques mots de réconfort et d'adieux. Les pauvres gens avaient adopté ce moyen, à seule fin de retarder ainsi un peu le départ du Prélat.

Les autorités locales firent également preuve d'une réelle courtoisie à l'égard du Français de distinction qui assista à tant de scènes de la vie publique et privée des habitants de cette partie de la Chine, intervint utilement en nombre de cas, donna toujours de sages conseils.

Et maintenant, sans vouloir critiquer quiconque, il me sera bien permis de constater simplement ceci : le Pape a ordonné, l'Evêque a obéi, et cela reste conforme aux traditions de l'Eglise, le Saint-Siège demeurant le juge suprême des décisions à prendre au point de vue religieux.

Encore que sa nomination au vicariat de Canton soit un témoignage rendu par le Saint-Siège aux hautes qualités de Mgr de Guébriant, le distingué Prélat eût certainement préféré, si on l'avait consulté, demeurer parmi les pauvres gens sur lesquels sa sollicitude s'étendait avec une bonté réellement paternelle et un dévouement incessant. Le digne Evêque et ses collaborateurs dévoués que sont les missionnaires ont soulagé bien des misères, secouru de multiples infortunes, aussi leur œuvre fait-elle honneur à la religion du Christ et à la France.

Les explorateurs ont toujours trouvé auprès de nos missions les concours précieux dont ils pouvaient avoir besoin, et lorsque, après la guerre, la Chine reprendra, elle aussi, la tâche économique, quand il faudra tracer des routes et des voies ferrées, l'expérience intelligente de nos religieux pourra devenir également précieuse pour les ingénieurs, nos compatriotes, et pour les groupements financiers qu'ils représenteront. Voilà pourquoi, en ma qualité de Français soucieux des intérêts nationaux, je regrette de voir Mgr de Guébriant quitter ses missions de Kientchang, tout en le félicitant très respectueusement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du témoignage de confiance qui l'a fait désigner pour l'important vicariat de Canton.

Quelles que puissent être les opinions et les préférences personnelles de chacun, nul ne peut aller contre cette vérité historique : ce sont les rois de France et les Evêques qui ont forgé la solide armature à laquelle notre pays doit d'avoir pu résister aux pires secousses subies à travers les siècles ; actuellement encore, partout où on les trouve à l'étranger, nos religieux, y compris ceux que la loi sur les congrégations exila loin de la patrie, ont toujours fait œuvre de bons et loyaux Français.

Aussi, croyez-m'en, ô mes compatriotes, quelles que soient vos préférences politiques ou confessionnelles, quand vous croisez dans la rue un Evêque français, surtout quand il a le passé dont justifie Mgr de Guébriant, vous pouvez le saluer, il le mérite par ses vertus sacerdotales, mais aussi du fait des services rendus à la cause nationale.

HENRI LAUMONIER.

Le 12 Février, S. G. Mgr de Guébriant, le nouveau vicaire apostolique de Canton, a pris solennellement possession de son siège. Il a été reçu, au débarcadère, par la colonie française de Shamin, qui lui a été présentée par S. G. Mgr Rayssac. La fanfare du collège du Sacré-Cœur a salué son arrivée par les vibrants accents de la *Marseillaise*, et c'est précédé des drapeaux français et chinois largement déployés, que le Prélat, suivi d'un long cortège de palanquins, a traversé les quais de la ville, au milieu d'une foule compacte et sympathique.

La cathédrale, magnifiquement pavoisée, était, malgré ses vastes dimensions, trop étroite pour contenir l'affluence du peuple qui venait témoigner au nouveau pasteur son respect et son amour.

M. Bauvais, consul de France, et S. E. Chu King Lan, gouverneur civil de la province, ainsi que la plupart des autorités étrangères et chinoises, assistèrent à l'imposante cérémonie de l'introgénisation. Immédiatement après, un lunch cordial réunit tous les invités dans la grande salle du collège, et, tout de suite, la souriante distinction de Sa Grandeur conquit tous les cœurs.

Mgr Rayssac souhaita, au nom de la Mission, la bienvenue à Mgr de Guébriant, dans un toast ému dont nous détachons le passage suivant :

Il ne ment pas à ses aïeux, le sang qui coule dans vos veines, et votre illustre ancêtre, le Maréchal de Guébriant, vous reconnaîtrait comme un des siens. Comme lui, quoique sur un champ de bataille différent, vous avez mené le bon combat, ne faisant que le bien, ne pratiquant que le devoir, et, comme disait de lui le cardinal de Richelieu, ne songeant à d'autre vaillant que l'honneur. Sur votre blason, vous inscrivez Kientchang et Canton, comme il y a inscrit : « Kempen et Rotweil », lieux des bords du Rhin, sur lesquels flotteront bientôt de nouveau les couleurs de France, qu'y planta votre illustre aïeul.

Le soir, un magnifique feu d'artifice, brillante et éclatante démonstration des sentiments des chrétiens chinois, eut lieu devant la cathédrale, et grâce aux soins du Comité organisateur de la fête, tout le monde fut enchanté.

Nos lecteurs connaissent assez Mgr de Guébriant pour qu'il nous soit permis d'épargner à son humilité les éloges que méritent ses trente-deux ans d'apostolat en Chine. La croix de la Légion d'Honneur, qui resplendit si bien à côté de sa croix pectorale, proclame assez son zèle et son patriotisme.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il a, par obéissance, accepté son transfert du Kientchang à Canton. Ses armes de famille portent un pin arraché, et il reconnait que c'était comme un présage de la volonté divine. Mais, ajoute-t-il, avec cet indomptable courage qui est la marque de la race, un pin arraché peut être transplanté et il repoussera de fortes racines.

Oui, Monseigneur, il repoussera et de plus en plus vigoureux et, grâce à vous, l'inséparable prestige du catholicisme et de la France dominera bientôt, sans conteste, dans le Sud de la Chine, où tant de compétitions se disputent l'influence.

M. C.

Le Vatican et la Guerre. — LES RAPATRIEMENTS. — D'innombrables demandes de rapatriement sont déjà passées par le Vatican. Il en arrive de nouvelles chaque jour. Le Saint-Siège ne refuse ses bons offices à personne : être dans la peine, c'est avoir un titre suffisant à ses sollicitudes. Il convient, cependant, de faire appuyer les requêtes par la recommandation d'une autorité ecclésiastique, sous la forme la plus brève possible. Par exemple : *vu et recommandé à la bienveillance du Saint-Siège*, au bas de la lettre.

En outre, on recommande instamment aux intéressés de faire connaître au Saint-Siège, respectueusement, mais sans circonlocutions oiseuses : 1° les nom et prénoms des personnes que l'on désire voir rapatrier ; 2° leur âge ; 3° leur adresse exacte ; 4° leurs liens de parenté entre elles et avec la personne qui demande leur rapatriement ; 5° les nom, prénoms, qualité et adresse exacte de celle-ci. Si l'on croit avoir un motif spécial de réclamer le « rapatriement », qu'on l'indique en quelques mots clairs et laconiques.

Plus on se conformera à ces indications, et plus on facilitera au Saint-Siège la tâche de surcroît qu'il s'est imposée et qui requiert, pour être menée à bonne fin, une célérité méthodique.

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne d'Arc, sauve notre France ! Hymne patriotique, dédié au général de Castelnau, poésie et musique de Paul Chagnoux. 0 fr. 15 l'ex. chez l'auteur, à Besançon (Doubs). Piano et chant : 1 fr. 50.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

R. P. DE FRESSENCOURT (S. J.) : **Les Secrets de la vie religieuse, découverts à une novice fervente. — Prix : 0 fr. 50.**

Ces secrets de la vie religieuse sont la pure crème de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui professent la religion, pour vivre dignement en leur vocation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'EFFORT FINANCIER. LES VALEURS DU TRÉSOR.

La session des Conseils généraux a permis, une fois de plus, à l'esprit public de se manifester avec une unanimité que les épreuves du début n'ont pu entamer et que l'aube de la Victoire rend chaque jour plus confiante.

Plus l'Allemagne nous verra ainsi résolus à développer notre effort et à participer à la lutte d'un commun élan, moins elle s'obstinera dans la poursuite de la sanglante aventure qu'elle a déchaînée, et dont elle ne peut plus se dissimuler l'irrémédiable échec.

Cette solidarité dans l'action, nous devons la manifester notamment en procurant à l'Etat, par l'achat de *Bons* ou d'*Obligations de la Défense Nationale*, les ressources utiles à la continuation de la lutte jusqu'à sa conclusion victorieuse.

Les *Obligations de la Défense Nationale*, type ancien, sont émises à 97 fr. 10, par 5 francs de revenu annuel et remboursables au pair, c'est-à-dire à 100 francs, de 1920 à 1925.

Pour faciliter les placements de plus ou moins longue durée, il a été créé un nouveau type d'*Obligations 5 %*, émises au pair à 5 ans d'échéance, mais dont le porteur peut à son gré réclamer le remboursement au bout de la première année et ensuite tous les six mois. A leur dernière échéance, ces Obligations donnent droit à une prime de 2,50 par 100 francs.

Ces deux valeurs, comme les *Bons de la Défense Nationale*, comportent des coupures de 100 frs. 500 frs, 1 000 frs, et au-dessus, et leur intérêt, payable d'avance, est exempt d'impôt.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *moyen format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

COGNACS, ARMAGNACS ET RHUMS AUTHENTIQUES

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 18 Mai 1917. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine au Saint-Esprit ; Un appel du Pape pour les victimes de la guerre en Lituanie ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Avis de réception.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Reine de la Paix, priez pour nous !

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Pèlerinage de la L.P.D.F. au Folgoat ; Plogonnec ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Un appel du Pape.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Mai. — Dans l'Octave de l'Ascension. — Semi-double. Blanc. Solennité de la Bienheureuse JEANNE D'ARC.

A la messe, mémoire du dimanche, de S. Bernardin et de l'Octave.

A vêpres, mémoire de l'Octave et de S. Bernardin.

Lundi, 21. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 22. — — — —

Mercredi, 23. — — — —

Jeudi, 24. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Grégoire VII, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 26. — Vigile de la Pentecôte. Rouge.

Dimanche, 27. — Fête de la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landéda	du 19 au 22 Mai.
La Forêt	du 23 au 24 —
Henvic	du 25 au 27 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Neuvaine au Saint-Esprit. — Comme les années précédentes, la fête de la Pentecôte devra être précédée d'une Neuvaine de prières au Saint-Esprit. Cette Neuvaine doit commencer le vendredi 18 Mai pour se terminer le samedi 26.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus*, et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes), peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines, chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La Neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui, pendant ces jours, feront, en public ou en particulier, les prières recommandées, pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Un appel du Pape pour les victimes de la guerre en Lituanie. — On lira plus loin la lettre adressée par S. E. le cardinal Gasparri à Mgr Karevicius, évêque de Samogitie à Kovna. Pour répondre à ce douloureux appel, Nous prescrivons une quête qui sera faite à l'un des offices de dimanche prochain, et dont le montant devra être adressé, le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Evêché.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 21....	Saint-Marc.	
Mardi, 22....	Les Carmes.....	Collège du Bon-Secours.
Mercredi, 23.	Les Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
Jeudi, 24....	Saint-Louis.	
Vendredi, 25.	Recouvrance.....	N.-D. de Kerbonne.
Samedi, 26..	Saint-Martin.....	Saint-Michel.
Dimanche, 27.	Gouesnou.....	Bourg-Blanc. — Coatméal.

IV. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Botsorhel, Bourg-Blanc, Brasparts, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, La Feuillée, Gouesnou, Landéda, Landrévarzec, Lanildut, Lennon, Loc-Maria-Berrien, La Martyre, Lopérec, Mellac, Morlaix (hôpital), Névez, N.-D. de l'Assomption (Quimperlé), N.-D. du Carmel (Brest), Plouégat-Moysan, Plougonvelin, Plouguer, Plounéour-Trez, Plourin-lès-Morlaix, Rumengol, Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Eloy, Saint-Goazec, Saint-Pabu, Saint-Ségal, Trébabu, Trégourez.

II. *Orphelins de la Guerre :* Bannalec, Bourg-Blanc, Brasparts, Camaret, Carhaix, Cléder, Le Conquet, Gouesnou, Guipronvel, Le Juch, Kerlaz, Langolen, Lanildut, Logonna-Daoulas, Loc-Maria-Berrien, La Martyre, Mellac, Névez, Plouégat-Moysan, Plougourvest, Plouguer, Plouguin, Plourin-lès-Morlaix, Pont-l'Abbé, Saint-Eloy, Saint-Pabu, Saint-Ségal, Saint-Thurien, Ile de Sein, Trébabu, Trégourez.

PARTIE NON OFFICIELLE

Reine de la Paix, priez pour nous !

Lettre de Sa Sainteté BENOIT XV, au Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat.

Monsieur le Cardinal,

Le 27 Avril 1915, par une lettre adressée au R. P. Crawley Bœvey, Nous étendîmes à tous ceux qui consacreraient leur maison au Cœur très sacré de Jésus, les indulgences concédées deux ans auparavant, pour cet acte de piété, par Notre prédécesseur Pie X, de vénérée et sainte mémoire, aux familles de la république chilienne. Nous caressions alors une vive et sereine espérance que le divin Rédempteur, appelé à régner visiblement sur les foyers domestiques, y répandrait les trésors infinis de douceur et d'humilité de son Cœur très aimant et préparerait tous les esprits à accueillir la paternelle invitation à

L'ardeur avec laquelle les familles chrétiennes, et aussi les soldats des diverses armées combattantes, offrirent, à partir de ce jour-là, à Jésus, leur hommage d'amoureuse sujétion, si agréable à son divin Cœur, accrut notre espérance et Nous encouragea à élever plus haut le

Nous indiquâmes alors aux peuples l'unique voie pour régler avec honneur, au bénéfice de chacun d'eux, leurs divergences, et, en traçant les bases sur lesquelles devra être établi, pour le rendre durable, le futur équilibre des Etats, Nous les conjurâ-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes, au nom de Dieu et de l'humanité,

A cette fin, que la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Cœur très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau.

Que chacun se purifie plus souvent dans le bain salutaire de la confession sacramentelle et adresse avec une affectueuse insistance ses prières au Cœur très aimant de Jésus uni au sien dans la sainte communion.

Et parce que toutes les grâces que l'Auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés.

Nous vous donnons, en conséquence, Monsieur le Cardinal, le mandat de faire connaître à tous les évêques du monde Notre ardent désir qu'on y recoure par le moyen de Marie.

Dans ce but, Nous ordonnons que, à partir du 1er Juin prochain, reste définitivement introduite, dans les litanies de la Sainte Vierge, l'invocation *Regina Pacis, ora pro nobis*, que Nous permîmes aux évêques d'y ajouter temporairement par le décret de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, en date du 16 Novembre 1915.

Que la pieuse et dévote invocation monte, en attendant, de

tous les coins de la terre, des temples majestueux et des plus petites cabanes, des palais et des riches demeures des grands comme des plus humbles chaumières, où s'abrite une âme fidèle, des champs et des mers ensanglantés. Qu'elle monte vers Marie, qui est Mère de miséricorde et toute-puissante par grâce ;

Avec cette confiance dans le cœur, Nous implorons de Dieu, sur tous les peuples que Nous embrassons dans une égale affection, les grâces les plus précieuses, et vous accordons, à vous, Monsieur le Cardinal, et à tous Nos fils, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, 5 Mai 1917.

BENOIT XV, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 20 Mai*, Solennité de la Bse Jeanne d'Arc : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres, à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, panégyrique de la Bienheureuse, par le P. Léna, chant de cantiques, bénédiction.

Mardi 22 : pèlerinage à N.-D. de Loc-Maria de la Congrégation des Demoiselles : messe à 6 heures, instruction, bénédiction.

Jeudi 24 : à 8 heures, sermon.

Toute la semaine, aux exercices du Mois de Marie, neuvaine au Saint-Esprit.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi* et *samedi :* continuation de la neuvaine en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et Mois de Marie, à 8 heures du soir.

Dimanche dans l'octave de l'Ascension : messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2 ; messe de communion à 7 heures, et grand'messe à 10 heures.

Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Panégyrique de la Sainte, par M. l'abbé Kermanac'h.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

— Église de Loc-Maria. — *Vendredi 25 Mai :* pèlerinage de la Congrégation des Dames, en l'église de Loc-Maria. A 6 h. 3/4, chapelet, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Avis de Services. — Le service anniversaire de M. l'abbé Yves Guinvarc'h sera chanté à l'Ile-Tudy, le *mercredi 23 Mai*, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Le service anniversaire de M. l'abbé Midy sera chanté à POULLAN, le *mercredi 23 Mai*, à 10 heures.

Pèlerinage de la L. P. D. F. au Folgoat, *le 28 Mai, lundi de la Pentecôte.* — Messes de communion, grand'messe et sermon français ; — heure sainte ; — vêpres et sermon breton, bénédiction du Saint-Sacrement.

PLOGONNEC. — **Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette.** — *Dimanche 27 Mai*, aura lieu le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec.

Voici l'ordre des exercices : *Samedi 26 Mai*, à 6 heures, premières vêpres et procession.

Dimanche, à 7 heures, première messe ; à 8 heures, seconde messe ; à 11 h. 1/2, grand'messe ; — à 3 heures, récitation du Rosaire ; à 3 h. 1/2, vêpres, procession, prières pour les soldats et pour la conclusion prochaine d'une paix glorieuse et durable.

Lundi 28 Mai, pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette ; à 11 h. 12, messe, procession et consécration des enfants à N.-D. de Lorette.

Les neuf derniers jours de Mai, à la chapelle de N.-D. de Lorette : messe, confessions et indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Athanase L'Hostis*, adjudant à la C. M. 6 du 219e : « Gradé aussi brave que modeste, a accompagné une reconnaissance avancée et a largement contribué, par la précision et l'intensité du tir de ses mitrailleuses, à mettre en déroute une très forte contre-attaque ennemie ». — (Ordre de la Division)

L'abbé L'Hostis est professeur à Saint-Vincent.

Samuel Pengam, caporal-brancardier, au 6e bataillon du 219e : « Pris avec son bataillon sous un violent tir de barrage, a assuré le relèvement et l'évacuation des blessés. Légèrement blessé, a demandé à n'être pas évacué. » — (Ordre de la Division.)

L'abbé Pengam est vicaire à Saint-Hernin.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

20 Avril 1917. — Nous avons comme voisins des Grecs Vénizélistes. Ils assistent très nombreux à la messe célébrée, chaque dimanche, par l'évêque orthodoxe, aumônier de ce régiment, mais ils ont le grand défaut de causer beaucoup à l'office. Ils ont donné aux fêtes de Pâques, célébrées le 8 Avril et les deux jours suivants, une solennité spéciale.

Dès le samedi après-midi, pendant que les autres s'occupaient de la salle à manger, un homme dans chaque escouade était désigné pour prendre livraison d'un jeune agneau, qu'il devait conduire au boucher. Le dimanche, aussitôt après l'office célébré, sinon à minuit, comme à Salonique, au moins de très bonne heure le matin, l'escouade se réunissait, allumait un feu immense, en plein air, et quand toute flamme, toute fumée surtout avaient disparu, se mettait en devoir de rôtir l'agneau, tout comme à la broche. Pour cela, on avait fait passer à travers le corps de l'agneau, une perche qu'on tournait avec infiniment de précautions, pendant que, de temps en temps, le caporal enduisait de graisse le fameux rôti que ses compagnons dévoraient déjà des yeux.

A midi, on se réunit dans la salle à manger, toujours par escouade. La salle à manger est très simple en temps de guerre : quelques piquets en forment les murs ; quelques branchages, la couverture ; pas de bancs, pas de tables ; on s'asseoit en rond, sur les petites feuilles ramassées la veille ; le caporal, au milieu, préside, découpe et distribue. Le repas est gai, animé, car ce jour-là seulement, les soldats grecs reçoivent deux quarts de vin.

Au moment du café commencent les chants, toujours lents, tristes, monotones ; on applaudit frénétiquement, on crie. Les officiers se mêlent à leurs hommes. Les mêmes cérémonies se répètent les deux jours suivants.

F. G.

29 Avril 1917. — Je vous écris de l'intérieur d'une grotte spacieuse. De l'entrée, on a une vue magnifique sur un paysage assez tourmenté. Dans le fond du vallon se trouvent les restes du village, avec l'église complètement détruite. J'y suis descendu cet après-midi, alors que les artilleurs avaient interrompu un instant leurs mauvaises plaisanteries. A force de voir des ruines, on devient un peu insensible ; cependant, le cœur se serre malgré lui, quand on constate que, partout, ce sont les mêmes ruines, les mêmes dévastations.

Pour la première fois, ce matin, j'ai vu tomber dans nos lignes un avion boche. La chute a été des plus gracieuses, on eût dit une feuille morte qui venait se poser doucement sur le sol. Quelques coups de mitrailleuse d'un avion français avaient suffi à désemparer l'oiseau boche. Un autre avion a été descendu dans nos parages, m'a-t-on dit, mais sa chute avait été plus précipitée et plus préjudiciable au pilote. C'est toujours deux avions de moins, et c'est important !

Avant de monter en ligne, j'ai eu occasion de voir le Père... exercer son ministère au milieu de ses chers artilleurs. A la veille du dernier dimanche des Pâques, il m'avait demandé de faire un sermon en plein air aux échelons des batteries. Quand l'heure fut arrivée, on entendit la trompette du Père sonner le ralliement. Les Bretons sont lents à se déplacer, aussi un petit nombre seulement répondirent à l'appel. Le Père monte sur une table et fait chanter aux premiers venus des chansons patriotiques. La foule se fait plus dense, si bien que, lorsque vient le moment du cantique, il y a quelques centaines d'hommes autour de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaire improvisée. Montant à mon tour sur la table et voyant devant moi cette foule attentive, je ne puis m'empêcher de me rappeler la scène de l'Evangile qui nous montre Jésus parlant, au pied de la montagne, à la foule qui l'avait suivi dans le désert. Commentant la parabole du vigneron appelant au travail les oisifs qui se tenaient sur la place publique, je fais un pressant appel aux retardataires, laissant à Dieu le soin de faire germer la bonne semence : « *Ego plantavi, Deus autem vicrementum devit !* » Mon appel a été entendu, nous eûmes une centaine de « récupérés », ce qui a permis au Père de constater que jamais les artilleurs n'avaient montré tant de zèle à remplir leur devoir pascal.

H. B.

29 Avril 1917. — Vous pouvez difficilement vous imaginer la joie que produit dans l'âme d'un « poilu » une journée ensoleillée comme celle d'aujourd'hui. Le soleil est même tellement brillant, que mes yeux n'en peuvent supporter l'éclat. Depuis des mois et des semaines, ils n'avaient rien connu de semblable. Un ciel toujours gris, brumeux bien souvent, et, quand il ne l'était pas, semé de flocons, tantôt blancs, tantôt noirâtres, produits par l'éclatement des shrapnels tirés contre avions, c'était le spectacle uniforme auquel ils étaient depuis longtemps condamnés. Et cette uniformité, croyez-le bien, finit par avoir raison des plus récalcitrants.

C'est tout à fait la vie au grand air, la vie des bois, non plus la vie sous terre que d'autres connaissent. Car il faut vous le dire, nous sommes en bivouac, à très peu de distance des Boches. Quand nous voulons nous reposer, nous nous étendons à même le sol, abrités contre les intempéries par notre toile de tente. Il en était ainsi, au début du moins, il y a de cela quinze jours. Vous n'aurez pas de peine à admettre que c'était vraiment une installation trop rudimentaire. Elle nous mettait très peu à l'abri du froid et de la pluie, alors abondante, et encore moins à l'abri des marmites, quand les Boches se payaient la fantaisie de nous en envoyer. On a donc jugé à propos d'améliorer la situation. Chacun y est allé de sa bonne volonté. Notre nouvelle installation de bivouac présente un aspect des plus variés : un trou de 2 mètres de côté à peine, et de 50 centimètres de profondeur. Là-dedans tient ma couchette, quelques branchages enchevêtrés sur lesquels j'ai répandu une paille plutôt rare. Tout contre, une petite table de travail, deux planches mal ajustées, maintenue en équilibre par deux pieds enfoncés en terre et empruntés à l'arbre voisin. C'est sur cette table que je vous écris en ce moment, ayant comme siège une grande boîte vide en fer-blanc, qui a servi à des automobilistes pour mettre du carbure. J'ai un toit dont l'un des côtés est formé par des planches plus ou moins accolées qui laissent passer le jour, et autre chose encore, et dont l'autre côté est fait avec deux toiles de tente placées côte à côte.

Dans ce « home », je donne audience, et c'est avec un plaisir toujours nouveau que je cède à tout visiteur mon siège incontestablement ultra-moderne. J'allais oublier de vous dire qu'au-dessus de ma couchette j'ai déployé le drapeau du Sacré Cœur. Ma cagna ne donne pas toutes les garanties de sécurité contre les marmites boches. A l'ombre du drapeau du Sacré Cœur, je me trouve plus rassuré. Et puis la vue de cet insigne élève mon esprit et mon cœur au-dessus des banalités dans lesquelles notre vie militaire est presque irrémédiablement plongée.

La nuit dernière a été signalée par la visite indiscrète des avions boches. Et, bien entendu, ils ont tenu à laisser des traces de leur passage. Plusieurs bombes sont tombées dans le camp. Ajoutez à cela un marmitage presque ininterrompu de « gros calibre ». En plein jour, cela vous fait une impression plutôt désagréable. Mais l'impression est autrement mauvaise, la nuit. Quand vous entendez le ronflement d'un moteur d'avion dans la nuit, comme vous ne pouvez pas vous rendre un compte exact de la position de l'appareil, vous êtes fatalement porté à le croire longtemps volant au-dessus de votre tête, et à tout instant laissant tomber sa bombe ou sa torpille infernale. Il en est de même de l'impression produite par l'arrivée des obus. En plein jour, vous pouvez constater *de visu* à quelle distance ils éclatent, et vous pouvez un peu vous garer. Mais, la nuit, l'écho est tel que des marmites, tombant à 500 mètres, vous font l'effet d'éclater tout à côté de vous. On est absolument dérouté. Aussi, des nuits comme la nuit dernière, ne nous permettent de prendre qu'un repos bien relatif. Ajoutez à cela qu'il y a généralement de la « casse ». Si les bombardements de nuit sont plus énervants pour les hommes, ils affolent les chevaux. Cela vous produit un tohu-bohu inimaginable. Des chevaux qui sautent, qui ruent, qui brisent leurs amarres, qui se répandent dans toutes les directions, et, comme généralement un groupe n'est pas seul, qui se mélangent à leurs congénères de l'unité voisine. Le jour cela fait déjà un beau désordre, mais la nuit ! Dieu nous en préserve !

Ce matin, dimanche, j'ai célébré la messe dans la petite baraque du capitaine commandant. C'est celui-ci, d'ailleurs, qui a rempli les fonctions de servant, avec une correction qu'on rencontre rarement. C'est la correction militaire appliquée au service divin.

Le local était malheureusement trop exigu, et la plupart des assistants durent rester à l'extérieur.

L. M.

Un Appel du Pape pour les Victimes de la guerre en Lituanie. — Depuis le commencement de la guerre, la Lituanie est devenue un champ de batailles continuelles entre les Russes et les Allemands, et

Mgr Olsevski fut reçu dernièrement en audience privée par Sa Sainteté, à qui il a exposé la situation déplorable de la Lituanie et La pria de bien vouloir autoriser une quête dans les églises du monde entier, en faveur des Lituaniens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Saint-Père Benoît XV, dont le cœur charitable a été ému par tant de détresse, a bien voulu venir en aide aux victimes de la guerre en Lituanie, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour les victimes de la Pologne et des autres pays.

Dans ce but, il a envoyé à l'illustre et révérend Mgr Karevicius, évêque de Samogitie, par l'intermédiaire de Mgr Olsevski, délégué du Comité Central Lituanien, une généreuse offrande (20.000 fr.), accompagnée de la lettre suivante de Sa Sainteté, signée par le très éminent Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat.

Dal Vaticano, 10 Février 1917.

Le Saint-Père a eu la douleur d'apprendre le bien triste sort qui est échu au peuple lituanien, tandis que les florissantes campagnes et les riches villes de cette laborieuse contrée sont aujourd'hui réduites à la détresse et à la ruine.

Mais ce qui a encore plus touché le cœur miséricordieux du Saint-Père, c'est le fait d'avoir appris par un message du Comité Central Lituanien que la charité des frères du monde entier après s'être déjà manifestée si souvent envers tant de victimes de la guerre et particulièrement envers les populations de la Belgique et de la Pologne, n'a pas encore atteint les malheureux habitants de la noble Lituanie qui depuis si longtemps languissent dans les privations et dans la douleur.

Profondément sensible aux souffrances de tant de ses fils qui possèdent le beau titre d'avoir toujours été fidèles à l'Eglise et à la religion, le Souverain Pontife ne cesse de faire pour eux de ferventes prières, afin qu'ils puissent obtenir au plus tôt des effets réconfortants de la Divine Miséricorde.

Désireux cependant de venir en aide aux Lituaniens et de participer personnellement à la collecte dans la mesure où l'insuffisance actuelle des moyens et l'accroissement constant des détresses le permettent, Sa Sainteté a bien voulu désigner une somme de 20.000 fr. pour alléger le sort des Lituaniens. Bien que cette somme soit modeste, elle montre du moins l'amour du Saint-Père pour les innocentes victimes de la guerre.

Mais puisque la pénible expérience de cette guerre qui dure depuis plus de trente mois lui a appris que pour secourir les misères de la Lituanie, une contribution mondiale de tous ceux qui, bien qu'ils ressentent le contre-coup de ce conflit

, n'ont pas été soumis à une aussi dure épreuve, est surtout nécessaire, le Saint-Père a daigné Vous autoriser, Vous, ainsi que les autres évêques de Lituanie, comme il le fit déjà au profit des populations de la Pologne, à inviter les évêques, Vos confrères du monde entier, à choisir un jour de fête de cette année, qui pourrait être le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, pour que dans toutes les églises catholiques des prières publiques et une quête charitable soient faites pour les malheureux Lituaniens.

Le Souverain Pontife nourrit l'espoir que tous ceux qui sentent la nécessité de la fraternité chrétienne répondront à cet

appel paternel avec une générosité proportionnée aux besoins de ces infortunés ; il est confiant que le produit de cette pieuse obole constituera une aide effective durable, ainsi qu'un grand réconfort moral. A titre de bienveillance paternelle envers ses malheureux fils lituaniens et envers tous les bons fidèles qui rivalisent à amoindrir leur tristesse, le Souverain Pontife leur octroie de cœur à tous Sa Bénédiction Apostolique.

Votre Excellence voudra bien notifier cette lettre à ses collègues de l'Episcopat lituanien pour prendre d'accord avec eux les mesures opportunes dans le but de recueillir les dons et qu'on en fasse ensuite l'envoi soit directement, soit par l'intermédiaire du Saint-Siège, au *Comité Exécutif Lituanien de secours aux victimes de la Guerre, établi à Lausanne (Suisse).*

P. Card. Gasparri.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Abbé Rouzic : **Douleur et résignation.** — 1 vol. in-12. Prix : **3** fr. **50.**

Le lecteur apprendra ici à bonne école la nature de la douleur, ses différentes « formes », ses « causes » et ses « motifs », son « rôle », la « résignation » et ses « sources ». Ce sont les titres des principaux chapitres.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale ordinaire de la Banque Nationale de Crédit s'est tenue le 1er Mai, sous la présidence de M. Jules Siegfried. Le Rapport du Conseil d'Administration reflète les progrès nouveaux constatés dans le mouvement et le rendement des opérations. Depuis le début des hostilités jusqu'au 31 Décembre dernier, la Banque Nationale de Crédit a apporté au Trésor Public un concours de 1.526 millions de francs, sous forme de souscriptions aux Bons et Obligations de la Défense Nationale, et aux emprunts qui ont été émis. Des concours efficaces ont été apportés aux entreprises de la clientèle travaillant pour la Défense Nationale et ce, sous des formes diverses : émissions de Bons, Obligations, et Actions, facilités de caisse ou crédits à court terme.

Des Agences nouvelles ont été ouvertes à Saint-Etienne et à Vienne (Isère), et on envisage comme très prochaine l'installation d'une succursale à Tarare et d'un bureau à Saint-Fons. Le premier bureau de quartier a été ouvert au n° 168 de l'avenue Victor-Hugo. L'installation matérielle de la Banque Nationale de Crédit à Paris se trouve maintenant assurée par la location d'une partie de l'immeuble du n° 16, boulevard des Italiens, immeuble sur lequel la Banque Nationale de Crédit a obtenu une promesse de vente réalisable à assez court terme.

Après un hommage rendu au personnel et un souvenir ému donné à la mémoire de ceux des collaborateurs qui sont morts pour la Patrie, le rapport analyse les augmentations importantes qui portent sur les divers chapitres du bilan. C'est ainsi notamment que les comptes créditeurs et les comptes de dépôts sont passés de frs : 211.260.982,63 en 1915 à Frs : 319.538.772,03 en 1916. L'actif relève une augmentation correspondante des disponibilités.

Dans son éloquente allocution, M. Jules Siegfried, président, a rendu hommage à l'activité du personnel et a fait l'éloge de l'administrateur-délégué, M. Eugène Raval.

Nous avons, a dit M. Jules Siegfried, une double ambition que vous approuverez : celle de faire de la Banque Nationale de Crédit un Etablissement de tout repos, ayant de fortes réserves, et de soutenir notre commerce et notre industrie. Comme il convenait, M. Jules Siegfried a parlé du lendemain de la guerre et a fait ressortir la nécessité pour tous de contribuer au développement économique du pays afin que la prospérité générale puisse être promptement rétablie.

Les comptes de l'exercice ont été approuvés.

Les bénéfices de l'exercice ont été de :

Frs : 5.832.051,74	(contre 4.742.173,36 en 1915).
	Il y a lieu de déduire la part revenant à l'Etat
158.096,51	en vertu de la loi sur les bénéfices de guerre :
	Reste :
5.673 955,23	auxquels il convient d'ajouter :
480.597,43	Report réservé de 1914.
Frs : 6.154.552,66	

Cette somme a été répartie comme suit :

Frs : 2.500.000	Dividende de 10 °/. aux actions ;
1.635.884,33	Aux parts de fondateur ;
467.395,52	Tantièmes statutaires ;
1.551.272 81	A reporter à nouveau :
Frs : 6.154.552,66	TOTAL.

Après cette répartition, les Réserves, Provisions et Profits et Pertes atteindront, Francs : 28.257.413.70.

Le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateurs a lieu depuis le 2 Mai aux Caisses de la Société, sous déduction des impôts, soit à raison de : Frs, 11,875 pour les actions, Frs : 10,3606 pour les parts de fondateur nominatives, Frs : 10,2106 pour les parts de fondateur au porteur contre coupon n° 3.

32e Année. Vendredi 25 Mai 1917. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Protestation ; Mois du Sacré Cœur ; Quatre-Temps ; Retraite pastorale ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — Litanies du soldat.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Grand Pardon de N.-D. de Rumengol ; Pardon du Niver ; Fête de la B. Jeanne d'Arc à Saint-Mathieu, Quimper.

IV. — L'Irlande à Orléans.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave. Rouge.

Lundi, 28. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 29. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 30. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 31. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 1er Juin. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 2. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 3. — Fête de la Très Sainte Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Henvic..... du 25 au 27 Mai.
Plouhinec..... du 28 au 31 —
Lopérec..... du 1er au 4 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Protestation. — La lettre que le Souverain Pontife avait adressée, le 5 Mai, au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, avec mandat de la faire connaître à tous les Evêques du monde, a été supprimée en entier par la Censure, dans le numéro du 11 Mai de la *Semaine religieuse* du diocèse ; alors pourtant qu'elle avait été publiée *in extenso* dans le journal *la Croix* le 7 Mai ; et, soit à la même date, soit peu de jours après, dans la *Libre Parole*, le *Petit Patriote*, l'*Echo paroissial* de Brest, et les *Semaines religieuses* de Vannes, de Nantes, de Rennes, de Clermont, d'Annecy, etc.

Jugeant que c'était Notre droit et Notre devoir de transmettre, comme les autres Evêques, aux fidèles de Notre diocèse ce nouvel et pressant appel à la prière sorti du cœur si compatissant du Souverain Pontife, Nous avons fait publier de nouveau cette lettre dans le numéro du 18 Mai de la *Semaine religieuse*. Cette fois, elle n'a pas été supprimée en entier ; mais la Censure lui a fait subir des mutilations, qui l'ont complètement dénaturée.

Il Nous reste le devoir de protester contre des rigueurs injustifiées, qui, outre ce qu'elles ont de purement arbitraire à Notre égard, revêtent, non sans doute, Nous Nous plaisons à le croire, dans l'intention de leurs auteurs, mais en fait, un caractère d'outrage à l'auguste personne du Souverain Pontife, qui a donné à la France tant de témoignages de ses paternelles prédilections.

II. Mois du Sacré Cœur. — C'est le Souverain Pontife lui-même qui, s'adressant aux fidèles du monde entier, demande : « Que la prière de l'infortunée famille humaine » monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Cœur » très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau ».

Nous avons l'assurance que les fidèles de Notre diocèse répondront à cet appel du Souverain Pontife. Mais pour que leurs supplications aient toute l'efficacité que Notre Seigneur Jésus-Christ a promise à la prière faite en commun, Nous désirons que, partout où ce sera possible, soit le soir, soit le matin pendant la messe, il y ait, comme exercice quotidien du Mois du Sacré Cœur, récitation publique du chapelet et de la prière pour la paix composée en 1915 par le Pape Benoît XV lui-même, et dont Nous reproduisons le texte en français et en breton.

A cette prière on ajoutera trois fois l'invocation : « *Regina pacis, ora pro nobis*, Reine de la paix, priez pour nous ».

Le Souverain Pontife exhorte les fidèles à fréquenter plus souvent les sacrements, et à multiplier leurs ferventes communions, particulièrement pendant le mois de Juin. C'est surtout le jour de la fête du Sacré Cœur, le vendredi 15 Juin, qu'ils devraient redoubler de ferveur envers ce divin Cœur. Le moins qu'ils puissent faire pour célébrer pieusement cette fête, c'est d'entendre la messe, s'ils en ont le loisir ; de communier, et Nous souhaitons vivement que, ce jour-là, les communions soient très nombreuses ; et d'assister, le soir, à l'exercice plus solennel du Mois du Sacré Cœur, pendant lequel on récitera, devant le Saint-Sacrement exposé : l'Amende honorable, ou Consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus, dont le texte a été publié, en français et en breton, dans Notre circulaire du 26 Mai 1915.

Les autres jours du mois de Juin, si l'assistance à l'exercice du Mois du Sacré Cœur est assez nombreuse, on pourra donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

PRIÈRE

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile ; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau ; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes ; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très grande compassion pour les disgrâces humaines. Oh ! que ce Cœur s'émeuve donc encore, en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages !

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils ; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef ; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre Sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre : *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondîtes avec pitié, en calmant la tempête de la mer : de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PEDEN

Goasket gant ar brezel heuzus a laka d'en em ganna poblou ha rouanteleziou a-bez, ni deu, o Jesus, d'en em drei ouzoc'h, rak C'hwi hepken a c'hell hor zikour ; ni deu d'en em erbedi ouz ho kaloun leun a garantez evit an dud. Doue a drugarez ! grit ma vo fin dizale d'ar brezel spountus-ze, ni a bed ac'hanoc'h a greiz hor c'haloun glac'haret. Rouc ar peoc'h, diganeoc'h eo e c'hedomp ar peoc'h hon deus kement a vall da velet o tont. Gwechall eus ho kaloun eo e tiredas ar garantez var ar bed, evit ma vije skubet an disunaniez eus a douez an dud ha na vije etrezo nemet karantez hepken. C'hwi eo, epad ho puez var an douar, ho peus diskwezet kaout ar muia truez ouz poaniou an dud maleürus.

Ra vo adarre ho kaloun leun a druez ouzomp en heur-man ken pounner evidomp, en heur-man a zo enni kement a gasoni, a lazerez. Ho pezit truez ouz kement a vammou ankeniet abalamour d'o bugale ; truez ouz kement a famillou o deus kollet o zadou ; truez ouz an Europ a zo enni kement a zismantr. Lakit ho furnez da vont e sperejou ar boblou hag ar re o gouarn ; kasit pell ar pez a laka disunaniez etrezo ; grit ma vo adarre gwelet an dud oll oc'h en em glevet evel breudeur, p'e gwir omp oll breudeur dre ar goad ho peus skuillet evidomp. Gwechall, pa reas deoc'h Per ar beden-man : « Saveteit ac'hanomp, em'aomp o vont da goll », ho peus lakeet ar mor e kounnar da jom sioul ; evelse ive selaouit hirio hor pedennou ha roit ar peoc'h d'ar bed strafillet.

Ha C'hwi ive, Guerc'hez meurbed santel, evel m'oc'h eus great c'hoaz en amzeriou trubuilluz, hor sikourit, hon diwallit, saveteit ac'hanomp.

Evelse-bezet-great.

III. Quatre-Temps. — On lit dans la *Croix* du 24 Mai 1917 : « Dans une audience au Cardinal Préfet de la Congrégation du Concile, le Pape a accordé, vu les circonstances présentes, à tous les fidèles. . . . . que, durant la semaine prochaine, l'obligation de l'abstinence et du jeûne prescrite aux trois jours des Quatre-Temps soit réduite à deux seuls jours, dont un sera le vendredi et l'autre le samedi ou bien le jeudi. »

MM. les Curés et Recteurs n'omettront pas de porter cette décision à la connaissance des fidèles de leur paroisse.

IV. Retraite pastorale. — Nous aurions voulu multiplier encore, cette année, les retraites ecclésiastiques. Bien des obstacles s'y opposent ; et nous contraignent à n'en avoir qu'une seule.

Cette retraite, qui sera prêchée par M. l'abbé Judiaux, missionnaire apostolique, s'ouvrira, au Grand Séminaire de

Quimper, le lundi 30 Juillet, à 6 h. 1/2 du soir ; et se terminera le vendredi matin, 3 Août.

Nous convions à cette retraite tous les prêtres qui pourront, sans grande difficulté ou grave inconvénient, s'absenter de leur paroisse pendant ces quelques jours ; et Nous les prions de se faire inscrire, par lettre adressée à M. l'Econome du Grand Séminaire, au plus tard avant la fin de la première semaine de Juillet.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Joseph Gorgeu, clerc tonsuré, de Douarnenez, mort au champ d'honneur, le 2 Mai 1917.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 28 ...	Plouguin. — Tréouergat.....	Ploudalmézeau. — Lampaul-Ploudalmézeau.
Mardi, 29 ...	Saint-Pabu.....	Landunvez.
Mercredi, 30.	Porspoder. — Lanildut.....	Plourin. — Brélès.
Jeudi, 31....	Plouarzel. — Lampaul-Plouarz'..	Ploumoguer. — Lambert.
Juin.		
Vendredi, 1.	Le Conquet. — Trébabu.....	Plougonvelin.
Samedi, 2...	Plouzané. — Loc-Maria.....	Saint-Pierre-Quilbignon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Litanies du Soldat.

Daigne abaisser les yeux sur qui prie à genoux ;
Ecoute-nous, Seigneur ! ô Christ, exauce-nous !

Mère, dont les bontés pour nous sont infinies,
Vers ton cœur indulgent montent ces litanies.

Aide-nous à porter le faix du Crucifix,
Hausse notre prière au trône de ton Fils !

Mère du Christ venu pour le salut des hommes,
Ouvre son Cœur divin aux pauvres que nous sommes !

Vierge, que visita l'Archange Gabriel,
Fais combattre pour nous les légions du Ciel !

Vierge, en le dénûment d'une étable accouchée,
Prends pitié du soldat qui veille en la tranchée !

Sauve le matelot des embûches d'Enfer,
Etoile de la nuit, Etoile de la mer !

Fais briller à ses yeux perdus dans la nuit noire,
L'éclair de ton foyer d'amour, Phare d'ivoire !

Arme nos mains du fer de Roland et du Cid ;
Sois notre souverain rempart, Tour de David !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Etoile du matin, rayonne l'Espérance
Dans l'âme du soldat qui se bat pour la France !

De la Rose mystique enivre tous les cœurs
Qui veulent ou mourir ou revenir vainqueurs !

Couvre du bouclier de l'Arche d'alliance
Ceux qu'unit, dans nos rangs, une même vaillance !

Si la mort des héros vient à fermer leurs yeux,
Toute grande ouvre-toi pour eux, Porte des cieux !

O Mère des martyrs, pour tout leur sang accorde
Que Jésus les reçoive en sa miséricorde !

Parmi les Séraphins, les Trônes, les Vertus,
Qu'il range les soldats qui se sont bien battus !

O Mère de tous ceux qui souffrent, bonne Mère,
Rends à nos chers blessés la douleur moins amère !

Qu'un superbe désir hâte leur guérison
Pour les rendre au Drapeau qui flotte à l'horizon !

Guide nos pas dans les sentiers de la victoire,
Pour qu'à ton nom béni nous en rendions la gloire !

Sauve le sol de France, aide qui la défend,
Rends le fils à la mère et le père à l'enfant !

Mère des affligés, prête courage aux veuves ;
Aux errants sans foyer bâtis des maisons neuves !

Répare le passé des vieux à leur déclin,
Prépare l'avenir en gardant l'orphelin !

Toi qui connus l'exil, allège les détresses
De ceux que l'ennemi tient en des forteresses !

Laisse-moi t'invoquer d'un nom que tu n'as pas,
Mais que ton cœur accepte, ô Reine des Soldats !

Agneau qui rachetas tous les péchés du monde,
C'est en Toi, en Toi seul, que notre espoir se fonde !

Inspire-nous, fais-nous triompher du péril ;
Prends en pitié la France, ô Père. Ainsi soit-il !

Georges DE LYS.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte, 27 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

A 9 heures et à la grand'messe, quête pour les Séminaires.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement,

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

A 8 heures, Mois de Marie, sermon par M. le chanoine Y. Le Roy, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi de la Pentecôte : offices aux mêmes heures que la veille. Il n'y a pas de messe de midi.

Mercredi 30 : Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 31 : messe de communion à 7 heures, pour les enfants.

Le soir, clôture des exercices du Mois de Marie. Pèlerinage, à N.-D. de Loc-Maria, des deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Départ de la cathédrale à 8 heures. A Loc-Maria, instruction, quête, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 1er Juin : Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, cérémonie réparatrice à l'autel du Sacré-Cœur ; récitation du chapelet, des Litanies et de l'amende honorable au Sacré Cœur, bénédiction.

De 8 à 9 heures du soir, adoration pour les hommes.

Continuation, toute la semaine, des prières au Saint-Esprit.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi et Samedi :* Mois de Marie, neuvaine au Saint-Esprit et bénédiction du Saint-Sacrement, à 8 heures du soir.

Samedi : à 7 heures, office solennel du samedi de la Pentecôte, bénédiction des fonts baptismaux.

Dimanche de la Pentecôte : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; messe de communion à 7 heures, et grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, suivies du Mois de Marie et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : messe à 6 et 7 heures ; la grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, prières du Mois de Marie pour la France.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi : à 8 heures, pour la clôture du Mois de Marie, départ des processions de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu pour Loc-Maria. A l'antique sanctuaire, cantique, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Confession des enfants : 1° lundi, les petits qui n'ont pas encore communié ; 2° mardi, ceux qui ont fait la communion privée : 3° mercredi, les enfants de la 1re, 2e et 3e communion. Les filles, le matin : 10 heures, école chrétienne ; 11 heures, école communale ; les garçons, le soir : école chrétienne, à 3 heures ; école communale, à 4 heures. Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er Vendredi du mois : la veille, jeudi, confessions, le matin et l'après-midi, à partir de 2 heures ; pas le soir, à cause du pèlerinage traditionnel à Loc-Maria.

Vendredi : 1° 6 heures, messe, communion des Bretons associés du Sacré Cœur ; 2° 7 heures, deuxième messe ; 3° 8 heures, messe et communion générale des mères de famille associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol, *les 1er, 2 et 3 Juin 1917,* sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

Vendredi 1er Juin : ouverture du Pardon, à 6 heures du soir ; vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement. Confessions. A 8 h. 1/2, chapelet et prières aux intentions des pèlerins. Confessions jusqu'à 10 heures du soir.

Samedi 2 : 1re messe à 4 heures ; messes, d'heure en heure, jusqu'à 10 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Coajou, recteur de Hanvec ; instruction par M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; — vêpres à 2 h. 1/2 ; procession des Miracles, à 7 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche 3 : 1re messe, à 3 heures, à la chapelle du Couronnement ; messes, d'heure en heure, à l'église ; à 11 heures, grand' messe, chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy, Monseigneur tenant chapelle ; instruction par M. Coajou, recteur de Hanvec ; — à 2 h. 1/2, vêpres, allocution de Monseigneur l'Evêque, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — En vertu d'un indult, obtenu de Rome, Monseigneur l'Evêque dispense de l'abstinence, le samedi des Quatre-Temps, les pèlerins de N.-D. de Rumengol, pendant leur séjour dans cette paroisse.

On rappelle aux pèlerins qui visitent le sanctuaire de N.-D. de Rumengol, qu'ils peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pendant les octaves de la Pentecôte et de la Sainte-Trinité.

Edern. — **Pardon du Niver.** — *Dimanche prochain,* aura lieu, comme tous les ans, le grand Pardon de Notre-Dame du Niver. La grand'messe sera chantée à 11 h. 1/2, par M. l'abbé Yvenat, ancien recteur de Plomeur, et le sermon donné par M. l'abbé Soubigou, curé-doyen de Briec.

Saint-Mathieu, Quimper. — **Fête de la B. Jeanne d'Arc.** — Merci à ceux qui ont arboré le drapeau français ! Ils ont été, me semble-t-il, trop peu nombreux. Avant de se plaindre de ce que Dieu n'intervient point assez promptement en notre faveur, il faudrait au moins Le prier et honorer la Sainte de la Patrie.

A l'église même, la population a montré plus de patriotisme. Autels merveilleusement décorés, communions et assistance joliment nombreuse aux différents offices.

Pour les vêpres, à 3 heures, plus de monde beaucoup. Un groupe d'hommes occupait l'en face de la chaire. C'est M. l'abbé Kermanac'h, vicaire auxiliaire de la paroisse, qui a prononcé l'éloge de la B. Jeanne d'Arc.

Il a montré, dans la Vierge Lorraine, l'élue de Dieu, qui, pour remplir ses desseins sur un peuple, ne recourt pas toujours ni aux guerriers de profession, ni aux hommes d'Etat. Au xve siècle, pour sauver la fille aînée de son Eglise, c'est d'une humble paysanne qu'Il se servit.

Pour la former à sa sublime mission, Il la confia, non pas aux savants de la terre, mais à l'archange saint Michel, à sainte Marguerite et à sainte Catherine — et elle est avant tout une vraie *chrétienne,* c'est-à-dire une sainte déjà : « Va, Fille de Dieu, va ! » — et la *Française,* que la piété a développée en elle, obéit à la voix de Dieu qui l'appelle.

Ses exploits et le triomphe final à Reims sont exposés en quelques mots. Il semble que l'orateur ait hâte d'arriver à ce qui constitue la valeur surnaturelle de cette carrière si courte. Jeanne est

en butte à la trahison, aux souffrances les plus raffinées. Loin de se laisser abattre, son âme s'élève, s'épure. Avec la patriote, c'est la Sainte qui brille. Les autres peuples ont des héros ; la France seule possède une Jeanne d'Arc, joignant au courage le plus sublime la pureté sans tache et la couronne du martyre.

Descendant de ces hauteurs, le jeune orateur jette un coup d'œil sur la France d'aujourd'hui, où il y a « grande pitié », comme du temps de Jeanne ; et, s'adressant à la belle image de la Bienheureuse, due au ciseau de M. Vallet, il la supplie de veiller sur *ses fils,* dignes d'elle par leur courage et leur piété. L'émotion, on le sent, gagne l'auditoire, et de tous les cœurs s'élève vers Dieu un cri de détresse et d'espérance :

Bienheureuse Jeanne, vous, l'élue de Dieu, obtenez du Christ-Roi, le salut de la France, la victoire finale !

L. C.

L'Irlande à Orléans. — Sous ce titre, Mgr Batiffol a publié un compte rendu des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Nous en donnons quelques extraits.

Mgr l'Evêque d'Orléans a voulu que la fête de Jeanne d'Arc, célébrée ce dimanche 13 Mai, fût comme l'épilogue de sa visite en Irlande, en Octobre dernier. Il a demandé le panégyrique de Jeanne d'Arc à Mgr Lenfant, évêque de Digne, qui l'accompagnait dans son pèlerinage à Armagh, et il a invité un membre éminent de l'épiscopat irlandais à présider la solennité orléanaise. Cet évêque est Mgr Donnelly, auxiliaire de l'archevêque de Dublin.

Mgr Donnelly est un grand vieillard *a great old man,* dont les 80 ans n'ont pas courbé la haute taille, et qui, crossé, mitré, bénissant, est magnifique de dignité et de distinction, comme aussi bien il sait être, ailleurs, en un français plein de bonhomie, le plus souriant et le plus pittoresque des causeurs. On lui a fait, à Orléans, un accueil empreint de la plus cordiale, de la plus respectueuse sympathie.

Orléans n'a plus, pour sa fête de Jeanne d'Arc, la belle vigile de la remise de l'étendard, ni la procession où l'on vit jadis jusqu'à trente évêques.....

La solennité est maintenant enclose dans la cathédrale, cette cathédrale plus jeune que Jeanne d'Arc, cette cathédrale d'un gothique frêle et clair, qui aura l'honneur d'avoir entretenu la mémoire de l'héroïne à une époque où la France de Bossuet la méconnaissait, et d'avoir, par une série de panégyriques qui remonte à 1430, entretenu une faveur dont la béatification de Jeanne d'Arc a été le terme, espérons provisoire.

La cathédrale est à l'intérieur toute pavoisée de drapeaux français et de drapeaux aux couleurs d'Orléans. Les nefs sont pleines de monde, où l'on distingue tout de suite nombre de soldats, d'officiers et des généraux. Au fond de l'abside, au delà d'un autel dont les lignes sont faites pour ravir tous les *Amis de l'art liturgique,* l'élégante et noble Jeanne d'Arc de marbre de Vermare lève sa bannière d'or, d'un geste qui semble redire le mot de l'héroïne, entraînant ses cavaliers contre les Anglais : « Avez-vous de bons éperons ? Fussent-ils pendus aux nues, *nous les aurons* ».

Mgr Lenfant a pris pour thème de son panégyrique : *Jeanne d'Arc, témoin de Dieu.* Le discours est une proposition doctrinale conduite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec une logique solide, avec la volonté de convaincre, avec la chaleur de cœur que l'évêque de Digne met à tout ce que son zèle entreprend, et aussi avec des vues qui savent être nouvelles, sans être aucunement paradoxales.....

Entre les vêpres et le Salut, Mgr Touchet est monté en chaire pour adresser des remerciements, à l'armée d'abord, si brillamment représentée dans l'assemblée ; au panégyriste du matin ensuite ; à l'officiant, enfin, qui, après avoir chanté la grand'messe pontificale le matin, préside les vêpres et va donner le Salut. Mgr Touchet le remercie d'être au milieu de nous pour nous faire deviner le cœur de l'Ile des Saints, ce cœur qui bat dans tant de poitrines de soldats irlandais présents depuis le premier jour, sur le front. Car c'est dès le premier jour, sous le régime de l'enrôlement volontaire, que l'Irlande a donné spontanément quelque 150.000 hommes à l'armée britannique.

L'Irlande a versé son sang pour la cause commune. Il n'est guère de famille irlandaise qui n'ait eu des siens tombés au champ d'honneur, en Belgique ou en France. Que la chère Irlande soit remerciée d'avoir donné le sang si pur de jeunes hommes dont elle avait besoin pour sa propre pérennité et à qui elle aurait pu dire, avec un de ses poètes :

O braves jeunes gens, mon amour, ma fierté, mon avenir,
En vous je plaçais toutes mes espérances,
Dans votre courage, votre cœur, votre justice,
Pour faire de l'Irlande une nation encore !

Mais, en vérité, l'Irlande, se dévouant ainsi est dans sa tradition. Que fait-elle depuis quatre siècles, que de combattre pour le droit, pour l'honneur, pour la foi, pour la liberté ?

Mgr l'Evêque d'Orléans termine en faisant des vœux pour l'Irlande. Puisse-t-elle garder l'esprit de décision et de sagesse, pratique qu'elle tient de son grand O'Connell ! Puisse-t-elle, sous la direction de ses évêques, toujours prudents, conquérir les libertés auxquelles elle attache tant de prix ! Puisse l'Angleterre, équitable vis-à-vis de tous les peuples de son immense Empire, la traiter, ainsi que disait M. Lloyd George, en compagnon joyeux et fidèle !

Ajoutons qu'avant de rentrer en Irlande, Mgr Donnelly a visité notamment les ruines de Chauny, de Roye, de Lassigny, et les impressionnants cimetières de Chempien. Le vénéré prélat était accompagné par Mgr Batiffol, par un capitaine d'état-major et un aumônier divisionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, M. l'abbé Bellec, du diocèse de Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après le texte des Evangiles**, par le R. P. Suau, S. J. — In-12 de XIX-275 pages. — Prix, *franco* : 3 fr. — *Apostolat de la Prière*, 9, rue Montplaisir, Toulouse ; J. de Gigord, 25, rue Cassette, Paris.

La source la plus pure, en même temps que la plus profonde et la plus savoureuse, de la vie de Notre Seigneur se trouvant dans les Evangiles, le P. Suau a établi de ceux-ci une traduction aussi littérale que possible qu'il a ensuite fondue en un seul récit. Les connaisseurs verront comment il a su, pour l'harmonisation des récits, la traduction des passages difficiles et les notes, utiliser les travaux les plus sûrs et les plus récents, tout en restant simple, rapide et clair.

*Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI*e.

Chanoine Lagardère : **France... Demain !** Aux ouvriers et ouvrières de reconstruction après guerre. — In-12. Prix : 3 fr. 50.

Tel est le titre du nouveau livre que M. le chanoine Lagardère nous envoie du front de bataille. Entre deux expéditions périlleuses par boyaux et tranchées, le vaillant aumônier militaire écrit quelques lignes « bien vécues », puis il repart vers le danger, vers la mort....

Il appelle au secours de la grande blessée les âmes rédemptrices avec leurs larmes et leurs deuils. Il appelle surtout Dieu Père, et le Christ-Roi, et l'Eglise-Mère.

Que la *France... demain* revienne à l'Ordre, c'est-à-dire à Dieu, au Christ, à Rome ; « alors, autant que faire se peut sur la terre, le malheur s'écarterait de la route des peuples, et la France magnanime, fière et fidèle, monterait au zénith des nations. »

Sur cette phrase, s'achève le livre, réconfortant comme un breuvage de vie, que nous présente M. le chanoine Lagardère.

Les lettrés y admireront l'éclat du style, les penseurs, les principes élevés ; tous les bons Français y puiseront un plus ardent amour pour *la France de demain*.

BONS ET OBLIGATIONS
de la Défense Nationale.

Tous nous devons consacrer nos sommes disponibles à l'achat d'*Obligations* ou de *Bons de la Défense Nationale.*

Le porteur des *Bons* et *Obligations* peut à tout moment les convertir en argent, si sur leur garantie il demande à une Banque de lui faire une avance. Il peut également toujours vendre ses *Bons*, sous déduction d'escompte pour le temps restant à courir, à une Banque ou à une Caisse de Crédit Agricole ; il aura, en tous cas, bénéficié de l'intérêt tant qu'il aura gardé ses *Bons*.

Les *Bons* comme les *Obligations* sont en vente chez les Trésoriers généraux, Receveurs des Finances, Percepteurs, Receveurs de l'Enregistrement, Agents de Change et Notaires, ainsi que dans les Banques et dans tous les Bureaux de poste.

Leurs coupures descendent jusqu'à 100 frs pour les *Obligations*, et jusqu'à 5 frs pour les *Bons*. Ceux-ci sont à 3 mois, 6 mois ou un an ; l'échéance des *Obligations* varie entre 1918 et 1925.

LIBRAIRIE SAINT-CORENTIN
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *moyen format, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Déchets uriques

Tout le monde parle de l'acide urique. Ce sel mystérieux assaisonne toutes les conversations entre rhumatisants, qui l'accusent, non sans raison, d'être le principal auteur de leurs maux. Il n'est pas, d'ailleurs, de méfaits qu'on ne lui impute, et de tous les agents pathogènes, c'est assurément lui, avec les microbes, qui passe pour jouer le pire rôle.

L'acide urique est un sel généralement jaune ou rouge brique, cristallisant en tablettes rectangulaires, et si peu soluble dans l'eau — retenez bien ce détail — qu'il n'exige pas moins, pour fondre, de quinze mille fois son poids d'eau bouillante et de dix-huit mille fois son poids d'eau froide.

L'acide urique se combine le plus souvent, d'ailleurs, avec les bases alcalines (chaux, soude, potasse, magnésie) qui existent normalement dans l'organisme, pour former des urates, dont les cristaux ne sont pas moins réfractaires.

Il a été découvert et identifié par SCHEELE, qui l'avait extrait des calculs vésicaux. Ce qui était déjà de fâcheux augure. Mais la plupart des travaux innombrables auxquels il a depuis servi de thème ont été faits avec de l'acide urique tiré des excréments d'oiseaux ou de reptiles, où il occupe une place considérable.

Voilà qui n'est guère ragoûtant. Mais, à y regarder de près, c'est pire encore.

Du moment que l'acide urique est insoluble, il ne saurait être éliminé par les reins, si ce n'est à dose insignifiante. Tout le surplus reste donc sur le filtre rénal, qu'il obture et détériore, ou bien reflue dans le torrent circulatoire. Dès lors, c'est l'intoxication à jet continu. Le sang entraîne, en effet, ce gravier avec lui, dans son perpétuel va-et-vient, et le promène ou le dépose, en redoutables alluvions, n'importe où : tantôt dans les articulations, qu'il coince et endolorit ; tantôt à la surface de la peau, qu'il émaille d'efflorescences et d'éruptions suspectes ; tantôt dans les tuniques des vaisseaux, qu'il calcine, dans l'épaisseur des muscles, qu'il ensable, dans la vessie et jusque dans la pulpe des viscères nobles et du cœur lui-même.... L'acide urique est le facteur responsable du rhumatisme, de la goutte et des autres arthropathies, du diabète, des dermatoses, de presque toutes les migraines et névralgies, de l'artério-sclérose et de la sénilité prématurée.

L'excès d'acide urique, dont le taux normal ne dépasse guère un gramme en moyenne par jour, provient généralement de l'abus des aliments trop riches en albumine (viande, gibier surtout, ris et fraise de veau, fromage, chocolat, etc.), et des vins trop généreux. Mais il ne saurait pourtant suffire, pour s'en préserver, de se mettre à un régime sévère, car il ne manque pas, parmi les uricémiques, de gens ultra-sobres, de végétariens et de buveurs d'eau. La vérité est que cet excès peut aussi bien provenir de la désintégration des nucléines de l'organisme, et c'est ce qui se produit toutes les fois qu'il y a un ralentissement de la nutrition.

Il n'y a qu'une façon rationnelle de parer au danger : c'est de dissoudre l'acide urique avec l'URODONAL.

L'URODONAL est d'autant mieux indiqué que, comme le souligne le docteur Morel, dans un remarquable mémoire de **la Gazette médicale de Paris**, en outre de son action solubilisante, « l'URODONAL possède une action empêchante sur la reformation de l'acide urique ».

L'URODONAL répare le passé, liquide le présent et assure l'avenir. A ce triple point de vue, il est sans égal.

Docteur LE LORRAIN.

N. B. — On trouve **l'URODONAL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 7 fr. 20 ; les 3 flacons (cure intégrale), franco, 20 francs.*

32e Année. Vendredi 1er Juin 1917. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Avis de réception (suite).

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Lesneven ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Association de Notre-Dame de Salut ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Le martyre de Reims ; Lettre de Son Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines.

IV. — *Variétés :* Une visite au front de Verdun.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Très Sainte Trinité. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoire de Jeanne d'Arc, du Dimanche et de S. François Caracciolo.

Lundi, 4. — La B. Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 5. — S. Boniface, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 6. — S. Norbert, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 2e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lopérec..... du 1er au 4 Juin.
Kerfeunteun..... du 5 au 8 —
Arzano..... du 9 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Billon, chanoine honoraire, curé-doyen de Plabennec, décédé le 24 Mai ;

M. Kerbrat, recteur de Guipronvel, décédé le 24 Mai ;

M. Paul Calvez, clerc minoré, de Saint-Louis de Brest, mort au champ d'honneur.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 4....	Guilers.	
Mardi, 5....	Saint-Renan.....	Lanrivoaré.
Mercredi, 6.	Milizac. — Guipronvel.....	Bohars.
Vendredi, 8.	Concarneau.....	Beuzec-Conq.

III. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Argol, Brennilis, Briec-de-l'Odet, Cléden-Poher, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Collorec, Gouézec, Lambézellec, Landerneau, Landunvez, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Logonna-Daoulas, Locquirec, Loctudy, Loqueffret, Pencran, Penmarc'h, Plabennec, Plonévez-Porzay, Plouarzel, Ploudalmézeau, Ploujean, Ploumoguer, Plounéour-Ménez, Plouvorn, Port-Launay, Pouldergat, Roscanvel, Saint-Coulitz, Saint-Eutrope, Saint-Martin de Morlaix, Saint-Méen, Saint-Thégonnec, Saint-Vougay, Telgruc, Trégarvan, Tréméoc, Le Trévoux.

II. *Orphelins de la Guerre :* Argol, Audierne, Beuzec-Cap-Sizun, Briec-de-l'Odet, Cléden-Poher, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Collorec, Esquibien, Le Faou, Gouézec, Guimaëc, Lambézellec, Landéda, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Logonna-Daoulas, Locquirec, Loqueffret, Nizon, Pencran, Plonévez-Porzay, Plouarzel, Plouégat-Guerrand, Ploujean, Ploumoguer, Plounéour-Ménez, Plouvorn, Pont-l'Abbé, Port-Launay, Poullaouen, Saint-Coulitz, Roscanvel, Saint-Méen, Saint-Renan, Saint-Thégonnec, Saint-Thois, Saint-Yvi, Tréboul, Tréméoc, Le Trévoux.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour le mois de Juin 1917 : **LE DÉCRET SUR LE DEVOIR DE FAIRE COMMUNIER LES ENFANTS**

Le Pape a rappelé, le 8 Août 1910, dans son décret *Quam singulari*, que les enfants, dès l'âge où ils commencent à raisonner, c'est-à-dire vers la septième année, soit plus tard, soit même plus tôt, ont le devoir de se confesser et de communier. Les parents et confesseurs ont l'obligation de veiller à l'exécution de ce précepte. Dans le même décret, le Pape ajoute que, quand les enfants auront fait la communion, il faudra apporter le plus grand soin à la leur faire renouveler aussi souvent que possible et même tous les jours.

Résolution apostolique : Je ferai tout ce que je puis pour favoriser la communion fréquente des enfants à partir de sept ans.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 3 Juin :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, Mois du Sacré Cœur : récitation du chapelet et de la prière du Pape pour la paix, bénédiction. — Tous les soirs, réunion à la même heure.

Jeudi, fête du Saint-Sacrement : bénédiction à la fin de la 1re messe, et exposition toute la journée. Le soir, à 8 heures, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale.

Vendredi, samedi et dimanche : triduum en l'honneur du Saint-Sacrement : sermon par M. le chanoine A. Le Roy, vendredi et samedi, à 8 heures du soir, dimanche, après les vêpres.

Dimanche 10 : solennité de la Fête-Dieu ; dernière messe basse à 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, suivie de la procession solennelle du Saint-Sacrement.

Itinéraire de la procession : rue du Roi Grallon, boulevard Amiral de Kerguélen, rue du Pont-Firmin, rue Neuve et rue Sainte-Catherine.

— Église de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois :* Le soir, à 8 heures, réunion générale de tous les associés du Sacré Cœur. Les hommes ont leur place réservée en face de la chaire ; instruction, prières pour la France, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Dimanche de la Trinité : messe à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. Messe de communion des jeunes filles, associées du Sacré Cœur, à 7 heures. La grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures ; procession, prières de l'archiconfrérie, du Mois du Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois du Sacré Cœur ou prières pour la victoire prochaine de la France.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Juin :* à 8 heures, réunion de la Congrégation des Dames. Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Ménez, recteur de Ploumoguer, sera chanté le *mercredi 6 Juin,* à 10 heures, à Ploumoguer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 20 au 26 Mai 1917*. — 36 paroisses ; 81 retraitantes : Brélès, 7 ; Plabennec, 5 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plouider, 4 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Plourin-Ploudalmézeau, 4 ; Landivisiau, 4 ; Lambert, 3 ; Le Drennec, 3 ; Kerlouan, 3 ; Guiclan, 3 ; Trégarantec, 3 ; Plouguin, 2 ; Plouarzel, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plouvien, 2 ; Landéda, 2 ; Lesneven, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Saint-Pabu, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Plouguerneau, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plougar, 1 ; Plouédern, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Loc-Eguiner-Land., 1 ; Kernouës, 1 ; Guissény, 1 ; Saint Renan, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Brignogan, 1 ; Brest, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Bodilis, 1.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Rapport présenté à Monseigneur l'Evêque, par le Directeur diocésain, pour l'exercice de 1916 :

Monseigneur,

L'Œuvre a fait large la part attribuée à notre diocèse dans ses subventions à nos écoles chrétiennes, ses distributions de livres, d'objets de piété, d'almanachs à nos paroisses et nos patronages. En 1914, elle nous avait accordé une valeur totale de 1.926 fr. 70 ; en 1915, les secours distribués ont atteint la somme de 2.463 fr. 30 ; en 1916, ils se sont élevés au chiffre de 2.639 fr. 30. Parmi ces secours, j'aime à signaler les 300 petits paroissiens qui ont fait le bonheur de nos Patronages de filles de Quimper, et un lot de volumes et de brochures apologétiques, expédié au front de guerre, à l'adresse d'un de nos poilus, très zélé, fervent apôtre, jeté dans un milieu sans religion, et qui réussit à faire connaître et aimer Dieu autour de lui.

Mais nous savons qu'il y a en France des régions où l'Œuvre de la « *Propagation de la Foi à l'intérieur* » a tout à faire, et elle demande avec instance que notre charité lui vienne en aide par d'abondantes aumônes et de ferventes prières.

Vos recommandations à ce sujet, Monseigneur, ont été écoutées, et cette année, malgré la terrible guerre qui prolonge ses angoisses, nos recettes arrivent presque à atteindre le chiffre d'avant la guerre. En effet, en tenant compte et des sommes reçues avant le 12 Février, date extrême à laquelle nous arrêtons nos comptes, et de celles qui nous sont parvenues depuis, et enfin de celles qui ont été directement adressées à la Direction centrale de l'Œuvre, à Paris, nos recettes de 1916 sont de 4.132 fr. 40, supérieures de 348 fr. 25 à celles de 1915.

Viennent bientôt nos chers vicaires mobilisés, reprendre dans leurs paroisses la direction de l'Œuvre qu'avaient confiée à leur zèle les Curés et Recteurs, et alors nous constaterons des progrès sensibles, que vos désirs souvent exprimés, Monseigneur, voudraient porter en ligne à côté des résultats obtenus par la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance.

Pour cela, il nous reste beaucoup à faire. 223 paroisses, portant leurs efforts à développer ou consolider l'organisation de la Propagation de la Foi, n'ont pu encore assurer à l'Œuvre de Saint-François la mise sur pied d'une dizaine complète qui représente le modeste apport de 6 francs par an. 25 autres ne dépassent guère ce chiffre. Mais, en revanche, les autres paroisses maintiennent leur effort ; plusieurs même progressent, parmi lesquelles nous aimons à signaler l'Ile Molène, qui, avec sa sœur l'Ile de Sein, est proportionnellement la plus généreuse pour l'Œuvre dans le diocèse, Douarnenez, Ploudalmézeau et Locmaria-Berrien, qui ont un début encourageant, le groupe de Morlaix, qui atteint 285 francs avec un gain de 37 francs sur l'an dernier, Landivisiau, qui, de 50 francs, est monté d'un bond à 185 francs, Rosporden et Audierne, Beuzec-Cap-Sizun et Pont-l'Abbé, Plobannalec et Plounéour-Trez, Châteaulin, et enfin Landerneau, qui prend vaillamment la tête, par le chiffre de 355 francs, dépassant de 48 francs son progrès de l'an dernier.

Monseigneur le Directeur général exprimait, l'année dernière, le vœu que l'Œuvre pût former dans les Séminaires, les collèges, les pensionnats, des foyers de propagande pour préparer dès la jeunesse les zélateurs et les zélatrices de l'avenir.

Nous sommes heureux de lui apprendre que ses désirs se réalisent. Le Grand et le Petit Séminaire, Saint-Yves à Quimper, Bon-Secours à Brest, les Cours de jeunes filles à N.-D. d'Espérance de Quimper, le Pensionnat de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, l'école libre de Pleyber-Christ, nous ont apporté, cette année, des cotisations qui présagent de nouveaux progrès. D'autres écoles ont, sans doute, coopéré efficacement à former les dizaines dans leurs paroisses respectives ; mais leur modestie nous a caché leur part de coopération, qui eût cependant offert des exemples à imiter.

Les *Bulletins* de l'Œuvre recommandent souvent d'entretenir la flamme du zèle, dans les groupes paroissiaux, par les réunions régulières des zélateurs et zélatrices aux Quatre-Temps et de tous les membres aux fêtes patronales de saint François de Sales, le 29 Janvier, de saint Pierre et saint Paul, le 29 Juin, et de l'Immaculée-Conception, le 8 Décembre.

La remise mensuelle du *Bulletin* à chaque associé, par le chef de dizaine, est une autre occasion de propager l'Œuvre, et surtout d'insister sur l'importance de l'*Ave Maria* quotidien avec l'invocation à saint François de Sales.

Enfin, si les directeurs paroissiaux et leurs auxiliaires de propagande sont fidèles à rappeler aux associés la faveur insigne des cinq indulgences plénières à gagner par mois, applicables aux âmes du Purgatoire, ils donneront, par les communions fréquentes et régulières qui en sont les conditions, la force la plus efficace à l'apostolat qui est le but de l'Œuvre ; car tout dépend de la prière et de la présence parmi nous et en nous de Celui que « le Père a envoyé pour évangéliser les pauvres ».

Daignez, Monseigneur, bénir nos efforts et ceux de tous les associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales, qui déposent aux pieds de Votre Grandeur l'hommage respectueux de leur filiale affection.

Alfred Le Roy, *Chanoine*.

Monseigneur a bien voulu répondre par la lettre suivante, qui doit être un précieux encouragement pour tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre :

Quimper, le 15 Mai 1917.

Cher Monsieur le Chanoine,

Je vous félicite des progrès de votre Œuvre dans le diocèse. Si tous les zélateurs et zélatrices qui veulent bien s'en occuper y apportent un dévouement égal au vôtre, elle pourra bientôt rivaliser avec ses deux aînées, la Propagation de la Foi *et la* Sainte-Enfance. *Je le souhaite*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour le bien de nos paroisses, qui ont déjà si largement bénéficié du concours donné à leurs écoles, à leurs patronages, à tous leurs groupements d'apostolat, par le Comité directeur de Paris. Ayez la bonté de transmettre au clergé et aux fidèles mes remerciements pour leur générosité et ma bénédiction pleine d'espérance pour le développement de l'Association de Saint-François de Sales parmi eux.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et de Léon.

Association de Notre-Dame de Salut. — Les dames du Comité de Quimper pour l'Association de Notre-Dame de Salut, après avoir soumis leurs comptes à M. le Recteur de Saint-Mathieu, directeur de l'Œuvre pour le diocèse, ont réparti ainsi qu'il suit le produit de leurs cotisations :

A M. le Curé de Saint-Corentin, pour les écoles	50 fr.
A M. le Recteur de Saint-Mathieu, id.	50
A Mme de Longraye, à Pluguffan, id.	50
A Mme la Présidente du Patronage de filles de Saint-Corentin.	40
A Mme la Présidente du Patronage de filles de Saint-Mathieu.	40
A M. le Président du Patronage de garçons de Saint-Mathieu.	40
A Monseigneur, pour les orphelins	20
A M. le Recteur de Saint-Mathieu, pour le cercle militaire.	20
A Mme la Présidente de la Ligue Patriotique des Françaises.	20
A Mme la Présidente de la bibliothèque	10

L'Association de Notre-Dame de Salut a pour but de travailler au salut de la France par la prière, les œuvres d'éducation et de patronages, et la diffusion de la bonne Presse.

Fondée au lendemain de la guerre de 70, elle est l'œuvre-mère de plusieurs centres, et vient en aide à toutes celles qui concourent au même but que le sien. Depuis la présente guerre, l'Association a pris encore une bien plus grande extension. Elle a installé des ambulances, des ouvroirs où l'on travaille pour les blessés et les églises dévastées ; fondé l'Œuvre des Messes sur le front pour les prêtres mobilisés ; des Hosties, que l'on envoie par milliers ; et celle, si magnifique, des Autels portatifs, pour lesquels elle a reçu pour plus d'un million de francs, et qui permettent à des centaines de prêtres de célébrer la messe jusque dans les tranchées, et de distribuer la communion à des milliers de combattants. Malgré la difficulté des transports, des pèlerinages ont été organisés, et de pieux associés sont allés à Lourdes, à Pontmain, au mont Saint-Michel, au tombeau de saint Martin, à Tours, prier pour la délivrance de la France.

L'Association de Notre-Dame de Salut, tout particulièrement félicitée par Notre Saint-Père le Pape, en la personne de son directeur, le très Révérend Père Bailly, est, avant tout, une Association de prières ; elle est enrichie d'indulgences auxquelles participent les personnes qui en font partie, moyennant les modiques cotisations de 5 fr., 2 fr. ou 1 fr., et même deux sous et un sou pour les enfants des écoles et les pauvres qui ne peuvent donner davantage, mais qui apportent le concours de leurs prières.

On peut se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, rue de Rosmadec.

La Secrétaire, S. P.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — L'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre a envoyé au Recteur de Plouhinec une somme de 500 francs, pour les orphelins dont les pères ont été victimes de la sauvagerie boche, le 1er Avril, et 100 francs pour ceux de l'Ile-de-Sein, victimes également d'un acte de sauvagerie semblable, le 3 Mai.

Le Martyre de Reims. — Lettre de S. E. le cardinal Luçon à Mgr l'Evêque de Quimper :

« Reims, le 18 Mai 1917.

» TRÈS CHER ET TRÈS VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

» Je viens de recevoir votre généreuse offrande. J'en suis profondément touché, car je sais que votre chère Bretagne est plus riche en foi qu'en or. Que le bon Dieu vous le rende au centuple, principalement en gardant à votre cher diocèse la Foi qui vaut mieux que l'or ! Je serais confus d'accepter votre don prélevé de *penuria vestra,* si la détresse de mes malheureux diocésains ne me faisait un devoir de recevoir tout ce que l'on veut bien m'offrir pour eux. Ah ! si vous voyiez ma pauvre cathédrale, tout encombrée par les montagnes de pierres tombées des voûtes. Celles-ci sont écroulées en cinq endroits dans les hautes nefs : devant la chaire, dans le transept Sud et au-dessus du maître-autel dans le sanctuaire. Plusieurs panneaux de basses voûtes sont aussi effondrées. C'est avec des 305 et même des 380 que les Vandales l'ont assommée, c'est-à-dire avec des obus de destruction. Après chaque coup, quand la pluie de fer, de pavés, de débris de toutes sortes qui pleuvaient sur notre maison, dans la cour d'entrée, dans le jardin, était finie, pendant l'intervalle de 6 à 8 minutes nécessaires pour recharger le canon, je courais vite à la porte de mon bureau voir l'effet du dernier obus. Je tremblais, à chaque coup, de voir crouler nos tours ou le pignon des transepts. En assommant ma cathédrale, ils m'ont assommé aussi ; pendant plusieurs jours, le chagrin de son désastre, de l'incendie du Grand Séminaire, de la dévastation du Petit, de la ruine de ma pauvre ville épiscopale détruite par le feu et les obus, le chagrin de tant de maux m'accablait. Il a bien fallu finir par se résigner. Mais il y a fallu toute ma foi, toute ma confiance en la Providence qui m'a, toute la vie, prévenu de ses bénédictions. Je me suis rappelé et j'ai dit : *si recepimus bona de manu Dei, mala quare non sustineamus ?* Espérons qu'Elle nous aidera à réparer les ruines accumulées autour de nous et à sécher les larmes qui coulent de tous les yeux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Reims est l'otage de la France. Que Dieu la dédommage de ses pertes matérielles en lui rendant plus vive que jamais, retrempée par l'épreuve, la foi du Baptême national !

» Merci, encore une fois, cher Seigneur, de votre don magnifique, et plus encore de votre sympathie, à laquelle j'attache le plus grand prix, et veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus profonds de respect et de gratitude.

» † L. card. Luçon, *arch. de Reims.* »

Lettre de Son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris et aux Archevêques et Evêques protecteurs de l'Institut Catholique de Paris. — Au mois de Décembre dernier, les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Institut Catholique de Paris avaient envoyé à Son Eminence le cardinal Mercier une adresse de protestation contre les déportations barbares commises par les Allemands en Belgique et dans les départements du Nord de la France. Les Archevêques et Evêques d'Auch et de Toulouse s'étaient associés à cette protestation.

Dès qu'il l'eût reçue, le Cardinal Archevêque de Malines y répondit par une lettre qui ne parvint pas à sa destination.

L'ayant appris, l'illustre Primat de Belgique vient de faire adresser au Cardinal Archevêque de Paris un duplicata de cette lettre, que Son Eminence a reçue seulement le 20 Avril. En voici le texte :

ARCHEVÊCHÉ
DE MALINES

—

Eminentissime Seigneur,
Chers et Vénérés Collègues,

Vous ne laissez échapper aucune occasion de nous soutenir dans nos épreuves, et d'affirmer, à la face de nos ennemis et devant le monde, que la France et la Belgique, avec l'aide généreuse de leurs alliés, luttent pour quelque chose de meilleur qu'un arpent de terrain ou la gloire d'un fait d'armes, pour le triomphe du droit, la sincérité, le respect de la dignité humaine. A vrai dire, votre sympathie pour nous ne nous surprend pas, parce que nos droits sont journellement violés et parce que nous souffrons : deux titres irrésistibles à la protection chevaleresque de la nation française, qui garde dans le monde le dépôt de la parole d'honneur, et à une prédilection de son épiscopat.

Soyez béni pour le réconfort que vous nous apportez. Il faut faire appel à toute l'énergie de nos sentiments chrétiens, à toute notre foi à la divine Providence, pour gravir sans révolte cette dernière marche de notre calvaire. Nous évaluons à 60.000, au minimum, le nombre de nos civils déportés : on ose les appeler des « chômeurs », « soutenus par l'assistance publique ». Tous les Belges, tous les Américains qui résident en Belgique pour contrôler le ravitaillement de la nation, peuvent constater que, parmi les centaines d'honnêtes citoyens que l'on arrache encore journellement à leurs foyers, il n'y a souvent pas 3 pour 100 de chômeurs. Le chômage, d'ailleurs, n'est pas imputable aux malheureux qui doivent chômer, mais à ceux qui leur ont ravi

leurs moyens de travail. — Le Saint-Père a élevé solennellement la voix et s'épuise en efforts pour nous faire rendre justice ; vous vous êtes serrés autour de Sa Sainteté pour la défense de notre cause ; malgré tout, les abus de la force se poursuivent, les ouvriers condamnés au travail, en terre ennemie, écrivent qu'ils souffrent de la faim et du froid ; les âmes de nos ouailles sont abandonnées et privées de secours religieux auxquels il leur soit, humainement parlant, possible de recourir ; nous sommes donc tous, fidèles et pasteurs, Belges et amis du dehors, réduits à une impuissance irrémédiable. C'est cette impuissance même qui met le comble à notre épreuve nationale.

Croyez bien, cependant, Eminentissimes Seigneurs, chers et vénérés collègues, que nous ne fléchissons pas, que le peuple belge ne fléchit pas. J'ai passé de longues heures dans les quartiers les plus pauvres de nos bourgades les plus cruellement torturées depuis l'invasion, de Lierre et d'Aerschot notamment : j'allais de porte en porte, dans les ruelles et les impasses, offrir un secours aux familles des déportés ; j'ai séché des larmes, recueilli des sanglots, relevé des cœurs angoissés : j'affirme n'avoir pas entendu une seule fois un cri désespéré qui signifiât : la paix à tout prix, la paix quand même ! Notre peuple demeure patient : il a foi inébranlablement dans l'avenir. Cette foi, le sentiment religieux la soutient ; mais la soutiennent aussi les assurances réitérées de nos alliés, que l'on n'admettra pas de discussion sur des propositions de paix avant la libération du sol belge.

Il m'est interdit de publier votre noble et vigoureuse protestation, mais j'en communique la teneur, chaque fois que j'en ai l'occasion, aux membres de mon clergé qui, à son tour, s'en fera l'interprète auprès de nos fidèles. L'épreuve qui frappe, en même temps que notre pays, vos provinces du Nord, avive encore nos sentiments fraternels. Vous avez la charité de prier pour nous, nous prierons pour vous. Ainsi nous nous aiderons mutuellement à demeurer unis dans la revendication du droit, dans l'attente sereine d'une victoire qui établisse la paix, fidèles au conseil du psalmiste : « Il fait bon se confier en Dieu, *Bonum est confidere in Domino* ».

Eminentissimes Seigneurs, chers et vénérés collègues, laissez-moi vous redire mon ardente sympathie et vous offrir l'hommage ému de mes sentiments reconnaissants et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Signé : † D. J. Cardinal Mercier, *Archevêque de Malines.*

VARIÉTÉS

Une visite au front de Verdun. — Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, l'émouvant récit que Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, a fait de ce qu'il a vu récemment à Verdun.

J'y étais avec un Evêque espagnol, l'Evêque de Vittoria, et le chapelain du roi d'Espagne, qui s'occupe avec tant de bonté de nos prisonniers et de nos disparus. A eux s'étaient joints l'Evêque de Verdun et Mgr de Llobet, évêque de Gap, et aumônier militaire. On nous avait donné deux capitaines d'état-major pour que nous puissions tout voir et pénétrer partout. Nous avons passé la nuit à la citadelle de Verdun. Le lendemain matin, tous les hommes disponibles ont assisté à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

messe de l'Evêque espagnol. Auprès de l'autel était déployé le drapeau du Sacré-Cœur, le drapeau de la France avec l'image du Cœur de Jésus : l'Evêque de Verdun prononça une vibrante allocution. A la communion, ce fut magnifique : beaucoup de soldats, presque tous les officiers, général en tête, communièrent. De là, on nous conduisit aux cantonnements, en plein bois, sous la canonnade. Nous avons vu de délicieuses chapelles militaires, et dans l'une de ces chapelles, avec quelle émotion nous avons contemplé un grand crucifix aux deux bras coupés, au-dessus duquel on avait écrit : « Christ mutilé par les Allemands » ! Sur sa poitrine, on avait eu la délicate pensée d'attacher la croix de guerre, et au-dessous on lisait ce texte de la Sainte Ecriture : « *Dolores nostros ipse portavit* : il a bien connu lui-même toutes nos douleurs »... Et partout des cimetières admirablement tenus. Ah ! quand on a vu ces cimetières du front, c'est à se demander si on fera bien de faire revenir chez eux les corps de nos soldats, ou s'il ne vaudra pas mieux les laisser dormir avec leurs camarades, là-bas, où on prend tant de soin de leurs tombes.

Mais, là encore, j'ai vu le mensonge allemand. Ils osent soutenir que nous ne respectons pas leurs morts. C'est faux. Leurs morts ont aussi une croix avec leur nom et un petit jardin. Je l'ai fait remarquer à l'Evêque espagnol, et il m'a dit : « Ils n'en sont pas à un mensonge près ».

Nous visitâmes aussi les ambulances : elles sont nombreuses ! Sous le palais de justice, dont il ne reste plus rien que les caves voûtées, on a établi une ambulance de triage, où l'on distingue ceux qui peuvent être transportés ailleurs. Ceux qui restent là sont considérés comme devant mourir dans les 48 heures. Nous en avons vu beaucoup, hélas ! qui restaient là, et qui restaient vaillants tout de même, recevant avec beaucoup de piété les consolations des Evêques.

Puis nous avons vu une grande ambulance dans le vaste parc d'un château. Il y avait là beaucoup de blessés. Nous sommes entrés à la salle d'opération ; on venait d'opérer deux jeunes lieutenants. A l'un on avait coupé la jambe droite, à l'autre la main droite. Ils avaient tout juste repris connaissance quand les Evêques entrèrent ; tous deux immédiatement se redressent et font le salut militaire. Celui à qui on venait de couper la main droite avait eu l'admirable présence d'esprit de saluer de la main gauche, suivant le règlement. L'Evêque espagnol s'approcha d'eux et ils baisèrent pieusement son anneau. Alors, prenant la main de l'un des blessés, l'Evêque, à son tour, la baisa respectueusement, et, se retournant, il nous dit : « Il me semble que je viens de baiser la main de la France ! »

Enfin, le soir, nous assistâmes encore à un bien beau spectacle : dans une grande église, à deux lieues au Sud de Verdun, tandis que le ciel était illuminé des grandes flammes de la canonnade, toute une population de soldats, 12 à 1.500 hommes, s'entassaient. Les Evêques ne purent y pénétrer qu'à grand'peine ; l'autel même était tout entouré de soldats. Mgr de Llobet adressa une courte instruction ; on fit la prière du soir ; tous ensemble récitèrent à haute voix l'acte de contrition, et chantèrent à plein cœur : « Nous voulons Dieu » et « Catholiques et Français toujours ». On pria l'Evêque espagnol de donner la bénédiction du Saint-Sacrement ; et quand il se retourna avec l'ostensoir pour bénir cette foule, les larmes coulaient de ses yeux, et en sortant il nous dit : « Je ne sais pas si, dans la catholique Espagne, on pourrait voir un spectacle comme celui-là ! »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

P. GRATRY : **La Paix.** Méditations historiques et religieuses. 3^e^ édition. — 1 vol. in-12. Prix : **2 fr. 50.**

Cette troisième édition contient une remarquable préface de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Le P. Gratry, écrit ce prélat, « n'était pas de ceux qui encensaient la force, la victoire, le succès, la richesse : c'étaient les causes vaincues ou opprimées qui avaient sa sympathie et auxquelles il se consacrait .. L'Irlande, la Pologne, les Maronites massacrés par les Druses, instruments des Turcs, furent les clients de son éloquente compassion. » On ne relira pas sans émotion ni profit cet intéressant volume de l'illustre oratorien.

H. LEDUC.

Chanoine GONON : **Les Saintes Voies de la Croix.** — In-32. Prix : **1 fr.**

Dans cet opuscule, M. le chanoine A Gonon réédite les pensées de Henri-Marie Boudon, qui fit partie de la belle pléiade des mystiques du XVII^e^ siècle. Le sous-titre primitif « *où il est traité de plusieurs peines intérieures et extérieures et des moyens d'en faire bon usage* » indique nettement l'objet du livre. Tous les conseils qui s'y trouvent supposent une psychologie sûre et une longue habitude des âmes : à les méditer, les personnes affligées y puiseront lumière, consolation et énergie

Dom J. CABORY, bénédictin : **Le Livre de la souffrance. Le Livre de Job dans l'histoire, la théologie, la liturgie** — In-12 de 203 pages. Prix : **2 fr.**

La souffrance est de tous les temps : Si le chrétien parvient à l'aimer pour les biens qu'elle lui procure, elle n'en reste pas moins antipathique à notre nature... Qui nous aidera à supporter, à réagir ? Les exemples plus que les paroles. Le grand modèle sera toujours Jésus crucifié : mais il nous apparaît si supérieur à nous ! La Sainte Vierge, les martyrs, les saintes âmes livrées à la souffrance semblent avoir reçu une grâce spéciale pour souffrir. *Job* se présente à nous, dans les livres saints, comme le type du patient, le modèle de la souffrance, le plus humain, le plus proche de nous : le livre de Job devrait être le bréviaire de tous ceux qui souffrent.

Mgr J. TISSIER. **Vérités et vérités.** *Au fil de la guerre.* 1 vol. in-12 de 432 pages. Prix : **3 fr. 50.**

TABLE DES MATIÈRES : Il faut vivre dangereusement ; Les douleurs, les relèvements et les devoirs de la guerre ; La question religieuse ; Les raisons de la foi ; Qu'est-ce qu'un soldat ? Idéales victimes ; Le rôle providentiel des épreuves ; La famille et la guerre ; Opprimons le juste ; Le brave 106 ; L'initiative ; L'Eucharistie et la famille ; Le Christ ressuscité ne meurt plus ; Le miracle de Jeanne ; A la noble et fière Belgique ! *Ut filii lucis ;* A l'école de Saint-Memmie ; *Sursum corda ! Unum necessarium ;* Les yeux de Notre-Dame ; Sur la tombe des héros ; La victoire de la Marne ; Les leçons religieuses et sociales de la guerre ; Les autels de la Patrie ; Pour la France, s'il vous plaît ! Vers l'autre vie ; « On les aura » !

Abbé E. TRUPTIN : **Pour la France.** Discours. — In-12. Prix : **2 fr.**

Parmi toutes les approbations qui ont récompensé l'auteur, qu'on nous permette de citer, sans plus, celle du cardinal Sevin, désormais consacrée par la mort : c'est le plus bel éloge et le plus vrai qu'on puisse faire de ce livre.

« Je souhaite une large diffusion aux pages que vous venez de m'adresser. Elles sont nourries de pensées les plus nobles ; elles sont rédigées dans une langue noble, forte, précise ; la lumière et la piété les pénètrent. Elles seront utiles à toutes les âmes ; car toutes ont besoin qu'on fasse en elles l'éducation de la foi et du patriotisme, et vous y excellez.

« Affectueusement vôtre en Notre Seigneur.

« † Hector-Irénée, cardinal SEVIN,
« *Archevêque de Lyon.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, Rue David Johnston, BORDEAUX

MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉ

Vin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les réceptions, goûters, desserts, pique-niques.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 8 Juin 1917. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre des Cardinaux aux Archevêques et Evêques de France leur proposant de faire un vœu pour la célébration solennelle de la fête du Sacré Cœur; Vœu des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France pour la célébration solennelle de la Fête du Sacré Cœur; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Avis de services; Ligue patriotique des Françaises; Nécrologie : M. le chanoine Billon, M. Kerbrat; Le grand Pardon de Rumengol; Bibliographie bretonne.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Juin. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. — SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT-SACREMENT.

A la messe, mémoire du Dimanche.

A Vêpres, mémoire de S. Barnabé et de Ste Marguerite.

Lundi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 14. — Octave du Très Saint-Sacrement. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 15. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 16. — De la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 17. — 3e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Arzano	du 9 au 13 Juin.
Ile-de-Sein	du 14 au 15 —
Plouvien	du 16 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre des Cardinaux aux Archevêques et Evêques de France leur proposant de faire un vœu pour la célébration solennelle de la fête du Sacré Cœur.

25 Mai 1917.

MONSEIGNEUR,

Depuis le commencement de l'horrible guerre qui sème partout le deuil et l'angoisse, Nous avons à plusieurs reprises édicté des prières en vue d'intéresser à la cause de la France et des nations alliées le Dieu fort et puissant dans les batailles. Et parce que le sacrifice ajoute à la supplication une efficacité spéciale, le 11 Juin 1915, Nous avons consacré la France au Sacré Cœur de Jésus, et le 1er Octobre 1916, Nous avons prononcé le vœu de conduire Nos diocèses en pèlerinage à Lourdes, après la cessation des hostilités. Du reste, ces actes religieux n'ont pas été inutiles, et dans plus d'une circonstance Nous avons pu Nous écrier comme les enfants d'Israël : C'est à la miséricorde divine que nous devons de n'avoir pas été écrasés. Toutefois, la victoire définitive, celle qui doit mettre fin à ce conflit sanglant et établir sur des bases solides la paix de l'Europe et du monde, se fait encore attendre. Les défenseurs du droit et de la civilisation seraient-ils impuissants à briser seuls le gigantesque effort de l'ennemi ? Quoi qu'il en soit, les âmes dont la religion éclaire le patriotisme, se portent de plus en plus vers le Sacré Cœur de Jésus, et elles estiment que malgré les chefs habiles, les soldats intrépides et les engins puissants dont nous disposons, elles doivent placer en Lui toutes leurs espérances. Car Il demeure le Médiateur dont l'Apôtre saint Paul a dit : « Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés ».

Comment obtenir de ce Cœur divin les grâces auxquelles est attaché le salut ? Nous pensons que le meilleur moyen d'accréditer nos requêtes auprès de Lui, c'est de faire droit à celles qu'il nous a lui-même présentées à Paray-le-Monial. Or, il a demandé à la Bienheureuse Marguerite-Marie qu'une fête soit célébrée en son honneur le vendredi après l'octave du Très Saint-Sacrement. Cette fête il l'a demandée encore pendant la peste de Marseille, et sur l'indication d'une autre Fille de saint François de Sales, le grand évêque qui occupait le siège de saint Lazare l'établit dans son diocèse. La peste cessa aussitôt, mais elle reparut deux ans après. Mgr de Belsunce écrivit alors aux échevins qui, déférant à ses conseils, firent le vœu de célébrer chaque année, à perpétuité, la fête du Sacré Cœur, et le fléau meurtrier disparut pour ne plus reparaître.

Après ce fait miraculeux dont le retentissement jusqu'aux extrémités de la terre devait tant contribuer à la diffusion du Culte demandé par le divin Cœur à Paray-le-Monial, on exprima de divers côtés le désir d'une fête universelle. Mais le Saint-Siège procéda comme toujours avec une sage lenteur. Il n'autorisa d'abord la fête que dans les diocèses et les communautés qui la postulaient. C'est le Pape Pie IX, qui, en 1856, sur la demande des Evêques français, l'établit pour le monde entier, et le Pape Léon XIII l'éleva, en 1889, au rit le plus solennel, à la suite d'une pétition signée par cinq cent trente-quatre évêques, archevêques ou cardinaux.

Nous inspirant de ces souvenirs, pleins de confiance dans les promesses de Paray-le-Monial que la gravité de l'heure Nous rend encore plus précieuses, encouragés en outre par la Lettre que le Pape Benoît XV vient d'écrire à Son Eminent Secrétaire d'Etat et dans laquelle, après avoir rappelé ce qu'il a fait, à l'exemple du saint Pape Pie X, pour la consécration des foyers au Sacré Cœur, il recommande à l'infortunée famille humaine de recourir avec une affectueuse insistance à ce Cœur très aimant par l'entremise de la Vierge Marie, Reine de la paix, Nous avons jugé opportun de proposer à NN. SS. les Archevêques et Evêques de France de faire le Vœu consigné dans la feuille ci-jointe.

L'étude de ce projet a soulevé une question : Ne sera-t-il pas impossible de faire célébrer solennellement la fête du Sacré Cœur dans certains milieux ? Le besoin d'intervention divine qui se fait sentir partout, et l'élan vers le Sacré Cœur qu'il provoque dans les âmes, nous autorisent à croire qu'il y a peu de paroisses où l'on ne trouvera pas un nombre convenable de paroissiens pour répondre à notre appel.

D'ailleurs, le Décret qui, sous le pontificat de Léon XIII, a permis de transférer la solennité au dimanche subsiste toujours, et nous pourrons faire bénéficier de ce privilège les paroisses qui seraient dans l'impossibilité de célébrer solennellement la fête au jour que le divin Maître, pour des raisons connues de sa sagesse, a préféré à tous les autres.

La célébration de la fête, le vendredi, demandera aux travailleurs des villes comme aux travailleurs des champs un léger sacrifice. Quel est le Français, quelle est la Française qui refusera de se l'imposer ? Aussi bien, le Cœur de Jésus, qui a tant aimé les hommes, ne se laisse pas vaincre en générosité, et il nous donnera d'autant plus que nous lui aurons donné davantage dans les graves conjonctures que notre pays traverse.

Le Président Garcia Moreno, de pieuse et héroïque mémoire, gémissait de voir la République de l'Equateur ravagée par les sectes antichrétiennes, et il la jeta, c'est son expression, dans le Sacré Cœur de Jésus. Voilà pourquoi elle devint si florissante. Puissions-Nous jeter bientôt la France dans ce Cœur plein d'amour, et elle ne tardera pas à retrouver ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

anciennes prospérités et ses anciennes gloires, justifiant une fois de plus cet oracle de l'Ecriture : « Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu ».

Nous prions Votre Grandeur de Nous dire, le plus tôt possible, si Elle approuve le projet dont Nous venons de l'entretenir et sur lequel Nous fondons les plus doux espoirs religieux et patriotiques.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de Nos sentiments très respectueux et très dévoués en Notre Seigneur.

† Louis-Joseph, cardinal LUÇON,
Archevêque de Reims.

† Paulin, cardinal ANDRIEUX,
Archevêque de Bordeaux.

† Léon-Adolphe, cardinal AMETTE,
Archevêque de Paris.

† François-Marie-Anatole, cardinal de CABRIÈRE,
Archevêque de Montpellier.

† Auguste, cardinal DUBOURG,
Archevêque de Rennes.

† Louis, cardinal DUBOIS,
Archevêque de Rouen.

† Louis-Joseph, cardinal MAURIN,
Archevêque de Lyon.

VŒU DES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE

pour la célébration solennelle de la Fête du Sacré Cœur.

Afin de répondre plus complètement à la demande formulée par Notre Seigneur à Paray-le-Monial en ces termes : « Que le » premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement soit » dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en » communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur » par une amende honorable pour réparer les indignités qu'Il » a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels » ;

Afin d'obtenir la prompte victoire de nos armes et la régénération chrétienne de notre Patrie,

Nous, Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous Nous engageons par vœu en Notre nom et au nom de Nos successeurs à faire célébrer solennellement, chaque année, à perpétuité, dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, la fête du Sacré Cœur de Jésus, au jour qu'Il a lui-même indiqué, c'est-à-dire le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement.

Le programme de cette fête comprendra :

Pour les églises cathédrales, le matin, une grand'messe, qui pourra être la messe de communion ; le soir, une cérémonie avec sermon, procession pendant laquelle on chantera les

Litanies du Sacré Cœur de Jésus, Amende honorable, Consécration au Sacré Cœur et Salut ;

Pour les églises paroissiales et les chapelles, le matin, une messe de communion aussi solennelle que possible ; le soir, une cérémonie avec allocution, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, Amende honorable, Consécration au Sacré Cœur et Salut.

Ce vœu sera lu dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, et on renouvellera chaque année cette lecture à l'approche de la fête.

Nous adhérons pleinement à ce vœu ; et Nous demandons à Nos prêtres de célébrer solennellement dès cette année, autant que possible, la fête du Sacré Cœur le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement, en se conformant *au moins* au programme concernant les églises paroissiales et les chapelles.

Nous espérons qu'on pourra partout observer en entier ce programme. Si quelque part des empêchements y avaient mis obstacle, on devra, le dimanche suivant, suppléer ce qui aurait été omis le vendredi.

La lettre des Cardinaux, et le vœu des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, devront être lus en chaire dimanche prochain (solennité du Saint-Sacrement) ; et MM. les Curés et Recteurs inviteront, en Notre nom, les fidèles à célébrer solennellement la fête du Sacré Cœur le vendredi 15 Juin ; ayant soin de leur faire connaître le programme de cette solennisation adapté le mieux possible, quant aux heures des exercices communs, à la convenance de leurs paroissiens.

On trouvera dans Notre lettre circulaire (n° 61) du 26 Mai 1915, le texte, en français et en breton, de l'Amende honorable et Consécration au Sacré Cœur de Jésus, qui devra être récitée, le vendredi 15 Juin, à la cérémonie du soir (1).

Si elle n'avait pas pu être récitée le vendredi, elle remplacerait, le dimanche suivant, la Consécration du genre humain à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est ordinairement faite le deuxième dimanche de la Fête-Dieu.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Chardonnet, professeur à Saint-Yves, décédé le 2 Juin 1917.

---

(1) L'imprimerie de l'Evêché tient à la disposition de MM. les membres du clergé un certain nombre d'exemplaires, bretons ou français, de cette formule.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi et samedi, 8 et 9 Juin :* à 8 heures du soir, sermon par M. le chanoine A. Le Roy, pour le triduum du Saint-Sacrement.

Dimanche 10 : dernière messe basse à 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, suivie de la procession, exposition du Saint-Sacrement, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, sermon par M. le chanoine Le Roy, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

Toute la semaine, exposition après la 1re messe, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, prières du Mois Sacré-Cœur, bénédiction.

Confession des enfants : mardi, des enfants de la communion privée ; mercredi, des enfants du grand cathéchisme ; jeudi, confession des grandes personnes

Vendredi, fête du Sacré-Cœur : messe de communion à 7 heures, au grand chœur, grand'messe solennelle à 10 heures ; vêpres à 4 heures.

A 8 heures du soir, récitation du chapelet, instruction par Mgr l'Evêque, procession solennelle du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, station à l'autel du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration, bénédiction, cantique au Sacré-Cœur.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Saint-Sacrement :* 6 heures, 1re messe ; 7 heures, messe de communion ; 8 heures, messe des enfants ; grand'messe à 10 heures. Pas de messe de 11 h. 1/2.

Immédiatement après la grand'messe, la population se rend à Saint-Corentin, se joindre à la procession, présidée par Mgr l'Evêque. Nous invitons les fidèles à y assister nombreux, et spécialement les hommes à se placer derrière le dais, comme garde d'honneur à Notre Seigneur.

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières du Mois du Sacré Cœur pour la France, bénédiction.

Pendant toute la semaine : depuis la 1re messe, à 6 heures, jusqu'à la réunion du soir, à 8 heures, le Saint-Sacrement sera exposé, et nous prions les fidèles de se partager les diverses heures de la journée, de façon à ce que la Sainte Hostie ait toujours des adorateurs. Le soir, Mois du Sacré Cœur et bénédiction.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les jours, confessions le matin, l'après-midi, à partir de 4 heures ; jeudi et samedi, à partir de 2 heures.

Vendredi 15 Juin, grande Fête du Sacré Cœur : 1° à 6 heures, messe des Bretons associés du Sacré Cœur ; 2° 7 heures, deuxième messe ; 3° à 8 heures, grand'messe solennelle, à laquelle assisteront les enfants de toutes les écoles libres. Nous y invitons également ceux des écoles communales C'est pour la France qu'il est urgent de prier ; 4° toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Le soir, à 8 heures, grande réunion générale D'abord, un cantique, puis une instruction sur le Sacré Cœur, par M. le chanoine Queinnec, procession au chant des Litanies du Sacré Cœur, lecture de l'Acte de Consécration, et enfin bénédiction solennelle

Nous invitons les fidèles à faire de nombreuses communions pour la France, et particulièrement pour les soldats de la paroisse.

Avis de services. — Des services anniversaires, pour les abbés Jean Le Borgne et Jean Guénégan, seront chantés à Plounéour Trez, le *mardi 12 courant*, à 9 h. 1/2.

Ligue patriotique des Françaises. — Retraite des Jeunes. — Une retraite fermée pour les jeunes filles de la Ligue patriotique s'ouvrira chez les religieuses de la Retraite de *Quimperlé* le dimanche 8 Juillet, pour se clôturer le jeudi 12. Elle sera prêchée par le R. P. Viollet.

Prière d'envoyer au plus tôt son adhésion à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimperlé.

Nécrologie. — I. M. le Chanoine BILLON, *Curé-Doyen de Plabennec.* — Du bon curé de Plabennec, si inopinément emporté par la mort, le jeudi 24 Mai, l'on peut dire, comme de tant d'autres, trop nombreux, hélas ! qu'il est tombé sur la brèche. Il avait célébré la messe jusqu'à l'avant-veille, et si depuis quelques jours ses forces déclinaient visiblement, rien cependant ne laissait prévoir une fin si rapide.

Le diocèse perd en lui une des figures les plus originales et les plus universellement vénérées de son clergé, et il le voit disparaître chargé d'ans et de mérites, ayant rempli jusqu'au bout sa tâche de pasteur dévoué et vigilant, ayant dépensé ses forces jusqu'à leur extrême limite, et tombant, lui aussi, au champ du devoir. Cette longue existence, ainsi achevée dans l'humble pratique du devoir quotidien, a sans nul doute réalisé toute l'ambition de cet homme trop timide et trop modeste pour avoir jamais voulu mettre en relief les grandes qualités que la Providence lui avait départies.

C'est à Guipavas, le 23 Février 1837, que naquit M. Jean-Marie Billon. Au collège de Saint-Pol-de-Léon, son intelligence et son travail le placèrent du premier coup à la tête de ses condisciples. Ordonné prêtre en Août 1861, il fut d'abord nommé vicaire intérimaire à Lambézellec. Mais dès le début de 1862, ses supérieurs l'appelèrent à occuper au Grand Séminaire la chaire de Théologie morale. Si à défaut d'autre témoignage, il nous est permis de nous en rapporter à ses cours écrits retrouvés dans ses papiers, nous pouvons penser qu'ils furent grandement appréciés des élèves. Ses préférences, néanmoins, le portaient vers le ministère, et au bout de quelques années (Octobre 1872), il devenait recteur de la jolie paroisse de Guimiliau.

Nommé à 45 ans curé de la belle paroisse de Plabennec (26 Juin 1882), il devait y prendre les initiatives les plus heureuses et les plus variées, et y mener à bonne fin toute une série d'œuvres, qui représentent une immense somme de labeurs, et révèlent en lui une claire intelligence des besoins divers des âmes, et un dévouement inépuisable. Nous bornant à une simple énumération, rappelons qu'il établit une confrérie du Tiers-Ordre, pour les hommes comme pour les femmes, une congrégation d'Enfants de Marie, une congrégation de jeunes gens (pour lesquels il bâtit en outre un magnifique patronage), et une Adoration mensuelle du Saint-Sacrement en union avec Montmartre, qui toutes sont florissantes, et vivent d'une vie vraiment intense. Mais ses deux œuvres préférées,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

celles qu'il entourait de sa plus constante sollicitude, celles qui faisaient sa joie et sa fierté, étaient ses deux écoles libres de garçons et de filles, qu'il voulut fonder dès la laïcisation des écoles communales. Signalons, également, les coûteuses réparations et les embellissements successifs dont lui sont redevables l'église paroissiale et les chapelles de Loc-Maria et de Lannorven.

Mais il ne voulut pas restreindre son zèle à ces œuvres exclusivement religieuses. Son esprit toujours en éveil, et la connaissance profonde qu'il avait de tous les besoins de ses ouailles, lui inspirèrent de bonne heure de donner satisfaction aux désirs d'organisation professionnelle éprouvés par la masse de ses cultivateurs, et sans se laisser arrêter par les difficultés inévitables en de telles entreprises, joignant d'ailleurs toujours une grande prudence à une hardiesse toute apostolique, se rappelant qu'en définitive rien n'est plus conforme aux principes évangéliques que l'idée d'association, il fonda coup sur coup, en s'aidant de ses dévoués vicaires, une Mutuelle-Bétail, une Mutuelle-Incendie, une Mutuelle-Accidents, et un Syndicat agricole, qui furent, dès le début, hautement appréciés, et qui étaient, quand survint la guerre, admirablement prospères. Le Bulletin paroissial, *Kannad Plabennec*, créé en Janvier 1911, sert d'organe à ces œuvres sociales comme à toutes les autres, et les pénètre d'esprit chrétien.

Tout en s'adonnant à l'action, M. Billon, jusque dans ses dernières années, réserva toujours à l'étude une large part de son temps. Sa bibliothèque était aussi riche que variée, et dans un pêle-mêle qui, il faut bien l'avouer, n'était guère un effet de l'art, on avait la surprise de trouver, près des Billuart et des Suarez, les ouvrages les plus modernes et les plus réputés. Il recevait aussi plusieurs Revues, et ses conversations laissaient bien voir qu'il s'en assimilait la substance. Quelques jours avant de mourir, il disait au signataire de ces lignes qu'il avait abusé de ses yeux, et qu'il en subissait les conséquences ! Fâcheux résultat, en effet, mais bien légère responsabilité, et l'on souhaiterait pour soi-même de n'en avoir pas de plus lourde, à l'heure dernière !

Aux grandes qualités de l'intelligence et du jugement, M. Billon joignait celles du cœur, et elles achevaient de lui gagner la sympathie et l'affectueux attachement de tous ceux qui le voyaient de près : de ses vicaires, pour lesquels il eut toujours l'esprit le plus large et le cœur le plus tendre ; de ses abbés, auxquels il témoignait la sollicitude la plus paternelle et la plus généreuse ; de ses paroissiens, qu'il aimait de toute son âme, et qui le savaient. Légèrement original, spirituel, quelquefois caustique, toujours bienveillant, le vénéré Curé attirait surtout par la bonté.

Aussi ses obsèques ont-elles été une grandiose manifestation : l'église ne fut jamais plus comble. La paroisse entière lui fit cortège jusqu'à sa dernière demeure, témoignant par son émotion de la vivacité de ses regrets.

Dans le grand nombre des prêtres venus à la cérémonie, nous avons remarqué M. le chanoine Gadon, vicaire général, qui fit la

levée de corps, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, qui donna l'absoute, MM. les chanoines Cozic, curé de Lesneven, Goret, supérieur de Saint-Joseph, Abhervé, curé de Lambézellec, MM. les Curés de Guipavas, Plouguerneau, Lannilis, Landivisiau, M. le Supérieur du collège de Lesneven, et la plupart des Recteurs du voisinage.

E. C.

II. M. KERBRAT, *Recteur de Guipronvel.* — Ce même jour, 26 Mai, dans la même église de Plabennec, eurent lieu les obsèques de M. Kerbrat, recteur de Guipronvel, prématurément enlevé par la maladie, à l'âge de 62 ans.

Ordonné prêtre le 10 Août 1881, M. Kerbrat fut, quelque temps, vicaire à Loc-Maria-Plouzané, puis à Edern, mais il resta, près de quinze ans, à Ploumoguer. A travers ses courses apostoliques et ses pieuses pérégrinations, l'aimable Recteur de Ploumoguer gardait fidèlement le souvenir de son dévoué collaborateur. Le vicaire était d'apparence débile et cette chétivité, M. Kersimon la traduisait d'un seul mot breton très expressif, mais il s'étendait sur les qualités d'âme et de cœur qui faisaient de M. Kerbrat un prêtre zélé, consciencieux, tout entier à son ministère.

En 1899, le vicaire de Ploumoguer fut nommé recteur de Tréméoc. Malgré toute sa bonne volonté, la nostalgie du Bas-Léon le saisit et c'est avec plaisir qu'il accepta la paroisse de Guipronvel, d'étendue plus restreinte, mais d'une vie religieuse intense. Dernièrement, il adopta de bon cœur les paroissiens de Tréouergat privés de leur pasteur, et peut-être ce surcroît de fatigues et surtout de soucis — car il se préoccupait des moindres détails — a-t-il hâté sa fin.

Il s'est éteint tout doucement, voyant la mort venir et parfaitement résigné. Jusqu'au dernier instant, il n'a cessé de prier, s'inquiétant des soldats qu'il savait en permission, souffrant avec la plus grande patience, édifiant par sa douceur et sa piété, à l'exemple du divin Maître qui l'a récompensé.

R. I. P.

RUMENGOL. — **Le grand Pardon.** — Les pèlerins sont fidèles à la tradition treize fois séculaire qui attire aux pieds de la Vierge « de Tout-Remède » toutes les âmes en souffrance, toutes les faiblesses, et aussi toutes les énergies qui sentent le besoin de se retremper aux sources de la grâce divine. Dès le jeudi soir qui précède le dimanche de la Trinité, commence le défilé des dévots à Notre-Dame de Rumengol. Ils viennent des extrémités du Léon et de la Cornouaille, beaucoup à pied, d'autres par le vapeur de Brest, le plus grand nombre par les trains, que de mesquines influences empêchent, depuis quelques années, de s'arrêter à la halte, en face de Rumengol. Disons, en passant, qu'une publicité trop restreinte et trop tardive n'a pas permis à un grand nombre de profiter des trois trains spéciaux du dimanche.

Le samedi, à la grand'messe, célébrée par M. Coajou, recteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'Hanvec, M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, ancien vicaire à Rumengol, a adressé aux pèlerins, qui, à déborder, remplissaient l'église, une exhortation pleine de feu et d'onction.

La grande veillée qui suivit, ce jour-là, la procession, si belle et si émouvante, dite *Procession des Miracles*, fut très édifiante, silencieuse dans l'église, pour ne pas troubler les confessions, plus animée au dehors, où chaque pèlerin fait les sept tours traditionnels autour de la chapelle, égrenant le rosaire, pendant que d'autres chantent le cantique populaire de Notre-Dame de Rumengol.

Dès une heure du matin, une première messe est célébrée pour les pèlerins qui doivent reprendre le vapeur de Brest, et les messes vont maintenant se succéder jusqu'à 11 heures, pendant que les communiants font leur défilé ininterrompu à la Table Sainte.

Beaucoup de pèlerins repartent dans la matinée. Ils sont remplacés par les foules, maintenant mêlées de curieux, que déversent les trains spéciaux. A l'extérieur, la fête prend, de ce mélange, un caractère moins recueilli ; mais la vraie piété se retrouve, toujours plus fervente, dans le sanctuaire, aux pieds de l'image vénérée.

Qui n'a pas vu ces milliers de pèlerins qui remplissent la vaste enceinte ménagée pour les cérémonies en plein air, n'a pas une idée de ce que sont nos Pardons bretons. C'est là, qu'à travers les rangs pressés, la procession conduit Monseigneur l'Evêque pour la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Alfred Le Roy. C'est là que M. Coajou fait entendre, d'une voix puissante, une ardente allocution bretonne. C'est là encore, après les vêpres solennelles et avant la grande procession, qui doit clôturer le Pardon, que Monseigneur l'Evêque prend la parole, et montrant en Marie la mère de la France : *Ecce mater tua*, donne aux milliers de fidèles les augustes enseignements dont voici le résumé :

Une mère aime son enfant *corps* et *âme*. Nous prierons Notre-Dame de Rumengol de sauver le *corps* et l'*âme* de la France, et de lui donner, comme dit le cantique du Pèlerinage, *iec'hed ar c'horf hag an ene*.

C'est prier pour le *corps* de la France que de demander le retour de ses provinces perdues, la réparation de ses droits lésés, l'agrandissement normal et la sécurité de ses frontières, par la victoire de ses armées et par la signature d'une paix juste et durable. Ainsi sera rétablie la pleine santé de son être physique.

Mais l'*âme* est plus importante que le corps. Les mères chrétiennes le savent, et se dévouent tout entières à l'éducation de leurs enfants.

L'âme de la France, depuis cent ans, a été encore plus malade que son corps. Se convertira-t-elle ?

Une mère, quand son fils s'égare, veut à tout prix le ramener à la vérité et à la vertu.

La Sainte Vierge s'est attachée en personne, depuis cent ans, à convertir la France. Elle a voulu lui prêcher elle-même l'Evangile, et lui apprendre à profiter de ses épreuves pour revenir à Dieu.

Par l'apparition de la médaille miraculeuse, elle a prêché le Dieu *bon*, qui convertit des millions de pécheurs. A la Salette, elle a prêché le Dieu *juste*, qui châtie les violateurs de ses lois. A Lourdes, elle a prêché le Dieu *puissant*, qui accomplit des miracles sans nombre à l'appel de la prière et de la pénitence. A Pontmain, en se présentant au monde avec la croix sanglante de son Fils entre les bras, elle a prêché le *Rédempteur* crucifié. N'est-ce pas là tout l'Evangile ?

Combien peu l'ont écouté !

Cependant, elle a utilisé, pour émouvoir les cœurs, la cruelle épreuve qui nous atteint. Dans cette guerre, où elle est notre consolation et notre appui, nous avons senti partout son cœur et sa main, dans la protection accordée à notre Bretagne, dans nos alliances successives, dans nos victoires, dans notre union, nos sacrifices, notre endurance, jusque dans nos deuils. Qui de nous n'a pas entendu ses maternelles exhortations : « C'est Dieu qui te frappe en te pardonnant, qui te soutient en t'éprouvant, qui te ressuscite en te crucifiant, Tes vertus viennent de lui comme tes succès. Convertis-toi plus profondément, fais-le régner dans ta famille et dans ton pays ! »

Cette parole sera-t-elle entendue de tous ceux qu'elle voulait atteindre ?

Nous, du moins, qui nous croyons vraiment catholiques, montrons à la Vierge que nous comprenons son appel. Groupons-nous comme une élite consciente et pratiquante autour de notre Dieu. Souvenons-nous que nous devons l'exemple d'une foi et d'une vertu parfaite à ceux que nous voulons convertir !

Le Sacré Cœur nous y aidera. Le triomphe de la Sainte Vierge sera de développer dans les âmes cette dévotion centrale de l'Eglise et d'en faire le salut de la France, qui en fut l'apôtre. Puisse la France graver un jour son image sur ses étendards et reconnaître hautement son autorité sur ses fils !

En terminant, qu'on nous permette d'exprimer un regret ; c'est que la piété des fidèles soit gênée, dans le cimetière même qui entoure l'église, par l'encombrement des vendeurs de tout genre, et de certains solliciteurs bruyants de la charité. Il devient par moments très difficile et très pénible pour les pèlerins de satisfaire leur piété en récitant leur rosaire pendant les sept tours qu'ils veulent accomplir processionnellement autour de la chapelle. Il serait élémentaire que l'autorité civile réservât la clôture sacrée exclusivement à la dévotion des fidèles.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Histor burzudus ar c'hoar Teresa ar Mabic Jezus, leanez Karmel,** brochure de 20 pages, en vente chez M. Séveno, 3, rue Saint-Vincent, Vannes. Un ex., 0 f. 15; 20 ex., 2 f. 50 ; 50 ex., 6 fr. ; 100 ex., 10 fr., payables d'avance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Librairie SAINT-PAUL, 6, rue Cassette, Paris (VI^e^).

La fête du Sacré-Cœur et la France, par le P. J.-B. Lemius, ancien Supérieur de la Basilique de Montmartre. — Prix : 0 f. 25 ; la douz. : 2 f. 40.

Rien de plus actuel, à la veille de la solennité du Sacré-Cœur, que cette nouvelle brochure du R. P. Lemius. Avec la compétence et l'ardeur qu'on lui connaît, l'ancien supérieur de Montmartre condense, en quelques pages, les demandes instantes et réitérées dont le Sacré-Cœur, voulant qu'on l'honorât par une Fête solennelle, a pressé la France, et les efforts que la France a multipliés pour répondre aux désirs divins.

Les prédicateurs y trouveront des documents précis ; les fidèles y puiseront l'intelligence et l'amour de cette fête, en même temps que l'espérance d'une éclatante et prochaine victoire. Lire cette brochure est un réconfort, la répandre un apostolat.

François Veuillot.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

H. Mink-Jullien. **Les Voies de Dieu... Histoire d'une conversion,** avec une préface, par le R. P. Mainage, in-12. Prix : 1 fr. 50.

Cet émouvant récit contient l'un des cas les plus étranges dont l'histoire des convertis nous réserve la surprise. Une jeune femme, élevée dans l'athéisme, trouve la foi en se livrant aux pratiques de l'occultisme.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

62e Année. Vendredi 15 Juin 1917. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès ; Avis de réception (suite).

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ploudalmézeau ; Avis de services ; Locronan ; Le Folgoat ; A propos de spiritisme ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — *Variété :* La préparation à la messe grecque (à suivre).

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Hervé.

Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Hervé.

Lundi, 18. — SS. Marc et Marcellien, Martyrs. Simple. Rouge.

Mardi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Silvère, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Jeudi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — S. Paulin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet.

Dimanche, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouvien	du 16 au 20 Juin.
Trémaouézan	du 21 au 22 —
Plounéour-Ménez	du 23 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Fertil, vicaire à Crozon, a été nommé recteur de Guipronvel.

M. Jacob, recteur de Milizac, a reçu la mozette de doyen, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Grall, chanoine honoraire, curé-doyen de Ploudalmézeau, décédé le 13 Juin 1917 ;

Et M. Kerisit, vicaire à Plogastel-Saint-Germain, décédé le 11 Juin.

III. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Arzano, Bénodet, Bohars, Brélès, Carantec, Châteaulin, Clohars-Carnoët, Clohars-Fouesnant, Coatméal, Concarneau, Dinéault, Edern, Elliant, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Gourlizon, Guimiliau, Kerlouan, Kernilis, Lambert, Landudal, Lannédern, Lanvéoc, Loc-Eguiner-Landivisiau, Locmélard, Loperhet, Milizac, Peumerit, Plobannalec, Plogastel-Saint-Germain, Plomelin, Plougar, Plouigneau, Plounéventer, Plouvien, Plouyé, Pluguffan, Quéménéven, Quimerc'h, Rédéné, Rosnoën, Saint-Cadou, Saint-Hernin, Saint-Melaine, Saint-Rivoal, Saint-Servais, Saint-Urbain, Santec, Sizun, Spézet, Tréflaouénan, Trégarantec, Trégunc, Trémaouézan, Tréméven.

II. *Orphelins de la Guerre :* Bénodet, Bohars, Brélès, Carantec, Châteaulin, Clohars-Carnoët, Le Cloître-Pleyben, Concarneau, Dinéault, Edern, Elliant, La Feuillée, Guipavas, Kerlouan, Landudec, Lannédern, Lanvéoc, Lennon, Locmélard, Loperhet. Ouessant, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Plomelin, Plougar, Plounéventer, Plouvien, Pluguffan, Pouldreuzic, Quéménéven, Quimerc'h, Rédéné, Saint-Derrien, Saint-Frégant, Saint-Hernin, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Servais, Santec, Scaër, Telgruc, Trégunc, Tréméven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi, fête solennelle du Sacré Cœur :* messe de communion à 7 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 4 heures.

A 8 heures, récitation des prières prescrites, un motet au Sacré Cœur, sermon par Mgr l'Evêque, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, avec station à l'autel du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration, salut et chant d'un cantique populaire au Sacré Cœur.

Dimanche 17 : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres, à 2 heures, procession à l'intérieur de l'église, consécration et Salut. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Tous les soirs du mois de Juin : réunion, à 8 heures, pour le mois du Sacré Cœur : chapelet, prière et salut. Le Vendredi, amende honorable et consécration.

— Eglise de Saint-Mathieu. — II[e] *Dimanche du Saint-Sacrement :* messes à 6, 8, 9 heures, et à 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion générale des hommes, associés du Sacré Cœur pour la France ; grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement. — Parcours : aller : place et rue Saint-Mathieu, rue Vis, quai de l'Odet (reposoir au n° 68) ; — Retour : quai de l'Odet, rue du Palais, tour de la place La Tour-d'Auvergne, par le haut, rue et place Saint-Mathieu.

Ordre : I. Pour les dames : 1° Orphelinat de la Providence ; 2° Patronage de l'Enfant-Jésus ; 3° Ecole chrétienne des filles ; 4° Cours Saint-Mathieu ; 5° Premières communiantes en blanc ; — II. Pour les hommes : 1° Patronage des garçons ; 2° Jeunesse Catholique ; 3° Ecole chrétienne des garçons ; 4° Premiers communiants, en brassard ; 5° Chorale de Saint-Vincent. Tous sur double rang de chaque côté.

Les hommes, au retour, auront leurs places et chaises réservées. Récitation des Litanies du Sacré Cœur, de l'Acte de Consécration.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

— Chapelle de la Retraite. — *Vendredi, 22 Juin :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Ploudalmézeau. — Les obsèques de M. Grall auront lieu samedi, à 10 heures, à Ploudalmézeau.

Avis de services. — Un service sera chanté à l'Ecole Saint-Yves, le *samedi 16 Juin,* à 10 h. 15, et à Plougonvelin, le *mercredi 20 Juin,* à 10 heures, pour M. Y. Chardonnet, professeur de Troisième.

— Un service anniversaire pour M. Larvor, recteur de Saint-Eutrope, sera chanté à Guiclan, le *jeudi 28 Juin,* à 10 heures.

Locronan. — La grande Troménie de saint Renan, aura lieu le 2[e] et le 3[e] dimanche, 8 et 15 Juillet.

Le Folgoat. — **Pèlerinage de la L. P. D. F.,** *le 28 Mai.* — Le Lundi de la Pentecôte, les ligueuses du Léon sont venues implorer Notre Dame du Folgoat, pour notre chère France, prier ensemble pour tous les combattants, demander pour eux force et courage et intercéder pour tous ceux qui ont si vaillamment donné leur vie pour la Patrie. Dans cette prière en commun, tant recommandée par Notre Seigneur lui-même, les larmes deviennent moins amères et l'âme retrouve une nouvelle vigueur pour travail-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ler et souffrir. C'est surtout à la Table Sainte que les ligueuses vinrent, nombreuses, puiser la vaillance pour les jours de peine qui restent encore à traverser.

A la grand'messe, un sermon de M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège de Lesneven, a vivement remué l'auditoire. Rappelant le courage héroïque de nos armées, l'orateur montre que, pourtant, la puissance humaine n'est pas tout, que le véritable levier qui fait pencher la victoire est entre les mains de Celui qui est le Maître de l'Univers, et invite les ligueuses à être les combattantes de l'arrière, par la prière et la pénitence. Dieu accorde, mais Il veut qu'on Lui demande, et, s'Il aime entendre la voix des créatures l'appeler à leur secours, Il veut aussi qu'à ces larmes, à ces sanglots, soit jointe l'expiation. Au sacrifice du sang, si largement accompli depuis près de trois ans, il faut encore ajouter le sacrifice volontaire du luxe et même de ses aises, que toutes les privations imposées soient presque joyeusement acceptées. Mais ce n'est pas assez. Il faut encore que la prière et la pénitence soient l'œuvre d'un cœur pur. Aussi, tout d'abord, convertissons nos cœurs à Dieu, soyons des enfants soumis, et tous nos gémissements, tous nos sacrifices seront acceptés et obtiendront la victoire tant désirée.

Le Saint-Sacrement, exposé toute la journée, fut entouré par les ligueuses des différents groupes, se relayant d'heure en heure.

Une petite réunion de la Ligue groupa un bon nombre de ligueuses venues de loin ; on put, mais bien brièvement, à cause du peu de temps dont on disposait, relater les œuvres de l'année passée : journées de prières, pétition pour la réforme de la loi concernant les Orphelins de la Guerre, concours donné à l'Œuvre des Orphelins de la Guerre, établie dans le diocèse, etc., rappeler le but de la Ligue, et prendre la résolution de s'efforcer à propager de plus en plus la dévotion au Sacré Cœur, surtout par la consécration des familles au divin Cœur.

La journée se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement, précédée d'un sermon breton, par lequel M. l'abbé Le Stang, vicaire de Ploudaniel, ranima l'amour déjà si grand de toutes les Bretonnes pour Marie, reine de France.

A propos du spiritisme. Une réponse du Saint-Office. — *Les Acta Apostolicæ Sedis* du 1er Juin publient la réponse suivante qui concerne la participation aux séances de spiritisme :

Du spiritisme. — Mardi 24 Avril 1917. — En assemblée plénière, tenue par les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux dans les matières de la foi et des mœurs, cette question a été proposée : « Est-il permis, en recourant ou non à un médium, en se servant ou non de l'hypnotisme, d'assister à des entretiens ou des manifestations quelconques de spiritisme, offrissent-elles l'apparence de l'honnêteté ou de la piété, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant les

réponses, soit en restant seulement spectateur, même en protestant tacitement ou expressément qu'on ne veut avoir aucun rapport avec les esprits mauvais. » Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont décidé qu'il fallait répondre : « Non, sur tous les points. » *(Negative in omnibus.)*

» Et le jeudi 26 du même mois, S. S. Benoît XV a approuvé la solution des Eminentissimes Pères, sur le rapport qui lui en a été fait.

» Donné à Rome, au Saint-Office, 27 Avril 1917. Aloysius Castellano S. R. et U. I., notarius. »

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Yves Lamendour,* infirmier, 2e compagnie du 174e d'infanterie, remplissant les fonctions d'aumônier au 1er bataillon : « Remarquable d'abnégation et de dévouement. S'est particulièrement distingué le 4 Mai, en allant panser d'abord, et ensuite aider à ramener son commandant de compagnie, grièvement blessé en avant de nos lignes ». — (Ordre de la Brigade.)

M. Yves Lamendour est vicaire à Hanvec.

Son frère, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, vient également d'être cité à l'Ordre du Régiment.

Le Roux Jean, brancardier au G. B. D./3 : « Excellent brancardier, n'ayant pour guide que son devoir, déjà cité, vient, de nouveau, de se signaler par son esprit d'abnégation en assurant le transport d'un blessé, le 5 Mai, sous un bombardement intense, malgré la blessure dont il venait d'être atteint. » — (Ordre de la Division.)

M. Le Roux est vicaire à Plouégat-Guerrand.

Rouallec Jean, brancardier : « Infirmier d'un dévouement absolu. Le 5 Mai 1917, a pansé sur place et sous le bombardement, les blessés dont le transport était rendu impossible par les tirs de barrage. Général commandant la 22e Division,

M. Ronallec est prêtre de l'Ordination de Juillet 1914.

M. Keramoal, aumônier du 19e d'Infanterie : « S'est toujours fait remarquer dans les circonstances les plus difficiles par son courage, son dévouement et son activité. A profité de toutes les occasions pour relever le moral des combattants. Pendant les combats du 8 au 11 Mai 1917, a largement contribué à la bonne exécution du service d'évacuation des blessés et de l'inhumation des morts dans des conditions très périlleuses, et avec un mépris du danger, encourageant les brancardiers épuisés, soulageant et réconfortant les blessés. » Général comt le 9e Corps d'Armée,

M. Keramoal est vicaire à Douarnenez.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Décoration. — Nous apprenons que M. *Le Gall*, vicaire à Cléden-Poher, vient de recevoir la « Médaille d'or de la Valeur Militaire Serbe ».

Extraits de correspondance.
(Suite.)

12 Mai 1917. — Oui, ***Ad majorem Dei gloriam !*** que ce soit la pioche ou le tablier de l'infirmier, en avant pour le Christ qui aime la France !

Je commence à m'habituer à la pioche, elle ne me fatigue plus comme au début ; mon capitaine même est étonné du travail que je fournis avec mes confrères du Finistère. Nous sommes dans une sape qui a déjà pas mal de mètres de profondeur, d'autres camarades creusent d'autres sapes, toutes doivent se rejoindre pour former une vaste salle pouvant contenir 100 à 150 blessés. Cette salle sera entourée de corridors larges de deux mètres. Ce travail gigantesque ne se fera certes pas en un jour. Notre capitaine (qui est entrepreneur de Nancy) nous laisse entendre que nous en avons pour six mois.

Il y a quelques jours, un inspecteur de service de santé, ayant le grade de général, est venu visiter notre chantier et nous a félicités de la façon dont le travail marche. « Vos brancardiers, disait-il au capitaine, font un vrai travail de mineurs ».

C'est assez vrai, car bientôt nous serons à plus de 10 mètres sous terre, et souvent il nous faut attaquer des roches à la mine. Nous couchons sur la dure ; le travail commence à 5 h. 1/2 du matin ; déjeuner à 11 heures ; reprise du travail à midi ; souper à 5 heures.

Comme vous le voyez, la journée est bien employée. **F. K.**

12 Mai. — Notre vie tend à devenir monotone, dans un cadre peu intéressant en somme : au-dessus de nous, un soleil de plomb et des nuages chargés d'électricité qui attendent je ne sais quel mot d'ordre pour s'embraser. Devant nos yeux, toujours la même immense plaine dont la beauté, l'herbe tendre si reposante, est presque partout supprimée par le passage de milliers de chevaux et d'interminables convois qui la sillonnent de larges routes grisâtres. De jour, les mêmes saucisses, une douzaine bien souvent, se dandinant au bout de leurs câbles ; et la nuit les mêmes signaux éblouissants comme des phares, et les mêmes fusées suivis des mêmes tonnerres jusqu'à ce que reprenne le tambourinage des feux de barrage !

Pour me reposer, j'ai de nouveau chevauché jusqu'à la Vierge suspendue, mais par un autre chemin, qui naguère devait être fort pittoresque. Sur le parcours, villages et gros bourgs sont détruits et semblent, comme en tant d'autres endroits, ne pouvoir

plus renaître à la même place ; mais, vers la fin, un immense bois n'a guère souffert, du moins en apparence : quelle grâce et quelle beauté dans cette nature renaissante ! quel bienfaisant contraste d'avec les ruines accumulées par la malice des hommes, et comme naturellement monte aux lèvres le cri d'admiration du Psalmiste : « *Deus, Deus noster, quam admirabile nomen tuum...* »

Le souvenir des Bretons est demeuré vif, empreint de reconnaissance dans la petite ville qu'ils ont si vaillamment défendue. L'aimable M. le Doyen m'a parlé de M. Le G. et de M. Le F., qui disaient leur messe dans la grande salle de ferme où il a dû se réfugier après le bombardement de sa petite « basilique ». Il parle avec émotion du courage et de la piété de nos compatriotes dont j'étais fier. **A. L.**

27 Mai. — Grâce à Dieu, je puis dire la messe chaque matin. Après le départ de notre aumônier, j'ai dû faire pendant une semaine, à pied, près de 4 kilomètres pour atteindre la chapelle voisine, desservie par un Dominicain anglais ayant grade de lieutenant-colonel. Comme nous, il s'est installé dans un mausolée, mais le monument est en rapport avec le grade de l'occupant De véritables blocs de granit gris ou noir, les uns taillés, les autres polis, mesurant 2 ou même 3 mètres × 1 ou 2 × 0 m. 50. La pierre — au-dessus de l'autel tout en marbre blanc — rappelle la table d'autel de la chapelle du Grand Séminaire : une grande croix y a été taillée en relief, sur laquelle se détache un Christ en marbre blanc. La richesse et la simplicité du caveau ne surprennent pas quand on lit qu'il fut édifié en mémoire de Dame Claire... Vicomtesse de ..., de ..., morte à 21 ans ! Jeunesse, fortune, noblesse..., tout ce qui promettait un bonheur humain des plus complets ! *Vanitas vanitatum...*

A certains jours, j'ai eu quelque mérite à faire ma course, sous la pluie, à travers des champs détrempés ou sur une glaise durcie mais glissante, dans laquelle mes souliers ferrés ne mordaient pas et reculaient ou avançaient d'une semelle à chaque pas. Mais enfin, j'ai reçu un autel portatif de l'Avenue de Breteuil, et me voici réinstallé, à dix minutes de ma tente, dans le caveau d'un cimetière voisin. Jusques à quand ?

Depuis près d'un mois, nous n'avions pas été inquiétés. Mais Fritz s'est réveillé. Avant-hier matin, nous avons de nouveau perçu le sinistre sifflement des gros obus : une trentaine de mètres par delà le camp ! *Deo gratias !* Au deuxième nous étions fixés, car le Boche, têtu comme une mule, s'en tient d'ordinaire à sa première inspiration. Aussi, les marmites qui suivirent furent-elles saluées par des hurrahs ! Nous entendions distinctement le coup de départ et sentions trembler le sol ébranlé par le long Fritz qui, cependant, doit bien être à quelque 15 kilomètres de nous. C'eût été par erreur qu'il nous eût démolis ; car hier, ayant rectifié son tir, il a expédié ses projectiles à un ou deux kilomètres plus loin, sans beaucoup plus de succès, je crois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un avion qui nous a survolés, l'avant-dernière nuit, n'a pas été plus heureux. Il a bien laissé tomber quelques bombes dans un champ voisin, mais devant nos projecteurs et nos canons spéciaux; il s'en fut à toute vitesse vers ses lignes.

L'atterrissage d'un de nos avions, rentrant de chasse avec sa triple ligne de feux, et répondant aux signaux électriques, fut le dernier numéro de cette journée impressionnante. Et sur ce, nous fûmes nous coucher vers les 11 heures, tandis que, là-bas, grondaient toujours les canons.

A. L.

23 Mai. — Voici déjà près de trois semaines que je suis rentré de permission. Depuis, j'ai repris ma vie ordinaire de missionnaire toujours par voie et par chemin. Le secteur est, pour le moment, plus calme que jamais — nous ne sommes dérangés que par les avions — et le temps très favorable aux déplacements. J'en profite pour multiplier mes visites à mes chers artilleurs, sans grand mérite, d'ailleurs, car ils me reçoivent toujours très cordialement. Pendant mon absence, plusieurs batteries nouvelles sont venues s'ajouter aux anciennes. Comme leurs aînées, la plupart m'ont demandé la messe du dimanche. Ma peine est de ne pouvoir les satisfaire que de loin en loin. Cependant, grâce à quelques prêtres infirmiers, j'ai pu quelquefois servir jusqu'à sept ou huit batteries, le même jour. Dans l'une des nouvelles, j'ai encore eu le bonheur de trouver un contingent entièrement composé de Finistériens, ce qui fait qu'avec celle qui existait déjà, j'ai maintenant parmi mes ouailles, près de cent cinquante de vos diocésains. Ce sont, pour la plupart, de bons Léonards — il y a très peu de Cornouaillais —, dont la presque totalité est fidèle à ses devoirs religieux. Les autres batteries sont formées de Bretons d'Ille-et-Vilaine, de Normands et aussi, depuis quelques jours, d'un assez grand nombre de Malgaches, de Sénégalais, de créoles de la Réunion et de la Martinique. Ces derniers sont catholiques — plusieurs très fervents — et ils assistent tous à la messe, le chapelet à la main.

Dimanche dernier, nous avons célébré la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc en plein bois, pas loin des Boches, devant un autel aussi orné et aussi illuminé qu'un reposoir de la Fête-Dieu, et j'avais plaisir à entendre mes noirs mêler leurs voix à celle des autres Français pour chanter les louanges de la Bienheureuse. Les sous-officiers avaient eu la délicate pensée de me faire servir la messe par deux créoles nouvellement arrivés à la batterie. Comme vous le voyez, malgré l'éloignement et la vie un peu tourmentée qu'il mène, le prêtre trouve encore des joies au milieu des soldats. Si plusieurs paraissent ne jamais songer au bon Dieu, il y en a d'autres — et ils sont nombreux — qui lui restent fidèles.

L. Le R.

VARIÉTÉS

La préparation à la Messe grecque.

Avant d'étudier la « Divine et Sainte Liturgie » du Rite grec, il importe de prendre contact avec ce qui en forme le prélude, de faire connaissance avec la cérémonie de la Prothèse. Voici le détail de cette cérémonie.

A l'heure fixée, le prêtre et le diacre se présentent devant les Portes de l'Iconostase (1). Ils s'inclinent trois fois, récitent quelques prières, baisent les icones, et pénètrent au Sanctuaire, en disant : « J'entrerai dans ta maison » (2). En face de l'autel ils font une triple inclination, puis baisent l'autel ainsi que le livre des évangiles (3). Le diacre, prenant alors la tunique et l'Orarion (4) demande au prêtre sa bénédiction. Et le prêtre bénit en disant : « Béni soit notre Dieu, parfaitement, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles » ! En revêtant la tunique, le diacre formule un chant de triomphe : « Mon âme exulte dans le Seigneur, car il m'a revêtu d'un habit de salut, il m'a enveloppé d'une tunique de fête; il m'a ceint le front d'une mitre comme celle de l'époux, il m'a orné d'une parure semblable à celle de l'épouse » (5). Le diacre baise l'orarion et le place sur son épaule gauche. Il prend ensuite les surmanches, et en passe l'une à son bras droit, en disant : « Ta droite, Seigneur, s'est couverte de gloire, ta main droite, Seigneur, a terrassé l'ennemi, et par ta gloire puissante tu as brisé les adversaires » (6) ! En revêtant son bras gauche, il ajoute : « Tes mains, Seigneur, m'ont fait et formé; donne-moi l'intelligence, et j'apprendrai tes commandements » (7). Puis il s'en va à la Sainte Prothèse (8) et y dispose les objets sacrés.

Le prêtre, à son tour, se pare de la tunique en récitant la prière dite plus haut par le diacre. Il revêt ensuite l'étole, et bénit le Seigneur en s'inspirant du Ps. CXXXII : « Béni soit Dieu qui répand la grâce sur ses prêtres, comme une huile fraîche sur la tête; elle descend sur la barbe, la barbe d'Aaron, elle descend sur le bord de son vêtement » ! Prenant la ceinture, il dit : « Béni soit Dieu qui me ceint de puissance et a rendu irréprochable ma voie » (9) !

Lui aussi, comme le diacre, se revêt des surmanches, et accom-

(1) L'Iconostase est la cloison qui sépare le Sanctuaire du reste de l'église. Elle porte les icones du Sauveur, de la Sainte Vierge et de plusieurs Saints. La balustrade qui, chez nous, délimite le chœur, semble un vestige de ce mur de séparation. — (2) Ps. V. — (3) L'autel ou Sainte Table supporte un exemplaire des évangiles. C'est un volume au grand format. Il occupe le centre de la table, et tient donc dans l'église la place d'honneur. — (4) L'Orarion est l'étole du diacre. — (5) Is. LXI. Voir les prières dites par l'évêque quand il revêt la tunicelle et la dalmatique. — (6) Ex. XV. — (7) Ps. CXVIII. — (8) La Prothèse, à gauche du sanctuaire, est l'endroit où l'on prépare les divers objets sacrés qui doivent servir à la messe : calice, patène, pain, hostie, etc... — (9) Ps. XVII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pagne cet acte de la même prière. Puis voici qu'à son flanc droit il suspend l'*hypogonation* (1), et nous apparaît sous les traits du guerrier qui va batailler contre les puissances du mal : « Ceins-toi les reins de ton glaive, ô héros, dans ton éclat et ta beauté ; tends ton arc, marche et règne, pour la vérité, la mansuétude et la justice ; ta droite te conduira de façon merveilleuse, parfaitement, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles » (2) ! Le prêtre revêt, finalement, la chasuble, en disant : « Tes prêtres, Seigneur, s'habilleront de justice, et tes Saints exulteront d'allégresse » (3) !

Le diacre a rejoint le prêtre. Tous deux se lavent les mains, et ce rite s'accompagne, comme dans l'Eglise latine, de la prière : « *Lavabo inter innocentes..... benedicam te, Domine* » (4). L'ablution terminée, prêtre et diacre s'en vont, inclinés, à la Prothèse, en disant : « Par ton sang précieux tu nous as rachetés de la servitude de la loi ; toi qui fus attaché à la Croix, et percé de la lance, tu as fait jaillir au profit des hommes la source de l'immortalité : notre Sauveur, gloire à toi » !

Tel est le premier acte de la Prothèse. Voici le deuxième. Le prêtre, tenant de la main gauche le pain de l'offrande (5), à trois reprises y imprime, de la main droite, au moyen de la sainte lance (6), en forme de croix, un quadruple sceau. Il associe trois fois à cet acte symbolique la formule suivante : « En mémoire de Notre Seigneur, et Dieu, et Sauveur, Jésus-Christ ».

Il fige ensuite la lance dans la partie droite du pain, et y pratique une coupure, en disant : « Comme un agneau il a été conduit à la boucherie » ! Puis dans la partie gauche, avec ces paroles : « Et comme un agneau sans tache, muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche » ! Dans la partie supérieure du pain, en usant du texte suivant : « Il était faible, son jugement a été violemment prononcé » ! Enfin, dans la partie inférieure, avec cette question : « Qui racontera sa génération » ?

Le prêtre élève alors l'hostie en disant : « Oui, sa vie est emportée de la terre » (7). Puis il la place sur la patène, et l'offre en forme de croix : « Il est immolé, l'Agneau de Dieu, pour la vie et le salut du monde, lui qui enlève le péché du monde » (8).

Disposant l'hostie verticalement, le prêtre lui donne un coup de lance, du côté droit, un peu au-dessous du couple de lettres IS (9). Le rite est expliqué par la réflexion qui l'accompagne : « L'un des soldats, d'une lance lui perça le côté, et aussitôt il en

(1) L'*hypogonation* est un morceau d'étoffe en forme de losange. Il porte d'ordinaire une croix, dont les bras forment les diagonales du losange. Une attache le tient suspendu au côté du prêtre. C'est l'emblème du glaive. Le rite latin aussi caractérise le prêtre comme soldat : l'amict. n'évoque-t-il pas l'idée du casque salutaire ? — (2) Ps. XLIV. — (3) Ps. CXXXI. — (4) Ps. XXV. — (5) Le pain de l'offrande est distinct de l'hostie. — (6) C'est une lance en miniature qui rappelle celle du Calvaire. — (7) Pour ce passage et les quatre précédents, voir Is. LIII. — (8) A rapprocher de notre *Agnus Dei qui tollit...*

— (9) L'hostie porte quatre couples de lettres : NI $\frac{IS}{XP}$ KA.

sortit du sang et de l'eau ; celui qui l'a vu l'a attesté et son témoignage fait foi » (1). A ce moment, le prêtre bénit le vin et l'eau, et le diacre en verse dans le calice.

Prenant le pain de l'offrande à l'endroit où il est marqué du premier sceau, le prêtre dit : « En l'honneur et mémoire de la Théotoke, notre glorieuse Souveraine, infiniment bénie, Marie toujours vierge ; par son intercession, Seigneur, conduis cette victime dans ton céleste sanctuaire » ! Il détache une parcelle, et la place sur la partie droite de l'hostie, en disant : « La reine se tient à ta droite, en habits d'or, enveloppée d'un vêtement aux diverses couleurs » (2).

Le prêtre saisit ensuite le pain à l'endroit du deuxième sceau, c'est-à-dire à la partie inférieure. Il en détache successivement neuf parcelles qu'il aligne verticalement en séries parallèles de trois, sur la partie gauche de l'hostie. Chacun de ces fragments est l'objet d'une dédicace spéciale. Antérieurement à la fraction, le prêtre avait dit : « En l'honneur des glorieuses puissances célestes incorporelles, du glorieux prophète Jean, Précurseur et Baptiste » (3). Voici maintenant les dédicaces particulières :

1. « Aux saints Prophètes glorieux, Moïse et Aaron, Elie, Elisée, David et Jessé, aux trois Saints Enfants, à Daniel le Prophète, et à tous les saints Prophètes. »

2. « Aux saints Apôtres glorieux, Pierre et Paul, et à tous les saints Apôtres. »

3. « A nos saints Pères, grands didaskales œcuméniques, et Iérarques, Basile le Grand, etc... et à tous les saints Iérarques. »

4. « Au saint premier Martyr et Archidiacre Etienne, aux saints grands Martyrs, Démètre, etc... et à tous les saints Martyrs. »

5. « A nos Pères Augustes et Théophores, Antoine, etc... et à tous les (personnages) Augustes. »

6. « Aux saints Thaumaturges Cosme et Damien, Cyrus et Jean, Pantélémon et Ermolaüs, et à tous les saints Thaumaturges. »

7. « Aux saints et justes Parents de Dieu, Joachim et Anne (au Saint du jour) et à tous les Saints. »

8. « A notre Saint Père Jean, archevêque de Constantinople, le Chrysostome. »

9. « A saint Basile le Grand » (4). *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Enseignez Jésus aux Petits Enfants. — Je reçois de *M. de Thézac, Bénodet*, une feuille délicieuse en 4 pages, *dédiée à toutes les mères chrétiennes et à toutes les catholiques de cœur et d'action*. Cette feuille porte ce titre : *Enseignez Jésus aux Petits Enfants.*

(1) Jean XI, 34-35. — (2) Ps. XLIV. — (3) Jean-Baptiste est associé aux anges, à cause sans doute de la parole du Sauveur : « *Inter natos mulierum non surrexit major* ». Au *Suscipe Sancta Trinitas* de la messe latine, Jean suit immédiatement la Sainte Vierge. — (4) Comparer cette nomenclature à celle de notre *Communicantes*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il s'agit d'un jeune marin breton, Eugène Conort, englouti à 19 ans, sur le *Suffren*, en Novembre 1916, et de sa formation d'enfance qui en fit un ardent apôtre parmi ses compagnons de bord, apôtre jusqu'à l'héroïsme, n'aspirant plus qu'à devenir prêtre pour faire aimer Jésus par les marins.

J'exhorte toutes les mères à lire ce petit tract. Il les fera pleurer d'admiration et de tendresse aussi pour leurs chers petits enfants, à qui elles enseigneront Jésus, comme fit la pieuse mère d'Eugène Conort. A. L. B.

Revue du Clergé Français (n° du 1er Juin). — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — E. Caullé : Le Surhomme de Nietzsche. — H. Thurston, A. Boudinhou : Génuflexions et « Ave Maria ». — Etude sur les origines du Rosaire. — L. Maisonneuve : Jésus éducateur des Apôtres. — J. Manenc : Une synthèse de la guerre actuelle d'après les psaumes.

Tribune libre et documents — S. S. le Pape Benoît XV. — Prudent : Sur la Paroisse. — E. Maubec : Piété confiante. — J. Guiraud, J. de Narfon, L. de Grandmaison, M. Barrès : Autour de la guerre : 1° Faut-il pardonner aux ennemis ; 2° Leçon des choses ; 3° Les catholiques et le maigre civil ; 4° Lettre aux prêtres soldats de France ; 5° Les héros catholiques. — Notes bibliographiques, p. 476.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

VIENT DE PARAITRE : **Clergé et Congrégations au service de la France**, par Jean Guiraud. — Un vol. in-12 de xxvi-552 pages. Prix : **3 fr. 60** (majoration comprise) ; port : **0 fr. 30.**

Jamais le clergé français n'a été aussi intimement mêlé à la vie de la patrie qu'au cours de la grande guerre qui dure depuis bientôt trois ans.

Il était nécessaire de décrire pour l'Histoire ce magnifique rôle du clergé. Il le fallait aussi pour imposer silence à la « rumeur infâme », qui essayait de nier ou de dénaturer les services éminents ainsi rendus par le clergé séculier et régulier à la patrie si terriblement éprouvée.

M Jean Guiraud l'a fait dans ce livre, en s'aidant non seulement d'un grand nombre de témoignages et de documents officiels d'une authenticité et d'une véracité incontestable mais encore d'une foule de lettres et de renseignements qui ont été envoyés par les familles, les diocèses et les Congrégations. Il n'a rien négligé pour donner à ce livre la rigueur et la richesse de documentation que réclament les études historiques, et qui apparaissent si remarquables dans son *Histoire partiale et Histoire vraie*. En le lisant, on trouvera des faits et des documents permettant de rendre au clergé un juste hommage et de confondre l'insigne mauvaise foi de ses adversaires.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Rédaction et Administration : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

32e Année. Vendredi 22 Juin 1917. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraite pastorale ; Nominations ; Denier du culte ; Ecoles.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Grands Pardons de la Mère-de-Dieu, de N.-D. de Confort ; Nécrologie : M. Y. Chardonnet, M. Henri Kerisit ; La Confirmation dans le diocèse en 1917 ; Fête du Sacré Cœur à Quimper, Allocution de Mgr Duparc.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte. NATIVITÉ de S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

A la messe, mémoire du dimanche.

Aux vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 27. — De l'Octave de S. Jean-Baptiste. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — Vigile des SS. Apôtres Pierre et Paul. S. Léon II, Pape. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 29. — SS. PIERRE et PAUL, Apôtres. Double de 1re classe. Rouge.

Samedi, 30. — Jeûne. Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 1er Juillet. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Ménez.....	du 23 au 28 Juin.
Lanneufret et Trégunnec.....	du 29 au 30 —
Plonévez-Porzay.....	du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraite pastorale. — Les articles 18 et 19 des statuts du diocèse de Quimper rendent l'assistance à la retraite pastorale obligatoire : 1° tous les ans, pour les jeunes prêtres, pendant les six premières années qui suivent celle de leur ordination au sacerdoce ; et 2° pour les autres prêtres, au moins tous les deux ans.

Afin de maintenir ces prescriptions en vigueur, même pendant la guerre, Nous avons pu, l'an dernier, procurer à tous nos prêtres non mobilisés le bienfait d'une retraite ecclésiastique. Il Nous a fallu pour cela, et ce fut pas sans peine, en organiser quatre. Il est bien à craindre que nous ne puissions pas le faire en 1918 ; et que par suite beaucoup de prêtres restent plus de deux ans sans assister à la retraite pastorale.

C'est pour cela que Nous croyons devoir préciser l'invitation accompagnant l'annonce de la prochaine retraite, qui s'ouvrira, au Grand Séminaire de Quimper, le lundi, 30 Juillet, à 6 h, 1/2 du soir ; et se terminera le vendredi matin, 3 Août.

Nous demandons : que le tiers des prêtres de chaque Doyenné (y compris les jeunes prêtres) assistent à cette retraite. Pour cela, dans chaque doyenné, les prêtres devront, sous le contrôle de M. le Curé-Doyen, s'entendre pour déterminer à l'avance ceux d'entre eux qui assisteront à la retraite, et qui devront se faire inscrire, par lettre adressée à M. l'Économe du Grand Séminaire, au plus tard avant la fin de la première semaine de Juillet.

Les jeunes prêtres ordonnés en 1911, 1912, 1913, 1914 et 1916 sont déjà inscrits d'office pour cette retraite.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Plabennec, M. Bodériou, curé-doyen du Faou ;

Curé-doyen du Faou, M. Robinaud, recteur de Plougonven ;

Recteur de Plougonven, M. Berrou, recteur de Loc-Brévalaire.

III. Denier du Culte. — Ecoles. — Nous rappelons que toutes les observations relatives à la répartition du Denier du Culte doivent être adressées au Secrétariat, pour le 10 Juillet, au plus tard. C'est à cette même date que seront examinées les demandes de subventions pour écoles, rédigées conformément aux prescriptions du réglement (*Ordo*, p. 13.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 24 Juin.* — Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la chapelle.

Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

Toute la semaine : réunion le soir, à 8 heures, pour les prières du Mois du Sacré Cœur.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IV^me^ Dimanche après la Pentecôte :* Nativité de saint Jean-Baptiste : messes à 6, 7, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'Apostolat de la Prière, de la procession de l'Archiconfrérie, de la quête, des recommandations, des prières du Mois du Sacré Cœur pour la France.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Mois du Sacré Cœur pour la France.

Petite retraite préparatoire de la première communion privée, lundi, mardi et mercredi : instruction à 11 heures et à 4 h. 1/4. *Jeudi,* à 7 heures, messe de communion.

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — *Le dimanche 1^er^ Juillet,* grand Pardon de la chapelle.

Le samedi, à 5 heures, premières vêpres, suivies de confessions.

Le dimanche, messes basses à 6 h. 1/2 et 8 heures ; à 9 h. 3/4, procession « des miracles » autour de la chapelle ; à 10 heures, grand'messe en plein air ; — à 2 h. 3/4, chapelet en commun avec chant des mystères ; à 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Tous les jours de la semaine, messe à la chapelle, à 6 h. 1/2, précédée et suivie de confessions.

***

Le jeudi suivant, *5 Juillet,* aura lieu un pèlerinage organisé par la Ligue Patriotique des Françaises, spécialement pour les enfants, mais auquel seront invités les parents et toutes les personnes qui ont à cœur d'implorer pour la France la Mère de Dieu.

Les heures des différents exercices seront données dans le prochain numéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Meilars. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Confort** aura lieu le *dimanche 1er Juillet.*

La veille, à partir de l'après-midi, des prêtres se tiendront à la disposition des pénitents ; à 7 heures, chant des premières vêpres.

Dimanche, première messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures ; célébrant, M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez ; prédicateur, M. le chanoine Abgrall ; — vêpres à 4 heures, procession, bénédiction du Saint-Sacrement, vénération des saintes Reliques. A partir de 3 heures, un prêtre se tient à la sacristie, pour la bénédiction des chapelets, croix et médailles.

N. B. — A partir des premières vêpres, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, en visitant le sanctuaire de N.-D. de Confort.

Nécrologie. — I. M. CHARDONNET, *Professeur à Saint-Yves.* — M. l'abbé Yves Chardonnet est pieusement décédé à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, le samedi 3 Juin, après trois semaines seulement de maladie.

Originaire de Plougonvelin, il quitta tout jeune cette paroisse pour celle de Plouarzel, où sa famille alla s'établir. A cet âge déjà, il témoignait d'une piété et d'un esprit sérieux vraiment remarquables ; ces qualités le désignèrent à l'attention des prêtres de Plouarzel, qui reconnurent en lui des signes certains de vocation sacerdotale.

Au Collège de Lesneven, où il fit ses études secondaires, il se recommanda par sa piété, son travail et son esprit de discipline. Ce fut un écolier modèle : les témoignages de ses anciens maîtres en font foi. Il mena, au Séminaire de Quimper, la même vie exemplaire.

Ordonné prêtre en Juillet 1907, il fut nommé, en Octobre, surveillant à l'Ecole Saint-Yves. La dignité de sa personne et son parfait esprit de justice lui assurèrent immédiatement l'autorité nécessaire au bon exercice de cette fonction. Après cinq années passées dans cet emploi, il accepta d'être professeur de Septième.

Quand vint la guerre, il fut incorporé à Brest comme infirmier militaire ; mais, en raison de son état de santé, très précaire, il fut réformé tôt après, et cette réforme fut ratifiée par un conseil de révision de l'année suivante. On lui confia alors l'enseignement des lettres dans les classes de troisième et quatrième. Tous ceux qui l'ont connu dans cette situation savent avec quel scrupule il accomplissait ses devoirs professionnels.

Cependant, la surcharge de travail qu'il dut s'imposer, non plus que son mauvais état de santé, ne lui parurent une raison suffisante de réduire ou de négliger aucun de ses exercices de piété. Il les accomplit toujours avec la même régularité qu'au Séminaire ; en particulier, il resta fidèle jusqu'à sa mort à son règlement de prêtre adorateur...

Ces habitudes de prière, cette vie intérieure très active expliquent l'attitude digne et réservée qu'il présentait. Ceux qui ont vécu près de lui savent, d'autre part, que sous des dehors austères, presque sévères, il avait au cœur une sensibilité très vive et des affections vraies et solides. Ses affections familiales étaient particulièrement vives ; aussi la disparition d'un frère, bientôt suivie de la mort de son père, lui furent des pertes très cruelles. Et lorsque, aux dernières heures de sa maladie, il eut fait à Dieu l'offrande de sa vie, il n'eut plus de soucis que pour les siens. Il appréhendait le chagrin qu'allait éprouver sa mère ; mais, sur les conseils de son directeur de conscience, il offrit, comme dernier sacrifice, ces inquiétudes au bon Dieu et s'en remit à Lui du soin de consoler ceux qui devaient le pleurer. C'est dans cet acquiescement complet à la volonté divine qu'il s'éteignit doucement, modestement, comme il avait vécu.

L'estime qu'il avait acquise se manifesta par l'assistance très nombreuse de prêtres et de fidèles au service religieux célébré à l'Ecole, le lundi soir, à 2 heures.

Il fut enterré à Plougonvelin, le lendemain matin, et dans cette paroisse, où il avait exercé pendant les vacances son zèle sacerdotal, il retrouva les mêmes marques d'estime et de vénération.

II. M. KERISIT, *Vicaire à Plogastel-Saint-Germain.* — Quelques jours après M. Chardonnet, un autre confrère succombait aux atteintes du même mal, contre lequel il avait lutté courageusement, plusieurs années. Originaire de Goulien, M. Kerisit suivit, comme naturellement, le chemin qui descend des falaises du Cap vers la vallée du Goyen, au Petit Séminaire de Pont-Croix. Parmi ses jeunes condisciples il apparut avec cette physionomie placide et souriante, qu'il devait garder jusqu'à la fin, malgré de longues souffrances et ce sentiment d'impuissance particulièrement pénible à une âme vraiment sacerdotale.

Ordonné prêtre le 25 Juillet 1894, M. Kerisit fut d'abord vicaire à Rédéné. Il était à Plogastel-Saint-Germain depuis plus de seize ans. Sa mort est un grand deuil pour cette paroisse chrétienne et pour son digne Pasteur, dont il fut, dans la mesure de ses forces, l'auxiliaire très dévoué.

R. I. P.

La Confirmation dans le diocèse en 1917.

En six semaines complètes de tournée pastorale, du mercredi 25 Avril au mercredi 6 Juin, Monseigneur a visité Brest et tout l'archiprêtré. Quatre-vingt-quinze paroisses et établissements ont bénéficié des grâces de la Confirmation. Le nombre des enfants présentés a été de 3.602 pour Brest et les paroisses de la banlieue où la Confirmation se donne tous les deux ans ; et de 11.722 pour les campagnes du Bas-Léon, qui ne l'ont que tous les quatre ans. Soit, au total, 15.324 enfants confirmés.

Ce chiffre paraîtra sensiblement inférieur à celui qui fut enre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gistré, il y a quatre ans dans le même archiprêtré, et qui s'élevait à 18.450. Mais on s'expliquera facilement cette différence, en se rappelant que les enfants âgés de neuf ans, admis alors pour la première fois à la Confirmation avec leurs aînés, vinrent grossir d'une façon anormale le nombre habituel des confirmands.

A peine rentrée à Quimper, Sa Grandeur a encore donné la Confirmation, le 8 Juin, à Concarneau et à Benzec-Conq, paroisses non comprises dans la série régulière de l'année : 746 confirmands.

« Je viens de faire dans votre pays une bien belle tournée pastorale », déclarait Monseigneur au groupe de bons catholiques qui vinrent respectueusement le saluer dans une des paroisses qu'il visita en dernier lieu.

Et c'est bien l'impression que laisse dans le cœur et la mémoire cette course rapide et ininterrompue à travers les campagnes du Bas-Léon. Une fois de plus se sont manifestés, par des démonstrations ou grandioses ou modestes, mais presque partout unanimes, la foi profonde et les sentiments religieux qui distinguent ces fidèles populations bretonnes. Quand l'Evêque paraissait, c'était bien l'envoyé de Dieu, le représentant de N. S. Jésus-Christ qu'on acclamait, dont on implorait à genoux la bénédiction. Et la même piété, le même recueillement persistaient à l'église dans l'assistance des fidèles, pendant que s'accomplissaient sous leurs yeux les longues cérémonies de la Confirmation.

On est frappé aussi du ferme et clairvoyant patriotisme qui règne dans ces familles bretonnes. Toutes les conversations en donnaient l'impression réconfortante. Ce ne sont pas ici des campagnes où l'on s'abandonne, où l'on soit tenté de se croiser les bras, en maudissant la guerre et les maux qu'elle engendre. Les sujets de tristesse et de deuil ne manquent certes pas ; chacun pense à ses morts, à ses prisonniers, aux existences précieuses de ceux qui sont au front ; mais nul ne se décourage : les hommes même les plus âgés, travaillent double ; les femmes, les enfants les secondent suivant leurs forces ; dans chaque paroisse, les voisins s'entr'aident, et au prix de tous ces efforts, les champs sont ensemencés, les cultures maintenues aussi bien qu'avant la guerre. Les âmes ressentent bien quelque effroi à voir celle-ci se prolonger, mais chrétiennement elles s'y résignent, sans cesser un instant d'espérer qu'avec l'aide de Dieu la France en sortira victorieuse. C'est bien l'esprit chrétien, en effet, qui soutient et alimente ce fier patriotisme, comme il fait accepter aux familles les dures souffrances et les cruels sacrifices dont elles sont frappées. J'en ai recueilli de multiples témoignages ; telle la réponse que me fit une pauvre femme, que je félicitais de la bravoure de son fils et des distinctions qu'elle lui méritait : « Oh ! dit-elle, tout cela n'est rien. Quoi qu'il arrive, je serai contente, pourvu qu'il reste fidèle à Dieu ! »

Il y aurait à dire aussi quelque chose de la Confirmation dans les paroisses de Brest. C'est la grande ville, milieu agité, bruyant, affairé ; milieu cosmopolite où se rencontrent actuellement : russes, portugais, kabyles, annamites, anglais, américains ; où les pensées, les sentiments, les préoccupations, les intérêts sont très divers et très mélangés. La religion y tient extérieurement peu de place, la rue est laïcisée, les processions sont interdites ; mais dans les églises, la vie religieuse se manifeste abondante, sincère, fervente.

Que ce soit dans la magnificence des décors, des lumières et des chants comme à Saint-Louis, ou dans l'ampleur si avantageuse d'un édifice comme Saint-Martin, ou dans le sanctuaire plus intime de N.-D. des Carmes, ou dans le cadre tout jeune et déjà trop étroit de Saint-Michel, ou enfin dans l'enceinte plus austère de Recouvrance, la fête partout fut célébrée avec beaucoup d'éclat et de piété, les chants et les prières bien conduits, les enfants surtout bien préparés.

Il convient d'en féliciter, outre le clergé, qui a suppléé par un plus grand dévouement à son petit nombre, les excellentes personnes, très nombreuses, très actives, qui dans chaque paroisse lui sont venues en aide avec une patience que rien ne lasse et une bonne volonté que peuvent seules inspirer la foi chrétienne et l'amour de N. S. Jésus-Christ.

QUIMPER. — **Fête du Sacré Cœur.** — Elle a été célébrée avec toute la solennité possible et surtout avec le sentiment intime que, dans ces heures longues et douloureuses le Cœur de Jésus est vraiment notre refuge et notre espoir. Les processions du Saint-Sacrement se sont déroulées le long de l'Odet, dans le cadre habituel de verdure rehaussé par des tentures et des reposoirs de fleurs. La cérémonie du vendredi soir, à la cathédrale, n'a pas été moins touchante et nous sommes heureux de reproduire, en substance, l'éloquente allocution de Monseigneur l'Evêque :

L'acte que nous accomplissons, ce soir, en union avec tout l'Episcopat français, fait partie de tout un ensemble de démarches en l'honneur du Sacré Cœur...

A défaut d'un caractère officiel, qu'il ne dépend pas de nous d'attribuer à ces démarches, nous y avons du moins attaché une intention nationale.

Ce sera le sens du vœu par lequel nous nous engageons à faire célébrer la solennité de la fête du Sacré Cœur, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.

Jusqu'ici, avec l'autorisation du Pape, la solennité de la fête était remise au dimanche suivant, où elle bénéficiait de l'éclat des cérémonies traditionnelles et de l'honneur pieusement rendu à l'Eucharistie. Le triomphe de l'Eucharistie n'est-il pas la victoire du Sacré Cœur ?

Pourquoi voulons-nous changer le jour consacré par l'usage ?

Nous répondons à un désir formel de Notre Seigneur, exprimé à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Il appartient au Maître de se réserver un jour où les hom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes qu'il a sauvés célébreront avec reconnaissance ses bienfaits, et de choisir lui-même ce jour.

Il avait choisi le *sabbat* pour fixer le souvenir de la Création, puis le *dimanche*, pour rappeler la Résurrection. Pour la fête de son Sacré Cœur il choisit le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement : — le vendredi, parce que la fête du Sacré Cœur est un mémorial de la Passion du Christ, considérée comme la grande preuve de son amour pour nous ; — le vendredi qui suit l'octave eucharistique, parce que la fête doit réparer tout ce qui, à travers les siècles, a blessé le divin Cœur dans le sacrement de son amour, depuis les tiédeurs des âmes pieuses jusqu'aux sacrilèges des pécheurs, depuis les violences des mains païennes arrachant l'hostie des bras de Tarcisius jusqu'à celles des soldats germains vidant les ciboires dans les ruines des sanctuaires violés, depuis les hérésies qui veulent éteindre dans les âmes la foi en la présence réelle jusqu'aux décrets qui prétendent interdire à l'auguste Sacrement la visite de ses malades et l'hommage extérieur de ses fidèles.

Le choix du sabbat et du dimanche avait été sanctionné par une loi. Il n'en fut pas de même du jour du Sacré Cœur. Au lieu de l'imposer par une loi, Notre Seigneur demanda à la Voyante de Paray-le-Monial, et par elle à nous tous, de lui faire assurer, à perpétuité, la solennité de ce jour. Il nous laissait à la fois la douceur d'obéir à sa demande quasi suppliante, et le mérite de contribuer en personne à établir son jour. Ce jour est bien à lui. Mais c'est nous qui le lui donnons.

Est-il vrai, pourtant, que nous le lui donnons pleinement ? Par notre vœu, nous nous obligeons à faire célébrer sa fête dans les conditions indiquées. Est-ce que nous vous obligeons également vous-mêmes, vous tous, à y participer ? Et, si vous y participez, est-ce que nous vous demandons l'abstention totale des œuvres serviles ? Ce serait la fête complète. Nous n'osons pas aller jusque là. Mais nous vous supplions d'aller jusque là. Nous espérons que la foi populaire préparera peu à peu cette conquête de la piété française et que l'autorité de l'Eglise pourra, en temps opportun, la rendre définitive.

Quoi qu'il en soit de ce complément désirable de notre vœu, le *jour* que nous établissons sera pour la France, si elle sait le comprendre, un jour grand entre tous.

Beaucoup de peuples adoptent, chaque année, dans le programme même de leur vie nationale, un jour qui se distingue de tous les autres, car, au lieu d'être livré aux affaires ou aux plaisirs, il est réservé à la conscience et à la Religion. Vous pourrez voir ce spectacle en Angleterre et en Amérique.

Nous demandons que la fête du Sacré Cœur soit, pour la France, ce jour de Dieu.

Ce ne sera pas un jour de plus ajouté à la liste déjà trop longue des jours de jouissance et de frivolité, mais un jour de recueillement et d'expiation, où chaque âme, chaque famille, et

le pays tout entier, viendraient regretter loyalement leurs fautes devant Celui qui en a porté le fardeau, et promettre de les réparer. On dit que nos soldats sur le front, dans une de leurs chapelles, ont dressé un grand Crucifix, aux deux bras coupés, au-dessus duquel ils ont écrit : *Christ mutilé par les Allemands.* Sur sa poitrine, ils ont attaché la croix de guerre. Au-dessous, ils ont inscrit ce texte : « *Dolores nostros ipse portavit ;* Il a porté toutes nos douleurs ». Devant cette victime de la guerre, tous les Français auraient occasion de méditer sur eux-mêmes et sur leur peuple, et de compter les blessures qu'ils ont faites personnellement au Divin Cœur, et de demander à ce Cœur toujours vivant et secourable son aide pour mieux porter l'épreuve expiatrice et prolonger jusqu'au bout les sacrifices nécessaires.

Ce jour ne sera pas un jour d'égoïsme, de division et de haine fratricide, mais un jour d'union fraternelle pour l'accomplissement du devoir envers Dieu, prélude du devoir chaque jour plus pressant à l'égard du prochain et de la Patrie.

Ce ne sera pas un jour de découragement ou de lâcheté. Le découragement ne serait proche que si la foi chrétienne faiblissait dans les âmes croyantes. Ce jour, à l'arrière comme au front, sera celui de la ferveur accrue, de la confiance ranimée, du dévouement raffermi, du patriotisme fortifié, le jour de toutes les grandes espérances et de toutes les prières ardentes pour l'avenir national.

Soyez-en sûrs, ce ne sera pas le jour de la défaite acceptée, de la paix trop tôt consentie, stérile pour aujourd'hui et mortelle pour demain. Ce sera, si les âmes sont pleinement généreuses, le jour qui prépare ou consomme les victoires définitives.

Mais la sainteté du jour ne suffit pas à garantir les résultats qu'on en attend. Ces résultats dépendent des dispositions des âmes, qui peuvent seules, avec la grâce de Dieu, rendre la démarche efficace.

Ce jour ne devra pas être uniquement consacré à la réflexion. Comment le rempliront les catholiques de France ? Je laisse de côté l'attitude des hommes qui ne croient pas. Je les plains. Je souhaite que les événements les éclairent, les émeuvent, les convertissent, et qu'ils répondent enfin à l'appel de Dieu. Mais je m'adresse à la foule des vrais catholiques. Ils sont encore innombrables. En réalité, c'est d'eux que dépend en grande partie le salut de la Patrie. L'action sur le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ doit venir de ceux qui croient, qui aiment, qui prient. Les catholiques s'en rendent-ils bien compte ? Ont-ils fait aujourd'hui, feront-ils, plus tard, tout l'effort religieux que suppose leur titre de catholique ?

Cette journée avait son programme indiqué. Il comportait l'assistance à la messe, la communion réparatrice, la participation à l'Amende honorable. Vous étiez déjà nombreux à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Adoration nocturne qui a précédé ce jour. Vous êtes venus plus nombreux encore vous associer à cette Amende honorable, et je vous en félicite. Parmi vous, pourtant, combien ont vraiment rempli le programme tout entier de la fête ? Beaucoup de causes retardent le progrès de nos armes et l'élan de notre résurrection. N'en doutez pas, la plus grave de ces causes est la langueur de notre foi chrétienne.

Je propose à tous les croyants une résolution pratique.

Dieu a demandé à la France quatre choses : qu'elle érige un temple au Sacré Cœur ; qu'elle se consacre entièrement à lui ; qu'elle place son image sur ses étendards ; qu'elle établisse une fête en son honneur pour le jour qu'il lui a indiqué.

Et moi j'invite les catholiques français à réaliser d'abord en eux-mêmes ce qui est demandé par Dieu à toute la nation.

Le temple à lui ériger, c'est, avant tout, le sanctuaire spirituel de votre âme. Faites en sorte qu'elle lui appartienne complètement et qu'il y soit bien le seul maître.

La consécration qu'il réclame de vous, c'est l'hommage de votre vie intérieure, tout entière saisie par la résolution de lui être fidèle et de réparer les outrages dont il est l'objet.

Le drapeau, bien visible et hautement arboré en son honneur, c'est votre vie extérieure, publique et privée, marquée de ce caractère nettement chrétien, qui met tous les actes d'un homme en plein accord avec ses principes, et lui permet d'afficher, sans contradiction, sur sa poitrine les insignes du Sacré Cœur.

Enfin, le jour de fête, qu'il appelle de tous ses vœux, ce sera le jour choisi par vous pour introniser le Sacré Cœur dans vos familles et pour en renouveler, chaque année, le pieux anniversaire.

Ce programme, personnel à chacun de vous, ne supprime pas, bien entendu, le programme *national* proposé par Notre Seigneur lui-même. C'est en y demeurant fidèles pour vous-mêmes que vous pourrez concourir à sa réalisation dans le peuple.

Je ne pense pas que le cours des Révolutions ait changé les desseins de Dieu sur la France.

Les catholiques ont fait un effort généreux pour répondre à ses demandes.

Nous lui avons donné son temple, et l'heure viendra bientôt d'en faire la dédicace.

Nous lui avons consacré la France chrétienne, à défaut de la France officielle.

Nous adoptons pour sa fête le jour même qu'il a réclamé.

Quant à l'hommage du Drapeau, il aura son heure, nous l'espérons, et il affirmera que la France a retrouvé sa fidélité à son Dieu.

Nous n'en sommes pas là, sans doute. Sur aucun point, la grande œuvre n'est achevée. Sur tous les points, elle est com-

mencée. Les catholiques semblent la comprendre et veulent accentuer ses progrès. Depuis cinquante ans, le flot monte, malgré les obstacles sans nombre. Après les consécrations générales ou partielles, sans cesse renouvelées, c'est le serment de l'Episcopat français, au lendemain de la rupture du Concordat et de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Puis, c'est l'intronisation du Sacré Cœur dans les familles, ce sont ses insignes arborés par milliers dans toutes nos armées, c'est l'hommage de tous les drapeaux alliés à Paray-le-Monial, et aujourd'hui même la consécration collective de nos soldats catholiques sur tous les fronts de terre et de mer.

Que toute cette foule, qui partage nos convictions, soit non seulement fidèle au vœu que nous formulons, ce soir, mais encore docile à toutes les exigences du Divin Cœur, en faisant de son jour un jour de prière et de pénitence.

Puisse alors ce jour marquer aussi pour vous l'accomplissement des promesses de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Quelques-unes de ces promesses vous sont spéciales, les autres regardent la France.

Prenez les unes et les autres au point de vue surnaturel. C'est pour cet ordre de grâces que la prière est infaillible, quoique vous gardiez toujours le droit de demander des grâces de l'ordre temporel et que vous puissiez avoir le légitime espoir de vous les voir accorder.

Dieu vous promet ainsi : la paix dans vos familles, — la consolation dans vos peines, — un secours toujours prêt pendant votre vie et surtout à votre mort, — la bénédiction divine dans toutes vos entreprises, — et surtout, pour les âmes qui pratiquent la dévotion des neuf vendredis, « une grâce puissante pour ne pas pécher, une grâce toute puissante pour sortir enfin du péché » (1).

Je souhaite que toutes ces promesses vous soient appliquées.

Il y a des promesses spéciales pour la France, si elle se dévoue loyalement au Règne du Sacré Cœur.

Il lui est dit, en résumé, que Notre Seigneur se fera son protecteur et qu'il la rendra victorieuse de ses ennemis et des ennemis du Christ.

Ici encore, élevez d'abord vos intentions à l'ordre surnaturel. Mais ne cessez pas de prier également pour les besoins de la France et de ses Alliés. Ne comptez pas, d'ailleurs, sur des résultats miraculeux et foudroyants. Dieu ne vous les a pas formellement promis. Il procède en général avec lenteur. Vous avez le devoir de le remercier des grandes grâces qu'Il vous a données déjà dans cette guerre. Il achèvera son œuvre, nous l'espérons.

En attendant, faites la vôtre. Aide-toi : le Ciel t'aidera. Et

(1) P. Bainvel : *La dévotion au Sacré Cœur.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vos prières, vos sacrifices, votre vie vraiment chrétienne, hâteront la victoire à laquelle nous aspirons avec une entière confiance.

Dans votre appel au Sacré Cœur, n'omettez pas le sentiment de repentir et d'amour national, qui va être exprimé dans notre Amende honorable. Le fond de la dévotion qui nous rassemble ici, c'est la reconnaissance pour l'amour dont Notre Seigneur nous a comblés, et la réparation pour les outrages infligés à cet amour et au Cœur qui en a été l'organe physique comme il en demeure le symbole.

Acceptant l'héritage des pouvoirs disparus, présentez-vous à lui comme les « Fils aînés du Sacré Cœur ».

Le droit d'aînesse confère des privilèges. Mais il impose aussi des devoirs. Vous les connaissez dans la famille humaine. Dans les rapports avec Dieu ils sont plus nobles et plus graves encore.

Vous pourriez être tentés de vendre ce droit d'aînesse. En le gardant précieusement, et en lui faisant honneur dans tous les détails de votre vie, vous contribuerez à la gloire de Dieu et au salut de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Abbé Fliche. **Les Apprêts du beau jour de la vie,** 35^e^ édition 1917, augmentée du Décret *Quam singulari* sur l'âge d'admission à la première communion. In-18. Prix : 1 fr. 50.

Ce petit volume, déjà ancien, reste un excellent manuel de préparation à la première communion solennelle. En un style aisé, imagé, un peu fleuri même, sous une forme originale et souvent piquante, merveilleusement adaptée au goût des enfants, l'abbé Fliche résume tout l'essentiel du dogme et de la morale catholiques.

LE SUCCÈS DE L'ÉMISSION DE LA VILLE DE PARIS

Alors que 300 millions seulement avaient été demandés, plus de 1 milliard 300 millions ont été offerts. La souscription publique a donc été couverte plus de six fois et demie. C'est là un succès des plus éclatants qui prouve bien la vitalité de l'épargne française, ainsi que sa confiance dans la gestion de la Ville de Paris et dans la Victoire finale.

La répartition des souscriptions a été établie comme suit : les souscriptions de 3 obligations et au-dessous, ainsi que celles de 4 cinquièmes et au-dessous, qui ont été déclarées irréductibles, reçoivent l'intégralité de leurs demandes. Les souscriptions de 4 à 10 obligations ont droit à une obligation entière. Les souscriptions supérieures à 10 obligations ont droit à 11,31 °/. du montant des demandes.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32^e^ Année. Vendredi 29 Juin 1917. N^o^ 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Décès ; Nominations ; Avis de réception.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Kerfeunteun : chapelle de la Mère-de-Dieu ; Plogoff : grand Pardon de N.-D. de Bon-Voyage ; Grand Pardon de Guingamp ; Enseignement libre ; Le pèlerinage des agriculteurs de France à Montmartre ; Nécrologie : M. Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, le Frère Tudy ; Un document de haute actualité.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1^er^ Juillet. — 5^e^ Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2^e^ classe. Rouge.

Au chœur, solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul.

Lundi, 2. — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2^e^ classe. Blanc.

Mardi, 3. — S. Gonlven, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 4. — De l'Octave des SS. Apôtres. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 6. — Octave des SS. Apôtres. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 6^e^ Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonévez-Porzay..... du 1^er^ au 6 Juillet.
Melgven..... du 7 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites pastorales. — Ce que nous demandons au clergé paroissial s'applique aussi aux prêtres employés dans les collèges. Dans chaque établissement ils s'entendront, pour déterminer, sous le contrôle du supérieur, ceux qui devront assister à la prochaine retraite, dans la proportion du tiers des prêtres non mobilisés.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Fily, ancien chapelain de Lézérazien, décédé à la Maison Saint-Joseph, le 22 Juin ;

M. François Caroff, clerc minoré de Saint-Marc, blessé en Août 1914, et mort des suites de ses blessures.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Ploudalmézeau, M. Derrien, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

Recteur de Saint-Martin de Morlaix, M. Guillerm, recteur de Gouesnou ;

Recteur de Gouesnou, M. Le Gall, aumônier de l'Hospice de Morlaix.

IV. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Audierne, Bannalec, Beuzec-Cap-Sizun, Cast, Cléder, Cloître-Pleyben, Drennec, Folgoët, Forêt-Fouesnant, Gouesnac'h, Goulien, Guerlesquin, Guilers-Brest, Guilers-Plogastel, Guilvinec, Guimaëc, Henvic, Huelgoat, Le Juch, Kergloff, Kerlaz, Kernouès, Lababan, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Plouarzel, Landeleau, Landévennec, Landudec, Langolen, Lannéanou, Lanrivoaré, Laz, Meilars, Mespaul, Motreff, Nizon, Penhars, Pleyben, Pleyber-Christ, Plogonnec, Ploudiry, Plouédern, Plouescat, Plougonven, Plougoulm, Plouguerneau, Plouguin, Plouider, Plouzévédé, Plovan, Pont-Aven, Pouldreuzic, Poullaouen, La Roche, Roscoff, Saint-Mathieu (Morlaix), Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Thonan, Saint-Thurien, Saint-Yvi, Taulé, Treffiagat, Tréflévénez, Tréglonou, Tréguennec, Tréogat, Trézélidé.

II. *Orphelins de la Guerre :* Botsorhel, Cast, Cléder, Douarnenez, Le Drennec, Le Folgoët, La Forêt-Fouesnant, Gouesnac'h, Goulien, Guerlesquin, Guilers, Plogastel, Guilvinec, Hanvec, Huelgoat, Kerbonne, Kergloff, Lampaul-Ploudalmézeau, Landudec, Lannéanou, Lanrivoaré, Laz, Mahalon, Meilars, Motreff, Pleyben, Pleyber-Christ, Plogonnec, Plouguerneau, Plouguin, Plouhinec, Plouider, Plouzévédé, Plozévet, Porspoder, La Roche, Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Thonan, Treffigat, Tréflévénez, Tréglonou, Tréguennec, Tréogat.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 1er Juillet :* solennité de S. Pierre et de S. Paul. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 4 : confession des enfants.

Jeudi 5 : pèlerinage des enfants à la Mère-de-Dieu. Départ de la procession de la cathédrale à 7 heures. Messe de communion à la chapelle, à 8 heures, grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 8 heures, prières pour la paix.

Vendredi 6 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Dimanche 8 : communion générale des hommes, à 7 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vme Dimanche après la Pentecôte :* solennité de saint Pierre et de saint Paul. Messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures. Réunion de l'Archiconfrérie, procession, recommandations, quête, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : 1° lundi, ceux qui n'ont pas communié ; 2e mardi, ceux qui ont fait la communion privée ; 3e mercredi, les enfants de la 1re, 2e et 3e communion.

Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : le jeudi, confession, le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Vendredi : 1° 6 heures, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré Cœur ; instruction ; 2e 7 heures, deuxième messe ; 3e 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré Cœur ; allocution et bénédiction du Saint-Sacrement ; 4e toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 1er Juillet*, réunion de la congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Le Borgne Jean, vicaire à Landeleau, mort pour la France, aura lieu le *mardi 3 Juillet*, à 10 heures, en l'église de Landeleau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — *Jeudi 5 Juillet 1917*, grand pèlerinage d'enfants, organisé par la Ligue patriotique des Françaises.

On demande instamment aux parents, à toutes les personnes désireuses de supplier la Mère de Dieu de nous donner promptement la Victoire, de venir au pèlerinage.

6 h. 1/2, messe de communion pour la paroisse de Kerfeunteun ;

6 h. 1/2, départ de la procession de Saint-Mathieu ; à son arrivée à la chapelle, messe de communion dite par M. le chanoine Pilven ;

7 heures, départ de la procession de Saint-Corentin ;

8 heures, messe de communion dite par M. le chanoine A. Le Roy ;

10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Quéinnec ; allocution par M. le chanoine A. Le Roy, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Retour des trois paroisses en procession.

Plogoff. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage.** — Le Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage aura lieu le *dimanche 8 Juillet*.

Le samedi 7, veille du pardon : grand'messe à la chapelle, à 10 heures ; — vêpres à 4 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Le dimanche 8 : 1ère messe à 7 heures ; grand'messe à 10 heures ; — à 2 heures récitation du Rosaire et autres prières pour nos héroïques marins et soldats ; à 3 heures, vêpres solennelles, grande procession des vœux sur la montagne, sermon sur la Croix, bénédiction du T. S.-Sacrement et vénération des reliques.

Le lundi 9 : messe à la chapelle, à 6 heures.

Pendant ces jours, des prêtres se tiendront à la disposition des pélerins pour entendre les confessions. Indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Avis. — Cette année, en raison de la guerre, le Pardon de Notre-Dame des Naufragés n'aura pas lieu.

Grand Pardon de Guingamp. — Le grand Pardon de Guingamp et le Pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours se célébrent, de temps immémorial, le samedi qui précède le premier dimanche de Juillet. En cette année 1917, ce sera donc le *samedi 30 Juin* et le *dimanche 1er Juillet*.

Les solennités seront présidées par Sa Grandeur Monseigneur Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Préoccupation urgente.** — C'est celle du recrutement de notre personnel enseignant. En cette matière, à l'heure actuelle, il importe grandement de prévoir, afin de pouvoir. Nos écoles, pour tenir avec honneur, ont un pressant besoin du concours de tous. A ceux qui s'y dévouent déjà, MM. les

Curés et Recteurs auront à cœur d'assurer des collaborateurs pour les années à venir. La marche de leurs établissements s'en trouvera facilitée. Mais, considération qui prime le reste, il y va même du maintien, en certaines paroisses, de notre œuvre d'apostolat ; en tout cas, de sa prospérité et de son progrès.

Tous ont, depuis longtemps, fort bien compris l'importance vraiment vitale de ce recrutement. Oh ! que tous aussi veuillent bien s'employer attentivement à discerner autour d'eux les sujets aptes à devenir nos aides futurs. Qu'ils les choisissent intelligents et pieux, capables d'idéal et prêts à se dévouer chrétiennement dans le rôle d'éducateurs.

Pauvreté n'est pas vice. Cependant, il y a tout à gagner à prendre des candidats de familles plutôt aisées. Ils n'obéreront pas nos cours normaux, et plus tard, moins pressés du côté matériel, ils pourront mieux se défendre de ne regarder leur tâche que sous l'angle du salaire et de la rétribution.

Concours d'Admission. — Ils auront lieu, pour le Cours normal de Landerneau, entre le 20 et 26 Juillet. Le numéro du *Sentier* du 15 Juillet en précisera mieux la date.

Age requis : 14 ans révolus au 1er Septembre.

Pour celles qui n'ont pas le B. E., les épreuves comprennent : une dictée avec des questions, une rédaction et des problèmes.

Pour celles qui ont ce brevet : une rédaction ; l'explication d'un morceau français ; une question de cours en arithmétique et en physique, et un problème d'arithmétique.

Tous autres renseignements seront fournis par Mlle Paintoux, Ecole Saint-Julien, Landerneau.

Pour les garçons, écrire à M. Hénaff, directeur au Folgoat, qui enverra, avec les autres conditions d'admission, le texte des compositions à faire par les candidats.

Sacrifice des Prix. — M. le chanoine Salomon serait heureux qu'on voulût bien lui faire parvenir, dès à présent, les sommes représentant les sacrifices des Prix consentis par une générosité qui, cette année encore, ne se démentira point.

Abbé G. Pondaven.

Le pèlerinage des agriculteurs de France à Montmartre, le 25 Février dernier, a émis le vœu que, à chaque dimanche, par ordre de roulement, il y ait un diocèse de France dont les agriculteurs soient invités, par leur Evêque, à offrir au Sacré Cœur une communion générale corporative et un acte solennel de consécration, au nom des propriétaires et des cultivateurs de la terre de France.

Le Comité institué à cet effet a demandé à Monseigneur l'Evêque de Quimper de vouloir bien fixer au dimanche 5 Août prochain le jour consacré à cette mission par les agriculteurs du diocèse.

Sa Grandeur donne toute son approbation à cette belle œuvre. Elle recommande à MM. les Curés et Recteurs de préparer pour ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jour-là, dans leurs paroisses, une communion générale des agriculteurs, et de les convoquer tous pour l'acte de consécration solennelle au Sacré Cœur, soit à l'issue de la grand'messe, soit au Salut qui suivra les vêpres.

Monseigneur demande à la Presse catholique du diocèse, aux *Bulletins* paroissiaux, à l'Office Central des Œuvres agricoles catholiques du Finistère, aux Confréries paroissiales des Hommes du Sacré Cœur, de favoriser le plus chaudement la solennisation de cette journée, qui attirera des grâces de choix sur nos familles rurales et sur nos paroisses, et implorera du Sacré Cœur de Jésus pour la France une paix victorieuse et une restauration chrétienne.

Nécrologie. — I. M. Michel GRALL, *Curé-Doyen de Ploudalmézeau*. — Grand, droit, le mouvement jeune jusqu'au bout, le front large, les yeux profondément abrités sous d'épais sourcils, le nez dominateur, les lèvres fermement serrées, le menton volontaire et les traits à la fois accusés et fins, avec un air de haute réserve qui traduisait mal, qui voulait cacher une sensibilité aiguë, M. Grall n'attirait pas, dès l'abord. Mieux connu, il se détendait, il s'ouvrait, se donnait, et nul plus que lui n'a goûté le charme d'amitiés et d'affections plus fortes que la mort. « Fort comme le diamant, plus tendre qu'une mère, » tel il fut.

L'on connaît ses œuvres. Six écoles, trois patronages, un ouvroir, trois chapelles, la restauration de l'église paroissiale, la fondation de deux journaux, la fondation et la rédaction du *Kannad*, du *Kannadik*, et du *Bulletin du Kannadik*, trois volumes bretons (les trois *Deomp : d'ar Zakramant, d'an oferen, da Vari)* et deux brochures *(Reolen Bugale Mari, Levrig Dourn Goazed ar Galon-Zakr)* ; mutuelles agricoles, secours mutuels des marins, bureau de charité, confréries pour les hommes, les mères, les jeunes filles, les enfants ; fondation (avec M. Livinec) des Retraites de conscrits, présidence (1904-1906) des Retraites bretonnes de Lesneven ; Congrès Eucharistique cantonal (1910) et Pélerinage de Montmartre (1911-1913) ; avec l'ordinaire labeur d'une paroisse importante, chrétienne, et sans cesse tenue en main : certes, M. Grall ne s'est pas présenté, les mains vides, devant le Juge inexorable, qu'il redoutait.

Mais tout cela comptait peu pour lui. L'homme vaut par ce qu'il est, bien plus que par ce qu'il fait : il aimait cette maxime, et toute sa vie extérieure, très active, jamais agitée, n'a été qu'un faible rayonnement de sa puissante vie intérieure.

M. Grall avait hésité deux ans avant d'entrer au Séminaire. Même prêtre, il n'avait pas d'abord connu l'appel divin à une plus grande perfection. Les exemples et l'amitié de M. Le Guillou, surtout le commerce de saintes religieuses comme Mme Goujon, de la Retraite de Lesneven, les ressources d'un esprit clair servi par une volonté de fer, et la grâce victorieuse, acheminèrent peu à peu son âme vers les cimes, où elle s'établit comme dans sa patrie.

« Quand je vois, écrivait-il à un ami, comme le bon Dieu m'a traité en enfant gâté, m'a comblé de grâces, et combien j'en ai abusé, je me prends à me demander ce qu'il trouve en moi pour qu'il me traite de la sorte. La bonté incommensurable de Dieu pour sa pauvre créature, quel mystère ! mais quel consolant et fortifiant mystère ! *Misericordias Domini.* »

Il assit sa vertu sur les fondements de la pénitence et de l'humilité : « La pénitence, ce monstre qui t'effraie tant de loin, et qui n'est pas si épouvantable de près ! Il faut prendre le taureau par les cornes. Avec de l'humilité et de la volonté, on est sûr de la victoire. Plusieurs fois, la nature essaie d'insinuer timidement son petit avis. Mais je demande à Dieu la grâce, je lui demande du courage, et puis voilà ! » Les instruments de pénitence lui étaient familiers. Il s'excuse, dans une lettre, de sa mauvaise écriture : « Je n'ai pas la main très libre, sortant de prendre le digestif ordinaire, une bonne correction... » Et sur la fin de sa vie, dans un carnet de retraite, il note encore : « Je me livrerai à la pénitence, avec plus de prudence qu'autrefois, mais avec plus d'amour et de générosité ». Pénitence des yeux, qu'il tenait ordinairement baissés ; pénitence du goût, contrarié à chaque repas ; pénitence du lever très matinal et des veilles ; pénitence de l'esprit, qui s'interdit toute lecture strictement littéraire ; pénitence surtout du cœur. Sa nature ardente, impétueuse, avait soif de tendresse et se fût volontiers attardée aux créatures. « Se mâter, *agere contra*, se perdre en Dieu » devint sa règle, suivie si inflexiblement qu'elle imprima à tout son extérieur une gravité austère, maîtresse de tout élan.

Son esprit de pénitence le portait à rechercher la pauvreté. M. Grall, « le type du gentilhomme » au dire d'un vénérable compagnon de luttes, aimait « l'abjection ». A Lourdes, à Cauterets, il recherchait une misérable chambre et plaisantait les goûts plus luxueux de quelque ami. Aux derniers jours, il refusait la dépense d'un taxi nécessaire, au dire des docteurs, et se reprochait les opérations, très dures, qui prolongèrent sa vie de cinq années : « C'est tout de même beaucoup, pour ce que je vaux » !

M. Grall avait compris et pratiquait la parole de l'*Imitation*, un de ses livres aimés : « *Ama nesciri* ». Et il commençait par s'ignorer lui-même et par se mépriser. Il écrivait : « Je ne fais rien d'extraordinaire. Je crois que c'est la voie commune pour les âmes qui veulent vivre de la vie intérieure, et dans l'intimité de Notre Seigneur ». Prié par un ami très cher de tenter une démarche qui exigeait une « visite au chef-lieu », il la promit, mais ne put se défendre d'ajouter cette remarque : « Je n'aime pas m'exhiber ». Et à propos de son *Kannad* : « Le jour où nous viserons plus haut qu'à nous faire lire du peuple chrétien et voudrons plaire à la galerie, notre œuvre sera malade ».

On l'a vu effacé, aux pélerinages de Montmartre suscités par son audacieux esprit de foi. On ne l'a pas vu regimber sous les humiliations qui souvent l'accablèrent. Une fois, cependant, confiait-il au confrère qui reçut ses derniers aveux, il fut tenté de se justifier. « Mais bah ! Dieu sait la vérité. Il me justifiera s'il le croit bon ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment M. Grall a-t-il pu soutenir, de longues années durant, une vie si pleine d'œuvres et si attentive au travail sur soi-même ?

Par la prière, sans aucun doute.

L'Heure Sainte et le Rosaire quotidiens, le Bréviaire toujours préparé et récité, *con amore,* la messe « soleil de la journée », le travail sous l'œil de Jésus, le sentiment profond et incessant de la Présence de Dieu... chaque jour était une prière. Aux difficultés il ne trouvait qu'un remède, mais infaillible : « Prions ». En voyage, la grande distraction était le Rosaire ; et aux tout derniers jours, quand ses doigts affaiblis ne pouvaient plus égrener le chapelet dont une main pieuse lui avait fait l'aumône, sa grande, sa seule plainte était : « Je ne peux plus prier » !

Les oraisons jaculatoires s'échappaient de ses lèvres, sans interruption, surtout celles qui implorent miséricorde. Car même alors, sous le coup des défaillances physiques, son indignité le faisait trembler. « J'ai confiance, parce que Dieu est la bonté même ; mais comme il faut qu'elle soit bien infinie ! »

« Ce n'est pas une petite affaire que la sanctification, » avait-il écrit dans sa maturité. « Je n'y arriverai peut-être jamais. Au moins, je veux y travailler de toutes mes forces, comptant surtout sur le Sacré Cœur et sur la bonne Vierge. » Et ailleurs : « Oh ! je suis bien plus heureux depuis que j'ai fait de l'union avec Dieu le principal but de mon existence... Les distractions me prennent trop de temps et me font perdre le bénéfice de l'union intime avec Dieu... Mais, ensuite, je n'en goûte que mieux les douceurs de ma solitude. »

En effet, cet homme d'œuvres n'aspirait qu'à la solitude, à la vie cachée, à la vie d'intimité avec le bon Jésus. Il se prêtait aux travaux de sa charge ; mais son âme dominait ses entreprises, le cœur et l'esprit se gardaient détachés. Le Tabernacle seul l'occupait tout entier, et c'est devant lui, à la place où si souvent il pria et pleura, qu'il eût voulu passer les heures de la vieillesse, dans la retraite et le silence, préludes du silence éternel. Toutefois, il sentait bien que Dieu voulait de lui le travail jusqu'au bout, et sa confiance ne s'alarmait pas. « Oui, je suis un grand pécheur (carnet 1907). Mais le Cœur de Jésus a tout pardonné. Et j'ai confiance dans l'avenir, une confiance ferme, calme, humble, que le Cœur de Jésus me gardera du mal, et du péché véniel volontaire, jusqu'à mon dernier soupir. J'ai confiance que je ferai bonne figure à la souffrance qui sera le prélude du dénouement final. Je veux travailler à me préparer à mourir, par les trois moyens... pureté d'âme, détachement des créatures, offrande de moi-même en union avec Jésus à l'autel. Ma mort doit être le dernier acte, la consommation de ma messe, c'est-à-dire du sacrifice quotidien de moi-même... Pourquoi m'effraierait-elle ? N'est-elle pas depuis longtemps attendue... au fond même désirée ? Elle n'ouvre pas la porte sur l'inconnu, mais sur le pays où se trouvent Jésus, sa sainte Mère, et tant d'amis, de Saints, etc... »

M. Grall a franchi désormais les portes de la mort. Daigne l'infinie Justice, clémente aux hommes de bonne volonté, lui avoir accordé ce qu'il n'avait jamais voulu devoir aux créatures : le repos et surtout l'effusion dilatée de l'éternelle tendresse !

II. Le Frère TUDY. — Un religieux de l'Ordre du Saint-Esprit, originaire du diocèse, écrit à un prêtre de Quimper pour lui annoncer la mort du bon Frère Tudy, du même ordre, pieusement décédé à N.-D. de Langonnet, le 27 Mai dernier.

Le cher Frère avait fait à ce religieux une recommandation spéciale : « Dès que je ne serai plus, vous écrirez à M. X., pour me recommander à ses bonnes prières et lui demander de me recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse,* car je connais beaucoup de personnes dans le diocèse, et leurs prières hâteront mon entrée dans le Ciel ». Nous cédons à ce désir et nous sollicitons les prières de tous pour ce bon et fidèle serviteur de Dieu.

Appartenant à une des plus honorables familles de Loctudy, frère de M. Le Cléac'h, mort aumônier de l'Hospice de Quimperlé, et oncle du R. P. Compès, de la même congrégation du Saint-Esprit, le Frère Tudy avait été le compagnon d'armes, comme zouave pontifical, de M. Pichavant, que tout Quimper a connu.

Au retour de cette campagne de Rome, où son amour du Pape et de l'Eglise l'avait appelé, il entra dans l'Institut de N.-D. de Langonnet, en qualité de Frère, et pendant près de cinquante ans, il y a vécu en religieux fervent et d'un dévouement parfait aux intérêts de la communauté. Ceux-là seuls ont pu l'apprécier à sa valeur, qui l'ont connu et vu à l'œuvre. Aussi humble que pieux, il a toujours obtenu et gardé la confiance et l'affection de ses Supérieurs, comme l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont fréquenté, non seulement dans l'abbaye, mais encore au dehors, où les affaires de l'établissement l'appelaient fréquemment, à Quimperlé notamment. Dans l'esprit de tous, il a laissé l'impression d'un saint, dans toute la force du terme.

Il est mort le 27 Mai, à l'âge de 78 ans. Un religieux ne pouvait mieux choisir — si choisir on peut dans la circonstance — pour quitter cette terre, car le 27 Mai était le jour de la Pentecôte, fête patronale de l'Institut.

R. I. P.

Un document de haute actualité. — Nous sommes heureux de publier et de recommander à la méditation de nos gouvernants la lettre suivante adressée de Rouen, le 10 Juin 1917, à M. le Président du Conseil général de la Seine-Inférieure, par S. Em. le cardinal Dubois :

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu vous intéresser au sort d'une paroisse populeuse que la mobilisation avait entièrement privée de ses prêtres. Je vous en remercie bien vivement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La solution intervenue n'est qu'un palliatif, appréciable, c'est vrai, mais non un véritable remède.

Aussi bien la question soulevée est-elle d'ordre général et mérite-t-elle d'être envisagée de plus haut.

Permettez-moi donc d'attirer l'attention de la haute assemblée que vous présidez — et par vous, si vous le voulez bien, l'attention des pouvoirs publics — sur des dispositions administratives qui lèsent dans leurs droits les plus sacrés un grand nombre de catholiques de France.

La loi de Séparation assure à tous les Français la liberté de conscience. Elle garantit aussi le libre exercice des cultes (art. 1er).

La République, je le sais, en vertu de la même loi, « ne reconnaît aucun culte » (art. 2). Mais, d'autre part, elle n'ignore pas, elle ne saurait ignorer le fait religieux. Elle en tient compte pratiquement, en conformité avec les lois existantes.

Pas toujours cependant.

L'exercice de la religion n'est pas chez nous un service reconnu ; mais qu'on le veuille ou non, c'est un service public.

Or, l'application des récentes dispositions législatives relatives au recrutement, s'ajoutant à celles des lois militaires précédemment édictées, rend impossible la pratique du culte dans beaucoup de paroisses. Des contrées entières sont privées de prêtres, et ceux qui restent — éloignés, faibles de santé ou trop âgés — sont incapables de remplacer les absents.

Il en résulte un grave dommage pour les fidèles privés de tout secours religieux.

Dans certaines paroisses, les offices du dimanche ont dû être complètement supprimés ; les catéchismes ne peuvent se faire régulièrement ; des enfants sont morts sans baptême, des malades sans sacrements. Au point de vue religieux, c'est une situation lamentable.

Où est dès lors la garantie de la *liberté de conscience* et du *libre exercice du culte* promis par la loi ?

Je sais trop quelles nécessités pressantes ont motivé l'appel sous les drapeaux de tant de prêtres aujourd'hui mobilisés. Le clergé tient à honneur d'être des premiers à remplir son devoir envers son pays. Encore aurait-on dû l'affecter exclusivement à des services de charité et de dévouement. Le péril est aussi grand sur le champ de bataille à relever les blessés qu'à combattre.

Mais je plaide en ce moment la cause des fidèles. Et pour eux je demande des prêtres.

Je voudrais que l'on tînt compte des besoins religieux des populations et des droits que la loi leur garantit.

On ne mobilise pas indistinctement — par exemple — tous les médecins, tous les instituteurs d'âge militaire, sans pourvoir à leur remplacement. Pourquoi mobiliser sans distinction tous les curés des mêmes classes, au risque de faire cesser le culte et tout ministère sacerdotal dans des cantons tout entiers ? La religion est nécessaire à l'âme comme le pain au corps ; le prêtre a, comme le médecin, comme l'instituteur, un rôle à remplir, surtout en temps de guerre, au milieu de nos populations catholiques. C'est une étrange aberration, plus que cela, c'est aller contre les intérêts de la patrie, de méconnaître ainsi, pratiquement, la religion, sous prétexte que nous sommes sous le régime de la Séparation.

Nul de nos alliés, nul de nos ennemis n'agit de la sorte. Les uns et les autres savent concilier avec les exigences du service militaire

les droits des consciences et la liberté du culte. La France sera-t-elle seule à se désintéresser, légalement, de tout ce qui touche à la religion ? J'ai peur pour mon pays quand je vois ce qui se fait à cet égard, et rien ne m'attriste tant que cette coupable indifférence.

On ne s'étonnera pas que, pour tenter d'obtenir satisfaction, j'use de l'intermédiaire d'une grande assemblée libérale et de son président. Si nous voulons intervenir directement, nous, évêques, on nous répond : « Nous ne vous connaissons pas ». Et si nous demandons que nos prêtres mobilisés soient, en raison de leurs aptitudes et de leur compétence, utilisés là où ils rendraient le plus de services, on nous dit : « A l'armée, nous ne connaissons pas de prêtres : il n'y a que des soldats ».

Veuillez donc, Monsieur le Député, vous faire l'avocat d'une cause qui intéresse à un haut degré les populations catholiques. Vous saurez, j'en suis sûr, agir opportunément et, je l'espère, efficacement, pour porter remède à un état de choses qui ne saurait durer sans un sérieux dommage pour le bien public. Et vous aurez ainsi, en soutenant une revendication parfaitement légale, bien mérité, une fois de plus, de la patrie et de la religion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil général, l'assurance de mes sentiments très distingués et tout dévoués.

† Louis, cardinal Dubois,
archevêque de Rouen.

A Monsieur le député Bignon, maire de la ville d'Eu, président du Conseil général de la Seine-Inférieure.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Abbé J. Millot, vicaire général de Versailles. **Jésus-Christ veut des Prêtres.** 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 25.

Voilà un volume bien actuel qui aura sûrement beaucoup de lecteurs. Sans répéter son exquis petit ouvrage : « Serai-je prêtre ? » l'auteur traite, dans ce nouveau travail, la palpitante et importante question du recrutement sacerdotal.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment on guérit les demi-fous.

Sans être précisément des malades, puisque le plus subtil diagnostic ne leur découvrirait aucune maladie proprement dite, beaucoup de gens n'en sont pas moins peu ou prou en mauvaise forme. La langue populaire, féconde en expressions pittoresques, les qualifie de « patraques ».

Le même type se retrouve dans le domaine mental. Il ne manque pas, en effet, d'individus qui, sans avoir, à proprement parler, perdu la raison, sont pourtant des détraqués. BERNHEIM (de Nancy) les classait parmi les « demi-fous». L'argot populaire les appelle « maboules », ou plus simplement « toqués ».

Ce sont les maniaques, les chevaucheurs de chimères, les extravagants, les utopistes à système, les mystiques et les agités, comme nous en avons tous connu tant de spécimens variés. Ce n'est pas l'intelligence qui leur fait défaut : c'est le jugement, le sens de l'ordre et de la mesure. Comme ils rêvent de choses impossibles, ils se considèrent comme des incompris, des méconnus, et le délire de la persécution vient souvent aggraver leur mégalomanie. Ils en veulent au genre humain et finissent par devenir insupportables à autrui comme à eux-mêmes.

Ce qu'on ne sait pas, c'est que ces fléaux domestiques ne sont pas, comme on pourrait le croire, des **surexcités**, mais, au contraire, des **déprimés**, des **flapis**. Leur exaltation n'est qu'apparente, et il semble que leur sensibilité est détendue, émoussée, comme si leur pile nerveuse épuisée ne fonctionnait plus qu'irrégulièrement, par à-coups spasmodiques.

C'est ce qui explique le succès des injections sous-cutanées d'oxygène inaugurées par le docteur TOULOUSE, dans le traitement des psychopathies, les plus diverses. Il s'ensuit, en effet, à la suite de la régénération du plasma où baignent les cellules nerveuses, une véritable galvanisation, qui rétablit l'équilibre. Ces troubles mentaux ne seraient, en réalité, qu'une conséquence d'une perversion ou d'un ralentissement de la nutrition. Qu'on rétablisse la nutrition normale et le cerveau reprendra son fonctionnement régulier. La preuve en est, d'ailleurs, dans ce fait que le repos absolu donne le même résultat, à la faveur de la réfection spontanée (hématopoïèse) du sang appauvri ou vicié.

Mais s'il en est ainsi, on doit pouvoir également guérir ces psychosés par l'hématopoïèse artificielle. c'est-à-dire par le rajeunissement opothérapique du sang, tel que le GLOBÉOL permet aujourd'hui de le réaliser. C'est l'avis confirmé d'ailleurs par plus d'une cure inespérée, du docteur ANNEQUIT (de la Faculté de Bordeaux), ancien interne des asiles d'aliénés de la Gironde.

Si l'incohérence des demi-fous tient effectivement à une insuffisance cérébrale consécutive à un trouble de la nutrition, c'est-à-dire à une défectuosité du plasme vital, et s'il suffit, par conséquent, pour y remédier, d'enrichir le liquide nourricier et d'accroître le nombre et la qualité des principes actifs auxquels le sang doit ses vertus, il est évident que le GLOBÉOL, qui triomphe si sûrement de toutes les chloroses, déchéances, intoxications, etc., devra faire merveille au même titre que les injections d'oxygène dont la cause est gagnée.

Sans compter qu'une cure de GLOBÉOL est autrement simple et qu'il est autrement facile d'obtenir du malade le plus indiscipliné qu'il s'y prête...

Ce n'est pas là le moindre des bienfaits que nous devons à l'opothérapie.

Docteur J. L. S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue Valenciennes, — Paris, et toutes pharmacies. Le flacon de GLOBÉOL, fco, 7 fr. 20.

32e Année. | Vendredi 6 Juillet 1917. | N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — A propos de l'assistance des catholiques aux enterrements civils.

II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Œuvre des Ecoles d'Orient ; La grande Troménie, à Locronan ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray ; La décoration de S. Em. le cardinal Luçon.

III. — La préparation à la messe grecque (fin).

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et aux vêpres, mémoire de Ste Elisabeth.

Lundi, 9. — De la Férie. Vert.

Mardi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 11. — S. Pie I, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Jeudi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 15. — 7e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Melgven..... du 7 au 11 Juillet.
Guissény ..... du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos de l'assistance des catholiques aux enterrements civils.

Le Saint-Office, par un décret du 7 Juillet 1864, interdit aux catholiques d'assister aux enterrements des hérétiques et aux enterrements purement civils, en dehors de certains cas, de certaines conditions nettement déterminées.

A notre époque où le sens chrétien s'est, hélas ! si profondément altéré dans beaucoup d'âmes, il nous paraît nécessaire de rappeler cette discipline de l'Eglise qui pour tous les vrais chrétiens doit être la règle immuable de conduite.

Quelles sont les raisons qui motivent cette interdiction ?

Elles sont faciles à découvrir. L'Eglise est une société vivante qui a le devoir de défendre ses principes contre tout ce qui en est la négation et par là devient un danger pour ses enfants. Or, dans un pays comme le nôtre auquel quatorze siècles de christianisme ont donné une empreinte religieuse, profonde malgré tout, il n'est pas douteux que ceux qui réclament pour eux-mêmes un enterrement purement civil, le font en mépris de la religion de Jésus-Christ. Cette religion a des rites sacrés par lesquels elle se plaît à bénir toutes les circonstances les plus graves de la vie. Elle en a d'autres qui regardent la mort et ses suites. Repousser ces rites est donc une impiété.

Réclamer à leur place une cérémonie dont Dieu sera exclu est un scandale d'autant plus grand de la part d'un chrétien que par là il se met lui-même au ban de la société chrétienne : pour appeler les choses par leur nom, il y a là une véritable apostasie. Il y a plus : l'expérience a prouvé que ce scandale produit toujours ses fruits de mort dans les populations qui en sont témoins, le résultat final de ces cérémonies destinées à remplacer celles de l'Eglise éloigne toujours plus ou moins certaines personnes de la religion. Ce n'est jamais en vain, hélas ! qu'on outrage Dieu, en méprisant ou même en méconnaissant les lois de son Eglise.

Il n'est donc pas douteux qu'un enterrement civil voulu et réclamé est chose en soi moralement condamnable en tant qu'œuvre toujours irréligieuse, en tant surtout qu'il est parfois une manifestation scandaleuse d'impiété. S'associer à cette impiété, c'est coopérer à l'injure faite à Dieu. Comment l'Eglise, si soucieuse des droits du Créateur sur sa créature, ne condamnerait-elle pas l'acte coupable par lequel des vivants s'associent par leur présence à cette négation absolue des droits et de l'autorité de Dieu sur l'homme ? Elle ne pouvait manquer à ce devoir. Le décret du Saint-Office que nous rappelions tout à l'heure n'a pas eu d'autre but.

Est-ce à dire qu'elle interdise toujours et dans tous les cas l'assistance aux enterrements civils ?

Non, de même qu'elle tolère dans certaines conditions déterminées, la présence des catholiques aux enterrements hérétiques, elle tolère aussi, dans des conditions pareilles, l'assistance aux enterrements civils.

Quelles sont ces conditions ?

Il faut d'abord aux assistants de très réelles et très graves raisons de nécessité, de famille ou de convenances : nécessité pour un employé, qui par son abstention s'exposerait à perdre sa place ; raison de famille pour un parent très proche qui ne croit pas pouvoir s'exposer à rompre des liens qui lui sont chers ; convenances pour un membre d'une administration vis-à-vis d'un de ses collègues défunt.

Ces raisons doivent être vraiment sérieuses. A part le cas de bonne foi réelle, de simples motifs ne pourraient suffire et n'excuseraient pas de péché ceux qui s'en contenteraient.

Mais ces raisons ne suffisent pas. De même que l'Eglise exige que ceux de ses enfants qui, pour les raisons très graves dont nous parlions tout à l'heure, assistent aux enterrements hérétiques, s'abstiennent de s'unir aux prières hérétiques, afin d'éviter toute communication *in divinis* avec eux, de même aussi, elle exige que les assistants aux funérailles civiles n'entrent en aucune manière dans les vues impies de ceux qui les ont réclamées et que leur attitude manifeste clairement que, bien loin de les approuver, ils les déplorent au contraire et réprouvent le mépris des lois de l'Eglise que ces cérémonies supposent. Le plus souvent le silence et la réserve ne suffiront pas à marquer cette attitude : un vrai catholique devra dans la plupart des cas expliquer, par des paroles de discrète mais ferme protestation, le pourquoi de sa présence et l'esprit dans lequel il entend paraître dans le cortège qu'il se croit obligé de suivre. Alors seulement le scandale pourra être évité.

A ces deux conditions seules, l'Eglise tolère la présence des catholiques aux enterrements civils. Si elles ne se vérifient pas, il y a faute grave, à part le cas de bonne foi absolue, qu'on voudrait ne pas envisager tant il suppose d'ignorance et de légèreté, mais qui peut hélas ! dans certains milieux très peu chrétiens, se présenter parfois.

Nous disons qu'à ces deux conditions, l'Eglise *tolère*. Il s'agit bien, en effet, d'une simple tolérance et nullement d'une autorisation. Tout son effort tend même à la restreindre ; si elle ne peut éviter absolument ce mal, elle veut le réduire dans toute la mesure du possible. Voilà pourquoi, elle fait un devoir très strict aux pasteurs de détourner, autant qu'il dépend d'eux, toute participation de leurs fidèles à de telles cérémonies ; elle encourage tous ceux qui, même en s'entourant des précautions nécessaires, refusent de s'y associer et ne craignent pas par là de s'aliéner l'amitié de ceux qui les favorisent, se contentant à bon droit de l'estime des vrais chrétiens.

Encore faut-il ajouter qu'il peut se présenter des circonstances où même cette tolérance ne saurait exister dans les cas, heureusement fort rares dans notre pays, où de telles manifestations revê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tiraient délibérément de la part de leurs auteurs un caractère blasphématoire et nettement antireligieux, comme seraient des funérailles organisées par un groupement maçonnique. Des parents, des amis qui n'auraient pu empêcher pareille injure à Dieu et au mort qu'ils pleurent, ne pourraient, en se retirant, que protester contre cet outrageant défi à leur foi et à leurs plus chères espérances.

Puisse notre pays encore si chrétien ne jamais connaître ces scandales ! Si pourtant pareille tristesse nous était réservée, les fidèles et les pasteurs trouveront, dans les principes que nous venons de rappeler, la ligne de conduite qu'ils auraient à tenir en pareille occurrence. Ils pourraient d'ailleurs — et devraient, dans ce cas, — s'adresser à l'autorité compétente, qui leur dicterait leur devoir. *(Semaine religieuse* d'Amiens.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 8 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 12 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 13 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale. Les hommes ont leur place réservée en face de la chaire. Instruction, prières pour la France, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

VIe Dimanche après la Pentecôte : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; la grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures ; prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

QUIMPER. — Œuvre des Ecoles d'Orient. — Lundi prochain, 9 Juillet, à la chapelle de la Retraite, messe à 8 heures, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement. Toutes les Dames associées sont instamment priées de vouloir bien s'y rendre.

LOCRONAN. — Programme de la grande Troménie, les *dimanches 8 et 15 Juillet.— Samedi 7* : premières vêpres à 7 heures.

Dimanche 8 : messe à Plaç-ar-C'horn, à 7 heures ; à l'église paroissiale, messes à 5, 7 et 8 heures ; à 11 heures, grand'messe ; sermon par M. Quéinnec, chanoine titulaire ; — à 3 heures, départ

de la procession ; vers 5 heures, à Plaç-ar-C'horn, sermon par le Père Barnabé ; au retour de la procession, vers 7 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant la semaine, messe à Plaç-ar-C'horn, à 6 heures, à l'église paroissiale, à 7 h. 1/2, grand'messe à 10 heures ; — vêpres à 6 heures ; confessions.

La journée du *jeudi* sera consacrée aux enfants : communion générale, le matin ; — le soir, procession.

Le *dimanche 15 Juillet :* les messes et la procession auront lieu aux mêmes heures que le dimanche 8 Juillet. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent-de-Paul de Quimper ; le sermon sera donné, à l'église, par M. l'abbé Guéguen, recteur de Plouhinec, et sur la montagne, par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Œuvre de la Sainte-Enfance.

Compte-rendu de l'exercice 1916 dans le diocèse.

Monseigneur,

Permettez-moi, en tête de ce rapport, de citer les paroles que vous aviez la grande bienveillance de m'écrire, l'an dernier, et de vous en exprimer ici encore ma profonde gratitude :

« Je souhaite que l'Œuvre de la Sainte-Enfance progresse dans notre diocèse, jusqu'à prendre rang auprès de la Propagation de la Foi.

» Les enfants de nos familles chrétiennes sont trop nombreux et trop pieux pour se résigner à voir privés du baptême tant de jeunes païens qu'un nouvel effort de la charité bretonne permettrait de sauver. Ces âmes lointaines sont aussi chères au Divin Maître que celles de notre pays. Nos paroisses, nos familles, nos écoles, sauront le comprendre... »

Oui, Monseigneur, et elles l'ont compris, et l'année 1916, malgré les heures douloureuses qu'elle a traversées, a vu augmenter sensiblement dans notre diocèse le nombre de nos associés et le chiffre des offrandes qui nous sont parvenues. Celles-ci, y compris les sommes arrivées après le règlement des comptes, s'élèvent à *12.498 fr. 60,* en avance de 1.984 fr. 20 sur 1915.

J'attendais, pour présenter ce rapport à Votre Grandeur, que le compte rendu général de l'Œuvre eût paru. Je le trouve dans le numéro de Juin des *Annales de la Sainte-Enfance.*

Le classement par diocèses des offrandes reçues en 1916 nous fait occuper le 17e rang, et voici notre place parmi les diocèses de Bretagne :

Rennes	25.741 f. 85,	Vannes	14.805 f. 15,
Quimper. . . .	12.498 60,	Saint-Brieuc . .	12.085 ».

Bien des paroisses n'ont pas encore répondu à nos espérances, mais il y a progrès, même dans leurs rangs, car en 1915 nous comptions 122 paroisses n'ayant pas donné de cotisations à la Sainte-Enfance, et en 1916 elles ne sont plus que 105. Des 53 qui n'avaient pu fournir une série complète de 12 associés, représentant une aumône de 7 fr. 20, il n'en reste plus que 48 ; et des 23 n'ayant pu constituer 2 séries

Archives diocésaines de Quimper et Léon

complètes, 8 ont fait des progrès sensibles. Cela fait, en 1916, un total de 172 paroisses, au lieu de 202 en 1915, où l'Œuvre n'a pas encore pris son essor.

Il me revient que plusieurs de ces paroisses concentrent tout leur zèle sur l'organisation de la Propagation de la Foi, et devant les beaux résultats obtenus, elles craignent de lui nuire en fondant l'Œuvre de la Sainte-Enfance. La première, cependant, prend surtout son appui sur les adultes, tandis que la seconde porte tout son effort sur les petits enfants, du berceau jusqu'à la douzième année. Elle provoque leurs prières et leurs petites aumônes en vue d'assurer le baptême aux petits enfants infidèles ; elle fait de ses jeunes associés, selon l'expression si touchante de Benoit XV, de « véritables apôtres » ; elle leur promet les prières et l'appui des petits anges qu'ils envoient au Ciel par le baptême, pour leur obtenir, dit le Bref de fondation, la grâce de la persévérance et d'une sainte préparation à leur communion solennelle ; enfin, en réveillant dans leurs jeunes âmes le zèle pour la conversion des petits païens, elle nourrit l'espérance de faire éclore, parmi ces petits sauveurs d'âmes. de futures vocations de prêtres, de missionnaires et de religieuses. N'est-ce pas un moyen très efficace pour faire comprendre aux parents le devoir d'élever bien chrétiennement leurs enfants, et de les confier à des écoles chrétiennes ? Et les *Annales de la Sainte-Enfance*, servies fidèlement à chaque série de 12 associés, ne fourniront-elles pas, à nos enfants des catéchismes, des lectures très pieuses, très variées, très attachantes, qui leur donnent des « leçons de choses » sur les dogmes de la catholicité de l'Eglise et de la Communion des Saints, comme une heureuse « illustration de leurs leçons de doctrine chrétienne » ?

L'an dernier, nous portions au tableau d'honneur les paroisses où l'Œuvre avait recueilli une offrande d'au moins 100 francs. Quatre des paroisses citées sont restées, cette année, en déficit ; mais leur place a été occupée par cinq nouvelles, et la plupart ont accentué leur marche en avant. Voici un nouveau tableau, avec les chiffres obtenus en 1916 et, à côté, en 1915.

	1916.		*1915.*	
Saint-Martin de Brest	625 f.	25	447 f.	»
Saint-Michel id.	552	»	389	»
Scaër	550	»	400	»
Landivisiau	500	»	500	»
Landerneau	413	»	335	»
Saint-Louis de Brest	376	05	359	»
Saint-Pol de Léon	315	65	241	45
Lannilis	300	»	135	»
Plouescat	224	60	127	»
Crozon	202	»	397	85
Saint-Martin des Champs	199	30	158	»
Plounévez-Lochrist	199	30	183	»
Douarnenez	195	»	170	»
Le Relecq	190	»	140	»
Concarneau	186	45	150	»
Kerlouan	183	»	180	»
Pleyben	177	»	111	»
Tréboul	162	35	79	»
Ploudalmézeau	156	»	152	»
Lesneven	155	»	184	»
Saint-Sauveur de Brest	154	»	238	75

Châteaulin	150	»	160	»
Carmes de Brest	150	»	133	»
Roscoff	143	»	140	»
Gouesnou	142	50	160	»
Saint-Joseph du Pilier-Rouge	141	»	132	»
Milizac	130	»	100	»
Saint-Corentin	126	»	68	»
Guipavas	107	»	112	»
Plougnin	105	35	45	»
Pont-Croix	100	60	98	»
Audierne	100	»	100	»
Châteauneuf-du-Faou	100	»	91	»

Je dois une mention spéciale à l'Ile-Molène qui, dans un petit groupe d'enfants, arrive à recueillir 60 francs. Si je faisais le très intéressant travail entrepris, chaque année, par le Directeur diocésain de la Propagation de la Foi, la conclusion serait que Molène est à la tête de toutes les paroisses du diocèse, pour sa générosité en faveur de la Sainte-Enfance.

Je demandais, l'année dernière, aux séminaires, collèges, écoles et Œuvres d'enfants de me faire connaître le résultat de leur propagande pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Voici les seuls chiffres qui me sont parvenus :

Grand Séminaire, 29 fr. 20 ; Petit Séminaire Saint-Vincent, 300 fr. ; Cours de l'Espérance, Quimper, 53 fr. 55 ; Adoration de Brest, 28 fr. ; Adoration de Quimper, 20 fr. ; La Norgard, 13 fr. ; Patronage de la Sainte-Famille, à Quimper. 12 fr.

J'ai transmis à Mgr de Teil, directeur général de la Sainte-Enfance, une très longue liste de parrains et de marraines de petits païens à baptiser, ce qui prouve que les fêtes annuelles de la Sainte-Enfance ont été bien conduites et ont obtenu grand succès près des enfants et des mères. Comme il y aura de belles connaissances à faire, au Ciel, quand les parrains et les marraines y retrouveront leurs filleuls et leurs filleules ! Et que de saintes et fructueuses communications se font, déjà, entre le Paradis et ceux qui ont contribué à y envoyer de petits anges !

Je termine par un conseil : si la cueillette des cotisations ne se faisait qu'à la fête annuelle, il serait à craindre qu'elles vinssent non de la petite bourse des enfants, mais de celle des parents, déjà mise si fort à contribution, et ce serait priver nos chers petits associés d'un mérite en même temps que d'une leçon de générosité. Sans doute, me répondra-t-on que, les fêtes annuelles de la Sainte-Enfance venant à la suite de celles des communions solennelles, les enfants prélèvent leur apport sur la petite monnaie dont les gratifient, dans leurs visites en habits de communiants et de communiantes, leurs grands parents, leurs oncles et leurs tantes, les amis de leurs familles. — Peut-être. Mais le meilleur apprentissage d'apostolat, pour l'enfant, sera toujours qu'il mette lui-même de côté, sur les prêts qu'il reçoit, le petit sou mensuel, et qu'il le donne à son chef de série, ou l'introduise en réserve dans sa tire-lire.

Daignez, Monseigneur, bénir nos petits associés, leurs parents, leurs prêtres, les directeurs paroissiaux et le directeur diocésain, heureux d'être leur interprète pour offrir à Votre Grandeur leurs religieux et filiaux hommages.

Alfred Le Roy,
Chanoine de la Cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur a bien voulu donner ses paternels encouragements et bénir l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 18 Juin 1917.

Cher Monsieur le Chanoine,

Vos petits apôtres de la Sainte-Enfance deviennent plus nombreux. C'est bon signe. Par leur humble charité, ils contribuent à étendre au loin le règne du Sacré Cœur. Qu'ils soient bénis ainsi que leurs familles et tous ceux qui se dévouent au succès d'une Œuvre si évangélique.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et de Léon.

Pèlerinage des tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — Le pèlerinage annuel du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au *dimanche 22 Juillet*. La veille, à la tombée de la nuit, ouverture du pèlerinage, suivie de l'adoration nocturne. Le dimanche 22, messes et communion à 3, 5 et 7 heures. La dernière messe du pèlerinage, précédée de la procession, sera dite vers 9 heures, de manière que les pèlerins venant de la direction de Vannes, par le train qui arrive en gare de Sainte-Anne à 8 h. 17, puissent y assister. A 10 heures, entretien sur le Tiers-Ordre suivi de l'allocution de clôture du pèlerinage et Salut du Très Saint-Sacrement.

Comme les années précédentes, les tertiaires franciscains de Bretagne viendront nombreux, malgré la difficulté des communications, renouveler dans leur âme l'esprit de foi et d'amour séraphique, manifester leur ardente dévotion à la sainte Aïeule du Sauveur, et demander par sa puissante intercession une protection spéciale pour ceux des leurs qui sont à la guerre, et une paix glorieuse pour la France.

Instructions et cantiques en français et en breton.

Les tertiaires sont priés d'apporter leurs bannières, insignes et cantiques.

La décoration de S. Em. le Cardinal Luçon. — Il y a huit jours, à Reims, pendant le bombardement quotidien, Son Em. le Cardinal Luçon a reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du Président de la République.

La France tout entière, comme l'a dit M. Poincaré, ratifie cet hommage légitime dû à tant d'héroïque et d'inlassable dévouement.

Nous prions S. Em. le Cardinal Archevêque de Reims de vouloir bien agréer nos plus respectueuses et nos plus vives félicitations.

Le nom du vénéré prélat ne pourra jamais, dans les souvenirs des hommes, être séparé de sa cathédrale et de sa ville, et de leur inoubliable histoire, et les catholiques de France, que le Cardinal Luçon a si souvent éclairés de sa doctrine, ne lui sont pas moins reconnaissants, en même temps qu'ils en sont fiers, de l'incomparable exemple de force morale, de charité vaillante, de patriotisme actif, de grandeur chrétienne en un mot, qu'il donne à toute la nation.

VARIÉTÉS

La préparation à la Messe grecque.

(Fin) (*).

Le prêtre prend le pain de l'offrande au troisième sceau, et dit : « Souviens-toi, Maître ami des hommes, de tout l'épiscopat orthodoxe, de notre Archevêque... de l'honorable presbytérat, de ceux qui exercent dans le Christ l'office de diacres, et de toute la hiérarchie sacrée de... Higoumène, de nos frères et collègues en liturgie, Prêtres, Diacres, et de tous nos frères ! Convoque-les dans ta communion, par ta miséricorde, Maître tout bon ! » (1).

Détachant une parcelle du pain, le prêtre la place à la partie inférieure de l'hostie. Il fait ensuite mémoire des vivants par leurs noms, et découpant autant de parcelles qu'il y a de noms, il les place à la partie inférieure de l'hostie (2).

Prenant enfin le pain au quatrième sceau, il dit : « En mémoire et pour la rémission des péchés des bienheureux bienfaiteurs de cette Demeure ». Puis il évoque le souvenir de l'Archevêque qui lui imposa les mains, ainsi que de ses propres défunts, et il ajoute : « Et (en mémoire) de tous nos Pères orthodoxes et frères, qui sont morts en ta communion, avec l'espoir de la résurrection pour une vie éternelle, Seigneur ami des hommes » (3). Il détache du pain une parcelle et dit : « Souviens-toi, Seigneur, et de ma propre indignité, et pardonne-moi toute faute » (4).

Sur cette prière s'achève le deuxième acte de la Prothèse, et nous passons au dernier.

Le prêtre prend l'encensoir de la main du diacre, et récite la prière de l'encensement : « Nous t'offrons l'encens, Christ notre Dieu, en odeur de suavité spirituelle, toi qui as pénétré dans ton sanctuaire au-dessus des cieux, envoie-nous en retour la grâce de ton Esprit Très Saint » !

Puis il encense l'étoile (5) et la pose sur l'hostie en disant : « Et l'étoile, venant, s'arrêta au-dessus de l'endroit où était l'enfant » (6).

Le prêtre encense alors un premier voile dont il couvre l'hostie en disant : « Le Seigneur règne, il est vêtu de splendeur ; le Seigneur est vêtu de puissance et il est ceint » (7). Puis il encense un

---

(*) Voir *Semaine* du 15 Juin.

(1) Voir le *Te igitur* de la messe latine. — (2) Dans la liturgie latine, le *Memento* des vivants vient également à la suite immédiate de la prière pour la hiérarchie. — (3) Comparer notre *Memento* des Morts. — (4) A rapprocher du *Nobis quoque peccatoribus famulis tuis*. — (5) Etoile ou astérisque métallique. — (6) Matth., II, 9. — (7) Ps. XCII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

second voile qu'il passe sur le calice, accompagnant le rite de la formule suivante : « Ta gloire, ô Christ, a couvert les cieux, et la terre est pleine de ta louange » (1). Enfin, il encense le voile huméral, dont il couvre les deux premiers, en disant : « Abrite-nous à l'ombre de tes ailes ; écarte loin de nous tout ennemi et adversaire ; pacifie notre vie, Seigneur aie pitié de nous et de ton univers, et sauve nos âmes, toi qui es bon et ami des hommes ».

Le prêtre, ayant fait mémoire de celui pour qui il offre le sacrifice, encense la Sainte Table en forme de croix, en disant le *Miserere mei Deus*. Prêtre et diacre bénissent ensuite l'autel et l'évangile en récitant trois hymnes, dont le *Gloria in excelsis*.

Voici enfin l'épilogue de la Prothèse. C'est un dialogue touchant entre le diacre et le prêtre. Le diacre s'incline et dit :

D. — « Il est l'heure de bénir le Seigneur, Maître Saint.

P. — » Le prêtre le marquant du sceau de la bénédiction : Béni soit notre Dieu, parfaitement, maintenant et toujours, et aux siècles des siècles !

D. — » Prie pour moi, Maître Saint.

P. — » Que le Seigneur dirige tes pas pour toute œuvre bonne !

D. — » Souviens-toi de moi, Maître Saint.

P. — » Que le Seigneur Dieu, dans son royaume, se souvienne de ton saint service, parfaitement, maintenant et toujours, et aux siècles des siècles » (2).

Les rites abondants et variés de la Prothèse sont nettement dominés par trois idées d'ensemble : vêture des ministres sacrés, — fractionnement du pain, et coup de lance donné à l'hostie, — série des encensements. Le deuxième acte de la cérémonie mérite de fixer l'attention : il met en pleine lumière, et fait saillir en traits graphiques, l'union surnaturelle du Christ et de l'Eglise.

L'hostie, percée de la lance, est l'emblème du Sauveur mourant en croix. Et c'est au divin Crucifié que le pain de l'offrande est authentiquement consacré : le prêtre l'a scellé en forme de croix, et, à quatre reprises, l'a déchiré de la lance. Ce pain sacré va maintenant fournir les parcelles symboliques que le prêtre posera sur l'hostie. Et qui donc convient-il de proclamer d'abord uni au Rédempteur souffrant, sinon sa divine Mère ? A l'intention de la Vierge une parcelle spéciale est détachée, et mise sur la partie droite de l'hostie, où elle occupe ainsi une place de choix. Au second rang figurent les esprits célestes, dont la hiérarchie est représentée, à la Prothèse, par les neuf fragments de pain, disposés en trois séries parallèles : trois ordres et neuf chœurs (3). Après la Sainte Vierge et les anges, ce sont les vieux prophètes, les apôtres, les docteurs, les martyrs, les thaumaturges et jusqu'aux grands parents du Sauveur, saint Joachim et sainte Anne, qui sont cités à l'ordre. C'est ensuite au tour de la hiérarchie

(1) Habac. III. — (2) Au cours de la Prothèse, le diacre est à l'égard du prêtre un cérémoniaire de tous les instants. — (3) La céleste hiérarchie offre constamment au Seigneur le « sacrifice de ouange ». Voir la Préface de la messe latine.

ecclésiastique du temps présent d'être mise en communion avec le Christ. Puis viennent les « Memento » des vivants et des morts. Et finalement le prêtre — tel le publicain de la parabole — supplie le Seigneur d'avoir pitié de sa misère et de le convoquer, lui aussi, dans sa communion.

H. P.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° du 15 Juin). — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — H. Tharston, A. Boudinhon : Génuflexions et « Ave Maria » ; Étude sur les origines du Rosaire (suite et fin) — E Griselle : La succession de Mgr Dupanloup. — L. Désers : Chronique de Pastorale.

Tribune libre et Documents. — L. Misermont, E. Mangenot : Cause du martyre des victimes de Septembre.

Revue mensuelle du Monde catholique. — E. Terrasse : Le clergé et la guerre. — Notes bibliographiques. — Table des matières du tome XC.

Librairie LETOUZEY et ANÉ, 87, boulevard Raspail, Paris (VI°).

VIENT DE PARAITRE : **Notre Seigneur Jésus-Christ d'après les Evangiles**, par L.-Cl Fillion, prêtre de Saint-Sulpice, ancien professeur d'Écriture Sainte, consulteur de la Commission Biblique Pontificale. — Joli volume in-18 raisin de 466 pages Prix : 2 fr. ; franco : 2 fr. 30.

Nous ne craignons pas de dire que ce petit livre est réellement une merveille à un triple point de vue.

Il l'est d'abord sous le rapport de la richesse des idées, malgré sa remarquable concision. Pas une seule ligne n'est superflue, et cependant l'Evangile tout entier y est non seulement exposé, mais interprété brièvement. L'auteur ne s'est pas contenté de raconter les faits de la vie du Sauveur ; par des indications rapides, mais substantielles, empruntées à l'histoire, à la géographie, aux mœurs contemporaines, il leur a donné un étonnant relief, qui les place très vivants sous nos yeux.

C'est aussi une merveille de rédaction sérieuse, alerte et édifiante On voit partout que l'auteur connaît son sujet très à fond Rien d'étonnant à cela, puisqu'il a plusieurs fois interprété les évangiles, soit du haut de sa chaire de professeur dans les Grands Séminaires de Reims et de Lyon, puis à l'Institut Catholique de Paris, soit dans ses savants commentaires imprimés, qui ont eu un si légitime succès

Merveille aussi de bon marché. Dès lors que nous voulions atteindre un très grand nombre de lecteurs, appartenant à toutes les classes de la société, il était juste de mettre ce livre à la portée de toutes les bourses. Pour cela, nous n'avons reculé devant aucun sacrifice, tout en ne négligeant rien pour que le volume se présente avec un extérieur distingué, en un mot, pour qu'il soit, par la forme comme par le fond, entièrement digne du sujet traité.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

La **BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT** va porter son capital de 100 à 150 millions de francs, au moyen de l'émission de 100 000 actions de 500 fr. nominal qui seront émises au prix de 600 fr. Il sera appelé à la souscription le quart du montant nominal, soit 125 fr. plus la prime de 100 fr., au total : 225 fr.

Les actions nouvelles seront émises jouissance 1er Janvier 1917 et participeront à l'égal des anciennes aux résultats de l'exercice en cours. Elles seront exclusivement réservées aux actionnaires actuels dans la proportion de 1 action nouvelle pour 2 anciennes. Les actionnaires auront en outre la faculté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de souscrire à titre réductible aux actions qui n'auront pas été prises par les ayants-droit à l'exception des actions revenant aux porteurs qui, en raison des circonstances, n'auront pu être touchés par la communication individuelle adressée aux actionnaires.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

32e ANNÉE. Vendredi 13 Juillet 1917. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Avis de réception.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Enseignement libre : Examens d'entrée au Cours de Saint-Julien, Landerneau, Retraites ; Pont-l'Abbé ; Consécration agricole du 5 Août ; Milizac ; Ligue patriotique des Françaises ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — La promulgation du nouveau Code de Droit canonique.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Henri.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Henri.
Lundi, 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 17. — S. Alexis. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Camille de Lellis. Doubl Blanc.
Jeudi, 19. — S. Vincent de Paul. Double-m: eur. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Jérôme Emilien. Double Blanc.
Samedi, 21. — S. Thénénan. Double. Blanc.
Dimanche, 22. — 8e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guissény	du 12 au 17 Juillet.
Saint-Thois	du 18 au 20 —
Saint-Marc	du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Aumônier de l'hospice civil de Morlaix, M. Nicol, vicaire à Tréflez.

Auxiliaire : à Plabennec, M. Le Pemp, vicaire à Guilligomarc'h ;

à Plouider, M. Henry, Emmanuel.

M. Guillerm, recteur de Saint-Martin de Morlaix est autorisé à porter la mozette de doyen.

II. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Baye, Beuzec-Conq, Bodilis, Comanna, Combrit, Coray, Daoulas, Dirinon, Esquibien, La Forêt-Landerneau, Fouesnant, Guipronvel, Guissény, Hanvec, Irvillac, Kerfeunteun, Lanarvily, Lanhouarneau, Lanmeur, Lanriec, Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Maria-Plouzané, Loc-Maria (Quimper), Mahalon, Moëlan, Ouessant, Plogoff, Plomeur, Plonéis, Plouégat-Guerrand, Plougonvelin, Plougourvest, Plounévez-Lochrist, Plouzané, Pouldavid, Poullan, Primelin, Riec-sur-Belon, Saint-Corentin (Quimper), Saint-Divy, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Pol de Léon, Saint-Sauveur-Trève-Neuve, Tréflez, Tréouergat.

II. *Orphelins :* Beuzec-Conq, Châteauneuf-du-Faou, Coatméal, Comanna, Combrit, Coray, Dirinon, Fouesnant, Kerfeunteun, Lanarvily, Lanhouarneau, Lanmeur, Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Maria-Plouzané, Plomeur, Plonéis, Plougonvelin, Plounévez-Lochrist, Plouzané, Pouldavid, Primelin, Saint-Eutrope, Saint-Evarzec, Saint-Goazec, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Pol de Léon, Tréflez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Juillet :* messes à 5 h 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 16, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel : indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les associés de la Confrérie.

Jeudi 19 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Samedi 21 : confession des filles du grand catéchisme.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *VII^e dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h 1/2 ; la grand-messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

A 10 heures, service solennel pour le repos de l'âme du R. P. Gauthier, de l'ancienne Maison Saint-Joseph, mort au champ d'honneur.

Vendredi : à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures, récitation en commun du chapelet.

Avis de service. — Le *mardi, 17 Juillet,* à 10 heures, un service sera chanté, à SAINT-MATHIEU, QUIMPER, pour le P. Gauthier, aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur, mort, victime de son dévouement, à Verdun, le 16 Juillet 1916.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Examens d'entrée au Cours de Saint-Julien, Landerneau.** — L'examen d'entrée au Cours de Landerneau aura lieu le 27 Juillet, et commencera à 8 heures. En envoyant son nom à M^lle Paintoux, Ecole libre Saint-Julien, Landerneau, il faut dire où l'on pense se présenter : il y aura deux centres d'examen : Landerneau, Ecole Saint-Julien ; Quimper, Ecole Sainte-Anne.

Retraites. — Les retraites pour les Institutrices libres se donneront à la Maison de la Retraite de Quimper, du 6 au 10 Août ; à la Maison de la Retraite de Lesneven, du 10 au 14 Août.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté de communiquer ces différents renseignements à MM^lles les Directrices et Adjointes de leurs Ecoles. *L'Inspecteur diocésain.*

PONT-L'ABBÉ. — A l'occasion de la fête patronale, un triduum de prédications françaises, par M. l'abbé Senoutzen, missionnaire, sera donné du 16 au 19 Juillet.

Consécration agricole du 5 Août.

A Messieurs les Curés et Recteurs.

MONSIEUR ET VÉNÉRÉ CONFRÈRE,

La France agricole donne à notre diocèse la mission de la représenter, le 5 Août prochain, devant le Sacré Cœur de Jésus, et de renouveler la consécration faite en notre nom à tous, le 25 Février, à Montmartre.

Les travaux de la saison n'empêcheront pas nos fervents cultivateurs de remplir ce devoir national. D'ailleurs, les confréries

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des Hommes du Sacré Cœur, si nombreuses dans nos paroisses, forment un noyau solide et zélé autour duquel se grouperont toutes nos familles rurales.

En préparant, selon le désir de Monseigneur, par vos avis au prône, cette sainte journée, j'ose vous demander d'exhorter très instamment les familles de nos soldats et marins à les prévenir de cette consécration solennelle et de la communion générale, afin qu'ils s'unissent, autant qu'ils le pourront, à l'acte de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants. Les *Bulletins* paroissiaux et les journaux locaux leur donneront le texte de la Consécration en français ou en breton, et ainsi ils pourront le prononcer eux-mêmes ce jour-là.

Pour que la cérémonie de consécration revête un caractère de solennité plus émouvant, il est désirable que les hommes se groupent devant l'image du Sacré Cœur, et, un cierge à la main, récitent tous ensemble et d'une seule voix, en scandant bien chaque membre de phrase, la formule approuvée par l'Ordinaire, pendant que tous les membres de la paroisse suivront pieusement cette lecture. Vous trouverez, à l'Imprimerie de l'Evêché, le nombre de feuilles de Consécration en breton que vous jugerez utile de demander.

Je vous prie, cher et vénéré Confrère, d'agréer mes hommages respectueux.

Alfred Le Roy, *Chanoine*,
Directeur diocésain des Œuvres.

CONSÉCRATION DE LA FRANCE AGRICOLE
au Sacré Cœur de Jésus.

Cœur Sacré de Jésus, notre Dieu et notre Rédempteur, — source de tous les biens, — et sans cesse blessé dans votre amour par l'ingratitude des hommes, — nous vous adorons, au nom de nos familles et au nôtre, — nous vous implorons, au nom de notre patrie, douloureusement éprouvée par la guerre.

Pour vous témoigner notre reconnaissance des bénédictions répandues sur nos travaux, — pour réparer les offenses faites, dans nos campagnes, à votre amour, par le travail du dimanche et les manquements à la messe, par les paroles blasphématoires ou licencieuses, par les désordres de l'ivresse, la transgression des saintes lois du mariage, les écoles sans Dieu, et d'autres péchés encore, — nous tous, — agriculteurs, fermiers et ouvriers de la France agricole, ainsi que nos femmes et nos enfants, — nous vous offrons comme autant d'expiations nos œuvres, — nos travaux, — nos souffrances de chaque jour.

Nous promettons de nous aider mutuellement à imiter vos vertus ; — nous nous engageons à vous faire honorer par ceux qui dépendent de nous ; — nous demandons à votre miséricorde d'agréer les vœux que vous ont présentés nos délégués à la Basilique de Montmartre, — d'accorder la victoire à nos soldats et la paix au monde.

Cœur de Marie, — par le glaive qui vous a transpercée, — faites que nous servions de telle sorte le Cœur de Jésus, — que nous ayons part les uns et les autres aux magnifiques bénédictions qu'il a promises ;

Faites qu'à cette heure de la plus sanglante épreuve où se dévouent ses enfants, — la France, — par l'amour de ce Sacré Cœur, — obtienne de reprendre dans le monde — sa glorieuse place de nation catholique — et que nous — nous fassions revivre dans nos campagnes les traditions religieuses de nos pères.

O Cœur Sacré de Jésus, — nous vous en supplions, par le Cœur Immaculé de Marie — ayez pitié de nous. — Daignez vous-même animer notre vie, — nous diriger et nous conduire dans la paix et dans la joie.

Ainsi soit-il.

Milizac. — **Noces d'or sacerdotales de M. Jacob, recteur.** — Les noces d'or sacerdotales sont des cérémonies assez rares, en temps de paix, pour le prêtre qui a passé cinquante ans de sa vie dans le ministère paroissial. Ce sont des cérémonies encore plus rares en temps de guerre, lorsque le départ des confrères plus jeunes et plus vigoureux a accru la besogne des anciens. Souvent, ces derniers succombent ou sont obligés de renoncer à la tâche avant d'avoir atteint l'âge respectable de 50 ans de prêtrise.

M. Jacob, recteur de Milizac, est un des rares prêtres que la Providence a favorisés.

Né à Porspoder en 1841, il appartient à une famille patriarcale très estimée, qui a ses ramifications dans tout le Bas-Léon. Son ordination à la prêtrise date du 11 Décembre 1866. Il occupa le poste de vicaire dans les grandes et excellentes paroisses de Plouénan et de Plabennec. Puis l'administration diocésaine lui confia, d'abord la paroisse du Drennec, ensuite la paroisse plus importante de Milizac, toutes deux profondément chrétiennes.

Il est à remarquer que M. Jacob a exercé tout son ministère paroissial dans le Léon. Son tempérament de Léonard se prêtait peut-être mieux au caractère des populations de ce pays dont il connaissait les mœurs et tous les usages.

Doué d'une santé robuste, M. Jacob se dépensa sans compter au service des âmes dans les diverses situations où il a passé. Mais c'est Milizac qui a été le plus longtemps témoin de son zèle.

Il y a vingt-deux ans qu'il est le pasteur de cette paroisse. Pendant ce temps, que n'a-t-il pas fait pour y entretenir l'esprit de foi et l'y fortifier encore ? Il a fondé la congrégation des Enfants de Marie, la congrégation des Mères Chrétiennes, l'Adoration mensuelle du Saint-Sacrement. Surtout, il a bâti une magnifique école libre de filles avec pensionnat, fréquentée par les enfants de la paroisse et des paroisses voisines.

Quelle joie pour les paroissiens quand ils apprirent que leur bon et dévoué Recteur devait célébrer ses noces d'or sacerdotales ! Quelle joie pour les confrères, qui appréciaient ses vertus sacer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dotales et sa cordiale hospitalité ! Quelle joie aussi pour sa famille aux sentiments si catholiques !

La fête eut lieu le dimanche 1er Juillet. La paroisse célébrait en même temps la fête de son saint Patron, saint Pierre.

A l'heure fixée, quand les cloches sonnèrent à toute volée, les confrères, les parents, les amis, toute la population étaient dans la cour du presbytère, entourant le vénérable pasteur qui allait, agenouillé dévotement sur un prie-Dieu, baiser la croix qu'on lui présentait et entonner le *Veni Creator*, avant de se placer sous le dais qui devait le conduire processionnellement jusqu'à son église.

Là, les rangs étaient pressés et on suivait avec bonheur toutes les cérémonies du bon et dévoué Recteur chantant, plein de vie encore, sa messe de cinquantaine de prêtrise. On pensait avec gratitude à la faveur que Dieu lui avait faite quelque temps auparavant en le faisant échapper à une maladie qui menaçait de l'emporter.

C'est avec attention et intérêt qu'on écouta les paroles du prédicateur traçant le portrait du saint prêtre, du vrai pasteur des âmes et le montrant complètement réalisé dans toute la vie sacerdotale du vénérable M. Jacob.

Ligue patriotique des Françaises. — Le pèlerinage organisé par le Comité de Quimper à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, a eu lieu le jeudi 5 Juillet.

A 6 h. 1/2, messe de communion pour les enfants de Kerfeunteun ; ils sont 400 accompagnés, beaucoup, de leurs parents.

La procession de Saint-Mathieu arrive, une seconde messe est dite par M. le chanoine Pilven, qui la présidait, l'auditoire est moins nombreux, mais la piété, excitée par les chants des élèves du Cours Saint-Mathieu, est extrême. Bientôt arrivaient les longues files de la procession de Saint-Corentin, qui se pressent dans la chapelle, presque insuffisante pour les contenir, et une troisième messe de communion est dite par M. le chanoine A. Le Roy. Plus de 1.300 communions ont été faites pour demander la victoire tant désirée.

A 10 heures, M. le chanoine Quéinnec chante la grand'messe en plein air ; les pèlerins sont encore plus nombreux et couvrent toutes les pentes, en face de l'autel improvisé, tout orné de lys, la fleur symbolique de Marie. M. le chanoine A. Le Roy, dans une allocution très pratique, nous rappelle l'exemple de la Chananéenne : notre prière doit être *persévérante*, pour être exaucée, elle doit aussi tout d'abord nous améliorer, nous rendre meilleurs. Nous sommes déjà venus bien des fois, depuis ces trois années de guerre, supplier la « Mère de Dieu » de nous sauver, persévérons dans nos supplications et devenons meilleurs pour les rendre efficaces. Espérons que, bientôt, sonnera l'heure de la victoire. Alors, nous viendrons en foule à *Ty-Mam-Doue*, chanter nos cantiques d'actions de grâces.

Les trois paroisses se reforment en procession et, à midi, à Saint-Corentin, une dernière prière pour la France termine cette pieuse et très consolante matinée.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

2 Juin. — Nous voici, depuis quatre semaines bientôt, sur cette terre d'Egypte. Dans ce pays, les moments les plus pénibles sont ceux de huit heures à midi. Vers cette heure, le vent se fait sentir, et lorsque la tente est relevée, on peut respirer suffisamment. A partir de 6 heures du soir, le temps est délicieux. Je crois qu'on s'habituera à cette chaleur surtout dans une région plutôt saine.

Ici, nous disons la messe chaque jour. Il faut être matinal, il est vrai. Je me lève à 3 heures et demie, tous les matins, cela ne me coûte pas d'ailleurs. Je sers d'excitateur pour les autres confrères, et nous allons ensemble à l'église latine desservie par les Pères Franciscains, qui nous accueillent avec une grande bienveillance.

Les mœurs de l'Orient m'intéressent beaucoup. Elles sont très simples et rappellent encore celles décrites dans les Saints Livres. Nous l'avons surtout remarqué dans notre visite au Caire. Il nous a été accordé une permission de trois jours pour aller à la capitale.

Le Caire est à 250 kilomètres environ au Sud de Port-Saïd. Le parcours est assez intéressant par les contrastes qu'il présente. Jusqu'à Ismaïlia, la voie longe le canal de Suez. Après Ismaïlia, le train traverse un vrai désert, où l'on ne voit que des vallonnements de sable. Puis, peu à peu, apparaissent quelques parcelles de terrain cultivé et enfin c'est la fertile vallée de Torenilot : c'est l'ancienne terre de Gessen, célèbre par sa fécondité. On y cultive le blé et le coton, en abondance. Les fellahs faisaient leur moisson. Mais quels moyens primitifs ils emploient ! Ils pratiquent le battage du blé en le faisant fouler par le bœuf ; pour le vanner, c'est aussi simple : ils le remuent à la pelle, et le vent emporte paille et sable.

Le Caire est une des plus grandes villes de l'Orient. Il compte près d'un million d'habitants, en très grande majorité musulmans. Il y existe près de 500 mosquées, et le spectacle que présentent tous ces monuments est fort curieux. Cette ville est très accueillante pour le Français. L'influence de la France y est très grande et cela est l'œuvre de nos religieux. Les Frères de La Salle ont, dans leurs douze établissements, au moins 3.000 élèves. Les Pères Jésuites, d'autre part, dirigent un collège très florissant. Les uns et les autres nous ont fort bien accueillis. Comme nous voulions dire la messe à Matarieh, dont le sanctuaire est desservi par les Pères, nous sommes allés jusqu'au collège pour prendre les infor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mations nécessaires. Le Père ministre nous a fait des joies et invités à déjeuner.

Matarieh est à 10 kilomètres du Caire ; c'est là que, d'après la tradition, se reposa la Sainte Famille, lors de sa venue en Egypte. J'ai pu dire la messe votive de la « fuite en Egypte ». A côté de l'arbre que représente cette carte, est la source près de laquelle se fixa la Sainte Famille. Ce lieu est à proximité des ruines d'Héliopolis : de la cité du soleil, tout a disparu, sauf un obélisque encore debout.

Un voyage au Caire comporte une promenade aux Pyramides de Ghizeh : nous y sommes allés nécessairement. Etrange spectacle, que la vue de ces amas de pierres ! Plusieurs sont déçus en les visitant, et l'on comprend un peu la réflexion de ce touriste, déclarant qu'il n'avait jamais vu un aussi grand tas de cailloux. On reste rêveur à la pensée que 100 000 ouvriers, se relayant tous les trois mois, travaillèrent pendant trente ans à construire la plus grande de ces pyramides, celle attribuée au roi Kléops. A proximité des Pyramides, on aperçoit le fameux sphinx que le sable tend à couvrir de plus en plus.

Un Frère nous a conduits aussi faire la visite d'un bazar arabe. C'est un dédale de ruelles inextricables, où deux personnes peuvent à peine se croiser et, sur tout le parcours, de petites échopes où l'on travaille l'or, le cuivre, les parfums et un peu toutes les spécialités.

L. B.

La promulgation du nouveau Code de Droit Canonique.

Le 29 Juin, en la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, le cardinal Gasparri a présenté au Souverain Pontife le nouveau Code de Droit Canonique et a prononcé le discours suivant :

TRÈS SAINT PÈRE,

Comme président de la Commission cardinalice pour la codification, j'ai le grand honneur de présenter à Votre Sainteté, au nom du Sacré Collège des Eminentissimes Cardinaux, le Code de Droit Canonique si attendu. Il n'est point nécessaire que je rappelle l'histoire de cette œuvre due au dessein calme et énergique de votre saint prédécesseur, confirmé solennellement dès le début de son pontificat par Votre Sainteté et réalisé par un travail incessant d'au moins treize ans et demi.

Quelle en est la valeur intrinsèque ? Il appartiendra à la postérité de formuler ce jugement difficile. Qu'il me soit permis toutefois de rapporter à Votre Sainteté qu'en ces derniers mois je ne manquai point d'interroger à ce propos les canonistes éprouvés qui avaient examiné le nouveau Code *Diurna nocturnaque manu*, et tous donnèrent une réponse réconfortante et flatteuse.

Le mérite, Très Saint-Père, en doit principalement être attribué à ce groupe de consulteurs qui, dans une longue période de travail, m'aidèrent toujours avec un zèle et une compétence supérieurs à tout éloge ; au vénérable épiscopat qui, interrogé opportunément, suggérait d'utiles modifications tant dans la forme que dans la substance à la

première rédaction du Code ; aux Eminentissimes Cardinaux qui, parmi leurs graves occupations et préoccupations, trouvèrent le moyen de consacrer avec une intelligente prédilection un jour par semaine à la codification, sans compter les heures d'études nécessaires à la discussion des matières. Grâce à la coopération concertée de toutes ces énergies, Votre Sainteté peut aujourd'hui, tandis que l'humanité va se déchirant en une guerre sans exemple dans l'histoire, donner à l'Eglise le Code des lois disciplinaires que celle-ci devra désormais observer.

C'est la confirmation éclatante d'un fait que l'histoire démontre hautement, à savoir que l'Eglise catholique, placée par la Providence divine au milieu des incessantes compétitions de cette terre, poursuit sereine et immaculée sa divine mission d'amour et de bien, sans se laisser détourner par la violence des tempêtes humaines.

Votre Sainteté, en une récente allocution consistoriale, a dit sa conviction que le nouveau Code favoriserait l'étude, l'observation de la discipline et le salut des âmes. Fasse Dieu, en sa divine miséricorde, qu'il en soit ainsi. C'est la seule récompense que, avec la Bénédiction apostolique, nous désirions pour tous nos labeurs.

Le cardinal Gasparri présenta alors au Saint-Père un exemplaire richement relié du Code, et, avec la même simplicité paisible avec laquelle il avait prononcé son discours, il vint s'asseoir à son rang d'ancienneté, parmi les autres cardinaux.

Le Pape prononça alors le discours suivant :

Dans la vie de l'Eglise, les joies et les douleurs alternent. Le parfum des fleurs est de même d'ordinaire bien vite dissipé par la violence de la tempête. Personne ne voudra s'en étonner, parce que, élevant les yeux vers Jésus crucifié, les chrétiens doivent penser et dire qu'il ne convient pas que, sous un Chef couronné d'épines, les membres se parent de roses. Mais, relever ce qui fait la vie de l'Eglise ou la prépondérance qu'ont chez elle les douleurs, n'empêche pas de goûter les joies qui, parfois, succèdent aux amertumes. Il semble même que ces rares joies nous en deviennent plus agréables et accroissent notre sentiment de reconnaissance envers Celui de qui procèdent tous les biens.

Nous en faisons, Vénérables Frères, la douce expérience en ce moment. Nous pouvons bien dire en effet que, dès le début de Notre Pontificat et dans son développement rapide, ce ne sont point les zéphirs embaumés, mais les tempêtes les plus impétueuses qui ont agité la vie de l'Eglise, mais voici que, aujourd'hui, Notre âme est inondée de la joie la plus pure. La grande œuvre de la codification du Droit Canon est enfin arrivée à son terme. Nous en avons la preuve sensible dans le volume qui vient de Nous être présenté. L'Eminentissime président de la Commission pour la codification a dignement, par la présentation de ce volume, couronné l'œuvre que Notre vénéré prédécesseur lui avait confiée.

Nous nous empressons par conséquent de lui exprimer les sentiments de Notre gratitude et Nous entendons remercier en lui tous les consulteurs, tous les évêques et principalement tous les Eminentissimes Cardinaux qui ont contribué au perfectionnement de cette œuvre en y apportant les lumières de leur doctrine, les fruits de leur expérience, la flamme de leur zèle pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais cet heureux événement Nous apporte une joie toute spéciale, parce que Nous voyons atteint désormais l'objectif très noble que visait Pie X, en ordonnant les travaux préparatoires à la codification du Droit Canon. Quand ce Pontife, de chère et sainte mémoire, publia le Motu proprio « *Arduum sane munus* », qui confiait à une Commission spéciale la tâche ardue de rassembler toutes les lois disciplinaires actuelles de l'Eglise, un applaudissement unanime accueillit cette mesure si opportune, parce que universel était le désir de connaître toutes les lois qui régissent actuellement l'Eglise, et ces lois-là seules, toutes les lois, disons-Nous, parce que, sans la connaissance de toutes les lois, on ne peut prétendre à une parfaite observation des devoirs ; ces lois-là seules, ajoutons-Nous, parce que, si le souvenir des lois abrogées ou tombées en désuétude peut aider à l'histoire du droit, elle n'est point utile à la pratique de la vie. Elle la rend même plus difficile et plus incertaine.

Mais aujourd'hui est satisfait le désir qui travaillait depuis si longtemps les esprits adonnés à l'étude du droit ecclésiastique. Aujourd'hui est réalisé le vœu commun de tous les fils de l'Eglise qui se sont préoccupés du bien individuel et du bien social, et Nous pouvons anticiper le jugement que l'Eminentissime président de la Commission cardinalice pour la codification déclarait vouloir abandonner à la postérité. Sa modestie aurait voulu se soustraire à la partie principale des louanges qui doit tourner vers lui la reconnaissance de la valeur intrinsèque qu'a le nouveau Code de Droit Canon. Mais l'humilité ne doit jamais s'opposer au triomphe de la vérité. Aucun motif par conséquent de modestie personnelle, si louable qu'il soit, ne peut Nous empêcher de faire monter dès maintenant vers le Seigneur l'hymne de Notre action de grâces pour Nous avoir accordé de mettre le sceau de Notre autorité sur une œuvre que nous jugeons devoir être hautement profitable aux intérêts de l'Eglise.

Une seule pensée nous attriste : c'est que Notre vénéré prédécesseur n'ait pas pu couronner de ses mains l'œuvre commencée par lui. Oh ! la parole évangélique « *Alii laboraverunt et vos in labore eorum introistis* » ne fut jamais répétée avec autant de raisons que Nous n'en avons présentement de Nous l'adresser à Nous-même. Nous trouvons Notre réconfort dans l'espérance que, du haut du ciel aussi, Pie X peut se réjouir de son œuvre, et que, par son intercession, il peut en assurer toujours davantage le bon fruit.

Héritier de son esprit, Nous prenons le nouveau Code comme venu de ses mains ; héritier de son autorité, Nous nous proposons d'en assurer avec zèle la fidèle observation, fermant l'oreille à toute demande de dérogation, quelle qu'elle soit.

Oh ! que des biens ineffables, de sanctification des individus, de concorde et de paix dans la société religieuse, se manifestent à tous ! Que dans le jour de la publication du nouveau Code de Droit Canonique, une joie inaccoutumée allège les douleurs accoutumées du Chef de l'Eglise ! Que la bénédiction de Dieu confirme le vœu que Nous formons et qu'elle soit, en même temps, le présage de la récompense que les Eminentissimes cardinaux, les membres de l'épiscopat catholique et les consulteurs de la codification ont méritée en concourant au perfectionnement de l'œuvre aujourd'hui heureusement terminée.

Le volume des *Acta* qui est publié solennellement aujourd'hui est précédé d'une Constitution de Benoît XV, qui promulgue le Code. Elle commence par ces mots : *Providentissima mater*. Elle

dit d'abord que, dès les premiers jours où elle commença à enseigner les nations, l'Eglise, munie par son divin Fondateur de toutes les notes qui conviennent à une société parfaite, entreprit, en mère très prévoyante, de régler et protéger par des lois la discipline du clergé et du peuple chrétien.

Benoît XV rappelle en cette Constitution l'efficacité profonde de l'action législative de l'Eglise, qui ne pourvut point seulement avec sagesse au gouvernement du clergé et du peuple chrétien, mais qui fit progresser en même temps admirablement le bien de l'Etat et la perfection de l'ordre social. Le Pontife précise comment les lois des peuples barbares furent ainsi abrogées et comment le droit romain lui-même, ce monument d'insigne sagesse antique, fut amendé et adouci. Il continue en exposant les raisons qui amenèrent le pape Pie X à décider la codification. Il retrace à grands traits les étapes de cette œuvre imposante et termine en sanctionnant et promulguant le Code qui aura désormais force de loi pour l'Eglise universelle.

Mais, afin que tous ceux que le Code concerne puissent se pénétrer exactement de ses prescriptions, avant de les mettre en pratique, le Souverain Pontife décide et ordonne qu'elles deviendront obligatoires seulement à partir du jour de la Pentecôte prochain, 19 Mai 1918.

La Constitution est adressée à tout l'épiscopat. et, de plus, aux maîtres et élèves des Universités et Séminaires. Elle est datée de la Pentecôte 1917. Elle est contresignée, comme toutes les Constitutions apostoliques, par le cardinal secrétaire d'Etat et par le cardinal chancelier de la Sainte Eglise.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

L'Évangile tous les jours par Monseigneur DE LA PORTE, Évêque du Mans. — 1 vol. in-8 couronne (375 pages). **3** fr. **50** ; *franco*, **3** fr. **75.**

L'Évangile tous les jours est une sorte de bréviaire à l'usage des personnes qui, dans la vie du monde, ne peuvent accorder que peu de temps à la méditation quotidienne. Ce sont les réflexions sur l'Evangile, tel qu'il est distribué, semaine par semaine, selon le cours de l'année liturgique. Sous cette forme, nous ne croyons pas qu'il existe d'ouvrage absolument semblable. Ce petit livre est appelé à faire beaucoup de bien.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Kantisme et Modernisme, essai philosophique et théologique, par l'abbé VAN LOO, 1 vol. in-12 de XIV-222 pages, prix : 3 francs.

Parler de philosophie au milieu du fracas de batailles semble une anomalie. Mais pour qui réfléchit, les événements d'aujourd'hui sont la conséquence des idées d'hier et demain sera fait d'après les pensées qui dominent maintenant. Ce sont les doctrines qui mènent le monde. Le kantisme nous a valu le modernisme. Les théories que MM. Wilson et Viviani proclament en ce moment pour fonder un droit nouveau sur la démocratie sortent du même principe.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET des
BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

32e Année. Vendredi 20 Juillet 1917. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Avis de service ; Quimperlé : Ligue patriotique des Françaises ; Distribution des Prix : Institution Saint-Vincent, Résultats des examens de l'année scolaire 1916-1917 ; Université catholique d'Angers ; Communiqué de l'Archevêché d'Avignon.

II. — Variété : Un athée au paradis.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Juillet. — 8e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de Ste Marie-Madeleine.

A vêpres, mémoire du suivant, de Ste Marie-Madeleine et de S. Libire.

Lundi, 23. — S. Apollinaire, évêque et martyr. Double. Rouge.

Mardi, 24. — Vigile de S. Jacques. Violet.

Mercredi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 26. — Ste ANNE, Mère de la B. Vierge Marie, Patronne principale de la Province. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 27. — De l'octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Samson, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 29. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Marc	du 21 au 23 Juillet.
Scrignac	du 24 au 28 —
Primelin	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 22 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles.
Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.
A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.
Jeudi 26 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *VIIIe dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.
Les vêpres à 3 heures suivies des prières pour la paix et de la bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Jeudi : Fête de sainte Anne, patronne de la Bretagne.
Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.
Tous les soirs : à 6 heures, récitation du chapelet en commun, pour la France.

— Chapelle neuve. — *Jeudi 26, fête de sainte Anne :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

L'Ordination. — L'Ordination de fin d'année aura lieu mercredi prochain, 25 Juillet. Elle se fera à la cathédrale, et commencera à 7 heures.
Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés religieuses et à toutes les âmes pieuses, de prier pour les ordinands, hélas ! si peu nombreux.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Paul Grall, professeur à l'Institution Notre-Dame du Kreisker, mort pour la France, aura lieu le *mardi 24 Juillet,* à 10 heures, en l'église de Landivisiau.

Quimperlé. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Cette semaine, une retraite fermée, prêchée par le R. P. Viollet, groupait 70 jeunes filles : des communes de Lanriec, 11 ; Trégunc, 3 ; Riec-sur-Bélon, 1 ; Moëlan, 1 ; Mellac, 3 ; Bannalec, 15 ; Le Trévoux, 1 ; Kernével, 5 ; Scaër, 6 ; Douarnenez, 5 ; Combrit, 4 ; Concarneau, 3 ; Quimperlé, 12.
Chaque jour, Mlle Ricard, déléguée du Comité central, leur a donné des conférences fort appréciées sur Jeanne d'Arc.

Institution Saint-Vincent. — **Distribution des Prix.** — C'est le mercredi 11 Juillet, à 3 heures de l'après-midi, que s'est faite la distribution des prix au Petit Séminaire. La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, qu'accompagnaient MM. Gadon et Messager, vicaires généraux. Les parents sont venus très nombreux, si bien que la salle des fêtes était presque remplie.

Depuis la guerre, on ne joue plus de pièce, mais le chant est toujours en honneur à « Saint-Vincent », et sous l'habile direction de leur maître, M. Mayet, les élèves ont exécuté à la perfection quatre morceaux : l'*Hommage à l'Amérique,* de Saint-Saëns, *les Gâs de Mangin,* de Botrel-Caplet, le *Noël des Poilus,* de Cadini, et le *Sonne clairon,* de Cheminade.

M. le Supérieur a rendu compte rapidement de l'année qui vient de s'écouler et remercié tous ceux dont le dévouement a permis de distribuer l'enseignement dans les classes, spécialement les prêtres-soldats qui ont consacré aux élèves toutes les heures dont ils ont pu disposer. Les élèves, comme les années précédentes, ont bien travaillé, et fidèles à une vieille habitude, se sont encore distingués aux examens. Les conscrits de la classe 18 ont donné l'exemple à la session du Baccalauréat de Mars, puisque sur 7 présentés, 6 ont été reçus et 4 avec mention. En Juillet, les succès sont très beaux aussi : car 4 philosophes sur 5 et 7 rhétoriciens sur 8 sont déclarés admissibles. Les élèves de Troisième qui se présenteront bientôt au brevet voudront sans doute être dignes de leurs aînés et obtenir quelques succès... « Mais, ajoute M. le Supérieur, ce que nous recherchons avant tout, ce n'est pas le succès aux examens, c'est votre progrès dans la piété et dans la vertu. Voilà à quoi tendent nos efforts, et le but de notre œuvre serait manqué, si, tandis que vous grandissez en âge et en science, nous n'avions pas la consolation de vous voir grandir en même temps en sagesse et en vertu... La guerre ne sera sans doute pas terminée en Octobre, et il faudra commencer une quatrième année dans des conditions difficiles... Vos maîtres continueront à se dépenser pour vous ; vous leur donnerez de nouveau toute votre confiance, vous vous remettrez au travail avec toute votre bonne volonté : dans ces conditions, Dieu aidant, « Saint-Vincent » fera encore « de la belle et bonne besogne. »

Monseigneur se lève et dit toute sa joie de constater que l'année scolaire a été bonne. Il remercie lui-même tous ceux qui ont aidé M. le Supérieur à triompher des difficultés, créées par la guerre, et en particulier les prêtres-soldats qui ont sacrifié leurs heures de liberté au profit du Petit Séminaire. Il voit avec plaisir que, malgré les circonstances, le nombre des élèves reste élevé, mais il voudrait qu'il fût possible de l'augmenter encore, afin que se comblent promptement et rapidement les vides que fait la guerre parmi les séminaristes et les prêtres, et qu'ainsi la vie religieuse du diocèse ne souffre pas plus tard faute d'ouvriers... Mais il est une chose que nous mettons avant la quantité, c'est la qualité, et, comme vous le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

disait tout à l'heure M. le Supérieur, ce que nous souhaitons par dessus tout, c'est de vous voir faire des progrès constants dans la piété et dans la vertu. Rappelez-vous bien ce mot : vous devez progresser toujours. Préparez, dès maintenant, vos âmes pour les travaux et les luttes de l'avenir... Pendant vos vacances affirmez-vous hardiment, partout et toujours, élèves de « Saint-Vincent », petits séminaristes... Faites dans vos paroisses tout le bien possible... Soyez humbles, mortifiés, assidus à la prière, fidèles à la communion... Les vacances seront longues, il faut aussi qu'elles soient bonnes : elles le seront, si vous le voulez... Elles vous donneront l'occasion de faire l'apprentissage de la vie, d'user de votre liberté comme doivent le faire des enfants de Dieu, et votre volonté et votre caractère se fortifieront dans la mesure où vous aurez fait effort, pour résister aux séductions du monde, et demeurer fermes dans l'amour et le service de N. S. J.-C... De bon cœur aussi, vous travaillerez à aider vos parents dont la vie est si dure depuis la guerre... Cela ne vous empêchera pas de prendre contact quelquefois avec vos livres classiques, afin qu'en Octobre vous puissiez vous remettre immédiatement à l'étude et commencer une nouvelle année dans les meilleures conditions possibles.

Voici les noms des principaux lauréats :

Classe de Huitième : Pierre Marzin, de Landudec ; Raphaël Chapalain, de Douarnenez.

Classe de Septième : Joseph-Hervé Colin, de Plomodiern ; Marcel Denis, de Quimper.

Classe de Sixième : Jean Henry, de Guipavas ; Georges Le Bec, de Pont-l'Abbé ; Louis Diquélou, de Pont-l'Abbé ; Guillaume Bonnard, de Ploéven.

Classe de Cinquième : Yves Bleuzen, de Saint-Yvi ; Joseph Douguet, de Gouézec ; Joseph Heydon, du Relecq-Kerhuon ; Pierre Heydon, de Plogonnec.

Classe de Quatrième : Corentin Parcheminou, de Saint-Nic ; Jean-Pierre Le Gall, de l'Hôpital-Camfrout ; François Merceur, de Milizac.

Classe de Troisième : Yves Dréau, de Gouézec ; René Le Gall, de Landudec ; Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit ; Jean Le Gall, de l'Hôpital-Camfrout.

Classe de Seconde : Lucien Pondaven, de N.-D. de Kerbonne ; Charles Toscer, de Saint-Nazaire.

Classe de Rhétorique : Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas.

Classe de Philosophie : Jean Cochard, de Guiclan.

La rentrée des classes est fixée au mardi 2 Octobre.

— **Résultats des examens de l'année scolaire 1916-17.** — BACCALAURÉAT. *1re partie. Latin-grec.* — SESSION DE MARS. 4 élèves présentés. 3 reçus : Mathieu Bescond, de Landéda ; Jean-Louis Jacq, de Pluguffan (mention Assez Bien) ; Xavier Trellu, de Tréboul (mention Assez Bien).

SESSION DE JUILLET. 8 élèves présentés. Reçus : Jean-Marie Coadou, de Pluguffan (mention Bien) ; Louis Gargadennec, de Lambézellec (mention Assez Bien) ; Joseph Henry, de Guipavas (mention Assez Bien) ; Thomas Keraudren, de Crozon (mention Assez Bien) ; Ambroise Le Goff, de Landéda ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas (mention Assez Bien).

Admissible : François Ladan, de Locunolé.

BACCALAURÉAT, 2e PARTIE. *Philosophie.* — SESSION DE MARS. 3 élèves présentés, 3 reçus : Emile Favennec, de Quimperlé ; Jean Le Daré, de Lannilis (mention Assez-Bien) ; Noël Person, de Pleyben (mention Assez-Bien).

SESSION DE JUILLET. — 5 élèves présentés. Reçus : Jean Cochard, de Guiclan (mention Bien) ; Jean Cornic, de Plonévez-Porzay ; Jean Guillou, de Lannilis (mention Assez-Bien) ; François Scalart, de Lanriec (mention Assez-Bien).

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — 7 élèves de Troisième ont été déclarés admissibles à subir les épreuves de la 2e série. Les sept ont été définitivement reçus : Pierre Bideau, de Saint-Nic ; Hervé Derrien, de Crozon ; Yves Dréau, de Gouézec ; Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ; Pierre Guilloux, de Pont-Croix ; Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben ; François Mévellec, de Coray.

Université Catholique d'Angers. — Le 18 Juin, devant le jury de la Faculté de Droit de Caen, M. Maurice Cesbron, déjà docteur en droit ès sciences juridiques, a soutenu de façon particulièrement brillante, puisqu'elle lui a valu la note 17 sur le maximum possible de 20, sa seconde thèse pour l'obtention du doctorat en droit ès sciences politiques et économiques. M. Cesbron réunit ainsi, fait assez rare, les deux doctorats en droit.

Le sujet choisi par M. Cesbron : *Le droit de grève et ses limites,* soulève une foule de questions presque toutes socialement importantes et juridiquement délicates. C'est à la solution de ces questions qu'est consacré le beau travail de M. Cesbron. Et nous pouvons affirmer que nul, jusqu'ici, n'avait traité le sujet avec autant d'ampleur et de hardiesse, en même temps que de prudence et de sens juridique. L'étude de M. Cesbron s'imposera désormais à l'attention de ceux que préoccupent à bon droit les conflits contemporains du capital et du travail et qui ne désespèrent pas d'une solution.

La thèse de M. Cesbron fait grand honneur à son talent d'abord, mais aussi à l'enseignement juridique et économique de l'Université Catholique d'Angers, dont il a été l'élève. La Faculté de Droit, et l'Ecole Supérieure de Commerce en particulier, se félicitent de le compter au nombre de leurs professeurs.

— Nous signalons aux familles une extension intéressante de l'enseignement de la Faculté des Sciences d'Angers. Il y a été créé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette année (1916-1917), un cours de dessin industriel, auquel ont été adjointes des leçons de mécanique appliquée.

Cet enseignement nouveau, en s'ajoutant aux cours de physique, chimie, mathématiques, mécanique rationnelle donnés en vue de la licence ou du P. C. N., et à quelques cours de l'Ecole de Commerce, permet, dès ce moment, de satisfaire aux désirs des familles qui destinent leurs enfants aux carrières industrielles.

Communiqué de l'Archevêché d'Avignon. — « Pas d'équivoque ! Une nouvelle publication vient d'être lancée par l'Imprimerie Jeanne d'Arc, Villedieu (Vaucluse) dont le directeur s'appelle Giacomé, et signe H. de Pierre Prat.,

Les deux premiers numéros portent en tête ces paroles :

En conformité des règles canoniques, chaque numéro du « Règne du Christ » *est déposé à l'Archevêché de Bordeaux et à l'Archevêché d'Avignon, aux fins de contrôle et d'examen.*

Ces paroles pourraient faire croire que chaque numéro est ainsi déposé *avant d'être publié.* — Il n'en est rien.

Nous n'entendons point exiger le contrôle et l'examen préalables ; il s'en faut bien.

Mais nous ne voulons pas, non plus, que les lecteurs puissent croire que ce qu'ils lisent a été examiné, contrôlé, approuvé par l'autorité ecclésiastique.

Pas d'équivoque ! »

Nous rappelons que la revue « Lourdes » a été l'objet d'un semblable communiqué reproduit par la *Semaine Religieuse* du 23 Mars 1917.

VARIÉTÉS

Un athée en paradis.

C'était un Breton, — originaire d'une ville voisine de celle où naquit Renan. Il s'appelait Félix Le Dantec. Il occupait un poste élevé dans l'enseignement officiel.

Après qu'il eut fait ses preuves à l'Université athée de Bruxelles, on le chargea de faire un cours de biologie dans la première des Universités françaises, à la Sorbonne. Si ses protecteurs attendaient de lui qu'il battît en brèche les doctrines religieuses ou même simplement spiritualistes, il a rempli sa mission avec zèle, et il faut ajouter pour être juste, avec un certain éclat.

A l'occasion des jugements inattendus que l'on a portés sur lui depuis qu'il est mort, j'ai relu ses ouvrages. Pour apprécier un enseignement avec équité, rien ne vaut comme d'en recevoir une impression directe et personnelle.

A n'en pas douter, Le Dantec était le plus résolu des matérialistes et des athées. Avec une tolérance apparente, trop apparente

même et trop fréquemment manifestée pour qu'on ne soit pas tenté d'y voir la préoccupation constante du qu'en dira-t-on, il a consacré tous les efforts de son intelligence à pourchasser du domaine de la connaissance humaine l'idée de Dieu et de l'âme.

Etait-il de bonne foi ? C'est à Dieu seul qu'il appartient de répondre ; et, quoique nous ne la connaissions pas, nous savons que la réponse a déjà été faite. — Etait-ce un savant distingué ? Bien qu'il ait donné à sa science une orientation contraire à la raison et à la foi, je n'ai aucun motif de le nier ; et, si des hommes compétents viennent affirmer qu'il a fait faire des progrès à la biologie, je suis tout disposé à les croire. — Quelle est la valeur de sa doctrine philosophique ? Exactement celle qu'Alceste reconnaissait au sonnet d'Oronte. — On demeure étonné de son ignorance des questions qu'il traite, et de la pauvreté de ses idées et de son argumentation. A ce point de vue, je suis convaincu que son enseignement lui a été plus nuisible à lui-même qu'aux autres, que ses livres n'exerceront aucune influence, si toutefois il trouve des lecteurs qui ne jugent pas en vertu du principe d'autorité qu'il avait lui-même en horreur, mais qui discutent froidement la valeur des raisons qu'on leur soumet.

Ce qui est absolument hors de conteste, ce qui demeurera la caractéristique de sa vie et de son enseignement, c'est son Athéisme. Pour lui, il n'y a pas de Dieu, pas plus au singulier qu'au pluriel, ni dans le monde ni en dehors du monde. L'ordre qui se manifeste dans l'Univers, la vie avec toutes ses manifestations, la pensée sous toutes ses formes, simple mécanisme que tout cela ! « Ma seule méthode, c'est une foi ardente dans le mécanisme universel ! » Voilà la conclusion de tout son enseignement, et il a écrit un livre tout exprès pour montrer que, pour lui, il n'y a pas d'autre attitude possible que celle qu'il a prise. A ma connaissance, nul n'a nié Dieu et l'âme plus résolument, plus persévéramment, plus obstinément. On ne pouvait guère espérer qu'il se serait rétracté avant de mourir. En tout cas, il est certain qu'il ne l'a pas fait.

⁂

Voilà pourtant l'homme, voilà le savant qu'on n'hésite pas à nous représenter comme un Saint, — le plaçant ainsi à côté des personnages que nous vénérons, que nous aimons, que nous invoquons comme les grands amis de Dieu.

Quoi de plus blessant pour les consciences chrétiennes !

Il ne s'agit pas, du reste, d'une simple insinuation. Le mot « Saint » est écrit en toutes lettres. On y accole, il est vrai, une épithète. Le Dantec devient « un saint laïque ». Mais le qualificatif n'atténue pas l'offense ; je crois même qu'il l'aggrave.

Pourquoi « un saint laïque » ? Pourquoi pas « un saint » tout court ? — Est-ce qu'il y a un idéal de sainteté que les laïques seuls peuvent réaliser ? Ou bien y a-t-il pour eux une difficulté spéciale à devenir des saints ? Les laïques ne sont-ils pas appelés, aussi bien que les autres, à connaître, à aimer et à servir Dieu ? Le mar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tyrologe ne contient-il pas plus de noms de laïques que de noms de clercs? Dans le ciel n'y a-t-il pas plus de saints laïques que de saints ayant reçu les Ordres? Dans nos paroisses, n'y a-t-il pas des fidèles à côté des prêtres? Et sans quitter l'Université, la Sorbonne ou l'Ecole normale supérieure, n'avons-nous pas vu les Ozanam, les Pasteur, les Petit de Julleville, les Crouslé, les Ollé-Laprune, pour ne parler que des morts, y donner les plus beaux exemples des vertus chrétiennes?

L'union des deux mots, en elle-même, n'est pas choquante. Mais on a fait tout ce qu'il fallait pour qu'elle le devînt.

Dans certaines coteries littéraires ou politiques, on ne se sert du mot « laïque », nous aimerions à savoir pourquoi, que pour désigner les gens émancipés qui vivent en dehors de toutes les pratiques religieuses, et de préférence parmi eux, les adversaires les plus irréductibles des idées chrétiennes.

S'il faut accepter cette nouvelle attribution du mot, aussi contraire au bon goût qu'au bon sens, on conçoit qu'il soit malaisé pour un laïque de devenir un saint. La chose est même plus difficile qu'on semble le croire. Le Dantec se plaignait qu'il n'y eût pas assez de saints laïques. Que les éléments qui constituaient sa « machine cérébrale » me le pardonnent! J'ai peur qu'en dépit des efforts de ses admirateurs et de ses amis, il n'en grossisse jamais lui-même le nombre.

Cet état d'esprit existe à tous les degrés de l'enseignement public. — J'ai en ce moment sous les yeux la curieuse correspondance que j'échangeais, il y a quelques années, au sujet des manuels scolaires, avec l'instituteur de ma paroisse. Hélas! ce n'est pas seulement à la Sorbonne qu'il y a un enseignement contre Dieu. Dans les lettres que j'écrivais, je n'oubliais jamais de mettre avant ma signature : « Veuillez agréer mes sentiments les plus religieux ». Que la formule ne fût pas raffinée, je l'accorde. Mais j'affirme qu'elle était polie et pacifique, et de nature à ne blesser personne. Mon correspondant ne l'entendit pas ainsi. Ces trois ou quatre mots innocents devinrent pour lui synonymes d'une déclaration de guerre. Il y répondait invariablement de la façon la plus belliqueuse, en m'adressant, de l'autre côté de la barricade, ses « sentiments les plus laïques ». Le brave homme! J'aurais pu lui faire remarquer que ce n'est pas entre le laïcisme et la religion que l'antithèse existe, et que, s'il n'est pas possible d'être à la fois ecclésiastique et laïque, un laïque peut bien avoir, sans sortir de son état, les sentiments les plus religieux et les plus chrétiens. Je ne l'ai pas fait.

Ce qu'on ne peut demander à un modeste instituteur, on a le droit de l'exiger des professionnels de la littérature et des maîtres du haut enseignement.

Il y a ici, d'ailleurs, autre chose qu'une querelle de grammairien. Quand il ne s'agit que d'une impropriété de terme, il n'est pas nécessaire de la relever ; quand il s'y ajoute de véritables erreurs, on serait impardonnable de les laisser passer.

Le Dantec était « un chrétien sans la grâce. »

Cette appréciation est-elle mieux justifiée que la première? Il ne le semble pas. Tout à l'heure on essayait de réaliser une opposition purement imaginaire entre deux termes ; maintenant on veut opérer entre deux états qui s'opposent une conciliation impossible.

« Il y a des âmes naturellement chrétiennes. » C'est Tertullien qui l'a dit le premier. Le mot est juste, si on sait l'entendre comme il faut. Mais il peut donner lieu à des interprétations abusives.

La meilleure traduction de cette idée est encore celle de Corneille, qui était théologien en même temps qu'écrivain de génie :

> Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne :
> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

Et Pauline n'est devenue effectivement chrétienne, à la suite des prières que Polyeucte a faites pour sa conversion, que lorsque, touchée de la grâce divine, elle s'écrie :

> Je vois, je sais, je crois! Je suis désabusée.

Ce cri a-t-il jailli, fût-ce au dernier moment, du cœur ou de l'esprit de Le Dantec? Hélas! voici ce qu'il écrivait naguère : « Si l'on me donnait à choisir, pendant ma vie, entre l'athéisme et la foi, j'hésiterais sans doute. A l'heure de ma mort, je n'hésiterais pas : l'athéisme est infiniment préférable. »

Que ses amis énumèrent avec complaisance ses qualités naturelles, soit! Qu'ils disent qu'il était bon mari, père affectueux, excellent ami, je ne trouve rien à redire ; qu'ils ajoutent qu'on lui doit d'heureuses découvertes en biologie, et qu'il fait honneur à l'humanité, à la bonne heure! Si tout cela est vrai, il faut s'en réjouir.

Mais est-ce une raison pour confondre des choses qui non seulement diffèrent de degré, mais ne sont pas de même ordre? Entre les plus heureuses dispositions qu'on tient de la nature et la qualité de chrétien, il y a toute la distance qui sépare la vie naturelle de la vie surnaturelle, la vie purement humaine de la vie divine. Et cette distance ne peut être franchie qui si Dieu offre sa grâce à l'homme et que l'homme consente à l'accepter. J'ajoute que pour ceux qui ont été chrétiens et ont cessé de l'être, comme Le Dantec, c'est par un acte de volonté qu'ils ont rejeté l'état de grâce que Dieu leur avait accordé.

Que si on peut être chrétien, c'est-à-dire plaire à Dieu, devenir le fils adoptif de Dieu, participer à la vie divine, sans la grâce, à quoi bon l'Eglise, et les sacrements qui la distribuent? A quoi bon Jésus-Christ lui-même qui l'a méritée? Si un des meilleurs moyens de se sanctifier, c'est de ruiner la croyance en Dieu, en soi-même et dans les autres, de proclamer que tout est matière et que la vie future est un leurre, à quoi servent les vertus et les efforts que Dieu nous fait regarder comme nécessaires, si nous voulons conquérir le ciel?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je me demande s'il est permis, sous prétexte de rendre hommage à un ami que l'on regrette ou de consoler une douleur très respectable, de défigurer ainsi les vérités les plus certaines et de faire dire aux mots dont l'Eglise a définitivement fixé l'usage absolument le contraire de ce qu'ils signifient ?

S'il arrive qu'un théologien abandonne un instant la science sacrée pour des études profanes que certaines écoles qui se disent « laïques » regardent comme relevant exclusivement de leur compétence, on entend jeter les hauts cris et protester contre ce qu'on appelle un empiètement.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Et s'il a le malheur de commettre une erreur d'ordre purement esthétique ou littéraire, qui ne compromet cependant le salut d'aucune âme, avec quel dédain on le renvoie à ses études religieuses.

L'Eglise ne connaît pas cet ostracisme. Elle ouvre également à tous le trésor des vérités que Dieu lui a révélées : elle apprend à tous ceux qui veulent bien l'écouter les richesses d'une langue dont elle a le secret. Ce qu'elle leur demande ensuite, dans l'intérêt des âmes qu'elle doit sauver, c'est de bien savoir ce qu'ils disent et de ne parler que de ce qu'ils savent.

Je crains que les admirateurs de Le Dantec n'aient pas observé une règle aussi sage ; pour parler en théologiens, il leur a manqué la théologie, comme la grâce lui a manqué à lui-même pour être chrétien.

Mais voici le comble. — On ne se borne pas à ouvrir les portes de l'Eglise à un ennemi de la foi ; on force les portes du ciel en faveur d'un ennemi de Dieu : « Je crois qu'il y a dans le paradis un coin pour ces mécréants-là ».

Je me refuse à voir là une facétie façon dix-huitième siècle, une plaisanterie voltairienne frisant le blasphème : c'est un genre par trop démodé. Mais comment ne pas déplorer la légèreté avec laquelle des écrivains qui se croient respectueux des croyances chrétiennes font entrer dans le ciel un homme qui a fait tout ce qui dépendait de lui pour qu'on lui en fermât les portes.

N'auraient-ils pas mieux fait d'imiter le silence de l'Eglise ?

L'Eglise n'a jamais affirmé de personne qu'il fût en enfer. Ce n'est pas en son nom que Dante écrivait, quand il plaçait dans « la région des supplices qui durent toujours » ses ennemis personnels et ses adversaires politiques. Sa mission à elle est de sauver les hommes, non de les juger. Comme elle sait qu'en dehors d'elle, il n'y a pas de salut, elle offre à tous, autant qu'il dépend d'elle et sans jamais se lasser, des moyens de sanctification. Elle ne désespère du salut de personne ; et même de ceux qui sont morts avec toutes les marques de la réprobation, elle ne permet pas de dire avec certitude qu'ils sont réprouvés. Elle n'ignore pas que la miséricorde divine est infinie, et qu'à l'heure suprême où l'âme va se séparer du corps, elle peut se réconcilier avec Dieu :

pour elle comme pour les médecins, quoique dans un sens plus élevé, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Elle fait prier, elle prie pour tous les morts. Il n'y a pas une seule tombe où ne puisse fleurir l'espérance !

Quand elle rompt le silence au sujet des « âmes séparées », ce n'est jamais en bas qu'elle regarde, mais en haut, du côté du ciel.

Elle proclame parfois que tels ou tels de ses enfants qui ont réalisé sur la terre le programme de vie tracé par Notre-Seigneur, jouissent de la béatitude éternelle ; elle permet, elle commande même aux fidèles de leur rendre un culte public. Mais elle ne le fait qu'en vertu des droits qu'elle tient de son fondateur qui est Dieu, et avec le secours des lumières d'en haut qui ne lui permettent pas de se tromper ; elle ne prononce du reste ses sentences qu'après avoir pris toutes les informations au cours de procès qui durent des années, parfois des siècles.

Avec quelle violence, avec quelle âpreté ne lui reproche-t-on pas la facilité avec laquelle elle fait des saints ! On sait que Victor Hugo, dans des accès de haine auxquels se livrait trop souvent son génie poétique, se plaisait à exiler au fond des enfers quelques-uns des personnages qu'elle avait placés dans le ciel.

L'Eglise ne s'émeut pas, plus qu'il n'est nécessaire, de ce genre d'attaque : elle sait que ses jugements sont irréformables.

Un Professeur de Philosophie.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Académique PERRIN et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

EMILE BAUMANN. — **L'Abbé Chevoleau**, Caporal au 90e d'Infanterie. — Un volume in-16. Prix : 2 francs.

Entre les milliers de jeunes clercs qui sont tombés pour la France, l'abbé Chevoleau méritait d'être proposé à notre admiration. Sa figure se détache en avant de la plus généreuse élite, parce qu'elle exprime une personnalité, un tempérament. Il a su rendre avec une vigueur franche et véridique, sans verser dans un réalisme brutal, ses impressions de guerre, les spectacles violents auxquels il se mêla, les terribles journées de Verdun où il devait périr, enseveli vivant. Mais on trouve dans ses lettres, en même temps que l'énergie militaire du vendéen, de la finesse et de la belle humeur, de la suavité méditative, l'exaltation chrétienne du renoncement, une vie intérieure étonnamment lucide, l'évolution *graduelle* et sincère d'une volonté vers le parfait héroïsme.

Il convenait à l'auteur de l'*Immolé*, de *la Fosse aux lions*, de *Trois Villes Saintes*, du *Baptême de Pauline Ardel*, à l'écrivain qui, plus que nul autre, a glorifié la foi et la beauté du sacrifice, de présenter cette âme de mystique et de guerrier. Il l'a fait avec un art ému, discret, mais qui met en valeur les épisodes les plus attachants de cette sublime et courte destinée.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'IMPOSSIBLE STATISTIQUE

Sous le voile de l'incognito, « quelqu'un » — dont les sympathies ne sont pas douteuses à en juger par le ton de sa lettre — me pose la bizarre question que voici :

« Combien pensez-vous qu'il y ait, sinon dans tout le vaste monde, mais au moins en France, de malheureux affligés d'hémorroïdes ? C'est signé : « *Un martyr* ».

Il n'existe pas, à ma connaissance, de statistique, même approximative, des porteurs d'hémorroïdes. En existât-il une, au surplus, qu'elle serait sujette à caution, parce que, certainement, incomplète. Les hémorroïdes ne sont-elles pas une de ces infirmités humiliantes dont les victimes se cachent, comme d'une tare ou d'une honte ? C'est même là l'une des causes pour lesquelles il leur arrive si souvent de s'aggraver, faute de soins, jusqu'à devenir à peu près incurables. On ne les avoue pas — même au médecin. A plus forte raison au recenseur...

Tout ce que je puis dire, sans crainte de me tromper, c'est que cela doit faire joliment du monde. Plus qu'une armée : comme qui dirait une manière de levée en masse. Les deux principales causes des hémorroïdes sont, en effet, l'arthritisme et la constipation. Or, veuillez, je vous en prie, passer en revue toutes les personnes que les hasards de la vie vous ont mis à même de connaître ou de coudoyer, et, si vous m'en dénichez seulement dix au cent qui n'aient jamais eu à compter avec la diathèse arthritique ou la constipation, je vous fais cadeau d'une boîte de Jubolitoires. Ça servira toujours aux 90 autres.

Par le fait, il est beaucoup plus intéressant de guérir ou tout au moins de soulager ceux qui, souffrant des hémorroïdes, promènent l'enfer dans leurs œuvres basses, que les dénombrer.

La tâche est, d'ailleurs, infiniment plus facile et plus sûre, à la condition de ne pas laisser le mal prendre un développement et un caractère tels que, seule, l'intervention chirurgicale puisse — on devine à quel prix — en avoir raison.

Somme toute, en bonne logique, le traitement rationnel des hémorroïdes doit être à la fois *antiseptique* (pour prévenir l'infection), *analgésique* (pour calmer les douleurs), *hémostatique* (pour enrayer les pertes sanguines), *vaso-constrictif* (pour réduire la tuméfaction et la stase variqueuses). Or, les Jubolitoires (déjà nommés) donnent pleine et entière satisfaction à ces multiples desiderata, grâce à leur savante composition, où entrent d'une part, l'eumarrol, le gérastyl, et l'adrénaline, qui *décongestionnent*, d'autre part, la belladone et la jusquiame, qui *insensibilisent*, et, enfin le résorthan, qui *est un bactéride de premier ordre*. Et cette heureuse synergie, dont l'action est à la fois *optima* et *maxima*, a encore le précieux avantage de se présenter sous les espèces inoffensives et commodes d'un médicament pour l'usage externe.

M'est avis que ce renseignement, que mon correspondant anonyme n'avait pas sollicité, ne va pas tomber dans l'oreille d'un sourd.

Doct. J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue Valenciennes, Paris. La boîte de Jubolitoires, fco 6 frs. ; les 4, 22 frs.

32e Année. Vendredi 27 Juillet 1917. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Indulgence de la Portioncule ; Préparation militaire de la jeunesse ; Avis de réception ; Nomination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Œuvre de l'Association pour les Prêtres défunts ; La journée de consécration du 5 Août ; La grande Troménie à Locronan ; Lesneven : Distribution des Prix ; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Juillet. — 9e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DE Ste ANNE. Blanc.

Lundi, 30. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Ignace. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de Ste Anne.

Vendredi, 3. — Invention du corps de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 4. — S. Dominique. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 5. — 10e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Primelin	du 29 au 31 Juillet.
Landrévarzec	du 1er au 3 Août.
N.-D. de l'Assomption, Quimperlé.	du 4 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — En vertu des pouvoirs qui Nous ont été conférés par le décret du Saint Office, en date du 26 Mai 1911, Nous déclarons que, cette année, on pourra gagner l'Indulgence de la Portioncule dans toutes les églises et chapelles où l'on garde la Sainte Réserve, — depuis le mercredi 1er Août, à midi, jusqu'au jeudi 2, à minuit : ou depuis le samedi 4, à midi, jusqu'au dimanche 5, à minuit. Il appartiendra à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers de choisir l'une des deux dates. Pour gagner l'Indulgence, il faut s'être confessé, communier et, à chaque visite, prier aux intentions du Souverain Pontife.

II. Préparation militaire de la jeunesse. — L'autorité militaire travaille activement à créer partout dans les villes, bourgs, écoles, patronages des groupements de jeunes gens en vue de les soumettre à un entraînement méthodique et à des exercices périodiques de préparation militaire. Pour assurer le succès de cette entreprise, il est fait appel à toutes les bonnes volontés. Aussi recommandons-Nous aux membres du clergé, à MM. les Curés et Recteurs, aux chefs d'établissement et directeurs d'école de prêter volontiers leur concours à cette œuvre éminemment patriotique. Nous sommes, du reste convaincus, que l'autorité militaire prendra soin de s'accommoder, dans la fixation des horaires, aux nécessités et aux habitudes religieuses des paroisses.

III. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Garlan, Guengat, Guiclan, Guilligomarc'h, Kernével, Landivisiau, Locquénolé, Melgven, Ploaré, Plomodiern, Plonévez-du-Faou, Ploudaniel, Plouézoc'h, Querrien, Saint-Thois.

II. *Orphelins de la Guerre :* Bénodet, Crozon, Guengat, Guilligomarc'h, Kernével, Landrévarzec, Landunvez, Locquénolé, Melgven, Milizac, N.-D. des Carmes (Brest), N.-D. de Kerbonne, Penmarc'h, Plougastel-Daoulas, Poullan, Querrien, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Louis (Brest), Saint-Marc, Trégunc.

IV. Nomination. — A l'occasion des fêtes de sainte Anne, Monseigneur l'Evêque a conféré la mozette de doyen, à M. Mével, recteur de Plonévez-Porzay.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 29 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.
Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.
Mercredi 1er Août : confession des enfants de la communion privée.
Jeudi 2 : à 7 heures, communion des enfants confessés la veille.
Vendredi 3 : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.
Samedi 4 : confession des garçons du grand catéchisme.
Dimanche 5 : communion générale des hommes, à 7 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *IXe Dimanche après la Pentecôte : solennité de sainte Anne.* Messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; messe de communion à 7 heures et grand'messe à 10 heures.
Avant vêpres : à 2 h. 1/2, à la sacristie, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière ; après vêpres : à 3 heures, réunion de tous les associés ; exposé de l'intention du mois, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs : à 6 heures, récitation du chapelet en commun pour la France.
Confession des enfants : 1e lundi, ceux qui n'ont pas communié ; 2e mardi, ceux qui ont fait la communion privée ; 3e mercredi, enfants de la 1re, 2e et 3e communion : les filles, le matin : école *chrétienne* à 10 heures, *communale* à 11 heures ; — les garçons : le soir, école *chrétienne* à 3 heures, *communale* à 4 heures.
Messe de communion mercredi et jeudi à 7 heures.
Jeudi : confessions : le matin, l'après-midi à partir de 2 heures et le soir après 8 heures.
1er Vendredi du mois : 6 heures, à l'autel du Sacré Cœur, réunion, messe et communion générale des Bretons, associés du Sacré Cœur, allocution ; à 7 heures, deuxième messe ; à 8 heures, réunion, messe et communion des mères de famille associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Œuvre de l'Association pour les Prêtres défunts. — M. le Directeur de l'Œuvre de l'Association pour les Prêtres défunts prie et supplie instamment les confrères qui assisteront à la retraite ecclésiastique de vouloir bien solder leurs cotisations et aussi celles des prêtres qui dépendent d'eux d'une façon quelconque et qui sont sous les drapeaux. Beaucoup de ces derniers sont bien en retard. Afin que l'on puisse faire dire le nombre ordinaire de messes pour chaque confrère défunt il est de toute nécessité que les cotisations rentrent.
Comme l'année dernière, M. l'Econome du Grand Séminaire veut bien se charger de les recueillir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La journée de consécration du 5 Août. — Nous recevons d'excellentes nouvelles de la préparation apportée à cette journée pendant laquelle nos agriculteurs, au nom de tous les agriculteurs de France, feront, dans chaque paroisse, la consécration au Sacré Cœur, et lui offriront une communion générale. Cela nous permet d'espérer que cette manifestation en l'honneur du divin Cœur sera partout belle et consolante.

Nous remercions la Presse catholique du diocèse, spécialement le *Progrès*, le *Courrier* et le *Kannad ar Galoun Sakr*, ainsi que les *Bulletins* paroissiaux, de leur zèle à aider ce mouvement si pieux.

Nous rappelons que l'Acte de Consécration, en breton, se trouve à l'*Imprimerie de l'Evêché, à Quimper*, à raison de 2 fr. le cent, franco.

Avis de service. — Mardi prochain 31 Juillet, à 10 heures, aura lieu, au Cloître-Pleyben, le service anniversaire pour M. l'abbé Bothorel, mort au champ d'honneur.

La grande Troménie de Locronan.

(8-15 Juillet 1917.)

Bâtie sur le flanc de la montagne, en face de la baie de Douarnenez, la ville de Locronan, avec ses maisons en pierres de taille, ses rues pavées, son église gothique, majestueuse comme une cathédrale, présente un air de grandeur et d'élégance qui frappe tous ceux qui y viennent pour la première fois.

C'est qu'anciennement il y eut là une industrie très florissante. Les toiles de Locronan ont été longtemps célèbres : les toiles à voiles pour la marine et les toiles fines vendues dans toute la Bretagne. Le chiffre des affaires était considérable et ce pays posséda de très riches marchands ; c'est ce qui explique l'existence des belles maisons que l'on voit autour de l'église.

L'industrie des toiles est morte aujourd'hui, mais il est une coutume qui dure et durera autant que Locronan : c'est la Troménie, la grande procession en l'honneur de saint Ronan, patron de la paroisse.

Le mot « Troménie » viendrait, d'après les uns, de *Tro-mene* (tour de la montagne), d'après d'autres, il signifierait le tour du monastère, mais c'est plutôt de *minihy*, asile, qu'il faut le faire dériver : Troménie, *tro-minihy*, tour de l'asile.

Il y a la grande et la petite Troménie. La petite suit le parcours que faisait le Saint, chaque matin, avant de prendre aucune nourriture ; elle ne dépasse pas les limites de la paroisse.

Outre ce parcours qu'il faisait chaque matin, le Saint en accomplissait un autre, une fois par semaine, toujours à jeun, en louant et en priant Dieu, et ce parcours était beaucoup plus considérable : près de quatre lieues. C'est ce parcours que fait la grande Troménie.

La petite Troménie a lieu, tous les ans, et c'est une fête intime, car assez peu d'étrangers viennent se mêler aux gens de Locronan.

Il n'en est pas de même pour la grande Troménie qui arrive tous les six ans et qui met en mouvement toutes les paroisses des environs. A Plonévez, à Quéménéven, à Kerlaz, au Juch, à Plogonnec, il n'y a pas de vêpres le jour de la grande Troménie, car tous les paroissiens se rendent à Locronan. Il vient des pèlerins de partout, mais ce sont les *glazigs*, il faut le dire à leur honneur, qui sont les plus nombreux : c'est leur Pardon à eux, et ils tiennent à le montrer.

La grande Troménie dure huit jours. Elle commence le deuxième dimanche de Juillet pour se terminer le troisième dimanche. Si vous aviez été à Locronan le 8 Juillet dernier, vous auriez pu entendre, à minuit, les cloches sonner à toute volée pour annoncer la fête. C'est à partir de ce moment qu'on peut gagner les indulgences. Toute la semaine, les pèlerins affluent. A chaque moment du jour et de la nuit, des bandes quittent l'église de Locronan, se mettent en marche, tête nue, en silence, le chapelet en main, et font la Troménie. Dans la bande, il se trouve toujours quelqu'un qui a fait le parcours, une ou plusieurs fois, et qui indique la route à ceux qui l'ignorent.

Je ne parlerai pas de la procession du 8 Juillet, mais seulement de celle que j'ai vue, à laquelle j'ai eu le plaisir et le bonheur de prendre part, celle du 15 Juillet. Comme le dimanche précédent, les cloches ont été mises en branle à minuit, les messes ont été dites d'heure en heure à partir du matin. A 11 heures, la grand' messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, a été chantée par M. le chanoine Uguen qui, le soir, a aussi présidé la procession. A l'Evangile, M. Guéguen, recteur de Plouhinec, enfant de Locronan, est monté en chaire, et avec une éloquence prenante, a invité ses auditeurs à prier le grand saint Ronan, à lui confier leurs besoins, besoins du corps, besoins de l'âme, à lui demander d'intercéder auprès de Dieu pour que cesse bientôt le terrible fléau de la guerre.

Dans l'après-midi, le nombre des pèlerins, déjà considérable le matin, s'est beaucoup accru, et il faut aller à Rumengol, au Folgoët, à Sainte-Anne-la-Palue pour trouver une pareille foule.

C'est à 3 heures que s'organise la procession. Le célébrant, précédé du clergé, se rend à l'autel de Saint-Ronan, près du tombeau, entonne le *Veni Creator*, et la procession sort de l'église. Les croix, les bannières sont très nombreuses, car celles des paroisses voisines sont venues s'ajouter à celles de Locronan. Les reliques du Saint sont portées par des enfants de la paroisse. Beaucoup de personnes, tenant des cierges en main, marchent devant le clergé. La foule suit, nombreuse, recueillie ; elle comprend des hommes, beaucoup de soldats, des femmes, des enfants, tous disposés à braver la fatigue et à faire un pèlerinage de pénitence. C est édifiant de voir tout ce monde recueilli, le chapelet en main, priant avec ferveur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On marche d'abord dans la direction de Kerlaz, et après quelque temps on s'arrête : on est devant une petite chapelle, au pied d'une croix. Un prêtre prend une étole et chante l'Evangile : *In principio erat Verbum*. On chante en tout douze Evangiles pendant le trajet.

L'Evangile fini, on se remet en marche, non pas en suivant la grand'route comme pour les processions que vous voyez dans vos paroisses, mais par des sentiers étroits, encaissés, ravinés par les eaux de pluie, où la marche est très pénible. Nos grand'routes n'existaient pas du temps de saint Ronan, et si parfois la procession rencontre une grand'route, elle ne fait que la traverser pour s'engager aussitôt dans un petit chemin.

Sur le territoire de Plonévez, le parcours est particulièrement difficile, car nous passons par des chemins creux, bordés d'arbres dont les branches gênent les porteurs de bannières. Mais rien n'arrête le courage de ces braves ; ils seront couverts de sueur et de poussière, pas un ne se plaindra.

Les chants se font entendre pendant tout le trajet et ne sont interrompus que par les roulements du tambour et les sonneries du clairon. Il y a un ordre déterminé pour les chants ; en effet, et c'est là une particularité curieuse, tout le long du chemin de la procession, on voit, aux détours de route, de petites chapelles très gracieuses, érigées en l'honneur des Saints qu'on vénère dans le pays. Elles sont faites avec des branchages et recouvertes de draps blancs dans lesquels on a piqué des fleurs. A l'intérieur se trouve un Saint. Locronan a vingt-trois chapelles, vingt-trois Saints, par conséquent, Kerlaz en a trois ou quatre, Plonévez et Quéménéven, cinq ou six, Plogonnec, une dizaine. Kerlaz expose, entr'autres, saint Germain, son patron ; Plonévez, sainte Anne, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, saint Milliau ; Quéménéven, saint Ouen, Notre-Dame de Kergoat, dont la chapelle est richement décorée : on y voit, derrière la statue, une magnifique croix de procession en argent ciselé. Plogonnec expose, de son côté, ses Saints les plus vénérés. La procession passe successivement sur le territoire de toutes ces paroisses.

Ces petites chapelles sont faites par des paroissiens dévoués, en général par les fabriciens de l'année et leur famille. Ceux qui les ont construites se chargent de les garder nuit et jour et de faire la quête. Il est d'usage de donner une offrande à chacun des Saints qu'on rencontre. Il y en a de quarante à cinquante. Donc, avant d'entreprendre la troménie, ayez bien soin de remplir votre poche de monnaie.

Quand on a passé une chapelle et salué le Saint qui y est exposé, on chante habituellement une hymne en son honneur, *Iste Confessor*, pour un confesseur ; *Deus, tuorum militum*, pour un martyr ; *Ave, Maris Stella*, pour la Sainte Vierge, etc.

La procession, qui avait d'abord pris la direction de l'Ouest, vers Kerlaz, se détourne brusquement et va vers le Nord, vers Plonévez. On marche vite, car il n'y a pas de temps à perdre, on

ne s'arrête que pour entendre le chant d'un Evangile. Par endroits, le chemin est extrêmement mauvais : voici une route où il y a des sources et qui est pleine d'eau. Qu'importe ? C'est le chemin consacré, il faut passer par là, et on passe. Plus loin, c'est un champ de blé ; le propriétaire a coupé le blé et fait une place très large pour la procession.

On arrive bientôt sur le terrain de Quéménéven ; on passe dans les prairies et auprès de belles fermes entourées de pommiers chargés de fruits. Voici le village de Guernevez. C'est ici que l'ennemie acharnée de saint Ronan, la méchante Kebenn, cassa d'un coup de battoir la corne d'un des buffles sauvages qui traînaient le corps du Saint vers Locronan, où il devait être enseveli. La corne cependant ne se détacha complètement que plus loin, sur la montagne, au lieu appelé *Plaz-ar-C'horn*. Nous y serons bientôt, car nous sommes maintenant au pied de la montagne. Avant de monter, nous nous mettons à genoux et chantons le psaume *Miserere*. La montée est dure, car c'est à pic, et l'on glisse sur cette herbe desséchée, piétinée depuis huit jours. Les clairons et les tambours, infatigables, redoublent d'ardeur et nous entraînent à leur suite. Les croix et bannières, malgré la difficulté, sont portées droites et hautes et arrivent sans encombre au sommet de la montagne, à *Plaz-ar-C'horn*, où se dresse aujourd'hui une élégante chapelle. Il est 6 heures du soir : nous avons marché pendant trois heures.

La foule est immense, car depuis la grand'messe des bandes nombreuses ont quitté l'église paroissiale et fait la troménie en particulier. Beaucoup, se sentant incapables de suivre la procession, sont venus à *Plaz-ar-C'horn* par le chemin le plus direct.

L'endroit est merveilleux : la vue s'étend de là sur une bonne partie du Finistère ; le ciel est assez clair et l'on aperçoit distinctement une multitude de clochers. Le Menez-Hom se dresse majestueux devant nous ; du côté de Plonévez, apparaît la chapelle de Sainte-Anne, qu'on dirait toute proche, et, derrière, la mer, l'incomparable baie de Douarnenez, plus loin Crozon, le cap de la Chèvre, et, en face, la presqu'île du Cap.

Mais recueillons-nous. Nous sommes venus ici pour prier et pour entendre la parole de Dieu. A la chapelle de *Plaz-ar-C'horn*, on chante un évangile : « *Liber generationis Jesu Christi* », de saint Mathieu. « C'est ici, me disais-je en moi-même, qu'il eût fallu placer l'Evangile de la Transfiguration qui a été chanté dans une route profonde située dans la plaine sur le territoire de Plonévez. »

On sort de la chapelle et on va se grouper autour de la chaire en pierre qui se trouve en plein air et où se fait le sermon d'usage. M. le chanoine Kerjean, curé de Châteaulin, parle devant la foule recueillie, et, d'une voix claire et forte, fait une belle prédication sur la puissance de Dieu. « *Quis ut Deus ?* » Saint Ronan est venu autrefois faire connaître en ce pays la puissance de Dieu et combattre les puissances des ténèbres, des mauvais esprits. Les méchants ont voulu et veulent toujours détrôner Dieu. Ils n'y ont pas réussi, ils n'y réussiront jamais, car c'est à Dieu et à Dieu seul

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, et toutes les créatures lui sont soumises, celles que nous voyons et celles que nous ne voyons pas. Restons fidèles à ce Dieu dont saint Ronan nous a fait connaître la puissance. Donnons-lui la première place partout, dans nos cœurs, dans nos maisons. A lui toutes nos pensées, nos paroles, nos actions, et que ce pays reste jusqu'à la fin ce qu'il a été jusqu'ici, un pays de foi, une terre de Saints.

Le sermon est à peine achevé, que la procession reprend sa marche et descend vers Locronan. On croit que c'est tout près, mais on ne va pas en ligne droite, il faut passer par des sentiers étroits, tortueux, et on mettra bien une heure et demie pour faire le trajet. Le chant des cantiques et des hymnes continue, puis, un peu avant d'arriver à l'église, le célébrant entonne le *Deus in adjutorium meum intende*, et ces vêpres, chantées ainsi en plein air, tout en marchant, sont du plus bel effet. Les vêpres finies, c'est le *Te Deum* et l'on est rendu, tôt après 8 heures, à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. La chorale de Locronan exécute de très beaux morceaux de musique religieuse, comme elle l'avait fait, d'ailleurs, pendant la grand'messe ; le prêtre lève l'ostensoir pour bénir la foule qui prie et adore. On donne ensuite à baiser les reliques de saint Ronan, et peu à peu l'église se vide ; les pèlerins, fatigués, mais contents, regagnent leurs demeures, et la ville de Locronan retrouve son calme et sa solitude. Il n'y a pas, à l'occasion de la Troménie, de distractions profanes, c'est une fête exclusivement religieuse, où l'on est heureux de ne voir que piété et recueillement.

Dans six ans, en 1923, vous tous qui n'avez pas fait la Troménie, allez à Locronan, mêlez-vous à la foule des pèlerins, et priez saint Ronan et les autres Saints bretons pour vos familles, pour l'Eglise, pour la Bretagne et pour la France. Vous verrez un beau Pardon, le plus intéressant, le plus pittoresque et peut-être le plus pieux de tous ceux qui se célèbrent dans notre diocèse.

LESNEVEN. — **Distribution des Prix.** — *Collège Saint-François d'Assise, 12 Juillet 1917.* — La fin de l'année s'est déroulée suivant le rythme habituel.

Jeudi, on a célébré un service pour le repos éternel des bienfaiteurs, anciens professeurs et élèves de la maison. Au cours de l'année, notre martyrologe — ne peut-on appeler ainsi le Livre d'Or de chaque maison d'éducation ? — s'est enrichi de 25 nouveaux noms. M. le Supérieur, après avoir proclamé le nom de ces vaillants qui ont écrit, avec leur sang, de nouvelles pages de gloire, au Livre d'Or du Collège, a prononcé une allocution. J'allais ajouter : éloquent. Mais à quoi bon une épithète superflue ? Le discours a été imprimé et distribué, pendant la cérémonie d'aujourd'hui, au profit des blessés.

« La voix du sang de ton frère crie » (*Genèse*, IV, 10). Pourquoi crie-t-il aussi, le sang de ces héros qui s'immolent pour la

France ? Pour implorer du Ciel miséricorde et pardon. Voulant racheter le monde, le Fils de Dieu a jugé utile, voire nécessaire, de verser sur une croix tout le sang de ses veines. Et, depuis, nulle rédemption, collective ou individuelle, sans effusion de sang.

Ce généreux sang de France crie encore, pour nous dire, à nous tous qui leur survivons : Haut les cœurs ! Oui, aussi haut nos cœurs que les martyrs du patriotisme ont su hausser les leurs ! Qu'importe, nous disent-ils,

> Qu'importe la mort pour nous ? Notre espérance
> Ne meurt pas tout entière avec un coup de feu.
> Nous avons deux amours : Le Christ et puis la France ;
> Nous tombons pour la France, et nous montons vers Dieu.

Enfin, il nous adjure, le sang de France qui coule à flots, de surgir, tous, pour les mêmes causes saintes, au-dessus de nos mollesses, de nos égoïsmes, de nous-mêmes en un mot. Soyons aussi des victimes ! Sachons sacrifier à la Patrie, nos aises, nos biens, au besoin notre sang !

Ce matin, nous avons fait à Notre-Dame du Folgoat, notre pèlerinage traditionnel. M. le Supérieur a donné aux élèves des conseils qu'on devine excellents. La vie de l'homme ici-bas est une guerre. Pour la jeunesse, les assauts du démon et du monde sont beaucoup plus fréquents et plus âpres durant les vacances. Daigne Notre Dame du Folgoat, elle qui est terrible à l'instar d'une armée rangée en bataille, nous rendre supérieurs à tous les assauts ! C'est à regret que nous disons adieu à notre Mère. Pour être francs, avouons que ce regret est tempéré par la vision radieuse des vacances toutes proches ; par la pensée, en surcroit, du spectacle, qui, tout à l'heure, se déroulera sous nos yeux.

Ce spectacle consiste en un drame patriotique : *Fils de France !* suivi d'une saynète : *Une nuit orageuse*. Drame et comédie, au jugement de tous ont été interprétés avec un savoir faire voisin de la perfection. Le drame a fait pleurer abondamment ; à la comédie on s'est copieusement désopilé la rate.

Maintenant, c'est la solennité des prix, présidée par M. Kéromnès, ancien professeur de la Maison. M. le Supérieur le présente — avec quelle délicatesse reconnaissante ! — à la très nombreuse assistance. L'Université accole un qualificatif très juste au nom de ses professeurs qui ont terminé leur carrière. Ce sont des « émérites », des hommes qui ont « mérité » des enfants, des adolescents, qu'ils ont instruits, et, surtout, élevés.

M. Kéromnès est un professeur « émérite » dans toute la beauté de l'expression. Pendant trente-deux ans, il a enseigné au Collège de Lesneven. Trente-deux années ! deux fois le *grande mortalis ævi spatium !* Trente-deux années d'un complet dévouement ; Trente-deux années consacrées au service des âmes, de la France et de Dieu ! Peut-on imaginer carrière plus glorieuse !

M. Kéromnès est, exactement, un homme de bien, *vir bonus*. Dans sa réponse au discours de M. le Supérieur, il nous prouve qu'il est, en outre, *dicendi peritus*, habile, à bien dire. Oh ! rien

Archives diocésaines Quimper et Léon

qui sente la harangue académique. Une causerie : mais, faite de charme, de fine bonhomie, et fleurant suavement ses humanités. Savoureux rappels du passé ; souvenirs émus pour ceux, qui, dans cette Maison, ont été ses maitres, ses collègues, ses élèves... Tout à coup, emporté par le flot de ses réminiscences, son cœur rencontre le fils unique, qui, il y a peu d'années, était, là, sur ses bancs, et, qui, est tombé sur un champ de bataille, pour la France ! Des larmes jaillissent de ce cœur paternel. L'assistance entière, profondément touchée, adresse à M. Kéromnés, l'hommage de ses respectueuses condoléances.

Mais, bien vite, M. le président a surmonté sa peine, et le sourire a repris possession de cette physionomie qui respire la divine sérénité. Puis, il termine sa causerie, non sans avoir félicité M. le Supérieur, MM. les professeurs, les lauréats, des succès remportés aux examens.

Les applaudissements, qui, à mainte reprise, avaient interrompu le discours présidentiel, forment, en ce moment, un *tutti*, à soulever de plaisir M. Huntziger, qui nous a ravis par des chants très beaux en soi, parfaitement exécutés, et, on ne peut mieux appropriés à la fête.

Mais, toutes ces choses, pour belles et émouvantes qu'elles soient, ne sont, si j'ose dire, que bagatelles de la porte, à l'estime de la gent écolière. Voici que MM. Levasseur et Dujardin procèdent à la lecture du palmarès. Rappelons-nous, nous les vieux ! Quelle fièvre ! Quels visages portés en avant ! Quels yeux ouverts tout grands ! Quels battements de cœur ! Ici encore, les tristesses se mêlent aux joies. Faisons bon accueil aux unes et aux autres. Méritons les joies qui naissent du devoir bien rempli. Et, si l'on a bronché quelque peu dans la voie étroite et escarpée, promettons au bon Dieu de faire bien l'année prochaine. En attendant l'année prochaine, bonnes et saintes vacances, heureux enfants !

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

12 Juin 1917. — Notre séjour à Port-Saïd a duré trois semaines et demie : sous un climat si différent du nôtre, les débuts furent quelque peu pénibles : le camp, au milieu d'une immense plaine où ne pousse ni arbre, ni herbe, était exposé à la chaleur brûlante du jour, au froid de la nuit. Il nous fallut quelque temps avant de nous habituer à ce sable qui nous couvrait des pieds à la tête, pénétrait partout, rougissait les yeux et se mêlait à nos aliments : impossible de s'en défendre, surtout quand le vent brûlant du désert le soulevait en tourbillons à une hauteur prodigieuse. Aux premiers jours, en voyant l'horizon d'un noir d'encre, inexpérimentés, nous

nous disions : « Quelle chance ! il va pleuvoir ! » Hélas, c'était une pluie de sable qui avançait : la bourrasque arrivait tout d'un coup, nous aveuglait, renversait parfois les tentes le plus solidement fixées au sol, et quand il nous fallait les relever immédiatement, nous n'avions plus figure humaine, bien que nous eussions pris la précaution d'entourer la tête d'une étoffe pour protéger nos yeux. Ce phénomène se produisit une fois, deux fois la semaine, durait 6, 12, une fois 24 heures : au dire des habitants du pays, ce dernier fut d'une violence inaccoutumée, précédée d'une chaleur lourde et étouffante.

Une permission de trois jours pour le Caire nous permit de changer d'air et de nous rétablir quelque peu chez les Frères de la Doctrine chrétienne, dans leur établissement de Koroufisch (Vieux-Caire). Nous eûmes le bonheur de célébrer la sainte messe à Matarieh, où, d'après une tradition locale, la Sainte Famille aurait séjourné pendant l'exil en Egypte. La chapelle est desservie par les Pères Jésuites.

Quelques jours après notre retour, l'ordre vint de continuer notre voyage : sans regrets nous quittâmes Port-Saïd ; à travers le désert, les arrêts furent El-Kantara (sur le chemin du Caire), où nous changeâmes de voie, pour prendre la nouvelle ligne à large voie, construite en vue des hostilités, avec arrêts à El-Arisch, Rapha et enfin Kan ou Khan-Yunus, ou *Younis*, comme disent les Arabes (village de Jean ou de Jonas), situé entre la mer et le désert dans une oasis, à 18 kilomètres de Gaza : quelques villages plus importants l'entourent, peuplés de quelques centaines d'Arabes déguenillés. Nous aurions préféré les environs de Gaza, qui sont des plus beaux, nous a-t-on assuré ; mais malgré tout, il nous fut agréable de trouver ici des arbres fruitiers par milliers, à l'ombre desquels nous pouvons nous reposer quelque peu à l'heure de la sieste, à condition de nous munir de notre moustiquaire pour nous garantir des mouches, dont le nombre ici est incroyable. Notre oasis, qui mesure une longueur de 6 kilomètres sur 4 de large, n'est qu'une suite de vergers, entourés de haies de nopals et où poussent à qui mieux mieux tous les arbres fruitiers de Palestine, l'oranger excepté : bien irriguée, cette contrée serait des plus fertiles : n'est-elle pas, d'ailleurs, l'entrée de la Terre Promise ? Les grappes de raisin sont déjà d'un volume énorme, comme au temps des Philistins. Ici, vécut Abraham, dont les tentes se dressaient à Djerar, à 8 kilomètres de Khan-Yunus : en voyant ces vallons, aujourd'hui à peu près incultes, recouverts d'une herbe dure et rare, il est permis de croire que les siècles ont modifié cette contrée, et qu'il n'en était pas tout à fait ainsi du temps d'Abimelech qui permit au Patriarche d'y faire paître ses troupeaux.

Khan-Yunus et la contrée avoisinante furent le théâtre d'une lutte acharnée : il est facile de le constater en présence des tranchées, des cartouches, des fusils brisés qui gisent ça et là. En ce moment, la lutte continue plus au Nord et à l'Est, du côté de Bersabée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos malades sont peu nombreux, car en général tous sont d'accord pour dire que le climat de Palestine est bien meilleur que celui d'Egypte ; certes, la chaleur est forte, mais les soirées sont délicieuses et n'était la nuit qui vient à 7 heures, on se croirait transporté en Bretagne. R. L'H.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre d'Or du Sacerdoce et des Œuvres catholiques, guerre 1914-1917. — *Communiqué.* — De différents côtés, on nous demande des nouvelles de l'Œuvre. Nous sommes heureux d'apprendre à nos aimables correspondants que le *Livre d'Or*, béni et encouragé par S. S. le pape Benoît XV et NN. SS. les Evêques de France, se poursuit laborieusement et méthodiquement.

A la date du 6 Juin, nous étions en possession des *dossiers individuels* de : 2.031 morts pour la Patrie ; 148 décorés de la Légion d'honneur ; 200 décorés de la Médaille militaire ; 3.629 honorés de citations à l'ordre du jour ; et nous n'avons pas compris dans ce chiffre les ecclésiastiques qui ont été l'objet de décorations étrangères ou de médailles d'honneur des épidémies et dont nous possédons également les dossiers

C'est pour nous un grand réconfort d'annoncer que des collaborateurs éminents ont daigné venir se joindre au groupe des prêtres et séminaristes mobilisés qui assument la lourde charge du *Livre d'Or* :

Mgr Glorieux, résidant à Rome, a bien voulu se charger du très important chapitre sur le « le Rôle de la Papauté pendant la guerre » ;

M. l'abbé A. Michel, professeur de théologie dogmatique aux Facultés catholiques de Lille, traitera : « l'Immunité ecclésiastique et la guerre » ;

M. le chanoine H. Dutoit, vice-recteur aux F. C. de Lille, traitera : « l'Union sacrée ».

D'autres collaborations nous sont promises.

Nous remercions tout spécialement nos confrères du front qui, malgré leurs fatigues multiples, nous envoient les renseignements qui feront du *Livre d'Or* un monument de foi et de patriotisme du plus haut intérêt, tout en ayant soin de ne pas omettre MM. les correspondants diocésains, les secrétaires des Evêchés et les directeurs de *Semaines religieuses* qui, en toute occasion, nous témoignent la plus grande amabilité et la plus cordiale sympathie.

A tous nous rappelons qu'une brochure-programme est envoyée gratuitement sur demande faite à la Librairie générale catholique, A. Savaète, 15, rue Malebranche, Paris (V^e^). Le Secrétaire du *Livre d'Or*, FRANCISCUS.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

82e ANNÉE. Vendredi 3 Août 1917. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vœu de l'Episcopat français.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Plogonnec ; Ordination du 25 Juillet ; Avis de service ; Pèlerinage de N.-D. de Salut à Lourdes ; La campagne anti-alcoolique ; Saint-Pol de Léon : Distribution des Prix ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Indulgences accordées par S. S. Benoît XV.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de la Dédicace de Sainte Marie aux Neiges.

Vêpres de la Transfiguration, mémoire du Dimanche et de Sainte Marie aux Neiges.

Lundi, 6. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 7. — S. Cajétan. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 9. — Vigile de S. Laurent. Le B. Jean-Marie Vianney. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Laurent, martyr. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 11. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 12. — 11e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

N.-D. de l'Assomption, Quimperlé. . . . du 4 au 11 Août
Retraite de Quimper . . . . . du 12 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Vœu de l'Épiscopat Français.

Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante de S. E. le cardinal Andrieu :

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX

Bordeaux, le 23 Juillet 1917.

— MONSEIGNEUR,

Dès que NN. les Archevêques et Evêques de France eurent adhéré au projet de Vœu présenté par les Cardinaux, relativement à la célébration solennelle de la fête du Sacré Cœur de Jésus, je crus devoir, comme mandataire de notre vénérable et admirable Cardinal-Doyen, informer le Souverain Pontife de cet heureux événement, et en Lui communiquant le texte du Vœu et le texte de la Lettre qui l'avait proposé à l'agrément de l'Episcopat, je ne dissimulai pas à Sa Sainteté l'empressement joyeux, enthousiaste, avec lequel tous les Prélats avaient souscrit à cette initiative d'un si haut intérêt religieux et patriotique.

Le Saint Père, dont l'amour semble redoubler de sollicitude à mesure que la guerre redouble de violence, a daigné répondre à cette communication par une Lettre que je viens de recevoir de Son Eminent Secrétaire d'Etat, et que je ne crois pas avoir le droit de garder pour moi seul, puisqu'elle renferme des encouragements précieux, des bénédictions réconfortantes à l'adresse de tous les Chefs des diocèses français et de tous leurs diocésains.

Aussi je me permets de vous en offrir un exemplaire. En lisant ou en entendant lire cette Lettre, nos fidèles éprouveront comme Nous une joie profonde mêlée d'une vive gratitude, et ils comprendront mieux encore l'opportunité de la dévotion envers le Cœur qui a tant aimé les hommes, et sur les promesses duquel reposent à cette heure les plus chers espoirs de l'Eglise et de la France.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes plus respectueux et dévoués sentiments en Notre Seigneur.

† PAULIN, Cardinal ANDRIEU,
Archevêque de Bordeaux.

SECRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 16 Juillet 1917.

— ÉMINENCE,

Dès le reçu de votre lettre en date du 10 Juin, je n'ai pas manqué de mettre sous les yeux du Saint Père le texte de la lettre collective par laquelle, d'accord avec vos Eminents Collègues les Cardinaux français, vous avez soumis à l'agrément des membres de l'Episcopat en France, un projet de Vœu relatif à la célébration solennelle de la fête du Sacré Cœur de Jésus.

Ç'a été une douce consolation pour Sa Sainteté de voir en cette démarche un acte si conforme à Ses propres désirs, et dans l'empressement cordial et enthousiaste qu'ont mis les Archevêques et Evêques de France à y répondre, une preuve nouvelle et éclatante de leur zèle pour la sanctification des âmes confiées à leur sollicitude pastorale. Oui, le Souverain Pontife se plaît à le redire avec une toute paternelle insistance, c'est en recourant au Cœur très aimant et très miséricordieux de Jésus, par l'entremise toute-puissante de la Vierge Marie, Reine de la Paix, que nous pourrons espérer voir enfin se lever l'aurore d'une paix durable basée sur les principes de l'éternelle vérité et de l'éternelle justice.

Dans cet espoir et comme gage des faveurs célestes, le Saint Père vous accorde de cœur, ainsi qu'à vos Eminents Collègues, aux Archevêques et Evêques de France, et aux fidèles de vos diocèses respectifs, la Bénédiction Apostolique.

Je saisis volontiers cette occasion pour renouveler à Votre Eminence l'expression des sentiments de profonde vénération avec lesquels je Lui baise très humblement les mains, et j'ai l'honneur d'être de Votre Eminence Révérendissime le très humble et très dévoué serviteur.

P. Cardinal GASPARRI.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 5 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, 9 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 10 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

N. B. — Pendant les mois d'Août et de Septembre, les réunions du dimanche soir, à 8 heures, sont supprimées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *1er Vendredi du mois :* à 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Indulgence de la Portioncule : peuvent se gagner, à Saint-Mathieu, depuis le *samedi*, midi jusqu'à la fermeture de l'église, dimanche soir.

Dimanche : 7 heures, réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré Cœur.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires ; procession, recommandations, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures, en l'église Saint-Mathieu, récitation du chapelet, en commun, pour la France.

Plogonnec. — **Pardon de N.-D. de Lorette.** — Dimanche 12 Août, aura lieu le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec.

Voici l'ordre : *Samedi 11 Août :* 1res vêpres à 6 heures.

Dimanche 12 Août, à 7 heures, première messe ; à 8 heures, 2e messe ; à 11 h. 1/2, grand'messe ; — à 2 h. 1/2, récitation du rosaire ; à 3 h. 1/2, vêpres, procession, prières pour les soldats et pour la conclusion prochaine d'une paix glorieuse et durable.

Les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Ordination du 25 Juillet 1917.

Prêtres

MM. Néa Jean-Marie, de Plouénan ;
Grall Albert, de Plouguin ;
Gourvennec Michel, de Kersaint-Plabennec ;
Héliou Jean-Baptiste, de Cléden-Poher ;
Druais Joseph (Séminaire Saint-Jacques).

Diacres

MM. Balbous Yves, de Saint-Corentin ;
Brénéol Pierre, de Penhars ;
Goachet François-Marie, de Lannilis.

Sous-Diacres

MM. Labbé Adolphe, de Clohars-Carnoët ;
Cloatre Pierre, de Plouarzel ;
Kérébel Guillaume, de Plouarzel ;
Blake Guillaume (du diocèse de Porsmouth).

Le même jour, Monseigneur a conféré les Ordres mineurs à neuf séminaristes de Quimper, et la veille au soir, 24 Juillet, il avait conféré la tonsure à neuf autres séminaristes du diocèse.

Avis de service. — Le grand service anniversaire pour M. le chanoine Colin, ancien curé de Saint-Thégonnec, aura lieu le *mercredi 8 Août,* à 10 heures, à Saint-Thégonnec.

Pèlerinage de N.-D. de Salut à Lourdes. — Comme en 1915 et en 1916, l'Association de N. D. de Salut et le Conseil général des Pèlerinages, se proposent de réunir, pendant l'octave de l'Assomption, une délégation de la France auprès de la Vierge de Lourdes, sous la forme d'une retraite qui commencera le dimanche soir 19, pour se terminer le jeudi matin 23 Août.

Malgré la difficulté, encore plus grande, des communications, la Direction diocésaine a l'intention d'y être représentée.

La campagne antialcoolique. — A la prière de « l'Union Française » nous insérons volontiers l'appel qu'elle adresse à Messieurs les membres du clergé.

« L'Union Française » association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France, dont le siège social est : Paris, 286, boulevard Saint-Germain, préoccupée de combattre les fléaux qui ravagent notre pays, a entrepris de lutter contre l'alcoolisme par une action sur les Pouvoirs Publics, et par un appel aux élites sociales.

» Vous n'ignorez pas que l'alcoolisme est, à cette heure, un danger plus grave que la guerre, parce qu'il ne servirait de rien de remporter une victoire complète, si notre race devait périr par l'alcool. Vous savez que ce n'est pas une simple phrase, le danger est effroyable, il défie toute imagination. L'heure approche où il serait trop tard pour réagir....

» Nous savons que, dans le passé, vous avez fait d'admirables efforts pour conjurer ce péril. Aussi nous vous adressons, avec pleine confiance, un appel instant pour vous demander de mettre au service de cette cause française, toute votre générosité, toute votre influence, toute votre foi. La guerre nous aura gravement affaiblis : pour relever la France, les activités et les méthodes du temps de paix ne suffiront plus. C'est le moment de renouveler et de tendre nos énergies.

» Vous aurez certainement à cœur de prouver, par les faits, l'efficacité sociale de l'idéal religieux que vous servez et que vous prêchez. Par votre enseignement, par votre action sur la jeunesse, en persuadant aux plus fervents de vos fidèles que l'abstention complète de l'alcool est un exemple d'une valeur capitale, vous pouvez beaucoup pour sauver la France d'un des fléaux les plus terribles qui aient jamais menacé son existence.

» Le Conseil de Direction de l'Union Française. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Pol de Léon : *Institution N.-D. du Creïs-ker.* — **Distribution des Prix ; résultats des examens.** — La distribution des Prix a été faite aux élèves de l'Institution N.-D. du Creïs-ker le mercredi 11 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, et devant une nombreuse assistance de parents et d'amis. Cérémonie bien simple, comme il convient en ce temps où toute réjouissance, si légitime et si naturelle qu'elle soit, doit être discrète et empreinte de la gravité des circonstances : allocution de M. le Supérieur, discours de M. le Président, lecture du palmarès interrompue par quelques monologues et des chants — chœurs ou soli — la plupart d'actualité et inspirés de ce sentiment patriotique qui étreint tous les cœurs.

M. l'abbé Floc'h a pris la parole pour remercier d'abord M. le chanoine Roull d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête : en quelques mots émus et délicats, il dit l'honneur que fait au Collège, en lui donnant cette marque de son estime et de son affection, le prêtre éminent qui, au cours d'une carrière déjà longue, a rendu tant de services à la cause de l'enseignement chrétien, et n'a jamais cessé de s'y intéresser malgré les multiples et lourdes charges qu'un poste important entre tous lui impose. Il rend ensuite hommage au concours dévoué qu'il trouve près de ses collaborateurs : ceux des professeurs que la mobilisation a épargnés et qui se dépensent sans compter pour assurer le bon fonctionnement des études et de la discipline dans la maison ; ceux qui sont venus du dehors et ont assuré à l'Institution le précieux appui de leur longue expérience professionnelle, ou d'une science éprouvée et garantie par les nombreux succès obtenus dans la préparation aux examens. Il adresse un souvenir ému à ceux que la mobilisation retient loin de leur poste, à ceux surtout qui sont au danger de la guerre. Il se réjouit de ce que, malgré la difficulté des temps, la confiance des parents s'affirme plus forte que jamais en l'Institution, puisque les entrées s'y font de plus en plus nombreuses et que plus de quatre cents élèves ont suivi cette année les cours du Collège. Il se félicite enfin des résultats obtenus, tant au point de vue de la formation religieuse qu'au point de vue des études : vingt élèves se sont présentés à l'examen d'admission au Grand Séminaire, et, d'autre part, les succès au Baccalauréat ont été exceptionnellement brillants.....

M. le chanoine Roull prend à son tour la parole. Nous aurions voulu citer de larges extraits de ce beau discours que l'*Echo paroissial* de Brest a reproduit *in extenso*. Il nous faut nous contenter de dire avec quelle émotion l'orateur évoqua le passé déjà lointain du Collège, qui désormais s'incarne en deux figures également vénérées de tous : M. le chanoine Quidelleur et M. Audic ; avec quelle finesse il parla de cet enseignement classique qui fut toujours en honneur au Collège de Léon et qui, sans s'opposer à l'enseignement technique, le domine cependant par les satisfactions qu'il procure aux parties les plus hautes de l'intelligence et

de l'âme ; avec quelle autorité, enfin, il sut donner à son auditoire de jeunes gens les leçons qui conviennent en ces heures graves entre toutes, les exhortant à entretenir et à fortifier en eux le double sentiment du patriotisme et de la foi, pour se préparer à entrer dans la vie à la suite de ceux qui viennent à peine de quitter le Collège et qui leur laissent déjà de si beaux exemples de vertu patriotique et chrétienne. Et il faut dire enfin l'impression profonde produite sur les élèves par ce discours dont la parfaite tenue littéraire s'accordait si bien avec la richesse et l'élévation de la pensée...

Lecture est faite ensuite du palmarès : nous y relevons les noms suivants des élèves le plus souvent nommés :

Philosophie et Mathématiques : Jean-Louis Calvez, Maurice Le Bian.

Première : Excellence et prix d'honneur : Henri Kernéis ; prix des Anciens Elèves : Paul Le Roux.

Seconde : Pierre Kervennic, Jean-Claude Le Gall.

Troisième : Jean-Yves Guéguen, Edouard Clairon.

Quatrième : Yves Chapalain, Joseph Guiriec, Antoine Gestin.

Cinquième : Yves Favé, Yves Nédellec, François-Jean Moal, Maudez Kerrien.

Sixième : Marcel Doher, Joseph Créac'h, Jean Le Vaillant, Alain Tanguy.

Septième : Félix Le Roux, François Kerjean, Louis Baron.

Huitième : François Hénaff, Jean Le Rest.

Neuvième : Marcel Salaün, Alain Jacq.

Nous sommes heureux, enfin, d'enregistrer ces résultats définitifs des sessions du Baccalauréat en 1917 :

Philosophie. Reçus : Jean-Louis Calvez, de Pleyber-Christ ; Guillaume Cléguer, de Sizun ; Pierre Dréno, de Saint-Pol ; Henri Grovel, du Conquet ; Charles Minguy, du Conquet ; Nicolas Moysan, de Bodilis ; Alexandre Robin, de Brest ; — admissible : Edouard Le Saout, de Saint-Pol.

Mathématiques élémentaires. Reçus : Yves Boucher, de Brest ; Jean Morvan, de Saint-Marc ; Joseph Pouliquen, de Landivisiau ; — admissibles : Maurice Le Bian, de Brest ; Jean Morvan, de Saint-Pierre-Quilbignon.

Première (Latin-Grec). Reçus : Louis Bothorel, de La Feuillée ; Paul Corre, de Landivisiau ; Pierre Kervennic, de Saint-Pierre-Quilbignon (mention Assez Bien) ; Jean-Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas ; Eugène Le Lay, de Saint-Pol ; André Le Roux, de Saint-Thégonnec (mention Assez Bien) ; Francis Le Roux, de Henvic (mention Assez Bien) ; Paul Le Roux, de Saint-Thégonnec ; Jean-Baptiste Mazurier, de Plounéour (mention Assez Bien) ; Pierre Queinnec, de Guiclan (mention Assez Bien) ; Jean-Marie Rolland, de Plougastel-Daoulas ; François Roudart, de Carhaix (mention Assez Bien) ; Hervé Tanguy, de Saint-Pol ; René Thomas, de Guimaëc ; Vincent Treussier, de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Première (Latin-Sciences). Reçus : Jean-Marie Abgrall, de Landivisiau ; Paul Bagot, de Saint-Pol ; Jules Faver, de Morlaix ; Henri Kernéis, de Morlaix ; Michel Kernéis, de Morlaix (mention Assez Bien) ; Gabriel Léostic, de Brest ; Jean-François Manac'h, de Commana ; François Nicol, de Guerlesquin.

En se réjouissant de ces magnifiques résultats : tant de succès, relevés par tant de mentions, il n'est que juste d'en reporter sur qui de droit le principal mérite ; et nous ne voulons pas oublier que le Collège en est surtout redevable à M. l'abbé Floc'h, dont l'inlassable dévouement, servi par une science aussi approfondie qu'étendue et par une pédagogie approuvée, admirablement secondé, d'ailleurs, par tel collaborateur dont l'éloge n'est plus à faire, a, depuis trois ans, assumé la lourde charge des deux années préparatoires à la première partie du Baccalauréat. Il nous permettra de lui exprimer ici, avec la reconnaissance des élèves, les respectueuses félicitations de tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'Institution du Creïs-Ker.

N.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Pouliquen François*, brigadier-brancardier au 228e régiment d'Artillerie : « Brigadier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le début de la campagne. Brigadier de pièce en 1914 et 1915, a toujours fait son service avec zèle. Nommé brigadier-brancardier au début de 1916, s'est distingué pendant la préparation de l'attaque du 16 Avril 1917, en assurant son service sous un violent bombardement. Commandant le détachement chargé de ramener, des lignes nouvellement conquises, le corps d'un officier du régiment, blessé mortellement, a rempli sa mission avec sang-froid, en traversant les barrages ennemis. » — (Ordre du Régiment.)

M. Pouliquen est instituteur à Ploudalmézeau.

Abbé *Paul Charles :* « Aumônier volontaire très dévoué. Au front, depuis Mars 1915, cherche en toutes circonstances à entretenir chez les hommes, le sentiment du devoir envers la Patrie. Dans un secteur actif, s'est consacré à l'inhumation et à l'identification des morts. » — (Ordre du Régiment.)

M. Paul est professeur à Lesneven.

Colin Prosper, du G. B. D. 158 : « A, pendant la journée du 1er Juin, coopéré avec beaucoup de courage et de dévouement à la relève et au transport des blessés, sous un très violent bombardement. » — (Ordre du Régiment.)

M. Colin est directeur de l'école libre de Plabennec.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

23 Juin. — Nous avons quitté notre cantonnement de repos pour retourner dans un secteur. Une fois de plus, nous avons pu constater les ravages systématiques des Boches, lors de leur retraite volontaire. De chaque côté de la route, les arbres fruitiers sciés à hauteur d'homme, nous disaient la barbarie méchante et inutile de nos ennemis. Dans une ville que nous avons traversée, les maisons incendiées, l'église dynamitée mettaient dans nos cœurs une grande tristesse. Il me semble qu'il serait profitable à tous ceux qui parlent de la paix à tout prix, de venir contempler toutes ces ruines. Ils comprendraient peut-être la nécessité de réduire à merci des ennemis aussi féroces.

Ce qui frappe le plus dans les campagnes, c'est l'abandon où sont laissés les champs. Les Allemands avaient décidé leur retraite depuis assez longtemps, et ils ne voulaient pas cultiver des terrains dont les récoltes ne leur serviraient pas.

Notre première étape nous a conduits dans un village que les ennemis ont détruit systématiquement. Il ne reste guère debout que ce qui n'a pas voulu brûler. L'église est intacte, parce que le temps a manqué pour la miner. Le clocher a un peu souffert d'un obus allemand lors de la retraite française en 1914.

Il reste dans le village quelques habitants qui ont connu l'occupation boche, et ce soir nous écoutions avec intérêt les récits de l'adjoint faisant fonction de maire, auquel son état de santé a fait éviter la déportation. Il a vu les Allemands, lors de leur marche victorieuse, quand ils se vantaient de couvrir en trois jours les cent kilomètres qui les séparaient de Paris. Il a pu constater leur désappointement quand ils ont dû reculer et qu'il eût suffi de quelques wagons de munitions françaises pour achever la déroute commencée à la Marne. Il nous a parlé des officiers et surtout des sous-officiers brutaux de l'armée allemande, de leur détresse pendant les derniers mois, où les lieutenants devaient se contenter de soupe, d'un peu de pain et ne connaissaient la viande que de loin en loin ; de la manière dont les ennemis se sont arrangés pour piller en toute tranquillité les régions qu'ils allaient abandonner. Les habitants recevaient l'ordre de s'en aller à quelques kilomètres plus loin, dans une ville voisine, où ils pouvaient voir passer sur des chariots, les meubles, les vêtements, la vaisselle qui leur étaient volés. L'opération terminée, ils sont revenus dans leur village, à temps pour voir l'incendie achever de consumer leurs demeures.

H. B.

27 Juin 1917. — A mon retour de permission, nous avons eu à préparer les fêtes. Le régiment se trouvant au repos, nous avons pu avoir de belles cérémonies.

Pour la Fête-Dieu, d'abord, les chants liturgiques ont été magnifiquement exécutés par un chœur composé d'une vingtaine de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bonnes voix. Après la messe : procession du Très-Saint-Sacrement. Mais n'ayant pas été autorisé à faire la procession au dehors, nous l'avons faite à l'intérieur de l'église qui, du reste, était assez vaste, et la procession a pu se dérouler avec assez d'ampleur. Notre-Seigneur était escorté par deux soldats, deux sous-officiers et deux officiers portant flambeaux, et ainsi tout le régiment était représenté.

Conformément au désir exprimé par NN. SS les Evêques, nous avons célébré le plus solennellement possible la fête du Sacré Cœur de Jésus, le vendredi 15 Juin.

Cent cinquante-neuf soldats, sous-officiers et officiers se sont consacrés individuellement au Sacré Cœur. Ils ont consacré leurs personnes, leurs familles et la France dans la mesure où ils la représentent au double titre de citoyens et de défenseurs de la Patrie.

Un triduum a précédé la fête elle-même, et le vendredi nous avons eu une cinquantaine de communions à la messe de 5 h. 1/2. L'exercice commençait chaque jour à 6 h. 1/4. Le soir, Salut solennel et Consécration collective des soldats au Sacré Cœur.

Comme souvenir de la fête du Sacré Cœur, nous avons fait l'acquisition d'un superbe fanion du Sacré Cœur ou plutôt c'est une personne, aussi généreuse que zélée pour le culte du Divin Cœur, qui nous l'a gracieusement offert. Cet emblème qui, à nos yeux, représente les deux causes pour lesquelles nous nous dévouons : *Doue hag ar Vro*,

Il a été bénit le jour même de la fête. Dans les cantonnements de repos, il sera arboré à la place qui lui convient dans l'église du village. Aux tranchées, il occupera la place d'honneur, dans l'abri qui me sera affecté comme chapelle. Les soldats consacrés au Sacré Cœur pourront venir puiser près de cet emblème la force dont ils ont besoin pour continuer jusqu'au bout cette longue et pénible lutte.

J. F.

5 Juillet. — Chassé de mon lit par M. F., j'en ai trouvé un autre chez un bien digne curé de la Meuse. Un lit ! c'est une façon de parler et pas du tout ce qu'un vain peuple pense. Depuis le premier Janvier, un lit pour moi, comme pour les autres, les plus fortunés des autres, c'est un treillage en fil de fer cloué sur un cadre en bois. Sur le treillage, parfois une poignée de paille ou de copeaux ; le plus souvent, une simple toile de tente et une couverture. Quand on s'est glissé entre la couverture et la toile de tente on dit qu'on est au lit. Et je vous affirme que, même après six mois d'entraînement, on n'a aucun mérite à se lever de bonne heure et à se coucher tard.

En arrivant ici, M. le Curé, un brave curé à cheveux blancs, me dit en m'attirant à l'écart, qu'il m'avait réservé une chambre. Je ne devais pas avoir l'air bien enthousiaste, car il me prit par le bras et, se faisant précéder par sa bonne, il me fit entrer dans cette chambre. Il y avait là ce à quoi on réserve le nom de lit, partout

où les Boches n'ont pas passé. Le Curé me priait d'accepter, la bonne insistait. Je venais de passer un jour et un jour et une nuit en chemin de fer (avec un mal de mer ! !) et de faire quinze kilomètres sur une route glissante. La tentation était bien trop forte de me jeter tout habillé sur ce lit. Mais non ! Les autres n'avaient que de la vieille paille à même le sol. On ne lâche pas ses amis quand ils sont sur la paille. Ils étaient sur la paille et ils n'étaient abrités que par une toiture d'été.

Hier soir, un orage, tel qu'on n'en voit pas en Bretagne, a failli emporter la cabane, la paille et les habitants. C'était beau, de voir ces hommes à moitié habillés, luttant contre la nature déchaînée, pour lui arracher leur couche flottante !

Ici, nous sommes au vert ; nous nous cuirassons contre les liquides enflammés et nous faisons provisions d'air pur avant d'aller nous plonger dans l'atmosphère aux relents de cadavres. D'autres en sont revenus. Et quand nous n'en reviendrions pas ! pourvu que nous soyons de ceux *quos Dominus invercut vigilantes.*

F.-L. G.

Indulgences accordées par S. S. Benoît XV. — Les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er Mai 1917 publient les décrets suivants de la Congrégation du Saint-Office :

I. Le Souverain Pontife Benoît XV accorde une indulgence de *sept ans* et *sept quarantaines*, applicable aux défunts une fois par mois, à tous les fidèles qui, après avoir communié, renouvelleront l'acte de résignation à la volonté de Dieu pour l'article de la mort, auquel Acte Pie X, par un décret du 9 Mars 1904, a accordé une indulgence plénière : « Mon Seigneur et mon Dieu, dès maintenant j'accepte, d'un cœur soumis, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses angoisses, ses peines et ses douleurs. »

II. Une indulgence de *trois cents jours* applicable aux âmes du Purgatoire, est accordée, chaque fois, à ceux qui auront pieusement invoqué la Très Sainte Vierge par ces mots : *Mater mea, fiducia mea !* Ma Mère, ma confiance !

III. Benoît XV a concédé à tous les fidèles, fléchissant le genou dévotement devant le Saint Sacrement renfermé dans le tabernacle ou exposé solennellement, de gagner les mêmes indulgences accordées par Pie X, le 28 Juin 1908, alors même qu'à la place de l'invocation : « Jésus, mon Dieu, je vous adore ici présent dans le Sacrement de votre amour ! » ils se serviraient d'autres paroles, exprimant l'adoration.

Ces indulgences sont : cent jours, *toties quoties*, devant le Saint Sacrement renfermé dans le tabernacle ; trois cents jours, chaque fois, devant le Saint Sacrement exposé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français, (n° du 15 Juillet) — *Librairie Letouzey et Ane, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — E. Beaufin : Les catholiques et la France religieuse ; IV. Les relations des catholiques français entre eux. — E. Tauzin, Paul, Claudel, E. Vacandard : Chronique d'Histoire ecclésiastique. — J. Bricourt : Faits et idées

Tribune libre et Documents. — Chambre des Députés et Sénat. « *La Croix.* » — *Semaine religieuse* de Valence. D. Servant. — Autour de la guerre : 1° Nos buts de guerre ; 2° L'Italie et l'Adriatique ; 3° L'affaire Von Gerlach ; 4° Les causes de la guerre et le christianisme ; Mesure contre l'enseignement religieux au Japon. — A. Fromentin : La religion d'autrefois.

Revue mensuelle du Monde catholique. — E. Terrasse : Le clergé et la guerre ; H. Leduc, L Crouzil : Notes bibliographiques.

LA QUESTION VITALE. — Statistiques de la Natalité en France. I. La marche graduelle vers le mal actuel. II. Le mal actuel. III. Le mal actuel, aggravé par la comparaison de la Natalité allemande et de la Natalité française, par Fénelon Gibon, publiciste. Extrait de la *Revue pratique d'Apologétique* L'exemplaire 25 cent ; les 13/12, 2 fr. 50 ; les cinquante, 12 fr. ; les 100 exemplaires, 20 fr. franco. In-8° de 20 pages. Aux bureaux de la « Société d'Éducation », 14 bis, rue d'Assas, Paris.

L'auteur a puisé ses principaux renseignements dans les travaux, si appréciés, de M. Paul Leroy-Beaulieu. La question de la population ; de M. Georges Blondel, la Guerre et le Problème de la population, et dans le remarquable rapport sur le Mariage et la Natalité, présenté à la Journée diocésaine des Œuvre de guerre, par M. Edouard Jordan, professeur à la Sorbonne.

En établissant que les régions où se sont conservées la foi et les pratiques religieuses sont celles où la diminution de la Natalité est le moins sensible, il démontre une fois de plus cette vérité que la cause profonde de la crise que nous traversons est l'affaiblissement de la Foi.

Les catholiques voudront répandre cette brochure, lumineuse et décisive, présentement propagée à plus de 10.000 exemplaires.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 10 Août 1917. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Avis de réception.

II. Partie non officielle. — Marie, Reine de France ; Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; *Kannad ;* Pèlerinage des Tertiaires à N.-D. de la Salette, à Morlaix ; Retraite ecclésiastique ; Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray.

IV.— Variétés: La messe grecque.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de Ste Claire.

Aux vêpres, mémoire du suivant et de Ste Claire.

Lundi, 13. — SS. Hippolyte et Cassien. Simple. Rouge.

Mardi, 14. — *Jeûne.* Vigile de l'Assomption. Violet.

Mercredi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Hyacinthe. Double. Blanc.

Samedi, 18. — De l'Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 19. — 12e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper ..... du 12 au 19 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Cabon, vicaire à Guilvinec, est nommé aumônier de l'Asile Saint-Athanase, à Quimper.

II. Avis de réception. — I. *Denier du Culte :* Berrien, Bolazec, Cléden-Cap-Sizun, Douarnenez, Guipavas, Lannilis, Plouénan, Plougastel-Daoulas, Plozévet, Pont-de-Buis, Porspoder, Le Relecq, Saint-Marc, Saint-Martin (Brest), Scaër, Scrignac, Tourc'h, Le Tréhou.

II. *Orphelins de la Guerre :* Berrien, Châteauneuf-du-Faou, Clohars-Fouesnant, Guimiliau, Kernilis, Lampaul-Guimiliau, Landerneau, Lannilis, Notre-Dame (Quimperlé), Ploudalmézeau, Pont-de-Buis, Porspoder, Roscoff, Saint-Corentin (Quimper), Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Martin (Brest), Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Melaine (Morlaix), Saint-Sauveur (Brest), Saint-Urbain, Tréflaouénan, Le Tréhou.

PARTIE NON OFFICIELLE

Marie Reine de France.

Le culte de la Très Sainte Vierge a précédé, dans notre pays, l'établissement même du christianisme, puisque les Druides honoraient déjà la *Vierge qui devait enfanter*. Plus tard, dans les siècles chrétiens, le nombre des sanctuaires dédiés à la Mère du Christ était si considérable qu'on appelait le royaume de France le *royaume de Marie*.

En parlant du Christ, nos ancêtres disaient : *Notre Seigneur, notre Sire* ; en parlant de la Très Sainte Vierge, ils disaient : *Notre Dame*. — Les rois qui se glorifiaient d'être les lieutenants du Christ se glorifiaient également d'être les chevaliers de Notre-Dame.

Notre-Dame fut le cri de guerre au XIVe siècle.

Au XVe siècle, Jeanne d'Arc fait bénir dans l'église de Saint-Sauveur de Blois l'étendard établi d'après les indications de ses Saintes. Sur cette blanche bannière se lisaient les noms sacrés du Roi et de la Reine de France : *Jhesus. Maria.*

Le 15 Août 1638, Louis XIII consacrait sa couronne et son royaume à la Très Sainte Vierge par un acte officiel dont nous célébrons chaque année la mémoire.

Nombreuses furent sur notre sol les apparitions de Notre-Dame.

Celles du XIXe siècle : Médaille miraculeuse, la Salette, Lourdes, Pontmain..... resteront à jamais célèbres.

La tradition de la France : « *Notre Seigneur*, et *Notre Dame* », doit être maintenue par nous, citoyens, dépositaires actuels de la souveraineté nationale. Après nous être acquittés, par l'*Hommage au Sacré Cœur*, du devoir absolu de dépendance et de soumission qui incombe à la Société civile envers la Divine Majesté, nous tiendrons à proclamer la royauté de Marie, notre Mère, notre Dame, Reine de la France.

CONSÉCRATION
de la France au Cœur Immaculé de Marie.

O Marie, Vierge très pure et Mère de Dieu, nous voici prosternés à vos pieds pour vous offrir nos prières filiales et confier à votre Cœur notre chère patrie.

Nos pères, dans les âges passés, ont appelé la France le royaume de Marie. Un de ses souverains vous l'a solennellement consacrée. Ce que vous avez fait pour elle, au cours du siècle dernier, a prouvé que vous êtes toujours sa Reine et sa Mère.

C'est dans notre pays que vous avez daigné plusieurs fois apparaître, et glorifier, par d'innombrables prodiges, le privilège de votre Immaculée Conception.

Nos cœurs sont remplis de reconnaissance et de confiance à la pensée de ces manifestations de votre puissance et de votre bonté. Malgré ses défaillances et ses erreurs, la France n'a pas cessé de vous aimer, et elle se plaît toujours à vous honorer et à vous invoquer.

O Marie, écoutez les supplications que nous vous adressons pour notre patrie. Nous vous la consacrons de nouveau, autant qu'il est en notre pouvoir. Protégez-la dans les terribles épreuves qu'elle traverse ; obtenez-lui la victoire sur tous ses ennemis. Que votre divin Fils règne toujours sur elle avec vous, et y fasse régner la justice et la paix !

O Cœur immaculé de Marie, intercédez pour nous auprès du Cœur Sacré de Jésus !

Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 12 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Mardi, 14 : veille de l'Assomption : il y a jeune et abstinence.

Mercredi, 15 : fête de l'Assomption, messes aux mêmes heures que le dimanche Quête pour les séminaires.

A 7 heures à la chapelle, réunion de la Congrégation des demoiselles.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Pilven, secrétaire de l'Evê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ché, procession à N.-D. de Loc-Maria. Au retour, acte de Consécration à la Sainte Vierge et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, 18 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi, 13 : Confession des filles du grand catéchisme qui ne se seraient pas confessées pour la fête.

Kannad. — MM. les abonnés dont le service finit en Juillet sont priés de vouloir bien adresser le montant à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Morlaix. — **Pèlerinage à la chapelle de N.-D. de la Salette.** — Le *dimanche 19 Août,* grand pèlerinage des Tertiaires à la chapelle de N.-D. de la Salette, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

Programme : 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage, suivie de la messe de communion ; 10 h. 1/2, messe avec chant de cantiques, sermon breton.

1 heure, heure d'adoration, présidée par le R. Père Gin, supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne ; 2 heures, vêpres solennelles, chemin de croix, bénédiction du T. S.-Sacrement, allocution de clôture du pèlerinage.

Toutes les Tertiaires tiendront à assister à ce pèlerinage, afin de manifester leur ardente dévotion à N.-D. de la Salette et de demander, par sa puissante intercession, une protection spéciale pour ceux des leurs qui sont à la guerre, et une paix glorieuse pour la France.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

N. B. — Les Tertiaires pourront arriver, la veille ; elles trouveront un logement à la Maison de retraite de la Salette. Elles auront aussi la table à des prix modérés, servie par les religieuses de Saint-François, la veille et le jour du pèlerinage. Les pèlerins qui voudront bien profiter de ces avantages sont priés de prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

Retraite ecclésiastique. — Malgré les circonstances de plus en plus difficiles, Monseigneur a pu encore, cette année, assurer à une partie de son clergé le bienfait d'une retraite spirituelle. Répondant à son appel, 120 prêtres environ se sont trouvés réunis, la semaine dernière, au Grand Séminaire de Quimper. Avec beaucoup de complaisance, MM. les administrateurs de la Croix-Rouge leur ont fait la place le plus large possible, et les blessés eux-mêmes ont accepté de bonne grâce les restrictions et modifications passagères apportées à leurs habitudes.

Les retraitants ont donc rencontré au Séminaire un milieu favorable au recueillement et à la prière. Et il leur a été doux de se dérober un instant aux labeurs écrasants de leur ministère pour entrer dans le calme d'une retraite, vivre quelques jours de profonde intimité avec N. S. Jésus-Christ et ramener sous le regard

de leur âme les grandeurs et les obligations du sacerdoce. Ils ont été puissamment aidés dans ce travail de sanctification par la prédication très élevée et très doctrinale du R. P. Judéaux, dont tout le dessein a été de bien faire comprendre à ses auditeurs le rôle de *médiateur* que le prêtre est appelé à remplir dans l'ordre surnaturel, par Jésus-Christ et en union avec Jésus-Christ, *per Ipsum, et cum Ipso, et in Ipso.*

A ces enseignements venaient s'ajouter les conseils éclairés et les avis paternels que Monseigneur, chaque jour, adressait aux retraitants dans une causerie très abondante et très animée, sur tous les sujets qui, dans ces temps troublés, préoccupent l'esprit et sollicitent plus particulièrement le zèle des pasteurs.

Le vendredi matin, à la cérémonie de clôture, Sa Grandeur, prenant une dernière fois la parole, rappela, après le Souverain Pontife Benoît XV dans l'admirable Encyclique qu'il vient d'écrire sur la prédication, que tous les prêtres qui ont mission d'évangéliser les fidèles doivent, à l'exemple du grand apôtre saint Paul, cultiver en eux ces trois dispositions surnaturelles : l'abandon total de soi-même à la volonté divine, — le courage à supporter les travaux et les tribulations, — l'esprit de prière.

Les fêtes de Sainte-Anne.

On a dit que « Sainte-Anne » est le cœur de la Bretagne. Rarement cette parole fut plus justifiée qu'aux 25 et 26 Juillet en cette année...

La Bretagne était bien là. Elle y était avec ces foules de pèlerins que toutes les routes ne cessaient de déverser sur l'esplanade de la basilique et dans le champ de l'Epine. Elle y était avec ses costumes pittoresques et variés, avec ses collerettes et ses coiffes de toute forme et de toute dimension, parmi lesquelles on a remarqué l'élégante coiffure de l'Ile-aux-Moines et les curieux *bonnets mitrés* des « *bigouden* » de Pont-l'Abbé. Elle y était avec sa voix plus sérieuse peut-être et plus intense qu'aux jours passés : « Jamais, disait un prêtre, il n'y eut assistance aussi recueillie et aussi pieuse. »

Dès les premières vêpres du 25 Juillet, — à voir leur attitude si grave, — on devinait que ces étrangers n'étaient pas des touristes attirés par la curiosité, mais des pèlerins guidés par la piété.

Lorsque la bénédiction du Très Saint-Sacrement eut été, du haut de la Scala, donnée par Mgr Duparc, Mgr l'évêque de Vannes demanda aux hommes de se grouper pour faire cortège au Dieu de l'Eucharistie : « Jésus-Christ, dit-il, est notre Roi. Il veut régner sur notre pays. En dépit de ses ennemis, il règnera... Hâtons ce règne, en faisant de cette fête une fête eucharistique. Que les communions soient nombreuses et ferventes ! Que tous les hommes tiennent à honneur de reconduire à l'église, à son palais, le Dieu caché dans l'Hostie ! »

Les hommes répondent avec joie à cet appel : enfants, jeunes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gens, vieillards, soldats blessés ou permissionnaires formèrent un cortège singulier et émouvant auquel, du haut du ciel, sainte Anne dut maternellement sourire.

Le lendemain, la fête devait être plus belle encore que la veille. Du haut de la Scala Sancta, on voyait affluer sans relâche des flots toujours renouvelés de pèlerins, et c'est devant une foule qu'un œil exercé évaluait à 20.000 personnes que Mgr Rumeau, évêque d'Angers, célèbre la messe, en présence de NN. SS. les Evêques de Vannes et de Quimper, du T. R. P. Abbé de la Trappe de Thymadeuc et de Mgr Pasquier, recteur des Facultés catholiques de l'Ouest.

Sur l'estrade, on remarquait également les sénateurs et députés catholiques du Morbihan.

« Représentants des populations catholiques du Morbihan », ils avaient voulu, dans un geste magnifique, affirmer publiquement leur foi et adresser à Dieu une prière officielle « pour obtenir la victoire définitive qui mettra fin aux épreuves de la Patrie ».

Après l'Evangile, M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes, prend la parole et prononce une allocution de toute beauté où vibre son cœur de prêtre, de Breton, de Français, d'orateur, fervent missionnaire du culte de Sainte-Anne, d'historien, érudit commentateur de toutes les merveilles de ce lieu béni.

On a réquisitionné pour la guerre actuelle, dit-il tout le matériel, tous les hommes, l'or et le sang. On n'a pas pensé nationalement à réquisitionner la prière. Des alliés nous sont venus de tous les points cardinaux, de l'ancien monde et du nouveau. Mais on n'a pas songé à nous assurer le concours du plus grand, du plus puissant des alliés : Dieu. On l'a traité comme un indésirable. Heureusement, chez nous, les représentants du Morbihan, les élus du peuple, ont tenu à combler cette grave lacune. Ils sont venus ici pour prier publiquement, pour demander à Celui qui règne dans les cieux et qui peut donner la victoire, son aide et son appui. Ils se montrent ainsi les représentants intégraux de notre pays, de ses intérêts moraux, religieux, éternels, aussi bien que de ses besoins temporels et matériels.

Après la guerre de 1870-1871, les 42 représentants de la Bretagne offraient à son trésor une bannière, pour la remercier d'avoir arrêté l'invasion prussienne aux marches de leur province. M. le chanoine Buléon félicite les sénateurs et les députés catholiques de n'avoir pas oublié cette tradition. Et il a une pensée pour le jeune député, le capitaine de Rohan, mort pour la France, qui aurait occupé, lui aussi, aujourd'hui, fièrement, sa place voilée d'un crêpe.

Puis, il invite l'immense assemblée des pèlerins à s'adresser en toute confiance à sainte Anne, honorée aussi par nos alliés Anglais, Canadiens, Américains, au cœur de cette grand'mère qui ne varie pas et qui saura bénir, protéger, sauver ceux qui se battent pour la France et ceux qui attendent, dans l'angoisse, dans les larmes, le retour des absents.

Les leçons de confiance qui se dégageaient des superbes cérémonies de la matinée furent traduites, peu après, dans les toasts échangés à l'issue des fraternelles agapes qui réunirent les évêques, les sénateurs, les députés et les prêtres présents à Sainte-Anne.

Mgr l'Evêque de Vannes prit le premier la parole. M. de Lamarzelle répondit avec l'autorité qui s'attache à son talent et à ses services. Puis on vit se lever Monseigneur l'Evêque de Quimper, que les Morbihannais sont toujours si heureux d'entendre et si fiers de voir à leurs fêtes.

« Il m'est vraiment impossible, s'écrie-t-il, de rester muet à Sainte-Anne, devant des amis que je n'oublie pas, devant un état-major de sénateurs et de députés qui représentent si bien notre pays, par la parole et par l'action, au front et à l'arrière... Je n'ai pas d'illusion sur les épreuves qui nous attendent, mais nous ne sommes pas venus à Sainte-Anne pour faire des élégies... Le pèlerinage de Sainte-Anne est un pèlerinage de confiance et d'espoir. »

Evoquant alors le souvenir d'une statue de sainte Anne mourante que l'on peut voir dans une église de Rome, il ajoute : « Cette sainte Anne qui luttait contre la mort, n'est-ce pas le symbole de la Bretagne et de la France, aux heures d'agonie qu'elles traversent à cette heure ? Comme sainte Anne, elles ont la certitude de la victoire finale. Oui, tous ici, nous comptons sur la victoire. C'est donc un cri de confiance que je vous jette : confiance en Dieu ! confiance en la France ! »

VARIÉTÉS

La Messe grecque (1).

La « Prière de la Prothèse » sert d'introït à la messe grecque : « O Dieu..., bénis cette Prothèse, et accueille-la dans ton céleste sanctuaire... garde-nous irréprochables dans la célébration de tes divins mystères, afin que ton nom tout illustre et magnifique soit sanctifié et glorifié... (2).

Cette prière est suivie d'une litanie, et de trois antiennes, dont voici la dernière : « Toi qui nous fais la grâce de t'adresser ces supplications communes et symphoniques, qui as promis d'exaucer les demandes de deux ou trois unis pour prier en ton nom, exauce les requêtes de tes serviteurs, sois-nous un chorège (3), qui nous enseigne en ce siècle la science de ta vérité, et fais nous la grâce, dans le siècle à venir, de la vie éternelle ! »

Parmi les prières préliminaires à l'Evangile, la suivante mérite de fixer l'attention, parce qu'elle associe la liturgie céleste à celle

(1) Ces notes relatives à la messe grecque visent la Liturgie de saint Jean Chrysostome. Deux autres Liturgies sont en usage chez les Grecs, celle de saint Basile le Grand, et la Liturgie des Présanctifiés. — (2) Comparer le *Veni sanctificator...* de la messe latine. — (3) Le chorège ou chef de chœur joue un rôle hors de pair dans les chants, les tragédies, les danses de la Grèce. Tel, aujourd'hui encore, dans nos églises, le rôle du préchantre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la terre : « Souverain Seigneur, notre Dieu, toi qui as organisé dans le ciel les chœurs et les ordres d'anges et d'archanges pour la liturgie de ta gloire, fais accéder les saints anges avec nous (à l'autel), pour qu'avec nous ils fassent la liturgie, et célèbrent la gloire de ta bonté ! »

Le prêtre, sur l'invitation du diacre, regarde un moment la Prothèse et dit : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël » (1) ! Il bénit ensuite l'ambon : « Tu es béni sur le trône glorieux de ta royauté, toi qui sièges sur les Chérubins » (2). Puis, l'Epître achevée, il appose sur le diacre le sceau de la bénédiction : « Que Dieu, par l'intercession du saint apôtre et glorieux évangéliste N .. te donne le verbe afin d'évangéliser en grande puissance (3), pour l'accomplissement de l'Evangile de son Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ ! »

Après l'Evangile, vient une litanie, suivie du renvoi des catéchumènes, lequel est signifié par la proclamation suivante, trois fois formulée : « Catéchumènes, retirez-vous ! »

Le prêtre et le diacre se rendent alors à la Prothèse. En cet endroit, le prêtre place le voile huméral sur l'épaule du diacre, en disant : « *Elevate manus vestras in sancta et benedicite Dominum* » (4). Puis il met la patène sur la tête du diacre, et lui-même se charge de porter le calice.

Parvenus à l'autel, tous deux y déposent les oblats ; puis le prêtre les encense à trois reprises, en disant : « Alors on placera des veaux sur ton autel » (5).

Suit une série de prières qui aboutit à un dialogue entre le prêtre et le diacre :

P. — « Paix à tous ! »

D. — « Aimons-nous les uns les autres, afin de célébrer unanimement la louange divine. »

P. — Le prêtre, s'inclinant trois fois, et baisant les oblats : « Je t'aimerai, Seigneur, ma force ; le Seigneur est mon rempart, mon refuge et mon libérateur » (6).

D. — « Veillons prudemment sur les portes, les portes (de notre âme) ».

P. — A haute voix : « Que la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ, et l'amour de Dieu le Père, et la communion du Saint-Esprit soit avec nous tous ! Haut les cœurs ! Rendons grâces au Seigneur » (7) !

Puis le prêtre continue, à voix basse :

« Il est digne et équitable de te chanter des hymnes, de te bénir, de te louer, de te rendre grâces, de t'adorer, en tout lieu où s'étend ton domaine. N'es-tu pas le Dieu ineffable, incompréhensible, invisible, indéfectible, éternel, toi et ton Fils unique, et ton Esprit-Saint ? Nous n'étions pas, tu nous donnas l'existence,

(1) Ps. CXVII. — (2) Dan., III. — (3) Ps. LXVII. — (4) Ps. CXXXIII. *Sancta*, dans le texte original le *sanctuaire*, devient ici les objets sacrés. — (5) Ps. L. — (6) Ps. XVII. — (7) On reconnaît ici le début de la Préface. A ce point commençait la messe primitive. (Cf. Dom Cagin : *L'Eucharistie.*)

nous étions tombés, tu nous relevas, et tu n'eus de cesse dans ton activité avant de nous avoir introduits dans le ciel, et de nous avoir gracieusement octroyé ton Royaume à venir. Pour tout cela nous te rendons grâces, ainsi qu'à ton Fils unique et au Saint-Esprit, pour tous les bienfaits visibles et invisibles, extérieurs et cachés, que nous avons reçus. Nous te rendons grâces encore pour cette liturgie, que tu as jugé digne d'accepter de nos mains. C'est pourquoi près de toi se tiennent des milliers d'Archanges et des myriades d'Anges : les Chérubins et les Séraphins, aux six ailes et aux yeux multiples. »

Le diacre prend l'étoile, et le prêtre continue, à voix haute : « Qui chantent, crient, font éclater et disent l'hymne triomphal ».

A voix basse, le prêtre poursuit : « Avec ces puissances bienheureuses, nous aussi, Souverain, ami des hommes, nous crions et disons : Tu es Saint et très Saint, toi et ton Fils unique et ton Esprit-Saint, et magnifique est ta gloire (1). Tu as tellement aimé le monde que tu lui as donné ton Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui ne soient pas perdus, mais qu'ils aient la vie éternelle. Il est venu, a accompli toute l'économie qui nous concerne, puis, la nuit où il fut livré, avant de se livrer lui-même pour la vie du monde, il prit du pain dans ses mains saintes, inviolées et immaculées, puis ayant béni, sanctifié, brisé, il (en) donna à ses saints Disciples et Apôtres, disant » :

A voix haute : « Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est brisé pour vous, en rémission des péchés ».

A voix basse : « De même pour le calice, après avoir soupé, il dit »,

A voix haute : « Buvez-en tous, ceci est mon sang, celui de la nouvelle Alliance, qui est répandu pour vous et pour beaucoup, en rémission des péchés ».

A voix basse : « En mémoire de ce précepte salutaire, et de tout ce qui s'est fait pour nous, de la croix, du sépulcre, de la résurrection au troisième jour, de l'ascension au ciel, de la session à la droite (du Père), et du deuxième avènement glorieux »,

A voix haute : « Nous t'offrons tes propres dons, de toute manière et en toute façon » (2).

A voix basse (3) : « Nous t'offrons encore cette hostie spiritualisée et non sanglante, et nous t'en supplions instamment, envoie ton Esprit-Saint sur nous et sur ces dons ici présents ».

Le prêtre marque trois fois le pain de l'offrande du sceau de la bénédiction en disant : « Et fais de ce Pain le Corps précieux de ton Christ ». Puis il bénit le calice et dit : « Ce qui est dans ce calice, (fais-en) le Sang précieux de ton Christ ». Il bénit ensuite l'ensemble des oblats en disant : « Transforme-les par ton Esprit-Saint, en sorte que ceux qui y participeront en bénéficient pour l'épuration de l'âme, la rémission des péchés, la communion de

(1) Comparer notre *Sanctus*. — (2) Voir notre *Unde et memores* — (3) Ici commence l'Epiclèse. La comparaison s'établit d'elle-même avec le *Quam oblationem* de la messe latine.

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

ton Esprit-Saint, le plein épanouissement du Royaume des cieux, afin qu'ils se présentent en sécurité devant toi, sans craindre le jugement ou la condamnation. ».

L'Epiclèse est suivie d'une série de recommandations au Seigneur des fidèles défunts et de ceux qui vivent encore. Puis vient cette prière préparatoire à la communion, dite à voix basse :

« Sois attentif, Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, de ta sainte demeure, et du trône de gloire de ta royauté, et viens nous sanctifier, toi qui dans les hauteurs sièges avec le Père, et qui nous es invisiblement uni ; rends-nous dignes, par ta main puissante, de participer à ton corps inviolé et à ton sang précieux, ainsi que tout le peuple, par notre entremise. »

Le diacre, disposant l'Orarion en forme de croix, s'écrie : « Soyons attentifs » ! Puis le prêtre, élevant l'hostie, dit à voix haute : « Les choses saintes aux Saints » ! Il la brise en quatre fragments, et dit avec attention et respect :

« L'Agneau de Dieu est démembré et partagé, lui qui est démembré sans être déchiré, lui qui est parfaitement mangé sans être consommé, mais qui sanctifie ceux qui y participent. »

Prenant la parcelle supérieure, et esquissant avec elle un signe de croix, au-dessus du calice, le prêtre l'y met en disant : « Plénitude du Calice, de la Foi, de l'Esprit-Saint » ! Il bénit la burette d'eau et dit : « Bénie soit l'effusion de tes choses saintes, parfaitement, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » Le diacre verse alors de l'eau dans le calice, en disant : « Effusion de la Foi, pleine de l'Esprit-Saint ! »

Le prêtre et le diacre, inclinant la tête, expriment leur foi chrétienne et le regret de leurs fautes ; puis le prêtre prend une parcelle de l'hostie et dit, avant de communier sous l'espèce du pain : « Le Corps précieux et tout Saint de notre Seigneur et Dieu et Sauveur Jésus-Christ, m'est donné à moi N..., Prêtre, en rémission de mes péchés, et pour la vie éternelle » (1). Après avoir pris le Corps du Seigneur, le prêtre appelle le diacre, qui s'approche en disant : « Voici, j'approche du Christ, le Roi éternel, notre Dieu. Donne-moi, Maître, le Corps précieux, Saint et vivifiant de notre Seigneur et Dieu et Sauveur Jésus-Christ, en rémission de mes péchés, et pour la vie éternelle. » Le prêtre met le Corps du Sauveur dans la main du diacre ; celui-ci baise la main du prêtre et se communie lui-même.

Le prêtre boit ensuite à trois reprises du précieux Sang, puis il appelle encore le diacre, qui s'approche en récitant une formule analogue à celle qu'il disait plus haut. Cette fois, le diacre reçoit la communion sous l'espèce du vin, de la main même du prêtre, et il dit : « C'est ainsi qu'Il enlève tes prévarications, qu'Il efface tes iniquités et qu'Il te purifie de tes péchés ».

Le diacre prend alors la patène sur le calice, la purifie, puis il recouvre le calice du voile.

(1) A rapprocher du *Corpus Domini nostri Jesus-Christi...* que le prêtre de l'Eglise latine dit, avant de communier.

Le prêtre récite à voix basse une prière d'action de grâces, puis il bénit le peuple, à voix haute, en ces termes : « O Dieu, sauve ton peuple, et bénis ton héritage » (1) ! Trois fois il encense l'autel, en disant : « Sois exalté au-dessus des cieux, ô Dieu, et ta gloire, au-dessus de toute la terre » (2) ! Finalement, le diacre emporte la patène, et le prêtre, le calice.

Parmi les dernières prières de la messe, la suivante est à remarquer. Le prêtre la dit à voix basse :

« Christ, notre Dieu, qui as réalisé toi-même la plénitude de la loi et des Prophètes, toi qui as mené à sa pleine perfection l'économie des anciens Pères, remplis nos cœurs d'une joie et d'une allégresse parfaites, complètement, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

* * *

La présente étude sur la messe grecque n'a qu'un but : aider, en comparant, à mieux comprendre la messe latine. Si quelques particularités, telles que la prononciation à voix haute des paroles de la Consécration, paraissent supérieures à notre rite, il faut remarquer cependant que, dans la messe romaine, l'Epiclèse, qui suit l'Offertoire et précède la Consécration, est mieux en situation (3). Reléguée après la Consécration dans la Liturgie grecque, elle n'y est plus qu'un non-sens.

D'autre part, l'immense Iconostase, aux peintures voyantes, qui dérobe l'autel à la vue des fidèles, rappelle par trop le voile judaïque du Saint des Saints, et la Loi de l'Arcane imposée à l'église primitive. Notre manière occidentale d'exposer la table du Sacrifice aux yeux de l'assistance se rapproche bien plus de la première messe du Cénacle, et dénote une époque où les regards indiscrets ne sont plus à craindre, où il n'y a plus que des disciples et des croyants.

H. P.

(1) Ps. XXVII. — (2) P. LVI. — (3) *Veni Sanctificator... Quam oblationem tu Deus in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam rationabilem acceptabilemque facere digneris ut nobis Corpus et Sanguis* fiat *Domini nostri Jesu Christi*

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

LE MESSAGE DU SACRÉ CŒUR, par le R. P. LE DORÉ, Supérieur des Eudistes.

A l'occasion de ce qu'on appelle le Message du Sacré Cœur au roi Louis XIV, des Cardinaux et des Evêques français se sont prononcés, dans des sens opposés, sur certaines pratiques relatives au culte du Sacré Cœur qu'ils déduisent de ce message. Les fidèles auraient même, ici et là, été invités par eux à se prononcer sur ces questions. Une division parmi les catholiques pouvait être la conséquence de ces discussions sur des matières assez peu connues.

Dans le but de maintenir l'union de tous les catholiques de France, malgré son grand âge et ses nombreuses infirmités, le P. Le Doré, supérieur des Eudistes, a cru bon de faire paraître chez Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris, une brochure de 144 pages (*) où il fait connaître des détails importants sur ces questions.

(*) Prix : 1,25, franco, 1,40.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans sa brochure, le P. Le Doré nous apprend encore comment le P. Hébert, successeur du Bienheureux Eudes, et martyr lui-même des Carmes, fit faire au roi Louis XVI le vœu au Sacré Cœur. Ce qui lui est absolument personnel et ce qui jusqu'ici était absolument inconnu, sauf de Mgr d'Hulst, du général de Charette et de quelques princes, ce sont les décisions du comte de Chambord, et surtout celles du comte de Paris, prises dans leurs entrevues avec le P. Le Doré. La brochure donne des lettres fort intéressantes du comte de Paris. S'il rentrait un jour en France, il irait solennellement avec sa cour à Montmartre, pour se consacrer au Sacré Cœur. Il laisserait à la nation le drapeau tricolore qu'elle s'était donné en 1789 et qui avait flotté avec tant de gloire sur de nombreux champs de bataille ; mais il mettrait le Sacré-Cœur sur son étendard royal, qui ne sortirait qu'avec sa personne et avec sa garde, et qui ne serait pas exposé à flotter à la porte des auberges et de lieux où le Sacré-Cœur serait bien déplacé. Au cours du mois de Juin 1917, le Pape lui-même, interrogé, a répondu qu'il n'était pas, en ce moment, opportun d'essayer de placer l'emblème du Sacré Cœur sur le drapeau : le faire, d'après Benoît XV, ce serait même exposer la dévotion du Sacré Cœur à être détournée du sens si beau qu'elle a dans la liturgie de l'Eglise

Enfin, le P. Le Doré termine sa brochure en rapportant que, le 16 Octobre 1893, dans une audience toute personnelle et tout intime avec le saint Pape Pie X, celui-ci lui parla avec frayeur des cataclysmes épouvantables auxquels l'Eglise de France et l'univers tout entier allaient être en proie. Mais le Pape lui affirmait, avec une certitude absolue, en s'appuyant sans doute sur des lumières venues de Dieu : « Cette crise se terminera sûrement par un triomphe tout à fait miraculeux de l'Eglise, et c'est vous, Français, sur qui je compte pour accomplir ce merveilleux apostolat : vous le devrez à la Communion fréquente et à la Vierge de Lourdes ».

La brochure se termine par cette espérance prochaine d'un triomphe que nous devrons au Sacré Cœur, dont la France reste la Fille privilégiée.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET des
BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

32e Année. Vendredi 17 Août 1917. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Pétition en faveur de la reprise des relations avec le Saint-Siège ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Reconnaissance à sainte Anne.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Ligue patriotique des Françaises ; Consécration des Agriculteurs au Sacré-Cœur, à Saint-Pol de Léon ; Les fêtes de la Translation des reliques de saint Paul-Aurélien ; Le grand Pardon de N.-D. des Portes ; La reprise des relations entre la France et le Saint-Siège ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Le martyre de Reims.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de l'Octave.

A vêpres, mémoire du suivant et de l'Octave.

Lundi, 20. — S. Bernardin, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — Octave de l'Assomption. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 23. — Vigile de S. Barthélémy. — S. Philippe Beniti. Double. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 25. — S. Louis, Roi. Double. Blanc.

Dimanche, 26. — 13e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 25 Août.
Carmélites de Morlaix . . . . . du 26 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pétition en faveur de la reprise des relations avec le Saint-Siège. — Depuis treize ans, la France est séparée du Vatican. Aucun ambassadeur, aucun diplomate accrédité ne représente notre pays auprès du Saint-Siège. Combien pareille situation est nuisible à nos intérêts, préjudiciable à notre influence, combien surtout elle est désastreuse en ce temps de guerre universelle, c'est ce qu'aperçoivent très nettement beaucoup d'esprits clairvoyants, non seulement chez les catholiques, mais encore parmi les libres-penseurs et les protestants. Aussi grandit tous les jours le nombre des bons Français qui réclament instamment des pouvoirs publics le rétablissement de notre ambassade auprès du Vatican, Pour hâter, s'il se peut, cet événement, il paraît opportun de susciter partout un mouvement d'opinion publique et d'organiser une vaste pétition en faveur de la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège.

Nous recommandons vivement cette pétition à MM. les Curés et Recteurs, et leur demandons de songer, dès à présent, aux moyens les plus propres à en assurer le succès dans leurs paroisses. S'ils trouvent quelque difficulté à l'entreprendre tout de suite, qu'ils travaillent du moins à tout préparer pour que ce mouvement puisse être effectivement lancé vers le mois d'Octobre. Nous aurons soin de le leur rappeler à cette époque. Nous faisons insérer aujourd'hui dans la *Semaine religieuse* le texte de la pétition, et la faisons précéder de quelques pages qui en montrent bien l'urgence et la nécessité.

II. Nominations. — Sa Sainteté le Pape Benoît XV, par un Bref en date du 8 Août 1917, a daigné élever M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, à la dignité de Protonotaire apostolique *ad instar participantium*.

Monseigneur l'Evêque a conféré la mozette de doyen, à M. Gauthier, recteur de Kerlouan.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Lancien, professeur à Saint-Yves, mort au champ d'honneur, le 23 Juin 1917 ;

Et M. Jean Colin, clerc tonsuré, du Folgoët, mort au champ d'honneur, le 10 Juin 1917.

PARTIE NON OFFICIELLE

Reconnaissance à sainte Anne.

Sainte Anne a vu, depuis trois ans, défiler devant son autel d'innombrables femmes, qui viennent pleurer chez elle et lui conter leurs angoisses, celles-ci pour leurs fils, celles-là pour leurs maris exposés à la mort.

Depuis trois ans, elle a vu s'agenouiller devant son autel d'innombrables soldats en route pour le front, qui viennent lui dire, étant exposés et résignés à mourir : *Morituri te salutant !*

Et combien sont morts, en effet !... Il n'y a pas d'église en Bretagne où ne s'allonge indéfiniment la liste des Bretons qui ne reviendront plus.

Mais leur âme, qu'elle ait déjà atteint le paradis ou qu'elle achève en ce moment de se purifier à la porte du ciel, — l'âme de ces victimes tressaillira de bonheur, lorsque, dans quelques minutes, on chantera sur le parvis de la basilique, l'absoute solennelle.

Pèlerins invisibles, venus du purgatoire ou du ciel, ils sont ici, n'en doutez pas, en compagnie de notre patronne ; et tous ceux-là, qui savent désormais les mystères de l'autre monde, applaudiront au geste de nos Représentants, dont ils apprécieront mieux que nous en ce moment la sublime opportunité. Les actions de grâces de la terre se continueront ainsi dans le lointain sur le chemin du ciel, en attendant qu'ils se renouvellent bientôt sur le chemin de la victoire.

Morituri te salutant ! Mais, si les Bretons ont consenti à mourir, la Bretagne, elle, veut continuer de vivre. Sainte Anne ne veut pas que sa Bretagne disparaisse.

Et c'est pourquoi elle nous a amené des alliés de toutes parts.

Permettez-moi, mes Frères, de dire ici toute ma pensée : ce n'est pas, je crois, une vaine supposition, car je ne crois point que l'activité du monde surnaturel cesse jamais de se mêler à l'activité humaine, et de collaborer avec nous.

Sainte Anne a dit aux Anglais : « C'est vous, les premiers parmi les peuples d'Occident, qui avez célébré officiellement mon culte. Venez, mes fidèles de la Grande-Bretagne, venez défendre mon fief de la Bretagne-Armorique. » Et ils sont venus ; et l'invasion que projetaient les barbares a été barrée sur l'Océan.

Mais, le cauchemar de l'invasion écarté, restait encore le cauchemar de la défaite toujours possible. Et sainte Anne, de la chapelle miraculeuse que des marins bretons lui dressèrent jadis à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, la bonne mère sainte Anne, populaire là-bas peut-être autant que chez nous, a dit : « Venez, mes fidèles Canadiens, venez au secours de la France, car c'est en France que se trouve le fief de ma souveraineté ! » Et les Canadiens sont venus.

C'est dans la Russie orthodoxe que sainte Anne reçoit le plus d'honneurs officiels et civils, c'est en Italie que se trouve la relique insigne du bras de sainte Anne, ce bras qui fut le premier siège de celle qui devait être elle-même le siège de la Sagesse divine. Et la Russie et l'Italie combattent dans les rangs de l'armée libératrice.

Et cependant, les alliés continuant à venir et les Bretons continuant à mourir, la victoire demeurait toujours incertaine.

Sainte Anne s'est-elle alors souvenue que naguère les églises de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

New-York ont retenti du bruit des miracles accomplis là-bas par son intercession ? Peut-être. Toujours est-il que les Américains sont venus à leur tour, nous apportant dans les plis de leur pavillon étoilé la certitude suprême d'une paix victorieuse.

Réjouissez-vous donc là-haut, âmes des soldats bretons qui habitez le ciel : votre sang n'a pas été inutile ; sainte Anne garde votre pays.

Réjouissez-vous, soldats de Bretagne qui combattez au front, sainte Anne combat avec vous.

Réjouissez-vous, familles bretonnes, la bénédiction de sainte Anne rayonnera encore sur vos foyers en deuil.

Réjouissez-vous, pasteurs des âmes, la foi de vos ouailles, un moment obnubilée, reprendra sa splendeur, à la lumière du flambeau sacré que sainte Anne tient toujours en sa main.

O mater patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto.

O mère de la patrie, sainte Anne, dont la puissance au ciel est sans limites, et sans limites aussi la puissance en Bretagne, vos Bretons comptent sur vous : nos évêques crient vers vous pour recommander la foi des fidèles ; nos représentants invoquent votre patronage en faveur des intérêts du peuple : *serva fidem, mores corrobora !* Votre cœur n'a pas changé : cœur de grand'mère ne varie pas ! Notre confiance ne s'est pas amoindrie : *tribue pacem sancta intercessione !*

Notre Bretagne ne sera jamais une terrre asservie : sainte Anne ne le veut pas.... Nous serons sauvés, nous serons consolés, nous serons vainqueurs, nous resterons Bretons, nous resterons catholiques.

Pas d'illusions d'ailleurs : nous ne trouverons jamais le paradis ici-bas ; nous souffrirons encore dans l'avenir comme dans le passé ; malgré le dévouement de nos défenseurs, nous serons encore méconnus et peut-être même persécutés. Mais qu'importe, si nous avons la certitude de nous dédommager un jour — dans une autre Bretagne en un autre monde meilleur !

Je ne puis pas croire que nous n'irons pas voir sainte Anne au paradis : *in te, Domina, speravi, non confundar in æternum !*

(Discours pour la fête de Sainte-Anne.) J. Buléon.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 19 Août :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, 23 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures, récitation publique du chapelet devant l'autel de N.-D. de Lourdes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XII^e Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, Salut.

Tous les jours : à 6 heures, en l'église de Saint-Mathieu, récitation du chapelet, en commun, pour la France.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. Grall, mort recteur de Saint-Jean-Trolimon, sera célébré dans cette paroisse, le *mardi 21 Août.*

Ligue patriotique des Françaises, *(368, rue Saint-Honoré, Paris).* — La Ligue patriotique des Françaises organise un Pèlerinage à Lourdes, les 7, 8 et 9 Octobre, sous le patronage de S. E. le cardinal Amette.

Ces trois journées seront consacrées par les Ligueuses à la prière pour la France, à l'étude et à la préparation du travail pour l'avenir.

Saint-Pol de Léon. — **La Consécration des Agriculteurs au Sacré Cœur** a été l'occasion d'une manifestation bien consolante. Les familles rurales ont répondu avec empressement à l'appel de leur Evêque. Nombreuses déjà, la veille et l'avant-veille, les confessions le furent encore davantage, le matin du dimanche. Dès 5 heures, les confessionnaux étaient assiégés. Le nombre des communions distribuées aux diverses messes ne fut pas inférieur à deux mille. Et certes, ce chiffre eût été notablement dépassé, si l'on avait disposé d'un plus grand nombre de confesseurs.

La cérémonie de la Consécration eut lieu à vêpres. Elle réservait une surprise à la population. Le R. P. Janvier, l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, était depuis quelques jours en villégiature à Saint-Pol. Sur l'invitation de M. le Curé, il voulut bien prendre la parole pour commenter l'Acte de Consécration.

Ce que fut ce commentaire, on le devine sans peine. Le sens et la portée de l'acte, qu'il s'agissait d'accomplir, les devoirs qu'il imposerait, devoirs surtout de réparation et de fidélité, les bénédictions dont il serait le gage, tel fut le thème que développa l'orateur, avec une simplicité et une intelligence des besoins de l'auditoire, qui firent de son allocution un modèle achevé d'homélie pastorale.

A l'entrée du sanctuaire, sur un trône de fleurs et de candélabres, se dressait une grande statue du Sacré Cœur, au pied de laquelle étaient groupés les agriculteurs du Conseil paroissial et du Conseil municipal. Dès que l'orateur eut cessé de parler, M. le comte de Guébriant prononça l'Acte de Consécration, articulant chaque mot d'une voix nette, forte, et avec un accent où vibrait toute l'ardeur de sa foi et de sa piété.

Ce fut un moment solennel, impressionnant. Il était visible que toute l'assistance partageait l'émotion de celui qui parlait en son nom. Aussi, est-ce avec un entrain inaccoutumé que, pour terminer la cérémonie, elle lança, vers les voûtes de l'antique cathédrale, les premières strophes, aux mélodies si bretonnes, du beau cantique : *O Kaloun Sakr.*

Belle journée, et combien riche en promesses !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— L'établissement de « La Charité », tenu par les Filles du Saint-Esprit, vient d'être éprouvé par la perte de sa Supérieure, la vénérable Sœur Antoinette. Dieu l'a rappelée à lui, à la suite d'une longue maladie, supportée avec d'admirables sentiments. Durant les huit mois qu'elle fut aux prises avec la mort qui l'a emportée, on ne surprit chez elle ni une plainte ni le moindre signe d'impatience. A tous ceux qui l'approchaient, elle laissait l'impression d'une âme, non seulement résignée, mais vaillante et joyeuse, dont toutes les pensées planaient au-dessus de cette terre.

Toute sa vie, d'ailleurs, n'avait été qu'un perpétuel *sursum corda*. Ce fut l'éloge qu'on lui décerna, au jour de la cinquantaine de sa profession. Aucun autre ne lui convenait davantage. N'est-ce pas cette vie intérieure intense qui explique le bien qu'elle a fait et l'influence qu'elle exerça, partout où l'appela l'obéissance ?

Humble, modeste, peu confiante en elle-même, il semblait qu'elle fût incapable de rien entreprendre et encore plus de réussir. Et cependant, grâce à son grand esprit surnaturel, elle fut entreprenante et sut mener à bien toutes les œuvres dont elle prit l'initiative. A l'appui de cet éloge, on pourrait citer des faits nombreux. Qu'il nous suffise de mentionner ici la florissante *école ménagère*, fondée à Saint-Pol, où la Sœur Antoinette laisse une mémoire en bénédiction, que la reconnaissance des familles sauvera de l'oubli.

— **Les fêtes de la translation des Reliques de saint Paul-Aurélien** seront célébrées, le *dimanche 2 Septembre*, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

Elles seront précédées d'un triduum qui s'ouvrira le mercredi 29 Août, à 8 heures du soir, et qui sera prêché par M. l'abbé Dujardin, professeur au collège de Lesneven.

Le jour de la fête, la messe sera chantée, à 10 heures, par M. le chanoine Bars, professeur au Grand Séminaire, et le panégyrique du Saint sera prêché par M. l'abbé Pichon, recteur de N.-D. de Kerbonne.

Les vêpres auront lieu à 2 h. 1/2 et seront suivies de la procession traditionnelle. La fête sera clôturée par une allocution de Monseigneur.

Nous rappelons aux fidèles que, pendant le triduum préparatoire et les quatre jours qui suivent, une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires : confession, communion et prières à l'église aux intentions du S. Pontife.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le grand Pardon de Notre-Dame des Portes** aura lieu, le *dimanche 26 Août*.

Samedi 25 Août : Messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. Vêpres solennelles suivies d'une allocution et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Dimanche 26 Août : Les messes se succéderont d'heure en heure, à la chapelle, à partir de 3 heures. A 10 h. 1/2, la grand' messe.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Trains supplémentaires organisés par la Compagnie des Chemins de Fer Armoricains. — I. *Le Samedi 25 Août :* Châteauneuf, départ, 11 h. 45 ; Rosporden, arrivée, 13 h. 45, départ, 14 h. ; Châteauneuf, arrivée, 16 h. 20.

II. *Le Dimanche 26 Août :* Châteauneuf, départ, 5 h. 30 ; Rosporden, arrivée, 7 h. 40, départ, 8 heures ; Châteauneuf, arrivée, 10 h. 10, départ, 17 heures ; Rosporden, arrivée, 19 h. 20.

Châteauneuf, départ, 7 heures ; Brasparts, arrivée, 8 h. 11, départ, 8 h. 20 ; Châteauneuf, arrivée, 9 h. 30, départ, 17 h. 55 ; Brasparts, arrivée, 19 h. 10.

La reprise des Relations entre la France et le Saint-Siège.

Pendant que l'absence d'un représentant de la France au Vatican laisse notre pays sans défense contre tant d'intrigues qui s'ourdissent, vous pensez bien que nos adversaires profitent de la situation privilégiée qu'ils nous doivent. Ils dénaturent aussi bien leurs actes que les nôtres. La cathédrale de Reims, dont leurs obus cherchent encore la dernière clé de voûte est, paraît-il, ménagée par eux, et d'autre part, encore hier des rapports allemands adressés à Rome, relataient la manière odieuse dont nous traitons les prisonniers, et toujours nous n'avons aucun agent pour mettre immédiatement à néant ces mensonges des chevaliers du parjure. On l'a dit bien des fois, et il faut encore le répéter ici : orthodoxes, protestants, musulmans, païens même, sont en rapport avec le Vatican, seule la France de Charlemagne, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, d'Henri IV et de Bonaparte, que dis-je, la France républicaine de 1801 qui conclut le Concordat, celle de 1848 qui fit l'expédition de Rome, celle d'hier qui doit tant à la prédilection de Léon XIII, seule cette *nobilissima Gallorum gens* a peur de causer avec la Rome catholique.

Pendant ce temps nos ennemis ont pu momentanément intimider ou impressionner certains milieux à Rome, mais, heureusement, la lumière se fait progressivement sur le péril de leur concours : c'est ce qu'un diplomate français n'aurait pas eu de peine à signaler, dès le début de ces jours tragiques. Il aurait rappelé que cette culture dont ils se prétendent les dispensateurs, ils avaient déjà essayé il y a bientôt un demi-siècle, d'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lever l'étendard non pas contre la France, mais contre l'Eglise et que cette lutte historique de Bismarck contre le catholicisme s'était appelée le « Kulturkampf » ; il aurait réveillé le souvenir de cette mission que le chancelier avait voulu donner à un cardinal allemand pour représenter à Rome les tendances hostiles à la Papauté ; idée bien boche que mit bien vite à néant la clairvoyance de Pie IX.

Au temps où notre ambassade pouvait encore servir la République, elle veillait avec une sollicitude inquiète sur les gigantesques efforts des Allemands pour nous ravir notre traditionelle influence en Orient et en Extrême-Orient, en Chine où ils nous supplantaient, en Asie-Mineure, où leur alliance de plus en plus étroite avec la Turquie assurait l'insécurité aux Arméniens.

La guerre arriva.

Plus que jamais les complots s'organisèrent à Rome et aujourd'hui, à Lugano, où Constantin de Grèce est allé saluer Erzberger, le sanglant représentant des catholiques allemands qui, après avoir applaudi les horreurs du militarisme prussien, ose convier par la Suisse nos évêques français à se faire les complices et les Apôtres d'une paix qui empêcherait l'Allemagne de râler. Et nous, que faisons-nous, alors que l'on travaille à construire la *Mittel Europa*, alors que l'on s'inquiète de partager les débris la Turquie, alors que la question russe est une énigme si troublante et que ces problèmes si graves où entrent en conflit tant d'influences diverses ne pourront pas se résoudre sans des tractations avec la Rome pontificale ; oui, quel est notre rôle, quelle est notre action, où est l'homme, où est aujourd'hui le Français qui appelle l'attention de la Curie sur nos intérêts ?

Si, du moins, l'homme d'Etat qui rendra au pays la paix religieuse ne s'est pas encore levé, l'initiative privée a suscité parmi les écrivains et les hommes politiques des défenseurs de la grande cause que nous plaidons.

Le regretté M. Lefébure avait déjà signalé que les républiques séparées de l'Amérique avaient cependant voulu rester en rapport avec le Saint-Siège ; après lui, M. Hanotaux, dans deux articles magistraux de la *Revue Hebdomadaire*, avait demandé, au nom de la civilisation moderne, que le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat soit harmonieusement réglé. Vraiment, l'on voudra bien concéder quelque prix à son opinion d'historien et de diplomate ; elle vaudra bien celle de ce journaliste qui, en apprenant que Benoît XV avait dit à M. le sénateur Jenouvrier : « J'aime passionnément la France, j'ai tou» jours la main tendue vers elle », écrivait : « Décidément, » l'Eglise ne désarme pas ! »

Enfin, voici qu'il y a quelques semaines, un député, un républicain de gauche, M. Lazare Weiller, bientôt appuyé par M. René Pichon, professeur au Lycée Henri-IV, déclarait vouloir remplir son devoir de Français et de républicain prévoyant, en demandant dans la Presse, dans l'excellent *Journal des Débats*, le rétablissement de notre ambassade au Vatican.

J'emploie à dessein ces derniers termes, car M. Lazare Weiller m'a dit lui-même : « C'est par la grande porte qu'il » faut rentrer ; il faut que la question soit posée et discutée au » grand jour devant nos assemblées qui la feront triompher. »

M. Lazare Weiller n'avait pas craint de dire au retour d'un voyage en Suisse, où personne n'ignore combien de complots se trament, que « notre absence du Vatican avait été depuis » trois ans une cause d'incontestable faiblesse pour l'Entente ». Mais, en tant qu'Alsacien, sa protestation était surtout émouvante, lorsqu'il montrait combien il serait impossible de donner satisfaction aux provinces que la victoire nous rendra, si une entente avec le Saint-Siège ne facilitait la délicate transition des deux régimes.

Tôt au tard, il faudra donc causer avec le Pape ; le plus tôt sera le mieux.

F. LAUDET.

(Discours prononcé, le 27 Juin 1917, au Congrès Jeanne d'Arc, à Paris.)

TEXTE DE LA PÉTITION

Les soussignés Français et Françaises de toutes opinions, de toutes confessions et de toutes conditions, émus à la pensée que la France est, dans les jours présents, le seul des pays catholiques qui n'ait pas de représentant auprès de la Papauté, alors que les nations protestantes, schismatiques, musulmanes, païennes même, sont entrées en rapports avec Elle, estiment qu'il est plus que jamais nécessaire que les relations diplomatiques soient reprises entre notre pays et le Saint-Siège, et au nom de la Patrie comme de la Religion, *demandent aux Pouvoirs Publics de renouer les liens séculaires un instant rompus.*

On peut se procurer les feuilles de pétition à Paris, au Secrétariat du Congrès Jeanne-d'Arc, 19, rue Bonaparte, à l'Action Sociale de la Femme, 17, rue Châteaubriand, et à la *Revue hebdomadaire*, 8, rue Garancière.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Golias Jean*, caporal brancardier au 46e d'Infanterie : « D'une très grande bravoure. A parcouru le champ de bataille pour soigner les blessés aussitôt après le départ des troupes d'assaut, malgré les plus violents tirs d'artillerie et de mitrailleuses, a été blessé, en accomplissant son devoir. » — (Ordre du Régiment, 9 Juin 1917.)

M. Golias est professeur à Saint-Pol.

Le Berre Jean-Louis : « Excellent infirmier, d'un dévouement qui ne s'est jamais démenti, ni jour ni nuit. A assuré avec intelli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gence et sang-froid son service dans des conditions pénibles et souvent dangereuses, lors des bombardements de l'hôpital par avions et grosses pièces d'artillerie et, en dernier lieu, le 13 Juillet 1917 ».

M. Le Berre est vicaire à Landivisiau.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

8 Août 1917. — Ma pensée s'envole bien souvent vers ce cher pays de Quimper où j'ai passé jadis d'heureux jours. Mais tout cela est déjà bien loin, le temps passe et les poilus, au lieu de rentrer chez eux, continueront longtemps encore à traîner de patelin en patelin et de cagna en cagna. Car je l'ai eue, la cagna, ce mot mystérieux qui m'intriguait quand je me trouvais à l'intérieur.

J'ai passé dans une division de cavalerie tenant un secteur, non pas comme cavalier, bien entendu, ni même comme infirmier, mais comme brancardier. Le G. B. D. dont je fais partie tient 4 postes de chacun 4 poilus et un caporal. Durant cette quinzaine, je me trouve tout près des Boches. Nous n'en sommes séparés que par un vallon large à peine d'un kilomètre : les deux adversaires occupent les versants des deux collines opposées. Le secteur, par convention, est dénommé tranquille. Il y a pourtant pas mal de bruit ; mais pour les poilus, il n'y a vraiment de bruit que les jours d'attaque : je n'en ai pas vu jusqu'ici. Un coup de main tenté par les Fritz pouvait pourtant en donner une idée : c'était plutôt terrible. Les marmites boches affluaient, les mitrailleuses tirailaient de part et d'autre, les 75 faisaient des tirs de barrage en avant des lignes françaises. Les 90-95 et surtout les 155 barraient au loin l'arrivée possible de renforts ennemis. Ce ne fut pas bien long : 1 h. 1/2 environ. Résultat : un petit poste enlevé et repris, 3 tués et 5 blessés pour les *Fransous* et pour les *Kamarades* pas mal de victimes à en juger par les voyages que leurs brancardiers ont fait au petit jour : c'est le sort habituel de ceux qui mettent les premiers le nez dehors. Comme les Boches avaient bombardé copieusement avant l'entrée en action de la centaine d'hommes faisant le coup de main, les nôtres étaient bien sur leurs gardes et firent un bon accueil à leurs voisins d'en face.

Nous avons pas mal de loisirs ; il n'y a ici actuellement que ce qui arrive partout : bombardements de 77, 88, 105 et 150 percutants ou fusants. J'emporterai quelques-uns des éclats d'obus tombés sur la cagna et deux des shrapnels tombés à mes pieds dans la forêt : ce seront des souvenirs de B... Nous avons eu aussi des obus à gaz : ce qui nous a valu de porter sur notre facies le masque, une heure durant. J'ai gardé un souvenir plutôt mauvais de cette mascarade, car il est difficile de respirer avec cet appareil,

Et voilà les inconvénients du métier ; ils ne sont pas terribles et l'on n'y fait plus guère attention pour ainsi dire. Nous avons une bonne cagna et à côté une excellente sape. Si le premier obus ne nous atteint pas, on a le temps de se mettre à l'abri : tout de

même ce n'est pas toujours aussi inoffensif qu'une représentation de cinéma et, de temps en temps, nous avons des blessés ou même des morts à évacuer sur l'arrière. Avec quelques corvées de propreté, c'est tout ce qui fait le G. B. D. de la 3e D. C. (division de cavalerie).

J.-F. B.

Le Martyre de Reims.

« Point de colère dans la voix du vénérable prélat. De l'agonie de Reims et de sa cathédrale, il parle comme un père, impuissant devant l'inéluctable, parle de l'agonie d'un être chéri. Mais l'accent a quelque chose de plus déchirant encore. Je ne puis dire ici, car je n'y suis pas autorisé, tout ce que m'a dit le cardinal Luçon. Il y a des douleurs si grandes et si profondes que ce serait presque les profaner que d'en publier les manifestations. Mais ce que je peux dire, c'est que, dans la maison paisible qui avoisine la cathédrale martyre, j'ai entrevu la Douleur, celle qui pleure tout ensemble sur le présent et sur le passé ; celle qui, sans désespérer de Dieu, doute de l'avenir ; celle qui, regrette d'avoir vécu assez longtemps pour voir mourir huit siècles de grandeur chrétienne et de gloire française.

— « Eminence, l'heure triste passera comme les autres et, dans » l'antique temple relevé, les chants retentiront encore...

— « Oui, je sais, nous réparerons la cathédrale. Cela, il le faut. » Nous avons les moulages de ses statues, les photographies en » couleur de ses verrières. Déjà, par un admirable travail de » patience, au prix de sa vie, l'architecte travaille sous les voûtes » crevées à sauver ce qu'on peut sauver, à arracher à la destruc- » tion ce qui pourra servir à reconstituer. Puis le jour viendra où » les portes se rouvriront pour l'exercice du culte. Car je tiens, » avant toute chose, à ce que la cathédrale où fut baptisé le pre- » mier roi chrétien français reste la première église de France. »

A ce moment la voix du cardinal Luçon reprend toute sa force et c'est en scandant chaque mot qu'il nous dit :

— « Je m'élève de toute mon énergie et je ne cesserai de m'éle- » lever contre tout projet tendant à faire de la cathédrale de Reims » une sorte de musée ou de nécropole. Ceux-là qui pensent à de » telles choses ne sentent pas ce que Reims est pour l'Eglise et » pour la France et aussi pour le monde tout entier. Tous les pro- » jets dont on a déjà parlé sont impossibles. Il n'y en a qu'un » auquel je m'associe de tout cœur et de toute ma volonté, parce » qu'il est seul digne du passé de la cathédrale et de la grandeur » héroïque de la France actuelle.

» Chaque année, dans la cathédrale qui aura pendant plus de » trois ans souffert de la rage allemande, il faudra célébrer un ser- » vice solennel pour les soldats qui auront lutté pour le salut de la » patrie et la liberté du monde. A la fondation de cette messe per- » pétuelle, le monde catholique tout entier voudra collaborer et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» j'espère que Dieu me permettra de vivre assez longtemps pour » célébrer moi-même la première messe. »

» Longtemps encore nous causons. Le cardinal nous dit les visites qu'il fait presque quotidiennement dans les paroisses de son diocèse mutilé, sa joie de vivre avec les soldats, la beauté des messes confiantes sous les bombardements... » *(Le Gaulois.)*

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° du 1er Août). — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — A. Saudreau : Le mouvement antimystique en Espagne au XVIe siècle et l'altération de la doctrine traditionnelle. — D. Vieillard-Lacharme : Saint Pierre à l'école de Jésus-Christ. — E. Tauzin : Paul Claudel (suite). — P. Charmetant : Catholicisme et pacifisme.

Tribune libre et Documents — Mgr Gauthey : Les lois de la famille à restaurer après la guerre. — E. Jordan : L'impératif catégorique et la morale conjugale. — G. Michelet : De Taine à Péguy. — A. Ribot : Les conditions de la paix future.

A travers les périodiques. — H. Leduc, Despreux : Notes bibliographiques.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : France 6 fr. Etranger, [illegible]

82e Année. Vendredi 24 Août 1917. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. Partie non officielle. — Le Pape et la Paix ; le texte de la note pontificale.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Brest ; Au Champ d'honneur ; Bénédiction d'une statue du Sacré Cœur à Plougasnou, en la chapelle du Diben Primel ; Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue ; Grand Pardon de N.-D. du Folgoat, Pèlerinage des Tertiaires ; Grand Pardon de N.-D. des Portes ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Les funérailles de Mgr Lenfant, à Digne.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Août. — XIIIe après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Zéphirin, Pape et Martyr.
A vêpres mémoire du suivant.
Lundi, 27. — S. Joseph Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Augustin, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 29. — Décollation de saint Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 1er Septembre. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 2. — XIVe après la Pentecôte

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix . . . . . du 26 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé. . . . . du 1er au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Victor Bourlé, Doyen du Chapitre de la Cathédrale, décédé le 23 Août, à Quimper. Les funérailles auront lieu le samedi 25 Août, à 10 heures, en l'église cathédrale de Saint-Corentin ;

M. l'abbé J.-L. Le Pemp, mobilisé à Saint-Nazaire et décédé à l'hôpital de Nantes, le 18 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Pape et la Paix.

LE TEXTE DE LA NOTE PONTIFICALE

Aux chefs des peuples belligérants,

Dès le début de Notre pontificat, au milieu des horreurs de la terrible guerre déchaînée sur l'Europe, Nous Nous sommes proposé trois choses entre toutes : garder une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants comme il convient à celui qui est le Père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection ; Nous efforcer continuellement de faire à tous le plus de bien possible, et cela sans acception de personnes, sans distinction de nationalité ou de religion, ainsi que le dicte aussi bien la loi universelle de charité que la suprême charge spirituelle à Nous confiée par le Christ ; enfin, comme le requiert également Notre mission pacificatrice, ne rien omettre autant qu'il était en Notre pouvoir de ce qui pourrait contribuer à hâter la fin de cette calamité, en essayant d'amener les peuples et les chefs à des résolutions plus modérées, aux délibérations sereines de la paix, paix juste et durable. Ce fut Notre œuvre pendant les trois douloureuses années qui viennent de s'écouler. On a pu facilement reconnaître que, si Nous sommes toujours resté fidèle à une résolution absolue d'impartialité et à Notre action de bienfaisance, Nous n'avons pas cessé non plus d'exhorter les peuples et les gouvernements belligérants à redevenir frères, bien que la publicité n'ait pas été donnée à tout ce que Nous avons fait pour atteindre ce très noble but.

Vers la fin de la première année de guerre, Nous adressions aux nations en lutte, les plus vives exhortations ; de plus, Nous indiquions la voie à suivre pour arriver à une paix stable et honorable pour tous.

Malheureusement, Notre appel ne fut pas entendu ; et la guerre fut poursuivie acharnée, pendant deux années encore, avec toutes ses horreurs ; elle devint même cruelle et s'étendit sur la terre, sur la mer et jusque dans les airs ; et l'on vit s'abattre sur des cités sans défense, sur des villages tranquilles, sur des populations innocentes, la désolation et la mort. Et maintenant, personne ne peut imaginer combien se multiplieraient, s'aggraveraient les souffrances de tous si d'autres mois ou pis encore, d'autres années venaient s'ajouter au sanglant triennat. Le monde civilisé devra-t-il donc n'être plus qu'un champ de mort ? Et l'Europe, si glorieuse et si florissante, va-t-elle donc, comme entraînée par une folie universelle, courir à l'abîme et prêter la main à son propre suicide ? Dans cette situation si angoissante, en présence d'une menace aussi grave, Nous, qui n'avons aucune visée politique particulière, qui n'écoutons les suggestions ou les intérêts d'aucune des parties belligérantes, mais uniquement poussé par le sentiment du devoir suprême du Père commun des fidèles, par les sollicitations de nos enfants qui implorent notre intervention et Notre parole pacificatrice, par la voix même de l'humanité et de la raison, Nous jetons un nouveau cri de paix et renouvelons Notre pressant appel à ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées des nations.

Mais pour ne plus Nous renfermer dans les termes généraux, comme les circonstances Nous l'avaient conseillé par le passé, Nous voulons maintenant descendre à des propositions plus concrètes et pratiques et inviter les gouvernements et les peuples belligérants à se mettre d'accord sur les points suivants qui semblent devoir être les bases d'une paix juste et durable, en leur laissant le soin de les préciser et de les compléter.

Tout d'abord, le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substitué la force morale du droit, d'où résulte un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public en chaque Etat, et pour la substitution aux armées d'une institution d'arbitrage avec une haute fonction pacificatrice, selon des règles à concerter et des sanctions à déterminer contre l'Etat qui se refuserait, soit à soumettre les questions internationales à un arbitrage, soit à en accepter les décisions. Une fois la suprématie du droit ainsi établie, on enlève tout obstacle aux voies de communications des peuples en assurant par des règles à fixer également la vraie liberté et la communauté des mers, ce qui d'une part éliminerait les multiples causes d'un conflit, et, d'autre part, ouvrirait à toutes les nations de nouvelles sources de prospérité et de progrès.

Quant aux dommages à réparer et aux frais de la guerre, Nous ne voyons d'autre moyen de résoudre la question qu'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

posant, comme principe général, une condonation entière et réciproque, justifiée du reste par les bienfaits immenses à retirer du désarmement, d'autant plus qu'on ne comprendrait pas la continuation d'un pareil carnage uniquement pour des raisons d'ordre économique. Si, pour certains cas, il existe à l'encontre des raisons particulières, qu'on les pèse avec justice et équité. Mais ces accords pacifiques, avec les immenses avantages qui en découlent, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque des territoires actuellement occupés ; par conséquent, du côté de l'Allemagne, l'évacuation totale de la Belgique avec garantie de sa pleine indépendance politique, militaire et économique vis-à-vis de n'importe quelle puissance ; l'évacuation également des territoires français ; du côté des autres parties belligérantes, semblables restitutions des colonies allemandes. Pour ce qui regarde les questions territoriales, comme par exemple celles qui sont débattues entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des avantages immenses d'une paix durable avec désarmement, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte dans une mesure juste et possible, ainsi que Nous l'avons dit autrefois, des aspirations des peuples, et à l'occasion en faisant coordonner les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, notamment de celles relatives à l'Arménie, aux Etats balkaniques, aux territoires faisant partie de l'ancien royaume de Pologne, auquel en particulier ses nobles traditions historiques, les souffrances endurées spécialement pendant la guerre actuelle doivent justement concilier les sympathies des nations.

Telles sont les principales bases sur lesquelles Nous croyons que doive s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique, si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les Etats belligérants. Aussi, en vous les présentant, à vous qui dirigez, à cette heure tragique, les destinées des Nations belligérantes, Nous sommes animé d'une douce espérance, celle de les voir acceptées et de voir ainsi terminer le plus tôt possible la lutte terrible qui apparaît de plus en plus comme un massacre inutile. Tout le monde reconnaît, d'autre part, que, d'un côté comme de l'autre, l'honneur des armes est sauf. Prêtez donc l'oreille à Notre prière, accueillez l'invitation paternelle que Nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, prince de la paix ; réfléchissez à votre très grave responsabilité devant Dieu et les hommes. De vos résolutions dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, la félicité, en un mot, des peuples auxquels vous avez le devoir absolu d'en procurer le bienfait. Que le Seigneur vous

inspire des décisions conformes à sa très sainte volonté ; fasse le ciel qu'en méritant les applaudissements de vos contemporains, vous vous assuriez aussi auprès des générations futures le beau nom de pacificateur. Pour Nous, étroitement uni dans la prière et la pénitence à toutes les âmes fidèles qui soupirent après la paix, Nous implorons pour vous, du divin Esprit, lumière et conseil.

Du Vatican, 1er Août 1917. BENOIT XV.

La *Croix*, par la plume de Franc, apprécie ainsi cet important document et l'effet qu'il a produit :

C'est un « cri de paix » que le Pape a jeté dans le monde. Cet appel paternel est trop conforme à sa mission et au soupir universel pour n'avoir pas été accueilli avec reconnaissance.

En apparence, il est vrai, l'initiative pontificale échoue : l'attitude respectueuse, mais nettement négative, de l'ensemble de la presse anglaise et américaine le prouve. En France, digne et courtois de la part des uns, haineux et calomniateur de la part des autres, le refus n'est pas moins net.

En Allemagne, où le besoin de la paix est ressenti plus vivement que partout ailleurs, on accueille la note avec satisfaction. Les pangermanistes, toutefois, témoignent leur inévitable mécontentement.

Quant à nous, nous avons dit hier notre pensée d'après le *résumé ;* après la communication du texte elle subsiste *entière*.

M. Denais, dans la *Libre Parole*, remarque avec raison que, en fait, le Pape contredit expressément le point de vue allemand — soit en affirmant que le droit doit désormais primer la force. — soit en décrivant une société future très semblable à celle dont M. Wilson a exprimé le désir et qui est contradictoire du militarisme prussien, — soit en réclamant l'évacuation de la Belgique et des autres pays envahis, — soit enfin par tout l'ensemble du document qui sous-entend que l'Allemagne est vaincue. Aussi ne comprenons-nous pas l'acharnement avec lequel certains affectent de voir dans l'acte du Pape une inclination vers nos ennemis.

Nombreux sont les journaux qui profitent de l'occasion pour exprimer le regret que Benoît XV, au lieu de se poser en juge, fasse surtout acte d'arbitre conciliateur. Comment ne pas observer à ce sujet que la Presse française n'a vraiment pas pris le bon moyen pour encourager le Pape à s'ériger en juge ? Il a jugé, en effet, et condamné *officiellement, très authentiquement*, la violation de la Belgique par l'Allemagne. Or, de cette condamnation, les organes français n'ont presque pas soufflé mot, ils ont jeté la note au panier. Non, vraiment, ce n'était pas encourageant pour le Pape, en tant que juge. Et il a préféré le rôle qu'il poursuit et qui, en lui permettant de rester en relation avec tous les pays, lui rend possible de faire du bien à tous.

Aujourd'hui encore, il vient d'en faire. Le but de la note est surtout d'inviter à « causer » sur les conditions de la paix future. La réponse sera un refus. Mais dans ce refus même, qui sera diplomatique, on causera. Notre impression très nette est que, malgré les apparences contraires, le but du Pape sera partiellement atteint, et qu'il aura fait faire un pas vers la paix, vers une paix qui, nos armées et notre peuple aidant par leur ténacité, sera, nous en avons la conviction, une paix française dans la justice et le droit. FRANC.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 26 Août :* office du dimanche ; messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre, instruction, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

Jeudi 30 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les jours : à 6 heures, à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, récitation publique du chapelet pour la France.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XIIIe Dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, précédées de la réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière, et suivies de la réunion de tous les associés ; exposé de l'intention du mois, prière pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures, en l'église de Saint-Mathieu, chapelet et communion pour la France.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 29 Août :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Brest. — Dimanche, Monseigneur présidera, à Saint-Louis de Brest, la fête du saint Patron et le cinquantenaire de prêtrise de Monseigneur Roull.

Au champ d'honneur. — M. LANCIEN, *Professeur à Saint-Yves.* — Nous avons reçu les renseignements suivants sur la mort de M. Lancien :

Il avait rejoint le 80e régiment d'Infanterie, vers Pâques dernier. Avec plusieurs de ses confrères, il avait aidé avec un grand zèle aux Pâques des soldats.

Au moment de la fête du Sacré Cœur, son bataillon se trouvait être au petit repos. Il se dépensa beaucoup là encore. C'est lui qui, pendant la messe du bataillon, avait prononcé la Consécration. Avant de descendre au grand repos avec la division, le bataillon dut remonter trois jours en ligne. C'est alors que le Bon Dieu devait venir prendre le cher M. Lancien. Il venait de quitter la garde, la nuit, au créneau. Il se reposait dans un petit abri de fortune, lorsqu'une énorme torpille vint écraser l'abri et l'y ensevelir. Quand on le retira, il était déjà mort. Aucune trace de blessure : il a dû mourir étouffé. Sa pauvre figure était noire et congestionnée.

M. L., aumônier titulaire, alors au poste avancé, a tenu à faire l'enterrement. Le corps de M. Lancien repose au cimetière militaire du bois de Béthelainville.

Sa mort a beaucoup peiné ses confrères, ses camarades qui avaient eu l'occasion d'apprécier sa modestie, son zèle, son esprit apostolique, sa piété. Il ne reculait pas devant les sacrifices les plus méritoires pour avoir la consolation de célébrer la sainte messe.

C'est une perte aussi pour le diocèse, et surtout pour l'enseignement. Toutes les fois qu'il venait en permission, il renouvelait sa provision d'auteurs pour rendre plus agréable, disait-il, le séjour des tranchées et des cantonnemens ; mais plutôt pour se rendre plus utile à ses élèves.

R. I. P.

Plougasnou. — **Bénédiction d'une statue du Sacré Cœur dans la chapelle du Diben Primel.** — Il est vraiment consolant de voir combien la dévotion au Sacré Cœur pénètre peu à peu dans les âmes et se répand dans toutes les paroisses du diocèse. Nous avons pu le constater, une fois de plus, le dimanche 12 Août, à Plougasnou.

Depuis plusieurs mois, la zélée directrice de l'école libre de filles du Diben, voulant infuser à ses élèves l'esprit de dévouement, de sacrifice et d'apostolat, si nécessaire dans les temps actuels, ne trouva rien de mieux que de développer en elles la dévotion au Sacré Cœur.

Témoin de cette pieuse initiative, et constatant les heureux effets qu'elle avait produits dans ces âmes d'enfants, une personne généreuse, qui tient à garder l'anonymat, voulut encourager une entreprise qui répondait si bien à ses sentiments intimes. Elle offrit à M. le Recteur de la paroisse une statue du Sacré Cœur, pour la chapelle du Diben.

La cérémonie de la bénédiction fut fixée au deuxième dimanche d'Août, à 3 heures de l'après-midi. M. le Recteur avait prié M. l'abbé Madec, aumônier militaire, en convalescence chez lui, de vouloir bien prononcer une allocution. On connaissait déjà, à Plougasnou, le talent de parole de M. Madec. Aussi, bien avant 3 heures, la vaste chapelle-école du Diben, pouvant contenir au moins 600 personnes, était remplie de fidèles ; 300 personnes environ furent obligées de rester dehors, faute de place.

Plusieurs étrangers, venus aux bains de mer, avaient tenu à s'associer à la fête, répondant ainsi à l'invitation que M. le Recteur leur avait faite de se joindre à ses paroissiens pour cette manifestation de foi et de piété, en l'honneur du Sacré Cœur.

Après le chant des vêpres, M. le Recteur bénit la statue, qui est vraiment belle et de très bon goût. Ensuite, la chorale des jeunes filles de Plougasnou, dont le talent d'exécution est si justement apprécié, même par les plus difficiles, chante avec un pieux enthousiasme une cantate au Sacré Cœur. Puis M. l'abbé Madec gravit les degrés de l'autel, d'où il prononcera son allocution.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après avoir remercié les assistants d'être venus si nombreux rendre leurs hommages au Sacré Cœur de Jésus, il fait un exposé rapide de la situation actuelle de la France. Puis il dit les motifs humains qui peuvent alimenter la confiance : notre cause, incontestablement juste, notre armement de plus en plus redoutable, le concours de nos alliés qui s'annonce efficace.... Mais parmi les sacrifices que la guerre impose aux combattants et à leurs familles, il en est qui réclament une force d'âme surhumaine. Qui consolera les cœurs qu'assombrissent des deuils sans cesse renouvelés ? Qui donnera au soldat, qui va mourir, le courage et des raisons d'accepter généreusement le sacrifice suprême ?

La morale laïque, si bavarde naguère, a compris que ce serait une dérision d'aller lui conseiller « de vivre sa vie », de « faire valoir son droit au bonheur ». A cette morale de la jouissance et de l'intérêt, la guerre, qui éprouve les doctrines comme les individus, a répondu d'une manière victorieuse. Elle a montré que le sacrifice est la condition du succès final, et mis en lumière la merveilleuse efficacité du christianisme, qui a placé le sacrifice à la base de sa morale ; qui nous en donne un exemple divin dans le Cœur de Jésus s'immolant pour nous par amour ; qui nous procure, dans le sacrement de l'Eucharistie, les forces dont nous avons besoin pour nous dévouer jusqu'à la mort. C'est un fait que les troupes les plus braves sont celles qui viennent à Notre Seigneur. Les chasseurs, au feu, sont des lions : aux cantonnements, ils remplissent les églises. Les Bretons, de l'aveu de tous, sont les premiers soldats de France : ils « adorent Jésus, le Dieu de leurs ancêtres ».

Pour la consolation des familles, le prédicateur montre Notre Seigneur, dans la personne de ses ministres, accompagnant le soldat jusque sur les champs de bataille et leur donnant, à l'heure dernière, le réconfort divin du pardon et du Viatique ; il montre, dans le Cœur de Jésus, le trait d'union vivant entre les disparus et ceux qui les pleurent. Il termine son allocution en invitant les assistants à témoigner, par des actes, leur amour et leur reconnaissance à Notre Seigneur.

Inutile de dire combien la chaude parole de M. Madec a profondément impressionné l'auditoire.

Après cette éloquente allocution, les élèves de l'école libre chantent avec beaucoup d'âme les pieuses invocations au Sacré Cœur, composées spécialement pour le temps de la guerre. Puis, pour clôturer la fête, M. le Recteur lit l'acte de consécration au Sacré Cœur.

Ce fut réellement une bonne et réconfortante journée. Et maintenant, daigne le Sacré Cœur de Jésus répandre ses plus abondantes bénédictions sur ce coin de terre, qui est, depuis si longtemps, travaillé par le protestantisme, mais qui a su, Dieu merci, résister à toutes les tentatives de la secte, et protéger, dans les périls de chaque jour, les marins du Diben, si renommés par leur bravoure et leur mépris du danger. Daigne aussi le Sacré Cœur bénir la généreuse donatrice !

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue**, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Samedi 25 Août : Messe à 7 h., 8 h., 9 h. ; grand'messe à 11 h. ; — à 5 h., vêpres, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement ; — à 9 h., procession aux flambeaux.

Dimanche 26 : 1re messe à 3 h. ; messes ensuite d'heure en heure, jusqu'à 10 h. ; à 11 h., grand'messe, sermon ; — à 3 h. 1/2, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 28 : messes à 7 h. et à 8 h. ; grand'messe à 11 h. ; — à 3 h., vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Une indulgence plénière peut être gagnée, chacun de ces jours, moyennant confession et communion n'importe où, visite à la chapelle et prière aux intentions du Souverain Pontife.

Des confesseurs se tiennent, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Le Folgoat. — **Le Grand Pardon de N.-D. du Folgoat** aura lieu, *samedi 8 Septembre,* sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc.

Horaire : *Jeudi 6 et vendredi 7 :* prières, le Saint-Sacrement exposé, pour demander une prompte victoire et une paix glorieuse, à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame du Folgoat.

Vendredi 7 : à 9 heures, grand'messe ; — à 3 h. 1/2, vêpres, procession ; à 8 heures, procession aux flambeaux ; Heure sainte.

Samedi 8 : de minuit à 9 heures, messe à toutes les heures ; à 9 h. 1/2, réception des processions ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Bodériou, curé-doyen de Plabennec ; sermon breton par M. l'abbé Berthou, curé-doyen de Lannilis ; — à 1 heure, chapelet et prières pour nos soldats et pour la France ; à 2 h. 1/2, procession, vêpres, allocution française, Salut.

Nota. — Durant le triduum, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

— **Pèlerinage des Tertiaires.** — Les Tertiaires de Saint-François auront leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, le dimanche 9 Septembre.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le grand Pardon de Notre-Dame des Portes** aura lieu, le *dimanche 26 Août.*

Samedi 25 Août : Messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. Vêpres solennelles suivies d'une allocution et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche 26 Août : Les messes se succéderont d'heure en heure, à la chapelle, à partir de 3 heures. A 10 h. 1/2, la grand' messe.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Trains supplémentaires organisés par la Compagnie des Chemins de Fer Armoricains. — I. *Le Samedi 25 Août :* Châteauneuf, départ, 11 h. 45 ; Rosporden, arrivée, 13 h. 45, départ, 14 h. ; Châteauneuf, arrivée, 16 h. 20.

II. *Le Dimanche 26 Août :* Châteauneuf, départ, 5 h. 30 ; Rosporden, arrivée, 7 h. 40, départ, 8 heures ; Châteauneuf, arrivée, 10 h. 10, départ, 17 heures ; Rosporden, arrivée, 19 h. 20.

Châteauneuf, départ, 7 heures ; Brasparts, arrivée, 8 h. 11, départ, 8 h. 20 ; Châteauneuf, arrivée, 9 h. 30, départ, 17 h. 55 ; Brasparts, arrivée, 19 h. 10.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

6 Juillet. — Excusez mon retard à vous faire connaître ma nouvelle destination. J'ai quitté, le dimanche de la Pentecôte, 27 Mai, le port de Toulon pour cet Orient dont nous avons autrefois péniblement essayé d'étudier l'histoire... Après quinze jours de traversée, nous arrivâmes à Salonique. J'y passe huit jours, juste assez de temps pour voir le beau quartier européen et visiter l'école française, tenue par les religieuses de Saint-Vincent de Paul ; et me voilà expédié à Florina. Florina est à 200 kilomètres de Salonique et à 27 de Monastir. La ville est un véritable nid de verdure, grâce à ses nombreux jardins, aux collines boisées qui l'entourent et à la plaine environnante d'une fertilité incomparable. Mais les rues, ah ! les rues ! Elles ne valent pas les pires ruelles de chez nous. Pas d'église catholique ; mais deux églises grecques orthodoxes : l'église paroissiale et celle du Métropolite. J'ai visité celle-ci et admiré les magnifiques icônes et les splendides bannières de procession. Le Métropolite est actuellement un Grec : il a remplacé le Bulgare, parti à l'arrivée de nos troupes. Son palais est très beau, mais ne contraste pas trop avec les autres maisons de la ville, fort belles aussi pour la plupart. Cependant, la ville a souffert de la guerre ; le canon a endommagé certains quartiers. Pourtant le collège subsiste et continue ses cours. Les jeunes gens y apprennent le grec ancien, le latin et le français, qu'ils parlent assez couramment.

Notre hôpital, situé à l'extrémité de la ville, a 2.000 malades. C'est un va-et-vient continuel : chaque jour, les 38 auto-ambulances desservant l'hôpital y arrivent ou en partent, emmenant ou évacuant de nombreux malades de toutes nations. Nous avons beaucoup de travail. On se repose une nuit sur trois, et se reposer ici

veut dire : s'étendre sur la terre nue, s'envelopper dans une couverture et dormir ; seuls, les malades sont sous les tentes.

J'ai eu la consolation de prier sur la tombe de quelques Bretons de chez nous.

Près de la gare de Florina, les tombes de :

Gaouyer Ignace, régiment de zouaves, 10e compagnie, 3e bataillon, recrutement de Quimper ;

Elléouet Pierre, régiment de zouaves, 10e compagnie, 3e bataillon, recrutement de Brest ;

Le Floch Louis, tué le 23 Septembre 1916.

Et à Florina, les tombes de :

Guichaoua Jean-Marie, régiment A. M., 5e compagnie ;

Gloaguen François, régiment de zouaves, 1re compagnie ;

Plassart Pierre, régiment, 26e compagnie ;

Le Fur Joseph, régiment colonial, 5e compagnie.

Peut-être les familles de ces morts trouveront-elles un adoucissement à leurs peines, quand elles apprendront qu'un prêtre breton va de temps en temps, et régulièrement chaque dimanche, s'agenouiller et prier sur la tombe des êtres chers qu'ils ont perdus.

Je suis ici seul prêtre de Quimper ; j'ai pour compagnon un prêtre de Vannes, le vicaire de Sarzeau, et ensemble nous attendons l'heureux moment où il nous sera permis de revoir notre Bretagne.

E. C.

DIGNE. — **Les funérailles de Mgr Lenfant** ont été présidées samedi par Mgr l'archevêque d'Aix. La messe a été chantée par Mgr l'archevêque de Chambéry. De plus, étaient présents NN. SS. les évêques de Nice, Fréjus, Marseille, Valence. Le diocèse de Gap était représenté par un vicaire général. Assistaient à la cérémonie toutes les autorités civiles, militaires, etc.

La population dignoise avait rempli la cathédrale, comme aux jours où elle venait entendre la puissante parole du regretté évêque.

Une courte allocution de Mgr l'archevêque d'Aix a exprimé les sentiments de tous, et tiré les leçons de cette mort. Après la cérémonie, le corps a été porté à la gare et dirigé sur Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° du 15 Août). — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard.* — *Sommaire.* — E. MANGENOT : Les miracles d'Esculape. — E. CAULLE : La magnanimité chrétienne. — R. FAVIER : La crise de la foi chez les jeunes ; Introduction à l'étude de l'apologétique. — A. BOUDINHON : Actes récents du Saint-Siège.

Tribune libre et Documents. — A. RIBOT : Cardinal Andrieu, Cardinal Mercier. — J. DE NARFON : Autour de la guerre : 1° Nos buts de guerre ; 2° Les pupilles de la Nation ; 3° Faut-il pardonner à ses ennemis. — Mgr GAUTHEY : Les lois de la famille à restaurer après la guerre (suite et fin).

Revue mensuelle du monde catholique. — E. TERRASSE : Le clergé et la guerre. — Notes bibliographiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE LAVAGE DU FOIE

On vit très bien — c'est une façon de parler — avec un seul rein ou un seul poumon, avec un tronçon d'intestin. Nombre de femmes ont subi l'ovariotomie ou même l'hystérectomie totale et sont encore là. On peut même vivre, à la rigueur, sans estomac, et l'on cite de malheureux avortons qui ont végété pendant des semaines rien qu'avec un rudiment de cerveau. **On ne saurait, en revanche, vivre sans foie.** De sorte que je serais tenté de conclure que, de tous nos organes, ce viscère capricieux est peut-être le plus essentiel.

Cela s'explique par l'importance et la multiplicité de ses fonctions, qui commandent à la fois la digestion et la circulation, le service de la voirie et le service des approvisionnements.

C'est le foie qui distribue les métaux, le sucre et la graisse ; c'est le foie qui fabrique l'urée. C'est lui, surtout, qui filtre et élimine les résidus toxiques. Il est « le chimiste en chef de l'économie ». Quand le foie se bloque, ce qui lui arrive comme à toute machine en travail, rien ne va plus. Envahi par les déchets mal brûlés de la nutrition, le sang se corrompt ; les oxydations se ralentissent ; le sucre et la graisse, dont la production n'est plus réglée, s'emmagasinent où l'on n'en a que faire ; l'urée fait place à l'acide urique qui se diffuse à tort et à travers ; la résorption des poisons, que rien ne vient enrayer, prépare l'auto-intoxication générale.

Il faut donc, coûte que coûte, empêcher le foie de s'encrasser ; il faut, à plus forte raison, quand l'encrassement s'est produit, s'empresser de procéder à un lavage énergique, absolument comme il faut ramoner une cheminée encombrée par la suie et menacée d'obstruction.

Sans doute, en pareil cas, l'opothérapie hépatique (Filudine) fait merveille. Peut-être, au lieu d'attendre que le moment vienne d'invoquer son concours serait-il préférable de rendre d'avance ce concours inutile par l'emploi rationnel de l'hygiène préventive.

A cet égard, rien ne saurait valoir une bonne cure d'URODONAL.

L'acide urique jouant le principal rôle dans l'encrassement du foie, l'URODONAL, qui le dissout « comme l'eau chaude dissout le sucre », est évidemment le meilleur agent de lavage et de dégorgement. Libéré des sels et des purines qui le paralysaient, le foie va se remettre à la besogne, avec d'autant plus de profit que l'URODONAL, en débarassant le sang par la même occasion, du plus gros de ses impuretés, lui aura facilité la tâche.

La mise hors de service du foie est souvent due à l'oblitération de ses canaux par la lithiase, par les calculs. Or d'une part, l'action diurétique de l'URODONAL, en forçant ces Dardanelles intimes, ouvre passage aux sécrétions indispensables ; d'autre part, son action dissolvante sur l'acide urique s'oppose à la reconstitution ultérieure des concrétions gênantes. C'est la liberté des détroits définitivement assurée. C'est aussi l'antisepsie des reins, que la congestion du foie et la rétention consécutive des toxines risqueraient de compromettre sans merci.

Personne, certes, ne contestè que la toilette interne soit au moins aussi nécessaire que la toilette externe et qu'il ne doive pas être moins utile de se récurer le foie que de se purger l'intestin ou de se laver la bouche et les dents. Mais la question était de savoir comment réaliser ce récurage dans les conditions les plus pratiques et les plus efficaces. C'est fait.

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N B. — On trouve l'URODONAL dans toutes les bonnes pharmacies et aux établissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes. — PARIS. Le flacon, franco, 7 fr. 20 ; les trois flacons (cure intégrale), franco 20 frs. La FILUDINE, franco, 11 frs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e ANNÉE. Vendredi 31 Août 1917. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.

II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie ; Allocution de Mgr Duparc pour le cinquantenaire de prêtrise de Mgr Roull, curé de Saint-Louis, à Brest ; Orphelins de la guerre ; Le grand Pardon de N.-D. de Grâces, à Pluguffan ; Pardon de N.-D. de la Clarté, à Combrit ; Pardon de N.-D. des Portes, à Châteauneuf.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Septembre. — XIVe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Etienne, Roi.

Lundi, 3. — De la Férie. Vert.

Mardi, 4. — De la Férie. Vert.

Mercredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 7. — De la Férie. Vert.

Samedi, 8. — NATIVITÉ DE LA Bse VIERGE MARIE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 9. — XVe après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé. . . du 1er au 8 Septembre.
Loperhet. . . . . du 9 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

Intention générale : Les intérêts religieux du Mexique.

La guerre que nous menons nous fait regarder avec assez d'indifférence les pays qui n'y sont pas mêlés. N'oublions pas cependant que nous sommes catholiques, c'est-à-dire citoyens de la cité universelle du Bien, et que tout pays devient, dans la mesure où il est chrétien, un collaborateur du bien général. Le Mexique, habité par une race énergique et profondément imprégnée de catholicisme, pourrait être une force au service de l'ordre et de la paix. Malheureusement depuis longtemps il se débat dans des révolutions incessantes. Prions pour que, dans ces conditions si favorables aux pires passions, l'œuvre du salut des âmes se fasse quand même.

Résolution apostolique. — Je prierai pour les catholiques du Mexique.

Offrande de la Journée. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que les catholiques du Mexique aient la liberté de vous servir et de faire le bien.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 (grand messe), et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. Il n'y a pas de réunion le soir.

Mercredi : Confession des enfants de la communion privée ; communion le lendemain à 7 heures.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix. Confession du 1er vendredi.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : Confession des garçons du grand catéchisme.

Tous les jours : à 6 heures du soir, récitation publique du chapelet à l'autel de Lourdes, pour la France.

— Église de Saint-Mathieu. — *Samedi :* 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

XIVe Dimanche après la Pentecôte : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures. Réunion de l'Archiconfrérie. Procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 6 heures, chapelet en commun pour la France:

Confession des enfants : 1° *lundi,* ceux qui n'ont pas communié ; 2° *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi,* les enfants de la 1re, 2e et 3e communion. Les filles, le matin : école chrétienne à 10 heures ; communale, à 11 heures. Les garçons, le soir : école chrétienne à 3 heures ; communale, à 4 heures. — Messe de communion, *mercredi* et *jeudi,* à 7 heures.

1er vendredi du mois (7 Septembre) : confessions, le *jeudi,* le matin ; l'après-midi, à partir de 2 heures ; le soir, après 6 heures. — *Vendredi :* 1° messe, communion générale des Bretons, à l'autel du Sacré-Cœur ; 2° à 7 heures, deuxième messe ; 3° à 8 heures, réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré Cœur ; 4° à 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée en face de la chaire ; instruction, bénédiction. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Septembre;* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Bourlé, doyen du Chapitre, sera célébré, *vendredi 31 courant,* à 9 heures, à la Cathédrale.

Nécrologie. — R. P. Hamon PRIGENT, *de la congrégation du Saint-Sacrement.* — On nous annonce le décès, survenu à Buenos-Ayres, le 3 Juillet dernier, du R. P. Hamon Prigent O. S. S., originaire de Saint-Pol de Léon.

Le Père Prigent, né en 1886, fit de rapides études au scholasticat des R. P. Jésuites à Poitiers et entra ensuite chez les Pères du Saint-Sacrement, à Bruxelles, où il fut ordonné prêtre en Août 1913. Tôt après, il passait en Espagne, et s'y consacrait à l'enseignement. Mais un mal, qui ne pardonne pas, le minait déjà intérieurement, et il dut se retirer dans un sanatorium. Sa santé ne s'améliorant guère, ses supérieurs l'engagèrent à partir pour la République Argentine, pensant que le climat de ce pays lui serait très favorable. Il fit la traversée au printemps dernier, et arriva sans encombre à Buenos-Ayres. Là, un léger mieux se fit sentir ; mais le mal ne tarda pas à le reprendre et à empirer rapidement. Il mourut le 3 Juillet, dans des sentiments de piété et de résignation chrétienne qui ont édifié profondément tous ses confrères. Il a laissé d'ailleurs parmi eux la réputation d'une âme d'élite et d'un religieux modèle.

R. I. P.

Allocution de S. G. Monseigneur Duparc

pour le cinquantenaire de prêtrise de Monseigneur Roull, curé de Saint-Louis, à Brest.

Quærite primum regnum Dei.
Cherchez d'abord le royaume de Dieu.

Mes Frères,

La fête de saint Louis suffirait à m'inspirer un commentaire complet de ce texte de l'Evangile : car, selon la parole du plus illustre de ses panégyristes (1), le règne de saint Louis a été le règne de Dieu

(1) Cardinal Pie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la paix comme dans la guerre. Ce commentaire pourrait être, à l'heure actuelle, aussi opportun qu'émouvant.

Mais votre grand Patron ne m'en voudra pas de venir, aujourd'hui, au milieu même des honneurs solennels que vous lui décernez, appliquer de préférence ce mot de Notre Seigneur à la vie et à la fonction du *Prêtre,* en me réjouissant avec vous des cinquante ans de sacerdoce de votre bon Curé. Ce commentaire ne sera pas moins opportun ni moins pratique que l'autre.

Toute la vie de vos prêtres doit être consacrée à l'établissement du règne de Dieu en eux-mêmes et dans les âmes qui leur sont confiées. Pour qu'ils puissent remplir dignement et efficacement cette mission, Notre Seigneur les a revêtus de son propre sacerdoce, et c'est lui, au sens le plus strict du mot, qui agit en eux et par eux, non seulement dans l'acte central de leur ministère, la messe, mais dans toutes leurs fonctions ecclésiastiques.

Votre foi vous a rendu familières ces pensées. C'est pourquoi vous entourez d'une sympathie respectueuse le jeune prêtre qui monte pour la première fois à l'autel, et d'une vénération profonde le vieillard qui, après un demi-siècle d'apostolat, vient célébrer encore au milieu de vous, avec une dévotion égale à son zèle, le saint sacrifice où Dieu se donne à vous par son prêtre.

Vous avez d'autant plus raison, mes Frères, de rendre cet hommage à votre Curé-Archiprêtre que, dans sa longue carrière, il a pu étendre et varier plus que d'autres sa manière de procurer le règne de Dieu. Il a été Educateur de jeunes gens, Pasteur de paroisse, Apôtre par la plume autant que par la parole. Ce n'est pas un labeur ordinaire. Et quand le prêtre y apporte un constant esprit de foi, il mérite que Dieu bénisse abondamment son ministère, et que les âmes chrétiennes lui vouent une large reconnaissance.

Educateur. Les Livres Saints disent que les éducateurs des peuples brilleront comme des étoiles pendant l'éternité. Je réclame un peu de cette gloire pour les maîtres de la jeunesse catholique.

Je la réclame pour leur science et leur savoir-faire, pour les grades qu'ils ont conquis, pour les méthodes qu'ils appliquent, pour le dévouement qu'ils prodiguent.

Je la réclame surtout pour l'esprit religieux dont ils pénètrent tout leur enseignement.

A Saint-Pol, Monseigneur, il y a quelques semaines, vous citiez la parole d'Ozanam disant que les littératures sacrées et profanes ne sont autre chose que les caractères avec lesquels Dieu écrit son nom dans l'esprit humain, comme il l'a écrit dans le ciel avec les étoiles. Vous disiez vrai. L'esprit de l'homme est fait pour connaître Dieu, comme son cœur pour l'aimer et le servir ; et tout enseignement complet doit mener l'âme à Dieu. Aussi le professeur catholique n'a rempli sa tâche que le jour où il a conduit son élève, par l'étude, par la réflexion, par la piété, à un équilibre de connaissances religieuses et profanes qui l'arme pleinement pour les combats de la vie et qui soit suffisant pour assurer son entière fidélité à son Dieu et à sa Patrie. Ce programme est celui des maisons d'éducation chrétienne.

On prétend qu'elles ont fait faillite, et qu'après soixante-cinq ans d'expérience elles peuvent constater leur échec en jetant les yeux sur la société où l'irréligion n'a pas cessé de grandir.

Si elles ont vraiment fait faillite, pourquoi les combat-on avec tant d'acharnement ?

Non, mes Frères, si on les combat, c'est qu'après soixante-cinq ans d'une liberté toujours contestée et chaque jour plus restreinte, malgré tant d'apostasies qui font mal au cœur des maîtres quand ils apprennent l'infidélité de leurs élèves, l'enseignement catholique, outre qu'il est demeuré ardemment fidèle aux petits enfants du peuple partout où les familles ont compris leur devoir, peut saluer aussi, dans les services patriotiques les plus élevés, des hommes qui lui doivent toute leur formation intellectuelle et morale, et qui, sans le secours d'aucune intrigue, sont parvenus aux plus hauts sommets de leur carrière, en si bon nombre que leur démission, s'ils y étaient jamais acculés, laisserait en désarroi plusieurs des rouages essentiels de l'Etat, priverait la Marine et l'Armée de chefs éminents, découronnerait de leur plus belle parure les plus nobles institutions nationales, et enlèverait au Commerce comme à l'Industrie les patrons qui leur font le plus honneur par leurs habitudes de justice et de charité.

Si d'ailleurs je loue l'Enseignement libre de ce succès relatif, c'est parce que, au milieu de l'irréligion croissante, les hommes dont je parle ont porté partout loyalement la marque de Dieu imprimée dans leur âme et propagé son règne par leur exemple, sans forfanterie comme sans faiblesse.

Or, c'est l'éducation reçue dans leur jeunesse qui, presque toujours, leur a valu ce sens et ce courage de l'honneur chrétien fermement gardé.

Voilà le mérite de nos collèges secondaires catholiques. Quand un maître s'y est dévoué pendant un quart de siècle, dans une maison où l'attache universitaire n'a pas nui à la note profondément chrétienne, quand il a su communiquer à ses collaborateurs son esprit et son zèle, encourager et développer la piété sous toutes ses formes parmi ses élèves et préparer leurs âmes à subir victorieusement les assauts de l'erreur et du vice, quand son enseignement et sa direction ont fourni à l'Eglise tant de saints prêtres et tant de chrétiens éprouvés, à la France tant d'hommes de valeur prêts à entrer dans toutes les carrières libérales ou à exercer une influence heureuse dans leur milieu d'origine, à la Flotte et à l'Armée tant d'officiers, de soldats, de marins, dont l'héroïsme a dépassé celui des héros classiques qui avaient enthousiasmé leur jeunesse, j'ai le droit, au nom du collège dont il fut le Principal et des familles qui y ont envoyé leurs fils, de le féliciter des services rendus par lui à la Religion autant qu'à la France.

Vous avez écrit à vos paroissiens, Monseigneur, que l'enseignement ne vous avait guère préparé au ministère pastoral. Je crois que l'enseignement, tel que vous avez su le comprendre et le pratiquer, prépare à tous les genres d'apostolat. Il ne s'occupe, il est vrai, que d'une jeunesse choisie. Mais il nous permet de la connaître à fond, de discerner dans ses rangs les âmes d'avenir, de leur faire donner tout ce qu'elles peuvent donner, de leur apprendre à se dévouer chrétiennement à leur pays comme à leur famille. Est-ce que le ministère paroissial n'aura pas le même but dans un milieu plus vaste et plus complexe ?

Ce qui est vrai, c'est que, au sortir de l'enseignement, où nous avons été en contact avec des âmes élevées en serre chaude, nous appréhendons un peu la rencontre d'une paroisse où notre apostolat devra aborder en même temps tous les âges, toutes les situations, toutes les variétés et toutes les tendances d'esprit, toutes les formes d'activité, toutes les concurrences d'intérêt, pour les soumettre à la doctrine et à la morale chrétienne. Comment faire régner Notre Sei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gneur Jésus-Christ dans ces grandes cités, où le mouvement des affaires suffirait à lui seul pour absorber les âmes au point de leur faire oublier Dieu lui-même ? C'est alors que le prêtre, enlevé à son collège pour devenir curé de paroisse dans quelque ville populeuse, peut éprouver l'impression qu'il sort d'une mer intérieure chaude et paisible, pour être jeté, croirait-il, dans un océan glacial et agité d'orages.

Mais nous savons bien, n'est-ce pas ? mes Frères, que l'Océan, si glacé qu'il puisse être, est souvent traversé par des courants marins d'une chaleur puissante, qui ne se laissent pas attiédir par les nappes d'eau froide dont ils sont enveloppés et qui font sentir leur bienfaisante influence sur l'atmosphère, en la réchauffant jusqu'au loin, dans une zone parfois très étendue. Nos paroisses chrétiennes exercent une semblable influence, me semble-t-il, même dans les villes moins religieuses que la vôtre, quand ce sont des paroisses fortement constituées, où la direction du prêtre est franchement acceptée, où les âmes sont fraternellement unies, où les prières et les efforts sont mis en commun pour l'action catholique. Ces paroisses créent en elles et autour d'elles une atmosphère de chaleur surnaturelle, qui entretient et développe la ferveur des fidèles, et qui peut atteindre et pénétrer peu à peu d'esprit religieux bien des âmes longtemps infidèles ou négligentes. Le ministère n'y est pas sans consolation pour le prêtre.

Où en êtes-vous sur ce point, mes Frères ? Je ne me fais pas illusion. Vous non plus, sans doute, et vos prêtres moins encore. Une paroisse n'est jamais assez sainte, jamais assez conquérante, parce que elle n'est jamais assez pleinement maîtresse de la population qu'elle englobe. La vôtre souffre de voir encore dans son sein tant de familles retournées au paganisme, d'hommes et de femmes qui ont rompu avec Dieu, d'enfants sans éducation religieuse, et de mourants auprès desquels le prêtre n'est pas appelé à temps.

Et pourtant, combien de fois j'ai constaté ici, et dans toute la ville de Brest, la profondeur et la sincérité de la vie chrétienne : la prière persévérante, le confessionnal et la Table Sainte fréquentés, la parole du prêtre écoutée, l'église jamais déserte, le tabernacle jamais seul, les offices bien suivis, vos congrégations multiples et prospères, l'instruction religieuse soignée, les catéchismes réguliers et nombreux, vos collèges et vos écoles peuplés d'enfants qui prient, qui communient, qui travaillent, vos patronages et vos œuvres postscolaires toujours actifs, saint Vincent de Paul et saint François Régis plus vivants que jamais, toutes vos organisations d'apostolat, de charité, de secours social en progrès, toutes les œuvres de guerre bien accueillies et bien soutenues par vous, vos associations de pères de famille et vos groupes de jeunesse obstinés à vivre malgré l'absence des mobilisés, et votre Union Catholique se préparant à réorganiser l'action chrétienne dans la cité tout entière.

Témoin de ce spectacle, je me disais : malgré le nombre attristant des indifférents et même des ennemis, Dieu règne ici dans les âmes. Il a tout un peuple de fidèles, et dans ce peuple, son élite, ses militants, ses sacrifiés, ses dévoués. Aussi, devant cet immense auditoire, je n'hésite pas à vous dire avec l'Evangile : *Regnum Dei intra vos est*, vous avez le règne de Dieu parmi vous, et, j'aime à le penser, en chacun de vous.

A qui faire honneur de cette situation, mes Frères ? Sans doute à Dieu d'abord, et à vous qui n'avez pas en vain reçu sa grâce. Mais, si je ne le disais pas, vous le diriez vous-mêmes par reconnaissance, il y a eu entre Dieu et vous un intermédiaire. Dieu veut que son règne

s'établisse et se maintienne ici-bas par le ministère du prêtre. Il le charge du soin de sa gloire, du salut des âmes qu'il a rachetées, de la défense de ses droits et de ceux de son Eglise. C'est une lourde charge pour les épaules humaines. On la sent d'autant plus pesante qu'on la porte depuis plus longtemps. Des jours comme celui-ci sont assurément des jours d'action de grâces, mais aussi des jours de crainte et de tremblement, parce qu'ils sont des jours d'examen de conscience : *Redde rationem villicationis tuæ.* Nous avons à rendre compte de notre administration : Avons-nous donné aux âmes tout ce que Dieu attend de nous ? Avons-nous exigé des âmes tout ce que Dieu attend d'elles ?

Dieu en sera le juge. Mais ne l'êtes-vous pas déjà vous-mêmes ? J'ose vous dire : Venez et voyez. La mission du prêtre a pour objet de faire régner Dieu dans sa paroisse. S'il apporte à cette œuvre tout son zèle, un zèle inspiré par la sainteté de l'âme et réglé par la prudence, il pourra affronter, en prêtre sans peur et sans reproche, le jugement de Dieu et le vôtre. Venez et voyez.

Où doit régner Dieu ? Il serait plus juste de dire : où ne doit-il pas régner, et je dis régner, même d'une façon extérieure et visible ? Non seulement dans chacune de vos demeures, il devrait être le Maître, avec son image à la place d'honneur, en vertu de ses droits et en vertu de vos croyances. Mais il devrait l'être dans vos rues et sur vos places et recevoir de la ville elle-même l'accueil recueilli et filial que l'on doit à un Chef qui est en même temps un Père. Ce n'est pas la faute du prêtre si, depuis plus de trente ans, cet hommage est refusé à son Dieu. Il essaie avec vous de compenser ce déni de justice par un surcroît d'honneurs rendus à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans son église paroissiale, par les prières, les cérémonies et les chants. Il orne et enrichit la maison divine sur la terre. Il veille sur elle et la garde avec un soin religieux. Si elle est un jour menacée, il sait la défendre. Vous en avez été les témoins.

Mais le règne de Dieu vise surtout les âmes. Elles sont la famille du prêtre et son peuple, *populus ejus et oves pascuæ ejus.* Il voudrait pouvoir les connaître toutes, personnellement, parceque toutes les âmes l'intéressent et qu'il désire les sauver toutes. Toutes. Comprenez la portée de ce mot. Et jetez les yeux sur la fourmilière qui s'agite dans l'enceinte de votre ville. Il y a dans cette foule beaucoup d'âmes pour ainsi dire inaccessibles au prêtre. Le prêtre les atteindra du moins par sa prière incessante, en attendant qu'il les rencontre peut-être à la dernière heure. Mais les âmes qu'il doit toucher directement, immédiatement, qui viennent vers lui ou qui l'appellent, qui ont besoin d'aide spirituelle, de direction ou de réconfort, sont innombrables, et il n'en peut écarter aucune. Par lui-même, ou par ses généreux auxiliaires, il faut qu'il les aborde toutes de la part de Dieu, et qu'il consacre à chacune d'elles tout le temps dont elle a besoin, comme s'il n'avait à s'occuper d'aucune autre, et qu'il y mette chaque fois tout son esprit et tout son cœur. Car il peut seul, par les sacrements, selon la règle générale posée par Dieu, faire naître et vivre les âmes et leur assurer la croissance, la santé, et toutes les richesses et les secours spirituels qui les rendront dignes de monter du royaume de Dieu sur la terre à son royaume dans le Ciel. C'est pourquoi vous voyez le prêtre, ministre à la fois prodigue et judicieux des sacrements, prêt à répondre à vos appels du jour et de la nuit. S'il s'arrêtait, s'il vous était enlevé, Dieu sans doute y suppléerait auprès de vous par sa grâce, mais votre vie surnaturelle serait plus difficile, moins abondante, et peut-être bientôt défaillante. Il y a cent ving ans, vos aïeux ont connu cette épreuve. Vous l'auriez subie vous-même depuis trois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ans, si les vétérans du clergé ne s'étaient pas dévoués pour maintenir coûte que coûte le service paroissial. C'est un fait dont vos prêtres ne songent pas à s'enorgueillir mais dont les paroissiens doivent être fiers.

Dieu règne dans les âmes par la vérité. C'est la parole du prêtre qui leur apporte cette vérité, qui en attise la flamme, qui la protège contre l'erreur et contre les passions capables de l'obscurcir ou de l'étouffer. N'est-ce pas, Monseigneur, que l'enseignement donne le goût de la science religieuse, le goût de la clarté et de la précision ? Quand l'expérience s'y ajoute, avec l'onction, et le courage de tout dire, et l'art de le dire à propos et sans blesser, rien ne manque à ce *pain d'intelligence et de vie*, que les catholiques attendent de nous, quels que soient leur âge et leur condition, et que nous devons leur fournir dans les directions du confessionnal comme dans les leçons publiques de la chaire paroissiale. *Nos ministerio verbi instantes erimus*. Il n'y a pas une vérité chrétienne, pas un devoir de la vie privée ou de la vie publique qui ne soit de notre compétence. Aux doutes des croyants, aux questions des incrédules, aux hésitations des époux ou des pères et des mères de famille, aux chefs d'industrie et aux ouvriers, à tous ceux qui combattent, à tous ceux qui souffrent, nous devons la lumière et l'encouragement. Nous les devons aux tout petits comme aux hommes mûrs et aux vieillards, et je crois que dans cet apostolat de la petite enfance, le plus attrayant et le plus difficile de tous, pas un prêtre de mon diocèse ne pourrait égaler le maître dont les lèvres simples, souriantes et pieuses, ont si fréquemment évangélisé dans cette église les générations d'enfants pour lesquelles il priera bientôt au saint autel.

Le règne de Dieu se développe par les œuvres. Le prêtre doit multiplier son zèle par celui des fidèles. Il les associe à son sacerdoce. La Providence permet qu'en ce moment le prêtre se sacrifie avec eux sur les champs de bataille. En temps ordinaire, il les invite à se sacrifier avec lui dans l'effort paroissial. « *Misereor super turbam*. J'ai pitié des âmes et de leur détresse. Soyez avec moi les bons Samaritains, secourables à toutes les misères, généreux autant qu'industrieux dans le sacrifice de vous-mêmes et le service des autres, et unissez ainsi, pour le salut de vos frères, votre action et vos peines à celles même de Notre Seigneur Jésus-Christ. » C'est là, mes frères, le sens de toute participation aux œuvres catholiques, non seulement à la grande œuvre scolaire qui a pris chez vous des proportions magnifiques, et aux œuvres sublimes de charité dont l'église n'a jamais voulu se passer, mais encore aux œuvres d'inspiration chrétienne, que peuvent susciter les besoins de chaque jour. Et c'est assurément un beau spectacle, pour les anges comme pour les hommes, que celui d'un Curé, à peine doué d'une santé suffisante et surchargé d'un accablant ministère, s'arrachant à son labeur divin pour organiser ou entretenir les œuvres paroissiales qui absorberont et au delà toutes ses ressources, et communiquer le feu sacré aux chrétiens et aux chrétiennes qui s'y dévoueront comme lui sans se lasser ! On aurait craint de voir l'effort se ralentir, à l'heure où la moisson est plus grande et où il y a moins d'ouvriers. Les angoisses et la cruauté croissante de la plus terrible des guerres ont au contraire exalté dans l'âme de votre bon Pasteur le zèle du règne de Dieu et la confiance dans les destinées de la Patrie. Louis Veuillot, parlant des vieillards acharnés à leur tâche jusqu'à l'âge le plus avancé, disait un jour : « Plus d'un jeune trouverait pesante la charge que ces vétérans savent porter sans fléchir ». Cette parole traduit bien ma pensée.

Et pourtant je n'ai pas fait connaître encore le fardeau tout entier. Il faut y ajouter le poids d'une œuvre d'un genre tout spécial. La pa-

role ne suffit plus dans une paroisse comme la vôtre pour promouvoir et défendre le règne de Dieu. Il faut recourir à la plume. Pour remplir tout son programme, pour pénétrer dans tous les foyers, pour y rappeler tous les devoirs nécessaires, pour y faire parvenir tous les avis utiles, pour y faire connaître les œuvres opportunes, exposer les vérités mal comprises, rectifier les erreurs courantes, mettre au point les opinions discutables, dire le mot catholique sur les événements, les hommes, les idées du jour, raconter la vie présente de la paroisse, faire surtout mieux connaître, mieux aimer, mieux servir Notre Seigneur Jésus-Christ, pour remplir ce programme apostolique, le prône du Curé a besoin d'être fixé et multiplié par l'imprimerie. On l'appellera l'*Echo paroissial* mais ce sera toujours un prône. Il sera plus vivant, plus étendu, plus varié que le prône de la chaire. Il dira ce qu'il n'est pas toujours opportun de dire dans les églises. Il suppléera à la brièveté nécessaire des allocutions pastorales. Mais ce sera toujours le prône, c'est-à-dire la conversation pieuse, familière et distinguée du Curé avec ses ouailles. Il sera à la portée du peuple. Il évitera la recherche littéraire. Il sera simple, clair, droit. Il n'ira pas au devant des polémiques. Mais il ne se fera jamais le complice tolérant de l'injustice et du mensonge, et ses jugements auront d'autant plus d'autorité qu'ils seront plus calmes. Mes Frères, ce travail hebdomadaire suffirait à absorber un spécialiste. Il est poursuivi depuis vingt ans, avec l'aide occasionnelle de quelques amis, par un des hommes les plus occupés de votre ville, puisque nul autre, sans doute, ne porte devant Dieu la responsabilité d'un aussi grand nombre d'âmes.

Je ne veux pas finir sans insister sur le caractère tout surnaturel de ce zèle sacerdotal.

Avez-vous jamais cru, mes Frères, que votre Curé comptait sur son action personnelle pour vous sanctifier et vous sauver ?

C'est Dieu seul qui sanctifie et qui sauve. Votre Curé vous a jetés dans les bras de Dieu, pour que Dieu règne en vos cœurs. S'il vous entraîne à l'action, c'est après vous avoir entraînés à la communion et à la prière, groupés autour du Sacré Cœur et de la Sainte Vierge, conduits aux pèlerinages proches ou lointains, le Folgoët et Rumengol, Lourdes et Pontmain, et appris à sentir en vous la présence de Dieu, à le voir, à l'entendre, à lui parler, car l'unique source du véritable zèle, c'est la piété. La piété est la mère de toutes les vertus, la mère de l'action comme de la résignation, la mère du courage comme de la confiance.

Où le prêtre puiserait-il son zèle, si ce n'est pas dans sa piété ? Vous faites-vous l'idée d'une vie sacerdotale qui s'appuierait sur la raison, sur la science, sur les calculs humains, sur les moyens d'action naturels, sur l'opinion, sans chercher son ressort dans la sainteté renouvelée chaque jour au contact du divin Maître ? Les prêtres les plus résolus ne tiendraient pas un an à ce régime, et longtemps auparavant le peuple aurait deviné en eux sous cette surface de vocation l'honnête mondain qui remplit correctement une fonction toute terrestre. Le prêtre puise toute sa ferveur et son élan dans l'amour de Dieu. C'est par cet amour qu'il apprend à se donner, qu'il agit, qu'il parle et qu'il conquiert.

Si vous voulez savoir d'où se répand la vie surnaturelle dans son âme et dans les vôtres, suivez-le à l'autel où il célèbre la messe.

Ah ! il a bien raison, après cinquante ans, d'évoquer le souvenir de sa première messe, pour la rattacher à celle d'aujourd'hui, à travers la longue chaîne des sacrifices eucharistiques offerts quotidiennement. Toute sa vertu personnelle, toute la fécondité de son apostolat, s'ex-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pliquent par la messe. Il ne peut pas rendre hommage à Dieu sans rendre service aux âmes, ni recevoir une grâce sans que ses frères en bénéficient, ni rechercher la gloire divine sans soulager la faiblesse humaine. Quand il fait descendre Notre Seigneur sur l'autel, ce n'est pas pour l'arrêter là. De l'autel il l'appelle dans son âme de prêtre, et dans la vôtre, ô vous qui travaillez, qui souffrez, qui êtes en deuil, et qui ne voulez pas vous décourager. Il l'appelle aujourd'hui dans l'âme de vos combattants et de leurs chefs, et dans l'âme du peuple entier. Il l'appelle dans tous les sacrifices et dans toutes les œuvres qui doivent contribuer au rétablissement en France du règne de Dieu. Car le vrai travail de la grâce est fait par Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous autres, nous ne sommes entre ses mains que des instruments humbles et dociles, qui devons faire remonter au divin Cœur tout le mérite de notre œuvre.

J'ai assisté à la messe de cinquantaine de Pie X, il y aura bientôt neuf ans. Ce jour-là, soixante-dix mille fidèles et trois cents évêques emplissaient Saint-Pierre de Rome. Le grand Pape, au milieu de cette solennité sans égale, ne voulut se souvenir que de son devoir de faire régner Dieu en lui-même, et il adressa à cette occasion, aux prêtres du monde entier, cette exhortation à la sainteté, dont nous renouvelons, chaque année, la lecture dans nos retraites pastorales.

Vous êtes, Monseigneur, un des prêtres les plus fidèles à ces retraites annuelles. Vos pensées, ce matin, sont celles qui animaient l'âme du saint vieillard aujourd'hui rappelé à Dieu et celles qui inspirent encore l'âme de son vénérable successeur, Benoit XV.

C'est pour faire honneur à votre foi bretonne et à vos œuvres que le Pape à voulu marquer pour vous ce grand jour par un insigne bienfait. Il vous introduit dans sa famille pontificale en vous investissant de la plus haute de ses prélatures. Vous n'aviez pas besoin de cette faveur pour aimer et servir de toute votre âme le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais vous y trouverez un nouveau motif de vous dévouer encore plus ardemment à sa cause pendant les multiples années de ministère que nos prières vont demander pour vous.

La cause du Pape c'est la cause de Dieu. Le grand ouvrier du règne de Dieu ici-bas, c'est le Pape. Puissions-nous l'aider bientôt à le faire régner dans la Paix, après que Dieu aura, une fois de plus, consacré le triomphe de la justice dans la victoire de nos armes !

Mes Frères, pendant que nos armées ne cessent pas de combattre avec l'héroïsme que nous admirons, ne cessons pas nous-mêmes de prier pour la France et pour ses Alliés, avec les sentiments qu'avait au cœur notre bon roi saint Louis et que va présenter à Notre Seigneur, en notre nom, le vénérable Jubilaire.

Orphelins de la Guerre. — Sur 50 orphelins présentés par nous, en Mai, au *Secours National,* 30 ont été écartés parce qu'ils recevaient des secours de diverses associations charitables : Adoption familiale, Orphelins de la Mer, etc.

Nous renouvelons donc à MM. les Curés et Recteurs la prière instante de bien s'enquérir si les enfants dont on leur confie les dossiers pour nous les remettre ne sont pas déjà inscrits à d'autres Œuvres.

Pluguffan. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Grâces,** aura lieu le *samedi 8 Septembre.* Première messe, à la chapelle de N.-D. de Grâces, à 7 heures ; deuxième messe, à

8 heures ; la grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2 ; à 3 heures, vêpres, procession, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours, pendant l'octave, il y aura messe à la chapelle, à 7 heures. Les fidèles pourront s'y confesser et communier et gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Le *dimanche, 9 Septembre :* grand'messe à la chapelle de N.-D. de Grâces, à 10 heures. — Après la grand'messe, vêpres, et retour de la procession à l'église paroissiale.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté,** *le dimanche 9 Septembre.*

Samedi, 8 Septembre : messe basse, à la Clarté, à 7 heures ; grand'messe à 10 heures ; — à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté ; à l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche, 9 : messes basses à 6 heures, 7 heures et 8 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Péron, chapelain de Sainte-Anne du Porzic ; sermon par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul ; à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. S.-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Pardon de Notre-Dame des Portes. — Si vous voulez voir un joli coin de Cornouaille, allez à Châteauneuf-du-Faou, à l'endroit où s'élève la chapelle de N.-D. des Portes. On ne saurait imaginer rien de plus gracieux. Cette colline escarpée, ces arbres qui servent d'ornement en même temps que d'abri à la chapelle, l'Aulne qui coule doucement dans la plaine, les montagnes de Laz en face avec des bois à perte de vue, tout cela forme un ensemble charmant et qui réjouit les yeux.

Le pardon de N.-D. des Portes a eu lieu dimanche dernier, 26 Août, le même jour que celui de Sainte-Anne-la-Palue. Notre diocèse a assez de population et assez de foi pour envoyer le même jour à ces deux Pardons une immense foule de pèlerins.

A Châteauneuf, l'on vient de toutes les paroisses du canton, puis des cantons de Pleyben, de Carhaix, de Rosporden, du Sud-Finistère et aussi des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Le samedi la foule était déjà nombreuse. La grand-messe fut chantée, à 10 heures 1/2, par M. Com, recteur de Lennon. Le soir, à 5 heures 1/2, procession de l'église paroissiale à N.-D. des Portes, où furent chantées les vêpres solennelles. Avant la bénédiction, M. Bodériou, curé de Plabennec, monta en chaire et adressa un premier Salut à la Sainte Vierge.

Les pèlerins sont de plus en plus nombreux et devant l'image vénérée de N.-D. des Portes, une foule compacte se presse et prie avec ferveur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le soir, à la tombée de la nuit, c'est la procession aux flambeaux, qui est très belle. On part de l'église paroissiale, et à travers les rues de la ville, dont les maisons sont illuminées, on se dirige vers N. D. des Portes. Lorsqu'on arrive dans la grande allée qui précède la chapelle, le spectacle est vraiment féerique, car on voit d'un seul coup d'œil des centaines de cierges qui brillent d'un vif éclat à cause de l'ombre projetée par des grands arbres. La chapelle ne peut pas contenir toute la foule qui désire entrer, mais on se serre, on se tient debout, et ainsi très grand sera encore le nombre des auditeurs réunis autour du P. Verger. Du reste, la voix du prédicateur est assez forte pour être entendue des personnes qui sont dehors, groupées autour de la chapelle. Le P. Verger a fait un sermon français tout à fait remarquable sur la puissance de la Sainte Vierge, sa bonté, la confiance que ses enfants doivent mettre en elle.

Le sermon terminé, les pèlerins rallument leurs cierges et la procession retourne à l'église paroissiale. La nuit est maintenant plus noire, les flambeaux jettent plus d'éclat, de sorte que le spectacle est encore plus beau. A l'église paroissiale, après le salut du Saint-Sacrment, la chorale chante une fort belle cantate en l'honneur de N. D. des Portes.

Des confesseurs se sont tenus, toute la nuit, à la disposition des fidèles, à l'église paroissiale et à la chapelle. A minuit, a été faite l'heure sainte à N. D. des Portes, puis à 3 heures ont commencé les messes, qui se sont succédé d'heure en heure toute la matinée. Nombreuses ont été les communions, car la nuit a été belle et les pèlerins arrivés la veille, tenaient à communier à N. D. des Portes.

Hélas ! le matin, la pluie commença à tomber avec violence et dura jusqu'à midi. Malgré tout, il y avait une foule importante. La grand'messe fut chantée à 10 h. 1/2 par M. Uguen, supérieur de Saint-Vincent, et le sermon donné par M. Bodériou, curé de Plabennec. D'une voix claire et nette, dans un breton simple et sans recherche, le prédicateur invita les pères et les mères à confier à N.-D. des Portes leurs enfants, leurs familles, leurs besoins de toute sorte, et en même temps les exhorta vivement à garder les traditions des ancêtres, à demeurer fermes dans la foi, fidèles aux lois de Dieu et de l'Eglise, car c'est à cette condition-là seulement qu'on mérite d'être exaucé par la Sainte Vierge.

Le soir, le temps se releva et l'on put, après vêpres, faire la procession selon l'usage.

A chaque réunion à la chapelle, M. le Curé monta en chaire et fit prier la foule pour les soldats, pour ceux qui combattent, ceux qui sont blessés, ceux qui sont morts, pour les familles en deuil, pour la France. Ces prières faites avec ferveur, à N.-D. des Portes, auront certainement touché le cœur de la Bonne Mère du Ciel, qui ne pourra pas demeurer sourde aux demandes de ses enfants.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 7 Septembre 1917. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. le chanoine Bourlé, doyen du Chapitre ; Les noces d'or de Mgr Roull, à Brest ; Le Pardon de Sainte-Anne la Palue ; Allocution de Mgr Duparc à la fête patronale de Saint-Pol de Léon ; Le Pardon de Kerdévot, en Ergué-Gabéric ; Pardon de la Salette, à Morlaix ; Les Orphelins de la Mer.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Septembre. — XVe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe mémoire de S. Gorgon, Martyr.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 11. — SS. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Blanc.
Mercredi, 12. — Le Très Saint Nom de la Bienheureuse Vierge Marie. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 13. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 14. — Exaltation de la Ste Croix. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 15. — Les Sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Dimanche, 16. — XVIe après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loperhet.	du 9 au 11 Septembre.
Saint-Rivoal.	du 12 au 14 —
Saint-Eutrope.	du 15 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Septembre :* messes à 5 h., 6, 7, 8, 9, 10 (grand messe), et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint Sacrement.

A 8 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Demoiselles.

Jeudi 13 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 14 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Samedi 15 : Confession des filles du grand catéchisme.

Tous les jours : à 6 heures du soir, récitation publique du chapelet à l'autel de Lourdes, pour la France.

— La congrégation des Mères Chrétiennes se réunira à la cathédrale, *samedi 15 Septembre*, à 8 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu — *1er Vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale où les hommes ont leur place réservée en face de la chaire ; instruction, bénédiction du Saint-Sacrement

Samedi, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge : messes à 6 heures et 7 heures ; grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, prières pour la France.

XVe Dimanche après la Pentecôte : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2.

A 7 heures, réunion, messe et communion des jeunes filles, associées du Sacré Cœur.

Vêpres à 3 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi 14 Septembre : fête de l'Exaltation de la Sainte Croix ; indulgence plénière à gagner depuis la veille, midi, jusqu'à la fermeture de l'église, moyennant : 1° communion ; 2° visite à l'église, au monument commémoratif de la mission : le *Christ-Roi*, avec *Pater, Ave, Gloria Patri.*

A 8 heures du soir, prières pour la France. Salut.

Tous les soirs : à 6 heures, chapelet en commun pour la France.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté le *jeudi 13 Septembre courant*, à 10 heures :

A Saint-Urbain, pour M. Séité, ancien recteur ;

A Coray, pour M. Hunaut, ancien recteur ;

A Plougoulm, pour M. René Sévère, clerc minoré, mort au champ d'honneur.

Nécrologie. — M. le Chanoine BOURLÉ, Doyen du Chapitre. — Le samedi 25 Août, à 10 heures, le Chapitre de la cathédrale de Quimper, présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque et accompagné de plusieurs chanoines honoraires et d'autres ecclésiastiques, des membres de la famille du défunt et de nombreux amis, rendait les derniers devoirs au vénéré Doyen, M. Bourlé, pieusement décédé le jeudi précédent, après de bien douloureuses souffrances, très courageusement supportées.

M. Raymond-Victor Bourlé naquit à Quimper, le 19 Novembre 1838, et fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix. A la fin de son Grand Séminaire, avant son ordination sacerdotale, il fit

quelques mois de précepteurat dans la famille de Lanascol. Devenu prêtre, le 30 Mai 1863, il fut nommé vicaire à Melgven, y accomplit tout son temps de vicariat et devint aumônier des Frères du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, en Septembre 1874. En 1878, il fut nommé recteur de Port-Launay, transféré en 1886 à Camaret, puis en 1888 à Kerfeunteun, où il ne resta que trois ans, car en 1891, Monseigneur Nouvel lui confiait, comme curé-doyen, l'importante paroisse de Douarnenez. Là encore, il ne devait pas faire un long séjour ; en 1891, son Evêque l'appelait pour prendre place parmi les membres du Chapitre de sa cathédrale, dont il devint le Doyen, à la mort de M. Salaün, survenue en Juin 1915.

Des années de ministère paroissial de M. Bourlé nous ne pourrons pas dire grand'chose, parce que c'est déjà loin de nous, et que les contemporains ont disparu ; et sur ce point, il est comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire. Ce que nous savons, c'est que, dans son vicariat de Melgven, il était d'une bonté, d'une obligeance et d'une condescendance filiales pour son recteur, le bon M. Riou, déjà avancé en âge et frappé de cécité dans ses dernières années. Ce qu'il nous a raconté de ses rapports avec les différents prêtres à physionomie patriarcale du voisinage, nous a fait entrevoir les relations de déférence et de familiarité de bon aloi qui régnaient entre les presbytères de la région.

Nous savons également que, à la grande et prospère école de Saint-Marie du Lickès, élèves et Frères ont gardé de leur aumônier les meilleurs souvenirs, assiduité et fidélité à ses devoirs professionnels, relations de bons exemples et de bons conseils avec les uns et les autres, toujours ayant pour fin surnaturelle d'entretenir la piété et de perfectionner les âmes.

Pour ce qui est des quatre paroisses où il a passé comme recteur et comme curé, les qualités dont nous avons été témoins dans la dernière période de sa vie nous sont un garant du zèle et de la sagesse qu'il a dû toujours déployer dans le gouvernement des fidèles qui lui étaient confiés.

Quant à sa vie comme chanoine du Chapitre, la *Voix de Saint-Corentin*, en quelques courtes lignes, nous en donne un aperçu exact et élogieux :

« D'une exactitude mathématique, M. le chanoine Bourlé était à la cathédrale dès la première heure. Souvent même, avant l'ouverture des portes, il attendait au dehors de pouvoir entrer. A 6 h. 1/2, il disait la messe, faisait son action de grâces, et à 8 h. 1/2 il était de nouveau au chœur pour la récitation de l'office, où sa puissante voix était, comparée aux autres, comme le bourdon dominant les cloches qui l'accompagnent. De nouveau à 3 heures en hiver et à 4 heures en été, on le retrouvait au poste comme un brave vétéran des vieilles armées, dont il avait la rudesse apparente, mais le cœur sensible et bon. »

Cette régularité exemplaire à l'office canonial, cette fidélité presque exagérée, il en expliquait lui-même le motif : « Je ne puis plus grand'chose, disait-il, mais ce que je puis, je dois le fournir » ; et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il appréciait ainsi à sa réelle valeur l'importance de la prière publique, laquelle remplit le rôle officiel d'intermédiaire entre les hommes et Dieu.

Mais là ne se bornaient pas son zèle et son activité, et son apparente existence de tout repos trouvait encore à s'occuper : les examens semestriels des séminaristes, la lecture et l'appréciation des travaux des conférences ecclésiastiques lui prenaient une partie de ses heures de loisir et le retrempaient dans ses études théologiques ; puis la direction de l'Œuvre des *Saints Sacrifices pour les Prêtres défunts*, était pour lui une occasion d'employer son zèle pour le soulagement et la délivrance des âmes de nos confrères trépassés.

Le soin et l'exactitude qu'il mettait à conduire et à faire progresser cette Œuvre, nous sont indiqués par ses rapports annuels, et nous ne doutons pas que ce pieux concours n'ait été pour lui-même la source de précieux suffrages, contribuant à hâter son entrée au paradis.

Brest. — **Les noces d'or de Mgr Roull.** — Les fêtes que la modestie de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis aurait voulues tout intimes, se sont, par le fait de son élévation à la dignité de protonotaire apostolique et sur les instances de ses nombreux amis, transformées en un véritable triomphe pour le vénéré jubilaire. L'église de Saint-Louis, trop petite pour la circonstance, était bondée de fidèles accourus, pour se joindre aux heureuses ouailles du pasteur, des différentes paroisses de la ville et des environs — où ses bienfaits s'étaient répandus avec le renom de ses mérites et de ses vertus. Parmi les prêtres nombreux qui lui composaient comme une couronne se trouvaient les Archiprêtres de Saint-Pol de Léon et de Morlaix, la plupart des Chanoines et des Curés de l'archiprêtré, des anciens vicaires, des prêtres originaires de la paroisse, le Principal et les Professeurs du collège de Lesneven. On sait déjà que Monseigneur, accompagnés de MM. les chanoines Gadon et Messager, vicaires généraux, avait tenu à présider la cérémonie.

La partie vocale de la messe solennelle fut telle qu'on pouvait l'attendre des éléments que le goût et les soins de M. l'abbé Le Berre ont su rassembler, instruire et porter à un point de perfection indiscuté. La chorale des enfants de chœur et la société *Palestrina* se sont partagé les différents chants, celle-là les parties propres de l'office et celle-ci les parties communes. Quant aux grandes orgues, tenues qu'elles étaient par le distingué maître de chapelle M. Guillermit, elles ne furent jamais en plus pleine possession de leurs moyens.

On a lu, dans notre dernier numéro, l'allocution que Monseigneur prononça après l'Evangile. Il est à peine besoin de noter l'impression produite par ces belles pages d'éloquence auxquelles il ne manquait pour nos lecteurs que la vie et la chaleur que Monseigneur sait donner à sa parole. Les auditeurs de Saint-Louis en furent délicieusement charmés et profondément remués.

Après la messe, l'Evêque procéda à l'exécution du Bref du Pape instituant Mgr Roull, protonotaire apostolique, et à la remise des insignes de sa nouvelle dignité, selon le cérémonial qui a été publié dans l'*Echo Paroissial* du 26 Août. M. l'abbé Le Berre lut le Bref du Pape ; M. le Curé prononça à haute voix le sermon des protonotaires et la profession de foi ; puis Monseigneur le revêtit du rochet et du manteau, lui imposa la barrette et le chapeau prélatice, lui donna le baiser de paix, entonna le *Te Deum*, et, le cantique achevé, donna à tous les assistants la bénédiction solennelle.

Le déjeuner fut servi à l'école paroissiale des garçons, dans une salle d'une ornementation d'un goût parfait. L'heure du dessert fut aussi celle des toasts et ces moments où l'amitié fait seule entendre sa voix furent charmants et exquis. Tandis que Mgr Roull disait ses remerciements au Saint-Père, à l'Evêque, à tous ceux qu'il apercevait autour de lui, collaborateurs, conseillers, amis, confrères venus prendre part à sa joie, c'étaient tour à tour M. Deschard, commissaire général de la Marine, doyen du conseil paroissial, M. l'abbé Le Berre, premier vicaire, M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, M. l'abbé Moënner, supérieur du collège de Lesneven qui, en termes choisis, lui exprimaient leurs félicitations, lui rappelaient, l'un l'affection des absents, l'autre le souvenir de ses bienfaits, l'autre encore la fécondité de son passé d'éducateur. De charmants vers du bon poète M. Alph. Colin associèrent les muses à ce concert de louanges. Puis, quand vint le tour de Monseigneur, on entendit une de ces improvisations que Sa Grandeur sait faire si fines, si aimables, si jaillissantes, et au cours desquelles il arrive parfois que le destinataire de ses bontés est plus tenté d'admirer son Evêque que confus de ses éloges. Enfin, pour mieux manifester encore cette harmonie des cœurs, une très belle cantate fut exécutée par la Société Palestrina, avec une justesse et une pureté d'expression impeccables.

Les vêpres solennelles furent chantées par Monseigneur. Avant la procession, le nouveau protonotaire tint à dire publiquement, du haut de la chaire, sa reconnaissance au Pape et à son Evêque, et à proclamer devant ses ouailles sa volonté de consacrer à leur bien spirituel les dernières années d'un ministère qui vise à promouvoir ces trois objets : l'amour de l'Eucharistie, l'amour de la Sainte Vierge et l'amour du Pape. Une procession très édifiante, où prirent place, comme pour une revue de troupes, les divers éléments des œuvres fondées ou entretenues par le pasteur, s'organisa et enserra bientôt l'église de son long cortège. La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur Duparc, clôtura cette fête inoubliable, et l'assistance se dispersa en souhaitant à Mgr Roull les longues années d'une vieillesse que les honneurs et les grâces de cette journée auront encore rendue plus bienfaisante et plus féconde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pardon de Sainte-Anne la Palue *(26 Août)*. — Aux innombrables dévôts de sainte Anne en Cornouaille, il n'est pas de pratique plus chère que le pèlerinage au sanctuaire de la Palue, en Plonévez, à ce sanctuaire placé dans un site unique, dont le choix prouve chez nos pères dans la foi un sens très vif du beau. Et pourtant, il n'est nul besoin de le dire, ce n'est pas la beauté du site qui attire là la foule chrétienne, c'est uniment la confiance jamais trompée en la bonne Mère sainte Anne qui se plaît, depuis des siècles, à y exaucer les prières de ses fidèles Bretons. Dans les pénibles temps que nous vivons, la détresse croissante des âmes, désemparées par la longueur de l'épreuve et inquiètes pour la vie de leurs chers combattants, promettait une affluence particulièrement nombreuse de pèlerins. La journée du samedi autorisait cet espoir : l'assistance qui ne comprenait que de vrais fidèles, était pressée aux différents offices de ce premier jour de fête : à 11 heures, grand'messe ; à 5 heures, vêpres solennelles, suivies du sermon donné par M. Tromeur, aumônier de la Retraite de Brest ; puis, procession autour de la chapelle. Dans la soirée et jusque dans la nuit, les pèlerins ne cessaient d'arriver, si bien que la procession aux flambeaux, organisée à 9 heures, constitua une très belle manifestation de foi. Toute la nuit, d'ailleurs, fut consacrée à la piété : confessions très nombreuses, puis à partir de 3 heures, messes célébrées toutes les heures et accompagnées du chant des cantiques. Rares furent, sans doute, les assistants qui ne s'approchèrent pas de la Sainte Table.

Le Pardon avait donc bien commencé. Hélas ! le dimanche matin, le ciel se révéla menaçant, bientôt la pluie tomba dru, sans interruption, au point de décourager les plus résolus. Nombreux furent, assure-t-on, les pèlerins du Cap, ou de Quimper, ou de Pont-l'Abbé ou d'ailleurs, qui durent rebrousser chemin ou s'arrêter en cours de route. Les offices du dimanche, présidés par M. Cogneau, vicaire général, groupèrent pourtant un nombre très respectable d'assistants : M. Yves Le Roy, chanoine titulaire, chanta la messe ; le sermon fut donné par un fils de saint François, le R. P. Barnabé, capucin. L'après-midi, le temps s'améliora quelque peu et permit aux voisins d'accourir ; la procession sortit, mais une forte averse vint, bien à contretemps, en abréger le parcours. La journée du dimanche laissa donc à désirer, au point de vue de l'affluence et de l'éclat extérieur. Sainte Anne aura pris sa revanche de ce contretemps et n'en aura écouté qu'avec plus de faveur les prières de ses fidèles dévôts.

Le mardi est encore jour de fête à Sainte-Anne. Le jour et la nuit précédents ont vu la tempête faire rage : elle se calme au matin. Aussi une belle assistance, où domine l'élément douarneniste, remplissait-elle l'église à la grand'messe et aux autres offices, vêpres et procession de la journée. Ce jour, le prédicateur a été M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest. Tout comme ses deux confrères, M. Tromeur et le R. P. Barnabé, il a su remuer son auditoire et accroître la confiance des fidèles en sainte Anne. La

bonne Mère leur sera reconnaissante du bien fait à ses fidèles Bretons. Oui, nonobstant le mauvais temps, le Pardon aura été fructueux aux âmes qui y ont pris part. Et nul doute que sainte Anne ne continue à étendre, plus que jamais, sur la Bretagne, sa puissante protection. Elle sera vraiment, comme le lui demande l'Eglise, « le salut des Bretons, la gardienne de leur foi et de leurs mœurs, elle leur obtiendra la vraie paix ».

Allocution de S. G. Monseigneur Duparc

A LA FÊTE PATRONALE DE SAINT-POL DE LÉON

MES FRÈRES,

Il y a une trentaine d'années, le Chancelier-Archiviste de l'évêché de Quimper, étudiant des documents anciens qui se rapportent à l'évêché de Léon, découvrit parmi ces papiers un panégyrique latin de la Bretagne bretonnante, qui pouvait se résumer, dit-il, dans les deux mots de la chanson populaire : « Mon pays est le plus beau de la terre ».

Ce panégyrique remonte au moins au XV^e^ siècle. Il est antérieur à la découverte de l'Amérique. L'auteur affirme, en effet, que, de la pointe de Saint-Mathieu, on s'avance en ligne droite vers le soleil couchant, sans rencontrer nulle part ni un continent ni même une île.

L'auteur du panégyrique doit être un de vos compatriotes, car, s'il parle avec complaisance du Léon, et avec sympathie du pays de Vannes, du Tréguier, et même des bords de la Loire, il passe complètement sous silence la Cornouailles. Le savant Cornouaillais, qui a découvert, après quatre siècles, le précieux manuscrit, est heureux d'en faire hommage au Léon.

C'est votre pays, en effet, qui est surtout glorifié dans ce panégyrique de la Bretagne, et je m'associe volontiers à l'hommage qui lui est rendu, dès cette époque. Il prouve la valeur d'une population qui plonge ses racines dans le passé lointain, et dans un passé qui fut si profondément chrétien.

Chose étrange, l'auteur du panégyrique ne parle pas de votre saint Patron, comme s'il suffisait à la gloire de saint Pol d'avoir donné son nom à votre cité et marqué, à travers les âges, son empreinte sur vos âmes. Le vieux Saint eût été certainement d'accord avec le panégyriste pour dire du bien de la terre privilégiée que vous habitez et pour vous exhorter à demeurer dignes de vos aïeux par la pratique des vertus qu'il a semées et fait grandir dans ce diocèse antique. Il m'inspirera, je l'espère, les avis qu'il est sage de vous donner à l'occasion de la fête de ses reliques et à propos de ce panégyrique plus émouvant pour vous que pour le reste de la Bretagne.

Ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier que date la richesse de votre terre de Léon. Le témoin que je cite n'hésite pas à dire qu'aucun pays ne produit avec plus d'abondance tout ce qui peut être utile aux mortels. La mer, les champs, les bois, les troupeaux, les fleurs, les abeilles, les chevaux « d'une vigueur invincible et éprouvée », défilent longuement dans sa curieuse énumération. En lisant ce texte, je constatais que la Providence a, de tout temps, béni les chrétiens de votre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contrée, et je comprenais l'attachement passionné qu'ils ont pour leur petite patrie comme pour la grande.

De ce tableau enchanteur de la richesse de votre pays quels conseils pratiques vais-je tirer pour vous ?

Je pourrais vous dire : « Remerciez Dieu. La bonté divine doit provoquer la reconnaissance humaine. » — Mais vous me répondriez : « Tous les jours de la vie, tous les dimanches de l'année, nous remercions Dieu, et, le 5 Août dernier, dans cette cathédrale, après une allocution du grand prédicateur de Notre-Dame de Paris, nous nous sommes groupés autour de notre Curé et du premier magistrat de Saint-Pol, et nous avons remercié Notre Seigneur de son soleil et de ses grâces, nous lui avons offert le regret de nos fautes, nous nous sommes consacrés à son divin Cœur en lui promettant de demeurer fidèles à son service. »

Je pourrais vous dire : « Ne violez jamais la loi divine. Fuyez le blasphème. Evitez le travail du dimanche ». Vous protesteriez, j'en suis sûr, que ces scandales sont inconnus chez vous ou réparés dès qu'ils sont connus.

Je pourrais vous dire même : « Puisque la terre est bonne, travaillez-la bien. Faites-lui produire tout ce qu'elle peut donner. » Mais l'avis serait inutile. Vous êtes passés maîtres dans l'art d'exploiter vos terres et d'en utiliser les produits.

Pourquoi ne vous dirai-je pas plutôt de faire un bon usage des biens que Dieu vous donne ? Ce bon usage suppose deux vertus principales : l'économie et la générosité.

L'économie. Ne dépensez pas sans compter. Ne dépensez pas pour la jouissance, pour la boisson, pour la toilette. Combien de familles donnent aujourd'hui, sous ce rapport, le mauvais exemple et montrent, hélas ! qu'elles sont aussi incapables de prévoyance que de tempérance !

La générosité. Je dirais presque qu'il faut donner sans compter. Vous êtes bons pour vos pauvres, bons pour les victimes de la guerre. Ayez aussi le cœur large pour les besoins de votre pays. Aux habitants des campagnes comme à ceux des villes nous disons, au nom de Notre Seigneur : « N'abusez pas du temps de guerre pour exagérer vos profits. Tirez de votre commerce et de votre industrie un gain légitime, qui doit être plus fort qu'en temps ordinaire parce que la cherté de la vie se fait sentir à vous comme aux autres. Ne laissez pas ce gain péniblement acquis s'en aller aux mains d'intermédiaires qui sont parfois sans conscience. Mais montrez-vous larges dans la vente de vos produits et dans votre coopération au ravitaillement de la France. »

Pourquoi ne vous dirai-je pas encore : « Soyez unis dans vos durs travaux. Aidez-vous les uns les autres. Rappelez-vous la parole de l'apôtre saint Paul : « Que chacun de vous porte le fardeau de son frère : vous accomplirez ainsi la loi du Christ ». Les bras manquent un peu partout. Prêtez-vous mutuellement vos bras. Donnez-vous la main, selon la formule populaire, pour que les nécessaires travaux de la ville et des champs ne restent pas en souffrance. »

Les bras manquent. Ils manquent parfois, parce que les époux violent les lois du mariage et n'ont plus d'enfants. Pourquoi ne vous dirai-je pas : « Acceptez chrétiennement la fécondité dont il honore vos familles. Soyez-en fiers. Dieu ne vous donnera jamais trop d'enfants. Ils sont le fruit de vos vertus. Ils sont la joie de vos foyers. Ils sont les auxiliaires de votre travail. Ils sont le soutien de votre vieillesse. »

Veillez sur leur santé. Depuis quelque temps, un mal terrible les guette. Le nombre des victimes de la tuberculose se multiplie de jour en jour. Des soins faciles à donner et des précautions faciles à prendre suffiraient presque toujours à les sauver, si l'on s'en préoccupait à temps. Une œuvre, d'inspiration chrétienne, fondée par la charité de nos frères d'Amérique, pourrait vous y aider. Vous ferez sagement d'accepter avec docilité et les avis et les concours qu'elle vous offre.

J'ajoute : « Gardez vos enfants fidèles à la terre. Si vous les envoyez vers les villes, ils risqueront souvent de s'y perdre. La terre désertée par eux deviendra bientôt stérile, et la France sera contrainte de demander à l'étranger sa nourriture. — La Providence a eu ses vues en vous faisant naître dans une région où le sol n'est pas ingrat, ni le climat trop dur, ni la mer trop inhospitalière. Elle vous engage à vous enraciner sur la terre où vous êtes nés et à y fixer après vous vos fils, quand ils reviendront de la bataille.

» Si pourtant l'un ou l'autre d'entre eux vous dit un jour : « Je ne » suis pas fait pour la culture de la terre, mais pour la culture des » âmes, j'ai la vocation sacerdotale », encouragez-le à répondre à l'appel de Dieu. Formez-le pieusement, en famille et dans votre collège, pour que Dieu le trouve bien préparé au service de ses autels. Autrefois, votre paroisse comptait dans le diocèse autant de prêtres vivants qu'il y a de stalles dans le chœur de votre cathédrale, plus de soixante. Ce temps n'est pas éloigné de vous. Faites-le revivre. »

Le panégyriste du Léon parle de vos jeunes gens avec une admiration touchante, tout en exaltant la ville de Saint-Pol. Il met Saint-Pol au-dessus de toutes les villes de l'antiquité. Et il dit : « Jusqu'à ce jour, sans fortifications, sans fossés, sans remparts, la ville de Saint-Pol a su défendre sa liberté et tenir en respect les régions voisines par la seule valeur de ses jeunes gens, si estimés de tous, que c'est sur eux que tombe le choix des habitants du Léon, lorsqu'il s'agit de trouver des chefs pour une grande entreprise ; et, suivant moi, ajoute-t-il, ils sont appelés Léonais, parce que, comme le lion, ils sont pleins de générosité pour l'ennemi vaincu, mais implacables pour les puissants qui leur cherchent querelle. »

Est-ce que cette parole n'a pas trouvé un écho dans le témoignage rendu par les Allemands eux-mêmes au courage breton ?

Après cela, ne vous plaignez pas, mes Frères, que l'orateur, résumant toute la valeur morale de la ville de Saint-Pol dans la vaillance de ces jeunes gens, semble oublier leurs parents. Quel besoin aurait-il de vanter les pères et les mères de famille ? C'est faire leur panégyrique que de célébrer la vertu de leurs fils. Il faut, en effet, une grande vertu personnelle, une foi profonde, une vigilance constante chez les parents pour qu'ils arrivent à former en leurs enfants l'âme toute chrétienne qui éclate avec une si généreuse bravoure sur nos champs de bataille. Ah ! qu'aurait dit l'admirateur du Léon, s'il avait été témoin de la guerre actuelle, et du courage, et de l'endurance, et de l'esprit de sacrifice de nos combattants ! Il les compare à des lions. Il a raison. Saint Jean Chrysostôme parle quelque part des chrétiens sortant de la sainte Communion, pareils à des lions au souffle enflammé, *tanquam leones ignem spirantes*. Il a raison. L'Eucharistie nourrit le courage et le porte à sa perfection. Et je sais quelle est chez vous la fidélité à l'Eucharistie.

Continuez, mes Frères, à garder vos fils et vos filles dans les habitudes chrétiennes. Ce sera la sauvegarde de leur vertu et la source de leur force morale dans la vie. Votre ville possède des maisons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'éducation primaire et secondaire où rien ne manque pour l'éducation virile de la jeunesse. Vous seriez inexcusables de ne pas y conduire vos enfants.

Ma pensée retourne sans cesse avec la vôtre vers vos soldats. Quand vous leur écrivez, remplissez vos lettres d'esprit chrétien. C'est par les sentiments de la foi autant que par l'amour pour la Patrie qu'il faut les encourager à faire leur devoir.

La guerre est longue. Il n'est pas possible de faire la paix avant d'avoir réduit à l'impuissance nos criminels agresseurs. La paix immédiate leur serait un encouragement pour recommencer demain. Le concours de l'Amérique facilitera l'œuvre que les Alliés poursuivent avec autant de persévérance que d'éclat. L'heure viendra ensuite, comme le demande avec sagesse le Souverain Pontife, de négocier une paix juste et durable, qui nous assurera les réparations et les garanties auxquelles nous avons droit. En attendant, la vie des combattants va devenir plus dure, puisque l'hiver approche. Soutenez-les bien de votre affection et de vos prières. Et n'oubliez ni vos prisonniers ni vos morts.

Si notre panégyrique omet le nom de votre saint Patron, il s'achève sur un long cri d'amour et d'admiration pour un autre Saint, pour celui qu'il appelle « l'unique et vrai patron de tous les patrons ». C'est saint Yves, dont il dit qu'il est le « très saint Patron de toute la Bretagne ».

Nul Breton ne reniera ce patronage. Saint Yves l'a conquis par ses vertus beaucoup plus encore que par ses miracles. Il a tous les titres pour être aujourd'hui honoré, imité, et prié avec confiance : modèle des étudiants, exemplaire achevé des saints prêtres, bon défenseur de la justice et du droit, protecteur des veuves et des orphelins.

Mais n'oublions pas que les Saints plus récents doivent leur formation aux anciens, et que nous pouvons faire en partie honneur des vertus de saint Yves aux leçons, aux exemples, aux prières des évêques et des moines bretons, qui l'ont précédé, qui l'ont inspiré et qui lui ont préparé les voies.

Avec les autres fondateurs des diocèses de Bretagne, saint Paul de Léon a contribué pour sa part à susciter ce disciple devenu plus illustre que ses maîtres.

Puisse-t-il aujourd'hui multiplier parmi vous les vrais chrétiens. Le nombre, le zèle, la pénitence, l'action des vrais chrétiens ont plus d'importance devant Dieu que le nombre des impies. Les Saints finissent toujours par vaincre, par delà leur tombe, quand ce n'est pas pendant leur vie. Souhaitons que les Saints de la terre s'unissent à ceux du Ciel pour attirer la bénédiction de Dieu sur la France et sur ses alliés et nous obtenir ainsi la victoire et la paix !

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, *le dimanche 9 Septembre.*

Le samedi 8 : à 4 heures du soir, premières vêpres, procession. — Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 9 : à partir de 5 heures, les messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à la grand'messe ; à 10 heures, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T.-S. Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le deuxième dimanche de Septembre ; 2° le quatrième vendredi du Carême.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette.** — *Dimanche 16 Septembre*, à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix : heure d'adoration, rosaire, vêpres solennelles, sermon français, bénédiction du T. S.-Sacrement, *Te Deum.*

Mercredi 19 : confession à partir de 4 heures du matin ; première messe à 4 heures ; les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. l'abbé Tanguy, recteur de Plourin ; sermon breton par M. l'abbé Le Sann, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; — à 1 h. 1/2, récitation du chapelet, chants de cantiques ; à 2 heures, vêpres solennelles, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Dimanche 23 : messe à 9 heures, chapelet, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

N. B. — Les personnes qui désireront faire la sainte communion aux premières messes, le mercredi 19, voudront bien se confesser dans leur paroisse.

Les Orphelins de la Mer. — Le dernier bulletin trimestriel de cette œuvre si méritante et si appréciée de nos populations maritimes établit que 526 orphelins du Finistère ont jusqu'ici été adoptés par elle. Ils se répartissent ainsi : Audierne, 30 orphelins ; Brest (Notre-Dame du Carmel), 3 ; Brest (Saint-Louis), 1 ; Brest (Saint-Martin), 8 ; Brest (Saint-Sauveur), 1 ; Camaret, 36 ; Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Cléder, 1 ; Combrit, 9 ; Concarneau, 22 ; Crozon, 70 ; Douarnenez, 38 ; Guilvinec, 49 ; Guipavas, 3 ; Henvic, 3 ; Ile Molène, 6 ; Ile d'Ouessant, 22 ; Ile de Sein, 13 ; Ile Tudy, 8 ; Kerlouan, 1 ; Landéda, 14 ; Lanvéoc, 3 ; Névez, 1 ; Penmarc'h, 36 ; Ploaré, 1 ; Plobannalec-Lesconil, 6 ; Plogoff, 16 ; Ploudalmézeau, 11 ; Plougasnou, 3 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plouguerneau, 14 ; Plouhinec, 14 ; Ploujean, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plozévet, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Primelin, 6 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Saint-Pol de Léon, 5 ; Saint-Renan, 2 ; Telgruc, 1 ; Tréboul, 55 ; Treffiagat, 2.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français, (n° du 1er Septembre) — *Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, 82, rue Vaugirard. — Sommaire.* — L. Désers : La question de la repopulation et sa complexité. — E. Mangenot : Les miracles d'Esculape (suite). — J. Rivière : L'Eglise et le problème de la paix.

Tribune libre et Documents. — S. S. le pape Benoît XV. — B. Sienne. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C. Calippe. — Autour de la guerre : 1° Un **nouveau** cri de paix ; 2° Prières efficaces et porte-bonheur. — P. Batiffol **La Révolution** russe et l'Eglise. — P. Bureau : Le vote des Femmes.

A travers les périodiques. — Notes bibliographiques.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Le livre du blessé, par l'abbé Georges Ardant, *aumônier militaire.* — Un vol. oblong de 160 pages. Prix : 0 fr. 60 ; port : 0 fr. 10. Remises habituelles, 7/6 ; 15/12 ; 70/50 ; 150/100.

Table des Matières. — I. *Le présent :* 1 Sur le champ de bataille ; 2. Au poste de secours ; 3. A l'ambulance ; 4. Loin de la fournaise ; 5. Les heures noires ; 6 Les heures blanches ; 7. Le séjour à l'ambulance pourrait te faire du mal ; 8. Le séjour à l'ambulance doit te faire du bien ; 9 Noblesse oblige ; 10. Le retour à la vie. — II. *L'avenir :* 1. Que feras-tu de ta vie ? 2. Veux-tu être heureux ? 3. Veux-tu être riche ? 4. Veux-tu être bon ? 5. Veux-tu refaire la France ? — III. Réflexions et prières (du matin, de la journée, du soir, de l'itinéraire, de l'Extrême-Onction, de la recommandation de l'âme, de circonstances variées).

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Brest — **ÉLY-LABASTIRE** — Brest

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 14 Septembre 1917. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Les Quatre-Temps ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; *Ordo ;* Le Pèlerinage national de 1917, à Lourdes ; Le Folgoat ; Nos prêtres-soldats (suite) ; L'Ecole Freppel d'Angers ; Une excursion au Caire (à suivre).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Septembre. — XVIe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire des SS. Corneille et Cyprien et de Ste Euphémie et ses Compagnes, Martyrs.

A vêpres, mémoire du suivant et des SS. Corneille et Cyprien.

Lundi, 17. — Impression des sacrés Stigmates de S. François, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* SS. Janvier, Evêque et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 20. — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 21. — *Quatre Temps. Jeûne et abstinence.* S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 23. — XVIIe après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Eutrope.	du 15 au 17 Septembre.
Beuzec-Conq	du 18 au 21 —
Kerlouan	du 22 au 27 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les Quatre-Temps. — La loi du jeûne et de l'abstinence demeure obligatoire pour les fidèles les mercredi, vendredi et samedi des Quatre-Temps de Septembre, à moins qu'une dérogation y soit apportée par un acte du Saint-Siège, dont les journaux catholiques puissent nous donner connaissance.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Coignec, vicaire à Camaret-sur-Mer, infirmier militaire à l'armée d'Orient, décédé le 21 Août, à l'hôpital de Florina.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi 15 Septembre :* fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, la messe de 8 heures sera dite aux intentions de la Confrérie des Mères chrétiennes.

Dimanche 16 Septembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 20 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les jours : à 6 heures du soir, à l'autel de N.-D. de Lourdes, récitation publique du chapelet pour la France.

— Église de Saint-Mathieu. — *XVI^e Dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement ; procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, Salut.

Tous les jours : à 6 heures, chapelet en commun pour la France.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. J.-M. Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, mort au champ d'honneur, sera chanté à Saint-Mathieu, le *jeudi 20 Septembre*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Gouzard, sera célébré à Loperhet, le *mardi 18 Septembre.*

ORDO. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de bien faire connaître, *au plus tôt*, à l'imprimerie de l'Evêché, le nombre d'exemplaires de *l'Ordo* strictement nécessaires.

A ce propos, nous rappelons que le prix de l'*Ordo* est de 1 fr. 50.

Lourdes. — **Pèlerinage national de 1917.** — Malgré la guerre, le pèlerinage national à Lourdes s'est fait encore cette année et a eu un succès complet. L'on est venu, comme on a pu, de toutes les parties de la France, et le nombre des pèlerins, sans atteindre le chiffre des grands jours d'autrefois, d'avant la guerre, était cependant considérable. Notre diocèse était bien représenté et avait envoyé des prêtres et des fidèles de Cornouailles, de Léon, de Tréguier ; une quarantaine de pèlerins ou peut-être davantage.

Le temps a été splendide à Lourdes, et les cérémonies ont pu se dérouler avec leur éclat accoutumé. Les processions aux flambeaux m'ont paru plus belles que jamais et la procession du Saint-Sacrement, dans l'après-midi du 22 Août, a été un spectacle aussi captivant pour les yeux que touchant pour les cœurs. Devant le Saint-Sacrement marchaient les hommes et les prêtres, un cierge en main. On remarquait dans les rangs beaucoup de soldats, entr'autres une centaine de soldats belges, permissionnaires du front, dont la bonne tenue, l'air recueilli, la piété excitaient l'admiration de tous. C'est Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, qui fit les invocations d'usage, lorsque le Saint-Sacrement passa devant les malades alignés sur la place du Rosaire. Parmi ces malades, il y avait beaucoup de victimes de la guerre, et en particulier des aveugles. Nous avons vu un prêtre de la région du Nord, portant sur la poitrine de nombreuses décorations, grand, bien fait, mais dont la figure était ravagée, par un éclat d'obus sans doute, et dont les yeux étaient éteints. Comme tant d'autres, il était venu demander sa guérison à Lourdes.

Tous ne sont pas guéris à Lourdes de leurs infirmités corporelles, mais tous en partent résignés et l'âme enrichie d'abondantes grâces.

Pendant la durée du pèlerinage national, le P. Bailly, infatigable, a prêché plusieurs fois par jour dans l'église du Rosaire, toujours comble, et les pèlerins de Lourdes ont fait ainsi une véritable retraite. Le mercredi 22 Août, c'est Mgr Tissier qui est monté en chaire, à 3 heures, pour parler de l'Association de Notre-Dame du Salut. Sa voix forte et puissante était entendue dans tous les coins de l'église du Rosaire, et tous ceux qui ont eu le bonheur de l'écouter se rappelleront longtemps les leçons pratiques, les conseils éclairés et judicieux donnés avec tant d'autorité et d'éloquence par l'illustre évêque de Châlons.

C'est le jeudi 23 Août que s'est terminé le pèlerinage national. On y a beaucoup prié pour la France et pour les soldats. Aussi avons-nous la ferme confiance que la bonne Vierge de Lourdes écoutera les prières de ses enfants et leur obtiendra, sans tarder, la paix glorieuse qu'ils souhaitent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comme il fallait voyager par étapes, nous nous sommes arrêtés, en allant à Lourdes, à Dax, dans les Landes. C'est une jolie ville, sur l'Adour. On y voit une fontaine qui fournit par jour 2.400 000 litres d'eau à 61°. A cinq kilomètres exactement de Dax, se trouve le Berceau de saint Vincent de Paul. Elle est encore debout la maison où est né saint Vincent, le 24 Avril 1576. Elle est maintenant transformée en chapelle où l'on dit la messe ; mais les poutres sont toujours là, à la même place qu'autrefois. Auprès de la maison l'on voit le chêne sept fois séculaire, déjà creux au temps de saint Vincent qui y avait placé une image de la Sainte Vierge, devant laquelle il aimait à venir prier.

A cinq kilomètres au Nord du Berceau se trouve le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Buglose. C'est le Rumengol ou le Folgoët des Landes. La chapelle actuelle, de construction récente est très belle, très richement ornée. L'on y vient en pèlerinage de toute la contrée environnante. Une quinzaine de prêtres y sont attachés, qui sont à la fois chapelains et missionnaires diocésains. Nous avons appris que, tous les dix ans, ils donnent des missions dans chaque paroisse des Landes, et très rares sont les personnes qui ne suivent pas les exercices de la mission. Aussi, le pays des Landes est encore un pays de foi. Saint Vincent de Paul, du haut du Ciel, doit intercéder pour ses compatriotes et contribuer, par ses prières, à maintenir vivaces parmi eux la fidélité à l'Eglise et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons dit la messe à Buglose et nous y avons bien prié la Sainte Vierge, comme nous l'avons fait à Lourdes, pour tous les besoins du diocèse de Quimper.

Le Folgoat. — **Le Pardon du 8 Septembre.** — Si, pour Notre Dame du Folgoat, l'année, en ce sanctuaire vénéré, est une couronne, objet des bénédictions divines, la Nativité de Marie est, incontestablement, le plus beau fleuron de cette couronne.

La fête, cette année, a revêtu une splendeur toute particulière. Au gré de bons juges, jamais, depuis le Couronnement, on ne vit pareille affluence de pèlerins. Et, j'ajoute : aussi dévote, car il y a eu près de 10.000 communions. En temps ordinaire, la parole du Psalmiste aurait jailli spontanément du cœur : « *Beatus populus qui scit jubilationem* ». Hélas !... Oh ! sans doute, la joie se reflétait sur ces visages d'enfants, de jeunes gens, de vieillards, de jeunes filles, de mères ; une joie surnaturelle, la joie assurée par N. S. Jésus-Christ à ceux qui ont faim et soif de justice, et même, à ceux qui versent des larmes. Mais, en même temps, quelle gravité, voire, quelle tristesse ! Dans cette foule immense, y a-t-il une seule personne dont Jésus n'ait pas compassion, une seule qui ne pleure un être cher disparu, qui ne tremble, au moins, pour l'un de ses bien-aimés ? Angoisse et allégresse mêlées, merveilleuse conciliation des contraires, dont le bon Dieu n'a pas jugé à propos de révéler le secret.

Monseigneur, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, a daigné, comme les années précédentes, présider les cérémonies qui ont clos le triduum. Déjà, la veille et l'avant-veille, les pèlerins étaient accourus nombreux, pour offrir leurs hommages à Notre Seigneur exposé sur l'autel, et à sa divine Mère. La veille, ils avaient singulièrement goûté la parole de M. Abaléa, et l'Heure Sainte, très pieusement prêchée par M. H. Kérouanton. La grand' messe a été chantée par M. Bodériou, curé-doyen de Plabennec, et le sermon donné en langue bretonne, par M. Berthou, curé de Lannilis. Le sujet : les mystères de la guerre, mystère de la Justice, mystère de la Miséricorde divine. Justice : l'orateur démontre, avec les accents d'une vibrante conviction, que l'auteur véritable de la souffrance, en général, et, spécialement, de ce terrible fléau qu'est la guerre, ce n'est pas Dieu, mais l'homme. Les passions, non réfrénées, engendrent inévitablement le mal sous toutes ses formes. Miséricorde : le centre de la Religion, l'aboutissement de l'Ancien Testament, le point initial du Nouveau, se rencontrent dans la vie expiatoire, surtout dans le sacrifice rédempteur de Jésus-Christ. Car toute la vie du Christ, suivant le mot de l'*Imitation*, n'a été qu'une croix et qu'un martyre : martyre du corps, de l'intelligence, du cœur, de la volonté. On doit en dire autant, toutes proportions gardées, de la vie des Saints, en tête, de Marie, Reine des Martyrs. Nous savons, au surplus, que la souffrance, chrétiennement supportée, nous vaudra une éternité de bonheur. Cela est vrai, aussi bien pour les sociétés que pour les individus. En permettant, ou en voulant la souffrance, Dieu est mû principalement par sa bonté. Il entend corriger les écarts d'un peuple enivré par le bien-être et l'esprit de superbe. Il se propose de ramener ce peuple baptisé à sa mission, qui est, nécessairement, surnaturelle. Et, en définitive, force est d'en arriver au jugement de Tobie : « *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras, et, ipse salvabit nos propter misericordiam suam* (13,5). Dieu nous éprouve à cause de nos iniquités. Il nous sauve en raison de sa miséricorde. » Et la Très Sainte Vierge n'a pas tenu un autre langage lorsqu'elle apparut à la Salette, à Lourdes, à Pontmain.

M. Moënner, supérieur du collège Saint-François, à Lesneven, les vêpres chantées, a prononcé aussi une très belle allocution. Il a développé le mot de ralliement que Judas Macchabée donnait à sa poignée de soldats en face de l'armée immense d'Antiochus : *Victoria*, la victoire ! La victoire sur nos ennemis, nous l'espérons fermement, nous en avons une certitude mathématique, au témoignage d'un illustre général. Mais cette victoire que vaudrait-elle, si, la France — et, tous les Français, par conséquent — ne remportait pas une autre victoire sur elle-même, victoire que le Prophète caractérisait par ces termes énergiques : « *Jerusalem, Jerusalem, revertere ad Dominum tuum* ». Cette victoire, nous l'obtiendrons par les deux grands moyens que Marie, après Jésus, n'a cessé de préconiser : la prière et la pénitence. Marie nous y aidera, puisque c'est la volonté de Dieu que toutes les grâces nous arrivent par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle. A Lépante elle a déjà sauvé la civilisation chrétienne de la barbarie musulmane. Secours des chrétiens, puisse-t-elle bientôt sauver cette civilisation, en abattant la barbarie luthérienne !

***

Le 9 Septembre a eu lieu le pèlerinage annuel des Tertiaires de l'arrondissement de Brest. Mgr Roull le présidait, et, aussi M. l'abbé Gin, supérieur des enfants de Saint-François pour le diocèse.

Mgr Roull, dont les forces paraissent s'être retrempées dans la solennité de ses noces d'or, a, par deux fois, adressé aux très nombreux tertiaires : de touchantes exhortations à aimer le bon Dieu, le « bon » prochain, et la « bonne » souffrance. M. l'abbé Gin, devant le Très Saint-Sacrement exposé, nous a pressés de vivre, de plus en plus, en vrais enfants de saint François, par une foi vive et agissante, par un robuste esprit de prière et de pénitence, toutes marques caractéristiques des vrais Tertiaires.

On dit qu'il n'y a pas de beau jour sans lendemain. Ici, l'adage s'est réalisé à la lettre. La splendide journée du 8 a été suivie d'une journée moins éclatante, sans doute, mais douce, discrète, offrant un avant-goût des joies que, avec la grâce de Dieu, nous goûterons, un jour au Ciel, en compagnie de notre bon Père saint François.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Yves Philippe :* « Brancardier d'une classe ancienne. Mobilisé dans les services sanitaires, a demandé à faire partie d'une formation combattante, se dépense sans compter pour relever les blessés non seulement de son groupe, mais encore des unités voisines, ne se laissant jamais rebuter par les besognes les plus pénibles, se portant aux points les plus exposés, sans soucis du danger, pour donner aux blessés, en sa qualité de prêtre, le réconfort religieux et moral. S'est particulièrement distingué dans les journées des 3 et 5 Mai 1917. » — (Ordre de la division.) — Deuxième citation.

Le général , commandant la Division d'Infanterie.

M. Philippe est instituteur à Plougasnou.

— 2e canonnier servant *Boussard Jean-Baptiste :* « Accompagnant comme infirmier dans la nuit du 5 au 6 Août 1917 un ravitaillement en munitions surpris par un violent bombardement d'obus de gros calibre, s'est porté au point où le feu était le plus intense pour secourir les blessés, et n'a cessé de leur donner des soins pendant toute la durée du bombardement. » — (Ordre du Corps d'Armée.) Le général commandant le C. A.,

M. Boussard est vicaire à Plougasnou.

L'Ecole Freppel, d'Angers, *Etablissement d'Enseignement supérieur catholique pour les jeunes filles.* — L'école Freppel a été fondée à Angers, il y a huit ans, par Nos Seigneurs les Archevêques de Rennes et de Tours, les évêques Nantes, de Vannes, de Quimper, de Saint-Brieuc, du Mans, de Laval, de Luçon et d'Angers.

Elle compte actuellement près de quatre-vingts élèves (elle en comptait cent deux au moment de la déclaration de la guerre). Les unes travaillent sans prétendre à aucun diplôme, simplement pour perfectionner leur formation intellectuelle et achever les études du pensionnat. Les autres préparent vaillamment des examens, afin de devenir un jour des professeurs d'élite dans notre enseignement chrétien, ou afin d'entrer dans des carrières nouvellement ouvertes aux femmes. Un certain nombre, qui n'auraient pas songé au baccalauréat, avant la guerre, se décident à le passer quoique appartenant à des familles aisées, pour parer aux éventualités d'un avenir de plus en plus incertain. Toutes reçoivent une excellente formation religieuse, qui est le but premier et essentiel de l'Ecole.

La plupart des cours sont faits par des professeurs de l'Université Catholique. Pour ne pas fatiguer les jeunes filles les récréations sont fréquentes, la discipline est maternelle et on suit la semaine anglaise. A partir de samedi, à midi, jusqu'au lundi matin, tous les cours cessent. Une maison de famille, située en bon air, au milieu des vastes jardins de la communauté de la Retraite, et dirigée par les religieuses, reçoit les enfants dont les parents demeurent au loin.

La compétence et le dévouement des professeurs et l'application des élèves assurent à l'Ecole des succès, qui vont toujours grandissants. Voici, d'après la *Semaine religieuse* d'Angers, les résultats des examens du mois de Juillet dernier :

Cette année encore, l'Ecole Freppel a été heureuse aux examens. Sur *vingt-huit* élèves présentées au baccalauréat devant les facultés de Paris, de Rennes et de Poitiers, *vingt et une* ont été déclarées admissibles après les épreuves écrites et *seize* ont été définitivement reçues, dont *cinq* avec la mention Assez bien. Ce sont :

Pour la Philosophie : Mlles Suzanne Cathelin *(adm.)*, Madeleine Le Corre, Anne-Marie Couette, Anne Le Bourhis, *(adm.)*, Louise Le Goaster, Catherine Le Saout *(Mention A. B.)*, Marie Maugourd, Marie Morvand *(Mention A. B.)*, Josie Murphy, Marie Musv, Hélène Varangot *(Mention A. B.)*.

Pour la première partie : Mlles Madeleine Bruchet *(Mention A. B.)*, Emilie Ganachaud, Anne-Marie Gion *(Mention A. B.)*, Dorothée Le Maitre, Claire Leury, Marie de Montauzon *(adm.)*, Jeanne Neveu-Dérotrie *(adm.)*, Geneviève Rocher, Marie-Antoinette Samson, Odet Servan *(adm.)*.

En outre, Mlles Marie-Thérèse Quesson, Paule Drony et Marie Toscer, qui ont suivi les cours de l'Université Catholique, ont été reçues à l'examen du P. C. N., la première avec la mention *Bien* et les deux autres avec la mention *Assez bien*.

Enfin, Mlle Marie Humeau a été reçue à l'examen particulière-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ment difficile du Professorat au Écoles Normales (section Lettres). De sorte que sur *trente-deux* examens tentés au mois de Juillet nous avons eu *vingt-cinq* examens heureux.

N. B. — Pour tous les renseignements sur l'Ecole Freppel et les cours, s'adresser, 12, rue Michelet ; pour les conditions de l'internat, s'adresser à la Maison de famille, 22, rue Saumuroise, Angers.

VARIÉTÉS

Une Excursion au Caire.

Je crois ne vous avoir pas parlé du Caire, où je suis allé pour une permission de trois jours ? De Port-Saïd au Caire, en chemin de fer, on laisse sur sa droite le lac Mansaleh, en ce moment presque desséché, qui occupe l'immense espace compris entre la côte de Damiette à Port-Saïd, le canal de Suez ou le chemin de fer de Port-Saïd à Alexandrie par Kantarah, Ismaïlia, Zagazik, Béla ou Béna, etc. Débarqué au Caire, vers minuit, je dus passer le reste de la nuit dans un hôtel (?) italien, dont les moustiquaires devaient ramasser tous les moustiques du quartier ; car le fait est que, quinze jours plus tard, leurs piqures me démangeaient encore. Grâce à Dieu, dès le matin nous pûmes découvrir Khoronfish, le grand collège où les Frères du Bienheureux de la Salle nous firent accepter une hospitalité princière, et un cicérone aussi compétent que complaisant dans la personne du Fr. Procureur, polonais d'origine et parisien d'adoption. Notre première matinée se passa au grand musée, vrai trésor d'Egyptologie. Des pièces de bois, des blocs de marbre, de porphyre, d'albâtre, de granit rose ou bleu, des masses de bronze, d'or, d'argent, d'ivoire, etc., y figurent artistement sculptés en statues de toutes grandeurs, les unes couchées sur les sarcophages, d'autres debout, adossées aux piliers et aux murailles, mais la plupart assises sur des sièges ou des trônes.

Dans la première soirée, nous vîmes les quartiers arabes et le vieux Caire, la ville aux marchés grouillants, aux étalages amoncelés dans un pêle-mêle inextricable, aux ruelles étroites, généralement rectilignes, aux maisons à plusieurs étages surplombants, qui se rejoignent à un pied près par les balcons supérieurs. Dans toutes ces impasses, on marche patiemment à la file indienne, pour éviter de heurter les nichées d'enfants qui s'amusent à travers la foule, les groupes d'hommes en pourparlers d'affaires, les porteurs d'eau chargés de grandes outres en peau de bouc, les artisans accroupis à leur échope ou à leur atelier généralement primitif, ou encore attablés pour déguster un café maure ou fumer le nargileh, les promeneuses à pied ou en calèche ou à dos d'âne, les femmes assises au repos sur le pas de leur porte et dévisageant les passants par dessus leur voilette suspendue à une bobine jusqu'à la hauteur des yeux. Je ne parle pas des animaux domestiques, dont les troupeaux sont plus encombrants encore. Cette population indi-

gène fait bon accueil au Français qui passe et paraît honorée si nous regardons en détail sa petite industrie routinière. Beaucoup de monde nous salue : « Saïd, Farancis, Farançoï, etc., Farançaïa couaïce quétir ! bono ! etc. » Le Frère surtout ne leur semble pas un inconnu, parce que les Arabes qui se respectent font instruire leurs enfants dans les écoles catholiques.

De distance en distance, de sombres galeries dans les façades des maisons servent d'écoles mixtes à l'enfance et à la jeunesse musulmane. Leurs écoles les plus importantes se tiennent dans les cours ou les vestibules des mosquées. Des fontaines monumentales et des tombeaux de sultans ornent certains carrefours et certains angles de rues. Devant une place rectangulaire, s'élève le fameux portique, richement décoré, d'où le kalife rendait la justice, et, à l'autre bout de la place, la porte de Bab-el-Nas ou de la Victoire, derrière laquelle l'imposante Tour des Parfums, d'où partent les interminables galeries souterraines des vieux remparts, et du haut de laquelle le prince victorieux faisait brûler des monceaux de parfums au-dessus de sa capitale. A quelque distance, la porte de Bab-el-Fotou et une autre porte sont, avec Bab-el-Nas, les trois seules portes qui subsistent des soixante entrées fortifiées derrière lesquelles reposait jadis la ville fameuse des kalifes. Plus de 400 mosquées avec leurs minarets y réunissent encore la population musulmane. Les minarets de style arabe sont artistement ciselés et se terminent toujours par des flèches à moulures, tandis que les minarets turcs sont de simples cônes effilés sur des bases cylindriques rappelant un crayon taillé ou un stylographe. Des mosquées les plus riches attirent le regard par leurs peintures murales et leurs mosaïques de marbre, de porphyre, d'albâtre, d'ivoire, d'émeraudes et de lamelles d'or, leurs vitraux à rosettes aux capricieuses arabesques, leur multitude de lanternes, suspendues à la voûte par des chaînes grossières en fer battu, leurs tapis sacrés, leur chaire ou tribune allongée, le trône surélevé où monte le chef du culte. La grande mosquée de Méhémed-Ali se distingue par sa forme de croix grecque. Dans la cour d'une mosquée, sont disposées en cercle ou en croissant les indispensables fontaines aux ablutions. Le prédicateur du Coran ne prêche pas sans tenir à la main une épée tout au moins de bois, pour symboliser, sans doute, le procédé de prosélytisme. A la citadelle, l'un des deux minarets de la grande mosquée, qui n'ont pas moins de 80 mètres, conserve encore des brèches et un boulet du bombardement de Napoléon. Des milliers d'aigles nichent dans les minarets, d'où ils descendent, dès l'aube, pour poursuivre pigeons et moineaux, etc., ou pour leur disputer les détritus de la rue ou des places publiques. Au grand jour, ils sillonnent la nue ou se jouent dans les cimes des palmiers, en poussant leurs cris stridents.

La nécropole ou cimetière des califes a des maisons funéraires entre ses rangs de tombeaux, et là les vivants viennent passer certaines nuits déterminées et festoyer en famille en l'honneur des morts. Nous avons pu voir en passant les tombeaux des Mameluks,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et non loin une église maronite, malheureusement assez pauvre.

Dans la matinée du 13 Mai, notre guide nous amena dans le dédale des ateliers et de l'industrie indigènes : nous avons examiné de près la fabrication des verroteries de couleur pour bracelets, anneaux de pieds, boucles d'oreilles, pendants de nez ! du beau sexe. Nous avons vu la préparation et la mise en valeur des bijoux en or, en argent ou en pierres précieuses. Pour façonner bracelets, anneaux de verre de toute couleur, l'ouvrier saisit une parcelle de verre dans la masse en fusion de son petit fourneau, la pique sur la pointe conique de la barre de fer qu'il tourne d'une main agile pendant que de l'autre, avec un autre outil, il égalise l'épaisseur du petit anneau ainsi formé et lui donne la dimension utile en y imprimant aussi bien des facettes. La couleur est cuite dans le verre en fusion et est ainsi ineffaçable. Pour faire les bobines des femmes, de modestes orfèvres martèlent des lingots d'or ou d'argent qu'ils ont chauffés à blanc dans leur forge postiche et les transforment en lamelles légères qu'ils découpent pour les braser en cylindres raffermis aux deux extrémités par des cercles du même métal qui donnent la forme de la bobine. Finalement, le tout s'entoure en spirale d'un filigrane poli qui ajoute à son brillant. D'autres ouvriers travaillent au burin à damasquiner des plats de cuivre ou de laiton. Tout un réseau de ruelles a la spécialité du triage des fleurs et des essences pour la fabrication de l'encens et des innombrables parfums d'Orient. Un judicieux mélange de ces parfums servait, croit-on, à obtenir cette momification dont les générations modernes semblent avoir perdu ou tout au moins négligé le secret. D'autres quartiers fabriquent les tapisseries de soie, de coton ou de cachemire. Plus loin, sont les ébénistes, les menuisiers, les tourneurs, parmi lesquels quelques derviches. Leur pièce de bois, ils la tournent, avec une pédale, sur un ciseau qu'ils tiennent à la main, ou avec un archet à main sur un ciseau qu'ils tiennent entre les deux pieds. D'autres équarrissent et forent des pédoncules de feuille de palmier en y enfonçant l'emporte-pièce avec la première bûche venue, pour en faire des claies et des paniers à pastèques. En rentrant à Khoronfish, nous passons devant des tanneurs, des artistes en maroquinerie, des meuniers à pilon ou à moulin à bras.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Mme Carré de Malberg (1829-1891), fondatrice de la Société des « Filles de Saint-François de Sales ». — Sa vie vient d'être écrite par Mgr Laveille, vicaire général de Meaux. On sait que, chose rare, cinq ans à peine après la mort de la fondatrice des Filles de Saint-François de Sales, les démarches commencèrent, qui devaient préparer l'introduction, auprès du Saint-Siège, de la reconnaissance officielle de l'héroïque vertu de Mme Carré de Malberg. Ce premier procès dura trois ans. Il aboutit à un concert moralement unanime en faveur de la sainte fondatrice. Léon XIII ratifia ce témoignage en signant, le 23 Juin 1909, l'introduction de la cause de la béatification de la vénérable.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Courtes gloses sur les Evangiles du Dimanche, par S. G. Mgr Landrieux, Evêque de Dijon. — 1 vol. in-8 écu (429 p.) *majoration temporaire de 20 % comprise :* **5** fr. **40** ; *franco,* **5** fr. **75**.

La catastrophe du 19 Septembre 1914, où sombra la cathédrale de Reims, a mis fin brusquemment à ce Cours d'instruction religieuse, que ni la guerre, ni l'occupation allemande, n'avaient interrompu.

On n'a cherché, en le publiant, qu'à faciliter à ceux qui aiment l'Evangile et qui n'ont pas eu la joie d'aller le lire là-bas, aux pays du Christ, une étude simple et pratique qui en explique la lettre et en précise le sens, pour en mieux dégager la leçon.

On a écarté les hautes considérations théologiques, les subtiles discussions d'exégèse, pour s'en tenir à de courtes gloses qui suppléent au laconisme du texte, qui aident à lire entre les lignes et qui s'efforcent de replacer la divine physionomie de Jésus dans son cadre et dans son admosphère, telle que l'ont pu voir, du temps qu'il était sur la terre, les bonnes gens de Galilée et les Juifs de Jérusalem.

Sans avoir réussi à reconstituer, avec les évangiles du dimanche, une vie de Notre-Seigneur, on s'en est rapproché le plus possible. On n'a pas perdu de vue la trame évangélique ; on y revient sans cesse avec la préoccupation constante de faire transparaître, à travers ces pages détachées, la grande Histoire messianique.

On a pensé enfin que cette modeste contribution à l'apostolat par l'Evangile pourrait être utilisée tout particulièrement, le dimanche, dans les paroisses, pour une lecture de quelques minutes, en faveur des habitués si nombreux de la messe basse, qui jamais n'entendent parler de Dieu.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre **Gorge**, vos **Bronches**,
vos **Poumons**
COMBATTRA
vos **Rhumes, Bronchites,**
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 21 Septembre 1917. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Le Code de Droit canonique ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Lesneven ; Code de Droit canonique : Articles immédiatement applicables ; Lettre de Mgr Duparc à l'auteur de la Vie de la Supérieure générale des Bénédictines du Calvaire ; Fêtes de saint Michel ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; *Variétés :* Une excursion au Caire (suite) ; Ligue patriotique des Françaises.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Septembre. — XVIIe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Lin, Pape, Martyr, et de Ste Thècle, Vierge, Martyre.

A vêpres, mémoire du suivant et de S. Lin.

Lundi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 25. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 26. — SS. Cyprien et Justine, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 30. — XVIIIe après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerlouan . . . . . du 22 au 27 Septembre.
Loctudy . . . . . du 28 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Code de droit canonique. — Dans l'audience donnée le 19 Août au Cardinal secrétaire d'Etat, le Souverain Pontife, sans attendre la Pentecôte prochaine, date fixée pour la mise en vigueur de l'ensemble du Code de droit canonique, a rendu immédiatement applicables quelques-unes de ses dispositions. On en trouvera la teneur dans ce même numéro de la *Semaine religieuse*, à la « Partie non officielle ».

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Dilasser, prêtre instituteur à N.-D. du Mont-Carmel (Brest), mort au champ d'honneur, en Août 1914, suivant les renseignements qui viennent de nous être fournis par M. le Curé de Sailly-Salisel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction.

Jeudi 27 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures du soir, récitation publique du chapelet à l'autel de N.-D. de Lourdes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XVII^e Dimanche après la Pentecôte (23 Septembre), solennité de saint Mathieu*, apôtre et évangéliste, 1^er^ patron de la paroisse : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe de communion. La grand'messe, chantée par M. le chanoine Y. Le Roy, aura lieu à 10 heures ; instruction par M. l'abbé Blanchard, aumônier de Kernisy.

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 6 heures, récitation du chapelet en commun, pour la France.

Avis de services. — Un service solennel sera chanté :

Pour M. Coignec, à Camaret, le *mercredi 26 Septembre ;*

Pour le R. P. Joseph Seité, missionnaire d'Haïti, à Roscoff, le *mercredi 26*, à 10 heures ;

Pour M. F. Patinec, à Plouider, le *jeudi 27*, à 10 heures ;

Pour M. Lancien, professeur à Saint-Yves, mort au champ d'honneur, à Plouézoc'h, le *jeudi 27*, à 10 heures ;

Pour M. Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, mort au champ d'honneur, à Cléder, le *jeudi 27*, à 10 heures.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Nos démarches auprès des œuvres américaines en faveur de nos orphelins n'ont pas obtenu le résultat espéré. Il devient donc inutile de préparer les dossiers que nous avions demandés pour cet objet. Mais nous continuons à réunir et à présenter les pièces requises par l'œuvre française du *Secours National*.

Lesneven. — **Une retraite bretonne**, pour les Tertiaires, s'ouvrira, à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 7 Octobre, pour se terminer le samedi 13.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer en chaire cette retraite.

Code de Droit canonique : Articles immédiatement applicables.

Canon 859

Délimitation du Temps pascal.

§ 2. Le Temps pascal va du Dimanche des Rameaux au Dimanche *in Albis*. Cependant, si les circonstances l'exigent, les Ordinaires peuvent, même par mesure générale pour tous leurs fidèles, en avancer l'ouverture jusqu'au IV^e^ Dimanche du Carême, ou en reculer la clôture jusqu'à la Fête de la SS. Trinité.

Canon 1.108

Célébration des mariages en temps prohibé.

§ 3. Les Ordinaires peuvent, pour de justes motifs, autoriser la bénédiction solennelle des mariages en temps prohibé, à condition qu'on s'abstienne de les célébrer en trop grande pompe.

Canon 1.247

Détermination des fêtes de précepte.

§ 1. Les jours de fête de précepte dans toute l'Eglise sont exclusivement les suivants :

Tous les dimanches de l'année ;

La Fête de Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, la Fête du SS. Sacrement ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Fête de l'Immaculée Conception, l'Assomption de la Sainte Vierge ; — la Fête de saint Joseph ; — la Fête des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul ; — et la Fête de Tous les Saints (1).

Canons 1250-1254

formulant les règles du jeûne et de l'abstinence.

Canon 1.250.

La loi de l'abstinence défend de faire usage de viande et de jus de viande ; elle ne défend pas les œufs, les laitages et les condiments quelconques, même provenant de la graisse des animaux.

Canon 1.251.

§ 1. La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un unique repas par jour ; elle ne défend pas de prendre un peu de nourriture le matin et le soir, en observant quant à la quantité et la qualité de ces aliments la juste coutume des lieux.

§ 2. Il n'est pas défendu de manger au même repas de la viande et du poisson ; ni de permuter le repas du midi avec la réfection du soir.

Canon 1.252

§ 1. La loi prescrivant l'abstinence seulement est obligatoire tous les vendredis.

§ 2. La loi prescrivant à la fois le jeûne et l'abstinence est obligatoire le mercredi des Cendres, les vendredis et samedis du Carême, les jours des Quatre-Temps, les vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

§ 3. La loi prescrivant le jeûne seulement est obligatoire les autres jours du Carême.

§ 4. L'obligation soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne réunis, cesse les dimanches et les jours de fête de précepte. — Les vigiles ne sont pas anticipées.

L'obligation cesse également le Samedi-Saint après midi.

Canon 1.253

Par ces canons il n'est apporté aucun changement aux indults particuliers, aux vœux faits par quelque personne physique ou morale, aux constitutions et règles des Ordres et Congrégations religieuses, ou des Instituts approuvés, d'hommes ou de femmes, vivant en communauté même sans vœux.

Canon 1.254

§ 1. On est tenu à la loi de l'abstinence à partir de l'âge de sept ans révolus.

§ 2. On est tenu à la loi du jeûne depuis 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

(1) Le § 3 du même canon ajoute que, dans les régions où l'une de ces fêtes a été abolie ou transférée, il ne faut rien innover sans consulter le Saint-Siège.

Lettre de Monseigneur Duparc

A L'AUTEUR DE LA

VIE DE LA R. M. MARIE-THÉRÈSE DE SAINT-JEAN DE LA CROIX,

Supérieure générale des Bénédictines du Calvaire (1).

Quimper, le 10 Février 1917.

Ma Révérende Mère,

Je n'ai pas connu personnellement la Très Révérende Mère Marie-Thérèse de Saint-Jean de la Croix. Ses filles elles-mêmes avaient quitté le diocèse de Quimper avant que je pusse visiter leur Maison, où, en leur absence forcée, des personnes aussi pieuses que dévouées continuent vaillamment leur œuvre.

Mais tout ce qui touche les religieuses Bénédictines du Calvaire m'intéresse vivement, car je ne puis oublier les souvenirs des Monastères de Quimper et de Morlaix, antérieurs à la Révolution, ni le passé tout récent de la Maison de Landerneau. C'est pourquoi je vous remercie de m'avoir fait lire la *Vie* de celle qui fut, pendant seize ans, la Mère générale des Calvairiennes.

Les pages de votre livre relatives à ses Visites à Landerneau sont toutes souriantes. L'héroïne du récit nous y est présentée dans sa fonction la plus reposante. Elle préside la récréation de ses Bénédictines, dans leur parc des bords de l'Elorn. Et sa parole est si débordante de suavité et de vie que ses religieuses implorent comme une grâce la prolongation de cette réfection spirituelle au delà du temps ordinaire, — et l'obtiennent sans que la Règle soit violée ni même l'heure vraie dépassée, car l'heure vraie du pays fut marquée un peu plus tard par le canon du port de Brest, qu'on entend jusqu'à Landerneau.

Ce succès de parole ne pouvait surprendre chez la fille du grand avocat de Tulle qui mérita d'être comparé à Berryer. Elle était d'ailleurs capable d'aborder avec une égale aisance d'autres questions que les sujets de spiritualité, et elle le prouva, quand elle reçut sans les connaître, à Orléans, le général Duchesne et l'historien de Richelieu, M. Hanotaux, et eut avec eux une conversation inattendue sur le P. Joseph du Tremblaye, *l'Eminence grise*, fondateur de la Congrégation du Calvaire. Ses interlocuteurs ne cachèrent pas leur sympathie admirative pour l'humble moniale qui pensait et qui parlait si bien.

Mais elle dut à sa famille des dons autrement précieux que le talent de la parole. Marie-Thérèse Gorse, l'enfant qui, à six ans, d'un mot inspiré, déterminait la vocation au Carmel d'une jeune fille déjà fiancée, avait été formée elle-même à l'idée du sacrifice, par la méditation de la Croix, sur les genoux de sa mère. Aussi, quand elle vit, à dix-huit ans, s'ouvrir devant elle deux voies d'égale perfection, dont l'une menait au Calvaire et l'autre au Carmel, son cœur choisit celle qui d'abord l'attirait le moins, et, par un acte très réfléchi, c'est au cloître Calvairien,

(1) Librairie H. Oudin, Paris-Poitiers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où elle avait reçu sa forte éducation, qu'elle entra et qu'elle resta, parce qu'elle comprit que la Bénédictine du Calvaire vise directement à s'unir à la Passion du Christ et à la Compassion de la Sainte Vierge par tout l'ensemble monastique de sa vie.

J'ai entendu des prêtres s'étonner que le P. Joseph, fils de saint François, ait rattaché à la lignée de saint Benoît la Congrégation qu'il fondait. Certes la différence paraît grande entre les familles religieuses issues de ces deux grands Saints. Cependant, au *sacro speco* de Subiaco, dans la grotte même où saint Benoît fit son noviciat solitaire, j'ai vu le portrait de saint François d'Assise, peint de son vivant aux parois du rocher, et j'ai vénéré les roses qu'en visitant le sanctuaire il fit fleurir parmi les épines qui sauvegardèrent un jour l'héroïque vertu du Patriarche des Moines d'Occident. Il était venu saluer la vie religieuse à son berceau séculaire, pour la multiplier lui-même avec plus d'abondance, en l'adaptant aux besoins spéciaux de son siècle. Le P. Joseph fit remonter son œuvre à la même source.

La vie bénédictine est souple. Dans le cadre de l'office liturgique qui en constitue la trame, elle se prête à tous les genres d'œuvres, à l'étude et au travail manuel, à l'enseignement et à la prédication, à la pratique de la charité et à celle de l'apostolat, parce qu'elle permet de concilier sans effort la contemplation et l'action.

Quelle est la Calvairienne qui n'en a pas fait l'expérience ?

Sans doute, c'est l'Eucharistie qui donne à la Bénédictine, comme à toute âme pieuse, la force d'agir, — et vous avez bien indiqué la note grave et recueillie des cérémonies du culte dans les Maisons de l'Ordre et la fidélité à la sainte communion qui y règne sans conteste. Mère Saint-Jean de la Croix l'encourageait de toute son âme.

D'autre part, c'est à la Croix du divin Maître qu'elle demandait la grande leçon de vie mortifiée qui imprime son caractère propre à la Congrégation du Calvaire.

Mais quelle préparation plus efficace à l'action de la Croix et à l'opération de l'Eucharistie dans les âmes que cet office liturgique, qui constitue la prière la plus complète, la plus conforme à l'Evangile et à l'esprit de l'Eglise, la mieux faite pour entretenir l'idéal de la vie religieuse, la plus favorable à la pureté de cœur et aux habitudes d'obéissance et d'humilité, la plus fortifiante pour les âmes de sacrifice et de zèle, la plus pacifiante pour les âmes tourmentées ?

Vous nous apprenez que, jeune professe ou Mère générale, votre Bénédictine se rendait avec empressement à l'office divin et que sa connaissance du latin lui permettait d'y apporter l'intelligence du texte. Ne vous semble-t-il pas qu'elle y devait trouver toute l'orientation de sa vie intérieure aussi bien que de sa vie des œuvres ? Son ardeur à procurer la gloire divine, son amour de la souffrance, sa recherche de la pauvreté et de l'humiliation, n'est-ce pas dans les psaumes et les leçons de son Office qu'elle en puisait l'inspiration et le courage, en même temps qu'elle lui empruntait ce respect des traditions qui est une vertu fondamentale de l'Ordre monastique ? Toutes ses relations avec ses filles, sa sollicitude pour leurs âmes, son désir de les porter à la plus haute perfection, sa préoccupation d'entretenir parmi

elles l'esprit Calvairien, son énergie à organiser la résistance à toutes les persécutions légales, aussi bien que ses Lettres Générales à la Congrégation et sa correspondance particulière avec certaines âmes, montrent bien jusqu'à quel point elle était imprégnée de la doctrine des Saints Livres par la récitation attentive et pieuse de l'Office divin. J'en trouve une marque de plus dans le genre de prestige dont elle était revêtue au milieu de ses filles, car je pense bien ne pas me tromper en disant qu'il y entrait encore plus de bonté que d'autorité.

Je crois en outre que, dès ses débuts dans son Monastère, cette participation quotidienne à la prière publique de l'Eglise, aux pensées qu'elle fait naître, aux émotions qu'elle donne, a profondément influé sur sa valeur pédagogique elle-même. Vous nous dites que ses élèves définissaient sa classe « le cours de la science et de la sainteté ». La pédagogie complète, celle qui s'occupe de l'éducation de la jeunesse en même temps que de son instruction, apprendrait vite, dans les textes sacrés, non seulement l'obligation de bien connaître les âmes, de les éclairer d'une foi vive, de les entraîner à la vertu, mais encore le devoir de leur préparer, par des études personnelles constantes et minutieuses, un enseignement plein de clarté et de charme, grâce auquel les longues classes paraîtraient encore courtes aux élèves appelées à les suivre. C'était le secret des succès de Mère Saint-Jean de la Croix comme éducatrice et comme professeur, et aussi la raison de l'influence si longtemps gardée par elle sur les jeunes filles qui, ayant reçu ses leçons au couvent, réclamaient encore dans le monde ses conseils pour apprendre à gouverner leur vie.

Ces réflexions d'ordre scolaire n'offrent plus pour le Calvaire en France, du moins à l'heure présente, qu'un intérêt rétrospectif. Ses maisons d'éducation sont closes. La prévision de cette épreuve broya le cœur de la Mère générale et hâta sa fin.

Dieu lui procura cependant deux consolations avant sa mort.

Elle n'eût pas été la vraie fille du P. Joseph, si, à son exemple, quelque rêve de Croisade aux Saints Lieux pour ses filles du Calvaire ne s'était pas mêlé à ses aspirations bénédictines. Elle put, grâce à Léon XIII, au milieu des difficultés sans nombre, créer une Maison de Calvairiennes au Mont des Oliviers. Malgré la tourmente passagère qui a exilé les généreuses fondatrices, cette œuvre reprendra vie, je l'espère, dans Jérusalem délivrée, et celle qui a tant prié pour elle redira Là-Haut la formule qui la réjouissait ici-bas : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus* ».

Elle eut également la joie de voir enfin approuver à Rome les Constitutions de son Ordre. C'était le couronnement de l'œuvre du fondateur, et en même temps la preuve que, à travers trois siècles, malgré la diversité des âmes qui poursuivirent le même effort de sainteté et d'apostolat, l'idéal visé par le P. Joseph n'avait pas fléchi et le niveau des vertus et des œuvres s'était maintenu. La création d'un Ordre religieux est hérissée d'obstacles. La garde inviolable de l'esprit d'origine dans la longue existence de la Congrégation, au milieu des influences changeantes que les événements et les courants d'idées peuvent exercer sur les âmes ne demande pas moins de volonté et d'auto-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rité. Ç'a été le mérite de la Mère Saint-Jean de la Croix, après les Supérieures qui l'avaient précédée en charge, de porter la Congrégation à l'état de maturité voulu pour que Rome, la trouvant à point, pût lui donner la consécration suprême.

J'espère bien que l'heure n'est pas venue pour Dieu d'arrêter l'essor du Calvaire. Il lui fera connaître un nouveau printemps.

Quelques mois avant la guerre, il m'est arrivé d'exprimer ce souhait à nos Bénédictines de Landerneau, quand je suis allé les bénir dans leur exil de Belgique. Je le renouvelle, avec plus de confiance encore, à l'heure où les Alliés préparent la libération du sol doublement sacré où elles subissent en ce moment une si cruelle épreuve. Je ne puis pas croire que la frontière reconquise demeure fermée à nos saintes religieuses et à leurs œuvres, quand elles se sont dévouées pour la mère-patrie avec une charité que le monde entier admire.

Je vous félicite de votre livre, ma Révérende Mère. Je lui souhaite bon succès. Et je vous bénis, en vous assurant de mon paternel et respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,

Évêque de Quimper et de Léon.

Fêtes de saint Michel. — Pour appeler la bénédiction de Dieu sur la France et sur ses Alliés, les deux fêtes de saint Michel, du 29 Septembre et du 16 Octobre, seront célébrées par un *Triduum* de prières suivies du Salut du Saint-Sacrement. Au cours de ces exercices, on récitera un *De profundis* pour nos soldats défunts, et l'on dira ensuite trois fois le *Pater* et l'*Ave*, et les invocations : *Regina Angelorum, sancte Michaël, Beata Joanna*, avec le verset *Ora pro nobis*, et l'oraison.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Brénéol Jean*, caporal brancardier du ..e bataillon du ..e régiment d'infanterie : « D'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Toujours volontaire, plein de calme et d'esprit du devoir. A fait enlever ou enterrer des cadavres en avant des premières lignes dans un secteur menacé et violemment bombardé. » — (Ordre du régiment.) — 2e citation.

M. Brénéol est vicaire au Pilier-Rouge, Brest.

— *Mévellec Louis-Alain* : « Remplit les fonctions d'aumônier au régiment. S'est toujours spontanément offert pour accompagner les détachements en première ligne, et notamment pendant les attaques sous Verdun, en Août 1917. N'a cessé de montrer son dévouement, sa bravoure, sa charité chrétienne, dans l'exercice de son ministère et dans l'assistance apportée aux blessés. » — (Ordre du régiment.)

M. Mévellec est vicaire à Saint-Renan.

VARIÉTÉS

Une Excursion au Caire.

(Suite.)

Le 13 au soir, pèlerinage à Matarieh, à la chapelle des PP. Jésuites, à l'arbre et à la maison de la Vierge. Sous cet arbre de thérébinthe, la tradition veut que se soit arrêtée la Sainte Famille, lors de la fuite en Egypte. Il se compose d'un double tronc noueux, dont l'un desséché et l'autre fort décrépit ; à côté, pousse un rejeton jeune et plantureux comme pour perpétuer dans la postérité cette tradition pieuse. Nous avons bu à la fontaine ou noria à dix pas de l'arbre. A quelque distance dans le hameau, est la maison souterraine de la Vierge, gardée par un jeune ménage copte, et où la même tradition place la demeure en Egypte de la Famille de Nazareth. Une pierre polie dans un enfoncement du mur aurait servi de table pour les frugals repas de Jésus, Marie et Joseph. Quelques icônes très anciennes, en mosaïque et en tapisserie, rappellent la Visitation, la fuite en Egypte, le Baptême du Sauveur, la Cène et le Crucifiement. A la sortie du village, dans un couvent copte, une église et un musée renfermant de nombreux souvenirs antiques des premiers âges chrétiens : statues, icônes, vitraux, mosaïques, croix, bannières, toiles, ornements, calices, patènes, cuillers pour la communion des fidèles sous l'espèce du vin, etc. Au retour, je demande à voir Héliopolis, qu'on me disait tout proche de Matarieh. Je m'attends à voir se dérouler devant mes yeux une grande cité ou tout au moins des ruines nombreuses et imposantes. Que reste-t-il donc? Une vaste plaine cultivée dont les seuls édifices sont des norias à buffles, et au milieu un obélisque de granit rose baigné dans un puits carré de 2 ou 3 mètres d'eau. Les hiéroglyphes, fort bien conservés, sont les mêmes aux quatre faces. A deux ou trois milles de rayon cette plaine circulaire est encadrée par une ceinture de collines sur lesquelles s'élevaient autrefois les remparts d'une ville qui n'est plus, et qui portent encore dans leur flanc intérieur la série ininterrompue des anciens tombeaux aujourd'hui écroulés des prêtres du soleil. A une lieue vers le Caire, s'aligne la ville toute neuve de Zeïtoun, séparée par un désert de trois ou quatre autres kilomètres de l'Héliopolis nouvelle. Au milieu de cet espace, se dresse un château d'eau de 60 mètres d'élévation, et non loin s'étend un camp immense de prisonniers turcs et bulgares, enfermé dans un double grillage de fil de fer barbelé. Ici, la largeur des rues et des boulevards contraste avec l'étroitesse parcimonieuse des sombres venelles d'autrefois. A Héliopolis, le boulevard des Pyramides, les boulevards Abbas et Ismaïl, la rue Lotus, la Memes street n'ont guère moins de 150 à 200 pieds de large, et sont tracées au cordeau. Les trains du Caire y arrivent toutes les demi-heures, et les tramways du métro toutes les dix minutes L'administration britannique y a su aménager des rendez-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vous de sport ou de promenade pour la population travailleuse de la grande ville et pour les étrangers que fatigue le brouhaha de la capitale. Le Stadium et le Garden City satisfont à ces deux besoins de la foule. Le grand monde désireux d'y villégiaturer ne manquera pas d'hôtels à sa convenance. Luna Park, Palace Hôtel et le Palais du Baron sont assez somptueux pour loger les personnages les plus exigeants. Ce qui m'y a le plus intéressé c'est l'évêché en style oriental avec ses deux imitations de minarets arabes, puis la cathédrale byzantine, miniature de Sainte-Sophie, don d'un riche baron belge qui en fit poser la première pierre par le roi Albert. Les écoles des Frères et des Dames du Sacré-Cœur, encore à leurs débuts, y sont déjà prospères, aussi bien que l'école des Frères à Zeïtoun et les nombreuses écoles catholiques du Caire. Ici, les mahométans ont naturellement leur mosquée. Le premier aviateur Osert y a son monument et sa statue en buste. *(A suivre)*

Ligue Patriotique des Françaises *(368, rue Saint-Honoré, Paris)*. — Trois journées de prières et d'études auront lieu, à Lourdes, les 7, 8 et 9 Octobre 1917, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, et sous la présidence effective de S. G. Mgr Halle, coadjuteur de S. E. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier.

Les Comités sont instamment priés d'emporter leurs bannières. Les Ligueuses se reconnaîtront à l'insigne, la marguerite, portée de façon bien apparente. Le Secrétariat Central leur demande de se faire inscrire à Lourdes, à la Maison de Presse de la Ligue, 146, rue de la Grotte.

Les Ligueuses qui ne pourront pas se rendre à Lourdes organiseront chez elles une journée de prières, si elles le peuvent, ou au moins une cérémonie : messe ou Salut du Saint-Sacrement, pour s'unir aux prières du pèlerinage.

Sauf-conduit. — Les Basses-Pyrénées étant département frontière, les personnes désireuses de se rendre à Lourdes devront se munir d'un sauf-conduit délivré par le commissaire de police dans les villes et à la mairie dans les campagnes.

Il n'est pas possible, en ce moment, de songer à une organisation de voyage en commun, les billets collectifs ou autres n'existant plus.

Que chacune des Ligueuses prenne elle-même ses informations et dispositions pour arriver à Lourdes à l'ouverture du pèlerinage.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Vient de paraître : **Les Routes se croisent,** par Edmond Coz. — Un vol. in-12 de 284 pages, couverture illustrée (nouvelle série bijou). Broché, 0 fr. 75 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 15.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins de consommation courante

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

METTEZ EN BOUCHE

chaque fois que vous avez à éviter
les dangers du froid, de l'humidité,
des poussières et des microbes ;
dès que vous êtes pris d'éternuements,
de picotements dans la gorge, d'oppression ;
si vous sentez venir le Rhume,

UNE
PASTILLE VALDA

dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques
fortifieront, cuirasseront, préserveront
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS.

Enfants, Adultes, Vieillards

ayez toujours sous la main des

PASTILLES VALDA

mais surtout n'employez que

LES VÉRITABLES

vendues SEULEMENT

en BOITES de 1 fr. 75

(impôt compris)

portant le nom

VALDA

32e Année. Vendredi 28 Septembre 1917. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ordonnant des Prières solennelles pour la France et pour ses Alliés pendant le mois du Rosaire ; Le Centenaire de la Fondation des Frères de Ploërmel ; Mois du Rosaire ; Œuvre des Saints Sacrifices ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Imprimés diocésains.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Septembre. — XVIIIe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Jérôme, Confesseur et Docteur.
A vêpres, mémoire du suivant et de S. Jérôme.

Lundi, 1er Octobre. — S. Rémi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 3. — Le B. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 7. — XIXe après la Pentecôte. Fête du S. Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loctudy.	du 28 au 30 Septembre.
Plomodiern.	du 1er au 5 Octobre.
Saint-Thégonnec.	du 6 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon ordonnant des Prières solennelles pour la France et pour ses Alliés pendant le mois du Rosaire.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Une fois de plus, le cycle annuel de nos fêtes de la Sainte Vierge s'est déroulé, selon l'usage, et nous approchons de la solennité du Rosaire, qui va couronner dans nos paroisses la série des pèlerinages aux sanctuaires traditionnels.

Dans ces sanctuaires, aux pieds des statues vénérées qui nous rappellent tant de bienfaits reçus du Ciel depuis de longs siècles, Nous vous avons vus, groupés en foules innombrables et recueillies, présenter à Dieu, par l'intercession de Marie et de nos vieux Saints, la plus puissante des prières la prière collective, dont l'Evangile dit que son efficacité est immanquable, pourvu qu'elle soit humble, confiante, persévérante, et toute pénétrée de sentiments surnaturels.

Nous venons vous demander d'apporter aux cérémonies paroissiales du premier dimanche d'Octobre et du mois tout entier le même empressement et la même ferveur.

La victoire de la France et de ses alliés est certaine. Nous l'affirmons sans hésitation. Mais le secours d'en Haut nous est plus que jamais nécessaire pour hâter ce dénouement, qui dépend encore plus de la Providence de Dieu que de la force des hommes.

Nous n'avons pas moins besoin de son aide pour nous assurer des conditions de paix aussi pleinement conforme à nos intérêts qu'à nos droits.

Un grand nombre de Français ont été mal impressionnés par le dernier appel du Pape en faveur de la paix, et surtout par les conditions qu'il mettait en avant, comme point de départ possible des négociations entre belligérants. Comment a-t-on pu faire un si mauvais accueil à un acte en lui-même si légitime ? L'appel du Pape se justifiait par sa fonction et par la mission pacificatrice qui y est attachée. Après avoir maintes fois parlé comme juge, et formellement condamné la violation de la neutralité belge et les crimes de toutes sortes commis pendant cette guerre par ceux qui l'ont déchaînée, il se présente aujourd'hui en conciliateur et propose aux nations en guerre des bases de négociation. Ce sont de simples propositions, qui peuvent et doivent être discutées, modifiées, précisées, complétées. En les étudiant de près, si l'on

tient compte du sens exact des formules que le souci de n'irriter personne le forçait d'employer, on trouvera ces propositions moins éloignées qu'il ne semblait d'abord des « buts de guerre » formulés par les Alliés, même sur les questions d'Alsace-Lorraine et des Balkans En outre, elles sont loin de fermer la porte à nos justes demandes d'indemnité. Telles quelles cependant, nous pouvons les juger inacceptables. C'est notre droit. Le Pape ne nous en voudra pas de notre appréciation, quoiqu'il puisse se plaindre avec raison de la façon dont un trop grand nombre de journaux ont commenté sa démarche à leurs lecteurs. Pour nous, en regrettant qu'aucun représentant officiel de la France n'ait pu soutenir auprès du Pontife nos intérêts nationaux, nous nous inclinerons en fils reconnaissants devant le geste du Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a voulu être, à l'exemple de notre divin Sauveur, le Prince de la Paix.

Mais nous devons nous souvenir qu'au-dessus des belligérants, comme au-dessus du Pape, il y a un Maître, dont l'intervention dans les débats sur la paix ne pourra pas être évitée. C'est Dieu. Dans les délibérations des diplomates comme dans les événements militaires il aura sa part souveraine d'action. Sans négliger le côté humain de cette grande affaire, il est urgent de préparer et d'orienter, autant qu'il est en nous, par les moyens que la foi nous indique, l'action providentielle, pour qu'à l'heure prochaine du dénouement notre cause soit prise en mains par Celui qui, seul, peut la faire triompher.

Nous trouvons parfois qu'il tarde bien à nous donner la victoire décisive, quand sa justice, sa bonté, sa sagesse, sembleraient lui en faire un devoir pressant : et nous nous déclarons fatigués d'attendre. Mais, on l'a fait remarquer justement, est-ce bien nous qui attendons Dieu ? Ne serait-ce pas plutôt lui qui attend (1). Et vous savez tous ce qu'il attend. Nous réclamons de lui de bonnes conditions de victoire et de bonnes conditions de paix. Offrons-lui d'abord de bonnes conditions de vie nationale, de vie familiale, de vie individuelle. Nous voulons exiger de nos agresseurs des réparations, des indemnités et des garanties et c'est la justice même. Pourquoi ne commençons-nous pas par accorder nous-mêmes à Dieu les réparations et les garanties qu'il a le droit d'exiger de nous ? C'est sans doute ce qu'il attend.

Il n'attend pas sans agir. Il a déjà tenu compte de nos dispositions, au delà même de nos mérites, et élargi le cercle de nos alliances, en même temps qu'il couronnait de succès l'effort de nos armées. Pour donner plus, il attend mieux.

Or, mes Frères, depuis le jour béni de l'Incarnation, c'est toujours la Sainte Vierge qui est chargée par la Providence

(1) Mgr GOURAUD : *Dieu attend.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de préparer ici-bas ce que Dieu attend, c'est-à-dire, pour le temps présent, de préparer les conversions courageuses, les vertus profondes, les prières ferventes et unanimes, les pénitences expiatoires, les lois plus justes et plus sages, en un mot, le retour de l'esprit chrétien dans la vie publique et dans la vie privée, comme elle est chargée de préparer aussi, et de nous transmettre, ce que nous attendons nous-mêmes de Dieu, les grâces de sainteté pour les âmes et les grâces de salut national. Depuis qu'elle a participé à la Rédemption, elle a le privilège d'en appliquer elle-même les fruits. De même que vous sentez constamment son action dans votre vie personnelle, de même vous retrouverez sa main dans tous les grands événements de l'Histoire, et spécialement de l'Histoire de France. Elle y paraît encore aujourd'hui, pour réconcilier le Ciel et la terre, et pour faire sortir de cette terrible guerre, née des péchés de l'humanité, la gloire de Dieu et la sanctification des hommes.

C'est donc à la Bienheureuse Vierge qu'il faut demander avec une constance infatigable d'abréger les délais de notre longue attente et de celle de Dieu.

Le Pape n'a pas cessé depuis son avènement de nous inviter à la prier de toute notre âme. Ce fut sa première adjuration aux peuples en guerre, et le 5 Mai dernier, il écrivait encore au Cardinal Secrétaire d'Etat : « Parce que toutes les grâces que l'auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, Nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés ».

Cet appel ne nous a jamais été adressé en vain, Nos très chers frères. Vous êtes les dévots du Saint Rosaire. Vos pères l'ont connu et pratiqué de bonne heure. A tous les foyers bretons, on récitait le chapelet, plusieurs siècles avant la fondation des grandes confréries du Rosaire, qui datent du temps de Louis XIII et de Louis XIV. Les chrétiens y sont-ils aujourd'hui aussi fidèles qu'autrefois ? Le sont-ils dans les villes comme dans les campagnes ? Nous avons constaté que, même dans nos paroisses urbaines, un grand nombre d'âmes pieuses donnent cet exemple édifiant, et nous croyons que, dans l'ensemble du diocèse, rien n'est changé aux vieilles coutumes. Beaucoup de nos soldats de Cornouaille et de Léon, morts aux glorieuses journées de la Marne, ont été trouvés serrant encore entre leurs mains raidies, le chapelet reçu de leur mère. Mais ce n'est pas seulement aux doigts de vos mourants ou de vos morts que s'enroule le chapelet. Il est l'instrument de votre piété quotidienne et le signe sensible de votre foi. S'il disparaissait de vos mains, on ne vous reconnaîtrait plus.

L'Eglise approuve hautement votre dévotion pour le Rosaire, parce que, entre toutes les prières catholiques, après le *Pater*, elle n'en voit pas qui soit plus directement issue de l'Evangile ni qui puisse être mieux écoutée du Ciel que l'*Ave Maria*, dont le Rosaire n'est que l'épanouissement bien ordonné et enveloppé de méditations pieuses.

Votre Rosaire sauvera-t-il la France ? Pourquoi non ? Cela dépendra de ce que vous y mettrez. N'ayez que des intentions très hautes, où le souci des âmes l'emportera sur celui des corps, où l'intérêt du Pays prendra le pas sur les intérêts particuliers. Ne faites pas de votre Rosaire un enchaînement de paroles irréfléchies. Faites-en un acte qui absorbe toutes les facultés de votre âme, et qui soit tout à la fois un acte de donation totale de vous-mêmes et de votre Patrie à Dieu par les mains de Marie, un acte de contrition pour vos péchés et pour ceux du peuple, un acte de réparation et de ferme propos, un acte d'espérance dans un avenir plus chrétien. Votre Rosaire aura ainsi le sens voulu par Dieu.

Pour le rendre encore plus sûrement efficace, complétez-le par une coopération plus précise à l'œuvre de la Sainte Vierge. Notre Seigneur l'a associée à sa Passion. Elle veut, à son tour, vous associer aux souffrances de son Fils et aux siennes, pour que vous participiez en quelque sorte à leur œuvre rédemptrice. La douleur féconde la prière. Vous devrez, par une volonté formelle, unir à la Passion de Jésus-Christ et à la Compassion de sa Sainte Mère vos mortifications et vos sacrifices personnels, et vous y ajouterez comme un légitime appoint, pour mieux toucher leurs Cœurs inséparables, les mérites chrétiens des combattants du front, des victimes et de leurs familles, des travailleurs et de tous ceux qui se dévouent au salut commun. Pour bien traduire cette pensée, Nous sollicitons de vous, cette année encore, un jeûne spécial, que vous pourrez vous imposer le samedi 6 Octobre, veille du Rosaire.

Cette grande prière ne devrait se ralentir à aucun moment de l'année. Nous sommes sûrs que vous tiendrez du moins à lui donner toute l'ampleur désirable pendant le mois qui est désormais spécialement réservé à cette touchante dévotion. Une procession solennelle, suivie de la Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, sera faite le jour même de la fête. Les exercices accoutumés auront lieu tous les autres jours du mois. Enfin, Nous espérons que, par une entente entre Messieurs les Archiprêtres et Messieurs les Curés de chaque archiprêtré, le Rosaire perpétuel pourra être organisé dans le diocèse pendant le mois tout entier, comme les années précédentes.

Ayons confiance, nous qui prions, qui luttons, qui souffrons. Dans l'épreuve, les péchés s'expient, les vertus grandissent, les prières sont plus ardentes. Et comment le peuple,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« fils de tant de larmes » et capable de tant d'héroïsme, ne trouverait-il pas le chemin de la victoire définitive en avançant dans la voie du repentir ?

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous recommandons à tous Nos diocésains les réunions du mois du Rosaire, et Nous leur rappelons les indulgences précieuses qui y sont attachées.

Art. II. — Nous les engageons tous à offrir à Dieu un jeûne, le samedi 6 Octobre, en réparation des fautes de la France, et à communier le lendemain.

Art. III. — Nous ordonnons que, le dimanche 7 Octobre, une procession soit faite dans toutes les paroisses, et qu'elle s'achève par la Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie et par un Salut solennel.

Dans les villes où il y a plusieurs paroisses, elles pourront se réunir pour faire une seule procession.

Art. IV. — Nous demandons à nos prêtres d'organiser le Rosaire perpétuel dans le diocèse pendant tout le mois, par une entente, dans chaque archiprêtré, entre Messieurs les Curés et les Recteurs.

L'archiprêtré de Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuxième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol la quatrième, Morlaix la cinquième.

Et sera Notre présente Lettre-Circulaire lue en chaire le dimanche 30 Septembre.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le vendredi 21 Septembre, en la fête de saint Mathieu.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Le centenaire de la fondation des Frères de Ploërmel. — Le Souverain Pontife a adressé au Supérieur général des Frères de Ploërmel la lettre suivante, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Œuvre par le Vénérable Jean-Marie de Lamennais.

A NOTRE CHER FILS FRÈRE JEAN-JOSEPH
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE,
BENOIT XV, PAPE,

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

La nouvelle qu'à la fin du mois de Septembre de cette année, vous célébrerez le premier centenaire de la famille confiée à vos soins Nous remplit de joie, bien que les temps où nous vivons Nous permettent à peine de Nous réjouir. Au souvenir des

services que vous avez rendus à l'Église et à la Société civile, Nous ne pouvons pas ne pas Nous sentir tout réconforté.

Chacun sait qu'après la grande Révolution survenue à la fin du dix-huitième siècle, alors que l'on manquait tant de prêtres, vous avez été un grand secours pour les curés, soit dans les autres parties du ministère pastoral, soit surtout dans l'instruction et l'éducation des enfants. Qui n'a pas entendu parler de ces écoles, nées près de la ville de Ploërmel, et répandues ensuite à travers la Bretagne, auxquelles, d'après l'avis unanime, on doit attribuer, pour une large part, la conservation de la foi traditionnelle et l'intégrité des mœurs qui ont illustré cette région de la France plus que toute autre ? Et Nous n'ignorons pas que l'œuvre entreprise par vous, sous la conduite du Vénérable Jean-Marie de la Mennais, pour le salut de tous, n'a pas été renfermée dans les limites de la Bretagne, mais qu'elle a aussi embrassé d'autres provinces, et s'est étendue au-delà des mers, procurant d'une manière notable le bien des âmes et l'accroissement de la religion.

Que, par la bonté divine, vous ayez pu, au milieu de nombreuses et grandes difficultés, arriver à de tels résultats, Nous Nous en réjouissons. Mais, en même temps, Nous désirons et Nous souhaitons que, regardant le chemin heureusement parcouru, vous preniez un nouvel élan pour aborder ce qui reste à parcourir ; d'autant plus que, une fois la guerre apaisée, le clergé étant de nouveau et presque partout réduit, le ministère sacré réclamera bien plus qu'auparavant des auxiliaires zélés semblables à vous.

Afin donc que les dons célestes dont Nous avons la dispensation, vous rendent plus ardents, à vous tous, ainsi qu'à ceux qui s'adjoindront à vous, Nous concédons très volontiers dès maintenant une indulgence plénière des péchés, à gagner aux conditions ordinaires, le 29 Septembre prochain, ou un autre jour qui vous semblera plus opportun, lorsque vous célébrerez la cérémonie d'action de grâces. Comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de tout cœur, à vous, cher Fils, et à tous les enfants et bienfaiteurs de cette Congrégatiou, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 du mois de Juin 1917, de Notre Pontificat la troisième année.

BENOIT XV, PAPE.

Pleins de reconnaissance pour les services rendus à l'enseignement chrétien dans notre diocèse par les chers Frères de Lamennais, et pleins d'admiration pour leur courage sur les champs de bataille, Nous Nous unissons à eux dans leurs actions de grâces, et nous demandons à Dieu de les ramener promptement de l'exil pour qu'ils puissent continuer leur apostolat au milieu de nous,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Mois du Rosaire.— Les exercices du mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Église, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

IV. Œuvre des Saints Sacrifices. — M. le chanoine Y. Le Roy a bien voulu se charger de l'Œuvre diocésaine des Messes pour les Prêtres défunts, en remplacement de M. Bourlé.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Auxiliaires : à Saint-Corentin de Quimper, M. Boulic, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker de Saint-Pol de Léon ;
à Plougonven, M. Quéau, précédemment auxiliaire à Plomeur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale : L'Apostolat de la Prière dans la jeunesse.

La jeunesse ne manquera pas de travail si elle veut mettre un peu d'ordre, de paix et de joie dans notre société bouleversée.

Mais il faudra pour cela qu'elle soit vraiment chrétienne.

Inspirons-lui donc une foi profonde, l'estime de l'effort, le besoin de se dévouer, l'intelligence de l'association et de la discipline.

Puisque l'Apostolat de la Prière est à la fois une méthode et une association tout imprégnées de cet esprit d'action énergique et chrétienne, il semble tout indiqué de le propager dans notre jeunesse.

Résolution apostolique : Je me promets d'enrôler ce mois-ci au moins un enfant dans l'Apostolat de la Prière.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 1er Octobre : à 10 heures, service et messe de *Requiem* pour Alain Pennanrun, de la rue de Kerfeunteun, soldat au 28e d'Artillerie, mort au champ d'honneur le 15 Août 1917.

Mercredi : à 9 h. 1/2, même cérémonie pour Yves Le Grand, de la rue Olivier-Perrin, mort le 1er Août.

Le *lundi :* journée de prières : récitation du chapelet de 6 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir.

Mercredi : confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme.

Jeudi : à 9 h 1/2, réunion, à la cathédrale, de tous les enfants du catéchisme : messe, allocution, bénédiction, et inscription des enfants. Ceux-ci devront être présentés par quelqu'un de leurs parents.

Vendredi, 1er vendredi du mois, exposition du S. Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction.

De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes

Samedi : jeûne recommandé par Mgr l'Evêque ; confession des garçons du grand catéchisme.

— Église de Saint-Mathieu. — *XVIIIe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures ; réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 6 heures, à l'église, récitation du chapelet pour la France.

Confession des enfants : 1° *lundi*, ceux qui n'ont pas communié ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi*, les enfants de la 1re, 2e et 3e communion : les filles, le matin, école chrétienne à 10 heures, communale à 11 heures ; les garçons, le soir, école chrétienne à 3 heures, communale à 4 heures.

Messe de communion, à 7 heures, mercredi et jeudi.

1er vendredi du mois : confessions, la veille, le matin à partir de 2 heures et le soir après 8 heures.

Le jour même : 1° à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur pour les Bretons ; 2° à 7 heures, deuxième messe de communion ; 3° à 8 heures, réunion, messe de communion des mères de famille associées du Sacré Cœur, instruction, salut ; 4° toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé ; 5° le soir, à 6 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée, bénédiction.

Imprimés diocésains. — Les cours des papiers et autres matières premières s'accentuant — parfois d'une semaine à l'autre — abstraction faite des difficultés à se les procurer, l'*Imprimerie de l'Evêché* croit devoir informer MM. les Curés et Recteurs qu'elle se voit dans la nécessité de suivre ces cours pour l'établissement de ses prix.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Vient de paraître : **La Rançon du bonheur,** par Pierre DU CHATEAU. — Un vol. in-12 de 128 pages. Couverture en couleurs. Broché, 0 fr. 25 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 10.

Abonnement à 12 volumes mensuels, 3 fr. 50 pour la France, l'Algérie et la Tunisie ; 4 francs pour les colonies et l'étranger. Conditions spéciales pour les fascicules et les abonnements pris par quantités.

Vient de paraître : **Quelques paroles à des soldats,** par l'abbé Anatole MOULARD, prêtre-brancardier. — Un élégant vol. in-12 de 240 pages. Prix, 1 fr. 20 (majoration comprise) ; port, 0 fr. 15.

M. l'abbé Moulard, connu dans l'enseignement catholique comme auteur d'une excellente *Apologétique chrétienne*, brancardier depuis le début de la guerre dans une division de réserve, vient de publier quelques-unes des instructions qu'il adresse chaque semaine aux régiments de son secteur. Pour la plupart, ce sont des exhortations morales sur les vertus du soldat, écrites dans une langue simple et claire.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Mieux que l'huile de foie de morue.

Dans tous les cas de chlorose, de scrofule, de déchéance nerveuse et de misère physiologique, dans les bronchites chroniques, dans les convalescences pénibles, dans le rachitisme et l'anémie, qu'il s'agisse de tarir ou de cuirasser une poitrine délicate contre les refroidissements ou les mauvais germes, voire même de cicatriser des ulcérations ou des cavernes pulmonaires et de retarder la marche envahissante de l'infection tuberculeuse, immédiatement l'on songe à l'huile de foie de morue comme à la panacée souveraine. Souvent même, sans attendre la prescription du médecin, le malade prend *sponte sua* les devants. Pour les enfants chétifs, en particulier, l'huile de foie de morue est en quelque sorte de rigueur : c'est de l'énergie de croissance, de la force, de la santé en bouteille.

Fût-elle de supérieure qualité, l'huile de foie de morue a le tort d'être toujours plus ou moins répugnante et indigeste, si bien — ou plutôt, si mal — qu'il ne manque pas d'enfants, et même de grandes personnes, dont l'estomac ne la tolère pas, fût-ce à faible dose. Il en est même qui ne peuvent pas seulement réussir à en avaler une seule gorgée : ça ne veut pas passer, ça ne passe pas ! Or, exceptionnelle en temps ordinaire, cette intolérance devient à peu près générale aussitôt qu'il se met à faire chaud, de sorte que pendant la belle saison — qui n'est pas celle où l'on se surmène ni où l'on s'anémie le moins — le roi des toniques devient un roi fainéant. Il y a longtemps qu'on a constaté cette difficulté et qu'on a imaginé pour la vaincre une foule d'expédients fort ingénieux, mais dont aucun apparemment n'était impeccable, puisque l'huile de foie de morue garde tout son prestige intermittent.

Peut-être, cependant, existe-t-il un moyen de tourner l'obstacle.

Ce qui fait l'excellence de l'huile de foie de morue, c'est qu'elle dépure le sang, qu'elle le rajeunit et le revivifie en y introduisant des principes médicamenteux assez actifs pour le purger de ses toxines et ranimer ses ferments affaiblis. Rien de plus, rien de moins ! Mais n'est-il pas évident qu'on obtiendra le même résultat, le plus aisément et le plus sûrement du monde, en introduisant dans le torrent circulatoire non plus des substances étrangères, plus ou moins bienfaisantes, mais la quintessence même du *vrai* sang, du sang *vivant* avec tous ses éléments essentiels et constitutifs, ses ferments, ses oxydases, ses sels métalliques, bref, tout ce qui compose et conditionne le sortilège biologique des globules rouges ?

Or, tout cela se trouve condensé, en pilules aussi faciles à digérer qu'à avaler dans ce merveilleux GLOBÉOL, qui joint à tous les mérites qu'on lui connaît celui d'être le meilleur succédané estival de l'huile de foie de morue.

Mais pour le quart d'heure, l'huile de foie de morue peut prendre ses vacances, sans avoir à craindre de laisser ses fidèles dans l'embarras : elle a, dans le GLOBÉOL, un substitut idéal, avec lequel nulle intolérance n'est à redouter, ni aucun dégoût.

Dr J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon de GLOBÉOL, franco 7 frs. 20 ; les 3 flacons, franco 20 frs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA
TOUX
Quelle que soit son origine
est toujours instantanément soulagée
par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Produit incomparable
CONTRE
RHUMES, RHUMES de CERVEAU,
MAUX de GORGE, LARYNGYTES,
BRONCHITES aigües
ou chroniques,
GRIPPE, INFLUENZA,
ASTHME, EMPHYSÈME, etc.
FAITES BIEN ATTENTION
DEMANDEZ, EXIGEZ
dans toutes les pharmacies
au prix de 1 fr. 75
LA BOITE DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 5 Octobre 1917. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie ; Ligue patriotique des Françaises : Pèlerinage annuel à la Mère-de-Dieu ; Retraite bretonne à Lesneven ; Beuzec-Cap-Sizun ; Morlaix ; Kerlouan ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à Mgr de Gibergues ; Les Enfants de Marie.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Octobre. — XIXe après la Pentecôte. Fête du S. Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.

A la messe, mémoires du dimanche, de S. Marc, Pape, et de S. Serge et ses Compagnons, Martyrs.

A vêpres, mémoire du suivant et du dimanche.

Lundi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Mélar, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 12. — De la Férie. Vert.

Samedi, 13. — S. Edouard, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — XXe Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thégonnec . . . . . du 6 au 12 Octobre.
Guipronvel . . . . . du 13 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association aura lieu le mercredi 17 Octobre, à 2 heures, à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Nous prions les prêtres du diocèse, qui le pourraient, d'y assister.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidéles, M. Guyomard Alexandre, vicaire de Porspoder, décédé le 2 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Octobre,* solennité du Rosaire : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Quête pour les Cercles et les Patronages. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession solennelle du Rosaire des deux paroisses réunies. Itinéraire : rues de l'Evêché, du Parc, quai de l'Odet, rue Vis, place Saint-Mathieu, rue du Chapeau-Rouge, rue Kéréon. — Au retour de la procession, allocution de Monseigneur l'Evêque, consécration au Cœur Immaculé de Marie, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Jeudi : catéchisme des enfants.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Dimanche 14 : réunion, à la chapelle, de la Congrégation des Demoiselles. A 1 h. 1/2 : départ de procession pour la chapelle de la Mère-de-Dieu.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi soir,* 8 heures, réunion générale de l'Association du Sacré-Cœur. Les hommes ont leur place réservée en face de la chaire. Instruction, prières pour la France, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Dimanche du Rosaire : 7 heures, messe de communion, réunion, messe et communion des jeunes filles, associées du Sacré-Cœur. — Vêpres à 2 h. 1/2. Immédiatement après, tous les fidèles voudront bien se réunir processionnellement à Saint-Corentin, où nous nous joindrons à la procession générale.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, Salut.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 8 :* réunion de la Congrégation des Mères Chrétiennes. A huit heures, messe, instruction, bénédiction.

Avis de services. — Un service sera chanté à la chapelle de l'Ecole Saint-Yves, à QUIMPER, le *mardi 9 Octobre,* à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. R. Lancien, professeur de Seconde.

— Le service anniversaire du R. P. Félix Le Louët, O. S. B., sera célébré dans la chapelle du Calvaire de LANDERNEAU, le *jeudi 11 Octobre,* à 9 heures du matin.

Nécrologie. — I. M. COGNEC EUGÈNE. — Le 24 Août dernier, la *Semaine religieuse* publiait de M. Cognec une lettre intéressante où il parlait avec émotion des visites dominicales qu'il faisait aux tombes des Bretons morts pour la France, dans le Sud de Monastir, à Florina. Le voici couché parmi eux, victime des rudes fatigues auxquelles ses occupations d'infirmier le condamnaient : « Nous avons beaucoup de travail, écrivait-il. On se repose une nuit sur trois, et se reposer, ici, veut dire : s'étendre sur la terre nue, s'envelopper dans une couverture et dormir ; seuls, les malades sont sous les tentes. » C'est un régime qui n'est pas fait pour défendre l'infirmier contre les maladies trop communes dans ces contrées. M. Cognec venait d'être nommé aumônier auxiliaire et avait inauguré ses nouvelles fonctions en conduisant au cimetière un compatriote finistérien, lorsqu'il dut être hospitalisé lui-même, le 19 Août : il était atteint de dyssenterie et de paludisme. Deux jours après, il succombait. Sa campagne d'Orient n'avait pas duré trois mois, ayant seulement quitté Marseille le 27 Mai. Il avait 43 ans.

M. Cognec était né à Quimperlé. Ordonné le 25 Juillet 1898, il avait été, le 28 Février 1899, nommé vicaire à Plonéour-Lanvern. Il y sut employer les loisirs que lui laissait son ministère à des recherches sur l'histoire de la paroisse. En 1904, il faisait paraître, à l'imprimerie du *Courrier,* à Brest, une monographie fort complète de Plonéour, en une brochure in-8° de 200 pages que le *Bulletin de la Commission diocésaine* pouvait présenter comme un modèle aux amateurs d'études de ce genre. Après treize ans de séjour à Plonéour, M. Cognec devint, en 1912, vicaire de Camaret où il se fit vite apprécier et aimer. Il laisse après lui le souvenir d'un prêtre plein de foi et de piété. Un service solennel a été chanté pour lui, mardi, à Sainte-Croix de Quimperlé.

— II. Le P. MENUT. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le P. Menut, des Pères du Saint-Esprit, qui vient de tomber au champ d'honneur dans la zone Italienne. Le P. Menut était originaire de Plouézoc'h et avait fait une partie de ses études au Grand Séminaire de Quimper. Il fut pendant quelque temps auxiliaire à Rosporden, y faisant beaucoup de bien et y gagnant l'estime et l'affection de tous. Le compagnon d'armes qui a annoncé sa mort en a fait le plus bel éloge en écrivant qu'il le tenait pour un saint, un apôtre et le plus dévoué des amis.

Un service solennel, recommandé par les paroissiens de Rosporden, sera chanté pour le vaillant défunt à Rosporden, le 15 Octobre, à 10 heures.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue Patriotique des Françaises. — Le Pèlerinage annuel des Familles a la Mère-de-Dieu aura lieu *le dimanche 14 Octobre 1917.*

6 h. 1/2, messe de communions ; 8 heures, messe de communions (des confesseurs seront à la disposition des pèlerins) ; 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — 1 h. 1/2, départ de la procession de la cathédrale ; 2 h. 1/2, vêpres à la Mère-de-Dieu, allocution de M le chanoine Cogneau, vicaire général, bénédiction du T. S.-Sacrement ; retour à la cathédrale en procession.

Nous supplierons la Mère de Dieu de hâter la victoire qui, seule, peut nous assurer une paix durable. Nous lui demanderons de redoubler le courage, l'énergie de ceux qui combattent et de ceux qui souffrent.

Une retraite bretonne, pour les femmes, s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 21 Octobre, pour se terminer le samedi 27.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer en chaire cette retraite.

Beuzec-Cap-Sizun. — **L'Adoration.** — L'Adoration vient d'avoir lieu dans la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun. M. le Curé de Pont-Croix présidait. On aurait pu craindre que les travaux pressants de la saison empêcheraient les fidèles d'y venir. Il n'en fut rien. Au contraire, tous les paroissiens, grands et petits, ont tenu, comme d'habitude, à suivre les pieux exercices de l'Adoration, ce qui montre que l'esprit de foi est toujours aussi vif dans cette bonne paroisse. Les prédications ont porté surtout sur l'Eucharistie, la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et sur l'obligation qu'ont les fidèles de remplir avec exactitude tous leurs devoirs de religion, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur nos soldats et sur la France, si cruellement éprouvée. « Venez à moi, vous tous qui avez des peines, et je vous consolerai. » C'était une joie de voir avec quel profond recueillement on écoutait et on goûtait les pieuses prédications de M. le Curé et de ses dévoués collaborateurs. C'est que toutes les familles ont été atteintes par cette malheureuse guerre, et c'est dans la communion fréquente que chacun trouvera la force de supporter ses peines.

Loué soit Notre Seigneur Jésus-Christ ! X.

Morlaix. — *N.-D. de la Salette, 19 Septembre.* — Cette année encore, malgré la difficulté des communications, malgré les fatigues de la moisson à peine terminée, la Bonne Mère et la sainte colline ont été visitées par une foule pieuse, priante et nombreuse. A l'encontre de certains autres sanctuaires, ce qui frappe le plus à la Salette — on l'a déjà dit, je crois, — c'est l'absence de baraques et d'étalage, et de tout ce qui n'est pas recueillement et prière.

La chapelle, ouverte à 3 heures, se remplit bientôt ; les sept

confesseurs, invités au travail par l'infatigable aumônier, ne désemparèrent pas jusqu'à l'heure de la grand'messe : la Sainte Table non plus, par conséquent, ne resta guère vide de communiants et de communiantes. Confession et communion par chaque pèlerin, c'est bien là le vrai « Pardon ».

La messe solennelle fut chantée, sur l'estrade neuve, par M. l'abbé Tanguy, recteur de Plourin-Morlaix. A l'Evangile, M. le chanoine Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, dans un breton pur et sûr, expliqua aux chers pèlerins du Léon et du Tréguier ce que la Vierge de la Salette voulait et attendait de chacun de ses pèlerins bretons : « *Ego diligentes me diligo* » fut commenté par le prédicateur avec une clarté et un bonheur d'expression remarqués. Les pèlerins en auront rapporté chez eux une haine plus forte contre le travail du dimanche et un amour plus fort envers la « Bonne Mère ».

A 1 h. 1/2, malgré la pluie fine qui tombait déjà depuis quelque temps, la récitation du chapelet eut lieu en plein air, toujours devant l'estrade-chapelle. Les mystères douloureux furent exposés brièvement par l'un des ouvriers-confesseurs ; puis ce fut un cantique pris dans le Manuel et Recueil à l'usage des pèlerins, en attendant les vêpres et la bénédiction du Saint-Sacrement. La maîtrise de Saint-Martin manquait, cette année ; mais M. l'abbé Conq, vicaire à Saint-Pol, sut tirer bon parti des quelques petites voix à lui confiées. Un cantique encore à Notre-Dame, et le pieux « Pardon » de prière et de pénitence était terminé. *Un Pèlerin.*

Kerlouan. — **Noces d'or du Recteur.** — Le mardi 18 Septembre, Kerlouan était en fête : le vénérable Recteur célébrait ses noces d'or sacerdotales.

A 10 heures, les cloches sonnent à toute volée. Le clergé et les fidèles viennent en procession avec croix et bannières au presbytère, où le bon Recteur est agenouillé sur un prie-Dieu. M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, lui présente la croix à baiser ; puis, au chant du *Veni Creator*, on retourne à l'église, qui a revêtu sa plus belle parure et se remplit bientôt de fidèles.

Les prêtres, au nombre d'une trentaine, se rangent dans le chœur. Parmi eux, on remarque trois jubilaires : Mgr Roull, le zélé et distingué curé de Saint-Louis de Brest, que tout le diocèse vient d'acclamer à l'occasion de sa nomination à la dignité de Protonotaire Apostolique, assisté par MM. Alphonse Colin, professeur et doyen honoraire, et Le Pape, recteur du Folgoët ; M. le chanoine Cozic, et M. Jacob, le sympathique recteur de Milizac. On remarque encore M. Moënner, supérieur du Collège de Lesneven ; M. Le Corre, curé-doyen de Landerneau.

M. le Recteur de Kerlouan monte à l'autel, ayant pour diacre M. Ollivier, recteur de Saint-Frégant, son ancien vicaire, et pour sous-diacre M. Guézennec, recteur de Pencran, son paroissien.

A l'Evangile, M. le chanoine Cozic retrace du haut de la chaire,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devant la foule des Kerlouanais, la belle carrière sacerdotale de leur vénéré pasteur. Nous allons essayer de donner une analyse de sa touchante allocution, en nous permettant d'y ajouter quelques détails.

M. le Curé de Lesneven, commence par dire qu'il est surpris que les paroissiens aient délaissé les travaux des champs pour venir si nombreux à cette émouvante cérémonie ; il les félicite d'avoir donné ainsi un témoignage de leur foi et de leur attachement à leurs prêtres. Puis il passe en revue ce que M. Gauthier a fait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, depuis que le Très-Haut a fait de lui son ministre.

A Plabennec, où il a passé quinze ans, n'ayant à cœur que de suivre docilement la direction éclairée et paternelle du vénérable M. Queinnec, il fut en tout et toujours le vicaire modèle, au dire même du judicieux successeur de son vieux Curé. Nous l'avons souvent entendu affirmer lui-même que les plus heureuses années de sa vie sont celles passées dans cette chrétienne paroisse.

Quand il fut nommé recteur de Kernilis, celui qu'il avait vénéré comme un père remit sa démission entre les mains de Mgr Nouvel et vint passer ses derniers jours chez l'ami qu'il aimait comme son fils. Le prédicateur fait remarquer que c'était là un témoignage d'affection profonde et de grande confiance de la part du vieux Curé et un exemple frappant du respect et de la reconnaissance due aux vieillards, donné par l'ancien vicaire.

A Kernilis, M. Gautier resta sept ans. Il y trouva une population bien chrétienne, toujours disposée à obéir à ses conseils, qui sut le défendre avec ardeur devant les tribunaux quand il fut faussement accusé d'avoir parlé en chaire contre le gouvernement.

La piété et le dévouement de M. Gauthier envers les vivants les suivait au delà de la tombe : c'est ainsi qu'il voulut favoriser la dévotion envers les morts en agrandissant aux dépens de son jardin le cimetière, qu'on menaçait, à cause de son exiguité, de transférer loin de l'église paroissiale.

De Kernilis, il fut nommé à Plougonvelin. Il y trouva un presbytère délabré, menaçant ruine, et fut assez heureux, malgré l'opposition de quelques membres du Conseil municipal, pour faire construire une maison presbytérale assez confortable.

La paroisse n'a pas d'école libre. Il parle de son projet d'en bâtir une : les souscriptions pleuvent et, au bout de quelques semaines, la réalisation de son dessein est assurée ; l'école est très prospère et fait le plus grand bien dans la paroisse.

Il y a division au point de vue politique ; quelques meneurs trompent la population qui, sans s'en douter, donne la main aux anticléricaux : les braves gens se ressaisissent et triomphent de haute lutte, victoire, d'ailleurs, qui valut au Recteur la suppression de son traitement.

Mais le titre de gloire que revendique surtout et à bon droit M. Gauthier, en ce qui concerne son passage à Plougonvelin, c'est d'avoir été le promoteur de l'extinction de la mendicité dans le

canton de Saint-Renan. De vraies armées de pauvres, dont beaucoup, hélas, auraient pu ne pas l'être, parcouraient le pays, assiégeant les maisons, faisant des menaces, pillant, vendant à vil prix dans les auberges le produit des aumônes pour se gorger d'alcool. Tous les honnêtes gens gémissaient et cherchaient en vain un remède à cette affreuse plaie. Le Recteur de Plougonvelin en connaissait un depuis son passage à Plabennec et à Kernilis ; il le proposa dans une réunion plénière des Recteurs et des Maires du canton, qui l'adoptèrent à l'unanimité, et tout le monde fut surpris de voir en quelques semaines le vagabondage supprimé, les nécessiteux régulièrement secourus et les errants paresseux contraints à un régime d'honnête et utile labeur. Au départ de M. Gauthier, la prospérité et la paix régnaient en tout à Plougonvelin, où il travailla onze ans et où il a laissé beaucoup de regrets.

C'est à Kerlouan que vint ensuite l'ardent pasteur. Il y fut accueilli par un Conseil de fabrique et une municipalité tout à fait dévoués à l'Eglise et au prêtre.

Le terrain était facile à exploiter. Aussi M. Gauthier a pu sans difficultés faire mettre de superbes vitraux aux fenêtres de sa belle église et la rafraîchir à l'intérieur et à l'extérieur.

Et quelles fougueuses protestations de foi catholique, quelles émouvantes manifestations en 1905, lors du sacrilège commis par les mains impies qui brisèrent les Crucifix de l'école des garçons ; quelle éloquence incomparable dans cette procession de réparation recommandée par Mgr l'Evêque, où M. le Maire, ses adjoints et les conseillers de fabrique portèrent sur un brancard les lamentables débris des croix profanées devant les paroissiens et les nombreux étrangers émus jusqu'aux larmes ! Les écoliers eux-mêmes tinrent à exprimer à leur façon leur indignation : ils firent grève et n'en démordirent qu'après le départ et le remplacement des coupables, quitte, d'ailleurs, à recommencer plus tard le même manège efficace jusqu'à ce que le nouvel instituteur eût renoncé à ses fameux manuels condamnés par les Evêques.

Quand M. Gauthier fut nommé à Kerlouan, les dévouées Filles de la Sagesse tenaient l'école communale des filles. A Kerlouan, comme ailleurs, elles furent forcées de quitter leur chère maison et de renoncer à l'enseignement ; mais notre bon M. le Recteur, ici comme à Plougonvelin, n'eut qu'à exprimer son désir d'avoir une école chrétienne, et aussitôt toutes les vieilles bourses délièrent leurs cordons. La maison fut construite et n'a pas cessé de prospérer depuis.

M. le Curé de Lesneven insiste ici sur l'importance des écoles chrétiennes dans les paroisses et affirme que c'est à l'influence bienfaisante entre toutes de sa maison de Sainte-Anne que M. Gauthier doit d'avoir pu fonder une congrégation d'Enfants de Marie si nombreuse et si édifiante.

L'orateur termine en exhortant les Kerlouanais à prier beaucoup pour qu'ils conservent encore longtemps le dévoué pasteur qui s'est tant dépensé pour eux et qui ne cesse de les recommander tous à Dieu.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Le Mel, Jean-Baptiste* : « Brancardier zélé et dévoué; blessé grièvement dans la nuit du 12 au 13 Août 1917, en assurant son service en première ligne ; a continué, malgré la douleur causée, à soigner les blessés et n'a consenti à se faire panser qu'après tous les autres blessés ». — (Ordre de l'Armée.)

M. Le Mel est vicaire à Kerfeunteun.

Il avait été, sur sa demande, incorporé dans un régiment de marche au moment de passer dans la réserve de l'armée territoriale.

Lettre de Son Em. le Cardinal GASPARRI, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté,

à Monseigneur DE GIBERGUES

à l'occasion de la Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Valence relative à la Note Pontificale sur la Paix.

SECRÉTAIRERIE D'ETAT DE SA SAINTETÉ — Du Vatican, le 10 Septembre 1917.

— *Illustrissime et Révérendissime Seigneur,*

Le Saint Père a reçu la Lettre Pastorale que Votre Seigneurie Ill^me^ et Rév^me^ lui a adressée sous un pli du 25 Août passé, et m'a donné l'agréable mission de La remercier. Les sentiments exprimés par Votre Seigneurie et par d'autres de ses Collègues dans l'Episcopat français, relativement au dernier appel pontifical pour la paix, ont été d'autant plus agréables au Saint Père, que plus inexplicable est l'attitude contraire des journaux français en général ; car, si dans la Lettre Pontificale il y a une nation favorisée d'une manière spéciale, c'est la Belgique et la France.

En parcourant, en effet, les différents points que le Saint Père regarde comme principales conditions de la paix, qu'il veut juste et durable, ce n'est certainement pas la France qui peut se considérer comme offensée par le premier et le second, lesquels concernent le désarmement réciproque et simultané et, conséquemment, l'institution d'un tribunal d'arbitrage obligatoire, et la liberté des mers.

Quant aux dommages à réparer et aux frais de guerre, le Saint Père, dans le troisième point, propose comme principe général la condonation réciproque, ajoutant cependant que, si dans quelques cas, des raisons particulières s'y opposent (ce qui se vérifie pour la Belgique), on les pèse avec justice et équité.

Votre Seigneurie se rappelle certainement que M. Ribot,

d'accord avec le gouvernement provisoire de Russie, admit que, dans les pourparlers éventuels de la paix, on ne devait pas réclamer d'indemnité de guerre ; mais il réserva pour la France le droit d'exiger la réparation des dommages causés par la malveillance des commandants militaires sans nécessité de guerre. La Lettre Pontificale, conçue en termes généraux, n'empêche pas que la réparation de ces dommages ne puisse être comprise dans l'exception indiquée plus haut. Mais, même abstraction faite de l'énorme difficulté de préciser dans tous les secteurs de la guerre les dommages causés sans nécessité de guerre, par la faute des commandants militaires, il appartient à la France de juger s'il lui convient, même dans l'hypothèse de la victoire, de prolonger la guerre, fût-ce seulement pendant un an, pour exiger de l'ennemi la réparation de ces dommages, en tenant compte des pertes d'argent qu'exige la guerre, des pertes encore plus graves en hommes, et des monceaux de ruines dans lesquels la guerre laisserait la Belgique et le territoire français actuellement occupé.

Dans le quatrième point, le Saint Père veut que le territoire français, actuellement occupé par les armées allemandes, soit immédiatement et complètement évacué ; ce qui certainement ne peut déplaire à la France qui, depuis plus de trois ans, verse le meilleur sang de ses fils sans être arrivée à la libération de ce territoire.

Enfin, dans le cinquième point, le Saint Père ne propose et ne pouvait proposer aucune solution de la question de l'Alsace-Lorraine ; mais il fait des vœux pour que la France et l'Allemagne l'examinent avec des dispositions conciliantes, tenant compte dans la mesure du juste et du possible des aspirations des peuples. En vérité, on ne comprend pas comment ces vœux pourraient choquer le patriotisme français ; au contraire, si cette question, qui est la pomme de discorde entre deux grandes nations, pouvait se résoudre d'une manière pacifique et satisfaisante pour les deux parties (et personne ne dira cette solution impossible), ne serait-ce peut-être pas mieux non seulement pour l'Allemagne et pour la France, mais pour l'humanité entière ?

Il est donc clair que, si l'appel pontifical favorise la France en différents points, en aucun il ne l'offense ; ce qui fait espérer que, passée la première impression peu réfléchie, la France donnera de l'acte pontifical une plus juste et plus favorable appréciation.

Vous saluant avec distinetion, je me dis, avec un profond respect,

De votre Ill^me^ et Rév^me^ Seigneurie Serviteur,
P. Cardinal GASPARRI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Enfants de Marie. — Avec l'approbation et les encouragements de Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris, les Confréries d'*Enfants de Marie* de France veulent avoir leur journée de *prière et de réparation* au Sacré Cœur de Jésus, pour *fléchir la justice divine* et obtenir la victoire de la France.

C'est le dimanche 21 Octobre, que le Cardinal de Paris désigne pour ce pieux rendez-vous à Montmartre.

Le programme porte : 1° l'offrande par chaque Enfant de Marie d'un Sacrifice et de trois *Ave Maria*, pour remercier Dieu des bienfaits accordés à la Vierge des Vierges ; 2° une communion générale des associés ; 3° une nuit d'adoration en commun dans la chapelle de la maison des Retraites de Montmartre ; 4° Les enfants de Marie se partagent les heures du dimanche pour les passes en adoration devant le Saint-Sacrement ; 5° réunion solennelle, avec les insignes, aux vêpres, puis acte de Consécration au Sacré Cœur, et chant du *Parce Domine*, les bras en croix.

Monseigneur l'Evêque exhorte les confréries des Enfants de Marie à prendre dans ce programme ce qui sera le plus pratique selon les paroisses, et Sa Grandeur sera heureuse que, à cette occasion, toutes les Associées s'engagent solennellement à réagir de tout leur pouvoir contre les modes actuelles, si contraires à la modestie chrétienne, des jeunes filles et des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Les problèmes de la guerre : **Les Berceaux tragiques**, roman, par Albert Giuliani, lauréat de l'Institut. — 1 vol. in-8 couronne (287 pp.), *franco*, 3 fr. 50.

M. Albert Giuliani, avocat et écrivain, a abordé, de front, l'un des problèmes les plus angoissants soulevés par l'invasion, celui des naissances illégitimes provoquées par la violence. Il a donné à l'étude de ce problème, objet de tant de polémiques, la forme vivante et concrète d'un roman social.

A travers les chapitres de ce roman, écrit avec tout le tact que commandait la délicatesse du sujet, se détache, en lumière, la haute et noble figure d'un prêtre en qui s'incarnent les principes immuables de la vérité catholique.

Le bienfait sacré de la douleur, le sens surhumain de la vie, les grandes leçons du sacrifice, la valeur sociale de l'immolation, la foi nécessaire en une justice éternelle, tels sont les enseignements qui, à la clarté du plus saisissant des contrastes, se dégagent du roman de M. Giuliani.

Qu'il décrive, à propos de l'évolution morale et religieuse de ses personnages, le perpétuel combat de la matière et de l'esprit, ces deux forces qui se disputent le monde ; qu'il flétrisse, comme il convient, certains attentats contre la vie humaine et leurs pardons scandaleux ; qu'il se meuve dans le domaine de la théologie, de la science médicale, de la philosophie ou du droit, il fait toujours preuve d'une érudition scrupuleuse, d'une religion ferme et éclairée, d'un ardent patriotisme.

Par l'élévation de la pensée, la beauté du style, la noblesse des sentiments et la vérité profonde de la thèse, les *Berceaux tragiques* resteront parmi les meilleurs ouvrages que la guerre aura suscités. C'est un beau livre et un livre courageux.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les *Bons de la Défense Nationale* offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 »	95 »
500	495 »	487 »	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun Foyer
ne devrait être sans
PASTILLES VALDA
Ce remède respirable
préserve des dangers du **froid,**
de l'**humidité,** des **poussières,**
et des **microbes :**
il assure le traitement énergique
de toutes les Maladies
de la **Gorge,** des **Bronches,**
et des **Poumons.**

Pour les ENFANTS, pour les ADULTES
comme pour les VIEILLARDS
CET EXCELLENT PRODUIT
doit avoir sa place dans toutes les familles
Procurez-vous aujourd'hui même
UNE BOITE DE
PASTILLES VALDA
Mais surtout EXIGEZ BIEN
LES VERITABLES
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 12 Octobre 1917. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Fête de de saint Michel ; Le lait pour les blessés.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie ; La fête du saint Rosaire à la Cathédrale ; La Jeunesse catholique de Brest ; Reconnaissance des précieux restes de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ; *Variétés :* Une Excursion au Caire (fin) ; Un héros breton.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14. — XXe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Callixte, Pape, Martyr.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Callixte.
Lundi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 16. — Apparition de l'archange S. Michel au Mont Tombe. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 17. — Ste Hedwidge, Veuve. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 21. — XXIe Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipronvel . . .	. . . . .	du 13 au 14 Octobre.
Brasparts	. . . . .	du 15 au 19 —
Plounévez-Loch	. . . . .	du 20 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête de S. Michel. — Nous rappelons le *Triduum* de prières préparatoires à la fête de saint Michel, le 16 Octobre. La *Semaine Religieuse* du 21 Septembre, en annonçant ce Triduum, a spécifié les prières à réciter au cours de ces exercices.

II. Le lait pour les blessés. — Nous engageons les agriculteurs du département à fournir sans scrupule, même le dimanche, les provisions de lait nécessaires au service des blessés de nos hôpitaux. Les personnes qui organisent ce service ont pris l'engagement de faire opérer les livraisons entre la fin de la messe matinale et l'heure de la grand'messe, en laissant ainsi facilité à tous d'assister à la messe.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 14 Octobre :*** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Il n'y a pas de vêpres chantées à la Cathédrale. A 1 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle de la Mère-de-Dieu ; vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Cogneau, vicaire général, bénédiction du Saint-Sacrement, retour de la procession. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures, à la Cathédrale ; les prières du Rosaire et du triduum à saint Michel se feront à la chapelle.

Lundi et ***mardi :*** triduum à la réunion du soir.

Eglise de Saint-Mathieu. — ***XX^e^ dimanche après la Pentecôte :*** messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures ; prières du Rosaire pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire pour la France. Salut.

Avis de services. — Un service solennel sera chanté à Porspoder, le *mardi 16 Octobre*, pour M. Guyomard, vicaire à Porspoder.

Un service anniversaire sera chanté à Briec, le *mercredi 17 Octobre*, à 10 heures, pour M. Poulhazan, ancien curé de Briec.

Nécrologie. — M. GUYOMARD Ange-Alexandre-Joseph. — Né à Morlaix le 17 Juin 1868, Alexandre Guyomard puisa de bonne heure, au sein d'une famille honorable, au foyer de laquelle douze enfants vinrent successivement prendre place, le goût de la piété et le désir de la vocation sacerdotale. Après avoir terminé ses études secondaires au collège de Léon, il entra au grand Séminaire, au mois d'Octobre 1887, en même temps que trois de ses camarades, tous de la paroisse de Saint-Martin. Il y apportait, avec de réelles qualités d'intelligence, une nature foncièrement droite, simple, affectueuse, un peu timide aussi, craintive même, qui l'exposait à souffrir plus que bien d'autres des contradictions inévitables de la vie, de l'hostilité des hommes ou des événements.

Ordonné prêtre le 17 Décembre 1892, il fut nommé quelques jours après vicaire à Meilars, puis en 1896 vicaire à Porspoder, où il exerça pendant vingt ans un bon et fructueux ministère. Les fidèles estimaient et aimaient ce prêtre pieux, modeste, dévoué, complètement étranger à tout orgueil et à toute ambition, uniquement soucieux de remplir de son mieux ses obligations sacerdotales. Cependant, au milieu de ces occupations, M. Guyomard n'avait pas négligé la culture de son esprit ; il lisait beaucoup, et avait acquis, particulièrement sur l'Histoire de Bretagne et sur l'Histoire locale, des connaissances nombreuses et variées, qu'il tenait ordinairement cachées par une timidité et une réserve excessives, mais que ses amis avaient parfois l'agréable surprise de découvrir chez lui à certains moments de plus grande confiance et de libre causerie.

Quand la guerre éclata, M. Guyomard, qui échappait grâce à son âge à la mobilisation, fut donné comme auxiliaire à M. le Recteur de Landunvez. Avec une parfaite bonne volonté et un grand courage, il s'appliqua à ces nouvelles fonctions. Mais déjà sa santé était ébranlée ; les jeûnes, les visites des malades le fatiguaient, il avait le cœur atteint. En dépit de plusieurs avertissements, il continuait à remplir vaillamment tous ses devoirs quand, à la fin de 1916, survint une attaque d'hémiplégie, qui le contraignit à quitter le ministère pour se retirer à Saint-François de Cuburien. Six mois plus tard, une nouvelle secousse le terrassa. Recueilli dans sa famille, il traîna encore quelques mois, entouré de soins affectueux et admirablement dévoués, et après de longues et vives souffrances chrétiennement supportées, il rendit son âme à Dieu le 2 Octobre 1917.

R. I. P.

Quimper. — **La Fête du Saint-Rosaire, à la cathédrale.** — Répondant aux désirs de Monseigneur, une nombreuse assistance emplissait, comme aux grands jours, la nef et les bas-côtés de la cathédrale. La procession eût, sans doute, offert le spectacle édifiant d'une foule priante s'associant à son Evêque, dans une manifestation publique, pour demander à la Sainte Vierge de hâter, par son intercession, l'issue victorieuse qui récompensera

Archives diocésaines de Q mper et Léon

la France de tant de sacrifices si noblement et si généreusement consentis. Le temps a malheureusement empêché ce déploiement extérieur de la piété populaire, et la procession, ne s'est déroulée qu'à l'intérieur de la cathédrale, au chant des litanies de la Sainte Vierge.

A l'issue de cette cérémonie, Monseigneur a développé, dans son allocution, quelques strophes du *Mariale* (1) de saint Anselme.

Il s'est souvenu que ce Saint du XIe siècle a appartenu à trois des nations aujourd'hui alliées contre l'Allemagne. Né dans le val d'Aoste, en Italie, il a été 33 ans moine puis Abbé de l'abbaye du Bec, en Normandie, et il est mort archevêque de Cantorbéry, en Angleterre.

Les strophes de saint Anselme sont adressées à la Sainte Vierge: *Dei Mater incessanter nobis posce veniam.* Par son intercession, elles demandent à Dieu, après le pardon, la fin de la guerre : *Aufer bella, et flagella, famem, pestem, gladium.* Elles souhaitent enfin la paix et les joies qui l'accompagnent : *Pax et quies nostros dies faciant lætissimos.*

Les Alliés, autant pour le moins que leurs ennemis, aspirent à la paix. La vue du « monde civilisé » transformé en « champ de mort », dont a parlé le Pape, et de l'Europe glorieuse et florissante entraînée à une sorte de suicide, les émeuvent profondément. N'ont-ils pas été, d'ailleurs, les premiers à souffrir de la guerre ?

Ils croient pourtant nécessaire et juste de la poursuivre pour empêcher l'ennemi, qui a prétendu dominer l'Europe par l'injustice et la terreur, de recommencer bientôt, après quelques années d'une paix menteuse, la guerre d'extermination, qui pourrait nous réduire à l'esclavage et à la ruine.

Leur attitude ne contredit pas les souhaits du Pape en faveur de la paix, puisque la victoire permettra, et elle seule, de rendre la paix durable et féconde, en l'appuyant des mesures réparatrices que la justice exige et des garanties que réclame la prudence.

Ainsi se concilient dans nos âmes la vénération affectueuse et reconnaissante pour le grand Pape qui nous aime et le souci légitime des intérêts de la France et de ses Alliés.

Pour être exaucé, saint Anselme compte sur la Sainte Vierge : *Dei Mater*. Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ qui tient en mains nos destinées, elle est aussi, de par la volonté divine, la mère de nos âmes, qu'elle ne cesse pas d'enfanter à la vie divine, et la mère de la France qu'elle honore de ses visites et soutient de ses grâces.

Nos besoins sont plus pressants que ceux du siècle de saint Anselme, car, si ce siècle a été *l'âge de fer*, le nôtre pourra être appelé *l'âge de sang*.

Le Bienheureux de Montfort a déclaré que Marie éclatera plus que jamais « en miséricorde, en force et en grâce, dans les derniers temps. » Quels temps peuvent être plus semblables à ceux-là que les nôtres, autant par la violence de la lutte engagée partout contre

(1) *Mariale S. Anselmi.* Hymnus XII, 18, 19, 20.

Dieu que par le caractère monstreux d'une guerre, qui, du côté de nos adversaires, n'a su respecter ni les lois divines ni les conventions humaines ?

La prière de Marie pour nous ne cesse pas : *incessanter*. Le bras de Moïse fléchissait sur la montagne et sa faiblesse avait pour conséquence la défaite momentanée de ses troupes. Le bras maternel qui a porté le Christ ne faiblira pas dans son geste suppliant.

Elle veut que notre propre prière soit incessante comme la sienne, qu'elle dure du berceau à la tombe, qu'elle accompagne le combat comme le travail, et qu'elle prenne souvent la forme bénie du chapelet, qui console, qui purifie, qui sanctifie, qui parle au Ciel « en esprit et en vérité », et qui doit conquérir la grâce demandée, à moins d'un obstacle où le Cœur de Dieu et le Cœur de Marie ne sont pour rien.

Pourquoi nos prières échouent-elles ? Souvent, c'est parce que nous ne prions pas selon l'ordre. Nous demandons la victoire. Nous demandons la paix. Nous ne demandons pas le repentir et le pardon. Dans le poème de saint Anselme, la paix n'est implorée qu'en dernier lieu : *pax et quies*. Avant elle, est réclamé le dernier effort contre la guerre : *aufer bella*. Mais avant l'un et l'autre, le Saint implore le pardon : *nobis posce veniam.*

C'est que le grand obstacle au succès de la prière est le péché. L'essence du péché, c'est de repousser l'amour de Dieu. Il renferme toujours un ferment de haine. On n'en obtient pas le pardon sans amour.

Il n'y a pas pourtant de péchés inexpiables, et, chose merveilleuse, notre expiation peut servir à d'autres qu'à nous-mêmes, quand il nous plaît, car Dieu nous permet d'en appliquer la valeur à qui nous voulons, à la famille, à la Patrie, par un acte fraternel dont l'excellence égale l'efficacité. Cet acte suppose évidemment l'état de grâce. Mais quel cœur catholique ne voudrait pas garder l'état de grâce, — ou le reconquérir par la confession, — et l'accroître par la communion, pour la Patrie et ses Armées ?

Ainsi se prépare la victoire. Elle s'approche, espérons-le. La Bienheureuse Vierge, le regard fixé sur nos soldats et sur nous, nous dit à tous : Laissez venir la victoire : renversez sous ses pas les obstacles, pour hâter sa marche. Vos péchés, ceux de l'armée, ceux de la nation, exigent une pénitence expiatoire et des prières. Sanctifiez-vous. Subissez *bien* toute épreuve qui vous arrive. Supprimez sans faiblesse tout ce qui déplaît à Dieu, tout ce qui, dans votre vie, témoignerait d'un manque de foi ou d'un manque de vertu.

Vous pourrez alors parler de paix à la Sainte Vierge : *Pax et quies*. La Société des Nations vous donnera-t-elle la paix rêvée ? Elle est plutôt un idéal à atteindre qu'une réalité pratique. L'institution d'un tribunal d'arbitrage international, tel que le conseille le Pape, pourra être moins difficile à créer et à faire fonctionner. Mais, tout en y aspirant, n'en attendez pas de miracle. Il n'y a, en tout cas, qu'un moyen de rendre la paix durable, c'est d'amener

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peu à peu les peuples à se grouper autour de Dieu pour l'adorer et le servir : *in conveniendo populos in unum et reges ut serviant Domino*. Les mauvais instincts de l'humanité n'en seront pas moins dans le monde une perpétuelle menace de guerre. Mais la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ pourra leur imposer un frein, assurément plus efficace que toute police internationale.

Puisse la France offrir bientôt l'hommage de sa victoire au divin Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie !

La Jeunesse Catholique de Brest. — Si leurs aînés, que nous avons connus et admirés si ardents, si actifs et si pieux, sont depuis longtemps à la guerre, tombés en grand nombre, hélas ! sur les champs de bataille, les *Jeunes Gardes* de la J. C. ont grandi et prennent vaillamment leur place à la *prière*, à l'*étude*, à l'*action*. La *prière !* Il a suffi de les voir à la Sainte Table, à leur congrès de zone du 30 Septembre, puis de les entendre chanter à plein cœur à la grand'messe, aux vêpres et à la procession qui les suivirent. L'*étude !* Ils s'y adonnent passionnément, comme ils l'ont prouvé à leurs réunions de travail de 8 h. 1/2, de 1 heure et de 3 heures. L'*action !* Ils marchent sur les traces du regretté J. Lidou, tombé au champ d'honneur, et de ses compagnons, fondateurs du Syndicat catholique des Apprentis de l'Arsenal de Brest.

Je ne veux signaler ici que les résolutions très pratiques que ces bons jeunes gens ont prises, après les rapports si clairs et si nets de Salaün, du groupe de Recouvrance, de Martin, du groupe de Saint-Martin, et de l'abbé Pol Aubert, aumônier du groupe de Bon-Secours.

1° Une conférence sur deux, consacrée à l'étude du catéchisme, du petit catéchisme diocésain, leçon par leçon, avec des commentaires que chaque associé notera sur son carnet de résumés ;

2° Conférences consacrées à l'étude de la *famille* dans ses devoirs par rapport au grand sujet de l'*Education*, puis aux questions de grande actualité comme les actes du Souverain Pontife, et les polémiques qu'ils soulèvent parmi les indifférents ou les hostiles ;

3° Cours d'actualités, à organiser et à suivre fidèlement dans chaque groupe, faits par des maîtres compétents et catholiques, ayant en vue une formation technique et professionnelle complète ;

4° Réorganisation de la communion perpétuelle dans chaque groupe, rendue plus difficile par le départ des jeunes à l'armée, et le travail intense de l'arsenal ; confessions fréquentes avec direction spirituelle très suivie, lecture spirituelle journalière avec petite bibliothèque pieuse pour chacun ;

5° Chaque Jeune Catholique se fait une loi de fuir le théâtre et les cinémas, les trottoirs à foule mêlée, et l'on reconstituera, le plus tôt possible, les réunions de familles des sociétaires, si aimées à l'avant-guerre, et si profitables à tous.

Le congrès de zone comptait un grand nombre de Jeunes, faisant partie des groupes de Saint-Martin, Saint-Michel, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Sauveur, Saint-Renan, des Carmes, de Bon-Secours, et une délégation très remarquée de Jeunes du Pensionnat professionnel de Kerinou, sous la conduite du sous-directeur.

A. R.

Reconnaissance des précieux restes de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Sur l'ordre du Saint-Siège, la reconnaissance anatomique des restes de la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus a été opérée à Lisieux, par les médecins assermentés.

Mgr Lemonnier, entouré des membres du tribunal chargé d'instruire la cause de béatification, s'était rendu la veille au cimetière de Lisieux, près de la tombe visitée, chaque jour, par de si nombreux pèlerins. Il venait présider à l'exhumation.

Une foule recueillie, désireuse d'invoquer la pieuse Carmélite et de lui rendre hommage, suivit le cortège qui se forma jusqu'à la chapelle du cimetière, mise à la disposition des docteurs.

Pendant l'inventaire des ossements de la servante de Dieu, des mains fraternelles les disposaient avec un soin pieux, dans un coffret artistement préparé qui fut renfermé lui-même dans un riche cercueil en bois de palissandre.

Puis les restes furent déposés de nouveau au cimetière dans le petit enclos des Carmélites.

VARIÉTÉS

Une Excursion au Caire.

(Fin. — Voir *Semaine* des 14 et 21 Septembre.)

Le 14, de bon matin, nous cheminons vers la citadelle et l'aqueduc de Cléopâtre, construit pour amener l'eau du fleuve dans les citernes et les fontaines publiques. Une fabrique de gargoulettes que nous voyons en détail, moyennant bac'hchich, rappelle grossièrement les poteries de Loc-Maria. Sur le Nil, à l'extrémité occidentale de la ville, sont alignées côte à côte des milliers de péniches remplies à couler bas des blés déjà récoltés de la Haute Egypte. Sur les quais, des balances romaines sont alignées à poste fixe tous les cinq pas sur une longueur de plus d'une lieue. Derrière la route qui longe le quai, de vastes greniers se suivent, où s'entassent les céréales en sac ou en vrac à ciel ouvert. Dans les greniers, dans les bateaux, des nuées de moineaux se gavent à longueur de journées. Sur les hauteurs, derrière l'aqueduc, se voient encore les murailles des quatre-vingts moulins que fit construire Napoléon, pour ravitailler ses troupes. Le tramway électrique nous a vite ramenés au centre du Caire, sur la place et devant la statue équestre de Saïd Pacha. Nous y visitons le superbe jardin de l'Esbékieh, propriété de l'Association de la Jeunesse chrétienne anglaise. On y pénètre par dessous un groupe de ficus lianeux du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

genre baobab, dont les troncs adventices se marcotent et se soudent à l'infini, pour former une structure géante. De distance en distance, au milieu des pelouses, sont plantées des corbeilles de palmiers cocotiers dont les 25 ou 30 troncs côte à cote, font l'effet d'une colonnade de marbre de Carrare surmontée de chapitaux verts à 40 mètres de hauteur. Les corbeilles de dattiers, rugueux d'écailles, alternent avec celles des cocotiers. Avec les massifs fleuris de géraniums, de pélargoniums, de cannas, de giroflées, de bégonias, d'héliotropes, de rosiers, etc., rivalisent les gigantesques arbres-fleurs : bougainvilles, jaraindas, magnolias, etc., et les splendides plants verts de caoutchouc, de bananiers, etc.

De là nous partons aux Pyramides par le pont de Kasr-el-Nil, dont l'entrée est défendue par deux immenses lions de bronze. La première arche est tournante, pour livrer passage aux bateaux. Ce pont métallique n'a pas moins de 500 mètres sur la partie canalisée du fleuve. Notre trajet d'une heure en tramway fait défiler devant nos regards une plaine richement fertilisée par le limon des crues régulières et par l'irrigation journalière assurée, à chaque sillon, par les écluses des canaux latéraux et transversaux. Les cultures plus particulières au pays sont celles du coton, de la canne à sucre, de la patate, de l'aubergine et de la pastèque, sans compter les céréales dont le superflu suffit à ravitailler toute une immense armée. Quant aux fruits, il doit leur manquer quelques éléments essentiels dans ce sol égyptien, car ils ne viennent guère, même sur des arbres très luxuriants. J'ai vu le battage en plein champ par de vrais troupeaux de chameaux, d'ânes, de vaches et de buffles qu'on faisait marcher sur les gerbes pour fouler les épis. Un traîneau attelé de buffles et surmonté d'un siège pour le conducteur, achève d'extraire le grain. Ces pauvres bêtes, qui glanent quelques épis à la dérobée, semblent s'arroger le droit que leur attribue l'Ecriture en défendant de lier la bouche au bœuf qui foule le grain.

Nous arrivons à Ghizek, au pied de la grande pyramide de Chéops. C'est une masse d'assises régulières, de 146 mètres de haut, dont la base n'occupe pas moins de 50 000 mètres carrés. Les Anglais, pratiques, ont érigé au sommet un mât de T. S. F., dont les antennes relient une cabine à quelques pas de la base. Dans le même alignement diagonal, séparées à peine de 50 pas, s'élèvent trois autres pyramides, dont l'une conserve à son sommet un revêtement calcaire qui rappelle le granit rose poli. Deux d'entre elles sont à gradins, et l'une d'elle est assise sur des blocs de granit bleuâtre plus finement taillés ou moins rongés par la patine du temps. Au pied de chaque pyramide secondaire, sont les ruines d'un temple, et des tombeaux ou chambres funéraires sous les Pyramides mêmes ou dans les flancs des collines calcaires adjacentes, avec, dans la porte, cette fameuse rainure transversale arrondie, de la dimension d'une meule de nos moulins, et qui me rappela si bien le récit de la sépulture du Sauveur. G. S.

UN HÉROS BRETON

C'était en Orient aux heures les plus douloureuses de l'atroce guerre. Sur l'îlot aride de Moudros que calcine un soleil de feu, l'expédition des Dardanelles avait établi ses hôpitaux de blessés, de malades... Là, pendant des mois et des mois se succédèrent douze ou treize cents hommes à la fois. Torturés par la dysenterie, le choléra, la typholde, la « cérébro », ils n'attendaient guère que la mort, suffoquant sous leurs tentes trop petites qu'envahissaient perpétuellement des essaims de mouches exaspérantes, avec cette brûlante poussière impalpable qui est la plaie de Moudros. Les infirmiers étaient en trop petit nombre : ils avaient beau se multiplier ainsi que l'aumônier, ils n'arrivaient pas à donner les soins les plus indispensables, les soulagements les plus élémentaires. Et des appels de secours faits au dehors à bord des navires en rade restaient sans réponse, car dans cet enfer les risques de contagion étaient terribles...

Un jour pourtant apparut sous les tentes un tout jeune marin de 19 ans à la physionomie joyeuse, au regard énergique et ardent... Le voici se prodiguant de tous côtés à la besogne effroyable, donnant à boire à ces gorges desséchées par la fièvre et en même temps donnant mieux encore : la parole qui va au cœur, qui ramène un peu d'espoir, qui rassérène les âmes. Car, ô prodige, ce petit « col bleu » n'a pas seulement l'énergie et l'intelligence de l'infirmier expert, il semble avoir aussi le zèle et l'expérience d'un aumônier : inlassablement, tandis que ses mains adroites prodiguent les soins corporels, sa parole ardente s'efforce de faire connaître, aimer et désirer Dieu miséricordieux que tant de ces pauvres gens ont oublié, méconnu, blasphémé, et que quelques-uns ignorent... A ces derniers, le jeune apôtre révèle le catéchisme ; aux autres il sait inspirer le repentir, les sincères résolutions, l'amour du Christ qui a tant souffert pour eux... à quelques-uns, qui sourient ou même qui raillent ce « calotin », il tient tête avec verve, avec logique, avec un ascendant incroyable... Sur tous, Eugène Conort exerce un tel charme que les jours où le service l'a retenu à bord du *Suffren*, on se désespère sous les tentes, on le réclame jusqu'au soir, on reste accablé... alors que chaque fois son arrivée est toujours saluée par des cris de joie, des appels infiniment touchants partant des pauvres grabats où les navrants visages s'éclairent...

Mais là ne se terminait pas encore la journée pour l'admirable jeune homme : le soir, lorsqu'il rentrait à bord, brisé de fatigue et le cerveau bouillonnant, il continuait à se dévouer pendant une grande partie de la nuit. C'étaient des lettres innombrables qu'inlassablement il écrivait : affectueuses nouvelles à la mère torturée d'angoisse, ignorant si son fils, évacué sur Moudros, était vivant ou mort ; émouvantes consolations chrétiennes à la veuve qu'avec de délicates précautions il avait déjà préparée au dénouement fatal ; joyeux espoirs aux parents accablés dont le fils semblait hors de danger... A sa mère, de longues pages où il s'efforçait de lui faire aimer Dieu davantage et de lui inspirer confiance et résignation. A un très grand nombre d'amis et de personnes de tous les rangs de la société, il adressait d'ardents appels à l'action avec une véritable flamme d'apôtre brûlant de l'amour du bon Maître : il racontait très simplement ce qu'il faisait, réclamant inlassablement mais toujours avec grand tact de nouveaux concours... A une heure, deux heures du matin, Conort était encore courbé sur la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

planche lui servant de bureau, à la lueur énervante du fanal d'applique. Et à 4 heures il fallait reprendre le quart : à 4 heures la même journée de surmenage recommençait pour lui.

Or, cet apostolat extraordinaire s'est soutenu, s'est prolongé pendant les sept mois qu'Eugène Conort a passés à Moudros ! Ce sont des centaines de malades qu'il a ainsi secourus, tant au moral qu'au physique, faisant l'admiration de ses chefs, des médecins, des infirmiers et de tous ; et c'est par centaines aussi qu'il a consolé des familles en pleurs !...

La croix de guerre lui fut offerte, mais comme l'on y mettait la condition expresse qu'il s'engageât à renoncer désormais à toute propagande religieuse, il refusa dans un fier geste d'indignation. Ah ! c'est que par-dessus tout cette âme d'élite aspirait à travailler pour son Dieu ! Ecoutez ces accents magnifiques extraits de l'une de ses lettres à sa mère : « Je veux être prêtre, prêtre séculier parce que » ce sont les plus haïs, les plus insultés ; oui, tout entier je m'abandonne à mon Maître, tout entier je Lui livre mon orgueil ; tout entier » pour Lui je me fais et me ferai le serviteur du pauvre et le consolateur de toutes les misères ; pour Dieu, quand il le faudra, je respirerai à pleins poumons l'épidémie contagieuse ; pour Dieu, je ferai » mes études ; pour Dieu, je prononcerai des vœux et je sacrifierai ma » liberté ; pour Lui, je serai pauvre afin de Le faire plus aimer... Pour » Dieu, mon sang, ma vie, mes forces, mon intelligence, tout en un » mot. Est-ce trop ? oh non, ce n'est pas assez ! »

— Eugène Conort a péri englouti sur le *Suffren* en Novembre 1916. Un livre (en achèvement) va s'efforcer de le faire revivre, pour apprendre aux jeunes générations les prodiges que peut accomplir l'audace dans le bien, quand elle est soutenue et guidée par une piété profonde...

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Vient de paraître : **La première année de guerre : l'histoire de la guerre** (tableaux extraits de l'*Etoile Noëliste*). Un beau vol. petit in-folio de 64 pages. Prix, **1 fr. 50** (majoration comprise), port, 0 fr. 20. Remises par quantités : 7/6, 15/12, 70/50, 150/100. Port en sus.

La déclaration de guerre, les premiers succès en Alsace, le « miracle » de la Marne, la bataille de l'Yser, la guerre sur les fronts alliés, la guerre sur mer, les mots de la guerre : telles sont les principales choses que groupe cette première série très intelligemment constituée.

Vient de paraître : **Causeries du Dimanche,** *14e série.* Divers sujets : *Sacrements, Baptême, Grâce, Eucharistie, Congrès eucharistiques, Influence de l'Eglise, Apologétique historique, Actualité.* Un beau vol. in-8° de 284 pages avec 71 gravures, comprenant les numéros 805 à 876. Prix broché, 1 fr. 20 ; port, 0 fr. 30. Remises : 7/6, 15/12, 70/50.

Avec la 13e série des *Causeries* leurs rédacteurs avaient, sur de nombreuses demandes, essayé d'introduire plus de variété dans les sujets traités, en ne s'astreignant pas à un ordre logique. La nouvelle série présente la même particularité. On y a groupé divers sujets dont le lecteur a vu plus haut la liste. Comme l'écrivait le T. R. P. Bailly à propos de la mort du P. Gerbier, qui fut le fondateur, et, durant longtemps, le rédacteur des *Causeries*, « leur simplicité, leur clarté, leur doctrine nette et sûre, ainsi que leur actualité en ont fait un enseignement populaire ».

Vient de paraître : **La Liturgie des morts,** par l'Abbé E. Duplessy. Un vol. oblong de 216 pages. Prix, 1 franc, majoration comprise, port, 0 fr. 15. Remises 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Deux parties : l'adieu aux morts, le souvenir des morts. *L'Adieu aux morts.* La liturgie des funérailles, l'office et la messe des morts se trouvent ici en bonne traduction française, avec le texte latin et des explications qui aident à mieux comprendre et donc à mieux suivre toutes ces longues et belles cérémonies, où l'Eglise fait revivre à nos yeux le drame du départ de l'âme et de son jugement.

En vente à la même librairie, *la Liturgie des mourants*, 0 f. 60, port 0 f. 10.

VIENT DE PARAITRE : **La Philosophie de Descartes,** par Mgr Albert-Farges, docteur en philosophie et en théologie. In-12, 32 pages. Prix, 0 fr. 20 (majoration comprise), port 0 fr. 10.

La Bonne Presse offre ces pages à tous les amis de la philosophie, surtout à ceux qui se disent étonnés et presque scandalisés de l'insistance des directions pontificales à orienter nos études et nos préférences vers les doctrines traditionelles dont saint Thomas est l'organe le plus autorisé.

Paroles de M. Roosevelt. — **Le Clergé français jugé par Roosevelt,** tel est le titre du dernier opuscule de la collection « Pour tous ». Il n'existe pas de meilleure brochure contre la rumeur infâme Franco, 1 fr. 30 la douzaine, envoyés d'avance à « Lourdes-Edition », Ernest Chapes, éditeur, 2, rue Laffitte, Lourdes.

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

Veuve J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
« FONDS-SAINTE-TRINITÉ »
RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE
Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la première habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arome sans égal en fait le régal des gourmets.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre **Gorge**, vos **Bronches**,
vos **Poumons**
COMBATTRA
vos **Rhumes, Bronchites,**
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 19 Octobre 1917. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. Partie non officielle. — Les Mystères douloureux du Rosaire.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service.

IV. — Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu (à suivre).

V. — Histoire de Salonique.

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21. — XXIe Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Conogan, Evêque, de S. Hilarion, abbé, et de Ste Ursule et ses Compagnes, Martyres.

Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.

Lundi, 22. — Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale de Quimper. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Mardi, 23. — De l'Octave de la Dédicace. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 24. — S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 25. — S. Gonesnou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Alor, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 27. — De l'Octave de la Dédicace. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounévez-Lochrist . . . . . du 20 au 26 Octobre.
Saint-Pierre-Quilbignon . . . . . du 27 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé, décédé le 15 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Mystères douloureux du Rosaire.

En ces temps pleins de tristesses, c'est surtout vers la méditation des Mystères douloureux que les âmes se sentent attirées. On relira utilement cette page extraite de la Lettre Encyclique de Léon XIII, adressée au monde catholique le 8 Septembre 1893.

Il est permis d'espérer que, par la vertu de l'exemple, la dévotion du Saint Rosaire donnera aux âmes plus de force et d'énergie. Et pourquoi en adviendrait-il autrement, quand le chrétien, dès sa plus tendre enfance et constamment depuis, s'est appliqué, dans le silence et le recueillement, à la suave contemplation des mystères appelés douloureux ! Dans ces mystères nous apprenons que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, a commencé simultanément par faire et par enseigner, afin que nous trouvions en Lui, réduit en pratique, ce qu'il devait nous enseigner touchant la patience et la générosité dans les douleurs et les souffrances, au point de vouloir endurer Lui-même tout ce qu'il peut y avoir de plus sacrifiant et de plus pénible à supporter. Nous le voyons accablé sous le poids d'une tristesse qui, comprimant les vaisseaux du cœur, en fait sortir une sueur de sang. Nous le contemplons lié à la façon des malfaiteurs, subissant le jugement des scélérats, injurié, calomnié, accusé de faux crimes, frappé de verges, couronné d'épines, attaché à la croix, jugé indigne de vivre et méritant que la foule réclamât sa mort. A tout cela, nous ajoutons la méditation des douleurs de sa très sainte Mère, dont un glaive tranchant n'a pas seulement effleuré le cœur, mais l'a transpercé de part en part, afin qu'elle devînt et méritât d'être appelée la Mère des Douleurs.

Quiconque contemplera non pas seulement des yeux du corps, mais par la pensée et la méditation, d'aussi grands exemples de force et de vertu, comment ne brûlerait-il pas du désir de les imiter ! Que la terre se montre à lui couverte de ses malédictions et ne produisant que des ronces et des épines ; que son âme soit oppressée de peines et d'angoisse, son corps miné par les maladies, il n'y aura pas de souffrance lui venant soit de la méchanceté des hommes, soit de la colère des démons, pas d'adversité soit privée,

soit publique, dont sa patience ne finira par triompher. D'où le proverbe : « *Facere et pati fortia Christianum est* » (agir et souffrir, c'est le propre du chrétien), car quiconque veut avoir droit à ce nom ne saurait se dispenser de suivre Jésus patient.

Mais quand nous parlons de patience, Nous n'entendons nullement cette vaine ostension d'une âme endurcie à la douleur, ce qui est le propre de certains philosophes de l'antiquité ; mais bien cette patience qui prend modèle sur Celui qui, *proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta* (qui, au lieu de la joie qu'on lui proposait, a souffert sur la croix en méprisant la confusion) ; Nous entendons cette patience qui, après avoir demandé à Dieu le secours de sa grâce, ne récuse aucune souffrance, mais s'en réjouit et quelle qu'elle soit, la considère comme un gain. L'Eglise catholique a toujours eu et compte présentement et en tous lieux d'illustres disciples de cette doctrine, des hommes et de pieuses femmes de tout rang qui, pour marcher sur les traces du Seigneur, supportent avec courage et en esprit de religion toutes sortes d'injures et d'amertumes en redisant plus encore par leurs actes qu'en paroles, avec l'apôtre saint Thomas : « *Eamus et nos et moriamur cum eo* (allons, nous aussi, et mourons avec lui). — Plaise à Dieu de multiplier de plus en plus ces exemples d'insigne constance ! Ils sont un soutien pour la société civile, et pour l'Eglise une gloire et une vertu.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 21 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 3 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Journée de prières pour les Congrégations : à 7 heures, messe, communion générale ; grand'messe à 10 heures ; — à 8 heures, Heure Sainte, avec instruction et chant, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le haut de la nef sera réservée aux Congréganistes. Tous les fidèles sont admis à prendre part aux exercices.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXIe dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8. 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures. Réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire pour la France, Salut.

Avis de Service. — Un service solennel sera célébré à PONT-L'ABBÉ, le *lundi 22 Octobre,* à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Morvan, curé-doyen de la paroisse, et au FAOU, le *dimanche 21 Octobre.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LENNON. — **Retraite de Tertiaires.** — Pendant que la maison de Lesneven avait sa retraite du Tiers-Ordre, la paroisse de Lennon avait le même bonheur pour son groupe ou sa fraternité d'une cinquantaine de personnes. D'autres Tertiaires du voisinage, de Châteauneuf, Plonévez-du-Faou, Saint-Thois et Laz s'empressèrent de se joindre aux nôtres. Et leur première joie fut de trouver là le prédicateur de la retraite, M. Lein, recteur de Plougourvest, qui passe pour un maître dans ce genre d'exercices. Bien volontiers le bon Saint-François dut approuver ou agréer ses instructions si appropriées à la circonstance. Car dans ses quatre entretiens quotidiens, le prédicateur excella à faire ressortir le but, l'esprit et les avantages du Tiers-Ordre avec les obligations et les vertus qui s'en dégageaient. Dieu en soit béni. Le pays ou la paroisse bénéficiera aussi de tout le bien fait à ces âmes de choix qui, elles-mêmes, garderont au prédicateur une religieuse reconnaissance.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de Tertiaires,** *du 7 au 13 Octobre 1917.* — 44 paroisses ; 116 retraitantes : Plouguerneau, 15 ; Plabennec, 9 ; Lesneven, 8 ; Plounévez-Lochrist, 6 ; Lannilis, 5 ; Goulven, 5 ; Plouvorn, 4 ; Carantec, 4 ; Plouarzel, 3 ; Plougourvest, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Kernilis, 3 ; Trégarantec, 3 ; Ploudalmézeau, 2 ; Ploudern, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plouguin, 2 ; Landéda, 2 ; La Martyre, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Guissény, 2 ; Ile-de-Batz, 2 ; Crozon, 2 ; Brest, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Plonider, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouescat, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plougar, 1 ; Le Drennec, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Guiclan, 1 ; Cléder, 1 ; Bodilis, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Eutrope, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Kernouës, 1 ; Dirinon, 1 ; Trémaouézan, 1.

Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu.

AUX PATRIARCHES, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

BENOIT XV

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

Après avoir consommé la Rédemption du genre humain par sa mort sur l'autel de la croix, Jésus-Christ voulut amener les hommes à devenir, grâce à l'observation de ses commandements, participants de la vie éternelle. Or il ne recourut point à un autre moyen que la parole de ses prédicateurs chargés d'annoncer à l'humanité ce qu'il faut croire et faire pour obtenir le salut. *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (1). Il choisit donc des Apôtres, et après les avoir remplis par le Saint-Esprit des dons proportionnés à une si haute fonction, il leur dit : *Euntes*

(1) I Cor., I, 21.

in mundum universum, prædicate Evangelium (1). Cette prédication renouvela la face de la terre. Si la foi chrétienne a détourné l'intelligence humaine des formes diverses de l'erreur pour lui faire embrasser la vérité ; si elle a arraché le cœur aux souillures des vices pour l'élever à l'idéal de toutes les vertus, ce fut l'œuvre de la prédication : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (2). Mais, puisque par la volonté de Dieu les forces créatrices sont aussi celles qui conservent, il est évident que la prédication de la doctrine chrétienne est divinement destinée à continuer l'œuvre du salut éternel et qu'elle compte à bon droit parmi les choses les plus graves et les plus importantes. Elle doit donc faire l'objet principal de nos sollicitudes et de nos pensées, surtout si elle semble avoir perdu quelque chose de son intégrité première au détriment de son efficacité.

Voilà effectivement, vénérables Frères, ce qui s'ajoute aux autres misères de ce temps qui nous préoccupent nous, plus que tout autre. A considérer le nombre des prédicateurs de la parole de Dieu, il y en a une telle abondance que jamais peut-être il n'y en a eu autant. Mais, si nous observons où sont les mœurs publiques et privées, les institutions des peuples, nous voyons croître chaque jour, et de toutes parts, le mépris et l'oubli du surnaturel. Insensiblement on s'éloigne des sévères vertus du christianisme et chaque jour marque un recul vers les hontes du monde païen.

Ces maux ont, à la vérité, des causes variées et multiples. Cependant, de l'aveu de tous, il faut déplorer que les prédicateurs n'apportent point à ces maux un remède suffisant. La parole de Dieu a-t-elle donc cessé d'être telle que la décrivait l'Apôtre, vivante, efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants ? Un long usage a-t-il donc émoussé la pointe de ce glaive ? La faute en retombe certainement sur ces ministres qui ne manient point ce glaive comme il convient, s'il ne manifeste pas sa force partout. On ne peut point dire, en effet, que les circonstances au milieu desquelles ont vécu les apôtres étaient plus favorables que celles au milieu desquelles nous vivons : le monde était-il alors plus docile à la parole évangélique ou moins rebelle contre la loi de Dieu ?

Aussi comprenons-nous à quel point il nous incombe de travailler, avec un zèle proportionné à la gravité du sujet, à ramener partout la prédication de la parole divine à la règle qu'elle doit observer en vertu de l'ordre du Christ Notre-Seigneur et des prescriptions de l'Eglise. La conscience de notre tâche apostolique nous en avertit et l'exemple de nos deux derniers prédécesseurs Nous y exhorte.

Tout d'abord, vénérables Frères, il faut que nous cherchions les raisons pour lesquelles on s'est écarté du droit chemin en cette matière. Ces causes semblent se ramener à trois : ou le ministère de la prédication est confié à qui n'est pas en état de le remplir,

(1) MARC, XVI, 15.
(2) Rom., X, 17.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou ce ministère n'est point exercé dans l'intention qui s'impose, ou il ne l'est point de la manière qui convient.

D'après la doctrine même du Concile de Trente, la prédication est une fonction *essentiellement épiscopale* (1). Les Apôtres, dont les Evêques sont les successeurs, la jugèrent le plus important de leurs devoirs. Saint Paul a dit : *Non enim misit me Christus baptizare, sed evangelizare* (2). Voici la pensée des autres Apôtres : *Non est œquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis* (3). Cette fonction qui leur est propre, les Evêques, accablés par les sollicitudes diverses que leur apporte le gouvernement de leurs églises, ne peuvent ni toujours, ni partout l'exercer par eux-mêmes et ils sont obligés de la confier à d'autres. Aussi ceux qui, sans être évêques, se livrent à ce ministère, exercent, sans aucun doute, une fonction épiscopale. — De ce principe découle d'abord cette loi : il n'est permis à personne d'assumer ce ministère de sa propre volonté, mais pour l'exercer il a besoin d'une mission légitime que seul l'Evêque peut donner : *Quomodo praedicabunt, nisi mittantur ?* (4) Les Apôtres, en effet, reçurent cette mission de Celui qui est le suprême Pasteur et Evêque de nos âmes ; ils la reçurent aussi les soixante-douze disciples ; et saint Paul lui-même, dont le Christ avait fait déjà un vase d'élection pour porter son nom aux nations et aux rois de la terre, ne commença pas son apostolat avant que les vieillards, obéissant à l'ordre du Saint-Esprit, *Segregate mihi Saulum in opus (Evangelii)* (5), ne lui eussent imposé les mains et ordonné de partir. Telle fut la pratique constante des premiers siècles de l'Eglise. Tous, en effet, et ceux qui se distinguèrent aux rangs des prêtres, comme Origène, et ceux qui, plus tard, furent élevés à l'épiscopat, comme Cyrille de Jérusalem, Jean Chrysostôme, Augustin et les autres anciens Docteurs de l'Eglise, ne se livrèrent à la prédication qu'au nom de leur propre Evêque.

Et maintenant, vénérables Frères, une coutume bien différente semble être introduite. Parmi les orateurs sacrés, on en trouve un assez grand nombre auxquels peut s'appliquer à la lettre cette plainte du Seigneur dans Jérémie : *Non mittebam prophetas, et ipsi currebant* (6). Quiconque, se sentant des dispositions naturelles ou poussé par d'autres motifs, désire se livrer au ministère de la prédication, trouve un accès facile aux chaires de nos églises comme à un gymnase où il s'exercerait au gré de sa fantaisie. A vous donc, vénérables Frères, de prendre les moyens de détruire un si grand abus. Vous devez rendre compte à Dieu et à l'Eglise de la nourriture spirituelle que vous dispensez à vos troupeaux, aussi ne souffrez pas que, sans votre ordre, quelqu'un s'introduise

(1) Sess. XXIV, De Ref. cap. IV.
(2) I Cor., I. 17.
(3) Act., VI, 2.
(4) Rom., X, 15.
(5) Act., XIII, 2.
(6) JÉRÉM., XXIII, 21.

au bercail et paisse à son gré les brebis du Christ. Que personne donc ne prêche désormais dans vos diocèses sans avoir été appelé et approuvé par vous.

Apportez, Nous vous l'ordonnons, une vigilance extrême à discerner ceux auxquels vous confierez un ministère aussi saint. Les Evêques, d'après le décret du Concile de Trente, ne peuvent choisir que des prédicateurs capables, *idoneos*, c'est-à-dire qui puissent *officium praedicationis salubriter exsequi. Salubriter*, est-il dit — notez ce mot qui renferme la règle de la prédication — non *eloquenter*, non *cum plausu audientium*, mais avec fruit pour les âmes, c'est là, comme à sa fin, que doit tendre le ministère de la parole de Dieu. — Désirez-vous de Nous une définition plus précise ? Vous jugerez réellement capables ceux en qui vous trouverez des marques de l'appel de Dieu. Ce qu'on exige des candidats au sacerdoce : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo* (1), n'est pas moins nécessaire pour faire juger quelqu'un propre et apte à la prédication. Les signes de cette vocation sont faciles à saisir. Le Christ, en effet, Notre-Seigneur et Maître, au moment de monter au ciel, n'a pas dit aux Apôtres de se séparer et de commencer à prêcher, mais bien : *Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto* (2). Voici donc la marque de la vocation divine à cette charge, être revêtu de la vertu d'en haut. Qu'il doive en être ainsi, vénérables Frères, vous pouvez le conclure aux signes qui se manifestèrent chez les Apotres dès qu'ils eurent reçu cette force d'en haut. Lorsque, en effet, le Saint-Esprit fut descendu en eux — ne parlons pas de ces dons magnifiques qui leur furent accordés par surcroît — de grossiers et faibles qu'ils étaient, ils devinrent savants et parfaits. Tout prêtre donc, doué de la science et de la vertu convenables, possédant les qualités naturelles sans lesquelles on tenterait Dieu, paraîtra à bon droit appelé au ministère de la prédication et il n'y aura pas de raison pour empêcher l'Evêque de lui confier ce ministère. C'est ce que demande le Concile de Trente en décrétant que l'Evêque ne laisse point prêcher les prêtres dont les mœurs et la doctrine laisseraient à désirer *qui non sint moribus et doctrina probati* (3). Aussi le devoir de l'Evêque par rapport aux prêtres qu'il veut investir de cette charge est de se rendre compte, par une expérience longue et minutieuse, de leur science et de la sainteté de leur vie. Se conduire avec indulgence ou incurie serait commettre une faute grave et se rendre responsable ou des erreurs qu'un prédicateur sans science peut répandre ou du scandale et du mauvais exemple qu'un prédicateur sans vertu pourrait donner.

(A suivre.)

(1) Hebr. v, 4.
(2) Luc, XXIV, 49.
(3) Loc. cit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Université Catholique de l'Ouest. — **Enseignement commercial pour les jeunes filles.** — Les difficultés croissantes de la vie obligent bien des jeunes filles à demander au travail les moyens de parer à l'insécurité du lendemain. Quelques grandes écoles leur ont déjà ouvert leurs portes.

Sans aucun doute, nulle besogne ne leur convient mieux que celle qui les fera, dans les entreprises commerciales, industrielles ou financières chaque jour plus nombreuses, des collaboratrices d'autant plus précieuses qu'elles auront, par des études spéciales, acquis une sérieuse formation.

L'Ecole supérieure de commerce, établie à Angers, 2, rue Volney, donne aux jeunes filles, après deux années d'études complètes, un diplôme apprécié, leur permettant de trouver rapidement une situation honorable et rémunératrice. Elle délivre aussi, à celles qui veulent limiter leurs connaissances à quelques matières de ses programmes, des certificats de comptables, de sténo-dactylographes, etc...

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole, 2, rue Volney.

Ouverture des cours, le lundi 5 Novembre.

Histoire de Salonique.

Périodes Macédonienne et Romaine.

La ville de Thessalonique fut fondée en l'an 315 avant l'ère chrétienne, par Cassandre, roi de Macédoine. Ce prince lui donna le nom de sa femme, Thessalonique, sœur d'Alexandre le Grand. La cité se constitua, et prit un rapide essor du fait de l'accession progressive de vieilles colonies crétoises, établies depuis longtemps sur le pourtour de la baie.

Munie d'une ceinture de solides remparts, Thessalonique a bientôt son théâtre, son stade, son hippodrome, son agora. Des archontes l'administrent, elle a son Sénat et ses assemblées populaires. En dépit des vicissitudes politiques auxquelles elle est soumise, elle s'enrichit au commerce du bois, du vin, de l'huile, et des autres produits que lui offrent les terres fécondes d'alentour.

Au début du second siècle avant J.-C., les cohortes romaines s'avancent vers l'Orient, et mettent en déroute Philippe V, roi de Macédoine (221-178). Un demi-siècle plus tard, le préteur Métellus le Macédonique, sur l'ordre du Sénat, réduit définitivement la Macédoine en province romaine (142).

Les Romains, ce peuple organisateur, virent du premier coup d'œil tout le parti qu'ils pouvaient tirer de leur conquête. Ils décidèrent de fortifier Thessalonique et de l'embellir. A cette tâche ils procèdent avec méthode. Pour prévenir toute velléité de rébellion, ils imposent d'abord à la ville un régime disciplinaire rigoureux.

Mais bientôt ils lâchent les rênes, et la cité, dès lors, dans l'ordre et la paix, s'agrandit et prospère ; sa population atteint, à ce moment, 250.000 âmes. A Rome, cependant, les luttes intestines ne vont pas tarder à sévir. Thessalonique en subit le contrecoup. Dans ses murailles, elle voit séjourner Pompée et Cicéron. Elle prend le parti d'Antoine et d'Octave, et triomphe avec eux à Philippes (42 ans av. J.-C). Elle reçoit, dès lors, une plus large autonomie, et se voit honorée du titre de « Ville libre ». La Macédoine devient province impériale, et Thessalonique, « Mère de toute la Macédoine », va vivre dorénavant d'une quiétude merveilleuse, à l'ombre protectrice du sceptre romain.

La ville conserve sa langue. Elle continue d'avoir en honneur le dieu Cabire local (1), mais consent à faire une place au culte des empereurs et de la déesse de Rome.

C'est l'époque où paraît en Judée le christianisme. De par la volonté de son Divin Fondateur, la religion nouvelle doit pénétrer l'univers entier. Saint Paul est chargé par Dieu lui-même de porter en Macédoine la bonne nouvelle (*Act.*, xvi, 9-10). Ayant débarqué à Philippes, l'Apôtre arrive bientôt à Thessalonique. Là, trois sabbats de rang, il discute avec les Juifs dans la synagogue. On y lisait les oracles prophétiques relatifs au Messie (*Act.*, xiii, 27). Prenant texte de ces oracles, Paul s'attache à en donner le commentaire authentique, puis il s'emploie à établir que le Messie souffrant et glorieux vient de se révéler en Jésus de Nazareth. A ce discours quelques Juifs se convertissent. La majorité, dont l'esprit est imprégné de pharisaïsme (*Act.*, xvii, 11), refuse de se laisser convaincre. Aux rares convertis venus du Judaïsme s'adjoint un grand nombre de prosélytes et de femmes de qualité.

Furieux des succès du nouveau missionnaire, les Juifs de la cité soudoient quelques bandits et déchaînent une émeute. Un attroupement se forme devant la demeure de Jason, dont saint Paul et Silas, qui l'accompagne, sont les hôtes. Ce sont évidemment les Juifs qui mènent la bande ; ils pénètrent dans la maison. Paul et Silas sont heureusement absents. De dépit, les agresseurs s'emparent de Jason et des chrétiens qui l'entourent, et ils les emmènent devant les magistrats. L'accusation qu'ils formulent est bien nette. C'est un grief d'ordre politique : « Les gens que Jason a reçus chez lui sont des séditieux. Ce qu'ils prétendent, c'est détrôner César et mettre à sa place un nouveau roi, Jésus ! » Les magistrats, bien qu'excités par les Juifs, tranchent le débat par un compromis : les inculpés sont relâchés, mais sous la condition que l'ordre public ne sera pas troublé.

Rentrés chez eux, Jason et ses amis s'empressent de prévenir Paul et Silas, qui partent pour Bérée (aujourd'hui *Verria*, 70 kilom. au Nord-Ouest de Salonique). Le voyage se fait de nuit. A Bérée, saint Paul opère de nombreuses conversions, même parmi les

---

(1) Divinité tutélaire, dont le sanctuaire était à Thassos. Le Cabire de Thessalonique avait, de plus, un caractère guerrier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Juifs. A cette nouvelle, les Juifs de Thessalonique accoururent, dans le but d'entraver la propagande évangélique ; l'Apôtre n'a que le temps de se sauver et de prendre la mer.

De Grèce, saint Paul adresse deux lettres à sa chère communauté de Thessalonique.

Il y rappelle avec complaisance les circonstances de son séjour et de sa prédication dans cette ville. La publication de la bonne nouvelle s'y accompagna de prodiges et de manifestations merveilleuses de l'Esprit de Dieu (I *Thess.*, I, 4). Pour devenir chrétiens et conserver leur foi, les Thessaloniciens ont dû subir toutes sortes de persécutions et d'avanies ; mais, grâce à Dieu, pour eux l'épreuve s'est changée en joie surnaturelle (I *Thess.*, I, 6). L'Apôtre a toujours tâché à les consoler dans leurs peines; il a pensé à chacun d'eux ; un père ne traite pas mieux ses enfants (I *Thess.*, II, 11). Comme une mère il les a choyés de ses caresses (I *Thess.*, II, 7). Il a tout fait pour leur adoucir l'épreuve, et n'a pas voulu user du droit qu'il avait de les taxer, en compensation des services de son ministère. Non, pour subvenir à ses besoins personnels, il a préféré travailler lui-même, et de jour et de nuit (I *Thess.*, II, 7, 9). Il tenait, d'ailleurs, à prêcher d'exemple aux plus faibles, à ceux qui se laissaient aller à l'inquiétude et à la tristesse. La souffrance est une loi ; le chrétien doit l'accepter (II *Thess.*, III, 3) ; mais le labeur chasse les soucis, et met au cœur une joie toute surnaturelle (II *Thess.*, III, 9-11).

A cette évocation touchante du passé se mêle par endroits des éloges délicats. L'Apôtre est fier de ceux qu'il a gagnés au Christ Jésus. Et ne sont-ils pas, ces croyants, un vivant modèle pour tous les chrétiens de Macédoine, d'Achaïe, de l'univers entier (I *Thess.*, I, 7-9) ? L'Apôtre recueille lui-même le bénéfice de leur foi.

« Quel est notre espoir, notre joie, notre couronne de gloire ?
Et ne l'êtes-vous pas devant le Seigneur Jésus ?
Eh oui ! Vous êtes bien notre gloire et notre joie ! »
(I *Thess.*, II, 19-20.)

Après l'éloge, voici les conseils, imposés par une tendre sollicitude. L'avènement glorieux du Seigneur posait, au regard de plusieurs à Thessalonique, un problème angoissant. Ils avaient perdu des parents, des amis. Ces défunts seraient-ils admis, eux aussi, au triomphe du Christ ? Mais oui, répond l'Apôtre, les fidèles trépassés sortiront du tombeau, pour aller, avec les vivants, à la rencontre du céleste triomphateur (I *Thess.*, IV, 12-17). Quant au Grand Jour, nul ne sait quand il viendra ; laissons faire la Providence (I *Thess.*, V, 1 ssq.). L'heure est plutôt à la pratique de la prière, de la charité, et des autres vertus chrétiennes (I et II *Thess.*, *passim*).

Comme saint Paul regrette d'être séparé de ses enfants chéris ! Il se garde de les oublier : jour et nuit il prie pour eux (I *Thess.*, III, 10). Ardemment il aspire à les revoir (I *Thess.*, II, 17-18). Son désir se réalise, et nous le retrouvons, montant par Thessalonique à Jérusalem, où il va porter aux fidèles pauvres le fruit de ses

collectes dans les églises qu'il a fondées (*Rom.*, XV, 25-26). De ce voyage, il saisit l'occasion pour célébrer la générosité hors de pair des Thessaloniciens : « De leur pauvreté ils ont donné sans compter » (II *Cor.*, VIII, 1-5). A cet égard il les propose comme modèles aux chrétiens de Corinthe (II *Cor.*, IX, 2, 4).

La modeste communauté de Thessalonique dirigée par les Anciens que saint Paul avait choisis et auxquels il avait confié l'autorité, vécut sans doute paisible jusqu'au moment où Néron, à l'occasion de l'incendie de Rome, amorça la persécution contre les chrétiens. Pendant les deux siècles et demi qui suivirent, comme à Rome et en Afrique, elle dut avoir ses catacombes et ses martyrs.

Jusqu'à la fin du troisième siècle, le culte des Césars et la dévotion au Cabire local restèrent vivaces dans la ville. C'est seulement après l'édit de Constantin (313) que le christianisme fit de sérieux progrès à Salonique. La cité fut bientôt toute chrétienne. C'est là que Théodose signa l'édit de 380, qui enjoignait à tous les habitants de l'Empire d'embrasser le christianisme. C'est là que naîtront saint Cyrille et saint Méthode, les deux apôtres qui porteront au monde Slave le message évangélique.

H. P.

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicorarerie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

METTEZ EN BOUCHE

chaque fois que vous avez à éviter
les dangers du froid, de l'humidité,
des poussières et des microbes ;
dès que vous êtes pris d'éternuements,
de picotements dans la gorge, d'oppression ;
si vous sentez venir le Rhume,

UNE

PASTILLE VALDA

dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques
fortifieront, cuirasseront, préserveront
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS.

Enfants, Adultes, Vieillards

ayez toujours sous la main des

PASTILLES VALDA

mais surtout n'employez que

LES VÉRITABLES

vendues SEULEMENT

en BOITES de 1 fr. 75

(impôt compris)

portant le nom

VALDA

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 26 Octobre 1917. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 4 Novembre ; Avis de retraite ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Indulgence du 2 Novembre ; Nécrologie : M. Morvan, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; Assemblée générale de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Octobre. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

A la messe, mémoire du dimanche, 22e après la Pentecôte.

A Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 29. — Octave de la Dédicace de la cathédrale de Saint-Corentin. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 30. — De la férie. Vert.

Mercredi, 31. — Jeûne et abstinence. Vigile de la Toussaint. Violet.

Jeudi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Vendredi, 2. — Commémoration de tous les fidèles défunts. Double. Noir.

Samedi, 3. — S. Guenaël, Abbé. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 4. — 23e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pierre-Quilbignon . . . . du 27 au 31 Octobre.
Plabennec . . . . . du 1er au 7 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 4 Novembre. — Nous avons fixé au dimanche 4 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife *(Bref du 6 Juillet 1910)* pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 4 Novembre, ou le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 4 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Une retraite bretonne pour les femmes aura lieu, à la Retraite de Quimperlé, du dimanche 11 Novembre au 16.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien l'annoncer dans leurs paroisses.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Fagon, prêtre habitué, décédé à Lannilis le 18 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix. — A 4 heures, réunion, à la chapelle, de la Fraternité de Saint-François. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme. Communion générale, le *mercredi*, à 7 heures.

Jeudi, Fête de la Toussaint : messes à 6, 7, 8, 9 heures, messe pontificale, à 10 heures. Quête pour l'entretien de la cathédrale. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, prières du Rosaire, bénédiction, office des Morts. Quête pour les Trépassés. — A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

Vendredi, Commémoration de tous les Défunts : messes de demi-heure en demi-heure, de 6 à 8 heures. A 8 heures, office paroissial. A 10 heures, office canonial suivi de la procession autour de la place et de la grand'messe.

De midi à 5 heures, exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, prières du Rosaire et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXII^e Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures. Réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois, prières du Rosaire pour la France, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la L. P. D. F.

Confession des enfants : ne se confesseront que les enfants qui auront communié : 1° *lundi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion. Les *filles*, le matin, école chrétienne, à 10 heures ; communale, à 11 heures. Les *garçons*, le soir, école chrétienne, à 3 heures ; communale, à 4 heures.

Messe de communion, mardi et mercredi, à 7 heures, pour les enfants.

Le *mercredi* sera tout entier pour les grandes personnes : le matin, l'après-midi à partir de 2 heures ; le soir, à 6 heures et après 8 heures, nous entendrons d'abord la confession des hommes.

Jeudi, Fête de tous les Saints : 1re messe à 6 heures ; à 7 heures, messe de communion des hommes. A 8 heures, messe des enfants. Messe à 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe, à 10 heures. Les vêpres à 3 heures, suivies de la bénédiction, puis d'une instruction sur les Morts, des vêpres des Défunts et de l'absoute solennelle. — Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. le Recteur de Saint-Mathieu ; procession autour de l'église, au chant du *Libera*. — A ces réunions, quête pour les Défunts.

1er vendredi du mois : confessions le *jeudi soir*.

Le *vendredi :* 1° à 6 heures, messe des bretons, au maître-autel ; 2e messe, à 7 heures. A 8 heures, office solennel, procession au cimetière.

A partir de la fin de l'office, le Saint-Sacrement sera exposé, et le soir, à 8 heures, réunion générale où les hommes ont leur place réservée en face de la chaire.

Monseigneur l'Evêque officiera pontificalement, à la cathédrale, le jour de la Toussaint.

Indulgence du 2 Novembre. — Une indulgence plénière *toties quoties* en faveur des défunts *seuls*, accordée le 25 Juin

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1914 (1), par Sa Sainteté Pie X, peut être gagnée pour *toute* visite faite le 2 Novembre à quelque église, ou quelque oratoire public ou semi-public (donc aussi les chapelles d'hospice, de communauté, de collège, etc., même si elles ne sont pas habituellement accessibles au public).

Les conditions sont les suivantes : 1° confession l'un des huit jours précédents ou le jour même ; ceux qui se confessent tous les quinze jours n'ont pas besoin d'autre confession ; 2° communion le 1er ou le 2 Novembre ; 3° *visite aussi fréquente qu'on veut*, à partir de midi 1er Novembre (2) jusqu'à minuit du 2 au 3 Novembre. *Pendant* la visite, *il faut* réciter des prières *vocales* laissées au gré de chacun, comme 5 *Pater* et 5 *Ave*, une dizaine de chapelet, etc., aux intentions du Souverain Pontife, en vue de venir en aide aux âmes du Purgatoire.

Nécrologie. — M. MORVAN, *Chanoine honoraire, Curé-Doyen de Pont-l'Abbé.* — Né au Faou en 1853, M. Morvan fit de brillantes études au Petit Séminaire de Pont-Croix ; puis il entra au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre en 1878. D'abord précepteur, pendant deux ans, dans une famille de la vieille noblesse de la Mayenne, il fut nommé, en 1880, vicaire à Saint-Corentin à Quimper ; de là, il devint recteur de l'importante paroisse de Melgven, en 1895, et enfin fut nommé, en 1903, curé-doyen de Pont-l'Abbé, où il se dévoua pendant quatorze ans au bien des âmes, jusqu'au 6 Octobre 1917, jour où il dut, bien à regret, quitter sa chère paroisse, pour aller se reposer dans son pays natal, au Faou ; c'est là qu'il rendit, au bout de dix jours, sa belle âme à Dieu, le 15 Octobre, et c'est là aussi que son corps repose dans un caveau préparé par ses soins, au milieu des siens, attendant la résurrection générale.

Ceux qui ont connu M. Morvan gardent de lui le souvenir d'un bon prêtre, pénétré de la haute dignité et de la supériorité de l'Eglise de Dieu, décidé à revendiquer ses droits et à les défendre envers et contre tout, sensible à toutes les atteintes portées aux privilèges et à l'honneur de ses représentants, toujours à son devoir — et aussi le souvenir d'un homme énergique, qui savait vouloir une chose, et l'ayant voulue, la mener à bonne fin.

A Saint-Corentin, il fut un fidèle de N.-D. de Lourdes, et il aimait à répéter que, pendant plusieurs années consécutives, il dirigea un des trains emportant les pèlerins de Quimper vers la Grotte de Massabielle. Son grand désir eût été d'aller, une dernière fois, s'agenouiller devant l'Immaculée et lui demander une guérison qu'il n'espérait plus de la science humaine. Ses forces ne lui permettaient pas d'entreprendre le voyage, et il s'en consolait en buvant de l'eau miraculeuse que d'autres lui apportaient ; dans ses derniers moments, ce fut la seule chose qu'il voulut prendre.

Durant son séjour à Melgven, son activité se tourna vers un

(1) *Acta Apostolicæ Sedis*, 1914, p. 378.
(2) Pie X, 26 Janvier 1911, *Acta Apostolicæ Sedis*, 1911, p. 64.

labeur plus matériel, mais bien nécessaire. Il y fit exécuter des travaux intéressants, entre autres le presbytère et des restaurations de chapelles qui témoignent hautement de son bon goût.

Des œuvres plus importantes encore l'attendaient à Pont-l'Abbé. Le presbytère, propriété de la commune, excitait certaines convoitises, qui, si elles eussent été satisfaites, auraient créé une situation très pénible ; sa diplomatie et son savoir-faire eurent bientôt raison de toutes les difficultés. Grâce à la courtoisie exquise du nouveau Curé, et aux relations cordiales qu'elle lui permit d'entretenir avec les autorités locales, le clergé de Pont-l'Abbé resta en possession de l'immeuble qu'il occupait.

L'école, brillamment tenue par les Religieuses Augustines, venait d'être fermée ; il fallait la remplacer à tout prix. Le bon pasteur finit par trouver une solution : les locaux servant de patronage furent remaniés et transformés en belles classes pour recevoir les petites filles des familles chrétiennes de la ville et des environs, et immédiatement un nouveau patronage fut construit sur un terrain bien choisi, où put se réunir la jeunesse désireuse d'instruction et de délassement.

L'école libre des garçons était florissante, et il n'y avait qu'à favoriser son essor ; mais depuis le début de la guerre, les locaux de cet établissement étant occupés par un hôpital, le bon Curé trouva encore le moyen de transformer le patronage en école, et, de cette façon, les maîtres chrétiens ont pu continuer leur œuvre.

Le zèle de M. Morvan s'exerça largement sur tous les théâtres où le prêtre se rencontre avec les âmes. Celles des petits enfants étaient les privilégiées, et comme il ne pouvait les atteindre toutes par l'école, il tâcha de les former au catéchisme. Le catéchisme fut l'objet de ses préoccupations constantes ; il aimait à le faire lui-même, et les enfants prenaient un grand intérêt aux explications qu'il savait rendre attrayantes ; il aimait à répéter : « Quand je ne ferai plus mon catéchisme, c'est que je ne serai pas loin de la tombe ».

Après avoir apporté, pendant longtemps, son concours aux missions qui font tant de bien dans nos paroisses, il en devint un des présidents ; la Maison de la Retraite de Quimper le voyait régulièrement, tous les ans, dirigeant les exercices spirituels des futurs conscrits.

L'activité de M. Morvan était incessante, et les défaillances d'une santé déjà bien compromise étaient impuissantes à ralentir son zèle. Sa nomination de chanoine honoraire, en 1910, fut la digne récompense de ces efforts et de ces succès.

La belle intelligence et la sûreté de doctrine de M. Morvan le firent nommer examinateur synodal, et il fut toujours heureux de mériter la confiance de ses chefs.

Le souci de la maison de Dieu le préoccupait beaucoup ; pour son église, rien n'était trop beau : il n'aimait pas le médiocre dans les cérémonies ; il fallait que tout fût sinon parfait, du moins le mieux possible. Ce fut pour lui un profond chagrin, quand il dut renoncer à assister aux offices dont il goûtait fort les chants, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quand il ne lui fut plus possible de faire entendre sa voix déjà presque éteinte du haut de cette chaire, où l'on peut dire qu'il s'est « accroché » bien des fois, résistant à son mal, pour continuer à instruire ses paroissiens et à leur donner avec autorité les avis nécessaires.

Témoin attristé des ravages de l'horrible guerre, il en suivait les diverses phases avec le plus grand intérêt ; son ardent patriotisme le rendait intransigeant dans le jugement à porter sur les belligérants : c'était un semeur d'optimisme ; pour lui, aucun doute possible sur l'issue glorieuse pour la France dans la lutte gigantesque. Il aurait désiré assister à la victoire finale et voir l'ordre rétabli. Mais les joies humaines ont des limites ; le bon Curé luttait depuis de longues années contre un mal inexorable qui le minait de plus en plus ; il disputait pied à pied le terrain à la mort, et on peut dire que ses dernières années furent un véritable martyre, tellement ses souffrances étaient aiguës ; il renouvelait ses forces chaque jour, en célébrant le saint Sacrifice ; aucun effort ne lui coûtait pour se procurer cette suprême consolation ; c'était pitié de le voir se traîner jusqu'à l'église, puis jusqu'à l'autel, où il devait parfois se cramponner pour se tenir debout.

Le mal prit enfin le dessus, et il dut s'avouer vaincu, mais pour se jeter avec une résignation admirable et une confiance sans bornes entre les mains de la Providence.

Il reçut l'Extrême-Onction et le Viatique dans les sentiments d'une foi profonde et d'une tendre piété, et s'en est allé prendre au Ciel le repos dont il ne voulut pas ici-bas.

R. I. P.

Assemblée générale de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

Le mercredi, 17 Octobre, a eu lieu, à l'Evêché, l'Assemblée générale, prescrite par les statuts, du Comité directeur de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre. Monseigneur l'Evêque la présidait.

La séance est ouverte par la prière. Après quoi, M. le chanoine Alfred Le Roy, secrétaire du Bureau, dans un rapport très substantiel, rend compte de l'activité déployée et des résultats obtenus par l'Œuvre depuis sa constitution :

Après avoir rappelé la première Assemblée générale tenue le 27 Avril 1916, et les généreuses résolutions qui y furent prises, M. le secrétaire s'attache à déterminer avec plus de précision, « après plus d'une année d'expérience et d'efforts », les fins que l'Œuvre doit se proposer. C'est, dit-il, une œuvre de longue haleine, dont le rôle ne saurait consister simplement à distribuer, au jour le jour, les sommes qu'elle parvient à recueillir. Elle doit plutôt, tout en se montrant bienfaisante dans le présent, s'organiser en vue de l'avenir pour une tâche qu'il faut prévoir encore plus ardue et plus indispensable.

Actuellement, en effet, les familles que la guerre a privées de leur chef et soutien naturel sont, en règle générale, assez abondamment secourues. Diverses ressources leur sont offertes : 1° secours immédiat de 150 francs au moins à la mort du père, ou six mois après la disparition ; 2° allocations à la veuve et aux enfants ; 3° travail assuré et largement rémunéré au service de l'Etat. Mais après la guerre, la situation sera bien changée : les secours légaux seront réduits, le travail pourra faire défaut, et la cherté de la vie aggravera considérablement la condition des familles nécessiteuses.

Une autre chose doit nous préoccuper. L'Etat ne pouvait se désintéresser du sort des Orphelins ; mais avant de leur assurer par une dotation convenable le pain matériel, il a préféré pourvoir par une loi à leur éducation et à leur formation professionnelle. Cette loi sur les pupilles de la Nation,

l'éducation chrétienne des Orphelins.

Il est donc nécessaire, et voilà l'objet propre de notre Œuvre, de préparer un fonds de ressources très abondantes, proportionnées aux misères qu'il faudra soulager, aux injustices qu'il faudra réparer, aux appâts dont il faudra neutraliser les séductions. Il est bien à craindre que nous ayons à supporter, après la guerre, toute la charge des Orphelins des familles catholiques. Nous avons donc le double devoir, et de ménager nos ressources, en évitant les distributions imprudentes, susceptibles de faire double emploi avec d'autres secours, et pourtant de nous en procurer de très abondantes, pour être en mesure de remplir, à l'heure marquée, la tâche immense qui s'imposera.

Que tous nos correspondants et souscripteurs veuillent bien réfléchir à cette double nécessité qui commande notre attitude, et qu'ils redoublent d'activité et de générosité pour apporter à l'Œuvre les sommes importantes sans lesquelles elle serait vouée bientôt à l'impuissance et à la stérilité.

Toutefois, si l'Œuvre diocésaine n'a pu faire en son propre nom que des libéralités restreintes, son Comité n'a pas hésité à se faire l'intermédiaire du *Secours National*, et par ce moyen, il a eu la satisfaction de procurer aux Orphelins qui lui ont été recommandés les secours réguliers qu'a distribués, depuis deux ans, cette grande et bienfaisante institution.

Ainsi, nous avons reçu jusqu'ici en quêtes et souscriptions, moins de 100.000 francs, et nous avons pu néanmoins distribuer près de 130.000 francs, dont 15.000 prélevés sur notre caisse.

« Après ces considérations générales, continue le rapporteur, entrons maintenant dans le détail de notre existence depuis notre fondation.

Une fois constitués en Comité, nous avons étudié et soumis à l'approbation de Monseigneur l'Evêque les statuts, qui ont paru dans la *Semaine religieuse* du 11 Février 1916 ; notre baptême date du 10 Mars suivant : ce jour-là, Monseigneur daigne présider à nos travaux, nous tracer les grandes directions à suivre et bénir nos premiers efforts.

Le 27 Avril, Monseigneur présida la première Assemblée géné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tale, qui organisa le dévouement des quêteuses, tout spécialement à Quimper, pour servir d'exemple à toutes les autres paroisses.

Déjà, nous avions à enregistrer les premiers succès près du *Secours National*, et nous réitérions nos appels pour les dossiers à former, dans les numéros de la *Semaine religieuse*.

Bientôt, la législation des Œuvres de Guerre nous obligea à soumettre nos statuts et nos constitutions à la préfecture. Le 15 Mars 1917, nous reçûmes l'autorisation officielle. Nous sommes donc en règle et pouvons agir.

Nous avons constitué deux catégories de dossiers : l'une pour notre Comité, ce sont les réponses à notre questionnaire individuel ; l'autre pour les demandes au *Secours National*.

Aux Orphelins du premier groupe nous ne pouvons accorder, pour le moment, que des secours exceptionnels, par exemple pour des frais scolaires plus urgents ou plus spéciaux. Des secours plus généraux ont cependant été distribués à la fin de l'hiver si dur et si long que nous avons subi. Quelques Orphelins sont aussi secourus, lorsque l'Etat refuse de reconnaître le père comme victime *d'un fait de guerre*. Alors, nous aidons à poursuivre l'affaire jusqu'au Conseil d'Etat. Si la loi préparée par M. Lefas est adoptée, leur cas est prévu et leur droit sera reconnu.

Voici le tableau que nos statistiques nous ont permis d'établir :

ŒUVRE DIOCÉSAINE :

Arrt de Quimper : 43 paroisses, 236 familles, 508 Orphelins.
Arrt de Brest : 44 paroisses, 137 familles, 336 Orphelins.
Arrt de Morlaix : 21 paroisses, 81 familles, 184 Orphelins.
Arrt de Châteaulin : 31 paroisses, 123 familles, 284 Orphelins.
Arrt de Quimperlé : 16 paroisses, 114 familles, 275 Orphelins.
Soit au total : 155 paroisses, 691 familles, 1.587 Orphelins.

SECOURS NATIONAL :

Arrt de Quimper : 29 paroisses, 248 familles, 509 Orphelins.
Arrt de Brest : 30 paroisses, 102 familles, 242 Orphelins.
Arrt de Morlaix : 25 paroisses, 84 familles, 198 Orphelins.
Arrt de Châteaulin : 14 paroisses, 78 familles, 171 Orphelins.
Arrt de Quimperlé : 3 paroisses, 4 familles, 9 Orphelins.
Soit au total : 101 paroisses, 116 familles, 1.129 Orphelins. Il faut ajouter à ce dernier chiffre 122 Orphelins nouvellement adoptés, ce qui fait 1.251 Orphelins secourus par le *Secours National*.

Sur les 314 paroisses du diocèse, 175 nous ont transmis des dossiers. 139 ont gardé le silence et ne réclament rien pour encore.

Nous avons un moment caressé l'espoir de faire participer aux générosités américaines un certain nombre de nos Orphelins. Mais nous n'avons pu obtenir sur les intéressés les notices accessoires et les photographies auxquelles la sentimentalité d'outre-mer attachait grande importance, et nous n'avons eu qu'un seul Orphelin adopté. Le R. P. Questel nous a montré un tel intérêt pour nos protégés et a dépensé un tel dévouement pour notre cause que, s'il y a encore quelque chose de possible de ce côté-là, nous conservons l'espoir de prendre rang parmi les favorisés.

Il me reste à exposer ce qui a été fait pour organiser les souscriptions et les quêtes dans les paroisses. Nous serions ingrats si nous ne signalions en première ligne le zèle dépensé dans l'organisation des quêtes par M. de Couesnongle et les Ligueuses de Cornouaille, et par Mme l'Amirale Exelmans, à Brest. Landerneau et Landivisiau ont droit aussi à une place d'honneur.

Un coup d'œil général nous fait constater un fléchissement dans le zèle et la générosité pour la deuxième année d'exercice.

Nous remarquons que 25 paroisses n'ont apporté aucune souscription ni pour la première ni pour la deuxième année. Il est vrai que, parmi elles, il y en a qui sont privées de prêtre résidant. 7 autres n'ont rien donné en 1916. En outre, les comptes de l'année 1917 sont muets jusqu'ici sur le travail de 98 paroisses. Nous espérons qu'elles ne tarderont pas à faire parler d'elles.

Si nous parcourons la colonne des recettes dans chaque paroisse, nous voyons que 54 d'entre elles n'ont pu, en deux années, nous donner une somme totale atteignant ou dépassant 50 fr., et 52 autres sont restées au-dessous de 100 fr.

Ces chiffres marquent suffisamment qu'il y a un effort vigoureux à généraliser, quand on songe que, pour accorder à nos 3.000 Orphelins actuels un secours mensuel de 8 fr., il nous faudrait par an, aux premières années, 300.000 fr. ; et il nous faut prévoir non pas 3.000 Orphelins, mais un chiffre supérieur à 6.000. »

La lecture du rapport terminée, M. de Couesnongle, président du Bureau, à la place du trésorier empêché, est appelé à faire connaître l'état de la caisse. Puis il insiste sur la distinction, déjà soulignée dans le rapport, entre le rôle propre de l'Œuvre diocésaine et la fonction d'intermédiaire qu'elle a continué de remplir auprès du *Secours National*. Il rappelle, à ce propos, qu'il est de nécessité absolue, lorsqu'on veut obtenir pour des Orphelins les libéralités de la caisse du *Secours National*, de fournir toutes les pièces qui doivent composer le dossier de chaque enfant. Faute par les intéressés de remplir ces formalités, les Orphelins ne peuvent être admis à participer aux secours distribués, si recommandés qu'ils puissent être.

Un échange de vues et d'explications s'établit à ce moment entre les membres du Bureau et les personnes présentes. Puis Monseigneur prend la parole.

Sa Grandeur se félicite des résultats obtenus, et en prend occasion pour remercier de leur zèle et de leur activité, toutes les personnes dévouées dont l'action persévérante et désintéressée a fait vivre et prospérer l'Œuvre : M. le président du Bureau et ses collaborateurs, les prêtres représentants de l'Œuvre dans les paroisses, les dames, intrépides quêteuses, qui ont fait affluer les souscriptions et les aumônes.

L'Œuvre n'est qu'à ses débuts ; elle a eu à vaincre déjà bien des difficultés. Mais elle doit s'attendre à en rencontrer de nouvelles, et de plus graves.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il faut que nos familles catholiques puissent trouver un appui solide et une direction éclairée dans notre Œuvre diocésaine. Monseigneur croit pouvoir donner, dès aujourd'hui, quelques règles de conduite pratique :

1° Les membres de l'Œuvre doivent relever avec soin et signaler et à la Direction, et à la Presse régionale ou locale, les faits de partialité ou d'injustice dont auraient à souffrir les familles catholiques dans la distribution des secours ou la répartition des avantages auxquels tous les Orphelins ont un droit égal.

2° Voir de près les familles des Orphelins, instruire la mère ou les parents du devoir qui s'impose à eux d'assurer aux enfants dont ils ont la charge une éducation chrétienne, et en même temps, du droit qu'ils ont d'exiger que la volonté du père soit pleinement respectée pour le choix de l'école.

M. Nicol, inspecteur des écoles libres, suggère, à ce propos, les possibilités que la Loi des Pupilles de la Nation laisse ouvertes aux catholiques pour entrer dans l'Office départemental et y exercer un rôle utile au profit des familles chrétiennes. Si, en effet, le législateur s'est obstinément refusé à introduire dans l'Office départemental, comme membres de droit, des représentants du clergé, de l'enseignement libre, des congrégations charitables, ceux-ci gardent encore quelque chance d'y pouvoir entrer comme délégués élus par les associations et syndicats, où les catholiques sont largement représentés.

Monseigneur rappelle, en outre, que les enfants qui auront à poursuivre leurs études dans un établissement libre d'enseignement secondaire ou professionnel, pourront obtenir, au lieu de bourses légalement réservées aux écoles de l'Etat, des subventions équivalentes. M. le Ministre de l'Instruction publique l'a formellement reconnu devant les Chambres, lors du vote de la loi.

3° Obtenir que les soldats pères de famille expriment, dans un écrit qui aurait après leur mort la valeur d'un testament, leur volonté formelle touchant l'éducation chrétienne à donner à leurs enfants. Le Bureau de l'Œuvre, avec le concours de la Ligue Patriotique des Françaises, s'emploiera à faciliter la mise en pratique de cette proposition.

4° Déployer toute l'activité possible pour gagner à l'Œuvre de nombreux adhérents et recruter des souscripteurs. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas tant les aumônes et les quêtes que des adhérents nombreux, des catholiques qui comprennent l'objet et l'importance de l'Œuvre, qui s'intéressent à son action et lui apportent régulièrement leur cotisation.

Encouragée par ces exhortations, l'assemblée se sépare, après avoir reçu la bénédiction de Monseigneur.

UN PRÉJUGÉ INADMISSIBLE QUOIQU'IL NE MANQUE PAS DE FONDEMENT

Faut-il soigner les hémorroïdes ?

La question est loin d'être aussi oiseuse qu'elle en a l'air. Il ne manque pas, en effet, de braves gens, surtout (chose curieuse) parmi ceux qui prétendent s'y connaître, ou même qui s'y connaissent réellement, en matière physiologique et médicale, pour répondre délibérément : « Non » !

Ceux-là, hâtons-nous de le dire, sont exempts de l'infirmité pour laquelle ils affectent de professer tant d'indulgence. Il n'est pas un seul hémorroïdaire, en revanche, qui soit de cet avis. Et pour cause !

Il n'en est pas moins vrai que, pendant de longues années, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, l'opinion prédominante, dans le milieu médical, était qu'il fallait laisser les hémorroïdes tranquilles, vu qu'elles jouaient un rôle plutôt utile, par révulsion ou métastase, un peu à la façon du cautère. Cette opinion est résumée en termes clairs et précis dans les lignes suivantes empruntées à l'étude de Montègre *(Des hémorroïdes)*, parue en 1817, et qui fit autorité :

« Le flux hémorroïdal est un acte vital auquel ne saurait convenir le nom de maladie, car non seulement il n'empêche ou ne gêne aucune fonction, mais au contraire, sans causer de douleur ni d'incommodité notable, il assure la conservation de la santé. »

Il en avait *une* (de santé) ce Montègre !

Nonobstant le respect dû à la mémoire des défunts, je m'inscris résolument en faux contre ses conclusions, sûr d'avance que des millions de martyrs — car les hémorroïdes sont malheureusement très répandues — vont m'emboîter le pas.

La douleur, en effet, ne sert jamais à rien, si ce n'est qu'à aigrir le patient, par conséquent à le mettre en état de moindre résistance, en le rendant neurasthénique. D'autre part, les hémorroïdes, en raison de leur nature et de leur emplacement, créent un danger permanent d'infection, qui risque de déverser dans le torrent circulatoire les « humeurs » les plus « peccantes » et les pires toxines : d'où les abcès locaux, les rectites, les fissures et les fistules, etc. Certains accidents à distance, tels que les anthrax, les entérites incoercibles, voire même le cancer de l'estomac (j'en ai vu plus d'un cas), n'ont peut-être pas d'autre cause. Ne parlons pas, si ce n'est pour mémoire, d'autres complications, telles que les hémorragies anémiantes, les procidentes, les phlébites, etc.

Voilà pourquoi — je le répète et je ne me lasserai pas de le répéter — les jubolitoires sont un bienfait des dieux.

On appelle ainsi, il faut que les intéressés le sachent, de nouveaux suppositoires, d'une forme spéciale, qui doivent à leur composition, parfaitement inoffensive d'ailleurs (eumarrol, résorthan, belladone, jusquiame, gérastyl, adrenaline), de réunir en un ensemble synergique maximum *l'action analgésique, l'action antiseptique, l'astringence* et le *pouvoir hémostatique*, qui doivent caractériser toute médication spécifique vraiment rationnelle et vraiment efficace de cette abominable infirmité !

Feu Montègre ne connaissait pas les jubolitoires, c'est sa seule excuse.

Dr J.-L.-S. BOTAL.

Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. La boîte de Jubolitoires fco 6 frs. ; les 4 boîtes fco 22 frs.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA
TOUX
Quelle que soit son origine
est toujours instantanément soulagée
par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Produit incomparable
CONTRE
RHUMES, RHUMES de CERVEAU,
MAUX de GORGE, LARYNGYTES,
BRONCHITES aigües
ou chroniques,
GRIPPE, INFLUENZA,
ASTHME, EMPHYSÈME, etc.
FAITES BIEN ATTENTION
DEMANDEZ, EXIGEZ
dans toutes les pharmacies
au prix de 1 fr. 75
LA BOITE DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 2 Novembre 1917. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Service pour les victimes de la Guerre ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; L'insigne du Sacré Cœur ; Retraite bretonne de femmes à Lesneven ; *Ordo* et catéchismes ; Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu (suite); Pour nos écoles libres; Nos prêtres-soldats (suite).

III. — Trois journées de prières et d'études à Lourdes.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Novembre. — 23e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de la Bse Françoise d'Amboise, de S. Charles, de l'octave de la Toussaint, des SS. Vital et Agricole.

A vêpres, mémoires du suivant *(au Propre)*, de la Bse Françoise d'Amboise, de S. Charles et de l'octave.

Lundi, 5. — Vénération des Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 6. — S. Hiltut, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 7. — De l'octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — Octave de la Toussaint. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 9. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — 24e dimanche après la Pentecôte. Office du 5e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec . . . . . du 1er au 7 Novembre.
Botsorhel. . . . . du 8 au 11

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Service pour les victimes de la guerre. — Nous exhortons MM. les Curés et Recteurs à chanter, au jour qui leur paraîtra le mieux convenir dans le courant de ce mois, un service solennel pour le repos des âmes des soldats tués à l'ennemi, ou décédés dans les hôpitaux ou ambulances. Ils inviteront leurs paroissiens à y assister nombreux.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Pont-l'Abbé, M. Le Borgne, recteur de Rosporden ;

Recteur de Rosporden, M. Sennet, vicaire de Lambézellec ;

Curé-doyen d'Arzano, M. Le Gallic, recteur de Plonéis, en remplacement de M. Béchu, démissionnaire pour cause de santé ;

Recteur de Plonéis, M. Cozic, vicaire à Guissény ;

Auxiliaires : à Plogastel-Saint-Germain, M. Héliou, jeune prêtre de Cléden-Poher ;

à Plouvorn, M. Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun ;

à Ergué-Armel, M. Kersalé, vicaire à Landévennec.

M. Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, est autorisé à porter la mozette de doyen.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jacob, vicaire à Lampaul-Guimiliau, décédé le 30 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (office et messe de *Requiem*) et à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 5 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour René Le Grand, mort au champ d'honneur.

Mardi 6 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les paroissiens défunts.

Mercredi 7 : à 9 heures, service et messe de *Requiem* pour les Evêques et les Chanoines décédés.

Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Jeudi 8 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er Vendredi du mois :* le Saint-Sacrement ne sera exposé qu'à partir de 10 heures. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, courte allocution, prières pour les défunts et bénédiction.

Samedi : 8 heures, réunion de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

XXIIIe Dimanche après la Pentecôte : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 9 h. 40 commencera le service solennel ordonné par Monseigneur l'Evêque pour les fondations confisquées. A 10 heures, grand'messe solennelle de *Requiem* et absoute. — Les vêpres à 3 heures, suivies des prières de l'archiconfrérie, de la procession, des prières pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 5 heures, récitation du chapelet en commun, pour la France.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Réunion de la Congrégation des Dames, *dimanche 4 Novembre* à 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

BREST. — **L'insigne du Sacré Cœur.** — Un intéressant jugement du tribunal de simple police de Brest vient de mettre fort exactement au point la question du port individuel de l'insigne du Sacré Cœur sur les couleurs nationales. Il s'agissait de Mme X., poursuivie, sur la plainte de M. Hervagault, le maire intérimaire de Brest, pour infraction arrêté du 6 Juillet 1915 pris par M. Thibon, alors préfet du Finistère. Les conclusions de M. Guérin, juge de paix, ont renvoyé Mme X. des fins de la poursuite, en constatant l'absence de toute contravention, l'arrêté préfectoral invoqué étant « entaché d'excès de pouvoir » et « dépourvu de toute sanction judiciaire ». Ce jugement, survenant après tant d'autres semblables, condamne définitivement la mesquine querelle qu'en pleine union sacrée, avaient cherchée, à travers une très légitime manifestation de foi, au culte du Divin Cœur de Jésus lui-même.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 21 au 27 Octobre 1917.* — 54 paroisses, 211 retraitantes : Plouider, 19 ; Plabennec, 11 ; Brélès, 11 ; Bourg-Blanc, 9 ; Plounéour-Trez, 8 ; Guipavas, 8 ; Lanhouarneau, 8 ; Ploudaniel, 8 ; Plouguin, 7 ; Ploudalmézeau, 7 ; Saint-Méen, 7 ; Lambert, 7 ; Kersaint-Plabennec, 7 ; Plourin, 6 ; Plouguerneau, 5 ; Saint-Frégant, 5 ; Tréglonou, 5 ; Rumengol, 4 ; Plouédern, 4 ; Lanrivoaré, 4 ; Plouescat, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Milizac, 3 ; Landerneau, 3 ; Lesneven, 3 ; Le Fol-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

goët, 3 ; Plouigneau, 3 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Plougonven, 2 ; Plougastel, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Trémaouézan, 2 ; Gouesnou, 2 ; Guissény, 2 ; Kernouès, 2 ; Coat-Méal, 2 ; Pencran, 2 ; Plouvien, 2 ; Le Relecq, 2 ; Plouzévédé, 1 ; Plounéventer, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Tréouergat, 1 ; Brest, 1 ; Guilers, 1 ; Goulven, 1 ; Lanarvily, 1 ; La Roche, 1 ; La Martyre, 1 ; Kernilis, 1 ; Quimperlé, 1 ; Argol, 1.

Ordo et catéchismes. — Le prix de l'*Ordo* de 1918 est définitivement fixé à *deux francs*.

En ce qui concerne les catéchismes, l'Imprimerie de l'Evêché, d'après des renseignements de fabricants de papier et de gros dépositaires, croit devoir aviser les intéressés que le papier va se raréfier de plus en plus. En particulier, le papier d'impression c'est-à-dire celui destiné à la confection des livres, brochures, deviendra, l'an prochain, la guerre continuant, pour ainsi dire introuvable.

Dans ces prévisions, il sera donc prudent de veiller à ce que les enfants des écoles paroissiales ne détériorent pas leurs catéchismes de façon à ce qu'ils puissent en prolonger l'usage.

Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu.

(Suite) (1).

C'est pourquoi, afin de rendre votre tâche plus facile, Nous voulons, Vénérables Frères, que désormais soit institué un double examen portant d'une manière sérieuse sur la conduite et la science de ceux qui sollicitent le pouvoir de prêcher, comme cela existe pour ceux qui demandent à entendre les confessions. Si donc un candidat se trouve dans l'un et l'autre cas manchot et boiteux, il ne faut avoir égard à aucune considération et écarter de cette charge celui qui n'en aura pas été jugé digne. Votre dignité, à vous, dont les prédicateurs remplissent la charge, exige qu'il en soit ainsi, comme Nous l'avons dit : la Sainte Eglise le demande instamment, dans son intérêt même, puisque si quelqu'un doit être *le sel de la terre* et *la lumière du monde*, c'est bien celui qui est employé au ministère de la parole.

Après avoir bien considéré ces choses, il peut paraître superflu d'aller plus avant dans l'explication de ce qui a trait à la fin de la prédication et à son mode d'être. Si, en effet, l'on exige que le choix des orateurs sacrés soit en conformité avec la règle que Nous avons rappelée, pourquoi douter qu'ornés des qualités qui conviennent, ils ne se proposent dans leur

(1) Voir *Semaine* du 19 Octobre.

prédication une fin juste, et n'observent une bonne méthode ? Il est cependant utile de mettre en lumière ces deux points essentiels, afin qu'apparaisse davantage le motif qui Nous fait parfois souhaiter chez quelques-uns cette forme qui caractérise les bons prédicateurs.

Ce que doivent se proposer les prédicateurs en recevant leur charge, il est aisé de le comprendre par la profession de foi qu'ils peuvent et doivent donner d'eux-mêmes, et qui est celle même de saint Paul : *Pour le Christ nous faisons les fonctions d'ambassadeurs*. Or, s'ils sont légats du Christ, ils doivent vouloir dans l'accomplissement de leur mission cela même qu'a voulu le Christ en la leur donnant ; bien plus, ce que lui-même se proposa tant qu'il vécut ici-bas. Les Apôtres, en effet, et après eux les prédicateurs, n'ont pas été envoyés d'une autre façon que le Christ : *« Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. »* C'est le motif, nous le savons, pour lequel le Christ est descendu du ciel ; il s'en est d'ailleurs ouvert en déclarant : *« Je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité* et *donner la vie* aux hommes ».

Les prédicateurs doivent donc viser ce double objectif : répandre la lumière de la vérité, exciter et développer en leurs auditeurs la vie surnaturelle ; bref en cherchant le salut des âmes, promouvoir la gloire de Dieu. C'est pourquoi, de même qu'on décerne à faux le titre de médecin à qui n'en exerce pas la profession, et que n'est point docteur celui qui n'enseigne pas l'art qu'il prétend connaître, de même doit-on traiter aussi de déclamateur futile — et non comme un prédicateur de l'Evangile — celui dont le souci n'est pas d'amener les hommes à une plus étendue connaissance de Dieu et sur la voie du salut éternel. Et vraiment, plût au ciel qu'il n'y eût point de tels déclamateurs ! — Par quels mobiles sont-ils donc surtout guidés ? Quelques-uns, par le désir de la vaine gloire ; et, voici comment ils le contentent : « Ils s'étudient à traiter des sujets plus élevés que proportionnés à leur auditoire ; aux faibles esprits, ils font montre d'eux-mêmes et ne s'occupent pas de leur salut. Ils rougissent d'avoir à exprimer des choses humbles et faciles à saisir, dans leur peur de paraître n'en pas savoir davantage... Ils rougissent de donner le lait aux petits enfants. » Alors que le Seigneur Jésus faisait paraître, par l'humble condition de son auditoire, qu'il était bien celui qu'on attendait, pourquoi ces orgueilleux ne cherchent-ils pas à mériter l'estime par leurs sermons, en s'éloignant des villes et des églises particulièrement renommées ?

Mais, parce que certaines choses révélées par Dieu glacent d'épouvante la nature humaine qui est débile et corrompue et ne sont pas de nature à être évoquées devant le grand nombre, ils s'abstiennent prudemment d'en parler et traitent des sujets dans lesquels — si l'on fait abstraction du lieu — il n'entre rien de sacré. Et il n'est pas rare de les voir, au milieu d'un exposé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des choses éternelles, passer aux questions politiques, surtout si quelque affaire de ce genre passionne les esprits de ceux qui les écoutent.

En un mot, leur application semble n'avoir d'autre but que celui de plaire aux auditeurs et contenter le désir de ceux qui, selon saint Paul, sont *avides de tout ce qui peut chatouiller leurs oreilles*. De là, ce geste qui n'est ni calme, ni grave, mais tel qu'on l'emploie habituellement sur la scène d'un théâtre ou dans une réunion populaire ; de là, ce mol abandon dans le ton de la voix et des effets tragiques ; de là, ce genre de style propre aux journaux ; de là, cette abondance de pensées empruntées, non aux Livres Saints ou aux Pères de l'Eglise, mais aux écrits des impies et de ceux qui ne sont pas catholiques ; de là, enfin, cette grande volubilité dans laquelle tombent la plupart de ces prédicateurs, et dont ils rebattent les oreilles tout en soulevant l'admiration de leurs auditeurs, sans leur apporter rien de bon qu'ils puissent remporter chez eux. Il est en outre fort étonnant à quel point de pareils prédicateurs sont trompés par l'opinion du vulgaire. Qu'ils obtiennent des applaudissements des ignorants et les réclament par un tel labeur et non sans sacrilège, c'est fort possible ; est-ce là, pourtant, le prix de leur effort, alors qu'ils s'exposent à la fois au blâme des personnes avisées et, ce qui est plus grave, au sévère et redoutable jugement du Christ ?

Néanmoins, vénérables Frères, rechercher uniquement les applaudissements n'est pas le fait de tous ceux qui, dans leur prédication, s'écartent de la règle et du modèle à suivre.

Ordinairement, ceux qui convoitent de telles démonstrations poursuivent un autre but qui est, en outre, beaucoup moins louable. Le prêtre, dit saint Grégoire, ne prêche pas pour manger, mais il doit manger pour prêcher. Or, ceux qui oublient cette parole sont loin d'être rares ; et, alors qu'ils ne comprenaient pas que leurs aptitudes les dirigeaient vers d'autres emplois devant décemment servir à leur entretien, ils se sont adonnés à la prédication, non pas avec le motif d'exercer le très saint ministère selon la règle, mais bien avec celui de réaliser un gain. Il est donc visible que leur souci ne tend point à chercher là où l'on peut espérer un plus grand fruit pour les âmes, mais là où la prédication est d'un rapport plus lucratif.

Dès lors, comme l'Eglise n'a rien à attendre d'eux, sinon détriment et déshonneur, il vous faut, vénérables Frères, veiller avec grand soin ; et, si vous trouvez quelqu'un qui ait abusé de la prédication, dans la préoccupation de sa renommée ou d'un gain à percevoir, retirez-lui, sans délai, la fonction de prêcher. Car, celui qui ne craint pas de souiller une chose aussi sainte par une conduite aussi perverse n'hésitera pas à descendre à toutes les indignités, étendant la tache de son ignominie non seulement à lui, mais à cette charge elle-même qu'il administre si honteusement.

La même sévérité devra être employée envers ceux qui ne prêchent pas de la manière qui convient, d'où il résulte qu'ils négligent les choses qui sont de toute nécessité dans l'accomplissement de ce ministère. Ce que sont ces choses, celui que l'Eglise a dénommé le *Prédicateur de la vérité*, l'Apôtre Paul, l'enseigne par exemple : Plaise à Dieu que, dans sa bienfaisante pitié, nous ayons de semblables prédicateurs et en nombre beaucoup plus grand ! *(A suivre.)*

Pour nos écoles libres. — 1. *Les distributions de livres aux élèves des écoles libres.* — Par un arrêt du Conseil d'Etat, il est établi que les maires et les conseils municipaux ont le droit de distribuer gratuitement des ouvrages scolaires aussi bien aux élèves des écoles libres qu'à ceux des écoles communales.

La seule condition qu'y mette le Conseil d'Etat, c'est que l'école communale soit admise à cette libéralité.

2. *Secours communaux aux élèves des écoles libres.* — D'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, un Conseil municipal peut légalement voter des allocations destinées à être réparties entre tous les élèves pauvres des écoles publiques et des écoles privées (20 Février 1891, 6 Août 1897, 26 Juin 1914), sous forme de vêtements ou de chauffage (6 Août 1897), de fournitures scolaires ou de soupes (24 Mai 1912) ou même d'argent (6 Août 1897).

Le Conseil peut charger le maire de procéder à la distribution (20 Juin 1915).

— Par décision ministérielle du 2 Août 1916, il demeure acquis que, durant les hostilités, dans les communes où il n'y a ni école maternelle ni classe enfantine publiques, toute institutrice privée peut recevoir les enfants au-dessous de six ans, sans avoir besoin de demander l'autorisation de l'Inspecteur d'académie.

Nos prêtres soldats.

Décoration. — Par un ordre daté du 19 Septembre 1917, M. le Directeur du Service de Santé a décerné la médaille d'argent des Epidémies à M. *Coignec Eugène*, infirmier. M. le Médecin-chef de l'hôpital s'est empressé de transmettre à la famille ce témoignage de l'estime dont M. l'abbé Coignec était l'objet et des regrets qu'il a laissés. « Il est mort victime de son dévouement pour ses malades et nous nous sommes tous inclinés pieusement sur sa tombe. »

Citation. — *Le Cap Francis*, caporal, 6e Section d'Infirmiers militaires : « Très brave au cours du bombardement ennemi du 4 Septembre 1917 ; a fait preuve de grandes qualités de calme et de sang-froid. Blessé grièvement par les éclats de bombe ».

M. Le Cap est vicaire à Loc-Maria-Plouzané.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L. P. D. F. — **Trois journées de prières et d'études à Lourdes,** *le 7, le 8 et le 9 Octobre 1917,* sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, et la présidence effective de S. G. Mgr Halle, évêque de Pergame, coadjuteur de S. E. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier.

La prière, toujours nécessaire, est d'une urgence croissante, au fur et à mesure que se prolonge la guerre ; et les problèmes angoissants de l'après-guerre exigent, d'autre part, une étude approfondie de ce que pourront faire les Ligueuses pour coopérer au relèvement de la France. Telles sont les deux pensées inspiratrices des réunions qui viennent d'avoir lieu, avec un succès complet, aux pieds de la Vierge Immaculée.

Le programme de ces réunions avait été soumis à S. S. le Pape Benoît XV, qui a daigné répondre par le télégramme suivant :

« *Le Saint-Père, qui a appris avec une particulière satisfaction le pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises au sanctuaire de Lourdes, forme le vœu que les Ligueuses se retrempent dans la vie intérieure, puisent une nouvelle ardeur pour se dévouer aux Œuvres d'apostolat catholiques réclamées par les circonstances actuelles, et, comme gage de l'abondance des faveurs célestes sur leurs personnes et leurs travaux, envoie de tout cœur la Bénédiction Apostolique implorée.*

» *Cardinal GASPARRI.* »

Chacune des trois journées s'est ouverte par la messe, dite à la Grotte par S. G. Mgr Halle, pour la France, pour les soldats tombés au champ d'honneur, pour la Ligue.

Le dimanche du Rosaire, 7 Octobre, la grand'messe a été chantée par Mgr Deploige, le savant professeur de l'Université de Louvain, et une instruction y a été faite par M. le chanoine Delsaux, secrétaire général des œuvres du diocèse de Lille et du Comité catholique du Nord ; puis, à 4 heures, après le chant du *Magnificat* et une allocution de Mgr Hulle, la procession du Saint-Sacrement partait de la Grotte, suivant l'itinéraire habituel et avec la bénédiction des malades, toujours si émouvante. Les deux autres jours, des instructions ont été faites par M. le chanoine Delsaux.

Le lundi matin, guidées par Mgr Halle, les Ligueuses ont fait à la montagne un Chemin de Croix pieusement accompagné par les commentaires de Sa Grandeur, qui se résument dans le commandement de l'Immaculée à Bernadette : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! »

A 5 h 1/2, chapelet à la Grotte ; à h. 1/2, prière du soir au Roraire, Heure Sainte et Salut. Telle est, en résumé, la partie religieuse du pèlerinage ; la ferveur des Ligueuses y a trouvé des aliments substantiels et a su en tirer des fruits de bénédiction.

La belle allocution de Mgr Halle a porté sur l'importance de la prière et sur celle de l'étude précédant l'action.

Le troisième jour, Sa Grandeur a bien voulu dire encore aux Ligueuses un mot d'adieu, leur recommandant, comme conclusion de leur pèlerinage, d'avoir toujours sous les yeux les besoins du Pays, à la hauteur desquels leur zèle devra être toujours maintenu sans défaillance, et de « tenir » aussi héroïquement que les soldats du front.

Les trois instructions de M. le chanoine Delsaux ont porté sur « *le bonheur dans la vie chrétienne, le bonheur dans la famille chrétienne* et *le bonheur dans l'apostolat chrétien* ». La doctrine solide de

ces instructions, encore relevée par la beauté de la forme, a laissé à l'auditoire une abondante source de réflexions et de bonnes résolutions.

Bien préparées aux séances d'études par les exercices religieux, les Ligueuses se pressèrent en foule dans la salle Jeanne-d'Arc, y apportant leur vif désir de s'instruire et de s'éclairer. S. G. Mgr Halle, avec une bonté paternelle, présida toutes les réunions et dirigea les discussions avec une bonne grâce qui lui gagna tous les cœurs.

Une première séance, le dimanche, permit à Mme la Vtesse de Vélard, présidente générale, d'adresser aux Ligueuses un mot de bienvenue, disant la joie de se retrouver, la nécessité des congrès pour préciser et perfectionner l'organisation, pour faire aussi un sérieux examen du passé, pour puiser dans la prière en commun la force de porter sa croix, pour envisager l'avenir et renouveler les résolutions de générosité : devoir de donner de son superflu, de son nécessaire, surtout de se donner soi-même.

Puis les déléguées de divers Comités ont fourni des détails sur leurs Œuvres, et spécialement sur les Œuvres de Guerre.

La séance du lundi s'est ouverte par une délicate allocution de la Présidente générale, qui rend un hommage ému à la mémoire vénérée de Mme la baronne Reille, et rappelle aussi le dévoûment de Mme Clément, ancienne conseillère, récemment rappelée à Dieu. Elle salue les admirables Ligueuses du Nord, dont les vaillantes présidentes, Mme Paul Féron-Vrau et Mme Delacourt, ont voulu rester à leur poste, pour continuer leur apostolat.

Le premier rapport, présenté par Mlle Frossard, a défini la mission de la Ligueuse : être, plus que jamais, l'auxiliaire du clergé et préparer la France de demain. Le clergé, réduit par la mobilisation, décimé par la guerre, suffit de moins en moins et ne suffira pas non plus après la guerre, au travail du ministère. A la femme, à la jeune fille, incombe le devoir de l'aider dans la mesure du possible, de faire le catéchisme, de grouper les enfants dans des Patronages, d'exciter le zèle autour d'elles, enfin, de ressusciter ou de créer les Œuvres avec discrétion, persévérance et vaillance, les trois qualités indispensables du zèle.

Faisant suite à ce sujet d'importance capitale, le rapport de Mme Gautier, secrétaire du Comité de Bordeaux, a porté sur les catéchistes volontaires, indiquant ce qui a été fait dans cette ville avec beaucoup de zèle et d'abnégation, et signalant l'énorme importance, pour l'avenir du pays, de la formation religieuse de l'enfance.

Un rapport de Mlle Chauveau, présidente du Comité d'Evreux, ainsi que les communications de Versailles, Saint-Jean d'Angély, Château-Thierry et Arcamps montrent que, déjà, beaucoup a été fait dans le sens indiqué par les rapports et font connaître le beau travail fourni et les succès déjà obtenus.

Mlle Angèle de Châteaurocher, qui avait déjà, le dimanche soir, parlé avec grande compétence de la « Ligueuse agissante », avait la triple charge de discourir sur les réunions de dizainières, sur le culte du Sacré Cœur et sur la consécration des familles. Elle a habilement rattaché ces divers sujets les uns aux autres, montré d'une façon saisissante la nécessité de réunions régulières des dizainières pour la formation d'une élite qui entretiendra la vie de la Ligue et le feu de l'apostolat. Ce feu devra être puisé dans le Cœur de Notre Seigneur, auquel toutes les familles sont très instamment invitées à se consacrer, non d'une manière passagère et superficielle, mais dans un esprit de persévérance inébranlable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aux Ligueuses pénétrées de la charité du Sacré Cœur, Mlle Frossard propose, comme l'une des Œuvres de guerre les plus importantes, l'aide fraternelle que toutes les Françaises doivent aux réfugiés des départements envahis et de la Belgique. Cette Œuvre si essentielle d'aide aux réfugiés est chaudement recommandée par M. le chanoine Delsaux, qui salue en passant les 80.000 Ligueuses du Nord, et recommande l'organisation de Comités cantonaux, centres de propagande et de direction.

Le troisième jour, très pieux rapport de Mme la marquise de Juigné sur les retraites fermées, suprême moyen de perfectionnement de la Ligueuse.

Mme Urtin, présidente de Valence, montre les progrès réalisés grâce aux retraites fermées, et annonce qu'elle s'efforce d'organiser annuellement une retraite dans chacun des cantons où elle a fondé la Ligue.

Aux exemples si concluants de ces deux communications, sont venus s'ajouter ceux des Comités du Lot, du Morbihan, du Finistère, et notamment celui des dentellières de Concarneau, qui ambitionnent l'honneur d'être désignées comme retraitantes, s'imposant des privations pour réunir la petite somme nécesaire.

Dans un rapport plein de chaleur, Mlle de Valette traite des sections de « Jeunes », pépinières où doit se recruter la Ligue, pour pouvoir durer.

Les détails les plus édifiants sont donnés sur les « Jeunes » de Marseille, du Mans, d'Evreux, d'Amboise, etc., et les déléguées des Comités qui n'ont pas encore de sections de « Jeunes », comprenant la grande importance de cette institution, prennent la résolution de la créer sans délai.

La Présidente générale, au terme, trop tôt venu, de ces réconfortantes réunions, a invité ardemment les Ligueuses à suivre avec toujours plus de générosité les grandes causes auxquelles elles se dévouent, et les congressistes ont emporté, avec la bénédiction de Mgr Halle, la ferme résolution de maintenir leurs Œuvres, de les organiser de mieux en mieux et de leur donner chaque jour de nouveaux développements, pour le plus grand bien de la France et de l'Eglise. Testis.

Une revue bimensuelle, **Nouvelle France,** paraît à la date du 1er Novembre, sous le patronage de nos chers Morts de la Grande Guerre.

S'adressant aux gens du front, et aux gens de l'arrière, la « Nouvelle France » a pour but d'étudier les différents problèmes qui se poseront demain.

Le premier numéro, rédigé uniquement par des poilus de l'avant, avec une magistrale préface de M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, contient des pages d'une belle tenue littéraire et d'un intérêt tout nouveau.

Les familles en deuil, les familles de nos chers combattants, voudront recevoir cette jeune et vivante revue.

On s'abonne chez M. l'Administrateur de « Nouvelle France », 71, rue de Rennes, Paris 6e. 1 an : cinq francs.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Les plus belles lettres de consolation, recueillies par l'Abbé Cl. Peyroux. Préface de M. l'Abbé Thellier de Poncheville Un fort vol. in-12. Prix : **3** fr. **75.**

Ces lettres extrêmement variées sont empruntées à toute la littérature chrétienne depuis les origines jusqu'à nos jours. Le choix a été des plus judicieux. Alors que les lettrés se plairont à chercher dans ces pages un curieux sujet d'étude, les âmes endolories trouveront un puissant réconfort dans le rappel des grandes espérances chrétiennes que leur rediront la voix des saints et de nos écrivains les plus autorisés.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

LA CHICORÉE

de l'Abbaye de Graville

"A LA VIERGE NOIRE"

bonifie le Café.

Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.

Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun Foyer
ne devrait être sans
PASTILLES VALDA
Ce remède respirable
préserve des dangers du **froid,**
de l'**humidité,** des **poussières,**
et des **microbes :**
il assure le traitement énergique
de toutes les Maladies
de la **Gorge,** des **Bronches,**
et des **Poumons.**

Pour les ENFANTS, pour les ADULTES
comme pour les VIEILLARDS
CET EXCELLENT PRODUIT
doit avoir sa place dans toutes les familles
Procurez-vous aujourd'hui même
UNE BOITE DE
PASTILLES VALDA
Mais surtout EXIGEZ BIEN
LES VERITABLES
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 9 Novembre 1917. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Secours aux villages libérés.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Œuvre des Orphelins de la Guerre; Œuvre de N.-D. de Salut; Nécrologie; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu (fin).

V. — Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à Mgr l'Archevêque de Sens.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Novembre. — 24e dimanche après la Pentecôte. Office du 5e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Martin, Evêque, et de S. Menna, Martyr.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Martin et de l'octave de la Dédicace.

(Au chœur, on peut faire la solennité de la Dédicace.)

Lundi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 13. — Octave de la Dédicace de l'Eglise propre. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — De la Férie. Vert.

Samedi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — Dédicace des Basiliques de SS. Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Botsorhel	du 8 au 11 Novembre.
Berrien	du 12 au 15 —
Le Faou.	du 16 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Secours aux villages libérés. — Nous recommandons à la charité de Nos diocésains l'Œuvre du Secrétariat Français des Villages libérés, qui prépare, sur les ruines accumulées par l'Allemagne, la reprise de la vie normale : vie religieuse, vie de famille, vie de travail. L'Œuvre a son siège à Paris, rue Saint-Honoré, 277. Elle sollicitera la charité en province, par des correspondantes autorisées.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Novembre 1917 : LE CHRISTIANISME EN CHINE

La Chine compte plusieurs centaines de millions d'habitants. A peine compte-t-elle quelques centaines de missionnaires. C'est dire qu'en faveur de ce pays, plus que pour tout autre, on doit prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers. D'autant que la moisson s'annonce magnifique. La Chine est un des pays les plus anciennement civilisés du globe, civilisation depuis longtemps stagnante, mais enfin très capable de préparer le terrain aux vertus de l'Evangile. En outre, la Chine, longtemps fermée à l'influence étrangère, s'ouvre de plus en plus à l'action occidentale. Puisse par là pénétrer le salut !

Résolution apostolique : Non content de prier, je saisirai l'occasion d'aider les Missions de Chine.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 11 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi 14 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour toutes les victimes de la guerre dans la paroisse

Jeudi 15 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXIVe Dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, solennité de la dédicace de notre église, à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, suivies de prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

ŒUVRE DES ORPHELINS DE LA GUERRE. — **Avis à MM. les Curés et Recteurs.** — Voulant mettre à exécution une résolution prise à l'assemblée générale du 17 Octobre, le Bureau de l'Œuvre fait expédier à MM. les Curés et Recteurs des feuilles, qui permettront aux soldats pères de famille d'exprimer formellement leur volonté touchant l'éducation que devraient recevoir leurs enfants, si la guerre les rendait orphelins. MM. les Curés et Recteurs ont occasion de revoir leurs paroissiens mobilisés quand ceux-ci reviennent en permission dans leurs familles. Ils profiteront de ces rencontres pour les engager à signer cette déclaration, et à garantir ainsi efficacement le respect de leur droit et l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Si le nombre de feuilles est insuffisant, ou vient à s'épuiser, on pourra s'en procurer d'autres en s'adressant à M. de Couesnongle, au Kergos, Quimper.

QUIMPER. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi, 12 Novembre, à 8 heures.

Instruction et bénédiction. — Indulgence plénière.

Nécrologie. — M. JACOB JOSEPH-ANDRÉ-MARIE, *Vicaire à Lampaul-Guimiliau.* — Le mardi 30 Octobre, M. Jacob a été emporté par une mort subite, à l'âge de 48 ans.

Il était né le 6 Juin 1869, à Quimper, dans le vieux quartier de « Bourlibou », tout proche du Grand Séminaire. Sa vocation fut de celles qui se dessinent de très bonne heure et se révèlent chez l'enfant par une piété précoce et par le goût inné des choses religieuses. Elle se développa heureusement, comme une plante bien cultivée, dans la douce atmosphère d'un foyer profondément chrétien, à l'ombre même du Séminaire, qui l'attirait, dont il aimait les fêtes liturgiques, les cérémonies saintes, les chants sacrés.

Ces premières aspirations au sacerdoce ne firent que croître et s'affermir à travers les années d'études et de préparation : d'abord au Likès, puis à Pont-Croix, enfin au Grand Séminaire. Quand il en sortit en 1891, il lui fallut encore modérer son impatience, et exercer pendant deux ans au Petit Séminaire les fonctions de maître d'études avant d'atteindre l'âge requis pour la prêtrise. Il fut ordonné le 10 Août 1893.

M. Jacob exerça successivement son ministère à Landudal (1893), à Plougastel-Daoulas (1896), à Lampaul-Guimiliau (1911), faisant partout apprécier la droiture de son caractère, la fidélité de ses affections, la bonté et la générosité de son cœur.

Il servit comme infirmier, pendant la guerre, à Pontivy. Mais, en raison de sa mauvaise santé, il fut, au bout de quelques mois, versé dans les services auxiliaires. Il put alors rentrer à Lampaul et reprendre son ministère, qu'il exerça courageusement jusqu'au dernier jour.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Depuis plusieurs semaines il se sentait souffrant. Des personnes de son entourage s'en étaient aperçues ; mais il refusait d'en convenir et continuait de remplir ses fonctions comme à l'ordinaire. Le matin du 30 Octobre, il dit la messe, donna la communion et confessa quelques fidèles. On remarquait qu'il s'attardait plus que de coutume à son action de grâces et paraissait plongé dans un recueillement plus profond. Rentré au presbytère, il se coucha ; et peu d'instants après, quand on monta dans sa chambre, on le trouva râlant, étouffé par une hémorragie. M. le Recteur n'eut que le temps d'accourir et de lui administrer, avec l'absolution, une dernière Onction.

Le lendemain, la foule émue et recueillie des paroissiens le conduisait à sa dernière demeure. Son corps repose maintenant au cimetière de Lampaul ; il y sera pieusement visité en ce mois des Morts, et son âme y recueillera de nombreuses et ferventes prières, qui hâteront son entrée au Ciel.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

Citations. — *Thomas Jacques*, soldat au 233e d'Infanterie, 17e Cie : « Brancardier très courageux et très brave. S'est dépensé sans compter pour la relève des blessés, pendant les combats du 31 Juillet au 4 Août 1917, dans un terrain mauvais et sans cesse battu par l'artillerie. » — (Ordre du Régiment.)

M. Thomas est prêtre-instituteur à Concarneau.

— *Philippe Yves*, brigadier : « A donné un nouvel exemple de bravoure et de dévouement, venant s'ajouter à un passé déjà riche en traits de courage et d'abnégation, en allant spontanément, le 22 Septembre 1917, visiter sous le feu tous les abris des batteries soumises à un tir de destruction très violent et s'assurer qu'il n'y avait pas besoin de son secours de brancardier ». — (Ordre du Corps d'Armée.) — 3e citation.

M. Philippe est prêtre-instituteur à Plougasnou.

Lettre encyclique « Humani generis Redemptionem » sur la prédication de la parole de Dieu.

(Suite et fin) (1).

En premier lieu, ce que nous apprend saint Paul, c'est l'excellente préparation et instruction qu'il apporta en entreprenant de prêcher. Et nous n'entendons point parler ici des études soigneuses qu'il fit de la Loi sous le magistère de Gamaliel. Car la science en lui infusée *par révélation* rendait obscure et anéantissait presque celle que pour lui-même il avait acquise ; et celle-ci, nous le voyons par ses Lettres, lui fut aussi d'une très grande utilité. En résumé, c'est une nécessité pour le prédicateur d'avoir la science, ainsi que nous l'avons dit, et celui à qui sa lumière fait défaut tombe facilement, comme l'expose avec beaucoup de vérité cette sentence du IVe Concile de Latran : « L'ignorance est mère de toutes les erreurs. » Nous ne voulons pas, cependant, que l'on entende la chose de toute espèce de science ; il s'agit ici de celle que le prêtre doit posséder comme un bien propre et qui — pour dire la chose en peu de mots — comprend la connaissance de soi-même, de Dieu et de ses devoirs. De soi, disons-nous, afin que chaque prêtre renonce à ses intérêts personnels ; de Dieu, pour qu'il amène tous les fidèles à le connaître et à l'aimer ; de ses devoirs, afin qu'il les remplisse et pourvoie à leur observation. Si cette connaissance fait défaut, celle des autres choses *inspire de l'orgueil*, et n'est d'aucune utilité.

(1) Voir *Semaine* des 19 Octobre et 2 Novembre.

Voyons plutôt comment l'Apôtre prépara son cœur en vue de la prédication. Ici, trois choses surtout demandent à être considérées. Tout d'abord le total abandon de saint Paul à la volonté divine. En effet, alors qu'il faisait route vers Damas, à peine fut-il touché de la force du Seigneur Jésus, qu'il poussa ce cri digne de l'Apôtre : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Et il commença aussitôt de tout faire pour le Christ, et toujours dans la suite il agit de même : travaillant et prenant son repos, au milieu de la gêne comme de l'abondance, acceptant louange et mépris, vivant et mourant pour Lui. A n'en pas douter, son apostolat ne fut si profitable que parce qu'il s'abandonna avec une entière soumission à la volonté de Dieu. C'est pourquoi, tout prédicateur qui dirige ses efforts en vue de sauver les âmes doit pratiquer semblable soumission afin de ne point désirer plus d'auditeurs, de succès et de fruits qu'il n'en doit avoir : enfin, que Dieu seul soit son but, et non lui-même.

Aussi une telle application à se soumettre poursuit-elle l'âme, qui se trouve si bien préparée à la souffrance qu'elle ne fuit aucun genre de peine et de travail. Saint Paul eut cette seconde qualité à un degré tout à fait remarquable. Car après que le Seigneur eut dit à son sujet : *Je lui montrerai combien il faut souffrir pour moi*, il embrassa par la suite toutes les fatigues avec une telle volonté qu'il écrivait : *Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations.* On ne croirait jamais quelle valeur acquiert auprès du peuple chrétien l'œuvre du prédicateur qui, possédant une telle endurance, détruit en lui tout ce qu'il y a d'humain et se concilie la grâce de Dieu, afin que son labeur porte des fruits.

Par contre, il en est qui, en quelque endroit qu'ils puissent aller, y recherchent, plus qu'il ne faut, les commodités de la vie et, du fait de leurs prédications, ne s'occupent presque pas des autres fonctions du saint ministère, en sorte qu'ils paraissent avoir plus égard à la santé qu'à l'utilité des âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En troisième et dernier lieu, l'Apôtre nous fait comprendre qu'il est nécessaire au prédicateur d'avoir ce qu'on nomme *l'esprit d'oraison*. Appelé à l'apostolat, son premier acte fut de prier : « Il est en prière », disent de lui les *Actes des Apôtres*. En effet, on ne cherche le salut des âmes ni par des paroles abondantes, ni par de subtils discours, ni en pérorant avec fougue : le prédicateur qui s'en tient à cela n'est rien autre qu'*un airain sonnant ou une cymbale retentissante*. Ce qui donne aux paroles humaines leur vigueur et leur valeur merveilleuse pour le salut, c'est la grâce divine : *Dieu*, dit l'Apôtre, *a donné l'accroissement*. Aussi la grâce de Dieu ne s'obtient-elle point par l'étude et l'art, mais par des prières. C'est pourquoi celui qui s'adonne peu ou point à l'oraison dépense-t-il en vain pour prêcher et son travail et sa peine, puisque devant Dieu rien n'est profitable, ni à lui ni à ses auditeurs.

Et, pour conclure en peu de mots ce que nous avons dit jusqu'à présent, nous nous servirons de ces paroles de saint Pierre Damien : « Au prédicateur, deux choses sont, par-dessus tout, nécessaires : il faut qu'il regorge véritablement des pensées de la doctrine spirituelle et qu'il brille de la splendeur de la vie religieuse. Si le prêtre ne suffit ni à l'une ni à l'autre en sorte que sa vie soit resplendissante et remplie par la richesse de sa doctrine, la vie, sans aucun doute, est alors préférable à la doctrine..... L'éclat de la vie vaut plus pour l'exemple que l'éloquence et l'élégance raffinée des discours..... Il est nécessaire que le prêtre chargé de prêcher ruisselle des pluies de la doctrine spirituelle et étincelle des rayons de la vie religieuse, à l'instar de cet Ange qui, annonçant aux bergers la naissance du Seigneur, brilla d'une éclatante splendeur et exprima par des paroles la bonne nouvelle qu'il était venu leur annoncer. »

Mais, pour en revenir à saint Paul, si nous recherchons quels sujets il avait accoutumé de traiter en prêchant, nous voyons que lui-même les fait tous rentrer dans ces paroles : *Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié*. Faire en sorte que les hommes connaissent de plus en plus Jésus-Christ et que par là ils sachent non seulement ce qu'il faut croire, mais encore comment il faut vivre, voilà ce à quoi saint Paul travailla avec toute l'ardeur de son cœur apostolique. C'est pourquoi il traitait des dogmes du Christ et de tous les préceptes, fussent-ils plus sévères que d'autres, et il n'apportait ni réticence ni adoucissements en parlant de l'humilité, de l'abnégation de soi-même, de la chasteté, du mépris des choses humaines, de l'obéissance, du pardon aux ennemis, et autres sujets semblables. Il n'éprouvait aucune timidité à déclarer qu'entre Dieu et Bélial il faut choisir à qui l'on veut obéir, et qu'il n'est pas possible d'avoir l'un et l'autre pour maître ; qu'un jugement redoutable attend ceux qui doivent passer de vie à trépas ; qu'il n'est pas loisible de transiger avec Dieu ; qu'on doit espérer la vie éternelle si

l'on accomplit toute la loi, et que le feu éternel attend ceux qui manquent à leurs devoirs en favorisant leurs convoitises. En effet, jamais le *Prédicateur de la vérité* n'eut l'idée de s'abstenir de traiter ces sortes de sujets, sous le prétexte que, vu la corruption de l'époque, de telles considérations auraient semblé trop dures à ceux à qui il s'adressait. Il apparaît donc qu'on ne doit pas approuver ces prédicateurs qui, de crainte d'ennuyer leurs auditeurs, n'osent traiter certains points de la doctrine chrétienne. Un médecin prescrit-il à son malade des remèdes inutiles, parce que celui-ci a l'horreur de ce qui lui serait salutaire ? Au reste l'orateur donnera la preuve de sa force et de son pouvoir si sa parole rend agréable ce qui ne l'est pas.

Et, de quelle façon l'Apôtre donnait-il ses explications ? Certes, « *pas avec le langage persuasif de la sagesse humaine* ». Combien il importe, vénérables Frères, que, plus que toutes les autres, cette parole soit approfondie ! Ne voyons-nous pas nombre d'orateurs sacrés dire qu'ils omettent les Saintes Ecritures, les Pères et les Docteurs de l'Eglise, les arguments de la théologie sacrée ? Ils ne parlent presque de rien, sinon de la raison. Assurément, c'est un travers : car rien ne peut être profitable dans l'ordre surnaturel par le seul secours humain. — A cela, l'on objecte : Il ne peut être fait créance aux paroles d'un prédicateur qui insiste sur les choses qui ont été révélées par Dieu. Est-ce vrai ? Soit, nous l'admettons pour ceux qui ne sont pas catholiques : bien que, lorsque les Grecs cherchaient la sagesse — évidemment celle du siècle, — l'Apôtre cependant leur prêchait Jésus crucifié. — Et si nous tournons les yeux vers les nations catholiques, nous y voyons que ceux qui nous sont hostiles conservent presque la racine de la Foi : car, si leur esprit est aveuglé, c'est que leur cœur est corrompu.

Enfin, avec quel esprit saint Paul prêchait-il ? Non pour plaire aux hommes, mais au Christ : *Si*, dit-il, *je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ*. Comme il portait un cœur brûlant de la charité du Christ, il ne recherchait rien en dehors de sa gloire. Oh ! plaise à Dieu que tous ceux qui travaillent au ministère de la parole aiment Jésus-Christ ; plaise à Dieu qu'ils puissent s'approprier cette parole de saint Paul : *Pour son amour, j'ai voulu tout perdre ;* et cette autre : *Le Christ est ma vie !* Ceux dont l'amour est si ardent savent enflammer les autres. C'est pourquoi saint Bernard donne au prédicateur le conseil suivant : « Si vous avez du goût, montrez que vous êtes comme le bassin et non comme le canal d'une fontaine. » Ce qui signifie : Soyez rempli de ce que vous dites, et ne vous contentez pas de le faire passer dans les autres. « Vraiment, ajoute le même docteur, nous avons aujourd'hui dans l'Eglise beaucoup de canaux, mais bien peu de fontaines. »

Pour qu'il n'en soit pas ainsi dans l'avenir, que vos efforts tendent, vénérables Frères, à mettre tout en œuvre pour que les prédicateurs qui sont selon le cœur de Dieu existent bientôt

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en très grand nombre. Ecartez notamment les indignes, choisissez ceux qui sont capables, en ayant recours à des règlements appropriés. Qu'à la prière de la Vierge très sainte, Mère auguste du Verbe incarné et Reine des Apôtres, Jésus-Christ, le Pasteur éternel, abaisse sur son troupeau un regard plein de miséricorde; et que, réchauffant au sein du clergé l'esprit de l'apostolat, Il multiplie ceux qui s'étudient à « se montrer agréables à Dieu, ouvriers irréprochables, et traitant d'une façon digne d'elle la parole de vérité ».

Comme gage des faveurs divines et de Notre bienveillance envers vous, Nous accordons très affectueusement, vénérables Frères, à vous, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la Fête du Sacré Cœur de Jésus, le 15 Juin 1917, la troisième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

Lettre de S. Eminence le cardinal Gasparri

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

à Monseigneur l'Archevêque de Sens (1)

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

Du Vatican, 7 Octobre 1917.

MONSEIGNEUR,

Je vous remercie de tout cœur de l'aimable lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser. Le Saint-Père, à qui je me suis empressé de la communiquer, a fort goûté la juste appréciation faite par vous de l'Appel pontifical du 1er Août dernier, en faveur de la paix.

Vous connaissez sûrement, Monseigneur, ma lettre à Mgr l'Evêque de Valence. Cette lettre exprime l'étonnement que m'a causé l'attitude généralement hostile de la presse française à l'égard de l'Appel pontifical. J'y ai démontré (ce qui du reste ressort avec évidence de la simple lecture du document pontifical) qu'aucun des points indiqués par le Saint-Père, comme bases d'une paix juste et durable, ne saurait blesser le patriotisme français.

Bien plus, quelques-uns de ces points sont nettement favorables à la France : de sorte que s'il y a dans la Lettre pontificale une nation favorisée, ce n'est ni l'Allemagne, ni l'Autriche, mais bien la France et la Belgique. Ma surprise et mon étonnement furent donc très grands.

On a présenté l'acte pontifical comme inspiré par les Empires centraux et spécialement par l'Autriche. Cette assertion est complètement fausse. Les déclarations du Saint-Siège et celles du chancelier allemand, la réponse des Empires centraux, l'opposition de la presse pangermaniste et conservatrice d'Allemagne mettent ce

(1) Traduction donnée par la *Croix*, de Paris, 2e du 23 Octobre 1917.

point hors de doute ; je puis ajouter que, par un retard tout à fait involontaire dans la transmission, l'empereur d'Autriche et son gouvernement ont été les derniers à connaître la Lettre pontificale.

D'ailleurs la genèse de l'acte pontifical est très simple, et il n'est besoin de recourir à aucune inspiration étrangère. Par les déclarations des hommes d'Etat ou des Parlements des puissances belligérantes, le Saint-Siège avait constaté, avec la plus vive satisfaction, que, sur certains points fondamentaux, on était substantiellement d'accord ; il a donc réuni ces différents points, invitant les puissances elles-mêmes à les préciser, à les compléter, à les examiner dans un esprit de conciliation, en tenant compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples : et voilà tout l'acte pontifical du 1er Août.

Ainsi, par exemple, presque tous les belligérants : Russie, France, Angleterre, Allemagne, Autriche, avaient déclaré que la paix devait être conclue sans indemnités. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche ne faisaient pas de distinctions entre les dépenses de guerre et les dommages causés par la guerre, indiquant par là même que la réparation de ces dommages ne serait pas exigée. Seul, M. Ribot déclara que, dans les futures tractations de paix, la France se réservait le droit de réclamer la réparation des dommages causés sur son territoire, sans nécessité aucune, par la faute des autorités militaires. C'est pourquoi, dans le troisième point de l'Appel pontifical, le Saint-Siège propose, comme règle générale, la condonation réciproque des dépenses et dommages de guerre, ajoutant que *si dans quelques cas des raisons particulières s'y opposent, ces raisons devront être pesées avec justice et équité*. Conçue en termes généraux, cette proposition n'exclut pas les réserves formulées par M. Ribot ; et la France demeure libre de juger si, même dans l'hypothèse de la victoire, il lui convient de prolonger la guerre, fût-ce d'une seule année, pour réclamer de l'Allemagne la réparation des dommages dont elle serait coupable.

On a dit encore que le Saint-Père, en qualité de juge suprême de la morale et de la justice, devait, avant tout, déclarer de quel côté sont les torts, de quel côté le droit. Etrange critique, en vérité ! Dans l'intérêt de l'humanité, le Saint-Père, dans sa lettre, assume l'office de *médiateur* faisant du mieux possible pour amener les nations belligérantes, dont chacune prétend avoir raison, à déposer les armes, à entrer en conversation, à se réconcilier. Or, je le demande, appartient-il au rôle de *médiateur* de déterminer quelle est celle des parties en présence qui a tort, quelle est celle qui a raison ? A vouloir trancher cette question, est-il probable qu'il atteindrait le but qu'il se propose : celui de faire entrer les parties dans la voie de la réconciliation et de la paix ?

Enfin, et j'omets d'autres points de moindre importance, on a objecté que les propositions du Saint-Père ne sont pas toutes réalisables. On a dit, en particulier, que le désarmement réciproque et simultané doit être mis au rang des aspirations destinées à demeurer sans effet. Or, le désarmement est voulu par tous sans excep-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion, comme l'unique moyen pour éloigner le péril de la guerre, pour remédier aux difficultés financières des Etats, pour empêcher les convulsions sociales qui sans cela sont trop malheureusement à prévoir. Mais dès qu'il s'agit de déterminer le moyen de réaliser et de maintenir ce désarmenent, l'accord cesse. Je n'hésite pas à reconnaître franchement que de tous les systèmes envisagés jusqu'à présent, aucun n'est vraiment pratique. Et pourtant ce système pratique existe.

Le Saint-Père dans son appel du 1er Août, n'a pas cru, par déférence pour les chefs des peuples belligérants, devoir l'indiquer, préférant leur laisser à eux-mêmes le soin de le déterminer, mais pour lui, le seul système pratique et, de plus, de facile application avec un peu de bonne volonté de part et d'autre serait le suivant : supprimer, d'un commun accord entre nations civilisées, le service militaire obligatoire ; constituer un tribunal d'arbitrage, comme il a été dit déjà dans l'Appel pontifical, pour résoudre les questions internationales ; enfin pour prévenir les infractions, établir comme sanction le *boycottage* universel contre la nation qui voudrait rétablir le service militaire obligatoire, ou bien qui se refuserait, soit à soumettre une question internationale au tribunal d'arbitrage, soit à accepter sa décision.

De cette sanction, lord Cecil lui-même, dans un de ses discours, a pleinement reconnu l'efficacité pratique.

Et de fait, pour omettre d'autres considérations, l'exemple récent de l'Angleterre et de l'Amérique dépose en faveur de l'adoption de ce système. L'Angleterre et l'Amérique avaient, en effet, le service volontaire, et, pour prendre une part efficace à la guerre actuelle, elles ont été contraintes de recourir à la conscription. Ce qui prouve que le service volontaire donne bien le contingent nécessaire pour maintenir l'ordre public (et l'ordre public n'est-il pas maintenu en Angleterre comme en Amérique, aussi bien, sinon mieux que chez les autres nations ?) mais il ne fournit pas les armées énormes requises par la guerre moderne. En supprimant donc, d'un commun accord entre nations civilisées le service obligatoire pour le remplacer par le service volontaire, on obtiendrait comme automatiquement et sans perturbation de l'ordre public le désarmement avec toutes les heureuses conséquences indiquées plus haut.

La conscription a été, depuis plus d'un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société : arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède. En effet, une fois supprimée, la conscription ne pourrait être rétablie que par une loi ; et pour cette loi, même avec la constitution actuelle des Empires centraux, il faudrait l'approbation du Parlement (approbation très improbable pour beaucoup de raisons et surtout à cause de la douloureuse expérience de la guerre actuelle) ; ainsi on arriverait à avoir, pour le maintien des accords intervenus, ce que l'on souhaite tant : la garantie des peuples. Si, d'autre part, on réservait au peuple par voie de *referendum*, ou du moins au

Parlement, le droit de paix et de guerre, la paix entre nations se verrait assurée, autant du moins qu'il est possible en ce monde.

Je m'aperçois, Monseigneur, que cette lettre est devenue trop longue, veuillez l'attribuer à mon amour pour la France, au plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous, et me croire, Monseigneur, votre serviteur et ami.

P. cardinal GASPARRI.

BIBLIOGRAPHIE

P. BROISE : Le Cimetière de Dixmude, Récit d'un fusilier-marin. Préface de Ch. LE GOFFIC. — Lorient, A. Catherine, éditeur. **1 fr. l'ex.**

C'est un épisode, en vers bien cadencés, de l'héroïque campagne des « Jean Gouin », qui, sans autre arme à vrai dire, que leur « épingle à chapeau », sauvèrent l'honneur de la France et le sol sacré de la Belgique. Illustrée de la présentation du drapeau par l'amiral Ronarc'h, cette élégante plaquette se vend au profit des fusiliers-marins et de leurs familles. Dite, avec le plus grand succès, à plusieurs galas de charité, elle a été publiée pour servir d'exemple aux héritiers de tant de gloire et pour apporter aux foyers endeuillés un peu d'aide et de réconfort.

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
COGNACS, ARMAGNACS
ET RHUMS AUTHENTIQUES

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre **Gorge**, vos **Bronches**,
vos **Poumons**
COMBATTRA
vos **Rhumes, Bronchites,**
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
en **BOITES de 1 fr. 75**
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 16 Novembre 1917. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — La fécondité de la souffrance.

II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; La journée des métallurgistes au Sacré-Cœur ; Une religieuse décorée ; Mgr de Guébriant.

III. — *Chronique générale :* Un nouveau don du Saint-Père aux victimes françaises de la guerre ; La fourragère du Cardinal ; De Genève à Rome ; Mort du R. P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus ; Le procès de béatification de Bernadette ; Jeanne d'Arc au « Chemin des Dames » ; Visite du front anglais par le cardinal Bourne.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Novembre. — Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

A la messe, mémoire du Dimanche (6e après l'Epiphanie).

A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche, et de S. Pontien, Pape, Martyr.

Lundi, 19. — Ste Elizabeth, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Présentation de la Bse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Clément Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 25. — Dernier Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Faou.	du 16 au 20 Novembre.
Saint-Frégant	du 21 au 23 —
Plomelin	du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fécondité de la souffrance. (1)

Il faut commencer par souffrir, par être méprisé, par subir humiliations, rebuts, duretés de la part des hommes. Il faut même consentir à être traité avec rigueur par Dieu, dont l'affection étrange pour les Saints se mesure souvent au degré d'épreuves et de souffrances par lesquelles il les fait passer.

Tant pis pour notre prétendue sagesse, si elle se déconcerte et se trouble. Tant pis pour notre pauvre cœur, qui voudrait être heureux tout de suite et à sa manière, sans se soumettre aux délais de Dieu, et sans passer par cette initiation laborieuse de la souffrance.

C'est bien ici que le monde se sépare ouvertement de Jésus-Christ, et la sagesse charnelle de la sagesse évangélique.

D'une part, les défiants et les impatients. Ce sont les enfants du siècle. Ils veulent jouir tout de suite. Demain est trop tard pour eux ; et d'ailleurs ce demain, garanti par la foi, ne leur paraît pas certain. Pour eux, il n'y a que le moment présent. Bien fol est qui le laisse échapper. Ecoutez, d'après la sainte Ecriture, le langage de ces prétendus sages :

« La vie est courte. Nous sommes sortis du néant, et, après » notre mort, nous y rentrerons. Cette vie n'est qu'un souffle ou » une étincelle qui brille un instant pour s'éteindre aussitôt. Jouissons donc, sans retard, des biens présents ; couronnons-nous de » roses, avant qu'elles soient flétries. Faisons joie de toute chose, » parce que nous ne sommes au monde que pour jouir. » *Ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.* (*Sagesse*, II).

Cette sagesse charnelle fascine beaucoup d'âmes et les fascine par l'attrait de la jouissance immédiate, *fascinatio nugacitatis obscurat bona*. Il faut, pour en être affranchi, non cette foi infirme et intermittente dont se contentent tant de chrétiens ; mais cette foi vigoureuse et logique des Saints qui va, sans s'arrêter, jusqu'aux dernières et nécessaires conclusions des principes de l'Evangile. *Animosa firmat fides.*

En effet, les Saints, — et nous devons tous être des saints — éclairés, soutenus, vivifiés par une telle foi, non seulement acceptent la loi de l'épreuve et s'y soumettent avec patience ; mais ils en comprennent la nécessité, la beauté, la grandeur, et s'y dévouent de toute l'énergie de leur courage.

Nous, avec notre courte vue, nous ne voyons dans la souffrance que l'écrasement actuel. Les saints voient plus et mieux. Au-delà de cet écrasement, ils aperçoivent la fécondité, et, à cause de cela, ils accueillent la souffrance avec des sentiments qui nous étonnent

(1) *Œuvres pastorales de Son Eminence le cardinal Perraud*, t. I.

quand ils ne nous scandalisent pas. Notre étonnement n'accuse que notre ignorance ; et leurs joies étranges viennent des lumières extraordinaires dont la foi les inonde. Je n'en citerai qu'un exemple entre dix mille, dans la célèbre parole de l'apôtre saint Paul : « Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations ». *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* (II *Cor.*, VII, 4).

Si le grain de blé sous la meule, si la grappe de raisin sous le pressoir, avaient un langage et pouvaient se faire comprendre, nous entendrions tout à la fois des cris de douleur et des cris de joie !

La nature écrasée souffre et se plaint. Son agonie lui arrache d'involontaires gémissements. En Jésus-Christ lui-même, elle a tremblé et elle a eu peur devant la mort : *Cœpit pavere et tædere et mœstus esse.*

Mais cet écrasement deviendra un principe de fécondité ! Mais cet épi broyé par la meule sera la nourriture fortifiante du travailleur, *firmamentum panis.* (*Ps.*, CIV, 15). Ce raisin foulé par le pressoir mettra joie et élan au cœur du voyageur fatigué : *vinum lætificat cor hominis.* (*Ps.*, CIII. 15). Puis, tous deux, déjà capables d'être changés au sang de l'homme, pourront, dans un prodige d'ineffable puissance et d'indicible amour, être changés au sang d'un Dieu, et devenir, non plus seulement la nourriture des corps, mais celle des âmes ! Chantez, donc, ô épis broyés sous la meule ! Chantez, grappes foulées sous le pressoir ! En vous aussi le Seigneur fait de grandes choses pour l'honneur de son nom. *Fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus !*

Efforcez-vous, chrétiens, de faire passer l'Evangile dans vos actions, en vous raidissant contre les instincts innés de l'orgueil, de l'égoïsme, de la cupidité ; en fuyant comme un mal souverain cette fatale contagion d'habitudes molles et sensuelles dont tant d'âmes chrétiennes ne savent pas se garantir ; enfin, en marchant résolument sur les traces de Jésus crucifié, dans les voies de l'humilité, du renoncement et de l'immolation !

La nature éperdue essaiera de vous effrayer par ses cris et de vous détourner des rudes ascensions pour vous ramener dans les sentiers fleuris où l'on chemine tout à la fois sans effort et sans progrès, sans fatigue et sans profit.

N'écoutez pas ses lâches clameurs. Persévérez. Ayez le courage d'affronter la mort apparente, elle recouvre la vie ; et si vous tenez bon, vous arriverez à goûter les joies exquises réservées aux victorieux.

Cardinal PERRAUD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 18 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 9 heures, messe et absoute solennelle pour les victimes de la guerre recommandées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par le *Souvenir Français* et la Société des Vétérans ; allocution de Monseigneur l'Evêque. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre. — A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Mardi 20 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour Jacques Boulic, de l'impasse de l'Odet, mort au champ d'honneur, le 27 Septembre 1917.

Jeudi 22 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXVe Dimanche après la Pentecôte :* messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures ; réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 5 heures, récitation du chapelet en commun, pour la France.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Baron, ancien recteur de Bohars, sera chanté dans cette paroisse, le *mercredi 21 Novembre*, à 10 h. 1/2.

— Le service anniversaire de M. Floc'h, ancien aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Brest, sera chanté à Plouédern, le *lundi 26 Novembre*, à 10 h. 20.

La journée des métallurgistes au Sacré Cœur. — Tous les groupes d'âmes françaises sentent le besoin, dans la grande épreuve de la guerre, de recourir au Sacré Cœur par des actes solennels de réparation et de consécration.

Nous avons eu l'acte et le vœu de tous les Evêques et de tous les diocèses de France, à la Fête du Sacré Cœur ; le 12 Octobre, les Enfants de Marie de toute la France ont eu leur journée d'adoration et de supplication ; et l'on annonce pour bientôt le tour des jeunes gens de nos paroisses et de nos collèges.

Les corps de métiers, de leur côté, comprennent qu'ils ont le devoir de rendre un hommage collectif au Sacré Cœur. Les Agriculteurs, après leur pèlerinage national à Montmartre le 25 Février 1917, ont renouvelé chaque dimanche dans un diocèse différent — dans le nôtre, le 5 Août — la journée de communion et de consécration. Le Commerce et l'Industrie ont choisi le 24 Juin 1917 pour grouper dans la Basilique du Vœu National, sous la présidence de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris, leurs patrons, leurs employés et leurs ouvriers. Les 50.000 Cheminots catholiques ont envoyé à Montmartre leurs délégués le 5 Août 1917. Maintenant, ce sont les ouvriers qui travaillent le métal, qui, sous la direction du « grand chef des Cheminots catholiques », M. le chanoine Reymann, préparent à Montmartre un grand pèlerinage le dimanche qui suit la saint Eloi.

Dès le samedi soir 1er Décembre, les pèlerins commenceront

une nuit d'adoration dans la Basilique nationale. Le dimanche 2, à 8 heures, messe de communion, et ensuite, assemblée générale au Cercle Catholique du Sacré Cœur.

Le Finistère aura-t-il des délégués à ce grand jour ? En tout cas, Monseigneur l'Evêque exhorte MM. les Curés et Recteurs à organiser ce jour-là, en union avec les pèlerins du Sacré Cœur, une communion générale des métallurgistes et de leurs familles, avec consécration des corps de métiers. Cette fête revêtira un caractère plus solennel dans les centres où existent de grands ateliers comme Brest, Landerneau, Quimperlé, Plouvien, etc., mais même dans les autres paroisses, les métiers qui honorent pour patron saint Eloi seront heureux de consacrer au Sacré Cœur leurs travaux, leurs familles, leurs ateliers et la France.

Ch. Alfred Le Roy,
Dir. dioc. des Œuvres.

Une Religieuse décorée. — Parmi les infirmières qui, dans la région bretonne, ont été décorées récemment par le Ministre de la Guerre, de la médaille d'honneur des épidémies, se trouve la Sœur Saint-François Le Floch, des Filles du Saint-Esprit. Cette religieuse, native de Plonévez-Porzay, appartient à une ancienne et très honorable famille de la contrée. Elle est la sœur du Révérend Père Le Floch, notre compatriote, si connu et si apprécié parmi nous, l'éminent Supérieur du Séminaire Pontifical Français de Rome.

Depuis le commencement de la guerre, la Sœur Saint-François est à l'hôpital mixte de Ploërmel, où elle a déployé un inlassable dévouement de nuit et de jour auprès des malades et des blessés, et où ses aptitudes professionnelles ont été hautement proclamées par les autorités médicales. Sœur Saint-François est titulaire de la médaille d'argent.

On sait qu'avant la guerre elle était à l'hôpital mixte de Quimper, où elle donna ses soins aux malades de la région avec le zèle et l'abnégation qu'on lui connaît. Désignée par ses Supérieures pour aller subir à Paris les épreuves de l'examen d'infirmière, elle obtint son diplôme avec mention spéciale et félicitations du jury. C'est alors qu'on songea à lui confier la direction de l'importante salle d'opérations de l'hôpital mixte de Ploërmel, où elle vient de recevoir la médaille d'argent des épidémies.

Mgr de Guébriant.

La *Dépêche coloniale* vient de consacrer à notre éminent compatriote, Mgr de Guébriant, un remarquable article. On sait que, parti pour la Chine en Octobre 1885, Mgr Budes de Guébriant fut d'abord missionnaire au Su-tchuen. Lors de l'érection de Kien-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tchang en vicariat apostolique (1910), il en fut chargé et promu à l'épiscopat. Au mois d'Août dernier, un décret du Saint-Siège l'a nommé vicaire apostolique de Canton, et après trente et un ans d'apostolat dans l'extrême-Ouest, il s'est trouvé transféré dans l'extrême-Sud de la Chine. Voici les principaux passages de cet article :

« Dans mon métier d'explorateur tout le long des méridiens d'Asie, me trouvant un jour à des milliers de lieues de la France, de l'autre côté de la Terre, au fin fond de la Chine, je ressentis soudain une inquiétante impression d'abandon et d'éloignement. C'était, non pas trop loin — un voyageur n'est jamais trop loin ! — mais trop séparé, trop oublié, trop *autre*. Ce n'était pour ainsi dire plus humain et, pour un peu, j'ai pu croire être dans la lune.

» Aux quatre points cardinaux, la montagne et la forêt vierge, pleine de fleurs monstrueuses, d'arbres inconnus, enchevêtrée d'inextricables lianes, familière seulement au cerf et au tigre, puis, au pied des pentes, quelques rizières sur lesquelles se serraient de rares maisons paysannes aux toits de latanier et aux murs de terre blanchie.

» Et, tout en n'étant insensible à aucun des charmes neufs de ces contrées étranges, je ne tenais pas en place, j'avais l'envie sourde et lancinante de m'en aller.

» Alors sortit d'une petite maison blanche, pareille aux autres, un homme à la démarche aisée et svelte, tout de noir habillé. Il accourait à ma rencontre, car, dans ces pays-là, tout se sait et, lorsqu'un Blanc s'y aventure, c'est un événement plus rare qu'une comète.

» Donc, il venait à moi et quand nous nous fûmes salués, je vis que c'était un Blanc comme moi... Seulement, dans cette solitude qui me faisait, routier des déserts, frissonner d'une secrète angoisse, il ne *passait* pas comme moi, il *habitait*. Et il y habiterait toujours et très probablement il y mourrait et y dormirait son dernier sommeil. Et, en me disant cet avenir librement choisi par lui, avenir pourtant plus sévère et terrible que n'importe quelle claustration monacale, il souriait.

» Et je vis, à son habit, sa profession. C'était un missionnaire. Et il me dit son nom : « Guébriant ».

» O vieille France ! tu es toujours et partout debout.

» Vicaire apostolique de Kien-tchang, là-haut aux frontières du Thibet, et sur ce cours supérieur du Yangtsé que les explorateurs n'atteignent pas toujours, à l'Est à cause des Lolos qui sont des assassins, à l'Ouest à cause des Katschin qui sont des anthropophages, Alain Budes de Guébriant porte aux extrémités de la terre la Croix, comme ses ancêtres l'Epée. Arme pleine de puissance, mais aussi à la française, de générosité et de lumière. Et vraiment, avec sa face longue et caractéristique, avec son large front, ses yeux profonds, doux et clairs, il eût suffi d'affiler en impériale la barbe à peine grisonnante, pour retrouver, dans ce Français enchinoisé depuis un quart de siècle, son aïeul, le gentilhomme de la cour de

Louis XIII et le mousquetaire de la guerre de Trente Ans (1).

» Si vaste est le mystère de ces pays inabordables que, en des années de séjour et de voyages, nous ne nous sommes jamais rencontrés que ce jour-là. Mais tous les échos de l'Extrême-Orient retentissent du labeur et des utiles vertus de Mgr de Guébriant. Et la cause française n'eut jamais d'ouvrier meilleur, plus actif, plus pénétrant et, comme de juste, plus désintéressé. Et elle a besoin de bons et entêtés ouvriers, la cause française en Chine intérieure. Nous autres voyageurs, nous y passons avec fracas, comme des météores plus ou moins fumeux. Mais les vraiment utiles, les indispensables, ce sont ceux qui restent, qui sacrifient leur personne, leur maison, leur famille, leur avenir, leur patrie, et jusqu'à leur âme héréditaire, pour devenir semblables à ces Chinois qu'on ne peut convaincre et amener à soi qu'en devenant Chinois comme eux.

» Rien de plus caché, de plus secret que les sentiments et les impressions de l'âme chinoise. L'accueil est affable et souriant, mais combien réservé ! On garde son quant à soi et l'on tient ses distances. Durant des mois et des années, rien ne paraît changé, dans cette sympathie légère, tout extérieure et un peu déconcertante. C'est ce qui fait que bon nombre de gens se rebutent et déclarent le Jaune inabordable. Pour les lettrés, les docteurs et les mandarins, peut-être. Dans le peuple, non. Se montrer avec lui toujours juste, courtois, prévenant, et surtout n'avoir pas l'air d'être importun et de vouloir son amitié, tel est l'unique et souverain moyen de la gagner. Les Chinois de l'intérieur sont simples, mais pas naïfs ; modestes, mais non misérables. Ils finiront par ne rien refuser de leur confiance et de leur intimité à qui les comprend et à qui, par une longue cohabitation, les aura accoutumés à son visage et à ses manières d'être.

» Tel fut le P. de Guébriant dans les immenses solitudes du Kien-tchang et du Su-tchuen. Et s'il se crut estimé, recherché, aimé par les milliers de Jaunes qui le connaissaient et par les millions d'autres Jaunes qui, sans le connaître, savaient son nom et ses vertus — (il y avait 80 millions de Jaunes dans la *chrétienté Guébriant)*, il ne put mesurer l'amour profond des indigènes qu'au jour de son départ, qui fut un jour de deuil national.

» Je ne dirai pas les échos qui m'en arrivent : tout le peuple, hommes, femmes, enfants, échelonnés le long des chemins, dans les prosternements de l'adieu, les autels votifs familiaux dressés à chaque tournant de la route et brûlant les parfums propices, toutes manifestations qui, dans les rites chinois, sont réservés au seul père par ses enfants. Mgr de Guébriant aura recueilli là la plus pure joie de sa vie, la seule qu'il ait ambitionnée. Mais nous connaîtrons, à ces gestes, quel bon serviteur la France vient de perdre dans la Chine intérieure.

(1) Jean-Baptiste Budes de Guébriant, qui se distingua dans les campagnes du Bas-Palatinat en 1639, fut nommé maréchal de France en 1642 (à trente-neuf ans !) et mourut en 1643 d'une blessure reçue au siège de Rothweil.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Transféré du Kien-tchang au Kouang-tong, chargé par la confiance de S. S. Benoît XV du premier vicariat apostolique de l'Extrême-Orient, après celui de Pékin, Mgr de Guébriant va continuer et couronner à Canton l'œuvre de toute sa carrière. Pour ce cœur chaud, tout français et dénué d'ambition, cet avancement aura été une douleur et une croix de plus sur sa route. Il s'en consolera en voyant la tâche énorme qui incombe à un représentant français du catholicisme dans cette province maritime immense, pleine de révoltes, d'hypocrisies et de crimes. Et nous rencontrerons encore, dans les quartiers chinois de la grande ville où bouillonnent les passions des cinq parties du monde, armé de la douceur chrétienne et de l'intrépidité héréditaire, le trop modeste et très illustre descendant du grand maréchal. » Albert DE POUVOURVILLE. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un nouveau don du Saint-Père aux victimes françaises de la guerre. — Son Eminence le cardinal Gasparri a envoyé 20 000 francs à la « Fraternelle des régions occupées », par l'intermédiaire du Cardinal-Archevêque de Paris. L'envoi était accompagné d'une Lettre rappelant la constante sollicitude du Souverain Pontife pour adoucir les douleurs que cause cette terrible guerre, puis ce sont des félicitations pour les importantes initiatives prises par la « Fraternelle des régions occupées », et le Cardinal Secrétaire d'Etat ajoute cette phrase significative : « Sa Sainteté est heureuse de donner ainsi un nouveau témoignage de sa prédilection envers la population française des régions occupées, si durement éprouvées par le fléau de la guerre, et aussi envers toute la généreuse nation française qui est toujours si chère à son cœur paternel. »

La Fourragère du Cardinal. — Le 152e — le « quinze-deux, comme on dit en style militaire, le premier régiment qui ait reçu la fourragère. Ces braves, voulant témoigner leur admiration à son Em. le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, venu pour présider aux obsèques du général Barratier, l'on nommé par acclamations, aumônier d'honneur de leur régiment.

Après quoi le colonel a remis la fourragère au prince de l'Eglise qui, dans sa ville épiscopale si furieusement bombardée, et où il n'a cessé de résider, donne un si bel exemple des devoirs du pasteur.

Le colonel s'est exprimé ainsi :

« Des soldats en campagne n'ont rien à offrir. Nous voudrions cependant donner à Votre Eminence un souvenir de sa visite au Quinze-Deux. Nous vous offrons ce que nous avons de plus précieux : la fourragère du régiment. »

De Genève à Rome. — Une feuille protestante de Lausanne, le *Semeur Vaudois*, communique cette intéressante nouvelle :

« Nous avons à déplorer l'abjuration de deux étudiants de notre Faculté de théologie. Nous ne voulons pas rechercher les causes complexes qui ont pu pousser des protestants cultivés à reprendre le chemin de Rome. Ces néophytes nous diront probablement eux-mêmes, un jour, pour quelles causes ils ont rebroussé chemin, en pleine période d'une marche en avant vers une liberté toujours plus complète, moralement, intellectuellement, politiquement. Le fait n'a, d'ailleurs, rien de nouveau. Il est facile de citer des noms, de Charles-Louis de Haller, — le petit-fils du grand de Haller, — à Théodore de la Rive et A. de Bavier, qui vient de nous faire part de son changement d'Eglise dans un article intitulé : *De Genève à Rome par Cantorbéry*...

» Les temps troublés que nous traversons, l'action déprimante de la guerre qui renverse bien des édifices spirituels, celle d'une colonie catholique toujours grandissante au milieu de nous, l'influence d'une certaine littérature très goûtée des jeunes, et l'auréole de gloire qui entoure le souvenir d'un Péguy, d'un Psichari, voilà quelques-unes des influences qui expliquent les faits que nous constatons. »

Mort du R. P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus. — Le R. P. Fontaine, prédicateur et écrivain de grand mérite, vient de mourir. Il allait entrer dans sa 80e année.

Il était né à Trémereuc, diocèse de Saint-Brieuc, en 1839. Après avoir été professeur d'histoire au collège des Cordeliers, à Dinan, puis vicaire, en cette même ville, à Saint-Sauveur, il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1873.

« Le Père Fontaine, dit la *Semaine paroissiale* de Saint-Sauveur de Dinan, était un prédicateur de grand talent, mais surtout un apologiste distingué. Il fut un des premiers à signaler dans ses ouvrages, comme dans la chaire chrétienne, l'erreur moderniste ; il la stigmatisa avec une indépendance tout apostolique ; l'avenir lui donna raison. Pie X, de sainte mémoire, eut toujours plus que de l'estime, il témoigna une grande affection au Père Fontaine dont il loua les ouvrages ; le cardinal Billot l'avait aussi en grande amitié. Il meurt sur la brèche, presque octogénaire, après avoir combattu le bon combat pour la conservation de la foi catholique. »

Le procès de béatification de Bernadette. — Dans la chapelle du couvent de Saint-Gildard, maison-mère des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, s'est tenue, le lundi 17 Septembre, la séance solennelle d'ouverture du procès sur l'héroïcité des vertus de la vénérable sœur Marie-Bernadette Soubirous.

Un nombreux clergé et des délégations des communautés de la ville assistaient à cette séance. On a ouvert le pli des lettres rémissoriales envoyées de Rome par le promoteur de la foi à Mgr l'Evê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que de Nevers. Puis, Sa Grandeur a nommé les membres du tribunal ecclésiastique chargé de s'occuper de cette cause.

Jeanne d'Arc au « Chemin des Dames ». — La *Semaine religieuse* de Saint-Dié nous donne ces intéressants détails historiques sur le « Chemin des Dames » :

« Le « Chemin des Dames », aujourd'hui devenu le théâtre de luttes sanglantes, n'est pas une route banale. Les rois de France, après leur sacre, devaient se rendre, selon le rite habituel, de Reims à Corbény, au tombeau de saint Marcoul. C'est là, en effet, que reposent les restes du saint ermite français, auquel les rois très chrétiens se reconnaissaient redevables de la grâce héréditaire de guérir les écrouelles. Le roi rentrait à Paris, suivi de l'escorte royale et des *Dames* de la Cour, par la route de Soissons. Ce chemin était donc bien la *route des Dames* de France.

Jeanne d'Arc parcourut le chemin triomphal, à la suite de Charles VII. Celui-ci avait quitté Reims le 29 Juillet 1429.

C'est donc pendant les premiers jours d'Août que notre héroïne nationale chevaucha sur la route des Dames. Son itinéraire est connu : De Reims, elle se dirigea vers Cormicy, Pontavert, Corbény ; de Corbény à Soissons, en passant au-dessus de Craonne et par Vailly et Condé. L'évêque Regnault de Soissons avait quitté sa ville épiscopale, à moitié détruite, et s'était réfugié à Mont-Notre-Dame. C'est là que Jeanne vint le trouver et le convertir à la cause de Charles VII. Puis, ce fut le retour vers Paris par Château-Thierry, Montmirail, Provins, La Ferté-Milon, Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec, Compiègne, Senlis et Saint-Denis.

Nos braves soldats, qui disputent aux Allemands chaque pouce de terrain du Chemin des Dames, sauront prendre courage au souvenir de la grande guerrière dont le passage béni sanctifia toute cette ligne de combat. Ce Chemin des Dames, qui va de Corbény à Soissons, est plus qu'une position quelconque qu'il s'agit de tenir : c'est, en raccourci, tout le passé de notre Patrie et le meilleur de notre héritage national. »

Visite du front anglais par le cardinal Bourne. — S. Em. le cardinal Bourne, invité par le grand quartier général, vient de parcourir le front de l'armée britannique en France. L'objet de cette visite était, pour le Cardinal, de visiter spécialement les troupes catholiques et les chapelains de l'armée, mais le Cardinal a été reçu avec éclat par toutes les autorités et les troupes sans distinction de religion. Il a eu plusieurs fois l'occasion d'adresser aux unités des paroles empreintes du plus pur patriotisme. Le Cardinal a été admis à passer devant le front d'une division qui lui a rendu les honneurs militaires. Le Cardinal a été successivement l'hôte de Mgr l'Evêque d'Amiens et de Mgr l'Archevêque de Rouen.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

LA MEILLEURE EAU MINÉRALE

purgative française est l'eau de **PURGOS** véritable eau de Vichy purgative. Elle purge doucement sans irritation. — C'est le véritable **Purgatif des Familles.** Exiger Eau de **PURGOS** dans les bonnes Pharmacies. 0.90c la bouteille.

La Cure de VITTEL

accessible à tous

VITTEL SOURCE BIENFAISANTE

Ecrire VITTEL. — En vente partout.

MÉDICATION VÉGÉTALE

Les **GRAINS** de **VALS** constituent le purgatif végétal idéal le plus efficace et le plus économique. Un seul grain avant le repas du soir, tous les deux ou trois jours, nettoie l'estomac, évacue l'intestin, chasse la bile, rétablit les fonctions digestives, élimine les impuretés de la peau, fait disparaître les congestions et rougeurs du visage, donne teint clair et haleine pure. — Le grand flacon pour 6 mois **2.80**; le demi-flacon pour 3 mois **1.70**, impôt compris, dans les principales pharmacies. Franco domicile par poste. – **64, Bd Port-Royal, Paris.**

LA CHICORÉE

de l'Abbaye de Graville

" A LA VIERGE NOIRE "

bonifie le Café.

Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.

Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

METTEZ EN BOUCHE

chaque fois que vous avez à éviter
les dangers du froid, de l'humidité,
des poussières et des microbes ;
dès que vous êtes pris d'éternuements,
de picotements dans la gorge, d'oppression ;
si vous sentez venir le Rhume,

UNE
PASTILLE VALDA

dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques
fortifieront, cuirasseront, préserveront
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS.

Enfants, Adultes, Vieillards

ayez toujours sous la main des

PASTILLES VALDA

mais surtout n'employez que

LES VÉRITABLES

vendues SEULEMENT

en BOITES de 1 fr. 75

(impôt compris)

portant le nom

VALDA

92e Année. Vendredi 23 Novembre 1917. N° 47

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Pain d'autel ; Le nouveau Doyen du Chapitre ; Emprunt national ; Une journée de réparation et de prière.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La messe du Souvenir Français à Quimper, allocution de Monseigneur l'Evêque ; Enseignement libre ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimperlé ; Sizun ; Université catholique de l'Ouest.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.-

Dimanche, 25. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de Ste Catherine, Vierge, Martyre.

A vêpres, mémoires de Ste Catherine et de S. Pierre d'Alexandrie.

Lundi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 27. — De la Férie. Vert.

Mercredi, 28. — De la Férie. Vert.

Jeudi, 29. — S. Houardon, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 2. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomelin	du 24 au 26 Novembre.
Rédéné	du 27 au 30 —
Lanvéoc.	du 1er au 3 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pain d'autel. — MM. les Curés et Recteurs, les Directeurs ou Aumôniers de pensionnats, sont priés de Nous faire connaître au plus tôt les personnes (ou la communauté religieuse) qui, pour leur paroisse ou leur église, sont chargées de préparer le pain d'autel.

Ils voudront bien Nous indiquer exactement la quantité de farine dont elles ont besoin chaque mois, pour approvisionner toutes les églises auxquelles elles fournissent le pain d'autel.

II. Le nouveau Doyen du Chapitre. — Sa Sainteté le Pape Benoît XV a daigné approuver la nomination de M. le chanoine Abgrall comme doyen du Chapitre de la cathédrale.

III. Emprunt national. — Pour la troisième fois, le Gouvernement français fait appel à toutes les familles, à tous les citoyens afin d'obtenir, par un nouvel Emprunt, toutes les ressources dont la France a besoin pour vaincre, et pour conquérir la paix.

La guerre se prolonge bien au delà de nos prévisions. Mais notre devoir ne change pas. Notre patriotisme doit se maintenir aussi ardent, aussi dévoué, aussi généreux qu'au premier jour. C'est l'honneur, c'est l'indépendance, c'est le salut de la nation qui sont en jeu. La Patrie réclame plus instamment que jamais le concours de tous ses enfants. N'hésitons pas à lui donner tout ce qu'elle nous demande.

Souscrivons donc à l'Emprunt largement, selon toute l'étendue de nos ressources. Il n'y a pas de plus noble emploi de notre argent, et il n'y en a pas de plus utile.

Versons aussi, continuons de verser à la Banque tout l'or qui reste entre nos mains : cet or est pour notre Pays un instrument de crédit et d'échange dont il ne peut se passer.

Quimper, le 16 Novembre 1917.

N. B. — Messieurs les Curés et Recteurs liront en chaire, à toutes les messes, la note qui précède, et y ajouteront les avis pratiques qu'ils jugeront utiles. Nous leur recommandons très instamment de favoriser par tous les moyens en leur pouvoir les souscriptions à l'Emprunt national. Nous les autorisons à faire apposer dans les porches des églises, les vestibules des sacristies, les salles d'œuvres, sur les murs des écoles, les affiches qui seront remises à leur disposition par les soins de la Banque de France ; et à faire distribuer les tracts et feuilles de propagande qui leur seront adressés à cette fin.

IV. Une journée de réparation et de prière. — Monseigneur a reçu la lettre suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Les veuves de la guerre ont sollicité du Cardinal-Archevêque de Paris une journée de réparation et de supplication. Son Eminence a agréé ce pieux désir et a fixé cette journée au dimanche 2 Décembre prochain.

» C'est à la basilique du Sacré-Cœur, centre national de toutes les prières pendant cette terrible guerre, qu'aura lieu la cérémonie solennelle de cette journée. Elle sera présidée par Son Eminence.

» A toutes les heures, les veuves sont invitées à se succéder devant le Très Saint-Sacrement exposé ; elles viendront offrir leurs larmes et leurs douleurs au Cœur compatissant de Jésus.

» Les veuves qui se comptent si nombreuses par toute la France, voudront s'unir à leurs sœurs de Paris dans la prière et la réparation en cette sainte journée.

» Je me permets de soumettre cette pensée à Votre Grandeur qui lui fera un favorable accueil.

» L'heure est venue où de nouvelles Judith doivent lever leurs mains suppliantes vers le Cœur de Jésus qui aime la France et qui a toujours eu compassion des veuves et de leurs pauvres petits orphelins.

» Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je suis,

» De Votre Grandeur, le très humble serviteur *in Corde Jesu*,

» EUG. CRÉPIN, *Ch. hon., Sup.* »

Monseigneur invite les veuves de la guerre du diocèse de Quimper et de Léon à s'unir d'intention, le dimanche 2 Décembre, aux excellentes chrétiennes qui offriront au Sacré Cœur, à Montmartre, cette journée de supplication et de réparation.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 25 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi 29 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dernier dimanche après la Pentecôte ;* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, précédées de la réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la sacristie, à 2 h. 1/2, et suivies de celle de tous les associés ; intention du mois ; prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Jeudi : à 7 h. 40, service solennel, recommandé par l'église de Saint-Mathieu, pour les enfants de la paroisse morts au champ d'honneur.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 5 heures, récitation du chapelet en commun, pour la France.

QUIMPER. — La messe du Souvenir français. — Dimanche, à 9 heures, a été dite, à Saint-Corentin, par M. l'abbé Gaonac'h, vicaire mobilisé, la messe du *Souvenir français*, pour les victimes de la guerre. Une foule considérable emplissait entièrement les nefs de la cathédrale. Plusieurs membres du Chapitre étaient présents au chœur. Aux premiers rangs de l'assistance, avaient pris place auprès de M. le colonel Roudière, président du *Souvenir Français*, M. Laurent, représentant le Conseil municipal, et M. le sénateur de Pennanros. M. le Préfet, M. le Commandant de Place et l'Administrateur de la Marine s'étaient également fait représenter.

La messe achevée, Monseigneur a prononcé l'allocution suivante :

Requiescant in pace.

MES FRÈRES,

C'est le souhait que forme l'Eglise pour nos morts : *Qu'ils reposent en paix !*

Aux vivants, l'Eglise souhaite aussi la paix, mais elle ne leur souhaite pas le repos. Même en temps de paix, le programme qu'elle leur dicte est un programme d'action, pour la gloire de Dieu et le salut du pays.

A plus forte raison, en temps de guerre, la grande leçon qu'elle leur donne est celle de l'activité sans défaillance. Aux non combattants comme aux combattants, elle déclare : « Quoi qu'il advienne, tu ne te décourageras pas. Sacrifie-toi jusqu'au bout. Donne ta prière et ta charité. Donne ton or, ton sang, ta vie. Pas de repos pour toi, tant qu'il y aura un ennemi en armes sur le sol français ou dans les territoires alliés. Et, quand l'ennemi sera chassé, et la vieille frontière reconquise et garantie, pas de repos encore, car le relèvement national exigera un effort collectif, sans lequel le Pays s'en irait à la pire décadence. Pour les vivants, jamais de repos. »

Mais, pour nos morts, ah ! oui, quels qu'ils soient, victimes du champ de bataille ou de la captivité qui ronge, victimes du travail épuisant, ou de la charité qui use, ou du deuil qui frappe au cœur les survivants du foyer domestique, qu'ils reposent en paix. Ils ont tant lutté, tant souffert, tant donné d'eux-mêmes : donné l'âme, ses affections, ses espérances, donné le pauvre corps épuisé, souillé de boue et de sang ; donné souvent avec enthousiasme, donné toujours avec patience et désintéressement, donné sans se plaindre ; donné d'un cœur large, en acceptant leur part d'expiation pour le pays, et plus que leur part ; donné obscurément, sans ambitionner la gloire humaine, quoiqu'ils se soient sentis associés à l'action divine dans le miracle des victoires savamment préparées et des résistances puissamment organisées ; donné avec le souci profond de la vie nationale et la conviction que leur sacrifice sauvera la Patrie, réparera ses fautes, et sanctifiera sa victoire, — qu'ils reposent en paix ! Ils l'ont bien mérité.

Quand je dis : en paix, je veux dire : en pleine sécurité, parce qu'ils sont certains que leur œuvre durera, parce qu'ils ont confiance que la Patrie leur sera reconnaissante, et surtout parce qu'ils posséderont, nous en avons l'espoir, la récompense céleste. Donc, en paix, dans la mémoire des hommes, qui les admireront, — dans le cœur des hommes, qui les aimeront, — et dans la mémoire et le cœur de Dieu, qui les récompensera.

Dans la mémoire des hommes. Souvenons-nous de nos morts. C'est sous le titre précis de *Commémoration* que l'Eglise désigne la Fête des Morts. C'est la fête du souvenir.

Comment les oublier, quand leur œuvre est inoubliable ? Inoubliable par sa *sainteté :* pas de cause plus juste que celle qu'ils ont soutenue : pas d'immolation plus entière que celle qu'ils ont offerte pour elle. — Inoubliable par sa *fécondité :* elle préparera une renaissance complète du Pays, si aucune main coupable ne vient en stériliser les résultats. — Inoubliable par son *héroïsme* : l'ennemi lui-même leur rend ce témoignage. Puissent nos jeunes générations faire revivre en elles, pour d'autres travaux, l'ardeur et la ténacité de leurs aînés dans les combats !

Je rends hommage à vos efforts pour entretenir dans les âmes ces grands souvenirs. Vous veillez sur les tombes qui possèdent les restes de vos morts ou qui tout au moins les rappellent. Vos cortèges au cimetière ne sont pas de simples visites d'étiquette, que l'on serait tenté de comparer au memento échangé entre amis une fois par an ; ils traduisent loyalement votre admiration et votre chrétienne espérance. A vos héros anciens vous élevez des monuments sur vos places. Vous inscrirez bientôt les noms de leurs frères, plus jeunes et aussi grands, sur des tables de marbre dans vos églises paroissiales. Et comme les siècles peuvent avoir raison des inscriptions les mieux gravées comme des monuments les plus robustes, vous placerez l'ineffaçable souvenir des exploits de cette guerre sous la garde de la conscience française, instruite par l'Eglise, la famille et l'Ecole. Tout cela est sage.

Cependant, mes Frères, une expérience aussi vieille que le monde nous force à constater que la mémoire humaine n'offre pas longtemps à nos morts un refuge assuré et durable, quand elle ne trouve pas un appui dans un sentiment plus profond et plus fort que le souvenir. Pour reposer en sécurité, durant un long avenir, il faut que vos morts reposent *dans vos cœurs*, et dans le cœur de la postérité qui vous suivra.

L'Eglise comprend le souvenir donné aux défunts, non pas comme un exercice de mémoire, mais comme un *acte d'amour*. Imitez l'Eglise. Pour admirer fidèlement vos morts, et pour leur prouver votre reconnaissance autant qu'ils le méritent, aimez-les. Votre amour pour eux les rendra immortels dans vos cœurs.

Notre Seigneur nous a lui-même appris à aimer nos morts. Il a aimé Lazare jusqu'à pleurer sur sa tombe. Lacordaire nous fait observer que Jésus ne pleura ni quand Judas le trahit, ni quand saint Pierre le renia, ni même quand il vit sa Mère au pied de sa croix. Mais il pleura au tombeau de Lazare, son ami. Et c'est l'amour de Jésus pour lui qui ressuscita Lazare. Il y a des larmes qui ne sont pas une faiblesse. Quand elles viennent d'une affection profonde et sainte,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elles peuvent mettre en mouvement toutes les forces du Ciel et de la terre.

Tandis que nos larmes iront dire à nos morts, dans leur éternité, que nous savons les aimer, notre affection entourera ici-bas d'honneur et de respect leur famille très fière quoique très éprouvée. Elle fera mieux encore. Elle aidera les grandes victimes à revivre sur la terre. Il y a une façon très douce et très haute de les ressusciter parmi nous. Car ils peuvent revivre ici-bas dans l'âme de leurs enfants, si leurs enfants sont élevés comme ont vécu leurs pères, en vrais chrétiens autant qu'en bons français. Ils peuvent revivre également dans la nation entière, si la nation sait les aimer, c'est-à-dire s'inspirer dans sa vie de leurs exemples et de leurs principes, pour reconstruire, sur les ruines d'aujourd'hui, la France plus religieuse et plus unie, plus sage et plus disciplinée, plus austère et plus fraternelle, pour laquelle ils ont voulu mourir ! Votre amour pour eux peut faire ce miracle. En le contemplant, le monde s'écriera, comme le faisaient jadis les païens, témoins de la charité mutuelle des premiers chrétiens : « Voyez donc ces Français comme ils s'aiment, même par delà la mort ! » Aimons nos morts, et qu'ils reposent, en paix et sans crainte d'oubli, dans nos cœurs.

Mais, mes Frères, nos morts ne peuvent jouir du repos total que dans le *cœur de Dieu*. Il faut le Ciel entier pour récompenser pleinement l'accomplissement du devoir. Ce n'est pas nous qui pouvons donner cette récompense. Dieu seul en a le pouvoir. Sa volonté est que tout homme qui croit en Notre Seigneur Jésus-Christ ait la vie éternelle. Il le ressuscitera au dernier jour, corps et âme. Et longtemps avant ce dernier jour, au moment même de sa mort, s'il le trouve bien disposé, il peut redire à son âme la douce parole de l'Evangile : « Aujourd'hui, tu seras avec moi en Paradis ».

Pour que nos soldats fussent pendant cette guerre dans les dispositions nécessaires, et que leur mort, s'il était impossible de l'éviter, fût une mort vraiment sainte, nous n'avons pas cessé de prier de toute notre âme. Nous avons toujours bon espoir dans l'avenir éternel de nos morts. En conduisant leur corps au cimetière, nous demandons aux anges de mener leur âme au Ciel : *In paradisum deducant te Angeli.* Quand nous célébrons pour eux la sainte messe, nous confions au chef des Anges, saint Michel, porte-étendard de Dieu, le soin de les introduire dans le séjour de la lumière : *Signifer sanctus Michael repræsentet eas in lucem sanctam.* Sommes-nous sûrs qu'ils y seront admis sans retard ?

Mes Frères, nous n'en sommes jamais certains.

Si l'Eglise met son Archange en tête de l'incessant cortège qui s'empresse aux portes du Ciel, c'est que, dans le programme providentiel, la mission propre du Prince de la milice céleste est d'apprendre aux hommes à pratiquer la justice et à la défendre ici-bas, comme il a lui-même défendu les droits de Dieu contre Satan dès avant la création. Sans aucun doute, notre guerre est conforme aux règles de la justice. Mais, si féconde qu'elle soit en très hauts exploits et en sacrifices sublimes, elle ne garantit pas les âmes contre les tentations de chaque jour, aggravées par les conditions de vie du temps de guerre. Au sortir de telles épreuves, quel cœur peut se vanter de s'être gardé parfaitement saint, et dans quelles dispositions aura-t-il affronté la mort ? L'Archange, témoin de la vie de ceux qui meurent, doit en mettre le détail sous les yeux du Juge, en les lui présentant. Il est le *peseur des âmes*, selon la tradition catholique, et l'art populaire le

représente, observant, à la lumière divine, dans les plateaux de la balance qu'il tient, les oscillations de leurs vertus et de leurs fautes, qui font l'objet de la sentence suprême. Or, même parmi les élus à qui la sentence est finalement favorable, il s'en trouve beaucoup qui sont arrêtés pourtant au seuil où va pénétrer le glorieux cortège, parce qu'elles n'ont pas suffisamment expié, aux yeux de la justice, les péchés que la miséricorde leur a pardonnés. L'Archange, avant de les admettre à l'honneur du triomphe, leur impose un délai, jusqu'au jour où leur dette aura été payée par eux-mêmes ou par d'autres. Et cette attente est cruellement douloureuse.

Heureusement, elle peut être abrégée. C'est ici que notre charité intervient. Si nous ne pouvons pas nous-mêmes récompenser nos morts, nous pouvons du moins hâter pour eux le jour de la récompense.

L'Eglise fait reposer cette doctrine sur le dogme de la Communion des Saints, en vertu duquel nous avons le moyen par la messe, la prière, la pénitence, l'aumône, les bonnes œuvres, de secourir nos frères du Purgatoire et de leur ouvrir le Ciel. Eux-mêmes ne peuvent plus rien pour changer leur situation. Leur sort dépend en grande partie de nous, qui sommes encore en vie et par conséquent capables de mériter pour eux, et de leur faire appliquer, par l'autorité de l'Eglise, sous forme d'*Indulgences*, les mérites accumulés de Notre Seigneur Jésus-Christ et de ses Saints.

Mes Frères, puisque nous pouvons le faire, nous le devons. Car, avant la gloire humaine, avant la reconnaissance nationale, ils réclament de nous le repos définitif et joyeux dans la paix du Ciel. Combien l'attendent encore ! Rien n'est attristant comme le sort des âmes du Purgatoire pour lesquelles nul ne prie. Dante, dans son poème, signale un pauvre défunt, qui s'en va, « la tête basse » parce que l'épouse qui lui a survécu ne pense plus à lui.

Ce n'est pas dans vos rangs, mes Frères, que se rencontrent les familles qui oublient leurs morts. Vous prouvez aujourd'hui aux victimes de la grande guerre la fidélité de votre souvenir.

Je demande avec vous, à l'Archange qui fut leur entraîneur dans la voie du devoir et du repentir, de leur ouvrir toutes larges, par la vertu de la messe qui vient d'être dite pour eux, et par l'intercession de la Sainte Vierge, les portes éternelles : et, puisqu'il est le Patron spécial de la France, je le supplie d'unir toute la nation sous son « étendard de salut », de lui assurer la victoire qu'elle paie d'un sang si précieux et si cher, et de lui ménager, après sa glorieuse expiation, une carrière de vertu et de prospérité aussi longue que pourra l'être encore l'histoire du monde.

Enseignement libre. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien signaler à l'Inspection diocésaine les jeunes personnes ayant leur brevet qui désireraient entrer dans l'Enseignement libre.

Prière d'adresser, jusqu'au 9 Décembre, à M. l'abbé Pondaven, inspecteur diocésain, rue de Douarnenez, toutes les communications concernant les écoles.

O. Salomon, *Insp. dioc.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Nous avons pu jusqu'à présent, malgré des difficultés très réelles, assurer le service régulier des *Annales* de la Propagation de la Foi, et nous espérons continuer à le faire dans l'avenir. Cependant une légère modification nous est imposée : à cause de la suppression (momentanée) des gravures par le Conseil central et de la crise du papier, nous avons dû — à partir du numéro de Novembre — réduire l'édition bretonne qui, jusqu'à nouvel ordre, n'aura que 36 pages de texte au lieu de 40. Nous ferons tout notre possible pour envoyer aux paroisses le même nombre d'exemplaires que par le passé. Nous comptons que, de leur côté, MM. les directeurs paroissiaux voudront bien faire distribuer chaque envoi sans retard aux chefs de dizaines, lesquels veilleront à ce que chaque numéro soit transmis fidèlement à tous les souscripteurs portés sur leurs listes.

Le 3 Décembre, fête de S. François Xavier, ou l'un des sept jours qui suivent, les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire. Il importe de l'annoncer en temps utile, autant que possible *dès dimanche prochain*. Ce sera l'occasion de faire l'instruction annuelle prescrite sur l'Œuvre, dont on rappellera l'excellence et les besoins toujours grandissants à mesure que se prolonge l'épreuve actuelle. La guerre, on le sait, a enlevé à leurs travaux apostoliques une grande partie des missionnaires, dont plusieurs sont morts glorieusement au champ d'honneur. Leurs confrères restés aux pays lointains — les vieillards, les malades et les infirmes — s'efforcent, en redoublant de zèle, de suppléer à l'insuffisance du nombre et de maintenir, avec la collaboration dévouée de catéchistes indigènes et de religieuses, les œuvres établies : centres d'évangélisation, hôpitaux, orphelinats, écoles, etc...

Mais toutes ces œuvres, indispensables pour conserver là-bas, en vue de l'avenir, des situations acquises au prix de tant d'efforts et de sacrifices — parfois de sang versé —, ces œuvres demandent des ressources relativement considérables, et les secours fournis par la charité catholique ont sensiblement diminué. Les temps sont si mauvais, et si nombreuses les détresses à soulager, surtout quand le regard se porte vers les régions ravagées par la guerre ou subissant encore l'occupation allemande !... Les régions comme notre Bretagne à qui, en dehors de l'impôt du sang si généreusement versé par elles, la Providence a épargné les autres maux de la guerre, auront à cœur d'en témoigner à Dieu leur reconnaissance, en venant en aide à leurs frères plus cruellement éprouvés, en continuant leur aumône plus large encore, si possible, aux associations d'assistance charitable qui de tous côtés les sollicitent. Mais les vrais catholiques, qui comprennent l'intérêt souverain et primordial de l'évangélisation du monde, ne trouveront pas que « les besoins ici sont trop grands pour qu'on s'occupe des pays lointains ». Ils continueront, quoi qu'il arrive, à soutenir de leurs aumônes les œuvres d'apostolat, spécialement la première de toutes, la Propagation de la Foi. Il n'en est aucune plus belle, plus méritoire, plus capable d'attirer les bénédictions du Ciel sur notre chère Patrie. Il ne saurait périr, le pays qui, au milieu de ses malheurs, n'aura pas cessé de contribuer généreusement à l'extension du règne de Dieu, à la réalisation de cette demande que Notre Seigneur lui-même nous apprit à formuler : *Adveniat regnum tuum.*

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les comités paroissiaux se rapellent que le 8 Décembre est une des fêtes patronales de l'Œuvre, et que la communion et l'indulgence plénière de ce jour, leur donnent l'occasion d'avoir leur assemblée générale, pour recevoir les sommes recueillies par les zélatrices, et formuler leurs demandes d'almanachs et leurs opuscules de propagande.

Recommandation instante de porter toutes les recettes de 1917 au tableau des recettes diocésaines de chaque paroisse.

De même pour l'Œuvre de la *Sainte-Enfance*.

Quimperlé. — **Retraite bretonne.** — La Retraite bretonne que nous avons annoncée s'est donnée, la semaine passée. Voici les noms des paroisses qui ont envoyé des retraitantes : Querrien, 7 ; Mellac, 4 ; Moëlan, 4 ; Le Trévoux, 4 ; Langolen, 3 ; Meslan, 2 ; Briec, 1 ; Locunolé, 1 ; Quimperlé, 1.

Sizun. — **Erection d'un Chemin de Croix.** — Dimanche 18 Novembre, c'était fête à Sizun, mais une fête dont le caractère était en pleine harmonie avec l'affreuse guerre dont nous souffrons : c'était l'érection d'un superbe Chemin de Croix, dont le choix avait été indiqué par le goût si sûr de M. le chanoine Abgrall.

M. le Curé, pour l'ornementation, avait fait appel à la bonne volonté de ses paroissiens, et chaque maison un peu importante du bourg avait tenu à y contribuer en apportant son drapeau aux trois couleurs.

A 2 heures, la vaste église est pleine. M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, explique le sens et le but d'un Chemin de Croix : *sic oportebat Christum pati et resurgere.* Il fallait que le Christ souffrit pour ressusciter, et il faut que le chrétien passe par la souffrance. L'orateur sacré exposa les douleurs de Notre Seigneur ; mais à chaque instant sa pensée se porte vers la terrible épreuve subie par la France. Il en cherche les raisons profondes, dont l'essentielle est la loi de l'expiation, et il termine par un acte d'espérance, on pourrait dire un cri de triomphe. Le Christ persécuté, traité comme le dernier des coupables, ressuscite glorieux. Ainsi la Fille aînée de son Eglise triomphera des ennemis qui ne cherchaient que sa mort.

M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, bénit d'abord les tableaux, puis les croix. Quatorze hommes, en majestueux costume du Léon, les portent pieusement. A chaque station, la procession s'arrête ; on prie, on chante, on érige la croix bénie, on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

médite, et la population entière s'unit de tout cœur à ce premier exercice de son nouveau Chemin de Croix.

Université Catholique de l'Ouest. — Le mardi 13 Novembre, avait lieu la réunion annuelle du Conseil des Archevêques et Evêques Protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest.

La messe du Saint-Esprit, pour la nouvelle année scolaire, fut célébrée par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Après le chant du *Veni Creator*, Sa Grandeur développa avec une belle et ferme éloquence, devant ses jeunes auditeurs, nombreux et recueillis, la prière du psalmiste : « Seigneur, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science ». L'office divin se déroula ensuite au milieu des chants harmonieux des enfants de la maîtrise de la cathédrale ; s'acheva par une fervente communion, où professeurs et étudiants, suivis de leur famille et d'amis de l'Université, se rencontrèrent sur le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, véritable inspirateur de cette bonté qui fait les saints, de cette discipline et de cette science, qui assurent à l'âme, dans une volonté forte et une intelligence éclairée, son plein épanouissement.

Le Conseil tint sa séance à la résidence épiscopale de Mgr l'Evêque d'Angers, chancelier de l'Université. Il fut présidé par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Rennes, assisté de Mgr l'Archevêque de Tours, de NN. SS. les Evêques de Laval, de Vannes, de Quimper, du Mans et de Luçon ; Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc était représenté par M. le chanoine Lecoqû, vicaire général, doyen du Chapitre. Les heures de la matinée, depuis la neuvième, ne suffirent pas à épuiser les rapports financiers et ceux de MM. les Doyens des Facultés ou Directeurs des Ecoles supérieures annexes. La séance ne se termina que vers 3 heures de l'après-midi, interrompue par le repas, où Mgr le Chancelier saisit, avec empressement, l'occasion de saluer dans Son Eminence la gloire de la France, de la Bretagne et de l'Université. Mgr Dubourg fut heureux de confirmer que le Souverain Pontife n'avait pas manqué de lui dire sa joie de fixer son choix sur l'un des membres du Conseil de l'Université Catholique de l'Ouest, et l'éminent Prélat se plut à féliciter tous ceux qui, avec autant de dévouement que de savoir, sont les artisans de cette grande œuvre.

Les rapports entendus ont fait constater l'excellente vitalité de cet établissement d'enseignement supérieur. Malgré les circonstances qui le privent du plus grand nombre de ses étudiants, ce nombre dépasse encore largement la centaine : si nous disions celui des étudiants présents et assidus au cours de la Faculté des Sciences et des Ecoles d'Agriculture ou de Commerce, peut-être rendrions nous jaloux bien des établissements similaires. Nous ne voulons point exciter cette jalousie ni trop nous enorgueillir : le présent nous rend courageux dans les heures difficiles et confiants dans l'avenir, pourvu que les générosités, dont dépendent l'équilibre financier et les améliorations si désirables des crédits budgétaires, nous soient continuées et aillent se multipliant. Les succès scolaires sont toujours là pour témoigner du bon travail accompli : la Patrie a trouvé dans les rangs de ceux qui ont été nourris par cette *Alma Mater* des courages à la hauteur des plus rudes tâches : c'est assez dire que l'aide charitable qui nous est apportée contribue à une œuvre d'enseignement et d'éducation de la plus haute importance.

Louis BERNARD,
Secrétaire général de l'Université.

INSTITUTRICE LIBRE cherche situation dans famille.

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicorateria de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

ÊTES-VOUS CONGESTIONNE
après les repas, prenez tous les 2 ou 3 jours avant le repas de midi, un verre à bordeaux d'eau minérale laxative de **PURGOS** qui nettoie l'estomac et décongestionne le cerveau. - 0.90c la bouteille dans les bonnes Pharmacies.

VITTEL - BIENFAISANTE
GOUTTE — GRAVELLE — ARTHRITISME
Prix très réduits
Ecrire VITTEL Source Bienfaisante.

SURMENÉS — ÉPUISÉS
par l'âge, la fatigue ou les ennuis, le seul remède tonique reconstituant du sang et du système nerveux vous est fourni par les **PILULES GIP** à la dose de 6 par jour (2 avant chaque repas), le flacon de 100 pilules ne coûte que **3.30**, impôt compris, dans toutes les principales pharmacies. — Franco domicile par poste. — **64, Boulevard Port-Royal, Paris,**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA
TOUX
Quelle que soit son origine
est toujours instantanément soulagée
par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Produit incomparable
CONTRE
RHUMES, RHUMES de CERVEAU,
MAUX de GORGE, LARYNGYTES,
BRONCHITES aigües
ou chroniques,
GRIPPE, INFLUENZA,
ASTHME, EMPHYSÈME, etc.
FAITES BIEN ATTENTION
DEMANDEZ, EXIGEZ
dans toutes les pharmacies
au prix de 1 fr. 75
LA BOITE DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
portant le nom
VALDA

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 30 Novembre 1917. N° 48

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon demandant une quête pour les besoins religieux des diocèses envahis ; Pain d'autel.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Conseil aux soldats ; Propagation de la Foi ; Généreuse offrande ; Avis de service ; Nécrologie ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Troisième centenaire de l'Œuvre des Dames de la Charité ; Le R. P. Emmanuel Bailly.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de Ste Bibiane, Vierge, Martyre.

A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Bibiane.

Lundi, 3. — S. François-Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 6. — S. Nicolas, Evêque, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION de la B. Vierge Marie. Double de 1re classe.

Dimanche, 9. — 2e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanvéoc.	du 1er au	3 Décembre.
Saint-Derrien.	du 4 au	6 —
Concarneau.	du 7 au	12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon demandant une quête pour les besoins religieux des diocèses envahis.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous recevons de nos vénérés collègues du théâtre de la guerre un appel auquel nous ne saurions rester insensibles. En vous le communiquant, nous sommes sûrs de toucher vos cœurs croyants et compatissants, et d'obtenir de vous l'aide qu'ils réclament pour leurs paroisses désolées. La lettre qu'ils nous adressent vous fera connaître amplement leurs besoins. Nous vous la citons tout entière :

MONSEIGNEUR,

Evêques des régions envahies, nous venons vous dire « la grande pitié » de nos diocèses et recommander leur détresse à votre fraternelle charité.

La France entière a souffert des maux engendrés par la guerre : pas une province qui n'ait fourni sa part du sang versé pour la défense de la Patrie ; pas une famille qui n'ait connu le deuil ou l'angoisse ; sur le pays tout entier pèse et pèsera longtemps le poids formidable des charges publiques et de la dette nationale.

Mais, en plus des épreuves communes, les provinces qui ont subi l'invasion ou qui ont été le théâtre des opérations de guerre, ont enduré des souffrances et des pertes que les autres n'ont pas connues, et qu'il faut avoir vues de ses yeux pour s'en faire une idée.

Sans parler des tristesses de l'occupation qui les tient séparées du reste du pays par une barrière infranchissable de fer et de feu, des privations et des vexations de toute sorte, du travail forcé au profit de l'étranger, des émigrations, des évacuations d'office et des déportations renouvelées des temps barbares, qui dispersent les familles, séparent les enfants de leurs parents, les femmes de leurs maris, nos malheureuses provinces, du fait de l'irruption de l'ennemi, du passage et du séjour des troupes, des combats incessants, des déprédations, des incendies, des bombardements, ont subi des ruines immenses et des pertes incalculables. Des hameaux, des villages, des bourgades importantes, des villes même, ont été dévastés, anéantis, soit par le canon des batailles, soit par une impitoyable volonté de destruction. Ce que le canon avait épargné n'a pu échapper à la rapacité d'un ennemi qui a fait de la guerre un brigandage organisé. Ce qu'il n'a pu emporter, il l'a détruit.

Tout le monde a frémi d'horreur et d'indignation en lisant le récit authentique des atrocités et des dévastations systématiquement commises par des armées qui se vengent d'être contraintes à battre en retraite en ne laissant derrière elles que la ruine et le désert.

En vue de réparer ces désastres, de subvenir aux besoins des glorieuses victimes de la guerre, les mutilés et les invalides, de pourvoir à la subsistance des veuves et des orphelins, la charité a multiplié les œuvres d'assistance ; elle a voulu ne laisser aucune indigence sans secours, aucune infortune sans appui ; elle n'a reculé devant aucun sacrifice pour égaler ses dons aux détresses : nous avons applaudi à ces généreux efforts, nous les avons encouragés, bénis, secondés.

Mais dans la communauté du malheur qui s'étend à tous, il nous sera permis d'attirer votre attention, Monseigneur, sur ce qui nous touche de plus près : nous voulons parler de nos églises, qui, par centaines, ont été anéanties ou presque détruites avec tout leur ameublement et souvent même avec les ornements et les vases sacrés ; de la détresse lamentable à laquelle seront réduits la plupart de nos prêtres, dont les presbytères et le mobilier ont été démolis ou pillés ; de la ruine de nos organisations diocésaines, nos séminaires, nos collèges, nos écoles, nos salles de catéchisme, nos patronages et autres œuvres paroissiales, nos orphelinats, nos ouvroirs, nos asiles de vieillards ou d'infirmes et autres institutions de charité, dont un grand nombre ont été la proie de l'incendie ou de la dévastation.

Or, ce sont là des œuvres d'intérêt général : leur perte afflige et appauvrit tout le diocèse, ou prive d'un organe essentiel la paroisse qui les possédait.

Il n'est personne qui ne comprenne l'urgence de rouvrir les églises, où les âmes voudront chercher avec les enseignements de la religion, les forces morales qui leur seront nécessaires. Nous comptons sans doute sur l'Etat et les communes pour la restauration de ces édifices, mais leur concours nous laissera toujours de lourdes charges, et, en bien des paroisses, il y aura à établir des lieux de culte provisoires.

Il faudra aussi assurer une habitation au prêtre, dont le ministère, en tout temps nécessaire et bienfaisant, le sera encore plus demain pour consoler les douleurs, relever les courages et réorganiser la vie paroissiale.

Les séminaires nous sont indispensables pour l'éducation du clergé.

Les collèges, les écoles, les patronages sont des moyens de formation morale, religieuse, sociale de l'enfance et de la jeunesse. La guerre nous a fourni l'occasion d'en constater la précieuse utilité. N'est-ce pas, en effet, de ces œuvres qu'étaient sorties en grande partie ces phalanges de jeunes soldats qui ont combattu pour la Patrie avec le courage des héros, qui sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

morts avec la foi des martyrs, et dont la profonde piété, l'ardeur d'apostolat, l'esprit de sacrifice ont excité l'admiration ?

Quant aux œuvres de charité proprement dites, dont bénéficient surtout les classes populaires, la guerre, en multipliant les orphelins, les infirmes les vieillards sans soutien, en aura rendu la nécessité plus pressante que jamais.

C'est pour la résurrection de ces institutions, de ces œuvres diocésaines, Monseigneur, que les Evêques d'Arras, Amiens, Beauvais, Lille, Cambrai, Soissons, Reims, Châlons, Verdun, Nancy et Saint-Dié viennent aujourd'hui implorer votre charité.

Nous avons l'obligation impérieuse de les restaurer ; où en trouver les moyens ? L'Etat, il est vrai, distribuera des subventions et des indemnités ; mais, accablé sous le poids des charges que la guerre accumule chaque jour sur lui, il ne pourra jamais les égaler aux besoins. Il est d'ailleurs des œuvres qu'il ne reconnaît pas.

D'autre part, ce n'est pas aux régions ruinées que l'on peut demander les ressources nécessaires pour relever leurs ruines. Les familles qui avaient coutume de nous aider dans l'entretien de nos œuvres ont subi des pertes immenses, dont plusieurs, peut-être, ne se relèveront pas. Tout l'argent qui peut encore rester au pays sera absorbé par la reconstruction urgente des habitations, par la restauration des manufactures et la reconstitution de leur outillage. Il faudra de longues années pour rendre la vie aux industries et remettre en valeur les terres bouleversées et ravagées.

C'est donc en dehors de nos diocèses que nous sommes réduits à chercher les ressources que nous ne pouvons plus trouver chez nous.

Vos populations, Monseigneur, plus heureuses que les nôtres, n'ont point connu chez elles les horreurs de la guerre ; elles ont pu se livrer sans interruption aux travaux de la culture, de l'industrie et du commerce ; peut-être même ont-elles trouvé dans la guerre une occasion de profits sur lesquels elles ne comptaient pas. Elles auront pitié, nous en sommes convaincus, de leurs compatriotes du Nord et de l'Est, qui souffrent depuis trois ans passés, qui leur ont servi de rempart contre l'invasion et son affreux cortège de calamités. Notre douloureux appel trouvera un écho dans leurs âmes compatissantes et généreuses. Elles se laisseront toucher par notre immense détresse et par les difficultés de la tâche écrasante qui nous incombe. Elles auront à cœur de nous aider par leurs offrandes, à réparer nos pertes. N'est-il pas naturel, d'ailleurs, que la France entière, comme une famille où le malheur d'un seul est le malheur de tous, se solidarise pour indemniser les provinces sacrifiées aux nécessités de la défense nationale ?

Nous confions notre cause, Monseigneur, à votre charité, et nous nous en remettons à vous pour choisir le meilleur moyen de nous secourir.

Que la divine Providence, qui a permis les douloureuses épreuves par lesquelles nous passons, inspire aux grands cœurs que la vue de la misère émeut et que révolte le spectacle de l'injustice, de nous venir en aide avec une générosité proportionnée à l'étendue de nos désastres. Nous prions Dieu de daigner rendre au centuple à nos bienfaiteurs l'aumône qu'ils auront faite à nos œuvres.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de nos sentiments les plus respectueux et l'assurance de notre fraternel dévouement en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères, cette lettre émouvante est signée des treize évêques des régions envahies. Nous ne leur ferons pas attendre la réponse de notre charité.

Une quête sera faite, aux intentions qu'ils nous ont marquées, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, et à tous les offices, le deuxième dimanche de l'Avent.

Le produit de cette quête sera versé sans retard au bureau du secrétariat pour être immédiatement transmis à l'Archevêché de Paris, où se fera la répartition.

Et sera Notre présente Lettre lue dans toutes les églises et à toutes les messes le premier dimanche de l'Avent.

Donné à Quimper, le 23 Novembre 1917, en la fête de Saint-Jean de la Croix.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

N. B. — Cette lettre ne sera pas éditée à part; il faut donc conserver le texte de la *Semaine religieuse*.

II. Pain d'autel. — Les renseignements que nous avons demandés dans le précédent numéro de la *Semaine Religieuse*, doivent nous permettre d'assurer partout l'approvisionnement en farine de pur froment pour le Saint Sacrifice. En certaines localités, la solution de ce problème présente un véritable caractère d'urgence. C'est pourquoi Nous prions MM. les Curés et Recteurs, Directeurs et aumôniers de répondre au plus tôt, et de vouloir bien indiquer dans leur réponse, avec la quantité de farine nécessaire pour chaque mois, l'adresse de la maison (moulin, minoterie) qui la fournit habituellement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale : LE DÉCRET SUR LA COMMUNION QUOTIDIENNE.

Ce Décret de Pie X, confirmé par Benoît XV, est intitulé : « de la Communion *quotidienne* ». C'est elle qui est demandée à tous comme le « régime normal du chrétien ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Décret comprend deux parties : 1° les motifs pour lesquels *chacun* doit communier *chaque jour* ; 2° les conditions.

Quatre motifs : le désir de l'Eglise, le désir plus auguste encore du Sauveur, l'exemple des premiers fidèles et, enfin, le besoin que nous en avons tous.

Les conditions ? Outre l'intention droite, toujours existante ou toujours facile, l'unique condition nécessaire et suffisante est l'état de grâce. Tant qu'une âme n'est pas morte par le péché mortel, on peut et on doit la nourrir, et si elle est faible ou malade, raison de plus !

Résolution apostolique : Autant que je pourrai, je communierai tous les jours.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. Sermon et quête pour l'œuvre de la Propagation de la Foi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confrères du Rosaire et du scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mardi : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem*, pour Alain Le Foll, impasse de l'Odet, aspirant mort au champ d'honneur, le 27 Octobre 1917.

Mercredi : à 5 h. 1/2 du soir, ouverture de la retraite de la congrégation des Demoiselles. Ce même jour, confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme

Jeudi : à 7 heures, communion générale des enfants confessés la veille.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de la fin de la première messe à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi, fête de l'Immaculée-Conception : Offices aux mêmes heures que le dimanche ; il n'y a pas de messe de midi. — A huit heures du soir, sermon par M. l'abbé Le Gouëllec, missionnaire, procession avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu — *Samedi 1er Décembre :* à 8 heures, réunion de l'archiconfrérie, messe pour la conversion des pécheurs.

1er dimanche de l'Avent : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'-messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de l'archiconfrérie, procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : fête de saint François Xavier. Les associés de la Propagation de la Foi peuvent, dans la huitaine, gagner une indulgence plénière. A 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : 1° lundi, ceux qui n'ont pas communié ; 2° mardi, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° mercredi, les enfants de la 1re, 2e et 3e communion ; les filles : le matin, à 10 heures, écoles chrétiennes ; 11 heures, écoles communales ; les garçons : le soir, 3 heures, école chrétienne ; 4 heures, école communale. Messe de communion, à 7 heures, mercredi et jeudi.

1er vendredi du mois : la veille, le jeudi, confessions le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures

Le jour même : 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion, messe et communion générale des Bretons associés du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion, messe des mères de famille, associées du Sacré

Cœur, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement. — Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Décembre :* Réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Conseil aux soldats. — Nos soldats, pères de famille, qui sont au front, ou qui viennent en permission, s'empressent à signer une déclaration qui assure à leurs enfants une éducation chrétienne et à eux-mêmes les secours religieux, au cas où ils tomberaient sur les champs de bataille.

Il sera bon que, outre la feuille qu'ils gardent sur eux-mêmes, ils signent une seconde feuille qu'ils laissent entre les mains de leur femme ou d'un ami sûr.

Demander les feuilles à Mme de Couesnongle, au Kergos, Quimper.

Propagation de la Foi. — *Avis.* — 1. On prépare en ce moment, à l'imprimerie de l'Evêché, l'expédition des *Annales* (n° de Novembre) qui seront rendus sous peu aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer, et les distribuer sans retard.

2° Les aumônes de la Propagation de la Foi devront être remises, *en même temps que les Recettes diocésaines*, c'est-à-dire *pour le 20 Janvier* au plus tard, au Secrétariat de l'Evêché.

3° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons et français) attribués à chaque paroisse.

4° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. A. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Quimper. — **Généreuse offrande.** — Monseigneur l'Evêque a fait distribuer aux victimes de l'incendie du Champ-de-Foire, la somme de deux mille francs qui lui a été remise, à cette intention, par une généreuse donatrice.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Castel, curé-doyen, sera chanté à Lannilis, le *mardi 4 Décembre*, à 10 heures.

Nécrologie. — Le R. P. Joseph PÉRÈS. — On nous annonce la mort du Révérend Père Joseph Pérès, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprist.

Né à Saint-Sauveur de Brest, le 8 Mars 1868, il acheva ses études au Grand-Séminaire de Quimper. Il fut ordonné diacre en 1892, puis il entra dans la Congrégation du Saint-Esprit. Il rece-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vait l'ordination sacerdotale le 30 Novembre 1893 et, après avoir fait une année de noviciat, il partait pour la mission du Sénégal, où, depuis, il n'a cessé de se dévouer à l'évangélisation de la race noire.

Un câblogramme du 14 Novembre dernier nous apprend que le bon Dieu vient de l'appeler à la récompense des apôtres.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

Citations. — Le soldat de 2e classe *Neildé Jean :* « Brancardier d'un courage et d'une abnégation à toute épreuve. Dans les journées de l'Aisne, a montré le plus bel exemple et a obtenu un rendement considérable de son équipe dans la relève des blessés, malgré les dangers d'un bombardement incessant. » (Ordre de la Division.)

M. Neildé est vicaire à Guipavas.

— *Le Bihan Ignace*, soldat au 47e d'Infanterie : « Chargé d'assurer la liaison par T. P. S. dans un secteur violemment attaqué et soumis à des bombardements intenses, a rempli parfaitement sa mission et rendu les plus précieux services, en particulier au cours des actions des 9 Septembre, 2 et 6 Octobre 1917 ». — (Ordre du Régiment.)

M. Le Bihan est vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Troisième centenaire de l'œuvre des Dames de la Charité 1617-1917. — Le 8 Décembre prochain, l'Œuvre des Dames de la Charité, fondée par saint Vincent de Paul, comptera trois cents ans d'existence et entrera dans son quatrième siècle d'activité charitable.

A cette occasion, Sa Sainteté a daigné par une lettre du 12 Juillet 1917, « accorder à tous les membres des Instituts de saint Vincent de Paul, non seulement à ceux de cette Association (Dames de la Charité) mais encore à ceux des autres familles du même Saint, qui célébreront, par quelques prières, ce souvenir séculaire, l'indulgence plénière, aux conditions ordinaires. »

Le R. P. Emmanuel Bailly. — Samedi, 24 Novembre, est mort à Paris, des suites d'une maladie contractée à Rome, le R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général des Pères de l'Assomption. De la notice biographique que lui a consacrée la *Croix*, nous extrayons les renseignements suivants.

Né à Paris, le 4 Août 1842, le vénéré défunt était fils de ce célèbre M. Bailly, dont le nom se retrouve dans les fastes de la fonda-

tion des Conférences de Saint-Vincent de Paul et de l'*Univers*, comme dans celles de toutes les œuvres qui germèrent entre 1820 et 1840 du renouveau catholique de cette heure féconde.

Elève de l'Assomption au collège de Clichy, près Paris, il fut, avec le cardinal de Cabrières et le P. Picard, élèves de l'Assomption à Nîmes, un fils spirituel préféré du P. d'Alzon. C'était son Benjamin.

Son intelligence éclairée, sa solidité de jugement, son talent de parole, son dévouement, son esprit de foi ardent, sa promptitude à tout travail pour la défense des droits de Dieu et de l'Eglise, sa piété, toutes ses qualités et ses vertus enfin, lui firent confier, dans la Congrégation de l'Assomption, les charges les plus hautes et les plus délicates.

A la mort du P. Picard, il devint par la volonté de celui-ci vicaire général, et, trois mois après, était élu par le Chapitre Supérieur général, à Louvain, le 19 Juin 1903.

Le vénéré défunt était membre de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Etudes, depuis le 16 Décembre 1913. Il était chanoine d'honneur de Montpellier, de Nîmes, de Tarbes, d'Athènes, etc. Il était membre du bureau du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, et il fut chargé d'un rapport important au dernier Congrès de Lourdes.

Ses obsèques, présidées à Saint-Pierre du Gros-Caillou par le Cardinal-Archevêque de Paris, ont été une magnifique et touchante manifestation de sympathie.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Académique PERRIN et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

HAVARD DE LA MONTAGNE (Madeleine). — **La vie agonisante dans les pays occupés — Lille et la Belgique.** — Notes d'un témoin (Octobre 1914, Juillet 1916). Préface de Maurice Barrès, de l'Académie Française. — Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, Madame Robert Havard de la Montagne relate les deux années qu'elle a passées à Lille et à Bruxelles sous le joug allemand. Livre vécu, où l'on trouvera quantité de détails curieux et inédits, — et aussi quelque chose de plus. Car ce n'est pas un simple recueil d'impressions : Madame Havard de la Montagne n'a pas seulement regardé, elle a observé, étudié, discuté et son talent d'investigation lui a permis de mettre au point certains problèmes qui ont prêté à des controverses passionnées, entre autres ceux qui ont trait à l'action du Saint-Siège et à l'attitude du Nonce à Bruxelles. Le Nonce était-il où n'était-il pas germanophile ? Cette question est définitivement résolue — dans le sens de la négative — par l'ouvrage si documenté de Madame Havard de la Montagne, auquel la préface de Maurice Barrès donne un surcroît de valeur, d'intérêt et d'autorité.

M. MESSAGER prévient sa clientèle qu'il n'a plus d'associé et que son magasin d'agrandissements photographiques est transféré **4, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.**
Ouvert le mercredi et le samedi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

GOUTTE — GRAVELLE — ARTHRITISME

La cure économique par la Source

VITTEL-BIENFAISANTE

Exiger la marque « JEANNE D'ARC »

PEAU BOUTONNEUSE — ECZEMAS

sont l'indice d'un empoisonnement du sang occasionné par un embarras gastro-intestinal. — Le matin à jeun un verre d'eau de **PURGOS** nettoie intestin et estomac. donne teint clair et peau saine. — 0.90c la bouteille

LA CHICORÉE

de l'Abbaye de Graville

" A LA VIERGE NOIRE "

bonifie le Café.

Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.

Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

LIBERTÉ de L'INTESTIN et BEAUTÉ du TEINT

sont liés à un bon fonctionnement des organes de la digestion qui ne peut être obtenu que par les extraits de plantes végétales qui entrent dans la composition des **GRAINS** de **VALS** dont la réputation est universelle. — Un seul grain avant le repas du soir tous les 2 ou 3 jours assure un fonctionnement régulier de l'intestin, l'évacuation de la bile et purifie le sang en peu de temps. Traitement très économique. Le grand flacon pour 6 mois 2.80 ; le 1/2 flacon pour 3 mois 1.70, impôt compris, bonnes pharmacies. Franco domicile par poste. - 64, Bd Port-Royal, Paris.

SOIGNONS NOTRE FOIE

Quand on a le foie congestionné, d'hypertrophie ou de sclérose, c'est une mauvaise affaire. Le foie joue, en effet, un rôle essentiel dans le mécanisme de la vie.

En raison de l'importance et de la variété de ses fonctions, le foie est très vulnérable, de sorte que les infortunés qui en souffrent s'appellent légion. C'est le cas des victimes de la fièvre paludéenne, du diabète, des coliques hépatiques, de la tuberculose et même de l'obésité.

A tous ces martyrs, qui, tel le Prométhée de la fable, ont un vautour au flanc, les médecins ne manquent jamais de dire : faites de l'opothérapie hépatique, autrement dit prenez du foie, c'est-à-dire de la Filudine dont les comprimés sont l'équivalent même de la glande fraîche, y compris les extraits biliaires et son annexe, la glande splénique ou rate. On y a adjoint un *sel nouveau*, la thiarféine, dont les effets non seulement dans toutes les affections du foie, mais aussi bien dans le paludisme, tiennent positivement du miracle.

Grâce à l'action synergique de principes aussi judicieusement associés, la Filudine ne se borne pas à réamorcer et à régulariser la fonction hépatique paralysée ou pervertie, à décongestionner et à récurer le précieux viscère ; elle réveille, par la même occasion, toutes les énergies défensives, elle coupe la fièvre, elle tonifie l'estomac et l'intestin, elle stimule l'activité nerveuse et remonte l'état général.

En un mot, la Filudine est un spécifique réel du foie. *On a dit qu'elle était au foie ce que la digitale est au cœur.* Elle évite les *coliques hépatiques* et est le *seul* traitement scientifique du *diabète.*

Un ancien chef de clinique de Toulouse le Dr AMÉRIC écrit dans un mémoire : « Le meilleur moyen de régénérer la cellule hépatique, dont la fonction est si souvent altérée dans *le diabète*, est l'emploi de l'opothérapie hépato-splénique, telle que permet de la réaliser admirablement la Filudine de CHATELAIN, chaque fois que la glande hépatique se montre inférieure à sa tâche. »

Le Dr CLERC, de Vichy, constate de son côté : « Dans le cas d'insuffisance hépatique complète, alors que dans la gangue fibreuse, scléreuse qui l'enserre, l'élément glandulaire est raréfié au point de ne pouvoir, même si on le régénère, suffire aux besoins de l'organisme, il serait illusoire de s'adresser à l'action hydro-minérale. L'opothérapie, par contre, s'impose. Seule elle peut remédier, faire que le malade vive en bonne intelligence avec son mal, et que ses lésions au moins ne s'aggravent pas. *On obtient le même succès par l'usage de la Filudine que lorsque à un estomac atteint de dilatation et de ptose on donne le soutien d'une borne sangle.* »

Toutes les fois que le foie souffre, toutes les fois qu'il y a diabète, coliques hépatiques, teinte jaune dans les yeux, selles pâles ou blanchâtres, urines foncées, maladies de la peau, etc., soignez votre foie. L'emploi de la Filudine ne peut jamais être nuisible et il est toujours bon de faire à *titre préventif*, ne serait-ce que pour éviter le diabète, le paludisme, et les coliques hépatiques, une cure de Filudine.

La Filudine a fait l'objet de communications à l'Académie des sciences par le prof. COMBAULT, docteur ès sciences (30 Octobre 1911), et à l'Académie de Médecine, par le Dr LEGRAND, médecin principal de la marine, lauréat de l'Académie (10 Mars 1912). Elle a été en outre récompensée d'un grand prix à l'exposition de Tunis 1911. C'est un remède sûr, très efficace et admirablement préparé, puisqu'il sort des laboratoires de l'Urodonal. C'est tout dire !

Dr BOFFINET.

On trouve la **Filudine** *aux établissements CHATELAIN,* **2 bis,** *rue de Valenciennes, Paris* (Métro gare de l'Est), *et dans toutes les bonnes pharmacies. Le flacon, franco 11, frs.*

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun Foyer
ne devrait être sans
PASTILLES VALDA
Ce remède respirable
préserve des dangers du **froid,**
de l'**humidité,** des **poussières,**
et des **microbes :**
il assure le traitement énergique
de toutes les Maladies
de la **Gorge,** des **Bronches,**
et des **Poumons.**

Pour les ENFANTS, pour les ADULTES
comme pour les VIEILLARDS
CET EXCELLENT PRODUIT
doit avoir sa place dans toutes les familles
Procurez-vous aujourd'hui même
UNE BOITE DE
PASTILLES VALDA
Mais surtout EXIGEZ BIEN
LES VERITABLES
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 7 Décembre 1917. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès.

II. Partie non officielle. — Le Temps de l'Avent.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires; Quimper ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Le Saint-Siège et ses interventions charitables ; La prière des nations ; Pour la béatification de Dom Bosco.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Décembre. — 2me Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de l'Octave de l'Immaculée-Conception.

A vêpres, mémoire de l'Octave et de S. Melchiade, Pape et Martyr.

Lundi, 10. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Damase Ier, Pape. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. CORENTIN, Evêque, Titulaire de la Cathédrale et Patron principal du Diocèse. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Samedi, 15. — Octave de l'Immaculée-Conception. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 16. — 3e de l'Avent. Fête de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Concarneau. . . . . du 7 au 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Plounéour . . . . du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Bernard, vicaire à Plomeur, a été nommé recteur de Saint-Jean-Trolimon.

II. **Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Roudaut, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Temps de l'Avent.

Le temps de l'Avent est après le Carême la saison liturgique la plus remarquable et la plus riche. Son caractère est très nettement défini : c'est une époque de préparation à la fête de Noël, à la naissance de l'Enfant-Dieu. Elle représente la longue période des siècles qui a précédé la venue du Messie, période d'attente anxieuse pour l'humanité, période d'espérance, toute remplie par les cris des prophètes qui appellent l'Emmanuel, le Sauveur promis, qui à l'avance fixent les traits de sa physionomie par leurs descriptions prophétiques.

Mais en même temps, cette préparation liturgique est dans la pensée de l'Eglise une préparation au second avènement de Jésus sur la terre. Quand les temps seront accomplis, le Christ descendra parmi les fils des hommes, cette fois non plus comme un faible enfant, mais comme le juge redoutable des vivants et des morts. Ainsi cette période liturgique a une porte qui ouvre sur le passé, l'autre sur l'avenir : d'un côté pour perspective les milliers d'années pendant lesquelles l'humanité attendait son rédempteur, de l'autre, les siècles qui s'écouleront jusqu'à l'heure du cataclysme dernier dans lequel sombrera notre planète.

L'enseignement de l'Eglise s'inspire de cette double pensée ; les lectures, les antiennes et les diverses pièces liturgiques nous décrivent l'attente des siècles messianiques, ou bien elles nous annoncent le dernier jugement. Les fidèles doivent donc s'appliquer à suivre cette inspiration : revivre avec les prophètes ces temps où l'on criait vers Dieu, afin qu'il ouvrît les cieux et fît descendre sur la terre le Sauveur attendu ; préparer nos cœurs à recevoir sa lumière, et en même temps songer à ce dernier avènement du Christ que les premiers chrétiens attendaient avec la crainte et l'impatience que l'on sait, et qui en somme pour tout homme est

l'heure de sa mort, puisque, quel que soit le nombre des siècles qui pourront s'écouler avant le dernier jour du monde, notre sort est irrévocablement fixé à notre mort.

Il y a dans les prières liturgiques de l'Avent des beautés de premier ordre, des répons et des antiennes qui peuvent rivaliser avec les plus belles du temps du Carême ou de la Passion.

C'est la prière du peuple qui appelle un sauveur : « Je vous en supplie, Seigneur, envoyez celui que vous devez envoyer ; voyez l'affliction de votre peuple : venez, comme vous l'avez dit. Et délivrez-nous. Vous qui régissez Israël, écoutez, vous qui conduisez Joseph comme une brebis, vous qui êtes assis sur les Chérubins. »

Et sans cesse revient ce cri d'appel :

« Cieux, répandez la rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ; que la terre s'ouvre et fasse germer le Sauveur. »

Ainsi, pendant ces quatre semaines, l'âme chrétienne vit dans l'attente du Sauveur promis, elle l'appelle de ses vœux ; chaque jour la rapproche du terme, et lorsque le Fils de Dieu naît dans la crèche, il naît aussi dans l'âme du fidèle.

DOM CABROL.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 9 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. Quête pour les victimes de la guerre des régions envahies. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 12, fête de saint Corentin : la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Saint, pour les paroissiens et les malades de la ville ; pendant la messe, chant du cantique et de l'hymne *Pange solemnes* ; à la fin de la messe, vénération des Reliques.

Jeudi 13 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 14 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception :* messe à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, prières pour la France, bénédiction.

IIe Dimanche de l'Avent : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; réunion, messe et communion des jeunes filles du Sacré-Cœur à 7 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, Salut.

Tous les jours : à 5 heures du soir, en l'église de Saint-Mathieu, récitation du chapelet en commun pour la France.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi 14 :* Réunion de la congrégation des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPER. — **Œuvre de Saint-François de Sales.** — Le Comité de Quimper convoque tous les membres de l'Œuvre à la cérémonie de leur Fête Patronale de l'Immaculée Conception. Cette cérémonie est remise au dimanche 9 Décembre, à la Chapelle de Saint-Joseph, à 4 heures du soir.

Sermon par M. le Chanoine Cogneau, vicaire général, bénédiction du T. Saint-Sacrement, quête en faveur de l'*Œuvre de Saint-François de Sales*.

— **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception, aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 10 Décembre, à 8 heures.

Instruction et bénédiction. Indulgence plénière.

Nos prêtres soldats.

Citation. — *Désiré Le Goaziou :* « Brigadier d'un dévouement et d'un courage exceptionnels, toujours prêt à faire plus que son devoir ; s'est plusieurs fois distingué dans des missions particulièrement dangereuses, notamment le 18 Juillet et le 20 Décembre 1916. Le 19 Mai 1917, s'est porté spontanément et le premier sur un terrain découvert, et sous un violent bombardement, au secours d'un chef d'escadron d'artillerie grièvement blessé, l'a transporté dans un abri avec l'aide d'un brancardier et l'a assisté dans ses derniers moments. Déjà cité le 14 Novembre 1916, pour un fait antérieur à ceux relatés ci-dessus. » — (2e citation.)

L'abbé Le Goaziou est professeur à Lesneven.

Le Saint-Siège et ses interventions charitables.

Le *Bulletin de l'Alliance française*, organe exclusivement patriotique, publie le remarquable article suivant :

« Les neutres, au cours de cette guerre, se sont honorés grandement par leur charité infatigable autant qu'ingénieuse. Nous avons dit ici même ce qu'ont fait les Etats-Unis et la Suisse. Mais, au premier rang dans cette lutte de générosité, il faut encore citer le Saint-Siège. En affirmant à tant de reprises sa neutralité, il n'a jamais voulu qu'on pût la prendre pour de l'indifférence. Le Pape a pratiqué pleinement le mot de l'Evangile, qu'il a choisi pour devise : *Misereor super turbam*. Il l'a fait déclarer en son nom par le cardinal Gasparri dans une circulaire aux évêques : il « entend qu'on ne fasse, parmi les prisonniers, aucune distinction ni de religion, ni de nationalité, ni de langue ». Cet engagement pris vis-à-vis d'elle-même et du monde, la Papauté l'a pleinement tenu. Benoît XV est intervenu à Constantinople en faveur des Arméniens ; ce n'est pas sa faute si ses protestations et ses démarches

n'ont obtenu que des promesses illusoires, elles se dresseront, du moins, toujours comme un témoignage contre les Turcs et leurs instigateurs ou complices. Benoît XV a proclamé de même (lettre du cardinal Gasparri à l'*American Jewish Committee* de New-York du 9 Février 1916), à propos de violences antisémites qui lui étaient signalées, que « le droit naturel doit être observé et respecté à l'égard des enfants d'Israël comme à l'égard de tous les hommes, car il ne serait pas conforme à la justice et à la religion d'y déroger pour le seul motif de la diversité des confessions religieuses ». Ainsi la charité pontificale s'est faite toute à tous. Mais on trouvera naturel, et c'est pour nous un devoir de stricte reconnaissance, que nous insistions, en particulier, sur ce que le Pape a fait en faveur des Alliés et surtout de la France.

***

Nous ne chercherons pas à énumérer ses dons aux œuvres françaises, — nous en oublierions, — ni, pour le même motif, à en donner le total. Il apparaîtrait à coup sûr considérable au regard des ressources du Saint-Siège, si réduites par la guerre, et qui, même en temps normal, sont inférieures au revenu de bien des particuliers, rois de l'industrie ou de la finance. Mentionnons seulement le premier peut-être et le plus considérable de ces dons : l'envoi au *Secours national*, le 23 Avril 1915, d'une somme de 40.000 francs. Remis non à une œuvre particulière, à une œuvre purement religieuse, mais à celle qui embrassait en un certain sens et coordonnait toutes les autres, et dont le titre seul rappelle l' « union sacrée » établie entre tous les partis français, on peut les dire offerts à la France. Et le commentaire dont le cardinal Gasparri accompagnait ce don invite expressément à cette interprétation.

Il parlait, dans sa lettre, de la « mention particulière » que méritent « les enfants de cette nation qui, à juste titre, a été appelée la Fille aînée de l'Eglise, qui donne toujours des preuves splendides de sa générosité pour les œuvres catholiques, spécialement pour les missions, et qui présente en ce moment, et d'un bout à l'autre de son territoire, à l'armée comme dans les ambulances et les hôpitaux, et jusque dans la moindre bourgade, des manifestations éclatantes de foi et de piété dont le Saint-Père est grandement consolé ». Aussi, continuait le cardinal, *est-ce à bon droit qu'au milieu de tant de maux, Sa Sainteté s'est sentie attirée avec une commisération particulière vers certaines populations de la France, plus durement éprouvées par le fléau de la guerre.*

***

Les dons en argent, répétons-le, ne sont d'ailleurs pas le plus important des moyens d'action du Saint-Siège. Influent auprès de la plupart des gouvernements, ayant gardé, grâce à la correction avec laquelle l'Italie observe la loi des garanties, la liberté de ses communications avec tous les belligérants, il était fort bien placé pour servir d'intermédiaire entre eux, et intervenir chez chacun

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'eux en faveur des ressortissants de l'autre, victimes des hasards de la guerre. La protection des prisonniers militaires, des internés civils, des occupés et des envahis, lui revenait par une espèce de force des choses, singulièrement honorable pour lui.

De tout temps, l'intercession pour les condamnés à mort a été regardée comme une des prérogatives de l'Eglise ; et, dans les époques de violence du haut Moyen Age, c'est une des œuvres de miséricorde que les hagiographes louent le plus volontiers chez les Saints dont ils écrivent l'histoire. Pour être plus méthodiques et entourées de formes plus régulières, les violences, aujourd'hui, ne sont pas moins cruelles que dans les invasions d'autrefois ; et, en Belgique notamment, les occasions n'ont pas manqué au Pape d'intervenir en faveur de malheureux qui se voyaient imputer à crime, au nom d'un barbare droit de la guerre, leur fierté légitime, leur patriotisme, ou leur piété. Il a obtenu la mise en liberté de Mme Carton de Wiart, la femme de l'éminent homme d'Etat belge. Citons encore, entre autres, la comtesse de Belleville, Mlle Thuillier, sept autres Belges et Français condamnés à mort pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers, M. Freyling, chef de bureau au ministère de la Guerre de Belgique, condamné pour espionnage, pour lesquels il a obtenu des remises ou des commutations de peines.

Mais, s'ils sont éclatants, les services de ce genre sont heureusement individuels et exceptionnels. Ce qui est de tous les jours et pour tout le monde, c'est d'abord la recherche des disparus (1). Dès les premiers mois de la guerre arrivaient en foule, au Vatican, des demandes de renseignements ; suppliques venues de tous les milieux, suppliques parfois naïves, la suscription : *Monsieur le Pape, à Rome,* s'est rencontrée plusieurs fois. D'abord, les lettres furent ouvertes et annotées par le Pape lui-même, puis, avec le nombre croissant, par la Secrétairerie d'Etat, et bientôt par un service nouveau, créé à cet effet, sous le nom d'Office provisoire d'informations sur les prisonniers de guerre, et dirigé par Mgr Tedeschini, substitut de la Secrétairerie d'Etat (2). Le Vatican, d'autre part, a favorisé la création d'un bureau analogue à Paderborn, par les soins de l'évêque, Mgr Schulte, un prélat dont il ne nous coûte pas de reconnaître la charité. Un troisième bureau fonctionne à Fribourg, en Suisse, sous la direction de la Mission catholique. Enfin, à Vienne, pour l'Autriche, la nonciature assure un service analogue. Les relations fréquentes entre ces divers Offices ont donné les meilleurs résultats.

Quelques chiffres, les plus récents que nous ayons pu nous procurer, permettront de se faire une idée de l'activité de l'Office du Vatican. Au milieu de 1916, plus de 70 000 demandes avaient déjà passé par lui. Au printemps 1917, le mouvement quotidien des lettres expédiées ou reçues était de 2 à 300.

(1) Cf. l'article de M. l'abbé Beaupin, dans le *Correspondant* du 25 Mai 1917.

(2) Parmi les concours volontaires de la première heure qui aidèrent au fonctionnement de l'Office, nous tenons à mentionner le nom de M. Bellamy-Storer, ancien ministre des Etats-Unis auprès du Saint-Siège.

Citons quelques faits importants.

C'est le Vatican qui a obtenu (Avril-Mai 1915) que les listes des disparus fussent affichées dans les camps de prisonniers, tant en Allemagne qu'en France, tous étant invités à donner les renseignements qu'ils peuvent avoir sur leurs camarades. Beaucoup ont été retrouvés par ce moyen, ou du moins des précisions ont été données sur les circonstances du décès.

Aucune phase de la guerre, peut-être, n'est encore moins bien connue que les batailles livrées à la frontière franco-belge à la fin d'Août 1914 ; et le sort de beaucoup de ceux qui y prirent part est longtemps resté incertain ; en partie, dit-on, parce que les autorités militaires allemandes arrêtaient plus sévèrement les correspondances provenant de ces régions. Qui n'a été témoin des angoisses, des espérances, parfois des joyeuses surprises, plus souvent, hélas ! des déceptions cruelles de bien de familles ! Cependant, sur place, des mains pieuses soignaient les blessés, ensevelissaient les morts, dressaient des listes, recueillaient des souvenirs, entretenaient les tombes, en relevaient les emplacements et les inscriptions. Averti de cette activité spontanée, le Saint-Siège voulut que tous les détails ainsi sauvés de l'oubli fussent le plus tôt possible portés à la connaissance de ceux auxquels ils pouvaient apporter une consolation ou, du moins une certitude. Il les fit centraliser par l'Evêque de Namur ; envoyées au Vatican, six listes, dont quelques-unes contenaient le plan des cimetières, l'indication de l'emplacement des tombes, furent transmises d'une part à la Croix-Rouge de Genève, d'autre part au gouvernement français par l'entremise du cardinal Amette.

L'abîme le plus sombre où il semble qu'on puisse être plongé, c'était la captivité en Orient ; l'éloignement, l'ignorance réciproque des langues, tout concourait à épaissir les ténèbres sur les disparus du front du Vardar ou du front des Dardanelles. Le Saint-Siège entreprit de les percer. Par les évêques catholiques de Bulgarie, et notamment Mgr Péjou, il obtint de la Bulgarie la liste des prisonniers faits durant la retraite du Vardar. En Turquie, Mgr Dolci, délégué et vicaire apostolique à Constantinople, fut chargé de visiter les camps de prisonniers alliés, de leur porter des secours matériels et moraux, de recueillir leurs noms. Il a également obtenu du gouvernement turc des mesures assez effectives de sauvegarde et d'entretien pour les tombes des soldats alliés enterrés à Gallipoli.

La prière des nations. — Le roi George d'Angleterre vient d'adresser au peuple anglais un message pour désigner le 6 Janvier, c'est-à-dire le premier dimanche de 1918, comme jour de prières nationales.

Au cours de ce message, le roi dit notamment :

« *La lutte mondiale pour le triomphe du droit et de la liberté entre dans sa phase dernière, la plus difficile.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Par des assauts désespérés et par de subtiles intrigues, l'ennemi s'efforce de perpétuer le mal déjà commis, et d'enrayer le flot montant de la civilisation libre. Nous avons encore à compléter la grande œuvre à laquelle nous nous sommes consacrés, il y a plus de trois années. »

Et il ajoute :

« Cherchons à éclairer notre intelligence et à fortifier notre courage, pour faire face aux sacrifices que nous pouvons encore avoir à faire, avant d'avoir accompli notre tâche. »

La *Correspondance hebdomadaire* ajoute à cette information ces lignes de commentaire :

C'est dans ces sentiments que le roi George demande au peuple britannique de se tourner vers Celui vers qui vont toute reconnaissance et toute espérance.

Déjà, il y a quelque temps, le président Wilson avait fait un acte analogue, en ordonnant, aux Etats-Unis, une journée de jeûne et de supplications.

Nous ne pouvons que féliciter ces chefs d'Etat et envier, sur ce point, les peuples qui les ont à leur tête. Les nations, comme les individus, ont le devoir de reconnaître la souveraineté de Dieu, le devoir de Le remercier de ses bienfaits ; elles ne peuvent avoir que de sa main la prospérité dans la paix, la victoire dans la guerre : leur intérêt le plus évident est de les Lui demander.

Il ne peut être que rassurant, d'autre part, pour les peuples, de se voir gouvernés par des chefs qui se savent, par la certitude de leur foi, soumis eux-mêmes à une autorité supérieure dont les jugements ne peuvent d'aucune façon être évités.

En attendant que le gouvernement de la France s'instruise à l'exemple de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, et qu'il reconnaisse enfin son devoir, les catholiques français ne cesseront de réclamer cet acte de religion national, et, jusqu'à ce que cet acte soit accompli, ils s'efforceront d'y suppléer, autant qu'il leur sera donné de le faire, en multipliant partout où ils le pourront, au grand jour comme dans la vie privée, les prières et les actes de foi, individuels ou collectifs. Que Dieu veuille bien, dans sa miséricorde, considérer que la France qui prie, la France qui croit, qui souffre, qui meurt, c'est réellement la France !

Pour la béatification de Dom Bosco. — Au Séminaire des Missions salésiennes de Valsalice, près de Turin, à la suite d'un décret du Saint-Siège, a eu lieu, samedi 13 Octobre, l'exhumation de la dépouille mortelle de dom Bosco, pour en faire la reconnaissance exigée par la procédure des procès de béatification.

Avec le tribunal ecclésiastique, y assistaient le cardinal Cagliero, salésien, le Conseil supérieur de la Congrégation et le médecin en chef de la ville, avec deux médecins experts. Le corps apparut parfaitement momifié ; après vingt-neuf ans, le nez, les oreilles,

toutes les parties saillantes étaient intactes. Le corps resta exposé à la vénération des fidèles, qui accoururent en foule.

Par cet acte, le procès apostolique devant la curie archiépiscopale de Turin est clos ; la cause va procéder rapidement.

Une des Raisons du Succès de l'Emprunt
LA CLARTÉ DES ENGAGEMENTS
PRIS PAR L'ETAT

L'une des principales raisons du succès de l'Emission actuelle réside dans l'extrême clarté des engagements pris par l'Etat vis-à-vis de ceux qui répondent si patriotiquement à son appel :

On ne saurait trop insister pourtant sur les points suivants :

CE N'EST PAS 4 0/0 que rapporte ce placement.

C'EST 5,83 0/0, tout près de 6 0/0.

En effet, dans une opération d'émission, l'Etat est un VENDEUR ; le souscripteur est un ACHETEUR.

C'est un certain nombre de francs de rente qu'achète le souscripteur et son intérêt lui commande de les acheter LE MOINS CHER POSSIBLE.

Or, aujourd'hui, le prix du franc de rente est extrêmement avantageux. Ce prix est de 17 fr. 15. Pour acheter 4 fr. de rente (minimum de l'achat) le souscripteur n'a à débourser que **68 fr. 60.**

Et encore peut-il acheter ces francs de rente en quelque sorte « à tempérament » et acquitter en *quatre fois* le montant de cet achat.

On sait, d'autre part, que le nouvel Emprunt est *inconvertible* avant vingt-cinq ans.

Cela signifie que pendant vingt-cinq ans *au moins*, le porteur encaissera ses revenus annuels de 5,83 0/0 de rente nette que l'Etat s'est engagé, de la façon la plus formelle, à ne jamais frapper d'un impôt.

Bien entendu, pendant ce laps de temps, le porteur pourra vendre son titre ou le nantir, exactement comme bon lui semblera.

Mais dira-t-on, que se produira-t-il dans vingt-cinq ans ?

De deux choses l'une :

Ou bien l'Etat continuera à servir à ses créanciers l'intérêt promis. Rien ne sera donc changé dans la situation de ces derniers ;

Ou bien l'Etat se prévaudra de son droit de rembourser le titre au pair. Dans ce dernier cas, il restituera à tous ceux qui naguère lui ont prêté 68 fr. 60 une somme de 100 francs, soit 31 fr. 40 de plus que lui, Etat, aura reçu.

Ainsi, tous ceux qui auront prêté 100 francs à l'Etat recevront **145 fr. 70.** Ceux qui auront prêté 1.000 fr. recevront 1.457 fr., etc...

Les avantages de pareille combinaison ne sont-ils pas suffisamment attrayants pour vaincre les hésitations des plus timorés ?

M. MESSAGER prévient sa clientèle qu'il n'a plus d'associé et que son magasin d'agrandissements photographiques est transféré **4, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.**

Ouvert le mercredi et le samedi.

L'EAU PURGATIVE

des Familles est l'eau de **PURGOS** qui nettoie l'estomac et l'intestin. — Aux qualités de l'eau de Vichy elle joint une action purgative douce. — Un grand verre le matin à jeun ou un verre à bordeaux avant le repas de midi.

0.90c la bouteille dans les principales Pharmacies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A VENDRE un petit **CALICE** ayant appartenu à un prêtre soldat. — *S'ad. à la cure de Ste-Croix, Quimperlé.*

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoratorie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

ANÉMIQUES — NERVEUX — CONVALESCENTS

Les **PILULES GIP** constituent le régénérateur le plus actif du sang et des nerfs à la dose de 4 à 6 par jour (2 avant chaque repas). — Elles sont adoptées par les hôpitaux et ambulances et de plus le flacon de 100 pilules ne coûte que **3.30**, impôt compris. — Toutes pharmacies ou franco domicile par poste. — **64**, Boulevard Port-Royal, **Paris.**

ARTHRITIQUES — DIABÈTE -- GOUTTEUX
VITTEL Source Bienfaisante
Prix très réduits. — Ecrire VITTEL.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

TROISIÈME EMPRUNT
DE LA
DÉFENSE NATIONALE

« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre. »

(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 % *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 francs de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 francs de rente le paiement a lieu : 12 fr. en souscrivant; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60
Revenu réel : 5 fr. 83 %

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre **Gorge**, vos **Bronches**,
vos **Poumons**
COMBATTRA
vos **Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.**
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
en BOITES de 1 fr. 75
portant le nom
VALDA

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 14 Décembre 1917. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Avis urgent ; Pour les besoins religieux des diocèses envahis ; Œuvre des Tabernacles ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; La médaille d'or du « Souvenir Français » ; Autour d'un document ; Aumôniers inspecteurs ; Election des représentants à l'Office départemental des Pupilles de la Nation ; Enseignement libre.

III. — Chronique générale : Prise de Jérusalem ; Mgr Martel nommé évêque de Digne ; Hommage de l'Institut au cardinal Mercier.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Décembre. — 3me Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe et aux vêpres, mémoires de S. Judicaël, de S. Eusèbe et de l'Octave de S. Corentin.

(Au chœur, solennité de S. Corentin, *avec mémoires du Dimanche.)*

Lundi, 17. — De la Férie. Violet.

Mardi, 18. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 19. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* De la Férie. Violet.

Jeudi, 20. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* De la Férie. Violet.

Dimanche, 23. — 4e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréogat. . . . . du 16 au 18 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest . . . . . du 19 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis urgent. — Nous attirons l'attention de MM. les Curés et Recteurs, et de toutes les personnes intéressées, sur la note que publie aujourd'hui la *Semaine religieuse* relativement à l'élection *des représentants à l'Office départemental* des Pupilles de la Nation.

Il est extrêmement important que toutes les associations et établissements à qui la loi accorde le droit de vote se mettent en mesure de l'exercer au jour qui sera prochainement fixé pour l'élection.

II. Pour les besoins religieux des diocèses envahis. — Audierne ; Bannalec, Baye, Bénodet, Bourg-Blanc, Brasparts ; Carhaix, Clohars-Carnoët, Creisker (Saint-Pol de Léon) ; Conquet (Le) ; Daoulas, Dirinon ; Elliant ; Le Faou ; Goulien, Guerlesquin, Guipronvel ; Lambert, Lampaul-Plouarzel, Lannéanou, Lesneven, Leuhan, Loc-Maria (Quimper), Loctudy, Logonna-Daoulas ; Meilars, Melgven, Moëlan ; Penhars, Penmarc'h, Peumerit, Plabennec, Plomelin, Plomodiern, Plonéour-Lanvern, Plonévez-Porzay, Ploudiry, Plouédern, Plougoulm, Plouguer, Pensionnat du Pilier-Rouge, Plouguerneau, Ploujean, Pluguffan, Pont-l'Abbé, Port-Launay, Poullan, Poullaouen ; Querrien ; Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Vincent (Quimper), Sibiril ; Taulé, Tréboul, Tréflévénez, Trégourez, Tréguennec, Tréméoc, Tréogat, Tréouergat.

III. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur l'Evêque a béni, le 11 Décembre, des ornements et linges d'autel confectionnés pour les églises pauvres du diocèse. Nous rappelons que les demandes doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Goret, vicaire à Lanmeur, décédé à l'hôpital de Brest, le 12 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 16 Décembre* : à 5 h. 1/2, prières et sermon breton, messes à 6 h., 6 h. 1/2, 7, 8, 9 heures ; à 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, panégyrique de Saint-Corentin, par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, procession solennelle de la Relique, à l'intérieur de la Cathédrale, bénédiction du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion le soir à 8 heures.

Mercredi, vendredi et Samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIIe Dimanche de l'Avent*, 16 Décembre : messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures ; réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, quête, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 5 heures, en l'église Saint-Mathieu, récitation du chapelet en commun, pour la France.

Retraite préparatoire à la Communion privée : lundi, mardi et mercredi, à 11 heures et 4 h. 1/4, instruction à la sacristie haute ; jeudi, à 7 heures, messe de communion.

Les Quatre-Temps : Mercredi, vendredi et samedi, jeûne et abstinence.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Léal aura lieu à PLOUVIEN, le *mardi 18 Décembre*, à *10 heures*.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Prigent, recteur de QUÉMÉNÉVEN, sera chanté dans cette paroisse, le *mardi 18 Décembre*, à 10 heures

— Un service solennel sera chanté à Sainte-Croix, QUIMPERLÉ, le *jeudi 20 Décembre*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Laurent Roudaut, vicaire, mort pour la France.

La médaille d'or du « Souvenir français ». — Nous sommes heureux d'apprendre que le Souvenir français vient de décerner à Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, la grande médaille d'or (la plus haute récompense) pour services exceptionnels rendus à l'association et au pays.

Autour d'un document. — L'organe des Maximalistes russes a publié récemment une série de documents diplomatiques relatifs à la guerre. Parmi eux, on n'a pas été peu surpris de trouver un accord conclu, à la demande de l'Italie et signé par la France, l'Angleterre et la Russie, par lequel les puissances signataires s'engagent à *n'admettre aucune démarche diplomatique quelconque des représentants du Saint-Siège, tendant à la conclusion de la paix ou du règlement de questions ayant un rapport avec la guerre.*

A ce sujet, l'*Osservatore Romano* a publié la note suivante : « *L'extrême gravité du fait ne peut échapper à personne. Il offre la clef pour expliquer bien des choses. Nous nous abstenons pour le moment de le commenter, nous réservant de le faire en temps voulu.* »

L'émotion, en effet, a été grande dans les milieux catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A la Chambre des Communes, un député anglais, M. King, ayant demandé à lord Robert Cecil, si ce document était authentique et s'il y fallait voir la cause du silence des alliés lors de la note du Pape sur la paix, en a reçu cette déclaration :

Lord Cecil : « La réponse à la première partie de la question est négative. Sur la seconde, les gouvernements anglais, français et italien ont estimé qu'aucune réponse à la note papale n'était nécessaire après celle de M. Wilson. »

L'*Osservatore* a reproduit cette réponse en y ajoutant ces réflexions : « Sur le premier point nous aurions quelques explications à demander, et sur le second, nous aurions à faire quelques réserves. Pour l'instant, nous préférons nous abstenir ».

Nos diplomates, de leur côté, se taisent sur ce sujet délicat. Espérons qu'une question d'un de nos parlementaires leur donnera bientôt l'occasion de s'expliquer.

En attendant, nous ne pouvons que nous associer pleinement à cette ferme et juste protestation que la *Croix* publie sous la signature de son rédacteur en chef Franc :

« C'est à quatre points de vue, tous de la plus haute importance, que cet acte collectif de l'Entente nous paraît une atteinte grave à d'imprescriptibles droits.

» 1° *Il viole tout d'abord un principe essentiel du droit international.*

» Ainsi que Yves de la Brière l'a rappelé dans un remarquable article des *Etudes*, les conventions de la Haye prescrivent que jamais les signataires des conventions ne devront prendre en mauvaise part l'intervention d'un médiateur.

» Or, ici, non seulement on s'est offensé de cette intervention, mais on a prononcé contre elle, *a priori*, un *veto* souverainement offensant.

» Est-ce conforme aux conventions internationales ?

» 2° Abordant le *point de vue national*, nous éprouvons une difficulté particulière, en raison de la délicatesse du sujet.

» Pour observer les règles de la plus absolue discrétion, faisons seulement une hypothèse pour l'avenir. Celui-ci est si complexe, si obscur ; il permet tellement toutes les suppositions !

» Supposons donc, d'une part, qu'un jour vienne où, par suite de nouvelles participations à la guerre, de nouvelles trahisons, d'évènements divers, le Pape soit seul à pouvoir intervenir ; supposons d'autre part, qu'un jour vienne aussi où le moment psychologique ait sonné pour provoquer enfin la paix, sans blesser notre patriotisme. Chacun concèdera que ce ne sont pas là des impossibilités. Supposons enfin que, à cette heure, le Chef de l'Eglise soit à même de proposer une paix favorable, comprenant, bien entendu, la restitution de l'Alsace-Lorraine. Comme nous ne faisons pas la guerre pour le plaisir de nous battre, on ne pourra que lui en être reconnaissant.

» Or, à l'avance, *à priori*, sans s'inquiéter des possibilités d'un

avenir qu'on ignore, on s'est interdit, par *une excommunication majeure*, qui, cette fois, n'est pas lancée par l'Eglise, d'entrer en pourparlers et de recevoir une communication si utile à la patrie ! Un homme de sens rassis ne peut comprendre qu'on ait pu signer une proposition pareille. Lourde, très lourde responsabilité pour ceux qui ont eu cette faiblesse !

» 3° Il y a, de plus ici, *le point de vue spécial des catholiques de France*. Le Pape est leur Chef, ils peuvent diverger sur l'appréciation de ses actes, mais tous le respectent, le vénèrent et admettent ce que le dogme leur enseigne à son sujet.

» De même que dans une famille, même divisée de sentiments, tous les enfants tiennent à sauvegarder l'honneur et les droits du père, de même tout vrai catholique entend que la papauté soit respectée.

» Nous sommes déjà blessés au cœur par l'obstination avec laquelle on repousse, malgré les avantages certains qui en résulteraient, la proposition de rétablir les relations officielles avec le Vatican. Or, voici qu'à cette offense se joint celle de prononcer l'exclusive contre toute démarche du Pape, même la plus favorable. Non, c'en est trop et décidément il apparaît qu'en France les catholiques, malgré leur patriotisme généreux, n'ont été considérés par les signataires de cette clause, que comme des Français de seconde zone.

» Cela, notre dignité ne nous permettra jamais de l'admettre.

» 4° Reste enfin *un point de vue plus élevé, plus grave encore*, que malheureusement trop d'hommes ne sont pas capables de comprendre.

» Il est triste que la France officielle s'impose d'oublier qu'il y a un Dieu de qui dépend la marche des évènements d'ici-bas. Nos alliés s'inclinent devant lui, cela nous console. La France catholique, de son côté, s'efforce de suppléer. Cette abstention n'en est pas moins une lacune exceptionnellement douloureuse.

» Bien d'autres faits pénibles, relevés ici au jour le jour, ont témoigné, non pas de la part de tous nos chefs, certes, mais de la part de la direction générale des gouvernants, une attitude blessante envers Dieu, qu'on ne se contente pas d'ignorer, mais qu'on outrage par des injustices positives.

» Et voici une offense souverainement blessante envers son représentant officiel sur la terre.

» Nous n'en disons pas d'avantage, mais cela nous fait peur. L'Ecriture dit, en effet, qu'on « ne se moque pas impunément de Dieu ».

» C'était un devoir de dire ces choses, mais nous demandons qu'on ne trahisse pas notre pensée par des reproductions partielles.

» Nous croyons, en effet, que la faute est réparable. Cette clause, dont le secret n'existe plus, doit être abandonnée d'un commun accord. C'est possible et nous espérons qu'on le fera, réclamant de plus, avec instance le rétablissement des relations avec le Vatican.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Enfin, nous croyons à la miséricorde, à la bonté, à la puissance divines, et nous avons confiance que, cédant à la cordiale pression des prières et des sacrifices de ses enfants dévoués, « le Christ qui aime les Francs » fera chez nous les transformations intérieures nécessaires pour mettre fin à une attitude qui, prolongée, provoquerait la vengeance du ciel. »

Aumôniers inspecteurs. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient ce décret de la Consistoriale : « Afin qu'il soit mieux pourvu au soin et au gouvernement spirituel des prêtres et des séminaristes enrôlés dans l'armée française ou qui y remplissent les fonctions d'aumôniers militaires, S. S. Benoît XV députe et choisit comme leurs inspecteurs, deux évêques, NN. SS. Ruch et de Llobet, avec pouvoir ordinaire de visiter tous prêtres et séminaristes, tandis que ceux-ci se trouvent à l'armée, et de les diriger et gouverner en ce qui se rapporte au gouvernement et au soin des âmes, comme leurs Ordinaires propres, suivant l'esprit du droit canonique. »

Ce décret, daté du 19 Novembre dernier, est signé du Cardinal de Lai, secrétaire de la Consistoriale.

Mgr Ruch est auxiliaire de l'évêque de Nancy ; Mgr de Llobet est évêque de Gap.

Election des représentants à l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

La loi du 27 Juillet 1917 sur les Pupilles de la Nation prévoit que dans la composition des Offices départementaux, entreront, avec des membres de droit, un certain nombre de représentants élus.

Un décret d'administration publique, paru à l'*Officiel* du 22 Novembre, vient de déterminer les conditions dans lesquelles doit avoir lieu l'élection de ces représentants. Il paraît utile d'indiquer ici, pour ce qui nous concerne spécialement, les principales catégories d'associations ou d'établissements appelés à y participer et le mode d'élection adopté.

a) Ont le droit de vote, notamment :

1° *Les Associations et Syndicats agricoles,* — sociétés d'agriculture et comices agricoles, — sociétés coopératives agricoles, — Sociétés de crédit, — mutuelles agricoles, — caisses rurales, qui ont leur siège dans le département et fonctionnent depuis six mois au moins.

Toutes ces associations ou sociétés, par des délégués qu'elles désigneront à cette fin, ont à élire trois représentants à l'Office départemental. Le bulletin de vote de chaque électeur devra porter les noms de deux candidats hommes et celui d'un candidat femme.

2° *Les établissements de bienfaisance privée,* anciens ou récents,

créés depuis six mois au moins par des particuliers ou des associations soit religieuses, soit laïques, en vue d'assister des mineurs, des indigents valides, des malades, des infirmes ou des vieillards, et qui assistent habituellement plus de sept personnes.

Par conséquent : orphelinats, hospices, hôpitaux et sanatoria, dispentaires, crèches, asiles de vieillards, d'infirmes, asiles de nuit, fourneaux économiques, œuvres de visite des pauvres et toutes autres œuvres de bienfaisance privée réalisant les conditions susdites.

Chaque établissement a droit à un électeur, qui est le directeur, ou la directrice. Les directeurs forment un collège électoral qui nomme un représentant homme ; les directrices forment également un collège électoral qui nomme un représentant femme.

3° *Les instituteurs et institutrices* de l'enseignement soit public, soit privé. — Lire plus loin l'avis spécial qui les concerne.

b) Mode d'élection. — 1° Pour être admise au vote, l'association doit être inscrite sur la liste des *associations,* appelées à y prendre part en vertu d'une déclaration faite dans le délai de dix jours à partir de la publication de l'arrêté préfectoral fixant la date des élections.

Cette déclaration est adressée par le *président* au maire de la commune dans laquelle l'association a son siège. A l'appui de sa déclaration, le président dépose les statuts de l'association et la liste des membres du conseil d'administration.

Quand le préfet a arrêté la liste définitive des associations appelées à prendre part à l'élection, et fixé le nombre des délégués que chacune d'elles aura à désigner, il invite les présidents de ces associations à faire procéder à cette désignation dans un délai maximum de huit jours. — Aussitôt que le conseil d'administration y a pourvu, le président adresse au maire le procès-verbal de la réunion, en y mentionnant la date et le lieu de naissance, le domicile, la profession et la nationalité des délégués.

Le jour fixé pour l'élection, chaque délégué remet au maire son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée, sans signe extérieur, qui est, par les soins du maire, enfermée dans une deuxième enveloppe portant en suscription le nom et la signature de l'électeur, la désignation de l'association, l'indication de l'élection et le cachet de la mairie. Ces enveloppes sont aussitôt adressées à la préfecture, où a lieu le dépouillement.

2° *Les directeurs ou directrices des établissements de bienfaisance* ont à remplir les mêmes formalités pour l'inscription à la mairie et pour le vote. Mais à l'apppui de leur déclaration, ils doivent, en plus de la production des pièces mentionnées plus haut : 1° faire connaître le lieu et la date de leur naissance, et leur nationalité ; 2° indiquer le siège de l'établissement, le but de l'œuvre, le nom des fondateurs ; 3° justifier que l'établissement fonctionne depuis six mois au moins et qu'il assiste habituellement plus de sept personnes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement libre. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'attirer d'urgence l'attention du personnel de leurs écoles libres sur l'importance de l'élection prochaine qui constituera l'Office départemental des Pupilles de la Nation. Qu'ils veuillent bien s'assurer que tous leurs instituteurs et institutrices sont dans la disposition d'y prendre part, et leur rappeler, au besoin, que nul ne doit s'abstenir.

Il sera, par ailleurs, fait savoir respectivement aux maîtres et aux maîtresses le nom sur lequel ils auront à grouper leurs suffrages, selon la manière usitée pour les élections au Conseil départemental.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Prise de Jérusalem. — La Ville Sainte, délivrée une première fois par les troupes de Godefroy de Bouillon, vient d'être libérée du joug des Turcs par les colonnes anglaises du général Allenby auxquelles avait été joint un détachement français sous le commandement du général Piépape.

Venues d'Egypte, les troupes anglaises avaient progressé le long des côtes, enlevant successivement Gaza et Jaffa, puis s'étaient dirigées vers l'intérieur de la Palestine, dans la direction de Jérusalem qu'elles arrivaient bientôt à encercler. Par respect pour les Saints-Lieux, le général en chef avait décidé qu'aucun coup de canon ne serait tiré contre la Ville Sainte. En effet, coupées de toute communication avec l'extérieur et réduites à la famine, les troupes turques ont dû mettre bas les armes, lundi. Le lendemain, 11 Décembre, le général Allenby a fait son entrée solennelle dans la ville conquise, accompagné du commandant du détachement français et des chefs de la mission politique française.

C'est là un événement qui retentira profondément dans le cœur des chrétiens du monde entier. Il a fait naître chez les Sionistes quelques espoirs de restauration d'un royaume juif indépendant. Mais ce sont là des projets dont la réalisation ne paraît pas prochaine, et qui auront peut-être pour premiers adversaires les Juifs eux-mêmes.

Mgr Martel nommé évêque de Digne. — Le Souverain Pontife vient de nommer Jean-Joseph Martel, évêque de Digne.

M. l'abbé Martel appartient au clergé de Digne et est actuellement vicaire capitulaire du diocèse.

Né en 1860, ordonné prêtre en 1885, Mgr Martel est depuis 7 ans supérieur de l'Institution libre de l'Immaculée-Conception et vicaire général spécialement attaché à l'Enseignement libre et aux conférences.

Hommage de l'Institut au cardinal Mercier. — A la séance publique de l'Académie des Sciences morales et politiques, le président, M. Eugène d'Eichthal, le samedi 1er Décembre, a proclamé entre autres le prix qui a été décerné à S. Em. le cardinal Mercier. Il l'a fait en rendant un magnifique hommage à l'héroïque archevêque de Malines :

Parmi les héros non combattant les armes à la main, le premier qui s'est imposé à notre respect est le cardinal Mercier. Ce prélat, qui avait déjà, dans sa carrière ecclésiastique, donné des preuves insignes d'indépendance et de courage et avait mérité le nom de « grand abbé » avant d'être le « grand évêque », a été la voix courageuse, la protestation solennelle en face d'une barbarie insultante, de la Belgique martyrisée. Dans ses paroles enflammées, comme l'a dit un de ses historiens [M. Goyau], il n'a jamais invoqué la pitié, mais toujours la justice. Un célèbre peintre, notre confrère M. Besnard, l'a représenté en un magnifique portrait avec sa haute taille surmontée d'une tête fine et obstinée, prêt à écrire au milieu des incendies et des destructions, l'une de ces revendications ardentes adressées à l'ennemi, dont il connaît d'avance les représailles qui vont le frapper. Près de lui un grand crucifix, symbole de l'humanité douloureuse, en même temps que source, pour le chrétien, du devoir sacré. Il a obéi, sans hésiter, à ce double appel. Nous nous souvenons de ses mandements, de ses lettres, de ses courageux voyages à Rome où il était bon que la voix d'un grand prélat se fît entendre. Une de ses dernières prédications fut à Sainte-Gudule, lors des premiers exodes de civils envoyés en Allemagne comme travailleurs asservis. « Durant des jours j'ai parcouru les régions d'où les premiers ouvriers ou artisans de mon diocèse furent emmenés de force en terre d'exil. J'ai pénétré dans les foyers à moitié vides. Le mari était absent, les enfants étaient orphelins... un morne silence régnait : on eût dit qu'il y avait un mort dans la maison. Je voudrais courir à Anvers, à Tirlemont, à Diest, partout où ces scènes se renouvellent. Je ne le puis : mes forces trahissent ma bonne volonté. Faites-vous les interprètes de ma pensée, de mes sentiments... L'homme en pays civilisé a droit à la liberté de son travail... il a le droit de réserver ses services à sa patrie : les règlements qui peuvent être imposés en violation de ces droits ne lient pas la conscience. Oui, et je le dis sans haine ni esprit de représailles, je serais indigne de cet anneau épiscopal que l'Eglise m'a mis au doigt, indigne de cette croix que je porte sur ma poitrine, si j'hésitais à proclamer bien haut que le droit violenté reste toujours le droit et que l'injustice appuyée sur la force n'en est pas moins l'injustice. »

Et, quelques mois plus tard, alors que les enlèvements des populations, hommes, femmes, jeunes filles en Belgique et en France envahie, devenaient de plus en plus nombreux, cruels dans leur réalisation, sans pitié dans leurs conséquences, au point qu'un jeune Américain, occupé alors au ravitaillement belge et devenu depuis officier combattant dans l'armée de nos alliés, me disait, il y a quelques mois, qu'il avait eu, bien que blasé par tant de souffrances, les nerfs brisés par les horreurs qu'il avait vues, — le cardinal écrivait au général von Bissing, alors ordonnateur de ces sinistres besognes, qui devaient, dans sa pensée intime, préparer le complet asservissement de la Belgique à l'Allemagne :

« Il y a, Monsieur le gouverneur général, une barrière devant laquelle s'arrête la force militaire et derrière laquelle s'abrite inviola-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

blement le droit. De ce côté de la barrière, c'est nous les représentants de l'autorité morale qui parlons en maîtres. Je ne parle pas de notre revanche terrestre : nous l'avons déjà, car le régime d'occupation que vous nous faites subir est honni par tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde entier. Mais je veux parler du jugement de l'histoire, de ce jugement inéluctable du Dieu de justice... »

En décernant au cardinal Mercier la plus haute distinction dont nous disposons, le prix Audiffret (dévouement) — ce sont les propres paroles du rapporteur de la Commission, M. Félix Rocquain, — nous honorons un des plus nobles caractères que notre temps aura connus. Nous rendons aussi hommage, en sa personne, à une nation qui a beaucoup souffert et continue de souffrir...

La liberté marche devant moi, c'est ainsi que Gœthe fait, dans son cachot de Bruxelles, parler Egmont condamné à mort. Elle marche les pieds teints de sang et les plis flottants de sa robe sont souillés de sang. Tout ce sang n'aura pas coulé en vain... Courage brave peuple ! Le Dieu de la victoire te guide... Comme on voit la mer rompre ses digues, il faut rompre, il faut jeter à bas les tyrans, les bousculer hors du pays qu'ils usurpent insolemment ! »

Que l'avenir, un avenir prochain, entende Gœthe et Egmont !

BIBLIOGRAPHIE

Le **Prête-Revues ecclésiastique** de Dijon, fondé par M. l'abbé **Legros**, commencera en 1918, sa 25e année. Le directeur actuel est M. Verdunoy, curé de Saint-Michel, 41, rue Saumaise, Dijon. Lui demander la liste et le *nouveau tarif* des 16 revues circulantes, ainsi que (pour les nouveaux abonnés) le règlement. Tous les abonnements de Janvier-Décembre 1918 doivent être réglés avant le 1er Décembre 1917. — Peuvent s'abonner aux *Prête-Revues* les laïques recommandés par des prêtres.

M. MESSAGER prévient sa clientèle qu'il n'a plus d'associé et que son magasin d'agrandissements photographiques est transféré **4, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.**
Ouvert le mercredi et le samedi.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

ARTHRITIQUES — RHUMATISANTS
nettoyez votre appareil digestif et éliminez l'acide urique en prenant de temps en temps le matin à jeun un verre d'eau de **PURGOS.** C'est l'eau minérale purgative douce, idéale. - 0.90c la bouteille dans les princip. Pharmacies.

Nous devons souscrire.

Toutes les provinces de France sont solidaires des départements envahis, elles doivent faciliter au pays sa résistance et assurer la libération des portions du territoire occupé, en apportant à l'Etat le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent.

Toutes les provinces ont versé l'impôt du sang et ont donné leurs enfants à la France, mais il en est qui éloignées de l'invasion étrangère, n'ont pas connu les désastres économiques, les catastrophes commerciales.

A elles surtout, il appartient de prêter un concours énergique à l'Etat, chargé de libérer puis de secourir les départements envahis En agissant ainsi, elles assureront leur propre prospérité.

QUE PARTOUT, ON SOUSCRIVE AU NOUVEL EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

La Cure de VITTEL
accessible à tous
VITTEL SOURCE BIENFAISANTE
Ecrire Directeur Source Bienfaisante VITTEL — En vente partout.

MÉDICATION VÉGÉTALE
Les **GRAINS** de **VALS** constituent le purgatif végétal idéal le plus efficace et le plus économique. Un seul grain avant le repas du soir, tous les deux ou trois jours, nettoie l'estomac, évacue l'intestin, chasse la bile, rétablit les fonctions digestives, élimine les impuretés de la peau, fait disparaître les congestions et rougeurs du visage, donne teint clair et haleine pure. — Le grand flacon pour 6 mois **2.80**; le demi-flacon pour 3 mois **1.70**, impôt compris, dans les principales pharmacies. Franco domicile par poste. - **64, Bd Port-Royal, Paris.**

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
" A LA VIERGE NOIRE "
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de Quimper et Léon

METTEZ EN BOUCHE

chaque fois que vous avez à éviter
les dangers du froid, de l'humidité,
des poussières et des microbes ;
dès que vous êtes pris d'éternuements,
de picotements dans la gorge, d'oppression ;
si vous sentez venir le **Rhume,**

UNE

PASTILLE VALDA

dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques
fortifieront, cuirasseront, préserveront
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS.

Enfants, Adultes, Vieillards

ayez toujours sous la main des

PASTILLES VALDA

mais surtout n'employez que

LES VÉRITABLES

vendues SEULEMENT

en BOITES de 1 fr. 75

(impôt compris)

portant le nom

VALDA

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

32e Année. Vendredi 21 Décembre 1917. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Sanction nécessaire ; Pour les besoins religieux des diocèses envahis (suite) ; Avis ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie ; Les Pupilles de la Nation ; Editions diocésaines ; La fête de saint Corentin ; Un poème en l'honneur de Sa Sainteté Benoît XV.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Lundi, 24. — *Jeûne et abstinence.* Vigile de la Nativité. Violet.

Mardi, 25. — NATIVITE DE N. S. JESUS-CHRIST. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.

Jeudi, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe avec octave. Violet.

Samedi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 30. — Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest	du 19 au 25 Décembre.
Trézilidé	du 26 au 28 —
Clohars Fouesnant	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Sanction nécessaire. — M. Le Bihan n'ayant pas pu, avant de mourir, faire les réparations nécessaires à l'Eglise pour avoir participé effectivement, à titre de conseiller municipal, aux mesures injustes qui ont dépouillé de leurs biens le Sacré-Cœur et le Grand Séminaire, Nous avons le regret de ne pouvoir accorder tous les honneurs funèbres qui ont été demandés pour ses obsèques.

II. Pour les besoins religieux des diocèses envahis. — Argol ; Beuzec-Cap-Sizun, Bodilis, Bohars, Bolazec, Botsorhel, Brélès, Briec ; Camaret, Cléden-Cap-Sizun, Cléden-Poher, Cléder, Clohars-Fouesnant, Le Cloître (Saint-Thégonnec), Coray ; Dinéault ; Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Esquibien ; La Forêt-Fouesnant, Fouesnant ; Gouesnou, Gourlizon, Guengat, Guiclan, Guilers-Brest, Guimiliau, Guipavas, Guissény ; Hanvec, Hôpital-Camfrout ; Irvillac ; Kerfeunteun, Kerlouan, Kernilis, Kernouès ; Lababan, Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Ploudalmézeau, Landéda, Landerneau, Landivisiau, Lanhouarneau, Lanildut, Lanmeur, Lannilis, Lanriec, Lanrivoaré, Laz, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Locmaria-Berrien, Locmaria-Plouzané, Locquénolé, Locquirec, Locronan, Locunolé, Lopérec, Loperhet, Loqueffret ; Mahalon, La Martyre, Milizac, Ile-Molène, Motreff ; Névez, Notre-Dame (Quimperlé) ; Pencran, Pleyben, Plobannalec, Ploéven, Plogastel-Saint-Germain, Plogonnec, Plonéis, Plouarzel, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plouégat-Moysan, Plouescat, Plouézoc'h, Plougasnou, Plougonven, Plougourvest, Plouguin, Plouhinec, Plouider, Ploumoguer, Plounéour-Ménez, Plounéour-Trez, Plounéventer, Plounévez-Lochrist, Plouvien, Plouvorn, Plouyé, Plouzané, Plouzévédé, Pont-Aven, Pont-Croix, Pont-de-Buis, Porspoder, Pouldavid, Pouldreuzic, Primelin ; Quimperlé (hôpital) ; Rédéné, Le Relecq, Riec, La Roche, Roscanvel, Roscoff, Rosnoën, Rosporden, Rumengol ; Saint-Cadou, Saint-Coulitz, Saint-Corentin (Quimper), Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Hernin, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Martin (Morlaix), Saint-Mathieu (Morlaix), Saint-Méen, Saint-Michel (Brest), Saint-Nic, Saint-Pabu, Saint-Pol de Léon, Saint-Renan, Saint-Rivoal, Saint-Sauveur (Brest), Saint-Sauveur (Sizun), Saint-Ségal, Saint-Urbain, Saint-Vougay, Saint-Yvi, Scrignac, Sizun, Spézet ; Telgruc, Tourc'h, Trébabu, Trégarantec, Tréglonou, Trégunc, Trémaouézan, Le Trévoux.

III. Avis. — Nous recommandons à MM. les Curés de faire bon accueil aux communications qui leur seront adressées par l'Œuvre de propagande patriotique qui a pour titre *La conférence au village*. Sans en devenir eux-mêmes les représentants dans leur région, ils peuvent lui prêter un utile concours pour organiser dans les campagnes la lutte qu'elle veut engager contre la propagande ennemie, aujourd'hui si audacieusement répandue dans tous les milieux.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. David, recteur de l'Ile de Batz, décédé le 16 Décembre ;
M. Créac'h, décédé à Bodilis, le 19 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 23 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, instruction, bénédiction. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi, veille de Noël : jeûne et abstinence. — Office de nuit à 11 h. 1/4 ; grand'messe à minuit, suivie de deux messes basses. — Quête pour la cathédrale.

Mardi 25, fête de Noël : messes de 6 heures à 8 h. 1/2 ; messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale. Quête pour les Séminaires à la grand'messe et aux vêpres. Messe basse à midi. — Vêpres, à 2 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Cadiou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, S. Etienne, 1er Martyr : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe de midi.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche de l'Avent*, messe à 6 h., 8 h., 9 h. et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures ; prières pour la France ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : Vigile de Noël, jeûne et abstinence. — L'office solennel commencera à 11 heures.

Mardi : Fête de Noël. A minuit exactement sera chantée la messe, suivie de deux messes basses.

Pour le jour : à 6 heures, série de trois messes ; à 8 heures, messe des enfants ; à 9 heures, messe ; la grand'messe solennelle à 10 heures et dernière messe à 11 h. 1/2.

A toutes les messes, quête pour les séminaires.

Les vêpres à 2 h. 1/2 ; instruction par M. Le Grand, professeur au grand séminaire ; bénédiction du Saint Sacrement.

Mercredi : Fête de saint Etienne, 1er martyr, messe à 6 heures et 7 heures ; grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, prières pour la France ; salut.

Pour les fêtes de Noël, nous engageons les fidèles à se confesser : 1° dès samedi ; 2° le dimanche après vêpres ; 3° lundi, veille de Noël, le matin ; l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Le service d'octave de M. David sera chanté *le jeudi 27 Décembre*, à 10 h. 30, à l'Ile de Batz.

— Le service anniversaire de M. Henri Rogel sera chanté à Plouhinec, *le dimanche 30 Décembre.*

Nécrologie. — I. M. ROUDAUT, Laurent. — La nouvelle de la mort de M. Laurent Roudaut est de celles qui surprennent autant qu'elles émeuvent. Ses amis venaient d'apprendre qu'il avait quitté un secteur particulièrement dangereux et qu'il n'avait plus à redouter, à Vassy, sa nouvelle résidence, que les dangers exceptionnels d'une incursion d'avions ennemis. La mort pourtant l'a cueilli, dans des circonstances qui en font un héros du devoir tout comme s'il avait été frappé sur un champ de bataille.

Sa messe dite, il se rendait, le lundi 3 Décembre, à bicyclette, au ravitaillement, lorsque ceux qui le suivaient le virent hésiter et s'affaisser. Quand ils l'eurent rejoint, il était mort. Depuis quelque temps on le savait indisposé, souffrant du cœur et d'un reste d'intoxication par les gaz. Le voyant partir, un ami s'était offert à le remplacer : « Merci, lui avait-il répondu, c'est mon tour, mon devoir avant tout ». C'est sur ces derniers mots, qui résument admirablement non seulement sa carrière de soldat, mais toute sa vie sacerdotale, que M. Roudaut est mort.

Au front, soldat modèle, on ne le connut que pénétré de la conscience de ses obligations et tout zèle pour les malades qui étaient confiés à ses soins. Très exact à ses exercices de piété, il faisait l'édification de ses confrères, de son ambulance et de la division. Serviable, modeste et bon, se gardant avec soin de toute familiarité déplacée, il avait conquis autour de lui l'estime et le respect de tous, de ses chefs comme de ses camarades d'ambulance.

En somme, il n'avait fait que poursuivre, sous l'habit militaire, avec le même zèle, l'apostolat fructueux de ses années de vicariat.

M. Roudaut était né à Lesneven en 1877 et avait fait d'excellentes études au collège de cette ville. Ordonné prêtre en 1901, il fut d'abord surveillant à l'Institution de la rue des Postes, à Paris, puis nommé en 1903 vicaire à Combrit, qu'il ne quitta qu'à regret, sept ans plus tard, pour Sainte-Croix de Quimperlé.

Dans ces différentes places il fut apprécié, car il était excellent prêtre, régulier, homme du devoir, ne regardant pas à sa peine. On l'aima aussi, car il était bon. Le fond de son caractère c'était la bonté. Il était affable, toujours souriant, heureux de faire plaisir et de rendre service. Aussi n'avait-il que des amis.

A Sainte-Croix on l'aima tout particulièrement pour l'affection qu'il témoignait aux jeunes de son Patronage et le dévouement qu'il leur prodiguait. C'était là son œuvre de prédilection : son temps, sa peine, ses économies, tout était pour ces enfants gâtés, qui sont inconsolables de sa mort. Au Ciel, nous en sommes convaincu, il ne les oubliera pas et continuera à leur faire du bien.

II. M. GORET Laurent. — Un nouveau deuil vient de frapper le diocèse déjà si éprouvé. M. Laurent Goret, vicaire de Lanmeur, mobilisé à Brest, est mort le 11 courant, à l'ambulance N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Kérinou, après quelques jours de maladie. On a pu croire d'abord qu'il ne s'agissait que d'une crise sans gravité qu'un peu de repos et les soins qu'il trouvait près de sa vénérable mère parviendraient à conjurer. Il n'en fut rien, et le 10 Décembre l'état du malade s'aggravait subitement. Les derniers sacrements lui furent administrés. Il les reçut en pleine connaissance avec les sentiments de la foi la plus profonde et une entière résignation à la volonté de Dieu. « Je suis prêt à mourir, dit-il au moment où il recevait l'indulgence de la bonne mort, quand Dieu voudra, comme Il voudra et où Il voudra. » Transporté à l'hôpital, il y expirait le lendemain après avoir reçu la Sainte Communion en viatique.

Il est à peine besoin de caractériser la physionomie du disparu, tant M. Laurent Goret était connu de ses confrères du diocèse. Une jovialité toute spontanée procédant d'un très grand fond de bonté le désignaient dès le premier abord à la sympathie de tous. Mais à ces aspects agréables d'un caractère heureux s'ajoutaient de profondes qualités qui le faisaient estimer autant qu'aimer. On reconnaissait en lui un prêtre d'une piété exemplaire, d'un zèle remarquable et d'une délicatesse de conscience édifiante. M. Goret, était né à Lambézellec le 15 Juillet 1872. Ordonné en Juillet 1896, son vicariat, après un temps de préceptorat, avait commencé à Plougoulm en 1898. Il était depuis Février 1907 vicaire de Lanmeur, où il laisse le meilleur souvenir, et les meilleurs titres aux prières de tous.

R. I. P.

Les Pupilles de la Nation.

I. La date des élections au Conseil supérieur de l'*Office national* est fixée au dimanche 24 Février 1918.

L'arrêté ministériel pris à ce sujet a été affiché le 17 Décembre à la préfecture et dans les mairies du département du Finistère.

C'est à partir de cette dernière date que court le délai de dix jours accordé aux sociétés et associations ayant droit d'élire des représentants au Conseil supérieur pour faire à la mairie la déclaration prévue par le décret du 15 Novembre 1917.

Les seuls groupements intéressés par cette disposition sont : 1° les sociétés coopératives ouvrières de production et de consommation ; 2° les associations qui exercent le patronage des orphelins de la guerre.

II. Un arrêté du Préfet du Finistère déterminera la date à laquelle auront lieu les élections pour l'*Office départemental*.

La *Semaine religieuse* a déjà expliqué, dans le précédent numéro, les formalités à remplir par les groupements et les œuvres qui voudront participer aux opérations électorales.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dès la publication de l'arrêté préfectoral, elle en avisera ses lecteurs, et publiera un modèle de déclaration et tous autres renseignements utiles.

Editions diocésaines. — Les Catéchismes et les Cantiques bretons et français sont majorés de 0 fr. 05 par exemplaire.

Les registres des Paroisses de 1918 ont été expédiés de Quimper, en grande vitesse, le lundi 17 Décembre, en port dû, comme ils le seront, toujours, à l'avenir.

Ils doivent arriver largement à temps à destination. Prière, en cas de retard, de vouloir bien en aviser l'Imprimerie de l'Evêché.

Il y a trois mois, il avait été demandé aux paroisses le nombre d'*Ordos* nécessaires à chacun. En conséquence le tirage de l'*Ordo* ayant été effectué au nombre indiqué au mois de Décembre les rectifications survenues après cette date ont été considérées comme non avenues et les *Ordos* expédiés ne seront pas repris.

QUIMPER. — **La fête de saint Corentin.** — La fête traditionnelle de saint Corentin s'est déroulée dimanche, à la cathédrale, avec son éclat accoutumé, devant une magnifique assistance de fidèles. Monseigneur a officié pontificalement, et a présidé, assisté de MM. Cogneau, vicaire général, et Abgrall, doyen du Chapitre, la procession solennelle de la relique du Saint.

Après les vêpres, l'instruction de circonstance a été donnée par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire. Il a pris texte de la recommandation de saint Paul aux Hébreux : « *Mementote præpositorum vestrorum*, souvenez-vous de vos chefs », pour en faire une heureuse et éloquente application aux devoirs qui s'imposent aujourd'hui aux catholiques d'écouter leurs Evêques et le Pontife à qui sont confiées les destinées de l'Eglise, si ce n'est du monde lui-même. Les Evêques et le Pape, expose-t-il, méritent de notre part la plus grande docilité à leurs conseils à trois titres différents : ils sont des voyants, des sentinelles et des orants, ils voient, ils veillent et ils prient.

Citons, ne pouvant donner dans tout son développement cet enseignement d'une forte actualité, cette page où se trouve définie la position de la Papauté vis-à-vis de cette Prusse, cause de tant de malheurs et qu'on a pu appeler « le péché de l'Europe ».

« Saint Corentin voyait de loin et de haut lorsque, solitaire de la forêt de Névet, il reçut dans son ermitage Grallon le Grand. Il songeait à la magnifique puissance de son hôte, et à l'aide efficace qui en reviendrait pour le bien, si, s'engageant dans une voie plus parfaite, le roi Grallon, terrible aux ennemis de l'Armorique, prenait sur lui la charge de la restauration du pays. Un miracle en eut facilement raison : l'ermite coupa, sans le blesser, un morceau de son poisson, et ce morceau se multiplia de telle sorte que le roi et toute sa suite en furent suffisamment rassasiés. De ce jour date l'intimité entre le saint et le roi, si féconde dans la transformation

religieuse et sociale de toute la Cornouaille. Heureuse union que cette union sacrée de l'Evêque et du Prince, dont la Bretagne bénéficie encore, et dont cette cathédrale, qui nous rassemble aujourd'hui pour fêter S. Corentin, est un si vivant témoignage. Bénie fut cette docilité du Roi au Voyant.

» Plût au ciel qu'il en eût été toujours ainsi entre les Evêques et les Princes ! Nous n'aurions pas alors à déplorer les malheurs actuels. C'était un voyant aussi que Clément XI, lorsqu'il voulut s'opposer à la fondation du royaume de Prusse, par Frédéric, marquis de Brandebourg. Il pressentait que la nature, la religion, les instincts de rapine et de haine des Hohenzollern seraient un danger pour l'Europe et le Christianisme. Il essaie de conjurer des maux si redoutables, il fait appel aux Princes catholiques comme à de nouveaux Grallons, il proteste auprès d'eux avec la dernière véhémence. « Quoi ! s'écrie le Pontife, vous le laisserez faire ! Mais c'est là une investiture profane, un mépris de toute autorité de l'Eglise de Dieu, la violation sacrilège de nos plus saints canons. Dénoncez plutôt autour de vous cet attentat irréligieux. Gardez-vous de ratifier le titre usurpé par le marquis, et ne permettez pas que la véritable dignité des rois, qui doit être envisagée comme un bienfait singulier de Dieu, et qui doit servir au soutien et à l'ornement de la vraie religion, vienne à s'égarer et à se poser sur la tête d'un prince hérétique ».....

» Les Princes de l'Europe n'agirent pas comme le roi Grallon ; ils répondirent au Pape — mais ils lui répondirent — en alléguant le prétexte ordinaire de la raison d'Etat, et ils laissèrent faire le marquis de Brandebourg.... Clément XI ne se découragea pas, il ne déposa point les armes : vainement, on ne s'occupait plus du Voyant. Et le péché du royaume de Prusse se consomma.

» Et, mes Frères, reconnaîtrez-vous aujourd'hui la perspicacité du Pape !... De quel prix avons-nous payé l'aveuglement de nos Princes ! Le prix ? Demandez-le à la Pologne, au Dannemark, à l'Autriche elle-même. Demandez-le, à nos frères d'Alsace et de Lorraine. Demandez-le, aujourd'hui, aux épouses privées de leurs époux, aux sœurs séparées de leurs frères, aux enfants rendus orphelins de leurs pères, aux malheureux exilés sur un sol étranger et lointain. Demandez le à tous nos soldats dont l'honneur est de souffrir, et d'être perpétuellement vainqueurs de leurs souffrances. »

Comme saint Corentin, aidé de Gralon et de Guénolé, faisait triompher le christianisme sur les ruines des idoles païennes, les Evêques veillent sur les dangers qui menacent l'intégrité de notre foi et réagissent contre la démoralisation dont les symptômes ne sont aujourd'hui que trop frappants. Leur force est dans leur prière préparée par la pénitence. Avec eux, modelant notre conduite sur leurs exemples, prions et, nos mortifications aidant, rendons-nous favorables les desseins de la divine Providence.

« O glorieux saint Corentin, s'écrie M. Le Grand en terminant, dites aux mères et aux veuves désolées, aux orphelins en pleurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que le soutien et la force viennent de la foi des aïeux, de cette foi profondément catholique qui s'allie si bien avec l'héritage de nos traditions, de cette foi robuste et entraînante qui transporta jadis les Bretons à la conquête de Jérusalem, ville trois fois sainte, aujourd'hui enfin heureusement délivrée, de cette foi consacrée par les sept Saints de Bretagne, fidèlement transmis par nos vieux pères et nos évêques bretons.

» Au beau pays de Cornouailles, qui demeure votre fief, les mères chantent au bord des berceaux : « Grand Dieu ! donnez à nos fils deux cœurs, un cœur de colombe pour aimer et un cœur de lion pour défendre ». Oui, grand saint Corentin, obtenez à vos fils d'aimer toujours le Christ, et par la puissance de votre bras, de défendre le pays jusqu'au bout : *Evit Doue hag ar Vro.* »

Un poème en l'honneur de Sa Sainteté Benoît XV. — M. Horellou, le délicat poète latin de Quimperlé, s'étant laissé inspirer par la grandeur du rôle échu à la Papauté en ces temps douloureux, a fait hommage à Sa Sainteté Benoît XV d'un très beau poème latin de plus de 500 vers qui célèbre la bienfaisance des interventions pontificales en faveur d'une paix de justice et de long avenir. Il vient de recevoir de Son Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, cette lettre élogieuse que nous nous empressons de publier en en félicitant chaudement l'heureux destinataire.

« Dal Vaticano, 25 Novembre 1917.

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

» Monsieur l'Abbé,

» Notre Saint Père le Pape Benoît XV a reçu avec bienveillance l'hommage filial que vous Lui avez fait de votre synthèse des Actes de Son Pontificat présentée en beaux vers alcaïques. Sa Sainteté a très apprécié, non seulement le but que vous vous êtes proposé, mais encore l'art avec lequel vous vous êtes exprimé, en vous jouant des difficultés de la versification latine.

» Le Saint Père vous félicite et vous remercie, et il me charge de vous faire parvenir une médaille commémorative (1), qui sera pour vous un gage précieux de Sa bonté. En même temps, le Souverain Pontife, appelant sur vous et sur vos travaux les faveurs célestes, vous envoie avec effusion le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

» Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur. » P. Card. Gasparri. »

De ce poème, qui a pour titre *Synthesis actorum Summi Pontificis Benedicti XV*, nous sommes heureux de donner à nos lecteurs amateurs de bonne poésie latine cet important extrait de la première partie. Nous en donnerons, dans notre prochain numéro, la traduction de l'auteur lui-même.

(1) Cette médaille est celle qui a été frappée pour commémorer la publication du Droit canonique. A l'avers, elle porte l'effigie de Benoît XV ; au revers, elle représente la cérémonie de la publication.

Dum terra bellis personat asperis
Gens atque gentem surgit in alteram,
Vox inter armorum tumultus
Una vocat *benedicta* pacem.

Vox illa multo fluctibus altior
Et lenis aurae dulcior halitu
Quæ spirat æstivis diebus
E Cathedra cecidit suprema.

Hujus Minister quem fore Principem
Dixere pacis, cujus originem
Quondam cohortes Angelorum
Pacifico cecinere cantu.

Nullo moratus tempore, creditum
Obire gestit munus, et impiis
Deterret armis dum nocendi
Terra novas meditatur artes.

Huic nomen ingens a Proavis, *domus*
Christi perennem sustinet angulum,
Et stabit inconcussa moles
Antra fremant licet inferorum.

Ut magna littus continet æquora
Fluctusque saxo frangitur obvio,
Sic omnis infernalis via
Ante *Petram* cadet angularem.

Pollet supernis juribus, inclyto
Tantumque praestat munere regibus,
Fulgore sol quantum corusco
Astra poli superat minora.

Fulget corona tergemina caput
Aurata regum quæ diademata
Splendore vincit, trina quaque
Illius exprimitur potestas.

Est finis orbis terminus imperi
Tractus et ultra porrigitur maris,
Sceptrique majestate regnis
Ac populis dominatur orbis.

Terrena quamvis perdiderit bona
A christiano principe temporum
Donata decursu, minore
Non radiat diadema luce.

Rex absque regno prævalet altero
Quocumque terrae rege potentia,
Vincitque libertatis expers
Atque bonis spoliatus omnes.

***

Romanus acto tempore Pontifex
Bellis cruentis firmiter obstitit,
Pacisque propugnator acer
Et columen stetit impotentum.

Custode rerum, floruit æquitas
Et quisque recto mansit in ordine,
Non arma cives miscuerunt,
Pax coluit nova civitatem.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Utcumque gentes inter et urbium
Exorta lis est acrior incolas,
Interfuit judex, modoque
Iurgia composuit paterno.

Non sic peritus præfuit arbiter
Qui rem secundum ducat ad exitum,
Partesque nemo litigantes
Sic melius sociavit ambas.

Haec lapsa multis sæcula vocibus
Clamant, et ipsi conveniunt mali
Et quæ profanum parturivit
Scripta notæ melioris ævum.

Ardore nunquam destitit æmulo
Qui transierunt Pontificum pia
Exempla sectari, viamque
Per veterem *Benedictus* ire.

In *Sede Petri* vix positus, boni
Pastoris instar qui vigilat gregi,
Lustrare cœpit subjacentem
Hinc oculo vigilante terram.

Quocumque flectit lumina, perditum
Mortale vulgus moribus, et via
Ubique deflexisse recta
Sole videt sub utroque mundum.

Exosa lucem super in abditis
Reptabat umbris impietas, palam
Et fronte nunc procedit alta
Criminibus comitata multis.

Vastata bello cernit ovilia,
Armenta notis eruta pascuis
Incerta quo pergant vagantur
Ungue lupi laceranda sævo.

Ut vis procellæ gurgite commovet
Fluctus ab imo et præcipites agit
Rupes in objectas, et omnis
Unda calens velut igne fervet,

Sic ira belli gentibus incubans
Fraterna frangit vincula fœderum
Quæ corda jungebant in unum
Et populos inimicat omnes.

SURMENÉS — ÉPUISÉS

par l'âge, la fatigue ou les ennuis, le seul remède tonique reconstituant du sang et du système nerveux vous est fourni par les **PILULES GIP** à la dose de 6 par jour (2 avant chaque repas), le flacon de 100 pilules ne coûte que **3.30**, impôt compris, dans toutes les principales pharmacies. — Franco domicile par poste. — **64, Boulevard Port-Royal, Paris,**

M. MESSAGER prévient sa clientèle qu'il n'a plus d'associé et que son magasin d'agrandissements photographiques est transféré **4, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.**
Ouvert le mercredi et le samedi.

LA CHICORÉE
de l'Abbaye de Graville
"A LA VIERGE NOIRE"
bonifie le Café.
Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.
Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

LA MEILLEURE EAU MINÉRALE
purgative française est l'eau de **PURGOS**, véritable eau de Vichy purgative. Elle purge doucement sans irritation. — C'est le véritable **Purgatif des Familles.** Exiger Eau de **PURGOS** dans les bonnes Pharmacies. 0.90c la bouteille.

VITTEL - BIENFAISANTE
GOUTTE — GRAVELLE — ARTHRITISME
Prix très réduits
Ecrire Directeur Source Bienfaisante **VITTEL.**

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, Rue David Johnston, BORDEAUX
MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉ
Vin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les réceptions, goûters, desserts, pique-niques.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA
TOUX
Quelle que soit son origine
est toujours instantanément soulagée
par l'emploi des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Produit incomparable
CONTRE
RHUMES, RHUMES de CERVEAU,
MAUX de GORGE, LARYNGYTES,
BRONCHITES aigües
ou chroniques,
GRIPPE, INFLUENZA,
ASTHME, EMPHYSÈME, etc.
FAITES BIEN ATTENTION
DEMANDEZ, EXIGEZ
dans toutes les pharmacies
au prix de 1 fr. 75
LA BOITE DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
portant le nom
VALDA

32e Année. Vendredi 28 Décembre 1917. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon conviant le Clergé et les Fidèles de son Diocèse à des prières publiques pour la France ; Lettre-circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et Séminaristes soldats, à l'occasion du Nouvel An ; Réception du Nouvel An à l'Evêché ; Pour les besoins religieux des diocèses envahis.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie ; Propagation de la Foi ; Œuvre des Saints Sacrifices ; Les Pupilles de la Nation, Elections à l'Office départemental ; Les *Nouvelles Religieuses ;* Un poème en l'honneur de Benoît XV.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de l'Octave.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.
Lundi, 31. — S. Sylvestre, Pape et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 1er Janvier. — Circoncision de N. S. Jésus-Christ et Octave de la Nativité. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 2. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 4. — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Simple Rouge.
Samedi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 6. — *Epiphanie de Notre Seigneur.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Fouesnant . . . . . du 29 au 31 Décembre.
Châteauneuf . . . . . du 1er au 6 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, conviant le Clergé et les Fidèles de son diocèse à des prières publiques pour la France.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Un évènement heureux a marqué la fin de cette année et fait compensation jusqu'à un certain point à nos épreuves d'hier et à nos inquiétudes de demain.

Jérusalem, après de longs siècles de captivité aux mains des musulmans, rouvrait enfin ses portes, le 8 Décembre dernier, en la fête de l'Immaculée Conception, aux troupes chrétiennes d'Angleterre, de France et d'Italie. Conformément à nos droits séculaires, nettement reconnus par le Saint-Siège, le Haut Commissaire qui représente aux Lieux Saints le Protectorat Français, est revenu sans retard à son poste et a repris possession des privilèges traditionnels auxquels nous n'avons jamais renoncé. Le *Te Deum* qui, à cette occasion, a retenti, de Rome à Jérusalem, de Paris à Londres, et dans toutes les capitales de l'Entente, a exprimé à Dieu notre reconnaissance et notre espoir. Puisse le dénouement de la guerre confirmer les résultats obtenus par notre victoire et lui assurer dans l'ordre politique et religieux toutes les suites qu'elle comporte. Nous le demanderons à Dieu, tous ensemble, par des prières publiques, auxquelles Nous vous invitons, en la fête solennelle de l'Epiphanie, le dimanche 6 Janvier 1918.

Ces prières, vous le comprendrez, n'auront pas seulement un caractère d'action de grâces, car le succès remporté en Palestine, si grande que puisse être son importance pour notre foi et pour nos intérêts nationaux, n'empêche pas que la situation de la France et de ses Alliés se soit aggravée, cette année, par suite de l'anarchie, qui, en faisant tomber les armes des mains des soldats russes, a permis aux Allemands de faire reculer les armées italiennes.

Cette double épreuve, dont nous portons, nous aussi, le fardeau, ne doit pas ébranler notre confiance. Nous sommes forts du concours des Alliés qui sont résolus à partager jusqu'au bout notre lutte contre le plus barbare et le plus injuste des ennemis. Nous le serons plus encore par l'union qui se resserre étroitement à l'heure actuelle entre les âmes françaises pour vaincre la trahison menaçante.

Que manque-t-il aux dispositions du Pays pourque la

situation s'éclaircisse pleinement ? Une seule chose : l'accord des âmes devant Dieu pour réclamer le secours du Ciel.

Nous ne croirons jamais à la perte de la France par la perfidie et l'intrigue, et moins encore par la défaite. Mais, comme Nous l'avons déjà dit bien des fois, Nous croyons, du fond de nos cœurs, et de toutes nos forces, au pouvoir du Dieu créateur et rédempteur sur les hommes et à leur devoir de l'adorer et de le servir, à la responsabilité des peuples devant Lui et à la nécessité de réparer les fautes collectives ou individuelles qui l'ont offensé, — à l'action constante de la Providence dans le monde et à son intervention souveraine dans nos victoires et dans nos malheurs. C'est pourquoi, voulant nous assurer l'appui de l'alliance divine, dans la crise d'où dépend notre vie nationale, nous appelons la France à la Prière d'où viendra le salut.

Les peuples qui, à travers tous les dangers d'anéantissement et de mort, trouvent le secret de se relever toujours et de durer, sont ceux qui ne s'abandonnent jamais et s'obstinent à espérer pour renaître. Prier, c'est garder une confiance réfléchie dans la volonté de Dieu et dans le salut de la Patrie. C'est vouloir vivre. L'alliance qui ne trompe jamais, quand l'homme est loyal, c'est l'alliance avec Dieu. Du côté humain, elle a pour principal signe et pour grand moyen d'action la prière. La prière est la forme la plus spontanée de la vie avec Dieu. Elle est toujours accompagnée d'une grâce de réconfort. Elle console. Elle empêche l'affolement. Elle garde le cœur haut et l'esprit juste. Elle transforme souvent le remords en repentir. Elle apprend à affronter la mort, à faire bon visage au deuil même le plus douloureux, à reprendre incessamment l'effort nécessaire, à ne pas se décourager d'un passé malheureux, à se dévouer pour l'expier et pour préparer l'avenir. Elle unit les âmes. Elle éteint les divisions. Elle amène les cœurs au pardon et au secours mutuel. Elle inspire l'union sacrée, sans permettre qu'on la pousse jusqu'au sacrifice de la vérité ou de la justice. Quand donc aurons-nous plus besoin qu'aujourd'hui de prier, entre Français, d'un cœur unanime, et, pour faire revivre d'un coup toute notre histoire chrétienne, de consacrer à Notre Seigneur, dans l'adoration, la contrition, la résolution de le bien servir, tout ce peuple qui appelle si ardemment la victoire et la paix.

Nous avons fait à cette intention, Nos très cher Frères, un vœu au Sacré Cœur et un vœu à Notre-Dame de Lourdes. La cérémonie à laquelle vous êtes conviés renouvellera en vos âmes l'intention de ces vœux. C'est le Prince de la Paix, Jésus, et la Reine de la Paix, Marie, qui vous y invitent avec Nous. Quand l'Enfant divin parut dans son berceau, le monde, qui n'avait, en aucun siècle de l'Histoire, joui d'une paix durable, connut enfin ce bienfait. L'heure s'approche sans doute

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où la paix reparaîtra encore dans le monde. Ceux qui l'en ont chassée, il y a quatre ans, se vantent aujourd'hui de l'imposer, en maîtres généreux, à ceux qui, il y a quatre ans, faisaient en vain, jusqu'à la dernière minute, tous les sacrifices possibles pour la garder. Ne croyez pas aux promesses des auteurs de la guerre. Ils s'imaginent tromper l'univers, même le Pape. On ne trompe longtemps ni le Pape, ni l'univers. Le Pape veut une paix d'équité et de justice. Il espérait en ouvrir la voie par des suggestions paternelles, dont on verra mieux plus tard le caractère opportun et le sens nettement favorable aux Alliés. Cette paix équitable, on ne peut l'attendre des Allemands, s'ils n'y sont pas contraints par la défaite. Jusque là, la paix qu'ils pourront vous offrir ne sera jamais, sous des formes habiles, qu'une paix d'oppression et de haine. Ils l'utiliseront pour reconstituer en toute hâte leurs forces et disloquer vos alliances. Et bientôt ils reprendront les hostilités pour vous anéantir ou vous asservir. Comment pourraient s'y résigner vos morts, et avec eux tant de peuples justes et pacifiques, que l'horreur d'une guerre sans excuse et sans entrailles a pu seule forcer à sortir d'une neutralité qui s'alliait si bien avec leurs sentiments et leurs intérêts ! C'est à Dieu qu'il faut demander la paix nouvelle. Souhaitons qu'il la fasse précéder d'une victoire décisive de notre part, et que les conditions en soient fixées de manière à libérer et à indemniser complètement les nations victimes et à leur permettre de reprendre le cours de leurs destinées, en leur assurant la récompense de leur bravoure et une protection efficace contre tout retour offensif de la tyrannie Allemande. Voilà la paix qu'il faut appeler de nos prières.

Mais, ne l'oublions jamais, il n'y a pas de bonne prière sans un effort correspondant des âmes vers la Pénitence. Quand nos soldats se préparent à faire sur le front un effort sublime, comment, à l'arrière, tous les bons Français ne comprendraient-ils pas le devoir de s'humilier et de se mortifier, de restreindre leurs dépenses privées pour donner plus abondamment aux pauvres, aux œuvres de guerre, à la France, de supprimer impitoyablement les modes immorales, les lectures sensuelles et déprimantes, et de le faire grandement, avec des vues surnaturelles, pour imprimer à toute leur vie son sens chrétien, pour donner à leur prière l'accent qui touche vraiment le Cœur de Dieu et lui arrache les grâces demandées !

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Pour appeler sur la France et sur ses Alliés la bénédiction divine, Nous convions Nos diocésains à des prières publiques, le dimanche 6 Janvier prochain,

Art. II. — Nous invitons les fidèles à s'approcher en grand nombre de la Sainte Table.

Art. III. — Le Très Saint-Sacrement pourra être exposé toute la journée.

Art. IV. — On chantera le *Veni Creator* avant la grand'-messe, et à la fin le *Sub tuum* avec l'oraison *Defende* (1).

Art. V. — Au Salut, outre les prières pour la guerre, la prière que Nous avons demandé de réciter tous les jours du Carême de l'an 1917, sera lue solennellement avant la bénédiction (2).

Et sera Notre présente Lettre-Circulaire lue en chaire le dimanche 30 Décembre.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le mardi 25 Décembre 1917, en la fête de Noël.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et Séminaristes soldats, à l'occasion du Nouvel An.

MES BIEN CHERS FILS,

A l'occasion du nouvel An, je vous apporte mes souhaits et ceux du Diocèse.

Je ne puis pas penser à vous sans évoquer la page de l'Evangile où Notre Seigneur compare ses Apôtres à des *serviteurs qui attendent l'arrivée de leur maître* (3).

Quelle attente fut jamais comparable à la nôtre, depuis trois ans et plus que, partagés entre l'espérance et l'angoisse, nous appelons de tous nos vœux le retour du Christ dans la Patrie éprouvée et la victoire de nos armes assurée par la puissance divine et par la vaillance française ! Et pour vous qui vivez sous les drapeaux, au milieu de fatigues et de dangers dont vous ne songez pas à vous plaindre, l'attente est plus douloureuse encore. C'est pourquoi nous prions le divin Maître de vous prodiguer sans compter les grâces promises à ses bons et fidèles serviteurs.

Serviteurs de Dieu, vous l'êtes, en effet, et vous devez l'être plus ardemment que jamais, même dans votre métier militaire, car, si ce noble métier, dans son acte essentiel, répugne évidemment à votre vocation, votre vocation doit pourtant s'adapter au genre de vie qu'il vous impose et vous aider à le sanctifier à fond. C'est votre devoir du moment. A la longue,

(1) Cette oraison est celle qui se trouve indiquée au Missel, *pro congregatione et familia*.

(2) On trouvera le texte à la fin du Mandement de Carême de 1917, et dans la *Semaine religieuse* du 16 Février.

(3) S. Luc, XII, 35 et suivants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelques-uns pourraient être tentés de l'oublier. En l'oubliant ils courraient le risque de retarder la venue du Maître et l'achèvement de son œuvre. Une grâce négligée par vous ne serait-elle pas aussi une grâce perdue pour la France ?

Vous *attendez*. Mais vous n'attendez pas comme des soldats ordinaires. Vous devez attendre en vrais prêtres et en vrais séminaristes. Méditez donc les leçons que vous adresse l'Evangile.

Il dit : « Vous porterez une ceinture autour des reins. *Sint lumbi vestri præcincti.* » C'est un rappel aux vertus de votre état. Vous vous êtes engagés à la vertu de chasteté, et vous devez la protéger en vous par la mortification. Les vertus qui coûtent le plus à la nature sont aussi celles qui montrent avec le plus de force notre amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui assurent le mieux la dignité de notre vie, l'autorité de notre parole, et l'efficacité de notre ministère. Sans elles ni Dieu ni les hommes ne nous trouveraient dignes de notre état clérical.

« *Lucernæ ardentes in manibus vestris.* Vous porterez en mains des lampes allumées. » D'après l'interprétation des Pères de l'Eglise, ces *lampes allumées* sont le symbole de la foi qui doit animer tous vos actes, et le symbole de l'édification que doivent produire vos bonnes œuvres. Dans l'horaire de vos journées, tel qu'il est fixé par votre emploi, vous essaierez donc de trouver place pour tous vos exercices de piété accoutumés, en les groupant le plus possible autour de la messe et du bréviaire, sans jamais négliger les devoirs professionnels que vous imposent les circonstances présentes. A défaut d'autre forme d'apostolat, votre fidélité minutieuse à bien suivre toutes les règles de votre double service agira puissamment sur les témoins de votre vie et fera taire sur bien des lèvres toutes les rumeurs infâmes que la calomnie ne cesse pas de lancer contre le clergé. Vous serez ainsi en mesure d'ouvrir plus facilement au divin Maître les portes des âmes qui l'attendent et celles de la France qui a tant besoin de Lui.

Peut-être vous faudra-t-il attendre longtemps encore. Dans bien des cas, le grand obstacle à son retour peut venir de la faiblesse des amis de Dieu plus que de la haine de ses ennemis. Cependant aucun retard ne doit vous décourager. Notre Seigneur a tout prévu, vos peines, vos besoins, vos mérites : tout réglé, la grâce qu'il vous faut et la récompense qu'il vous destine : tout disposé providentiellement pour que la guerre aboutisse au relèvement national. En ce qui dépend de lui par conséquent, aucune de nos espérances ne peut être déçue. Fasse le Ciel que, en ce qui dépend de nous, chacun remplisse, à son poste, tout son devoir ! Ce sera le salut assuré.

Mais avez-vous remarqué combien peu d'hommes, même

parmi les meilleurs, savent attendre Dieu comme il désire être attendu ? Ils l'attendent pour la victoire, et c'est bien leur droit. L'attendent-ils aussi, comme ce serait leur devoir, pour la réforme de leur vie, pour le repentir qu'il réclame, pour le jugement qu'il prépare ? Or, c'est pour cela d'abord qu'il vient. Comprenez-le et faites-le comprendre autour de vous. Les vertus militaires y gagneront autant que les vertus cléricales.

Veillez, dans toute la force du terme, non seulement d'une manière passive, par la présence fidèle au poste, mais d'une manière active, en observant. Etudiez les âmes. Voyez comment elles peuvent être éclairées, converties, soutenues. C'est à peu près le seul genre d'étude que vous puissiez faire avec fruit, en ce moment, pour former, aujourd'hui et demain, des chrétiens décidés à bien servir Dieu.

Veillez sans relâche. L'heure viendra sans doute où le serviteur vigilant (1) sera invité par le maître lui-même à s'asseoir pour être à son tour servi et récompensé, et c'est Dieu qui le servira. Jusque là il est debout, et il veille. S'il ne le faisait pas, il serait le complice des ennemis de Dieu, pareil au père de famille insouciant qui ne sait pas mettre sa maison à l'abri du voleur, ou au mauvais économe qui ne peut pas fournir en temps opportun la mesure de froment, ou même, hélas ! au serviteur qui profite de l'absence prolongée du maître pour s'abandonner à tous les excès, sans penser que Dieu arrivera brusquement et se fera justice (2). Quel est le prêtre à qui la lecture des paraboles n'offre pas un enseignement salutaire ?

Quand Notre Seigneur Jésus-Christ réclamait, de ceux qui allaient le suivre, l'esprit de sacrifice, c'est au prêtre surtout qu'il pensait. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive. » Par sa vocation, le prêtre n'est pas seulement appelé à se mortifier, mais à se sacrifier. Et vous savez jusqu'où peut aller son sacrifice. Dieu attend de nous plus que des fidèles le surcroit d'expiation nécessaire au salut de la France. Notre sacrifice ne doit faire qu'un avec celui du Sauveur. Nos victimes de la guerre nous en ont donné l'exemple. On a dit que le sacrifice national est aujourd'hui plus complet que jamais, parce que le sang des prêtres a été mêlé, jusque sur les champs de bataille, à celui de leurs frères baptisés. A la fois sacrificateurs et victimes, ils se sont offerts à la mort avec leur peuple, pour donner à l'immolation commune un caractère plus nettement chrétien. Ne croyez-vous pas que Dieu a aimé d'un amour de prédilection ceux qui sont morts avec de si hautes intentions ? Nous

(1) S. Luc, xii, 37.
(2) S. Luc, xii, 39-42, 45-46.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous exciterons par leur exemple à pénétrer de la même pensée toute notre vie, afin de ne pas défaillir dans le difficile apostolat du temps de paix, sans lequel les héroïques travaux du temps de guerre auraient manqué leur but.

Je supplie avec vous la Bienheureuse Mère de Dieu, Reine du clergé, de faire de nous tous des prêtres dévoués et vigilants. Ce sera le meilleur moyen de rendre bonne la rude année qui va s'ouvrir et de lui faire porter des fruits abondants de salut pour la France et pour nous.

Je vous bénis, mes bien chers Fils, en vous assurant de mes sentiments les plus affectueux en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Quimper, le 21 Décembre 1917, en la fête de S. Thomas, Apôtre.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nous prions MM. les Doyens et Recteurs de vouloir bien faire parvenir, au plus tôt, cette Lettre, à leurs Vicaires mobilisés.

III. Réception du nouvel An à l'Evêché.— A l'occasion du nouvel An, Monseigneur l'Evêque recevra, lundi, à 10 h. 1/2, le clergé de la villle et des environs.

IV. Pour les besoins religieux des diocèses envahis. — Ile de Batz, Botmeur ; Châteaulin, Le Cloître, Pleyben, Coatméal, Camaret, Comama, Concarneau, Crozon ; Douarnenez, Le Drennec ; Edern ; La Feuillée ; Gouesnac'h, Gouézec, Guilers-Plogastel, Guilvinec, Guimaëc ; Henvic, Huelgoat ; Landévennec, Landrévarzec, Landudal, Landudec, Langdunvez, Lannédern, Lanvéoc, Loc-Eguiner-Ploudiry, Lotheydunvez, Lannédern, Lanvéoc, Loc-Eguiner-Ploudiry, Lothey-Landremel ; Mellac, Mespaul, Morlaix (Saint-François) ; Nizon ; Ouessant ; Plomeur, Plouégat-Guerrand, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Plourin-Ploudalmézeau ; Quimerc'h ; Roscoff (sanatorium) ; Saint-Eloy, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Melaine (Morlaix), Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Thois, Saint-Thurien, Scaër, Ile de Sein ; Treffiagat, Tréflaouénan, Trégarvan, Ile Tudy.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Décembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Lundi 31 : à 8 heures du soir, récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, pour demander pardon des fautes commises dans le courant de l'année et pour remercier Dieu des grâces obtenues.

Mardi, fête de la Circoncision : offices aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe à midi.

Mercredi 2 Janvier : confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme.

Jeudi 3 : à 7 heures, messe de communion pour les enfants confessés la veille. — A 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 4 : exposition du Saint-Sacrement, depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes seuls.

Samedi 5 : confession des garçons du grand catéchisme.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de la Nativité :* messe à 6 heures. 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures. — Réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière, à la sacristie, à 2 h. 1/2. — Après vêpres, à l'église, réunion de tous les associés, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : service pour les Trépassés. Dans la journée, confessions le matin, l'après-midi à partir de 2 heures. — Nous engageons les enfants qui n'ont pas communié pour Noël, à le faire pour le premier de l'an.

A 5 heures, réunion à l'église. Chant du *Miserere* pour demander pardon à Dieu des fautes commises pendant l'année écoulée et du *Te Deum* pour le remercier des grâces obtenues ; bénédiction.

Mardi, Circoncision de N. S. : messe à 6 et 7 heures. Grand'messe à 8 heures. — Les vêpres à 3 heures, avec bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Dans la nuit du 31 Décembre au 1er Janvier, adoration nocturne, en union avec Montmartre.

1er vendredi du mois : la veille, *jeudi*, confessions le matin, l'après-midi et le soir après 8 heures.

Le jour même : messe à 6 heures à l'autel du Sacré-Cœur, réunion et communion des Bretons. A 7 heures, deuxième messe. A 8 heures réunion, messe et communion générale des mères de famille, associées du Sacré Cœur ; allocution et bénédiction. — Le Saint-Sacrement exposé toute la journée.

Avis de service. — Le service d'octave de M. Créac'h sera chanté à Mahalon, le *31 Décembre*.

Nécrologie. — M. DAVID, François. — Mardi 18 Décembre, on conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. l'abbé François David, recteur de l'île de Batz. Sa mort n'a pas surpris ceux qui étaient au courant de son état de santé. Il y a quelques mois, il dut subir une opération. Une certaine amélioration s'ensuivit et quelques-uns crurent à sa guérison. Lui-même garda assez longtemps cette illusion. Mais l'intervention chirurgicale ne fit que retarder pour quelque temps les progrès du mal dont il était atteint. Depuis quelques jours, ses forces diminuaient rapidement, et il sentit que sa fin approchait. Il s'y prépara avec une résignation parfaite, et il édifia par sa patience et par sa piété tous les témoins de ses derniers moments. Il s'éteignit doucement, le dimanche 16 Décembre, à l'heure de la grand'messe, âgé de 49 ans.

Il naquit à Briec, en Juin 1868, d'une famille profondément chrétienne. Il y en a encore dans le pays de Quimper, Dieu merci !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il fréquenta d'abord, à Briec même, l'école du vénérable M. Dumont, qui instruisit plusieurs générations dans cette paroisse, et jouissait à bon droit de l'estime universelle. C'était un de ces instituteurs dont la race disparaît de plus en plus, très attaché à ses devoirs et donnant l'exemple d'une vie vraiment chrétienne.

Il vint ensuite au Likès, dans le grand établissement tenu par les Frères de la Doctrine chrétienne, à Quimper. Il y compta parmi les meilleurs élèves et y obtint de beaux succès. Après y avoir passé quelques années, il se retira chez lui, hésitant sur le parti à prendre. Mais il y revint bientôt, ayant compris l'appel de Dieu qui le destinait au sacerdoce, et apprit les premiers éléments de la langue latine. Il fut un des élèves les plus aimés de l'aumônier de l'établissement, M. l'abbé Jossin, aujourd'hui recteur de Ploaré.

Après de brillantes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand Séminaire de Quimper. A Quimper, comme à Pont-Croix, il ne compta que des amis parmi ses condisciples. Il avait un caractère aimable, gai même, quoiqu'un peu réservé. Il ne se livrait pas volontiers. Très discret sur le compte des autres, il gardait la même discrétion sur son propre compte, et laissait plutôt deviner ses sentiments intimes. Mais il gagnait à être connu, et tous ceux qui l'ont fréquenté, bien loin de prendre cette réserve pour de la méfiance, lui restaient très attachés.

Il reçut la prêtrise le 25 Juillet 1894 et fut envoyé, quelques mois après, dans l'importante paroisse de Penmarc'h. Il y resta trois ans, puis il fut envoyé dans la populeuse paroisse de Lambézellec, où il resta dix-neuf ans.

Dans l'une et l'autre paroisse, il jouit de la confiance de tous, et on aimait ce prêtre qui, sans grand bruit, remplissait si consciencieusement et si dignement ses fonctions, et sans froisser personne, savait, quand il le fallait, dire les vérités nécessaires.

Il y a dix-huit mois, en Juin 1916, il fut désigné pour l'Ile de Batz. Il fut bien accueilli par cette bonne et chrétienne population, renommée pour son attachement à ses prêtres. Lui-même apporta à ses paroissiens toute sa bonne volonté, et comme il ne craignait pas la solitude, il se plut dans son île, dont il ne sortait plus guère. Sans doute, il s'y promettait un long et fructueux ministère. Mais Dieu en a disposé autrement. Malgré le peu de temps qu'il a passé à la tête de cette paroisse, il s'était fait apprécier de tout le monde, et le jour de ses obsèques, c'était un concert d'éloges sur sa tombe prématurément ouverte. Ces bons îliens ne cachaient pas les regrets qu'ils éprouvaient de la perte d'un pasteur qui leur a été « montré » plutôt que « donné ». R. I. P.

Propagation de la Foi. — Par suite de difficultés multiples, l'expédition des *Annales* a subi un retard. Elle sera faite, cette semaine.

Œuvre des Saints Sacrifices. — M. le chanoine Y. Le Roy, chargé par Mgr l'Evêque de l'*Œuvre des Saints Sacrifices*, prie les chers confrères associés qui n'auraient pas encore versé leur cotisation annuelle, de vouloir bien le faire le plus tôt possible. Il en est un certain nombre qui sont en retard de plusieurs années. Ce sont, pour la plupart, des prêtres-soldats. Lorsqu'ils viennent en permission dans leurs paroisses ils ne songent pas à régler ce petit détail, mais nul doute qu'ils s'empresseraient de se mettre en règle, si leur curé ou recteur, ou un collègue avait la bonté de les prévenir.

Les décès, hélas ! ne diminuent pas dans nos rangs, bien au contraire, par suite de la guerre. La liste de nos glorieux morts au champ d'honneur s'allonge toujours. Il serait vraiment très regrettable et très pénible que l'état de notre caisse ne nous permit pas de continuer à faire célébrer le nombre de messes, déjà réduit cependant avec l'autorisation de Monseigneur, qui sont dites au décès de chacun des associés.

A défaut des retraites ecclésiastiques, les règlements opérés en fin d'année par MM. les Doyens offrent une occasion de solder les cotisations.

Que ceux qui ne savent pas exactement depuis combien de temps ils n'ont pas payé ne craignent pas de donner plus qu'ils ne doivent. Le surplus, s'il existe, constituera le paiement fait par eux à l'avance pour les années suivantes et sera régulièrement inscrit sur les registres.

Les Pupilles de la Nation : Élections à l'Office départemental.

L'arrêté préfectoral convoquant les collèges électoraux à l'élection de représentants à l'Office départemental ayant été publié le 17 Décembre, c'est le 27 qu'expirait le délai fixé pour la réception des déclarations dans les mairies.

Les présidents d'associations, les directeurs ou directrices d'établissements qui ont fait leur déclaration en temps utile seront avisés par les maires du dépôt des listes électorales provisoires, quand celles-ci auront été dressées par le préfet.

A partir de cette notification, il est accordé un nouveau délai de *cinq* jours aux membres des associations intéressées, de *dix* jours aux fondateurs, directeurs ou directrices des établissements, pour former des réclamations contre l'établissement des listes électorales.

Ces réclamations sont adressées au préfet et jugées sans délai par une commission, dont les décisions sont notifiées aux réclamants.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de nous faire connaître les groupements et les œuvres qui auront obtenu leur inscription sur les listes d'électeurs.

La date des élections est fixée au *dimanche 10 Mars 1918*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les *Nouvelles Religieuses.* — Sous ce titre, un Comité composé de notabilités catholiques, se propose de faire paraître, à partir du 1er Janvier, un *Bulletin* d'information permettant de suivre, aussi exactement que possible, la courbe de la vie religieuse dans le monde entier. Monseigneur l'Evêque recommande de façon spéciale la diffusion de cet organe, qui tient le milieu entre le journal et la revue et qui veut être simplement français, catholique et romain.

Abonnement annuel : 20 fr., 87, rue Lauriston, Paris.

Un poème en l'honneur de Benoît XV. — Traduction de l'auteur, M. Horellou :

Tandis que la terre est remplie de bruits de guerre et que les nations s'arment les unes contre les autres, au milieu du fracas des armes, une voix bénie s'est fait entendre pour demander la paix.

Beaucoup plus puissante que la voix des flots, et plus douce que l'haleine de la brise légère qui souffle pendant les jours d'été, cette voix vient de la chaire suprême.

Le Ministre de Celui dont (les Prophètes) ont dit qu'il serait le Prince de la paix, et dont les cohortes angéliques ont salué la naissance par une hymne de paix,

Sans perdre un seul moment, s'empresse de s'acquitter de la mission qui lui a été confiée et s'efforce de détourner les hommes des armes, au moment où la terre médite de nouveaux moyens de destruction.

Il a hérité d'un grand nom. Il est la pierre angulaire de la maison du Christ (Eglise), et l'édifice qu'il porte restera inébranlable malgré la rage de l'enfer.

Comme (les falaises) du rivage arrêtent la mer courroucée et que les flots se brisent contre le rocher qui leur sert de barrière, ainsi toute la rage de l'enfer se brisera contre cette pierre angulaire.

Sa juridiction vient du Ciel, et autant il l'emporte sur les rois par sa charge élevée, que le soleil (l'emporte) par son vif éclat sur les astres inférieurs du ciel.

Sur sa tête on voit briller la triple couronne (tiare), dont la splendeur éclipse les diadèmes d'or des rois et qui est le symbole de la triple puissance dont il jouit.

Son empire s'étend, par delà les mers, jusqu'aux extrémités de la terre, et par la majesté de son sceptre il domine sur les royaumes et les peuples de la terre.

Bien que dépossédé du royaume temporel que les rois chrétiens lui ont légué dans le cours des âges, son diadème conserve toujours le même éclat.

Roi sans royaume (temporel), il l'emporte en puissance sur n'importe quel autre monarque, et il les surpasse tous quoique privé de liberté et spolié de ses biens.

***

Le Pontife romain a toujours été, dans les siècles passés, l'adversaire des guerres sanglantes. Il a été le champion infatigable de la paix et l'appui des faibles.

Sous son égide, l'équité a fleuri, le bon ordre a régné parmi les citoyens, la guerre n'a pas rompu l'union des cœurs, et la société a joui d'une paix nouvelle.

Quand un conflit quelconque a surgi soit entre divers états, soit entre les citoyens d'un même état, il est intervenu en qualité de juge et a tranché les difficultés d'une manière paternelle (ou à la manière d'un père).

Jamais arbitre n'a mieux réussi que lui pour donner une bonne conclusion à une affaire. Nul ne sut mieux que lui concilier les intérêts opposés.

C'est un fait proclamé par de nombreux témoignages dans les siècles passés. Les mauvais eux-mêmes le reconnaissent, ainsi que les écrivains de meilleure marque que la société (ère) païenne a produits.

Animé d'un même zèle, Benoît n'a cessé de marcher sur les traces des Pontifes qui l'ont devancé et de suivre la même tradition qu'eux.

A peine assis sur le siège de Pierre, semblable au bon pasteur qui veille sur les brebis, il jette un regard scrutateur sur la terre assise à ses pieds.

De quelque côté qu'il tourne les yeux, il voit régner partout la dépravation des mœurs, et le monde sorti de la voie droite tant en Orient qu'en Occident (sous l'un et l'autre soleil).

Il voit ses bergeries dévastées par la guerre, ses brebis arrachées à leurs pâturages ordinaires, errant çà et là ne sachant où aller, en danger de devenir la proie du loup.

De même que la violence de la tempête soulève les flots jusqu'au fond des abîmes et les précipite sur les rochers qui se trouvent sur leur passage de telle sorte que toute la mer bouillonne (comme une chaudière) sous l'action du feu,

De même la fureur de la guerre s'abattant sur les nations a brisé les liens fraternels des traités qui unissaient les cœurs et a soulevé les peuples les uns contre les autres.

BIBLIOGRAPHIE

Les Petits Croisés du Sacré Cœur, Aubanel, éditeur à Avignon. Chez l'auteur, l'Abbé Duranthon, Saint-Sernin d'Eysses, Villeneuve-sur-Lot. Prix : **1 fr. 25** franco.

Les Petits Croisés du Sacré Cœur. — Sous ce titre, M. l'abbé Duranthon, curé de Saint-Sernin d'Eysses, publie chez Aubanel freres, à Avignon, une charmante petite saynète, en six tableaux. C'est gracieux et frais. Tout cela se meut, chante, parle, dans un monde idéal et radieux, mais d'où descendent dans des âmes d'enfants les leçons les plus hautes, les plus patriotiques et les plus chrétiennes.

M. MESSAGER prévient sa clientèle qu'il n'a plus d'associé et que son magasin d'agrandissements photographiques est transféré **4, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.**
Ouvert le mercredi et le samedi.

GOUTTE — GRAVELLE — ARTHRITISME
La cure économique par la Source
VITTEL-BIENFAISANTE
Exiger la marque « JEANNE D'ARC »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruoiz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

ÊTES-VOUS CONGESTIONNE

après les repas, prenez tous les 2 ou 3 jours avant le repas de midi, un verre à bordeaux d'eau minérale laxative de **PURGOS** qui nettoie l'estomac et décongestionne le cerveau. - 0.90c la bouteille dans les bonnes Pharmacies.

LIBERTÉ de L'INTESTIN et BEAUTÉ du TEINT

sont liés à un bon fonctionnement des organes de la digestion qui ne peut être obtenu que par les extraits de plantes végétales qui entrent dans la composition des **GRAINS** de **VALS** dont la réputation est universelle. — Un seul grain avant le repas du soir tous les 2 ou 3 jours assure un fonctionnement régulier de l'intestin, l'évacuation de la bile et purifie le sang en peu de temps. Traitement très économique. Le grand flacon pour 6 mois 2.80 ; le 1/2 flacon pour 3 mois 1.70, impôt compris, bonnes pharmacies. Franco domicile par poste. - 64, Bd Port-Royal, Paris.

LA CHICORÉE

de l'Abbaye de Graville

" A LA VIERGE NOIRE "

bonifie le Café.

Détail : Dans toutes les bonnes Epiceries.

Gros : Chicoraterie de l'Abbaye de Graville Ste Honorine (Seine-Infre).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ANNEE 1917.

ACTES PONTIFICAUX : Sur l'assistance des catholiques aux enterrements civils,354. - Promulgation du nouveau code de droit canonique,361. - Encyclique Humani Generis,524,548,560. - Le Pape et la guerre, 228;271,277,282, 420,504,564,608,619,636,652.

ACTES ET DOCUMENTS ~~PONTIFICAUX~~ épiscopaux / Registre de catholicité des réfugiés belges,2. - Mandement de carême,98, 114,130,142.- Binage,166. - Groupes scolaires agricoles, 166. - Lettre aux soldats et marins,182. - Allocution de Mgr aux jeunes gens de la classe 18 : 196. - Prescriptions et avis relatifs à la confirmation,210. - Consécration des soldats catholiques au Sacré-Coeur,258. - Lettre des cardinaux aux évêques en faveur d'une fête du Sacré-Coeur,306. - Ordinations,392. - Pétition en faveur de la reprise des relations avec le Saint-Siège,414,417.- Lettre de Mgr pour le mois du Rosaire,486. - Lettre de Mgr en faveur des besoins religieux des diocèses envahis,594. - Lettre de Mgr... pour des prières publiques pour la France,642.- Lettre de Mgr aux prêtres et séminaristes soldats à l'occasion du Nouvel An,645.

CHRONIQUE DIOCESAINE : Nos prêtres soldats,12,26;41,51,70,85, 105,138,191,203,226,252,274,321,359,386,396,421,434,466,480, 551,560. - Les orphelins de guerre,36,123,184,538,622,633, 651. - Carême,154,213,223. - Mission Caholique Suisse,90.- Jubilé sacerdotal à Morlaix,215.- Noces d'or à Milizac, 357. - Noces de Mgr Roull,439,452.- Noces d'or à Kerlouan, 501.- Pardon de Rumengol,313. - Grande Troménie de Locrona, 380.- Pardon de N.-D. des Portes,447.- Fête patronale de St-Pol de Léon,455.- Pardon de N.-D. de la Salette à Morlaix,500.- Fête de St-Corentin,634.- La confirmation dans le diocèse,333.- Fête du Sacré-Coeur à Quimper,335.- Oeuvre de la Sainte-Enfance, exercice 1916, 357.- Consécration des agriculteurs au Sacré-Coeur,à St-Pol,417.- Bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur au Diben Primel,431.- Jeunesse catholique de Brest,514.- Erection d'un chemin de croix à Sizun,589.- Pardon du Folgoat,464. - Fête du Rosaire à la cathédrale, 511. - Adoration à Beuzec-Cap-Sizun,500. - Père Abgrall,55,74.- Chine,108.- Mgr de Guébriant,264,573.

NOMINATIONS : 2,82,318,354.

NECROLOGIE : 7,35,82,104,137,172,188,212,237,250,311,332, 346,430,450,499,511,522,536,559,599,632,649.

VARIA: Décès de Félix Le Dantec,370. - Histoire de Salonique,528. - Trois journées de prières et d'études à Lourdes,552. - Anticléricalisme, à propos de l'amendement Sixte-Quénin,88,125.- Mgr Chollet... contre les barbares,216.- L'Irlande à orléans,289.- Le martyre de Reims, 299,423. - Pupilles de la Nation,622,633,651.- Prise de Jérusalem,624.- Hommage de l'Institut au cardinal mercier,625.- Souvenir Français,19,584,619.